

Bulletin
de la
Société
archéologique
du
Finistère

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1987)

<i>Président honoraire:</i>	M. le médecin général Charles Laurent
<i>Vice-président honoraire:</i>	M. Yves Tanneau
<i>Président:</i>	M. Tanguy Daniel
<i>Vice-présidents:</i>	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Pierre Keraval Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Georges-Michel Thomas
<i>Secrétaire général:</i>	M. Daniel Collet
<i>Secrétaires:</i>	Mlle Annie Boucher M. Philippe de Kermadec M. Louis-Pierre Le Maître M. Joseph Philippe
<i>Trésorier:</i>	M. Patrick Galliou
<i>Trésorier adjoint:</i>	M. Bernard Monot

Membres du conseil d'administration

MM. Alain Boulaire, Alain Daniel, Auguste Dizerbo, Serge Duigou, Roger Gargadennec, Hervé Glorennec, Philippe Henwood, Jean-Paul Le Bihan, Michel Le Goffic, Josick Peuziat, Bernard Tanguy.

SOMMAIRE

	Pages
<i>ARCHÉOLOGIE: DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE</i>	
P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1987	9
J. MORNAND. — Objets inédits de l'âge du bronze à Dinéault ..	23
Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN. — Chronique d'archéologie antique et médiévale (années 1986 et 1987)	27
<i>LE PATRIMOINE ARTISTIQUE</i>	
Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (années 1986-1987)	51
Yves-Pascal CASTEL. — Les armoiries de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon	79
Michel COCHERIL. — Le grand orgue de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon	103
A.-H. DIZERBO. — La chapelle de Sainte-Marie du Menez-Hom en Plomodiern (1 ^{re} partie)	113
Louis-Pierre LE MAITRE. — L'église du Saint-Cœur-de-Marie de Concarneau	135
<i>ETHNOLOGIE BRETONNE</i>	
Martine SEGALEN. — Diversité des systèmes d'héritage en Finistère: le cas contrasté du pays bigouden et du pays léonard ..	171
Yves DEFRANCE. — Les concours de biniou sous la III ^e République ou la naissance du spectacle folklorique	191

L'ÉGLISE EN BRETAGNE

Gildas BERNIER. — Robert, évêque, qui fut ermite près de Locuuan.....	211
Jean-Luc DEUFFIC. — A propos de la charte XXXIX du cartulaire de Landévennec. Notes sur deux livres d'heures	217
Jean-Luc DEUFFIC. — Anciennes coutumes de l'abbaye Notre-Dame de Daoulas	223
Alain CROIX. — Les cartes de Michel Le Nobletz	229
Jean-Louis LE FLOC'H. — Un auteur breton du XVIII ^e siècle: Charles Le Bris (1664-1736)	267
Fanch ROUDAUT, Jean-Louis LE FLOC'H, Daniel COLLET. — 1774, les recteurs léonards parlent de la misère (2 ^e partie) ...	271

DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Chantal GUILLOU, Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1985)	339
F. BROUDIC. — Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1985)	375

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions:

Assemblée générale et séance du 31 janvier 1987.....	415
Séance du 28 février 1987	417
Séance du 28 mars 1987.....	419
Annexe au procès-verbal: Henri Waquet (1887-1958)...	422
Excursion du 26 avril 1987	425
Séance et excursion du 24 mai 1987	426
Annexe au procès-verbal: Léon Fleuriot (1923-1987) ...	428
Séance et excursion du 28 juin 1987.....	430
Excursion du 16 juillet 1987	432
Excursion du 20 septembre 1987.....	433
Séance du 31 octobre 1987	433
Séance du 21 novembre 1987	437
Séance du 12 décembre 1987.....	439
Liste des membres de la Société archéologique du Finistère (arrêtée au 31 décembre 1987)	441

archéologie : de la préhistoire au moyen âge

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1987

A part les manuscrits conservés dans les bibliothèques des monastères et dans les chartriers, avant la Renaissance on n'attachait guère d'importance à la conservation des témoignages du passé. Édifices et objets étaient utilisés jusqu'à ce qu'on les transforme ou les détruise. C'est surtout au XVIII^e siècle qu'ont fleuri les cabinets de curiosités et les embryons de musées, alimentés à la fois par les antiquités européennes et les souvenirs des voyageurs en pays lointains ; en même temps le goût préromantique des ruines se développait. Par la suite la notion de conservation est devenue une lubie beaucoup plus répandue dans certains cercles des populations bourgeoises, peut-être sous l'influence inconsciente de pensées politico-sociales créant un amalgame. En tout cas, ce qui était la fantaisie de quelques érudits ou de quelques esthètes s'est propagé, encore que ce soit souvent à l'opposé des milieux de progrès technique. Cette lubie est devenue une frénésie chez certains. Non seulement on a voulu conserver ce qui était en relativement bon état, mais on a voulu restaurer des ruines fort avancées, avec beaucoup d'imagination et de présomption. Au bout d'un siècle et demi de cette lubie et de cette frénésie, en même temps le souci de préservation d'un patrimoine a gagné davantage de gens dans les diverses couches de la société et s'est développé dans presque tous les États ; on en est venu partout à en discipliner les modalités, mais partout des prévarications continuelles ou des passe-droits en ont fortement altéré l'efficacité.

C'est que les adversaires ponctuels de chaque tentative de préservation rappellent que toutes les civilisations se construisent sur les ruines des précédentes. On prolongerait des morts en sursis, ce ne serait guère que de l'acharnement thérapeutique, quand ce ne serait même souvent qu'un prétexte corporatif pour justifier l'existence de toutes sortes de métiers, restaurateurs ou entrepreneurs des monuments historiques, et plus encore de fonctionnaires, conservateurs en tous genres ou gardiens, qui prétendent ou s'imaginent conserver ces restes délabrés pour l'éternité...

Après ces deux siècles de frénésie conservatrice, qui nous prouve que dans deux autres siècles il y aura encore le moindre intérêt pour ces vieilleries de la part des hommes sensés? Deux cents ans de conservation partielle et relative, ce n'est rien par rapport à trois millions d'années de destructions!

D'autre part, plus on diffuse le goût et les connaissances pour les vieilles choses, davantage encore augmente le pillage des sites minéralogiques, paléontologiques ou archéologiques à des fins commerciales qui aboutissent aux collections privées ou aux collections extérieures au pays d'origine, avec non seulement une dévastation d'ensemble, puisqu'on ne cherche que les «belles pièces», mais perte de tout état civil précis, et à plus forte raison des mille informations détaillées (de plus en plus contraignantes) qui sont enregistrées lors d'une fouille scientifique. Le gâchis est considérable (1), et celui des sites et gisements est relayé par les vols d'une collection au profit d'une autre collection, comme dans la fabrication de faux de plus en plus astucieux (au fur et à mesure que des moyens de laboratoire sophistiqués sont utilisés pour détecter certains types de contrefaçons, les faussaires de haut vol inventent des parades, et ainsi de suite). Les clandestins qui alimentent leur propre petite collection secrète (en pensant souvent: «encore un autre objet qu'ils n'auront pas») participent au même gaspillage d'information scientifique (dont ils n'ont cure, tout autant que les rouages commerciaux qui servent d'intermédiaire). Faut-il souhaiter un colossal krach sur le marché des antiquailles pour tout moraliser un peu?

En tout cas ressemble à ces mœurs l'autre raisonnement si fréquent: «détruisons tout avant qu'ils n'en entendent parler». Entre les deux extrêmes, la tendance à une conservation excessive d'une part, et le vandalisme de l'autre, il est certes difficile de maintenir un équilibre.

On pourrait tenir encore un autre raisonnement. Des mesures coercitives et contraignantes de conservation ne seraient justifiées que si elles sont réussies, qu'elles préservent la totalité des sites archéologiques et leurs environnements, que tout «mitage» soit évité et tout passe-droit, qu'elles fassent rendre gorge aux empiètements, et d'autre part qu'elles préservent (en principe en propriété publique ou semi-publique) la totalité des objets et documents qui en proviennent, sans dispersion, sans perte d'état civil, sans évasion à l'étranger. Bien entendu, cela n'a été possible pour quasi aucun site archéologique du monde. Cet échec, cette faillite apparente du souci de conservation permet aux multiples détracteurs et adversaires de répliquer qu'il ne faut pas leur raconter d'histoires. C'est en tout cas un domaine qui est uniquement du relatif et où tout perfectionnisme est hors de propos.

Un autre sujet hors du perfectionnisme est celui des conséquences des pollutions et des catastrophes naturelles. Que ce soit à la suite des marées noires ou des tempêtes, une tendance hystérique fait parfois exagérer les dégâts réels, à moins que ce ne soit de la rouerie dans un vain espoir d'obtenir des indemnisations illusoire. Pour ce qui est du patrimoine archéologique, on doit surtout craindre les effets des activités postérieures aux catastrophes, perpétrées sous

(1) Voir, par exemple, l'excellent exposé de H. DE SAINT-BLANQUAT, *Le pillage du patrimoine*, dans *Sciences et Avenir*, n° 490, décembre 1987, p. 68-73.

prétexte de remédier à leurs causes. Les nettoyages des estrans, où des engins se promènent en détruisant les vieux sols archéologiques sous les estrans ou en déplantant des pierres des structures archéologiques enfouies sous le sable, ont fait beaucoup plus de dégâts que les pollutions elles-mêmes. Bien des sites archéologiques sont actuellement enfouies sous des chablis (dont le camp d'Artus au Huelgoat, ou le groupe mégalithique de Quélarn en Plobannalec, où je fouillais récemment), mais les dégâts sont à craindre lors du débardage.

Le pire est à craindre surtout si l'on replante la forêt, car les méthodes actuelles de labourage profond, de sous-solage et de labours en planches pour buter d'avance les plants, sont dévastateurs pour les restes de niveaux archéologiques encore en place sous la terre superficielle. Les résineux que l'on tend à favoriser, par l'acidité qu'ils confèrent aux sols, donnent un milieu encore plus corrosif pour les vestiges archéologiques fragiles tels la poterie protohistorique, que ne l'est un sol de feuillus. Il serait hautement souhaitable que l'on ne replante pas l'intérieur du camp d'Artus au Huelgoat, au moins pour ce qui est de la petite enceinte.

En Ecosse, le gouvernement projette d'étendre les plantations de forêts de 30 000 hectares par an jusqu'en l'an 2000. Nos collègues de la *Society of Antiquaries of Scotland* jettent un cri d'alarme devant les dangers multiples encourus par l'héritage archéologique, les consultations et recommandations entre administrations et autorités s'avérant inefficaces.

Il est certain que, pendant 6000 ans, les travaux agricoles à la houe ou à l'araire, qui n'écorchent que 10 à 15 cm du sol, n'ont guère fait de mal aux gisements archéologiques enfouies plus profondément, d'autant plus que ces pratiques agricoles favorisent souvent une augmentation d'épaisseur du sol par les apports de l'écobuage et de la fumure. L'introduction au siècle dernier des charrues à versoirs a amorcé des processus d'érosion des sols sur les pentes, dégarnissant les hauts des champs et faisant sortir ou apparaître les restes antiques jusque-là bien protégés, et depuis 1950 environ, avec les engins actuels, tout est remué bien davantage encore. Si les objets en pierre survivent un peu mieux, les tessons de poterie néolithiques ou protohistoriques ne résistent pas à un cycle de gel, les poteries ou les briques antiques elles-mêmes finissent par être fragmentées aussi.

De multiples observations, les sondages et les fouilles montrent qu'il ne reste, sur tous nos sols où la couche arable n'est guère plus épaisse que 0,30 m, plus rien des niveaux archéologiques en place. Les travaux agricoles font découvrir des sites aux prospecteurs qui arrivent au bon moment, mais c'est la première et la dernière chance de les étudier d'une manière qui n'est même plus tout à fait adéquate. L'expérience des prospections de ces dernières décennies et celle des découvertes fortuites montre qu'il y a en moyenne dans nos régions au moins une demi-douzaine de sites d'habitats invisibles en surface par kilomètre carré, dont on ne localise que quelques-uns quand il est déjà trop tard, les causes de leur découverte étant celles de leur ruine. Évidemment, pour les sites où il y a des structures creusées dans le sous-sol, fossés, fosses, silos, trous de poteaux, souterrains, etc., les possibilités sont bien meilleures. Mais ce n'est pas le cas général.

Recherches de synthèse et d'analyse

La première thèse à avoir été soutenue, *magna cum laude*, devant l'université de Rennes I (U.F.R. « Structure et propriétés de la matière ») dans le cadre du nouveau doctorat « Archéologie et Archéométrie » a été celle de Mlle Marie-Yvane Daire sur le sujet « Les céramiques armoricaines à la fin de l'âge du fer ». Je présidais le 30 juin 1987 un jury de sept membres, et l'obligatoire invité étranger a été notre collègue le professeur Barry Cunliffe, qui occupe la chaire d'archéologie européenne à l'université d'Oxford, dont il dirige l'Institut d'archéologie. Ses travaux sur la céramique britannique de l'âge du fer, sur plusieurs sites dont celui de Hengistbury Head où beaucoup de céramique armoricaine a été importée, et sur le trafic transmanche en général, le rendaient particulièrement intéressé par ce travail.

En même temps, nos travaux de pétro-archéologie sur les céramiques néolithiques, protohistoriques et médiévales, poursuivies avec la collaboration de H. Morzadec, ont encore beaucoup avancé depuis la mise au point du Bulletin de 1986. Nous avons pu obtenir des échantillons des poteries du camp d'Artus provenant des fouilles de Sir Mortimer Wheeler en 1938. A noter qu'il n'avait guère conservé que les tessons avec des formes.

Fouilles, urgences, prospections, glanes et découvertes diverses

Cette rubrique rapide renvoie à la chronique bisannuelle de M. C.-T. Le Roux, dans *Gallia Préhistoire*, pour les détails et les illustrations.

A la pointe du *Toulinguet* en *Camaret-sur-Mer*, M. B. Hallegouët a poursuivi l'étude de l'atelier de taille à industrie très fruste, sans aucun biface caractérisé, qui est examinée par M. J.-L. Monnier. La couche archéologique principale se situe dans le complexe du dernier interglaciaire, vers 125 000 - 120 000 ans B.P.

M. O. Kayser a continué sa fouille de l'amas coquillier de *La Torche* en *Plomeur*. Dans la zone où il travaille, l'industrie est abondante et se distingue de celle, classique, de Téviec, mais présente de fortes analogies avec celle de Kerhillio à Erdevén. L'aire ovalaire de blocs rubéfiés comporte à une extrémité un foyer à plat qui pose le problème d'un éventuel sol de cabane et donc d'une relative sédentarisation. Des dates radiocarbone, plus hautes que celles que nous avons obtenues jadis, se situent à 7280 ± 80 , 6590 ± 110 et 6370 ± 70 B.P. comme valeurs conventionnelles, ce qui peut correspondre à un intervalle entre — 6600 et — 5100 avant notre ère après calibration. On s'approche donc d'un Néolithique ancien encore à trouver dans notre région, mais percevable à l'est du Massif armoricain, avec un genre de vie en cours de transition.

A *Kerbizien* au *Huelgoat*, M. J.-Y. Moullec a sondé l'abri sous chaos rocheux, contenant encore au fond un reste du remplissage mésolithique en place.

Nous avons reconnu, il y a quelque trente ans, que le petit gisement de métahornblendite de *Kerlévot* en *Pleuven* était la source de la matière première de toute une fabrication de haches de combat diffusées fort loin et aussi de quelques haches polies plus banales. A l'occasion de la déviation du C.D. 34, M. Michel Le Goffic a rencontré quelques éclats et une ébauche.

Signalons seulement au passage que M. Michel Le Goffic a entrepris la fouille et la restauration de la célèbre allée couverte de *Pors-Poulhan* en *Plouhinec*, sinistrée pendant la dernière guerre, et célèbre par les gravures romantiques.

Au *Ruguellou* en *Saint-Sauveur*, M. J. Briard a fouillé en sauvetage un des deux tumulus repérés par M. M. Le Goffic. Au centre, un massif de pierres devait emballer un caisson en bois, bouleversé par une exploration ancienne. Il y avait les restes d'un vase à au moins deux anses, fait d'une argile à spicules d'éponge, dont les gisements les plus proches se trouvent dans la vallée de l'Elorn.

Des tombes en coffre, également de l'âge du bronze, ont fait l'objet de sauvetages par M. M. Le Goffic à *Kervennec* en *Plouhinec* (en granite, à fond recouvert d'une couche de sable marin), et à *Mescouez* au *Tréhou* (en dalles de schiste, dont l'une montre des cupules et autres éléments de décoration), cette dernière ayant subi une violation gallo-romaine. A *Commana*, M. M. Le Goffic a repéré six tumulus à *Penn-ar-Quinquis*, un à *Pouloufrieu* et un dernier à *Kroas-ar-Vougo*.

Les restes de Kerboulén en Plomeur

Il faut décidément revenir sans arrêt aux reliques cachées sous les dunes de la baie d'Audierne. Il fut signalé brièvement par P. du Chatellier (2) un «tumulus, recouvrant un dolmen à galerie, à l'est entre La Torche et le tumulus de Croas-ar-Gloanec, à Kerboulon. Fouillé à une époque inconnue, son exploration en fut reprise par mon père, mais sans résultat». Il faut lire *Kerboulén*; cette localisation est imprécise; d'ailleurs cet auteur situait le tumulus de Croas-ar-Gloanec en Plomeur, alors qu'il est en Penmarc'h (ce dernier site avait été exploré en 1867 par A. du Chatellier, qui y trouva des squelettes dans des coffres en pierre; son fils y trouva depuis une hache polie, tandis qu'en 1920 les pionniers du Groupe finistérien d'études préhistoriques y découvrirent des poids de filet, des silex et des galets utilisés; moi-même ai jeté en 1939 un coup d'œil dans ce «tumulus de la grande dune» comme il était désormais désigné).

Le tumulus de Kerboulén est nettement discernable sur la carte des ingénieurs-géographes au 1/14400, vers 1780; plus exactement, on y voit trois buttes alignées ouest-est se détachant au-dessus de formes dunaires estompées. Or, à la suite de la fermeture de la carrière à sable dunaire de Kerharo, où il avait été découvert en 1978 un menhir (dont à vrai dire nous connaissions depuis longtemps le sommet qui dépassait) et des blocs subalternes, et de la fermeture de

(2) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1889, p. 177; 1907, p. 318.

la carrière ouverte entre Kerharo et Rosantrémen, la commune de Plomeur a ouvert en 1985 une nouvelle extraction à l'ouest du lieu-dit habité Kerboulén. Après l'enlèvement du sable, cette carrière est peu à peu comblée par les déchets de l'usine de traitement des ordures de Lezinadou. Le haut-fond rocheux qui semble avoir supporté le tumulus contenant un dolmen à couloir a été ouvert en son centre jadis pour une petite carrière de granite, et à côté gisent trois dalles de couverture déplacées ; récemment cette carrière de granite a été vidée et sert de dépôt pour des déchets de lisier, à la grande protestation des habitants à une lieue à la ronde.

Une première visite de la carrière de sable, en 1985, nous avait montré, comme partout sous ces dunes, que le vieux sol, formé des restes d'une plus ancienne dune pédogénisée, contenait des déchets de taille de silex, des débris de poterie à allure protohistorique, des pierres brûlées dont un fragment de molette à écraser le grain. Mais nous avons aussi remarqué avec M. P. Berrou deux lignes de pierres plantées, séparées d'environ 20 m, orientées sensiblement N.-O. - S.-E. Ce vieux sol dunaire n'était pas très épais en général, 0,10 m à 0,20 m en moyenne, et passait insensiblement au véritable vieux sol prédunaire, à la surface du granite disloqué et arénisé, ce dernier ayant une épaisseur semblable. Quant à la dune blanche, épaisse de 1 à 2 m en moyenne, sous la pédogénèse moderne consécutive à sa fixation, les coupes permettent de lire ici et là des entrecroisements classiques, et très localement des empilements de petits sols intermédiaires, au hasard des remaniements, comme il est habituel dans ces formations.

Dans l'ensemble, les données obtenues pour la baie d'Audierne indiquent que la dune supérieure non pédogénisée et blanche est médiévale et postmédiévale, mais il existe des lambeaux de dune ancienne, au hasard des pièges et des situations locales, qui sont restés blancs (ou très peu pédogénisés), et ces lambeaux peuvent parfois remonter au Néolithique (sinon au Mésolithique final), à l'âge du bronze et plus souvent à l'âge du fer (ce dernier cas est celui de la nécropole de Roz-an-Trémen, située à environ 3/4 de km au nord de Kerboulén, si du moins les descriptions des fouilleurs sont fiables).

En 1986 et 1987, la carrière de sable de Kerboulén a connu une évolution rapide. Ses extrémités occidentales ont été largement remblayées par les déchets d'ordures. Par contre, son front de taille oriental s'est déplacé pour encercler presque totalement le haut-fond rocheux contenant la carrière ancienne à granite. Ces avances ont provoqué des découvertes archéologiques, dans des zones où il y a légère surélévation du socle rocheux et du vieux sol, de quelques décimètres.

A environ 20 m de cette carrière à lisier, il fut d'abord découvert un système de dalles verticales, en deux files subparallèles de trois à quatre blocs chacune, distantes de 2 m en moyenne, avec entre elles deux autres chicots cassés. Par-dessus ces derniers repose actuellement un fragment de table, et quelques autres grosses dalles déracinées ont été stockées par les conducteurs d'engins, avec des débris divers, à proximité de l'ensemble, sans qu'on puisse dire si toutes viennent de là. Il est difficile de déterminer à quel genre de structure mégalithique dégradée on a affaire. Certains des orthostates ont été quelque peu déchaussés par le choc des engins.

A presque 30 m vers le nord de cette structure, il en avait été découvert ensuite une autre, comprenant deux piliers verticaux espacés d'un peu plus d'un mètre, sur lesquels repose une table basculée vers l'est; la structure était donc également orientée W.-N.-W - E.-S.-E. Une autre dalle avait été stockée un peu au sud-ouest de ce trilithe. Immédiatement au nord-est se trouve un petit coffre délimité par quatre pierres sur champ; plus à l'ouest, tout autour de l'ensemble, il dépasse de même du vieux sol sableux de nombreuses petites dalles sur chant, parfois associées en équerre, qui pourraient indiquer les restes de tout un ensemble de coffres. Mais dans la dune ancienne enchassant les pierres du petit coffre à quatre dalles, il subsistait quelques minuscules tessons de poterie sigillée avec un décor à la molette typique des fabrications importées de l'Argonne au Bas-Empire. Nous avons là une indication chronologique intéressante: ces monuments étaient donc dégagés de leurs tumulus éventuels ou de leur couverture, ils étaient apparents et avaient déjà été dégradés dès l'époque gallo-romaine, sinon dès l'âge du fer, ce qui est confirmé par d'autres indices stratigraphiques dans toute la région. La mise en place de la dune blanche leur a même ensuite fait subir un peu d'érosion éolienne, décelable sur l'état de surface des dalles.

Enfin, à une quinzaine de mètres à l'est de ce deuxième ensemble, une grande dalle à plat, longue de 4,40 m, se présentait plutôt comme un menhir couché que comme la dalle de couverture d'un grand coffre. Elle reposait sur des pierrailles contenues dans le vieux sol sableux, et comme beaucoup des dalles que nous venons de signaler, présente quelques traces d'exposition au feu. Son orientation était N.-O. - S.-E., son épaisseur maximale de l'ordre de 0,75 m, sa largeur maximale 1,20 m. Malheureusement cette pierre a été déplacée par un conducteur d'engins jusqu'aux abords de la carrière à lisier au début de septembre 1987. Heureusement qu'avec l'aide de M. P. Berrou, nous avons pu faire des croquis de situation et un relevé photographique de tous ces ensembles le mois précédent.

Il est bien entendu possible qu'ailleurs, notamment plus à l'est, dans les parties non encore atteintes par la carrière de sable, se trouvent d'autres structures, et notamment autour du haut-fond rocheux où trône la carrière remplie de lisier. La différence de niveau entre le vieux sol sur ce haut-fond et celui où se trouvent ces diverses structures peut-être satellites est de l'ordre du mètre. Du fait de leur dégagement précoce et de leur fréquentation par les exploitants agricoles de l'âge du fer et de l'époque gallo-romaine, les chances d'y trouver, au-delà de déchets de silex ubiquistes, des éléments précis de datation sont assez maigres.

L'établissement gaulois de Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec

Sur un replat culminant vers 46 m, dominant la rive méridionale de l'estuaire du Goyen, un peu en amont de son coude (qui lui se situe vis-à-vis de l'éperon barré du Suguenso, à l'extrémité d'un pseudopode d'Esquibien), H. Le Carguet découvrit et fouilla en 1889 un double établissement de l'âge du fer et de l'époque gallo-romaine, dont il fit une publication relativement documentée

pour l'époque, quoique pleine d'imprécisions pour notre gré (3). Bien entendu, l'expression grandiose de «camp romain» ne correspond qu'à une modeste exploitation rurale; de même, le texte et les plans haussent la «station gauloise» au rang de «camp gaulois». En 1938, le site fut visité par R. E. M. Wheeler (4) qui ne vit que la partie rectangulaire et gallo-romaine du site qui ne correspondait de toute façon en rien au genre de *hill-fort* qu'il prospectait.

C'est un site que nous avons visité à de nombreuses reprises depuis 1945, toujours couvert de landes incultes, sous lesquelles on discernait quelques-uns des mouvements de terrain ou des structures figurés sur les plans très approximatifs de H. Le Carguet. Dès 1969, en instruisant la protection du camp du Suguensou (arrêté du 27 mai 1970) menacé par un projet de modification du tracé de la R.N. 165 le long du Goyen — projet touristique mais ayant déjà des relents nucléaires —, nous en avons écarté le délabrement, faute de pouvoir le protéger lui-même du fait de certaines incuries. Au début de l'année 1986, un projet insensé de piste de moto-cross fut arrêté en cours de route, mais malheureusement après qu'il eut largement dégradé le site. D'une part, toutes les structures satellites situées sur les pentes vers le Goyen ont été quasi totalement détruites et le terrain bouleversé jusqu'en profondeur par places dans le sous-sol, de l'autre le bord nord de l'établissement gallo-romain et le tiers nord de l'établissement gaulois ont été rasés par le bulldozer.

Il nous a été demandé d'assurer une fouille de sauvetage urgent en 1986 et en 1987 dont les deux campagnes ont eu lieu respectivement en septembre pour la première, puis en juillet pour la seconde. Nous devons remercier le propriétaire de la parcelle contenant l'établissement de l'âge du fer (ZA 98 du cadastre remembré, 1980), M. H. Donnart, pour son amabilité. En 1986, nos principaux collaborateurs comprenaient M. Le Goffic, G. Querré, M.-Y. Daire, H. Morzadec, J. Peuziat, D. Bardon, G. Bernier entre autres; en 1987, M.-Y. Daire, H. Morzadec, J. Peuziat, D. Bardon, G. Bernier, Y. Onnée, F. Quérat, P. Berrou et quelques autres. Des études palynologiques ont été assurées par D. Marguerie.

Ce site a été progressivement déstabilisé par les agents normaux de dégradation, puis les fouilles anciennes et enfin les travaux récents, les changements de types de landes qui y ont poussé, les broussailles variées dont les racines pénètrent profondément, enfin les fougères qui donnent une terre voisine de la terre de bruyère, très sèche et acide, qui attaque profondément les tessons de poterie par exemple.

Un plan hypsométrique levé par M. M. Le Goffic avant l'ouverture du chantier avait placé un point origine à peu près au milieu de ce qui restait du «camp gaulois». Situer ce point sur le plan de H. Le Carguet (approximativement à 1/666 soit 1,5 mm pour 1 m tel qu'il a été publié) n'est possible qu'à plusieurs mètres près (pour les lecteurs du mémoire de 1890, il serait à 1,5 mm à l'est de la base du «1» de *Gaulois*). On a adopté comme ligne de référence

(3) H. LE CARGUET, *Découverte et exploration d'une station gauloise et d'un camp romain sur la rive gauche du Goayen, rivière d'Audierne (Finistère)*, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. 28, 1890, p. 33-52, 4 pl. h.-t.

(4) Manuscrit du *Notebook* de la *Brittany Expedition*, vol. I, p. 55.

nord-sud un axe parallèle au muret nord-sud formant la limite occidentale de l'établissement gallo-romain, et comme axe de référence ouest-est la perpendiculaire à ce muret.

Un premier chantier (A), vite expédié car négatif, a consisté à vérifier sur la partie décapée par la piste s'il y avait un fossé extérieur au nord de l'établissement gaulois, dont la forme idéalisée par le plan de H. Le Carguet consistait en un demi-cercle outrepassé (presque 2/3 de cercle) dont la corde était constituée par le muret limitant l'établissement gallo-romain. Un deuxième chantier (B) consiste en un décapage, actuellement sur 10 m du nord au sud et 5 m d'est en ouest, par devant la partie médiane de ce muret de clôture gallo-romain, relié au centre par un décapage large de 2 m. Le muret gallo-romain, assez irrégulièrement appareillé, large d'environ 1,20 m au moins, n'est conservé que sur 0,80 m de hauteur au plus. Devant sa face ouest se trouve une accumulation de terre et de tessons de poterie gallo-romaine commune, comme si les habitants de l'établissement jetaient leurs déchets assez négligemment par-dessus la clôture. Les 9/10 sont de la poterie grossière à dégraissant quartzo-micacé; l'impression générale est celle d'un matériel des I^{er} et II^e siècles A.D. A environ 1,50 m par devant le front de ce muret, se trouvent les restes irrégulièrement conservés d'un petit talus de pierrailles, sous lesquelles il y a également de la poterie gallo-romaine. La constatation la plus intéressante est que le vieux sol sous le muret, sous le talus et tout autour contient des restes, et notamment des tessons de poterie, de l'âge du fer. La superposition des deux occupations est stratigraphiquement très nette. De plus, ce vieux sol inclut des petits massifs de pierres organisées, qui passent sous le muret gallo-romain; l'une de ces structures montre une forme rectangulaire, pour autant qu'on la voit, l'autre est plus irrégulière. Par devant, dans l'espace dégagé devant le muret, on a aussi observé un ensemble de petites pierres dont certaines plantées, donnant l'impression d'un petit « coffre » funéraire, sinon d'une structure culinaire, longue de 0,80 m et large de 0,30 m au maximum.

La tranchée de raccordement au centre de l'établissement gaulois a montré que la densité des tessons de poterie gallo-romaine diminuait très vite au fur et à mesure que l'on s'éloigne du muret gallo-romain, tandis que dans le vieux sol sous-jacent la poterie de l'âge du fer, tout en connaissant des nids plus denses, se trouve à peu près régulièrement répartie. De fait, très peu d'objets d'époque gallo-romaine sont venus parasiter la surface des structures de l'âge du fer.

La principale zone explorée (C) sur environ 175 m², concerne ce qui subsiste du quart nord-ouest de l'établissement de l'âge du fer. Celui-ci était entouré d'un bas talus en pierrailles et en terre, paré sur son côté interne par une façade murillée plus soignée. A l'intérieur de cet espace clos on a rencontré jusqu'ici trois types de structures différentes.

D'abord, sur une douzaine de mètres de long au moins, un muret pas trop mal conservé, large d'un mètre en moyenne, encore haut par places de 0,80 m, arqué, allant du centre vers le nord-ouest. Ce pourrait être un fragment du muret de clôture d'un enclos plus petit qui, s'il avait été circulaire, aurait pu avoir un diamètre proche de 30 m. Mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'un reste d'une subdivision de l'enclos principal.

Un peu partout ailleurs on a trouvé les ultimes restes des bases de murets démolis, en apparence plus ou moins anarchiquement disposés. Il semblerait qu'on ait très fréquemment abattu des constructions pour en reconstruire d'autres, sur des emplacements différents. C'est ce qu'on observe sur les sites où il n'y a pas de murets, mais des ensembles des trous de poteaux de charpente : les maisons ne durent pas très longtemps, et on les reconstruit et on les défait sans cesse sur des points un peu différents. Cependant, dans notre décapage, il subsistait la moitié nord d'une construction, dont l'intérieur avait été sommairement exploré par H. Le Carguet, et dont la paroi sud est mal conservée de ce fait. Mais ici encore il y a eu des modifications en cours d'utilisation. Dans son premier état le muret entourait une pièce, aux angles arrondis, longue d'est en ouest d'environ 6 m intérieurement ; puis on l'a rétrécie pour la diminuer à environ 4,40 m, par un blocage et un nouveau parement interne, qui a diminué également la largeur. L'accès, par l'extrémité ouest, se faisait alors par un étroit boyau long d'environ 2,80 m et pas plus large que 0,70 m en moyenne, qui a d'ailleurs aussi servi de « cheminée », si on en juge par les restes de feu sur son plancher ; ce boyau aboutissait au talus de clôture. Enfin, une encoignure entre le parement interne du talus de clôture et la face externe du muret principal de cette construction a été comblée par quatre petits murets disposés en écailles, en degrés successifs.

Une troisième structure découverte a été celle d'un souterrain. Il n'y a pas d'habitat armoricain de l'âge du fer qui se respecte qui n'ait pas son souterrain associé... Mais dans le cas présent la situation est d'un intérêt particulier. En effet le souterrain comprend deux petites salles communiquant par une chatière, mais si le plafond de la chatière a tenu, par contre ceux des chambres, trop proches de la surface et taillés dans du granite très fissuré et altéré, se sont effondrés sans doute relativement peu de temps après le creusement des chambres ; une autre explication serait que les chambres aient été taillées à ciel ouvert. En tout cas, elles ont été comblées de matériaux en désordre, avec quelques débris d'objets mobiliers dispersés (tessons de poterie, charbons, etc.), et ensuite on a construit des murets par dessus pour des constructions de surface ; mais comme les remplissages se sont tassés, ces murets se sont infléchis vers le bas de manière sensible. C'est ainsi que la chambre sud a été recouverte par le grand muret arqué dont il a été question plus haut, ce qui est évidemment une indication chronologique intéressante sur la séquence des aménagements du site. Et l'extrémité septentrionale de la chambre nord a supporté des files de pierres d'au moins deux parements de murets de constructions différentes et successives. Vraisemblablement, le bout de cette chambre nord aboutit à un puits d'accès, qui a été comblé également, et où l'on observe en particulier une longue dalle sur chant, mais que nous n'avons pas encore dégagée. L'utilisation de ce souterrain, qui a sans doute été peu utilisé avant sa ruine et son comblement, est marquée au fond par quelques rares tessons et charbons.

Dans les zones demeurées libres, c'est-à-dire sans restes presque complètement arasés de murets, comme à l'intérieur de l'arc dessiné par le grand muret, et dans un petit espace carré au nord de la construction encore relativement bien conservée, le vieux sol, peu épais, au-dessus du rocher fort diaclasé et cryoturbé,

contient à l'état dispersé des tessons de poterie et des charbons. On a rencontré des petites fosses creusées dans le substratum rocheux, pouvant contenir de fortes accumulations de cendres et de charbons, on a donc souvent aménagé des feux extérieurement aux habitations. Pour l'une de ces structures de combustions, nous avons obtenu la date radiocarbone GIF 7309: 2240 ± 60 B.P., ce qui, après calibration dans un intervalle de confiance à 95 %, donne l'intervalle de temps entre — 445 et — 165 CAL.B.C., selon les normes en usage actuellement. On voit que ce résultat nous situe dans la période entre la fin de La Tène ancienne et toute La Tène moyenne, mais exclut complètement La Tène finale, ce qui confirme l'étude effectuée par M.-Y. Daire sur la céramique du site, au point de vue typologique. En revanche, des charbons trouvés en quantité sous le plus extérieur des murets en écailles, à l'extérieur de la construction décrite plus haut, ont donné la date GIF 7611: 2040 ± 60 B.P., ce qui, après calibration, donne l'intervalle entre — 185 et + 185 CAL.

Nous avons déjà dit, l'an dernier, que toute la poterie de La Tène de ce site est de la *proto-onctueuse*, donc importée de quelque distance, de « Bigoudénie » septentrionale, ce qui contraste avec la poterie gallo-romaine du site qui semble plus autochtone.

Parmi les objets divers découverts, il faut signaler un demi-bracelet en bronze, un tiers d'anneau en bronze, deux fusaïoles taillées dans des tessons, et trois fragments de stèles armoricaines miniature, de section cylindro-conique, dont deux se raboutent, quoique découverts à 7 m de distance. La présence de ces fragments de stèles brisées et dispersées pose tout le problème des stèles domestiques et non nécessairement funéraires. De nombreux débris d'argile cuite ayant constitué des enduits de clayonnages qui ont brûlé sont les restes des parties supérieures des constructions. Un certain nombre de fragments de meules dormantes et de molettes ont été découverts, comme sur tout site d'habitat. Il faut signaler une abondance exceptionnelle de broyeurs-percuteurs subsphériques en quartz de filon, d'un poids moyen de 600 à 700 g; nous n'en avons jamais vu une telle fréquence sur aucun site, et la variété de leurs utilisations possibles se pose. A part les usuels galets portant des marques d'utilisation diverse, on doit signaler aussi la grande fréquence de petits galets, d'un poids moyen de 40 g, ayant dû servir de pierres de fronde.

L'établissement gaulois de Kersigneau Saint-Jean reste donc bien intéressant. Les structures de constructions, quoique très démolies, qu'il révèle étaient à base de murets de pierres sèches. De même que les murets de pierres sèches de délimitation des parcelles sont un faciès des zones littorales et pierreuses par opposition aux talus en terre, on perçoit ici le reflet d'une tendance que l'on retrouve en bien d'autres habitats littoraux ou insulaires de l'âge du fer. Il vaut mieux donner des interprétations prudentes et révisables, même si elles sont fausses, que pas d'interprétation du tout, pour donner une idée. La comparaison, toutes choses égales d'ailleurs (maisons subrectangulaires au lieu de circulaires, etc.), avec les *courtyard houses* construites à l'intérieur d'un *round*, qu'on connaît dans le sud-ouest des îles Britanniques et notamment au Cornwall, est plus que tentante.

Occupé principalement à La Tène moyenne, sans guère d'indices de La Tène finale, le site montre donc au moins une lacune relative avant l'installation sur une partie de sa surface de l'établissement gallo-romain. Nous avions pensé, à voir le site autrefois, qu'il aurait pu aussi plus tard attirer des occupants au haut Moyen Âge, mais il n'y a eu aucune trace de ceux-là, et même quasiment pas de tessons de poterie médiévale dispersés.

Questions d'anthropologie et d'ethnogenèse

Alors que les données régionales concernant l'anthropologie biologique des populations anciennes et modernes des îles Britanniques sont maigrement accessibles, il convient de saluer la parution d'un ouvrage collectif groupant une vingtaine d'articles de mise au point sur le pays de Galles (5). Le montagneux pays de Galles se prête à l'isolement relatif de petites populations, sauf bien entendu le secteur minier et industriel du Sud-Est qui fut tôt « envahi » de gens de partout, et le *Little England* du Pembrokeshire qui reçut notamment une implantation de Flamands. On a eu évidemment tendance à considérer certaines de ces populations isolées comme des reliques de très anciens habitants, les uns du Paléolithique supérieur, les autres de l'époque des mégalithes, etc. C'était un peu aventureux. Aux séries de données anthropométriques rassemblées jadis notamment par le professeur H.J. Fleure et ses collaborateurs du Département de géographie et d'anthropologie de l'University College d'Aberystwyth, et les données sérologiques du Dr. I. Morgan Watkin, réactualisées et retraitées, sont venues s'ajouter des études d'autres marqueurs génétiques. Cependant, on ne trouve dans ce recueil aucune donnée concernant les variations régionales des groupes HLA, information qui manque cruellement aussi pour le sud-ouest de l'Angleterre (Cornwall, Devon, Somerset, Avon et Dorset) avec lequel les habitants de notre Bretagne continentale ont encore plus d'affinités (du moins pour sa composante pré-anglo-saxonne et prénormande). C'est ce qui rend difficiles les comparaisons avec la récente enquête de l'INSERM sur les provinces françaises (6).

Dans le domaine de l'analyse purement démographique des migrations, on notera la grande isolation et l'endogamie des habitants des îles Scilly (7). Les coordonnateurs de ce dernier ouvrage rappellent les indications selon lesquelles

(5) Sous la direction de P.S. HARPER et de E. SUNDERLAND, *Genetic and Population studies in Wales*, Cardiff, University of Wales Press, 1986, VIII - 434 p.

(6) E. OHAYON et A. CAMBON-THOMSEN, rédacteurs, *Génétique des populations humaines : apport des marqueurs génétiques, HLA en particulier, à l'étude de la diversité interrégionale*, colloque INSERM, vol. 142, 1946, 398 p. — A paraître, *Les marqueurs génétiques dans les provinces françaises*. — Voir aussi, Dr P. YOUINOU : *Mise en évidence de l'effet Wahlund dans un isolat régional*, Université de Paris VI, 1984, 256 p. (Thèse de biologie humaine), et nombreux articles du même auteur sur les Bigoudens.

(7) P.D. RASPE, dans le recueil édité par C.G.N. MASCIE-TAYLOR et G.W. LASKER, *Biological Aspects of Human Migration*, Cambridge University Press, 1988, VIII - 264 p.

il suffit de neuf générations, soit 250 ans, après une migration, pour homogénéiser les taux des groupes sanguins ABO entre les familles arrivantes et locales (par ex. entre le pays de Galles et la partie voisine de l'Angleterre), et de 500 ans quand il y a des différences majeures (Écosse et Angleterre) pour obtenir une homogénéité géographique à 99 %. On retrouve là un aspect concret des phénomènes de « fusion progressive » jadis allégués pour l'assimilation des peuples migrants du haut Moyen Âge.

En tout cas, ces phénomènes mis en relief par l'étude de marqueurs génétiques incontestables doivent nous inspirer méfiance pour les supputations construites à partir des simples données morphologiques, où les déterminations polyfactorielles impossibles à détailler sont largement brouillées par les incidences mésologiques, concernant l'ethnogenèse des populations préhistoriques et antiques (8).

Notre collègue de l'université de Cambridge, le professeur Colin Renfrew, dans un livre lumineux, *Archaeology and Language: The Puzzle of Indo-European Origins* (9), rappelle l'absence de tout lien nécessaire entre les langues, les cultures, les mythes et les croyances, les ethnies et les nations, et l'archéologie matérielle. Tout cela se transmet par l'éducation, la propagande, l'imitation, la persuasion, s'apprend et s'emprunte. On a si vite fait de transformer un type nouveau de poterie en « culture », puis en « peuple », voire en caractéristique de locuteurs d'une « protolanguage », alors qu'il s'agissait d'un banal phénomène de « mode » ou de statut social. Ces choses sont vraies jusque dans nos finistères.

Cependant, pour ce qui est de la diffusion des langues indo-européennes et de leur différenciation, avec une perpétuelle interaction, cet auteur, tout en admettant d'autres possibilités plus proches des vues classiques, favorise nettement l'idée qu'elle est fort précoce et s'est faite en même temps que la diffusion des premières techniques agricoles, phénomène majeur de la préhistoire. C'est une prise de position qui me réjouit, d'autant plus qu'elle rejoint des idées que je m'étais faites depuis longtemps (et que j'avais timidement abordées dans la *Préhistoire de la Bretagne*, publiée en 1979 [10]). Qu'on ne vienne cependant pas nous dire que cela rejoint les idées des vieux auteurs qui remontaient les « antiquités celtiques » (etc.) jusqu'aux temps néolithiques et aux monuments mégalithiques. Il s'agit de tout autre chose.

En amenant déjà des locuteurs de parlers de type indo-européen jusque sur les rivages atlantiques vers 6500 ou 6000 ans avant nous, on déplace sans doute aussi le problème de la cristallisation du groupe des langues de type celtique. Au lieu de faire du noyau centre-européen du sud de l'Allemagne actuelle, de la Suisse septentrionale, de la Franche-Comté et de la Bourgogne actuelle à la fois

(8) Dans ce genre d'exercice risqué, voir le récent ouvrage publié sous la coordination de W. BERNHARD et A. KANDLER-PALSSON, *Ethnogenese europäischer Völker, aus der Sicht der Anthropologie und Vor- und Frühgeschichte*, Stuttgart, G. Fischer Verlag, 1986, X - 389 p. On a beau y utiliser des outils statistiques modernes, tels que l'analyse multivariée et les dendrogrammes, à partir de données ostéométriques, ce n'est pas toujours convaincant.

(9) London, Jonathan Cape, 1987, XIV - 346 p.

(10) Rennes, Ouest-France, 1979, p. 337-339, paragraphe « Questions linguistiques ».

le centre de cristallisation d'une civilisation artistique et matérielle riche à l'âge du fer, et le centre de la diffusion des « Celtes », de leurs langues et de leurs cultures, on doit tout naturellement dissocier des phénomènes de types différents. Comme me le disait une fois le Dr. Anne Ross, les « Celtes » étaient les premiers Européens (sous-entendu ceux des régions au nord et à l'ouest des Alpes), mais ils se seraient différenciés graduellement avec des interactions mutuelles continues il y aurait bien plus longtemps que l'on ne l'enseigne dans les manuels actuels.

Ce sont là des suggestions pleines d'intérêt pour la compréhension de nos diverses évolutions des cultures matérielles archéologiques des temps préhistoriques et protohistoriques, et c'est pourquoi nous avons un peu attiré l'attention dessus.

J. MORNAND*

Objets inédits de l'âge du bronze à Dinéault

Dépôt de Ty Bianet

Au cours de nos enquêtes sur la commune de Dinéault (Finistère) nous avons eu connaissance de restes certes très maigres (une hache et un fragment de lingot) mais incontestables d'un dépôt de l'âge du bronze.

Une *hache à ailerons subterminaux à anneau latéral* (fig. 1) : l'aileron droit arrière est cassé de la même façon que l'aileron droit avant, la cassure ayant été probablement provoquée par une torsion oblique de l'instrument. Le plan de joint de moulage est presque invisible par suite d'un ébarbage soigné. La surface présente dans l'ensemble une belle patine, stable, vert sombre, parsemée de petites taches d'altération verte (Malachite). Ce type de hache peut être rapporté au Bronze final.

D'après Briard (1), près de quarante dépôts de cette époque ont livré des haches à ailerons subterminaux et anneau latéral associés à des éléments d'épées en langue de carpe. Ce type est issu des civilisations d'Europe centrale avec fabrication sur place attestée par la présence de moules. La longueur (127 mm) s'insère dans les dimensions habituelles comprises entre 120 et 140 mm. Le tranchant est peu évasé et les ailerons subterminaux s'amorcent à 2 cm environ du sommet.

Un fragment de *lingot plano-convexe* (fig. 2) est caractérisé de la façon suivante : bordure bosselée, oxydée ; face inférieure à peine bombée ; face supérieure fortement bombée ; surfaces parsemées de petits trous et de soufflures souvent garnies de scorifications vitreuses provoquées par les gaz lors de la fusion. La teinte rouge du métal indique un cuivre presque pur alors que celle de la hache associée de couleur jaune pâle est l'indice d'un bronze à forte teneur en étain.

(*) Société d'études scientifiques de l'Anjou.

(1) J. BRIARD, *Les dépôts bretons...*, p. 211.

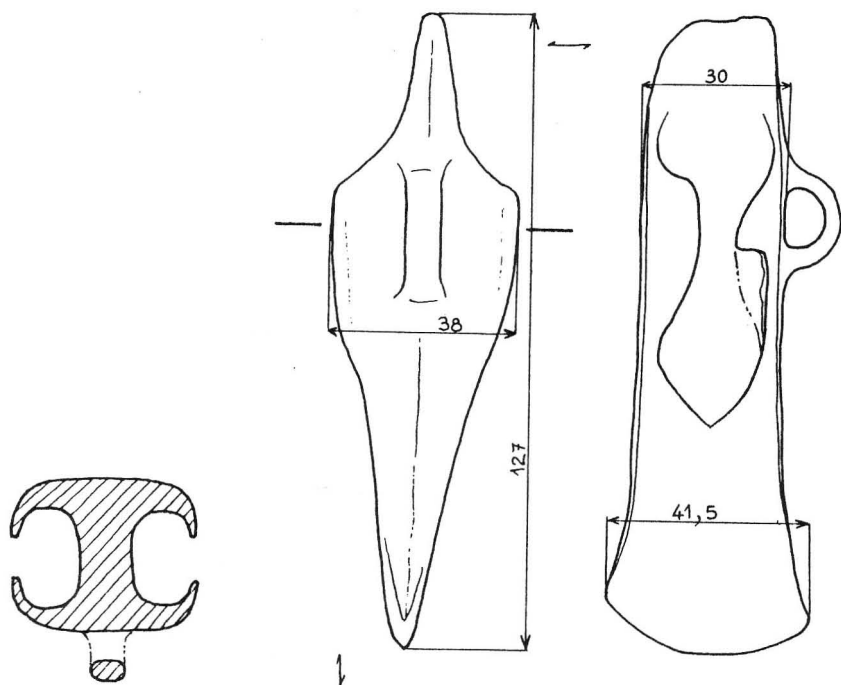


Fig. 1. — Dinéault, *Ty Bianet*, hache à ailerons subterminaux.
127 × 38 × 41,5 mm. Masse : 335 g.

Quelques analyses faites sur des culots en forme de calotte sphérique ont montré qu'il s'agissait de cuivre pur et constituait le stock du fondeur (pourcentage de cuivre compris entre 98 et 99 %).

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, ces deux objets faisaient partie d'un petit dépôt découvert vers 1920 en défrichant un talus et en faisant sauter les rochers dans une parcelle dite Velleg Vehan près de Ty Bianet. Les ouvriers, à l'époque, croyant avoir à faire à des objets en or, se sont partagés le « trésor » (cinq ou six parts ?). Tous décédés actuellement, nous n'avons pu retrouver d'autres indices concernant cette trouvaille. La composition initiale nous restera toujours incertaine. Cependant ce maigre dépôt devait contenir au moins cinq ou six haches et un lingot plano-convexe. Sa connaissance n'apporte rien de nouveau sur ce qui est connu des dépôts du Bronze final III. Son intérêt est sa situation sur la commune de Dinéault où aucune trouvaille de cette époque, ainsi que sur les communes voisines, n'avait été signalée à ce jour.

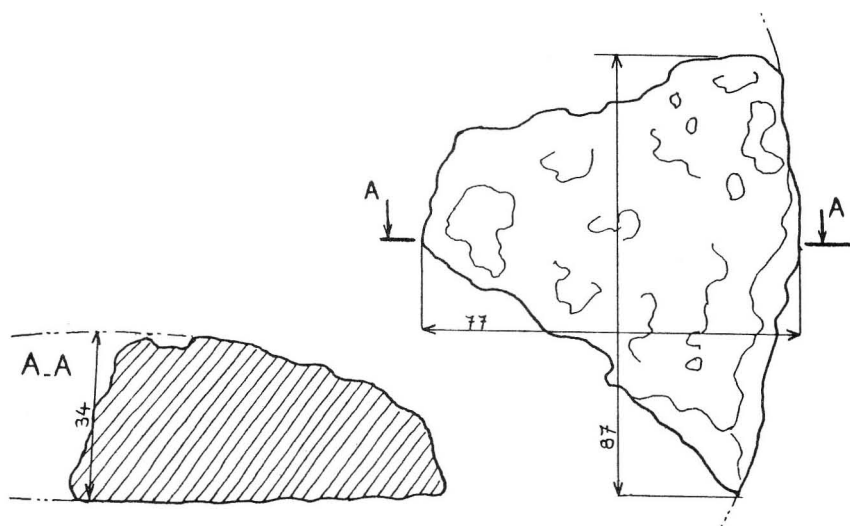


Fig. 2. — Dinéault, *Ty Bianet*, lingot de bronze (fragment).

Masse : 645 g.

En Bretagne, la majorité des dépôts contenant des lingots plano-convexes en cuivre provient des départements du Finistère et du Morbihan.

Hache à talon de Kerguilly

Une *hache à talon* surbaissé, petit module, sans anneau latéral (fig. 3); elle est sans décor sinon un faible bourrelet de 5 mm de large environ sous la butée. On observe, sur une seule face, des traces de martelage au tranchant.

Cette hache a été trouvée isolée vers 1950 dans une terre labourée dite Marbras, dépendant du village de Kerguilly. A signaler seulement la présence de scories d'anciennes forges dans le champ. Rappelons tout de même que c'est à peu de distance, auprès de ce village, que fut trouvée, en 1913, la fameuse statuette en bronze de Brigitte, déesse celtique du Menez-Hom, acquise par le Musée de Bretagne en 1972.

L'intérêt de la hache à talon décrite ci-dessus tient à sa longueur (125 mm) et à sa masse (230 g). Cet exemplaire est le plus court signalé à ce jour. Il est probable que cet instrument appartienne au Bronze moyen III. Ce modèle court a-t-il été moulé ainsi, ou est-ce le résultat d'un réaffutage après cassure ? L'examen visuel ne permet pas de trancher.

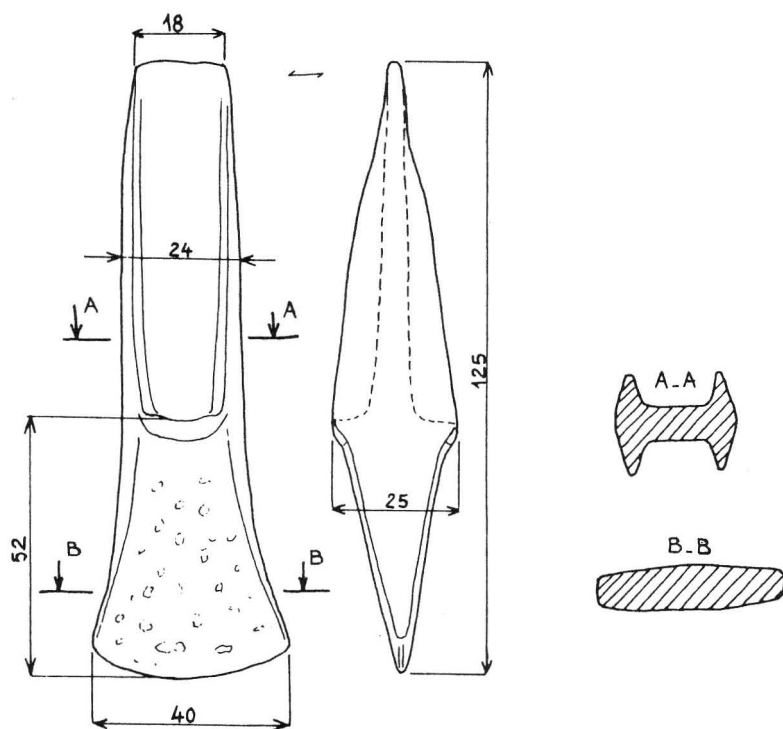


Fig. 3. — Dinéault, *Kerguilly*, hache à talon.

125 × 40 × 25 mm. Masse : 230 g.

Nos remerciements vont à Y. Blaize, C. Dennielou, M. Cornec qui, par leurs informations ou prêt des objets, nous ont permis de réaliser cette note, et à G. Cordier, à qui nous sommes redevable de ses conseils éclairés.

Orientation bibliographique

- BRIARD (J.), *Les dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.
 BRIARD (J.), VERRON (G.), *Typologie des objets de l'âge du bronze en France*, III, IV :
 Haches, herminettes, Paris, S.P.F., 1976, 211 p.
 GIOT (P.-R.), BOURHIS (J.), BRIARD (J.), *Analyses spectrographiques d'objets préhistoriques et antiques. Première série*. Rennes, Laboratoire d'anthropologie préhistorique, 1966, p. 26-43 et p. 72-78.

PATRICK GALLIOU*, JEAN-PAUL LE BIHAN**

Chronique d'archéologie antique et médiévale (années 1986 et 1987)

L'archéologie historique dans le Finistère

L'archéologie en Finistère connaît, depuis le XIX^e siècle, un sort et une évolution assez enviables. Depuis quelques années, et notamment dans le domaine de l'archéologie historique qui nous concerne plus précisément ici, les fouilles conduites avec rigueur et exploitées scientifiquement se sont multipliées, s'attachant, en particulier, à étudier, par de grands chantiers pluri-annuels, de larges aspects des civilisations anciennes : villas gallo-romaines (Saint-Frégant, La Roche-Maurice, Pont-Croix, Saint-Évarzec), villes gallo-romaines (Quimper) et, plus récemment, les habitats gaulois (Quimper, Ker-signeau), sans oublier le Moyen Âge (abbaye de Landévennec, motte féodale de Leskelen, villages désertés des monts d'Arrée).

Il nous semble qu'une nouvelle étape vient d'être franchie. En effet, la bonne volonté, le savoir-faire et l'enthousiasme, le bénévolat ne suffisent plus, face aux exigences de plus en plus grandes de la discipline archéologique : niveau de formation, évolution permanente des connaissances et des techniques de fouille, nécessité de fouiller des ensembles vastes et représentatifs de plusieurs milliers de mètres carrés demandant une disponibilité totale de la part de l'archéologue, mais aussi un péril constant et croissant avec les destructions de sites à grande échelle (grands travaux routiers, extensions péri-urbaines).

Le Finistère fait face à cette situation et s'adapte, aux différents niveaux de responsabilité, en développant de façon très substantielle la professionnalisation de l'archéologie et l'enveloppe de crédit, en améliorant le contrôle des grands travaux de l'aménagement du territoire, en mettant sur pied des programmes de fouille raisonnés.

Deux archéologues professionnels exercent désormais à plein temps. Michel Le Goffic, archéologue départemental depuis 1983, et Jean-Paul Le

* Maître de conférences. Centre de recherche bretonne et celtique (U.A. n° 374 du C.N.R.S.) de l'université de Bretagne occidentale.

** Archéologue municipal, Quimper.

Bihan, archéologue municipal de Quimper, à mi-temps depuis 1983, qui se consacre exclusivement à l'archéologie quimpéroise et finistérienne depuis septembre 1987, le conseil général finançant le nouveau demi-poste supplémentaire. Il s'agit d'une situation encore unique pour la Bretagne. L'accroissement du personnel affecté à la recherche archéologique historique à la Direction régionale des antiquités, passé de trois à neuf personnes depuis 1983, facilite également les interventions.

Grâce à une subvention annuelle du conseil général d'un montant de 230 000 francs (contre 15 000 en 1985), bon nombre d'interventions et de fouilles sont réalisées dans des conditions nettement plus satisfaisantes depuis 1986. Les soutiens de villes comme Quimper et Carhaix sont déterminants.

La vitalité des grands chantiers de fouilles, l'activité intense sur le terrain sont la conséquence logique de l'amélioration des moyens offerts aux archéologues. De l'âge du fer au Moyen Age, à Quimper, Plouhinec, Landévennec, Berrien, Brennilis, ce sont des fouilles pluriannuelles qui se poursuivent. Il faut saluer la reprise, par Patrick Galliou, des recherches dans la ville de Carhaix, ancienne capitale de la cité des Osismes. Le littoral n'est pas oublié avec, notamment, la fouille de l'habitat insulaire de l'île d'Yoch en Landunvez par Marie-Yvane Daire, ou encore celle de l'épave médiévale de l'Aber-Wrach par Michel L'Hour et une équipe de la D.R.A.S.M.

Parallèlement à ces grandes opérations, dont le but est de faire progresser assez rapidement la connaissance dans le cadre de programmes nationaux (étude des habitats gaulois, de l'urbanisme gallo-romain, des villages désertés médiévaux) et de fournir, en définitive, la matière à réflexion pour la décennie en cours, les interventions ponctuelles se multiplient dans tout le département. Moins spectaculaires, elles n'en permettent pas moins de compléter la carte archéologique, de maîtriser les destructions de vestiges, soit par une étude rapide par échantillonnage, soit par une mise en réserve lorsque cela est possible.

Ces différents types d'activités ne sont également réalisables que par une évolution générale des mentalités et des attitudes vis-à-vis de la conservation et de l'étude du patrimoine. Ni l'une ni l'autre ne peuvent se faire sans une certaine maîtrise du sol et donc une concertation et une collaboration avec les partenaires obligés que sont les élus, notamment les maires, les grandes administrations, particulièrement la Direction départementale de l'équipement, et les aménageurs privés (promoteurs, architectes, entrepreneurs de travaux publics). Des progrès considérables sont réalisés (concertation pour les P.O.S., Z.P.P.A.U.). D'une part, les archéologues se sécularisent, se familiarisant tant avec les législations, les réunions de chantiers, qu'avec les bulldozers; d'autre part, les aménageurs prennent conscience à la fois de l'intérêt de la mission des archéologues et de la possibilité d'une coexistence sans inconvénients majeurs pour leurs propres projets.

Cette évolution exige un surcroît de travail, dû autant aux ambitions nouvelles (ce n'est pas une sinécure que de s'attaquer à des fouilles d'habitats entiers) qu'au temps passé en réunions, montage de dossiers financiers, etc. Il est normal que de tels changements étonnent, parfois inquiètent ou irritent.

En tout cas, ceux qui les pratiquent savent bien que les heures ainsi passées, les contacts noués, pouvant donner l'impression de temps perdu hors des spéculations strictement intellectuelles, sont la condition nécessaire pour limiter les énormes atteintes au patrimoine archéologique, dues aux techniques modernes de l'aménagement. Nous croyons y voir la parade à la catastrophe justement annoncée dans les chroniques annuelles de ce même bulletin par le professeur P.-R. Giot. De plus, cette nouvelle forme de travail semble, si l'on s'en réfère à l'expérience finistérienne, une des solutions pour accélérer le processus de professionnalisation de l'archéologie française. Tout simplement parce que tous ces contacts suscitent une prise de conscience de la part des décideurs et parce qu'il est de plus en plus difficile pour des bénévoles d'assumer des charges aussi lourdes que la gestion d'opérations chiffrées en dizaines ou centaines de milliers de francs, incluses dans des projets d'aménagement au budget beaucoup plus lourd encore.

Enfin, un troisième aspect de l'activité archéologique connaît un essor tout particulier dans notre département : celui de l'animation et de la diffusion auprès du grand public. Les opérations sont de plusieurs types. Cela va des journées portes ouvertes (les manifestations spectaculaires du Braden sont, à cet égard, significatives) à la mise en valeur des vestiges (Landévennec est un merveilleux exemple de recherche scientifique du plus haut intérêt conjuguée avec la restauration et la présentation définitive de ces vestiges au public). Il faut y ajouter le rôle important joué par de grandes revues régionales qui ouvrent leurs colonnes directement aux chercheurs (1), laissant, à juste titre, la lourde responsabilité de transmettre directement le fruit de leurs réflexions au plus grand nombre. Autre forme de sécularisation et de démystification de l'archéologue. Il s'agit, compte tenu des nécessités de simplification et des incertitudes de la connaissance, d'un exercice difficile et périlleux... où le spécialiste est guetté de tous bords. Il faut s'y engager résolument car c'est le meilleur moyen d'éviter l'accumulation des erreurs fatalement commises lorsque se multiplient les intermédiaires. Ce n'est ni déchoir ni perdre son temps. C'est assumer pleinement la fonction sociale du chercheur. Et, n'ayons pas peur des mots, c'est la meilleure et la plus authentique des justifications pour la demande de crédits publics importants.

Les expositions d'archéologie ont fait également une entrée assez fracassante en Finistère depuis deux ans. Au point de susciter, dans le petit monde de la recherche et de la muséographie, débats et discussions, réflexion. Comme toujours, l'esprit chagrin n'est pas absent ; tout succès suscite des réactions que la connaissance de la complexité de la nature humaine nous permet de comprendre. L'Histoire nous apprend que la place reste toujours à l'événement. Les intentions, bonnes ou mauvaises, tombent dans les oubliettes avant de resurgir sous la plume des historiens. Mais c'est une grande satisfaction pour les promoteurs de tels projets lorsque ceux-ci forcent le respect des collègues réellement confrontés et habitués aux risques, aux difficultés,

(1) J.-P. LE BIHAN, Y. MÉNEZ, *L'habitat gaulois en Armorique au deuxième âge du fer*, dans *Armen*, n° 14, mars 1988. Il convient d'y ajouter les articles sur Barnenez et Gavrinis de P.-R. Giot et C.-T. Le Roux dans la même revue.

aux problèmes, scientifiques et pratiques, qu'entraînent forcément les réalisations concrètes.

Ainsi des expositions comme celles de Daoulas (1986) et Carhaix (1987) ont des moyens, des ambitions, des styles très différents. Chacune a son propos, sa problématique et il serait vain et inutile de les comparer ou de les opposer. Elles ont des facteurs communs : conçues par des archéologues aidés par des muséographes, elles se proposent de présenter un aspect, un problème archéologique, c'est-à-dire historique ; qu'il soit limité dans le temps (« Au temps des Celtes ») ou dans l'espace (« Carhaix à l'époque romaine ») ; que cela se fasse avec la participation de véritables vedettes de l'histoire de l'art ou des clichés, des maquettes, des vestiges modernes, des objets de la vie quotidienne. A chaque fois, dans l'exposition comme dans le catalogue, la parole est avant tout donnée aux chercheurs et les notions de culture et de civilisation sont mises au premier plan. Si Carhaix a permis de redécouvrir un moment de l'histoire d'un « pays » armoricain, Daoulas a confronté plus de 80 000 visiteurs, au cours d'un événement culturel majeur (2), avec la première expression de la civilisation celtique en Europe.

Ces manifestations ne resteront pas isolées puisque, pour 1988, deux expositions, notamment, sont en cours de préparation et reprennent les mêmes orientations. A Daoulas il s'agira de « Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze » et à Quimper de « Aux origines de Quimper, archéologie et histoire ». Conçues soit par les mêmes hommes, soit sur des lieux identiques, elles seront inspirées par une double volonté : faire mieux et faire passer le double message de la réalité historique et de celle de l'archéologie.

Recherche, protection du patrimoine, large diffusion des résultats. Les trois missions relevant de la responsabilité des archéologues sont ainsi développées dans le département, en concordance avec les objectifs de la Sous-Direction de l'archéologie et la Direction régionale des antiquités de Bretagne. Ces deux instances n'ont d'ailleurs ménagé ni leurs encouragements, ni les moyens mis à leur disposition. Conjugués au dynamisme des archéologues eux-mêmes, à une politique ouest-armoricaine volontariste, ils ont permis une évolution et un coup d'accélérateur décisifs. Il revient à chacun d'assumer cette situation nouvelle et de penser aux moyens de l'améliorer encore. Nous croyons, par exemple, que les résultats scientifiques, que les potentialités humaines, tant en ce qui concerne les chercheurs que le public, justifient la création de structures de travail et de recherche appropriées.

Cette introduction, un peu longue et inhabituelle à la chronique annuelle d'archéologie historique, doit être perçue comme le résultat de la vitalité de cette archéologie finistérienne où les idées circulent et, surtout, où un important travail se réalise. Nous l'avons voulue vigoureuse, à l'image d'une recherche stimulante, de débats particulièrement enrichissants.

J.-P. L.B.

(2) J.-P. LE BIHAN, *Autour d'une exposition : Au temps des Celtes*, dans *Armen*, n° 5, 1986, p. 50-57.

CARHAIX

L'exposition « Aux origines de Carhaix », qui s'est tenue dans l'ancienne capitale des Osismes du 1^{er} juillet au 30 septembre 1987, a permis aux Carhai-siens de voir, réunis pour la première fois, les objets les plus marquants recueillis dans le sol de *Vorgium* (fragments d'architecture, statuettes de bronze, monnaies, céramiques, urnes cinéraires, etc.) et — c'est du moins ce que nous espérons — de sensibiliser la population aux richesses que recèle encore la ville. A cette occasion, nous avons pu examiner un denier de Marc-Aurèle (D : IMP.M.AVREL.ANTONINVS AVG. Tête laurée à droite — R : CONCORD.AVG.TR.P.XV. COS III à l'exergue. La Concorde assise à gauche) découvert voici quelques années à Kerhénor, ainsi qu'une tête de granit, peut-être antique, en partie incluse dans le mur d'une maison du même village.

Une « zone archéologiquement sensible » ayant été définie dans le plan d'occupation des sols de la commune, nous sommes intervenus à plusieurs reprises, avec l'aide d'amis et d'étudiants carhai-siens (R. Guenver, A. Le Meur, M.-H. Le Gall, G. Le Brun, S. Mével), pour exécuter des sondages — ou des fouilles d'urgence quand besoin était — avant la construction de divers édifices privés. Ces travaux ont été menés avec toute la diligence possible, afin de ne pas retarder les entreprises ou les particuliers concernés. Nous avons, de la sorte, pu vérifier par des sondages « vides », l'extension occidentale et orientale de la ville romaine. A l'ouest, rue des Peupliers, l'exploration de la vaste parcelle A R n° 65 p n'a révélé d'occupation antique que dans l'angle nord-est, en limite des parcelles 313-314, tandis qu'à l'est, rue de la Salette, la prospection de la parcelle ne livrait que des fragments de murs et de fossés médiévaux et postmédiévaux. Nous étions manifestement, dans les deux cas, au-delà de l'emprise de l'agglomération romaine.

Si, dans la parcelle A D n° 424-425 bordant la rue de l'Aqueduc-Romain, les sondages ne révélèrent qu'un empiérement (chaussée ?) traversant une zone très humide, la fouille menée au bord de la rue de Kerniguez, dans les parcelles A P n° 264 et 266, fut plus fructueuse. Sur une surface d'environ cent mètres carrés fut en effet explorée une cour de bâtiment urbain, enclose de murs et présentant des aménagements divers (paroi de bois, empié-rements, foyers, etc.), correspondant à deux périodes d'activité au cours du premier siècle de notre ère. Le mobilier recueilli est riche et comprend sept monnaies (as et semis d'Auguste, denier républicain du monétaire L.RVSTVS frappé à Rome en 76 av. J.-C., petit billon gaulois de TOGIRIX), une abondante céramique (amphores Pascual I de Catalogne, céramique commune, céramique sigillée — on notera les estampilles d'ATEPOMARVS et de COSMOSVS de Lezoux [15-70 apr. J.-C.], d'AQVITANVS [25-70 apr. J.-C.], CALVS [60-80 apr. J.-C.], QVINTVS [40-80 apr. J.-C.] de la Graufesenque, de SAMILLVS [140-190 apr. J.-C.] de Lezoux — céramiques fines diverses) et une belle intaille de cornaline, figurant une divinité assise, bien datée des années 40 de notre ère.

Cette fouille, modeste somme toute, nous aura cependant permis de montrer que ce quartier très occidental de Carhaix était habité dès le début



Fig. 1. — Carhaix, rue de Kerniguez, intaille.

du 1^{er} siècle de notre ère (3) et que l'organisation des murs, de direction est-ouest et nord-sud, correspondait bien à l'hypothèse, émise par Louis Pape, d'un plan régulier, en damier, de la ville antique (4).

P.G.

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU, le Verjer

Les travaux préalables à la construction d'un lotissement, au sud de la ferme du Verjer en Châteauneuf-du-Faou, ont exhumé de nombreux fragments de tuiles et de poteries romaines. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler la découverte, à une centaine de mètres au sud de cet établissement, d'un souterrain de l'âge de fer (5) [renseignements : M. Le Goffic].

P.G.

(3) Il faut rappeler que c'est à proximité de ce site que furent fouillés, en 1977, les vestiges d'un petit temple à plan concentrique, dans les fondations duquel étaient remployés des éléments sculptés de grande architecture. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 38-44.

(4) L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. 96-97.

(5) P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CII, 1974, p. 15. — R. SANQUER, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, vol. 33, 1975, p. 348.

ERGUÉ-GABÉRIC, Salverte

En 1985, une intervention archéologique sur le site de Salverte, en Ergué-Gabéric, avait mis en évidence des fossés et l'angle d'un enclos de l'âge du fer (6) le long du chemin départemental C.D. n° 15, considéré comme tracé de l'importante voie romaine Quimper-Carhaix. La poursuite des aménagements industriels et hôteliers dans ce secteur nous permet, de l'autre côté de la voie romaine et à l'est de la voie express Nantes-Brest (parcelle cadastrale 1766-65, section A), de relever rapidement la présence de deux fossés gallo-romains en U, parallèles et distants de 3,50 m, suivis sur près de 40 m. Évoquant soit des fossés de talus, soit les tranchées d'écoulement le long d'un chemin de desserte locale, ils matérialisent un fragment du parcellaire antique. Il faut remarquer que son orientation diffère nettement de celle de la grande voie Quimper-Carhaix. En effet, les fossés sont franchement orientés nord-est, sud-ouest. Cette observation confirme nos observations précédentes, d'une part sur les décalages auxquels il faut s'attendre entre les cadastres romains et les tracés de grandes voies de nos régions (7), d'autre part sur la nécessité de fouiller de larges espaces ruraux, notamment près des voies. Une vision directe corrige et évite les erreurs dues aux pièges et séductions de la métrologie ou aux concordances inévitables entre les voies principales antiques et les cadastres médiévaux et postmédiévaux.

Dans le cas des fossés de Salverte, une datation est fournie par la présence de matériel exclusivement gallo-romain : D. 37 en céramique sigillée de la fin du II^e siècle apr. J.-C., balsamaire en verre de type Isings 82 du II^e ou III^e siècle (8), jatte à bord rentrant en céramique com-

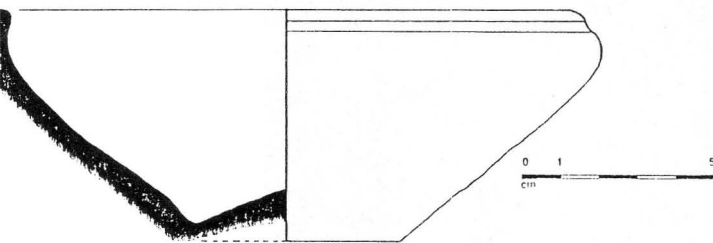


Fig. 2. — Ergué-Gabéric, *Salverte*, jatte à bord rentrant en céramique commune.

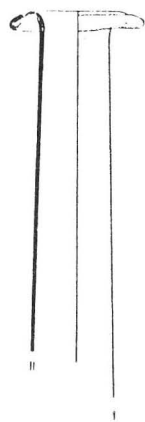


Fig. 3. — Ergué-Gabéric, *Salverte*, col de balsamaire en verre de type Isings 82.

Dessin de J.-Y. Cotten.

(6) J.-P. TYNÉVEZ, S. PENNEC, *Ergué-Gabéric*, dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, M. CLÉMENT, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 43-47.

(7) J.-P. LE BIHAN, *Parcellaires antiques et villages gaulois au Braden en Quimper*, Quimper, 1984.

(8) Expertises : J.-Y. Cotten.

mune, complète mais brisée sur place. La relative abondance du matériel découvert peut nous faire penser que nous ne sommes pas très éloignés d'un établissement avec habitat, si modeste soit-il.

J.-P. L.B.

GUENGAT, Kerbloc'h

Je dois à l'amitié de notre confrère Joseph Philippe la communication d'une fort intéressante statuette de bronze qui fut présentée l'an dernier à Guengat lors d'une exposition consacrée à l'histoire de la commune. Cet objet, découvert voici une cinquantaine d'années dans un talus, était demeuré inédit. Il figure un homme nu, debout, coiffé d'un casque à haut cimier. Le visage, dont les traits ont presque disparu, était peut-être barbu. Le thorax est fortement marqué, les seins et le sexe sont apparents. Légèrement fléchies, les jambes sont grêles, tout comme les bras, les extrémités ayant disparu.

Haute de 0,199 m et faite de bronze plein (poids : 657 g), cette statuette représente à l'évidence l'un de ces guerriers ou « Mars indigènes » qui ont eu la faveur des bronziers armoricains, et tout particulièrement de ceux du sud de la *civitas* (trouvailles de Peumerit-Quintin, Carhaix, Clédén-Cap-Sizun,

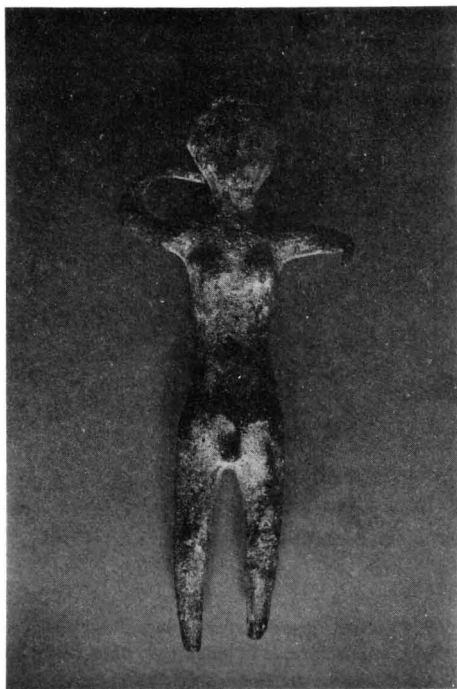


Fig.4. — Guengat, *Kerbloc'h*, statuette de « Mars indigène ».

Goulien, Mahalon, Plogastel-Saint-Germain, Plonévez-Porzay, Quimper, Trégunc, etc.). Comme le soulignait L. Richard (9), cette remarquable concentration ne peut que correspondre à une implantation très particulière de cultes locaux que nous connaissons encore fort mal.

P.G.

KERLOUAN, Lerret

M. Georgelin, de Brest, dont chacun connaît l'extrême passion pour l'archéologie régionale, nous a signalé la présence de tuiles romaines entre Lerret et Kervizic. Le petit établissement dont elles attestent l'existence est situé à proximité d'un tumulus de l'âge du bronze et domine le port de Tres-sény. On rappellera que des vestiges semblables ont été signalés autrefois au nord (à Kervizouarn) et à l'est (entre Tromelin, Kerliver et Kermarguel) [10].

P.G.

LANRIVOARÉ, Cruguelic

M. Georgelin nous a signalé la présence, dans la parcelle dite Parc ar Dorguen (qui tire son nom d'un tumulus voisin), d'un site romain inédit que marquent en surface de nombreux fragments de tuiles. Deux autres établissements contemporains de celui-ci étaient déjà connus dans la commune, à Cozlouarné (11) et près de Coatcam (12).

P.G.

OUESSANT, Mez Notariou

La presse locale s'est fait l'écho, au courant du mois d'avril 1988, de la découverte d'un village de l'âge du fer au centre de l'île d'Ouessant. Les premiers sondages, qui seront suivis d'une fouille extensive, ont en effet révélé l'existence, près de Kernonnen, d'un établissement humain que les premiers indices permettent de dater de La Tène ancienne (IV^e siècle avant notre ère).

(9) L. RICHARD, *Bronzes figurés antiques du Finistère au musée des Antiquités nationales*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCV, 1969, p. 115-116.

(10) R.-F. LE MEN, *Statistique monumentale du Finistère, époque romaine*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1875, p. 130. — P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes, 1907, p. 140.

(11) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIII, 1967, p. 33-34. — G. CLÉACH, M. LETISSIER, *Un ermitage de style irlandais : l'ermitage de Saint-Hervé en Lanrivoaré*, dans *Archeologia*, n° 97, août 1976, p. 37-41.

(12) L. LE GUENNEC, *Le Finistère monumental*, II, Brest et sa région, Quimper, 1981, p. 149.

L'occupation d'Ouessant à l'âge du fer, que laissait déjà soupçonner la présence de stèles gauloises près de la chapelle Saint-Gildas et du village de Ru-Feunteun-Velen (13), est ainsi confirmée.

P.G., J.-P. L.B.

PLOUGUERNEAU, Kroaz Edern, Kroaz Prenn, Lezerdot

Voici une vingtaine d'années, présentant les monnaies romaines recueillies sur le territoire de Plouguerneau, René Sanquer et Jean Cariou s'étonnaient du petit nombre de sites antiques recensés dans la commune (14). Depuis cette date, la recherche n'avait guère progressé en ce domaine, et le seul nouveau site étudié avait été celui de Saint-Cava-Kerazan (15). Il faut donc savoir gré à G. Kervella, adjoint au maire de Plouguerneau, d'avoir identifié trois nouveaux sites antiques dans la commune :

— à Kroaz Edern, dans une parcelle où les fragments de tuiles sont très nombreux, les prospections ont livré plusieurs fragments de sigillée des II^e et IV^e siècles (Drag. 35-36, Drag. 37, Drag. 45);

— à Kroaz Prenn, au milieu de fragments de tuiles à rebord, ont été ramassés divers tessons de céramique commune ainsi que le bandeau d'un bol Drag. 29 en céramique sigillée. La pâte micacée de celui-ci et l'engobe orange permettent d'identifier une production des ateliers de Lezoux (Puy-de-Dôme), où ce vase fut cuit vers le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.;

— à Lezerdot-Kermoyen enfin, la prospection d'une surface sans doute protégée par un petit retranchement de l'âge du fer a livré quelques tessons paraissant protohistoriques (âge du fer ?), des fragments de clayonnages et peut-être d'amphore italique Dressel I.

Ces trouvailles, bien que modestes, ouvrent de nouvelles perspectives de recherche sur le terroir de Plouguerneau à l'âge du fer et à l'époque romaine. Ajoutons qu'une prospection intensive au nord du bourg, là où les cartes anciennes mentionnent trois lieux-dits Mogueran, ne serait sans doute pas inutile.

P.G.

PLOUNÉOUR-TREZ, Menmeur

Notre confrère H. Jannès nous a fait part de la découverte, voici quelques années, d'une monnaie romaine près de Menmeur. L'examen a montré qu'il

(13) P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, M. CLÉMENT, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 49-51.

(14) R. SANQUER, J. CARIOU, *La circulation monétaire dans la région de Plouguerneau à l'époque romaine*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXVI, 1969, p. 189.

(15) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 54-56; ID., *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, vol. 31, 1973, p. 372.

s'agissait d'un as frappé à Nîmes sous le règne d'Auguste, figurant au droit les bustes d'Auguste et d'Agrippa et au revers un crocodile sous un palmier. L'illustration du revers est une évidente allusion à la conquête de l'Égypte, réalisée par Octavien et Agrippa après la bataille d'Actium en 31 av. J.-C.

Bien que ces monnaies ne soient pas rares en Bretagne (des trouvailles de ce type ont été signalées à Rennes, Corseul, Quimper, Plouguerneau, etc.) [16], la découverte de Menmeur est un indice supplémentaire d'une romanisation relativement précoce du littoral nord-léonard. Ce mouvement, dont témoignent aussi les fragments de céramique sigillée du 1^{er} siècle mis au jour à Kroaz Prenn en Plouguerneau (cf. *supra*) et à Keradennec en Saint-Frégant (17), ainsi que les monnaies de la dynastie julio-claudienne de Plouguerneau, doit très certainement être mis en relation avec l'existence d'un port, occasionnel ou permanent, sur la côte de Plouguerneau. On sait que celui-ci était relié à la ville de *Vorganium* (Kerilien en Plounéventer) par une voie dont le milliaire de Kerscao en Kernilis (élevé vers 45 apr. J.-C.) atteste l'importance.

P.G.

PLUGUFFAN, Keriner

Découvert lors d'une prospection systématique, le site de Keriner (section C n° 366) a fait l'objet, au printemps 1987, d'une fouille d'urgence préalable à la mise en place d'aménagements touristiques (golf et tennis). La fouille a révélé un établissement de la fin de l'âge du fer (village ?) établi sur une succession de terrasses maintenues par des murs de soutènement soigneusement construits. La faible ampleur de la zone fouillée n'a permis de mettre en évidence, sur ce site très prometteur, qu'un seul édifice (maison ?) rectangulaire d'une superficie de 20 m², à huit poteaux porteurs et parois de clayonnage. Le mobilier, peu abondant, comprend un fragment d'outil de fer, deux vases en céramique « proto-onctueuse », une amphore italique Dressel I et une tasse sigillée de forme Ritterling 5 (20-40 apr. J.-C.).

Y. MÉNEZ

PONT-AVEN, Le Bourgneuf

Notre confrère Jacques Furic, de Pont-Aven, a, par l'intermédiaire de M. Bertrand Queinec, porté à la connaissance de la Société une intéressante

(16) Rennes : A. CHASTAGNOL, *Monnaies de Nîmes, au type du crocodile, trouvées à Rennes*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIII, 1966, p. 190-197. — Corseul : P. GALLIOU, *Inventaire des collections d'archéologie gallo-romaine du musée de Corseul*, inédit. — Quimper : P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Les monnaies romaines recueillies sur le site de Roz-Avel à Quimper (Finistère)*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 14, 1977, p. 10-11 ; n° 13-18. — Plouguerneau : R. SANQUER, J. CARIU, *La circulation monétaire dans la région de Plouguerneau à l'époque romaine*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXVI, 1969, p. 193, n° 2-3.

(17) R. SANQUER, P. GALLIOU, *Le « Château » gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère)*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIX, 1972, p. 201-202, n° 711.C.05.

découverte faite à l'automne 1984 au Bourgneuf en Pont-Aven, dans une parcelle (n° 152, section A 1 du cadastre) où les substructions, les débris de tuiles et de poteries romaines se rencontrent en abondance. Parmi les blocs de pierre exhumés par la charrue, M. Raymond Le Gall, propriétaire des lieux, remarqua un élément taillé qui, à l'examen, s'avéra être une tête de chenet d'époque romaine, sculptée dans le leucogranite sud-armoricain et longue d'une vingtaine de centimètres. Bien que plus fruste que les objets

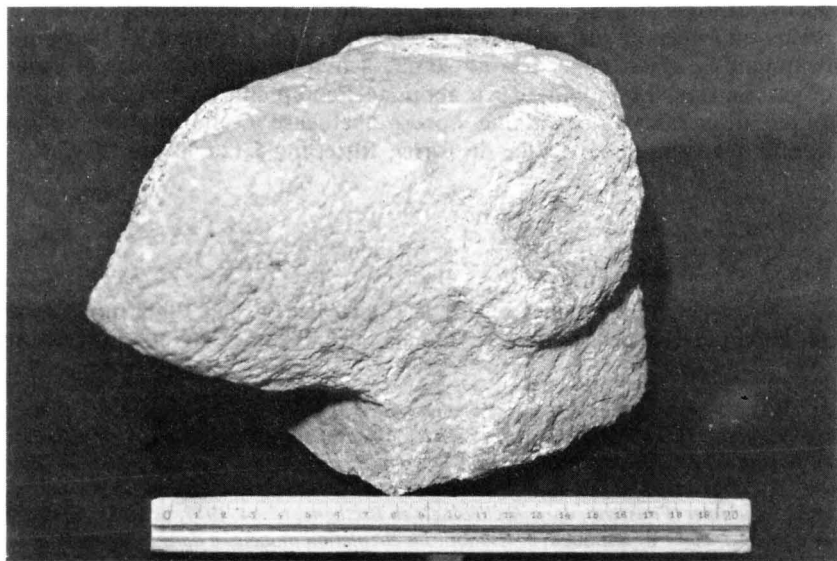
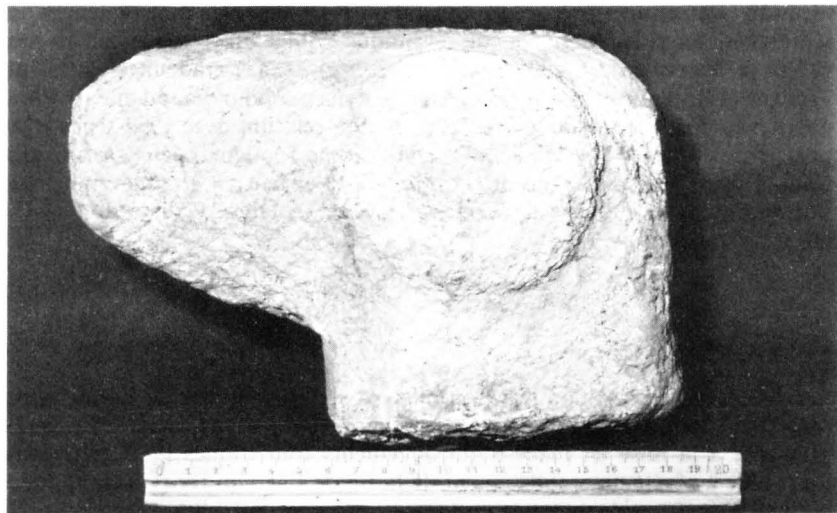


Fig. 5A et B. — Pont-Aven, *Le Bourgneuf*, chenet à tête de béliér.

semblables découverts voici une dizaine d'années à Talhiern en Riec-sur-Belon (18), elle figure, à n'en pas douter, une tête de béliet, dont on reconnaît le museau allongé et les cornes traitées en spirale. On sait que la plupart des chenets d'époque romaine découverts en Bretagne — où il sont associés à un culte du foyer et des ancêtres — sont faits de terre cuite et non de pierre (19). Cette découverte, associée aux trouvailles de Talhiern, permet donc de supposer l'existence d'un atelier de sculpture dans la partie méridionale de la *civitas* des Osismes.

P.G.

PONT-CROIX, Kervénennec

Bien que les fouilles de la *villa* de Kervénennec en Pont-Croix aient pris fin en 1976, divers renseignements recueillis depuis lors nous permettent de compléter notre connaissance de ce grand établissement agricole. C'est ainsi que M. Le Bars, de Plouhinec, nous a signalé que le plan d'un grand édifice était apparu, à l'occasion de la période de sécheresse de l'été 1984, entre les thermes et le bâtiment d'habitation, dans une zone qui, réservée par le propriétaire, n'avait pu être fouillée. Nous avons, par ailleurs, pu examiner les éléments mobiliers ramassés, lors de ses prospections du site, par notre confrère Roger Gargadennec. Au milieu de fragments de céramique commune et de sigillée du II^e siècle, on notera la présence de deux tessons de sigillée importée au IV^e siècle de la forêt d'Argonne.

P.G.

QUIMPER, Le Braden I

Le programme de recherche sur le site gaulois du Braden I s'est poursuivi en 1986 et 1987. Les concours habituels ont été sollicités et ont permis, chaque année, la mise sur pied d'un stage d'un mois et de réunir, en août, de vingt-cinq à trente stagiaires français, britanniques, italiens, espagnols, canadiens et américains (20). Les autorisations nécessaires à ce sauvetage programmé ont été délivrées par la S.E.M.A.E.B. (21), la Sous-Direction de l'archéologie et la Direction régionale des antiquités, le financement par le ministère de la Culture, tandis que le soutien logistique très actif de la ville

(18) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 79-80; Id., *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, vol. 39, 1981, p. 330. — P. GALLIOU, M. CLÉMENT, *Deux chenets de pierre à tête de béliet découverts à Riec-sur-Belon (Finistère)*, dans *Gallia*, vol. 39, 1981, p. 235-238.

(19) P. GALLIOU, M. CLÉMENT, *op. cit.*

(20) Que tous soient remerciés pour leur participation active et en particulier pour l'engagement physique dont ils ont dû faire preuve. Par ailleurs, nous avons été secondés pour l'organisation et la gestion scientifique et technique des opérations par J.-Y. Robic, F. Goupil, C. Fesard, J. Cornec, M.-L. Hervé.

(21) Propriétaire des terrains.

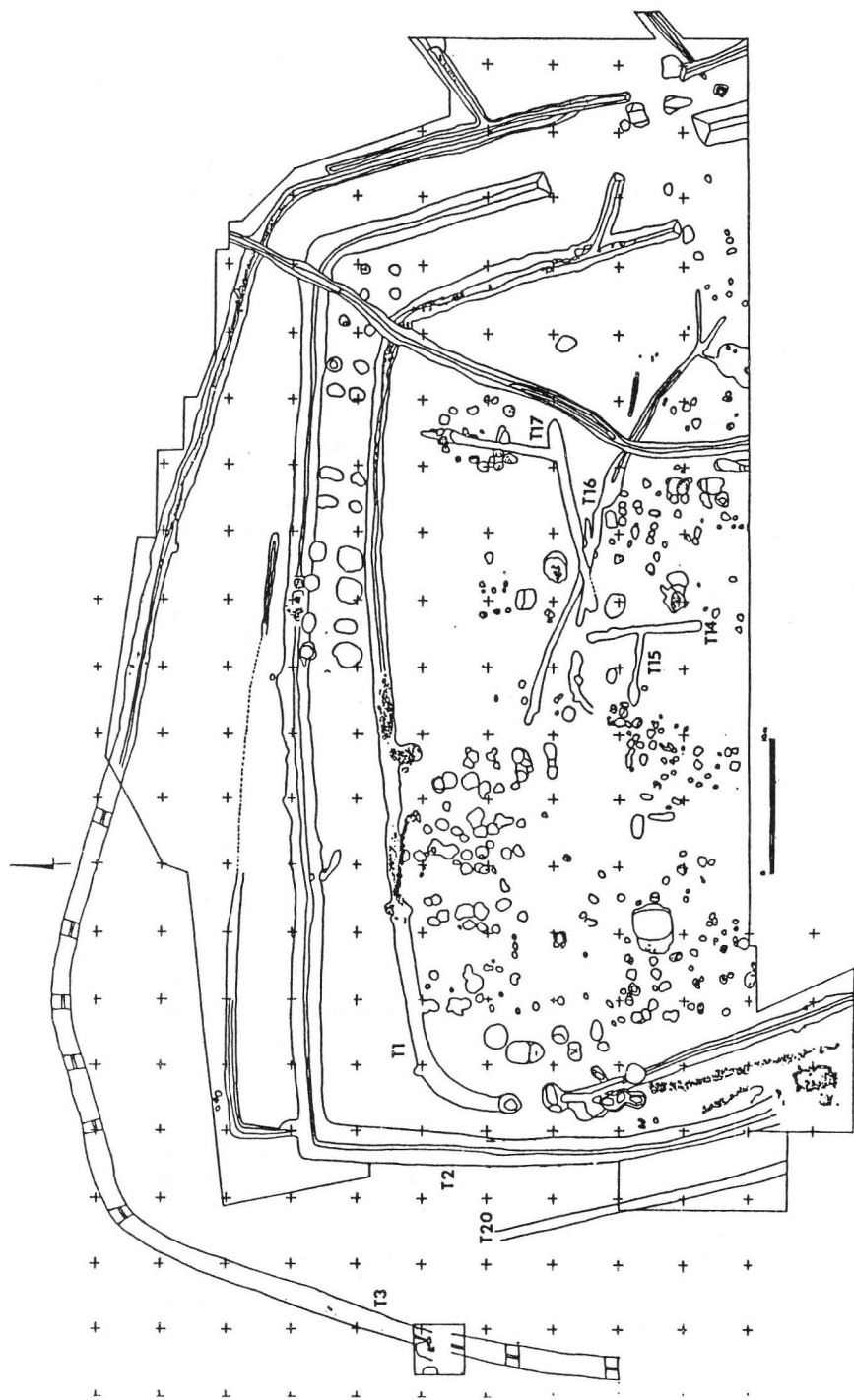


Fig. 6. — Quimper, *Le Braden*, plan d'ensemble (1987).

de Quimper et le subventionnement par le département du Finistère contribuaient largement à la réussite du projet.

L'opération de fouille se traduit par l'étude d'environ 1 200 m² supplémentaires, répartis essentiellement dans l'angle nord-ouest du hameau de La Tène finale. Désormais, c'est plus de la moitié nord de cet établissement rural qui est connue. Ainsi s'achève la première tranche du programme concernant la zone destinée à des aménagements immobiliers. Ce n'est pas l'un des moindres mérites de cette opération que d'avoir pu tenir les engagements pris en 1982 et respecter des délais estimés à une époque où ce type de fouille était totalement nouveau dans la région. Il reste à fouiller la bande de terrain méridionale encore disponible en direction de la rocade. L'horizon 1990 verra s'achever l'étude sur le terrain avant la préparation d'une publication de synthèse.

Au plan des résultats, nous connaissons désormais fort bien le réseau de fossés de palissades dont la chronologie et l'organisation sont conformes à nos premières hypothèses (T. 2 fonctionne seul, puis T. 1 et T. 3 sont utilisés simultanément) [22]. L'élargissement de l'enclos périphérique, constaté en 1987, ménage un espace assez vaste pour le bétail. Une petite porte, dans T. 1, au nord-ouest du hameau, permet l'accès à cet enclos périphérique. Des observations intéressantes sont faites sur la nature du comblement des fossés. Celui-ci varie en effet selon leur taille, mais aussi en fonction de la proximité des habitats antérieurs et des réaménagements successifs du hameau.

La zone interne, réservée à l'habitat, livre son lot de structures habituelles : trous de poteaux fort nombreux, silos à grains, greniers sur pilotis à quatre ou six poteaux porteurs, grandes fosses à usage indéterminé. L'organisation générale en secteurs densément bâtis ou avec des espaces de circulation sans marque d'activité particulière, est confirmée. Une hypothèse raisonnable nous permet toujours d'envisager l'existence simultanée de deux cellules familiales ; une troisième n'est toutefois pas exclue.

La campagne 1987 a vu l'amorce de la fouille d'un petit bâtiment gallo-romain précoce (première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.). Construit sur une semelle de pierres sèches, il confirme bien l'abandon des trous de poteaux porteurs dans la technique des constructions de cette époque. C'est, en outre, un élément supplémentaire du petit établissement gallo-romain pérennisant, sans interruption, le site gaulois.

Il est encore trop tôt pour présenter une vision de synthèse du site. Cependant, il convient de rappeler quelques idées :

— nous sommes en présence d'un établissement rural tout à fait banal de la fin de l'âge du fer ;

— les signes d'insécurité, d'inquiétude face à un éventuel péril extérieur

(22) J.-P. LE BIHAN, *Quimper, Le Braden*, dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, M. CLÉMENT, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 57-62.

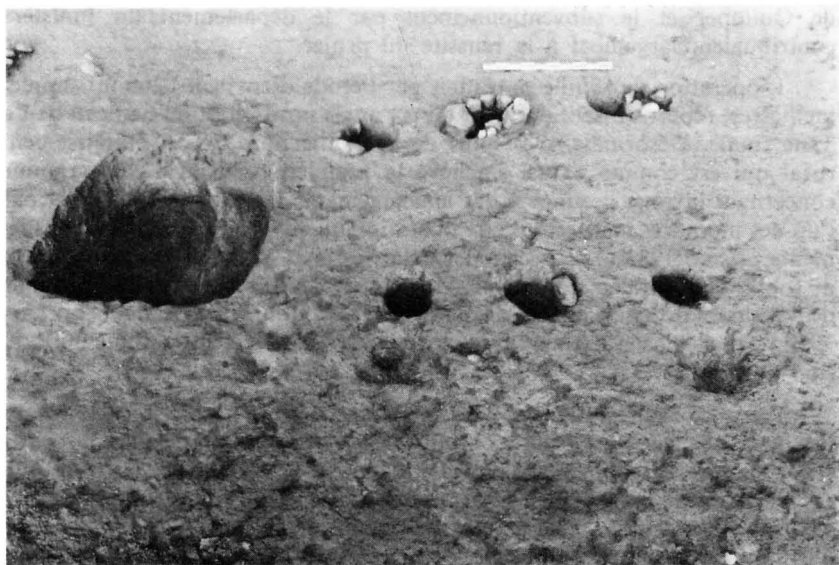


Fig. 7. — Quimper, *Le Braden 1*, grenier à grains sur pilotis et silo à grains.



Fig. 8. — Quimper, *Le Braden 1*, angle nord-ouest du hameau gaulois.

n'y apparaissent pas. Au contraire, sans parler d'opulence, une certaine impression de prospérité semble s'y manifester ;

— la diversité des organisations, des plans et techniques de construction, des activités économiques (agriculture, artisanat, échanges) souligne la richesse culturelle et l'adaptation de cette petite communauté à la société de la fin de l'âge du fer ;

— les mutations sont également très perceptibles, au fil du temps, avec l'évolution de l'organisation spatiale, des matériaux de construction, du matériel céramique, l'apparition de la monnaie. Ces transformations vécues entre les dernières décennies de l'indépendance gauloise et le 1^{er} siècle gallo-romain devront trouver leur explication. A l'heure actuelle nous hésitons, selon les types de problèmes considérés, entre des causes technologiques, économiques, sociales ou psychologiques. Nous savons bien que, au-delà de l'épisode de la conquête militaire, la Gaule était, au cours du 1^{er} siècle av. J.-C., aux prises avec de profonds bouleversements socio-économiques, se traduisant fatalement par des changements de mentalités, même d'habitudes. Que l'Armorique ait été touchée par ces phénomènes n'a rien pour surprendre.

J.-P. L.B.



Fig. 9. — Quimper, *Le Braden I*, petit bâtiment gallo-romain précoce.

QUIMPER, Kerjestin

Découvert à la limite de l'espace urbanisé de Quimper, à Penhars, ce site est indissociable de celui de Keriner en Pluguffan (23). La répartition sur deux communes, les interventions d'équipes différentes (24) mais travaillant en étroite collaboration, pourraient créer une confusion. Ainsi le tumulus s'assoit sur les deux communes. Les tessons gaulois (jatte carénée à surface graphitée) indiquent un prolongement vraisemblable, vers le nord, du site étudié dans le bois de Keriner par Y. Ménez.

A Kerjestin, M. d'Hervé, propriétaire de la prairie concernée, a facilité la découverte du gisement et notre rapide intervention par un décapage partiel de la terre végétale. Sur la bande de sol naturel mise au jour nous avons pu isoler un tronçon de 4 m de fossé gallo-romain à section triangulaire, quelques fosses ou foyers de même époque (I^{er} siècle apr. J.-C.) et six trous de poteaux très profonds et parfaitement calés par des pierres. En dernière analyse, ils sont gallo-romains et pourraient correspondre à un grand grenier sur pilotis de 6 m sur 3 m. Nous pourrions être en présence d'un site analogue à ceux de Kerlaéron, du Braden I, du Braden V, c'est-à-dire d'un établissement gallo-romain rural sans implantation nécessaire d'une grande villa. La pérennité avec La Tène finale est, une fois de plus, attestée.

La découverte, parmi ces vestiges, de nombreux tessons protohistoriques de la fin du Néolithique, notamment de type « Kerugou » et campaniforme, de grandes fosses correspondant à ces périodes ou à celle de la construction du tumulus voisin, indique une activité beaucoup plus ancienne, notamment au III^e millénaire av. J.-C. Tout cela confirme l'importance du complexe archéologique Keriner-Kerjestin, proche à la fois du « hill fort » de Kercaradec, de la ville gallo-romaine de Quimper, dans un contexte et un tissu humains de plus en plus étudiés et connus.

J.-P. LE BIHAN, O. KAYSER

QUIMPER, Locmaria, Résidence Saint-Hubert

Durant l'hiver 1983, le lancement d'un projet immobilier, la S.C.I. la Vallée, avait permis la découverte d'un très beau four gallo-romain dans le vallon de Locmaria (25), au sud du boulevard Louis-Le-Guenneec. La reprise des travaux, en 1987, et la réalisation d'immeubles couvrant le site (Résidence Saint-Hubert) nous a conduit à organiser une fouille de sauvetage urgent. L'opération s'est déroulée de la mi-mai à la fin juin en équipe très réduite, et du 1^{er} au 15 septembre dans le cadre d'un stage accueillant une dizaine

(23) Cf. *supra*.

(24) De mars à mai 1987, l'équipe du C.E.R.A.Q. s'est occupée du site. En août, O. Kayser a pris en main la suite des opérations au cours d'un stage de trois semaines.

(25) J.-P. LE BIHAN, *Quimper*, dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983, p. 43-47.

de fouilleurs (26). Grâce à une étroite collaboration avec les entreprises concernées (27), cette opération menée par le Service municipal d'archéologie de la ville de Quimper et le C.E.R.A.Q., avec l'autorisation et le concours financier de la Direction des antiquités de Bretagne, les subventions du conseil général du Finistère, s'est révélée très riche sur le plan scientifique.

En effet, ce sont 150 m² qui ont été fouillés méthodiquement. En dépit de conditions de fouilles très dures en juin (intempéries, extrême humidité du sol, délais d'intervention), ils ont livré les vestiges en place, accumulés sur 0,80 à 2 m d'épaisseur. Cela représente, avec la fouille de la rue du Chanoine-Moreau (28) et pour le quartier de Locmaria, l'ensemble gallo-romain le plus riche et le plus cohérent découvert à Quimper.

Sans entrer dans les détails d'un site urbain compliqué par la densité et l'accumulation des structures, nous pouvons préciser les grands traits d'une occupation et d'une activité qui s'étendent du début du 1^{er} siècle apr. J.-C. à la fin du III^e siècle.

La présence d'une grande fosse creusée dans le sol paraît bien correspondre à l'exploitation de filons d'argile blanche et pure aux premiers temps de l'urbanisation (fin du règne d'Auguste — début du règne de Tibère). Le milieu très humide, les pluies violentes, pendant la fouille, le recouvrement par un mur romain et les impératifs de temps, interdisent une fouille fine de cette cuvette de 0,60 à 0,80 m de profondeur, de 2 à 3 m de diamètre et dans laquelle les matériaux organiques se sont parfaitement conservés (branches, morceaux de planches). La céramique y est rejetée en très grands tessons (vases bobines et coupes à pied en *terra nigra*) souvent dégradés par les oxydes de fer.

A la période tibérienne correspond surtout un ensemble de tranchées à section U révélant, notamment, le plan d'un petit bâtiment rectangulaire ou carré (trois côtés sont connus) monté sur solin en bois, à armature en bois et terre crue. Le sol d'argile damée de 2 à 3 cm d'épaisseur est nettement visible, de même que l'empreinte d'un foyer central. Les marques de la sole cuite, les traces de la paroi et des cendres rejetées à la périphérie permettent d'envisager l'existence d'un four à dôme, peut-être analogue à celui découvert dans la maison gauloise du Braden II (29). Il convient de rattacher à cette période ancienne du site plusieurs foyers assez sommaires, aménagés avec des fragments d'amphores Dr. 2-4 et Pascual 1. L'un d'entre eux est constitué d'un exemplaire entier de ce dernier type.

(26) Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude. J.-Y. Robic et A. Le Meur ont contribué à l'organisation de cette fouille.

(27) Je remercie en particulier M. Guéguen, architecte, et les membres de son cabinet, sans qui cette fouille n'aurait pu être aussi fructueuse.

(28) M. BARRÈRE, *Quimper, rue du Chanoine-Moreau*, dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983, p. 47-49.

(29) J.-P. LE BIHAN, *Villages gaulois et parcellaires antiques au Braden en Quimper*, Quimper, 1984.



Fig. 10 A et B. — Quimper, *Locmaria*, résidence *Saint-Hubert*, joint en fer pour tuyaux de canalisations d'eau en chêne (II^e siècle apr. J.-C.).

Restauration: Musée départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Vers le milieu du I^{er} siècle, un bâtiment rectangulaire entraîne ou correspond à un réaménagement complet du site. Trois à quatre assises de pierres d'un mur à double parement et blocage interne liés au mortier maigre (arène granitique) n'impliquent pas la construction en pierre de tout l'édifice. Le bâtiment s'oriente comme le précédent (nord-sud, parallèle au ruisseau s'écoulant dans le talweg, donc en accord avec la topographie). Il est constitué de deux salles, à l'ouest et à l'est, pour des dimensions globales de 6 m sur 6 m. A l'est, un radier rectangulaire, constitué de petites pierres, peut soutenir une construction annexe, de faibles dimensions, à armature en bois. Le sol de l'édifice principal est détruit. Par contre, à l'extérieur, plusieurs foyers, parfois soignés, sont mis au jour.

Après destruction de ces structures, à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., une forte couche d'arène granitique recouvre la quasi-totalité de l'espace fouillé. Espace public ou privé, nous sommes soit sur une cour, soit en présence d'une zone franche de circulation. Des réaménagements, des surcharges de sable, sont très nets, et des foyers, bien aménagés avec des tuiles de toiture, sont encore en place, privilégiant la première hypothèse.

C'est peu de temps après que trois petits bâtiments sont édifiés (fin du I^{er} siècle ou début du second) sur ce sol. Ils sont repérés par des alignements de pierres sèches qui indiquent support ou empreintes de sablières basses pour des constructions légères de dimensions proches de celles des édifices déjà mentionnés.

La dernière phase de grand réaménagement gallo-romain du site est mal datée, les couches archéologiques en liaison avec les bâtiments étant arrachées, soit par l'érosion due à une forte pente, soit par une activité humaine postérieure intense, au Moyen Age notamment. Il semble bien cependant qu'il faille rattacher au second siècle deux bâtiments alignés mais distants



Fig. 11. — Quimper, *Locmaria*, résidence *Saint-Hubert*, clé en fer.

Restauration: Musée départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

de trois mètres l'un de l'autre. L'un d'entre eux conserve, sur deux assises, la base d'un mur sur solin de pierres. La présence du second est traduite par la présence d'un solin de petites pierres et quelques moellons de la première assise. Dans le premier cas, nous avons une façade sud de 7 m de long; la seconde est incomplètement fouillée, mais il semble bien que l'on ait affaire à une unité sensiblement analogue.

La mise au jour, le long de ces deux édifices, à moins d'un mètre, d'une vingtaine d'anneaux de fer, est intéressante. Découverts debout, perpendiculaires aux murs, ils sont alignés. Le relevé précis des positionnements laisse entrevoir deux alignements différents. Pour l'un d'entre eux, nettement moins perturbé, l'intervalle entre chaque anneau varie de 0,60 à 0,70 m. La restauration de trois exemplaires par H. Meyer, du laboratoire du Musée départemental d'archéologie du Val-d'Oise, montre qu'il existe deux modules (0,08 et 0,06 m de diamètre), que deux anneaux peuvent être imbriqués l'un dans l'autre, lors d'une réfection du réseau, mais qu'ils conservent tous les fragments de chêne des canalisations qu'ils ont maintenues en place. Une confrontation plus rigoureuse de ces résultats avec les observations de la fouille nous conduiront peut-être à constater l'existence d'un réseau d'adduction en place, mais aussi des réaménagements ou réparations de ce réseau.

La fin de l'occupation gallo-romaine nous est indiquée par deux monnaies du III^e siècle (Tetricus) découvertes dans les niveaux d'abandon. Aucune structure ou strate clairement datée de cette période n'apparaît en fouille.

Au total, et avant même l'étude fine de toutes les données, notamment d'un très varié et abondant matériel céramique, la fouille se révèle très fructueuse et suscite quelques réflexions :

1) La séquence chronologique est bien établie pour le 1^{er} siècle apr. J.-C. Ce phénomène est habituel à Locmaria. De la même manière, les traces des II^e et III^e siècles existent mais diminuent quantitativement et qualitativement. C'est une autre constante des fouilles de ce quartier. L'alternative, abandon total du site jusqu'au Moyen Age ou destruction systématique des vestiges du haut Moyen Age, se présente donc une nouvelle fois à notre esprit... d'autant que des murs des XIII^e-XIV^e siècles sont mis au jour. Il est impossible de répondre avec certitude puisque nous savons que les vestiges des II^e et III^e siècles ont eux-mêmes souffert.

2) Les renseignements sur la nature des bâtiments sont précieux. Constructions toujours simples (1 ou 2 salles) et de petites dimensions (6 à 7 m de côté), nous avons vu qu'elles sont réalisées selon différentes techniques. De toute manière, la pierre, le bois ou terre crue n'ont jamais été oubliés. Seule la proportion a varié. Il n'est même pas possible de discerner une évolution rigide et linéaire de la technique, bien que la tranchée de fondation pour sablière basse en bois semble avoir été rapidement abandonnée. Tout cela nous confirme dans notre hypothèse d'un quartier artisanal ou de petites boutiques avec occupation par des personnes de niveau de vie relativement modeste.

3) La constante de l'orientation des murs et bâtiments, tenant compte de la pente, du ruisseau et de l'ensoleillement, l'alignement des bâtiments du II^e siècle, l'existence de canalisations d'eau le long de deux de ces constructions, permet d'envisager un minimum d'organisation générale du quartier répondant, non seulement à la logique, mais aussi à une volonté et à des nécessités de convivialité. Ajoutées aux mises au jour de segments de voies dallées (Le Banellou, rue du Chanoine-Moreau), ces observations complètent avec bonheur le dossier, encore assez mince, de l'aménagement urbanistique de Locmaria antique.

4) La vitalité de ce quartier apparaît nettement au travers des multiples réaménagements constatés. Cependant, et c'est dans doute l'aspect frustrant de cette campagne de fouille, aucune vocation particulière ne se dégage des vestiges étudiés : atelier de potier, forge, magasin... La grande variété du matériel archéologique est de règle dans toutes les strates et les foyers multiples ne présentent guère de caractéristiques spécifiques.

5) La fouille confirme nos impressions de 1983 et établit clairement que ce vallon, longtemps laissé à l'écart de l'urbanisation moderne, fut densément occupé à l'époque romaine. Il paraît bien représenter une limite sud-est de la ville antique. La profondeur d'enfouissement des vestiges nous a d'abord surpris. Elle montre qu'il ne faut pas négliger la recherche et la prospection dans des milieux apparaissant aujourd'hui comme relativement hostiles à l'habitat. Vingt siècles plus tôt, la topographie et la situation pouvaient être différentes. En outre, la forte accumulation d'alluvions entraîne une excellente conservation des vestiges.

SAINT-EVARZEC, le bourg

L'aménagement d'un complexe sportif avec gymnase, tennis, aire de jeux, au sud du bourg de Saint-Evarzec, entraîne le percement d'un réseau de voirie entre le cimetière et la place de la Mairie. Une intervention urgente permet à l'équipe des archéologues du C.E.R.A.Q., avec l'autorisation de la Direction régionale des antiquités de Bretagne et une collaboration fructueuse avec les services municipaux de Saint-Evarzec et l'entreprise Lagadec, de faire quelques observations utiles.

Un très long fossé gallo-romain en V, large de 1,60 m au sommet et profond de 1 m en moyenne, est repéré sur 150 m et fouillé par sondages ponctuels de 2 m. Le matériel découvert couvre les deux premiers siècles de notre ère. Le profil en V laisse entrevoir une structure utilisée fermée, peut-être pour recevoir une palissade. Ce n'est pas certain. Le comblement et la stratigraphie sont moins probants et nous ne connaissons pas encore, dans la région, de structure de ce type pour cette époque. Il ne faut pas écarter totalement l'hypothèse d'un fossé correspondant à un talus.

Le prolongement vers le sud du fossé nous conduit, à 150 m au-delà du dernier point fouillé, sur le site du Cavardy. Il pourrait bien correspondre à la limite sud de l'enclos de cette villa gallo-romaine (30) découvert par bribes par Grenot au XIX^e siècle. Il n'est pas interdit de relier les deux sites. Nous serions, soit dans la partie rurale de la villa soit, plus simplement, sur les terres de celle-ci, en présence de vestiges du parcellaire. Les abondants moellons et tuiles gallo-romains découverts par places près du fossé nous paraissent, par contre, correspondre à des transferts de matériaux beaucoup plus récents ; des sondages approfondis ne révèlent aucune structure pouvant s'y rattacher.

L'état et la connaissance, par l'archéologie, des terroirs gallo-romains nous conduisent, en fait, à beaucoup de prudence quant à l'explication de cette découverte. La ramener exclusivement à la villa serait une attitude assez téméraire. Il conviendrait de sonder systématiquement tous les terrains disponibles sous le bourg actuel. Cela relève de l'utopie et il peut même sembler absurde de formuler une telle solution. Il n'empêche que le sol recèle encore des traces suffisantes pour nous éclairer sur des pans entiers de l'histoire d'une période que l'on pourrait croire suffisamment étudiée. L'archéologie rurale gallo-romaine a encore de beaux jours devant elle.

J.-P. L.B.

(30) J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU, P. CARRIÉ, *La villa gallo-romaine du Cavardy en Saint-Evarzec*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 87-112.

le patrimoine artistique

Monuments et objets d'art du Finistère Études, découvertes, restaurations (années 1986-1987)

ARGOL et CROZON

Délestages anciens

Dans la presqu'île de Crozon, on distingue les délestages anciens grâce à la présence de roches étrangères sur le rivage, en particulier de silex, ce minéral n'existant naturellement sur nos côtes qu'à proximité de certains fonds sous-marins, ce qui n'est pas le cas ici.

Nous avons repéré la présence de ces délestages en trois points : à Morgat et à l'Aber, en Crozon, et au Moulin à Mer, à la limite d'Argol et de Landévennec.

A Morgat on récolte de rares silex au lieu-dit Ruillanec, à l'extrémité est du cordon de galets qui, en ce lieu, séparait la baie de l'étang actuellement comblé et transformé en jardin ; c'est un lieu d'échouage des apports de la mer en provenance du port de Morgat.

Notre attention a été attirée par M. Ch. Lelong, que nous remercions, sur les silex de l'embouchure du ruisseau de l'Aber, à 5 km de Crozon. Le gisement est assez dense ; on y trouve de plus du calcaire étranger à la région, et il y a été récolté un fragment de poterie rouge romaine. Nous sommes ici sur un lieu de passage connu au moins depuis le Bas-Empire jusqu'au XIX^e siècle.

Plus intéressantes sont les découvertes de rognons de silex mis au jour dans l'anse du Folgoat, actuellement transformée en bassin de pisciculture, en amont du Moulin à Mer, sur l'Aulne. A ces silex, souvent noirs, parfois de grandes dimensions, sont joints des fragments de basalte vacuolaire et des granits divers, mais pas de tessons. Ils ont été déposés antérieurement à la construction de la chaussée du moulin, connu au Moyen Age, le site, abrité et profond, convenant à toutes les manutentions des chargements des navires. Ces délestages, dragués, ont été répandus sur une pièce de terre en bordure de la route menant du Passage à Argol, au-delà de la forêt domaniale, à droite.

A.-H. Dizerbo, L. Duduyer, B. Monot.

CONCARNEAU

Ville-Close

Dégagement de l'ancienne chapelle de la Trinité

Les mauvaises conditions climatiques du début de 1985 avaient incité la municipalité à intéresser une équipe de T.U.C. à un chantier original: le dégagement intérieur de l'ancienne chapelle de la Trinité, en Ville-Close. Le but de l'opération était de réinsérer dans le patrimoine communal un édifice apparemment banal, hormis la façade du XVI^e siècle. La surprise, après destruction des cloisons rapportées, a été de redécouvrir les structures essentielles de l'hôpital primitif de Concarneau: une minuscule chapelle axée sur le midi, l'amorce d'une sacristie dont il ne reste qu'une porte murée et qui devait servir d'assise à un clocher carré, et enfin les deux salles de l'hôpital proprement dit, le rez-de-chaussée pour les hommes et l'étage pour les femmes, chacune pourvue d'une cheminée et donnant à l'autre bout sur la chapelle, vraisemblablement au travers d'une cloison à claire-voie (fig. 1).



Fig. 1. — Concarneau, *Ville Close*, chapelle de la Trinité.
Travaux en cours au mois de janvier 1985. Cliché L.-P. Le Maître.

Réservée à l'usage des malades et des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve jusqu'au début de la Révolution, la chapelle servit de temple décadaire puis d'église paroissiale du Concordat à la reconstruction de Saint-Guérol. Aménagée alors en école communale, puis, plus tardivement, en atelier de peintres, elle retrouva une affectation religieuse en 1888 comme salle de catéchisme. Les aléas de la politique locale la retirèrent au clergé pour l'affecter au syndicat de marins-pêcheurs puis, pendant la Première Guerre mondiale, au relogement de prostituées évacuées du nord de la France ! Après la création d'un dispensaire dans l'ancien presbytère, elle retrouva pour ainsi dire sa vocation primitive : celle de salle de soins...

L'espace redécouvert aujourd'hui est doublement intéressant. Il permet tout d'abord de palper exactement l'étroite réalité d'un hôpital urbain sous l'Ancien Régime (1) ; il ouvre ensuite toutes possibilités pour une future utilisation dans la rue la plus passante du vieux Concarneau.

Salle d'expositions, musée de peinture, la chapelle de la Trinité peut se prêter à une restauration intelligente. Les murs gagneraient à retrouver une unité que sont venues briser les grandes baies modernes. La «salle haute» elle-même, en se matérialisant sous forme de mezzanine, rééquilibrerait le volume global, augmentant la surface d'exposition. L'image de marque de la Ville-Close y a tout à gagner.

Louis-Pierre Le Maître.

CONCARNEAU

Église Notre-Dame de Lorette à Lanriec

Peintures murales du chœur (XVII^e siècle)

Par contrat signé en la sacristie de Lanriec le quatrième jour de l'an 1770, deux menuisiers concarnois, Henry Callot et Joseph Deroët, s'engageaient à boiser les autels latéraux du chœur et à raccorder leur ouvrage aux panneaux déjà existant derrière le maître-autel. Ainsi le sanctuaire retrouvait-il une unité que le percement d'une porte sur la nouvelle sacristie était tout récemment venu briser.

Les importants travaux de remise en état de l'édifice, au cours de l'année 1986, permettaient déjà d'entrevoir, au hasard des décrépiages, quelques traces d'une ancienne décoration générale antérieure au grand remaniement de la seconde moitié du XVIII^e siècle : peinture grise d'un pilier derrière le dossier de la chaire, même enduit grisâtre sur la voûte des enfeux, savantes arabesques ocre sur la base des autels et autour d'un sacraire, alternance de carrés ocres et gris à l'intrados des arcades du chœur. En octobre, le démontage des boiseries du chevet a découvert une vaste fresque, malheureusement en fort mauvais état,

(1) Cf. L.-P. LE MAÎTRE, *L'hôpital de la Trinité en ville close de Concarneau*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 267-276.

mais qui témoigne néanmoins utilement du souci d'ornementation primitif de nos églises de campagne.

De chaque côté de la verrière, un lourd rideau grenat s'écarte en plis sommaires sur un semis de mouchetures. Plus bas, sur la gauche de l'autel, un grand panneau (1,33 m de long, 0,99 m de haut) apparaît, avec explication : *LEST LIEV DE LORETTE*. La Vierge, certainement assise (une des fixations de la boiserie a fait sauter le centre du tableau), s'élève sur une nuée devant sa « Casa » de Lorette. Tons bleus et verts ; l'artiste ne s'est pas mépris : ses arbres sont bien des orangers et les tuiles du toit se trouvent parfaitement dessinées... (fig. 2).

L'autre motif, qui lui faisait pendant, a disparu lors du percement de la porte, ce qui a entraîné, du même coup, la condamnation de l'ensemble.

Au bas des murs courait enfin une rambarde à gros fuseaux, réplique murale et en trompe l'œil de la balustrade côté nef. Elle mesure 1,15 m de haut, répartit les ocres, le noir et l'or et se poursuivait certainement autour de la pile droite qui laisse deviner par endroits quelques fragments de polychromie. Certes,



Fig. 2. — Concarneau, *église de Lanriec*, peinture murale sur le chevet.

«Le saint lieu de Lorette», XVII^e siècle. Cliché L.-P. Le Maître.

on est loin de la perfection artistique : l'asymétrie révèle une naïveté non voulue ; la disposition des boules d'ornementation échappe aux bonnes règles en la matière (fig. 3).

Plus légère est sans conteste la partie de fresque prenant le côté droit de la dernière fenêtre du chœur : un pli de rideau, savamment noué par un réseau de fines cordelettes terminées par des glands à franges. Vrai décor de théâtre destiné à magnifier une présence sur l'autel. Au ^{XVII}^e siècle, cette chapelle était celle de la Vierge.

Restaurées et repeintes, les grandes boiseries sont venues à nouveau recouvrir le chevet. Un calque du panneau du « Saint Lieu de Lorette » a été soigneusement levé puis reproduit à l'entrée de l'église. Les premiers balustres et le décor de l'autel latéral restent seuls apparents, attendant maintenant une restauration.

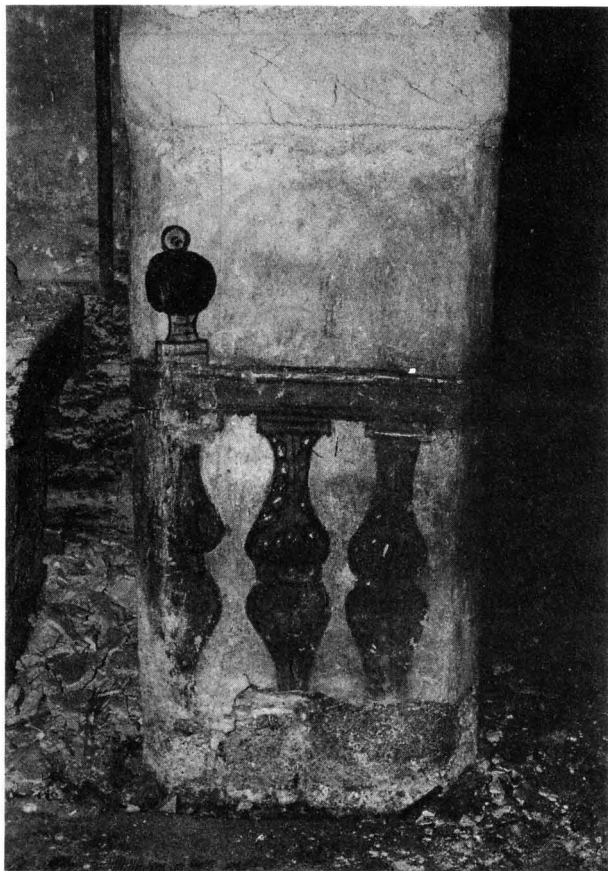


Fig. 3. — Concarneau, *église de Lanriec*, peinture murale sur le chevet.
Balustrade peinte, ^{XVII}^e siècle. Cliché L.-P. Le Maître.

Blason peint, sous l'autel

La dépose momentanée du maître-autel de l'église de Lanriec a permis, lors de la campagne de travaux de 1986, d'examiner une longue pierre consacrée servant d'assise aux superstructures créées par Charles-Gabriel Le Poupon en 1772. Longue de 2,60 m, cette dalle reposait sur un bâti de blocs récupérés formant armoire de rangement accessible par l'arrière. A l'angle gauche, une des pierres portait encore un enduit peint qui a révélé un lion héraldique soutenant la partie haute d'un blason richement décoré: écartelé de macles et de besants, sommé de la couronne comtale, broché en cœur d'un écusson, orné d'un franc-canton (fig. 4).

La question se pose de la provenance de cet intéressant fragment. Et on pense au soubassement de l'une ou l'autre des tombes qui encombraient le chœur...

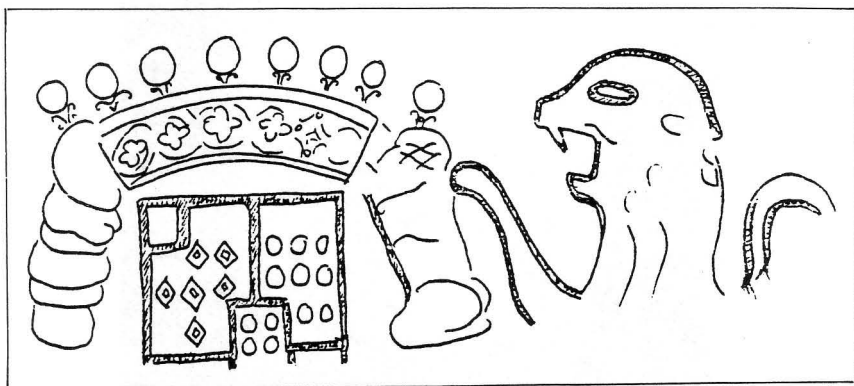


Fig. 4. — Concarneau, église de Lanriec, blason peint.

Sous le maître-autel.

Restauration de la statue de saint Roch (XV^e siècle)

L'émouvant saint Roch conservé en l'église de Lanriec nous vient du XV^e siècle, alors même que le culte de ce tout nouveau saint commençait d'éclater depuis ses bases languedociennes. Il s'apprête à partir, en tenue de pèlerin: grand manteau, vaste feutre où se devine encore la coquille de Compostelle, bonnes bottes de marche, et enfin le bourdon qui n'a plus sa petite gourde. D'un geste presque distrait, il a relevé un pan de sa tunique, découvrant son genou et le mal qui le mine: les bubons de la peste. Car Roch est le modèle de ces nouveaux parias que n'approchent que les chiens et les anges. Étonnante égalité: le «roquet» bienveillant qui lui apporte son pain est presque aussi grand que la céleste créature chargée des nourritures divines (fig. 5).

Avant 1962, cette statue figurait dans la chapelle Saint-Riou. Au XVIII^e siècle, elle en avait même remplacé le titulaire: Rioc, Roch...



Fig. 5. — Concarneau, *église de Lanriec*, statue de saint Roch.

Cliché L.-P. Le Maître.

Sa restauration, par l'atelier Buhez (château de Kerguéhennec en Bignan) a permis de retrouver neuf niveaux de peinture. La robe de l'ange est ainsi passée par toutes les nuances du jaune, du bleu, du vert... et même du rouge. Neuf couches qui supposent au moins deux « remises à neuf » par siècle et traduisent les recours incessants à ce saint lors des multiples épidémies.

Restauration de la statue de saint Urlou (XV^e siècle)

Provenant de l'ancienne chapelle Saint-Riou et transférée en 1962 à l'église paroissiale, cette statue représente saint Urlou, prieur de Redon devenu le premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé où il mourut « en odeur de sainteté » l'an 1057. Toute la Cornouaille orientale l'invoquait jadis contre la surdité ou, plus simplement, les maux d'oreille.

D'une hauteur d'un mètre, le saint est debout, revêtu des ornements abbaciaux : large mitre à cabochons et à fanons nettement écartés (celui de droite est brisé), chape à fermail rectangulaire ne laissant dépasser que les mains, crosse et livre (fig. 6).

Présentant un assez mauvais état de conservation et d'importantes craquelures au niveau du visage, cette pièce, inscrite à l'Inventaire supplémentaire en 1983, a été confiée également, en septembre 1986, à l'atelier de restauration Buhez lors des grands travaux de rénovation de l'église. L'étude des polychromies successives a permis d'y déceler cinq périodes différentes, la chape étant ainsi passé du rouge au jaune pâle, puis au vert, puis au rouge vif (avec bordures jaunes) et enfin au marron tandis que le fermoir, initialement doré, s'éclaircissait en bleu, reprenait sa dorure et finissait rouge sombre.



Fig. 6. — Concarneau, *église de Lanriec*, statue de saint Ullou.

Cliché L.-P. Le Maître.

Les travaux ont consisté en une désinfection et consolidation du bois, un nettoyage et fixage de la polychromie à l'aide de cire-résine, une remise à niveau des lacunes « gênantes », notamment au niveau du visage, pour une meilleure lisibilité de la sculpture.

Reliquaire

Contemporain de ceux de Concarneau mais surmonté d'un clocheton central, le petit reliquaire de Lanriec présente la particularité d'être devenu le réceptacle de tous les dépôts paroissiaux entre l'Empire et 1964 !

On y trouve ainsi, provenant d'un reliquaire de la Vraie Croix, un certificat du secrétaire du cardinal Caprara, légat du Saint-Siège en France, reconnaissant « avoir donné à Mlle Toulgoët pour être remis à Madame Le Siner » d'insignes fragments de la Croix et du voile de la Vierge « renfermés dans un médaillon à double fond en argent de figure ovale auquel je n'ai pu apposer le cachet de Son Eminence vu la petitesse du médaillon » (Paris, le 22 octobre 1811).

Une parcelle des ossements de saint Bonaventure (authentique de Mgr Graveran du 22 novembre 1845) rappelle l'intrusion passagère de ce docteur comme titulaire de la chapelle Saint-Riou. Le clergé, pour ce faire, avait alors abusé d'une simple concordance des fêtes.

Toujours prodigue de ses trésors, le poète Lescour a aussi laissé un minuscule débris de la Maison de Lorette. A titre d'héritage certainement puisqu'il n'est parvenu à Lanriec qu'un an après sa mort, le recteur de Rumengol ayant pris soin d'ajouter cette mention explicite : « *Priez pour le donateur. Rumengol, le 7 juin 1871* ».

Le 11 avril 1964, le recteur Pierre Laviec déposait enfin sur le velours rouge les reliques de la pierre d'autel brisée de l'ancienne chapelle Saint-Riou.

Louis-Pierre Le Maître.

CROZON

Manoir de Hirgars

Mise au jour d'une pierre armoriée

Des travaux ont amené récemment la découverte d'une pierre de 0,49 m sur 0,40 m portant en relief, inscrites dans un cercle torsadé de 0,40 m de diamètre, à dextre les armes de Hirgars (*d'or à trois pommes de pin d'azur*, 2 et 1), à senestre un fascé de trois pièces (fig. 7). Ces armes correspondent, d'après la généalogie de cette maison, à celles de Jean de Hirgars, sieur dudit lieu, et de Catherine du Chastel de Kerlec'h, son épouse (2).

(2) Arch. dép. Finistère, 34 J, fonds Le Guennec.

P. DE COURCY, *Nobiliaire de Bretagne*, t. II, p. 104.

R. KERVILER, *Bio-bibliographie bretonne*, rééd. 1978, art. Du Chastel.



Fig. 7. — Crozon, *manoir de Hirgars*.

Armoiries de Jean de Hirgars et de Catherine de Kerlec'h (entre 1575 et 1590).

Jean de Hirgars fut massacré à Roscanou, en Gouézec, en septembre 1590, par les paysans révoltés. Catherine de Kerlec'h appartenait à une maison qui avait adopté les armes des du Chastel (*fascé d'or et de gueules*), lors de l'extinction de la branche aînée de cette famille en 1575, ce qui permet de situer ce blason entre 1575 et 1590.

Ce monument héraldique, heureusement préservé, a été placé sur la façade du manoir (3).

A.-H. Dizerbo et L. Duduyet.

LANDERNEAU

Place des Quatre-Pompes

Inscription lapidaire de 1621

En octobre 1984, des ouvriers occupés à enlever un enduit sur la façade d'une maison située place des Quatre-Pompes, n'ont pas été peu surpris de découvrir une inscription lapidaire.

(3) Nous remercions M. Millour, propriétaire d'Hirgars, de l'accueil qu'il nous a réservé.

Située sur une pierre d'angle, à hauteur convenable pour la lecture, la situation de l'inscription n'est pas habituelle. D'ordinaire c'est sur un linteau de porte ou de fenêtre que les bâtisseurs gravent leurs noms et la date du travail... Serait-ce une pierre de remploi?

Une des curiosités de l'inscription découverte est le remplacement de la lettre I par un simple point placé sur la lettre qui précède ou qui suit, ou entre les deux. Il y a aussi d'autres abréviations que nous restituons entre parenthèses:

LAN 1621 N(I)COLAS LAR(I)DON/ETYSABELE FORESTIER SA F(EM)ME ONT
FA(I)CT BASTIR CESTE MA(I)SON.

Cette découverte signale un couple connu par ailleurs. Dans l'église Saint-Houardon, en effet, les fonts baptismaux en pierre de kersanton portent une inscription qui évoque Nicolas et Isabelle comme en étant les donateurs. Sur le pourtour de la grande cuve ronde ornée de larges godrons on peut lire: QVI CROIRA ET SERA BAPTISE SERA SAUVE. NOBLES GENS NICOLAS LARIDON ET YSABELE FORESTIER SA FEME MONT FAICT FAIRE EN LEVR DEVOTION LAN 1615.

Qui était ce généreux couple? Il y a sur les mêmes fonts des armoiries mi-parti, du mari et de la femme. Mais pour le moment on ne sait rien de plus sur ces «nobles gens...».

Y.-P. Castel.

LANVÉOC

Les ruines de Luguniat

Le bois du Poulmic, à proximité de Luguniat, qui garde les caractères d'une hêtraie primitive, renferme les ruines d'une construction connue dans le quartier sous le nom de Ty Cras (la maison de la chaux). Elle est située à proximité de la limite des communes de Lanvéoc et de Crozon, qui est marquée par une profonde douve qui court perpendiculairement à la mer, du nord au sud, dans la section n° 21 du cadastre, dite de Pen Hirgars, n° 1073 à 1079, à 6 km environ du chef-lieu. Au midi court une piste ancienne orientée est-ouest, venant d'Hirgars et se dirigeant par la ligne de crête vers Kerioul, en Crozon.

Les vestiges consistent en des murets hauts de 0,80 m, à peu près de la même épaisseur, en pierres brutes appareillées jointes par un ciment à la chaux; ils dessinent deux constructions quadrangulaires adjacentes orientées nord-sud mesurant, l'une 6 m de côté environ, l'autre 16 m de long sur 9 m de large, comportant dans son angle sud-ouest une séparation de 2 m de côté. Un peu à l'ouest, une dépression circulaire passe pour être la trace d'un puits.

Les dégagements superficiels que nous avons effectués ne nous ont pas livré de vestiges, en particulier pas de débris d'ardoises. La destination de cet ensemble reste donc énigmatique: ferme abandonnée? relais? Nous n'avons trouvé aucun document s'y rapportant, mais nous ne devons pas négliger ces ruines. Il en a été

signalé d'autres, passant pour des fortifications anciennes, à 300 m à l'est du manoir d'Hirgars (4), toutes témoins de peuplements anciens.

A.-H. Dizerbo, L. Duduyer.

MORLAIX

Bibliothèque municipale

Un Armorial de Guy Le Borgne annoté par Pierre Macé, vitrier de Saint-Pol-de-Léon

La bibliothèque municipale de Morlaix possède un exemplaire d'une édition rare de l'*Armorial de Bretagne* de Guy Le Borgne, paru en 1681. En effet, sur la couverture de velin, la mention « appartient à Pierre Macé, vitrier. 1779 » est parfaitement lisible.

Le livre, déjà centenaire lorsque Pierre Macé l'a recueilli, était en assez mauvais état. Des pages manquaient en tête et il avait été rogné de manière peu convenable.

Mais tout fatigué qu'il soit, cet exemplaire de l'*Armorial* comporte une particularité. Lorsque Pierre Macé en est devenu le propriétaire, il l'a fait relier en y insérant par places des feuillets blancs pour y dessiner et mettre en couleurs les blasons de l'*Armorial*.

Pierre Macé est un vitrier que les blasons intéressent au plus haut chef. Il dessine le frontispice original disparu en le simplifiant (fig. 8), le signant et le datant du 7 août 1788. Des mentions manuscrites émaillent l'appendice titré « Instructions des termes usités au blason des armoiries ». Ainsi le vitrier écrit son nom à différentes dates (1770-1775), ajoutant même une fois « natif de Pempoul », à Saint-Pol-de-Léon.

Un vitrier, au XVIII^e siècle, est un artisan héritier des peintres verriers, mais... il ne compose plus de vitraux, comme nous l'a confirmé M. Roger Barrié, spécialiste de ce domaine de l'art en Bretagne. Il se contente de réparer les verrières anciennes, d'en fournir de nouvelles, mais à motifs géométriques. De peinture, il ne touche qu'aux blasons de la noblesse, en les remplaçant selon la demande.

On discerne ainsi assez clairement le propos de Macé en entreprenant d'illustrer des planches le vieil armorial tombé entre ses mains. Mais son propos fait long feu. S'il a tracé des blasons jusqu'à la lettre F, il ne les a rehaussés de couleurs que jusqu'à la lettre C. On le comprend aisément, la Révolution vient tarir pour un temps l'art de l'héraldiste. La nuit du 4 août 1789 supprime les privilèges et les marques qui les signalaient. Ainsi, l'ouvrage de Pierre Macé reste inachevé au grand dam des héraldistes contemporains.

(4) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 188.

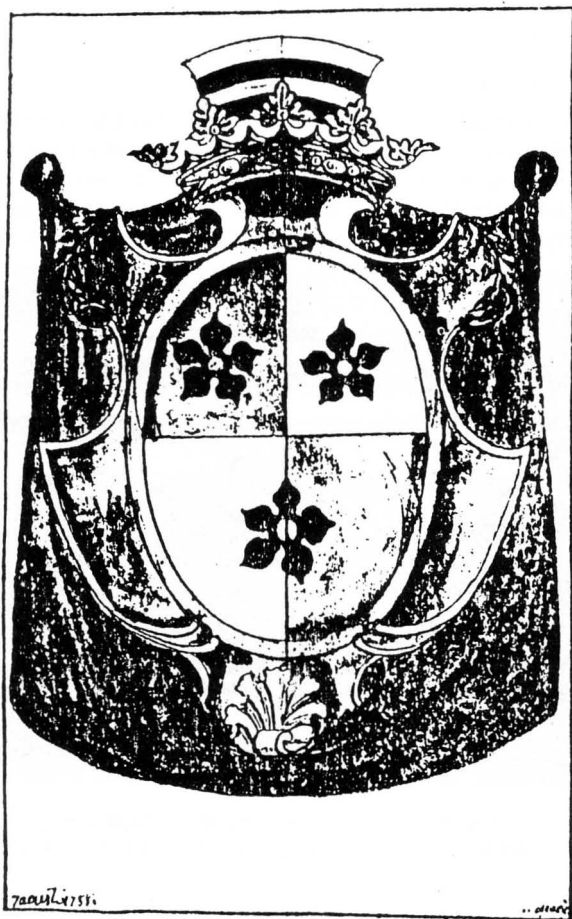


Fig. 8. — Frontispice de l'*Armorial* de Guy Le Borgne dessiné par Pierre Macé, 1788.

Bibliothèque municipale de Morlaix.

Sous le Consulat, notre verrier insère un article de journal relatant le service funèbre célébré au camp de Saint-Omer, à la mémoire de La Tour d'Auvergne (8 messidor an X - 27 juin 1802). Originaire du port de Pempoul, on devine que Macé est sensible à l'hommage posthume rendu au Premier Grenadier de France, alors que les troupes de Bonaparte sont massées à Boulogne, attendant le signal de l'embarquement pour l'Angleterre, opération qui, on le sait, n'eut pas lieu.

NÉVEZ

Presbytère

Reliquaires (XVIII^e siècle)

Lors d'un inventaire du mobilier cultuel de la paroisse de Névez, effectué en 1981, deux reliquaires de bois ont été retrouvés dans le grenier du presbytère. Absolument identiques, de forme rectangulaire et à couvercle bombé, ils ne présentent chacun que trois vitres (dont deux ovales sur les largeurs). Les débris d'ossements reposaient curieusement sur un lit... de ouate blanche (fig. 9).

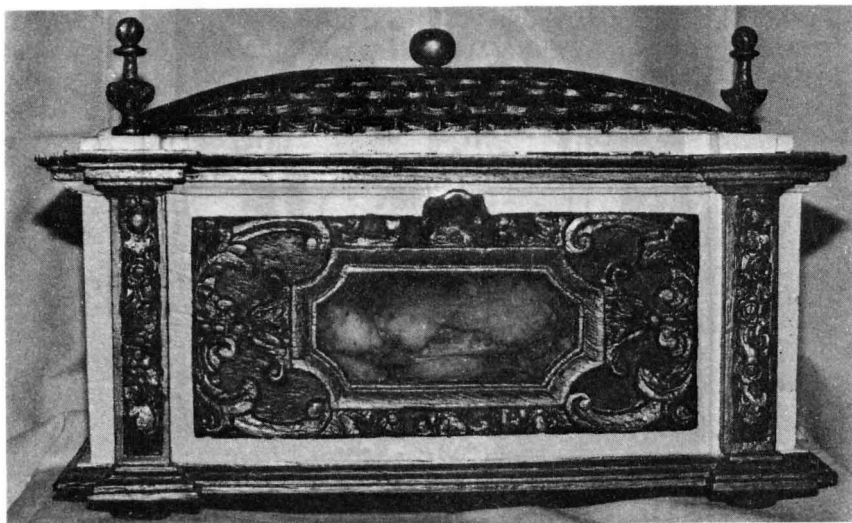


Fig. 9. — Névez, *Presbytère*, reliquaire.

Longueur : 40 cm ; largeur : 16,5 cm ; hauteur : 25 cm. Cliché L.-P. Le Maître.

Sans doute s'agit-il de monstrances d'attache exécutées au temps du recteur Thomas Pigeon, sieur de la Villerau. Les archives paroissiales mentionnent en effet que «le 30 novembre 1736 arrivèrent de Rome des reliques de quatre martyrs : saint Probe, saint Constant, saint Mansuet et saint Fortunat».

Louis-Pierre Le Maître.

NÉVEZ

Chapelle Saint-Nicolas de Port-Manech

Ardoise-reliquaire (1698)

Une pièce essentielle à la célébration du mystère divin demeure toujours cachée dans nos églises : la pierre d'autel, marquée des croix de consécration, enchâssant les reliques des martyrs ou du saint fondateur, et qu'une nappe recouvre en permanence.

A la chapelle Saint-Nicolas de Port-Manech, cette « pierre » est une plaque d'ardoise, naturellement striée par l'usage des siècles. Cinq croix de consécration, simplement tracées au compas, une alvéole pour les reliques sur le devant. Œuvre ordinaire et banale si une inscription ne se devinait sur la partie latérale gauche : une signature — le titre de « compagnon » — et une date, celle de 1698.

Une piste supplémentaire de recherches pour ceux qui, à travers les pierres tombales et les cadrans solaires, suivent l'art des anciens ardoisiers de Cornouaille.

Louis-Pierre Le Maître.

PLOUZANÉ

Côte nord du goulet de Brest

Croix gravées sur des rochers

On n'est pas près de finir l'inventaire des croix qui marquent le paysage breton. Si celles qui se dressent sur les chemins sont connues, il en est d'autres que l'on n'a pas assez remarquées, celles, par exemple, qui sont gravées sur des rochers. On a bien déjà repéré quelques-uns de ces signes sacrés : à Ouessant, Jean-Pierre Gestin, à Plougastel-Daoulas, Bernard Tanguy nous en ont signalé. On en évoque d'autres à Kerlouan qu'il faudra aller voir.

Il revient à Yves Chevillotte, de Plougonvelin, d'avoir photographié une série de six croix au long de la face nord du goulet de Brest, dans des sites de falaises parfois peu accessibles. Ainsi du fort du Minou jusqu'au Dellec, sur une distance de quatre kilomètres seulement, Yves Chevillotte a repréré six croix : une à Kerangoff, quatre au sud de Quillihouarn, une dernière près du Dellec.

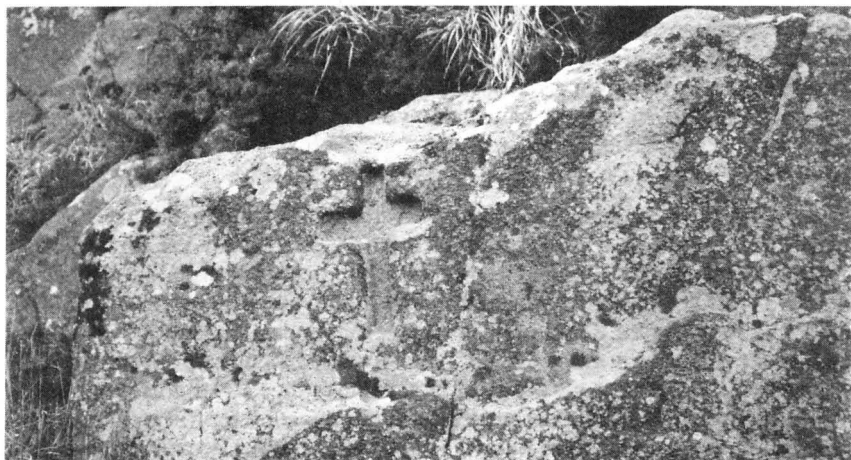


Fig. 10. — Plouzané, *Quillihouarn*, croix gravée sur un rocher.

Cliché Y. Chevillotte.

Gravées en creux, elles ne sont guère très grandes, mesurant en moyenne 30 cm. A l'une d'entre elles, inachevée, il manque la potence horizontale...

De forme rudimentaire, il est difficile de dater ces croix, dont la plupart se rattachent à la forme latine. Néanmoins, la croix du Mingant est une croix grecque aux branches sensiblement égales et pattées. Relativement ancienne, elle pourrait remonter au Moyen Age.

On aimerait bien sûr connaître l'origine de ces gravures d'un genre particulier. Sont-elles liées à la terre ou à la mer? Piquetées le long des abrupts du Goulet, on pense à des croix rappelant quelque naufrage plutôt qu'à des croix de sépultures, le terrain où on les observe ne se prêtant guère aux inhumations. On pourrait aussi, pour certaines du moins, y voir des repères de géomètres gravés au temps où ils établissaient leurs relevés topographiques pour dresser des cartes.

Tout cela demeure obscur et méritait d'être noté afin d'amener d'autres observateurs à faire de nouvelles découvertes.

Y.-P. Castel, Y. Chevillotte.

ROSCOFF

Découverte de peintures civiles

A Roscoff ont été récemment découvertes des peintures civiles d'un très grand intérêt pour l'étude entreprise par l'Inventaire sur cette ville. Elles sont situées dans une maison de marchand datée 1603, dont la distribution a été modifiée par l'adjonction de cloisons, probablement au XVIII^e siècle d'après le costume porté par l'un des personnages. Ces cloisons de planches sont divisées en panneaux limités par des bordures à volutes peintes. Les fonds de certains panneaux sont constitués de végétations, d'arbres dans la manière des «verdures» d'Aubusson ou de Beauvais au XVII^e siècle. L'un des panneaux dépeint une vue cavalière détaillée de la ville et du port de Roscoff avec la représentation exacte de chaque bâtiment: maisons, église, chapelles bordant le littoral, fort de Blocon, jetée fortifiée, couvent des Capucins, hôpital Saint-Nicolas. Les courtils (toponyme encore en usage actuellement) aux jardins dépendant des maisons au sud de la ville sont délimités par de hauts murs des formes irrégulières reprenant, sinon exactement, du moins en partie la réalité cadastrale.

Sur un autre panneau, on distingue un château d'époque classique (XVII^e ou XVIII^e siècle?) au bout d'une large allée forestière débouchant sur un jardin à la française. On peut y voir une interprétation, un peu fantaisiste, du château de Kernevez (ou la Villeneuve) en Saint-Pol-de-Léon, aujourd'hui reconstruit. En effet, une peinture du début du XIX^e siècle, de l'ancien château, présente des similitudes frappantes avec celle de Roscoff (en particulier, présence d'avant-corps latéraux). D'autre part, c'est le seul château de cette importance dans la région proche de Roscoff. Enfin, deux autres panneaux représentent une chapelle et un château en ruines pour l'instant non identifiés et peut-être de pure fiction, comme il en était figuré sur les tapisseries à verdures.

Inventaire général, Bretagne.

SAINT-THÉGONNEC

Fontaine du bourg

Stèle de l'âge du fer, autels, dalles funéraires

Des travaux effectués il y a quelques années au sud-est de l'enclos paroissial de Saint-Thégonnec ont permis de dégager et de mettre en valeur une fontaine avec son lavoir, dans le cadre de la restructuration de ce secteur.

Certes, rien de très spectaculaire dans l'architecture de ce monument. Mais justement son intérêt n'en est paradoxalement que plus intéressant.

La fontaine est un bassin carré surmonté d'une arcade simple. On y descend par quelques marches. Sur la gauche du bassin blotti dans l'angle, l'aire rectangulaire du lavoir n'a rien de particulier, sinon la disposition de six pierres à laver, toutes surélevées par un massif de maçonnerie (fig. 11).

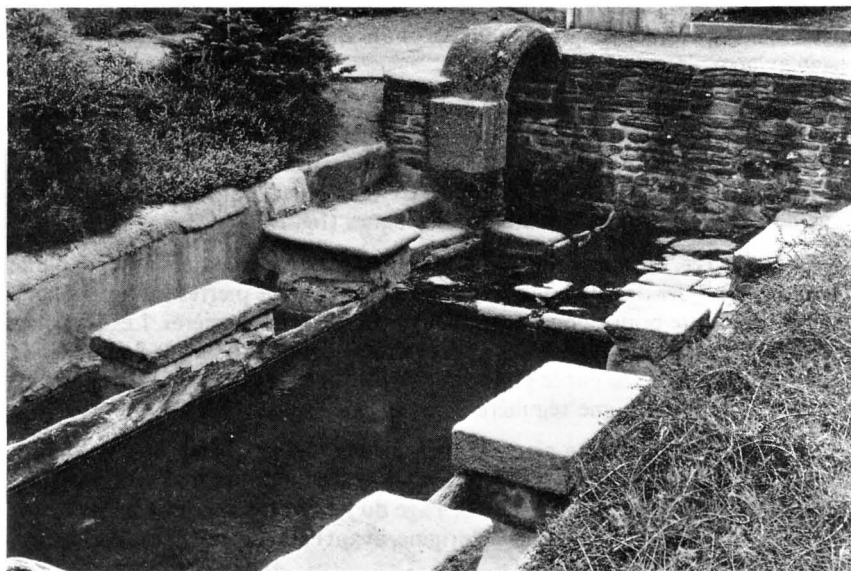


Fig. 11. — Saint-Thégonnec, *bourg*, la fontaine.

Pierres à laver, vestiges de pierres d'autel et de dalles funéraires. Cliché Y.-P. Castel.

Encore une fois rien qui puisse attirer l'attention. Or, à l'examen, on constate qu'une première pierre à laver porte un large cavet sur trois de ses faces, la quatrième étant laissée sous le coup de l'outil. Il n'y a pas à s'y tromper. Ce type de grande dalle de granite est une pierre d'autel primitivement adossée à un mur, réemployée. Une seconde pierre lui est similaire, mais l'autel étant plus long, la pièce de granite a été débitée pour s'adapter à sa nouvelle fonction. On peut aisément conclure que ces pierres d'autel proviennent ou des chapelles qui se trouvaient autrefois le long des murs de l'enclos, ou de l'église paroissiale

elle-même. On sait les grandes transformations effectuées dans l'église de Saint-Thégonnec à la fin du XVI^e siècle. Il a dû en subsister plus d'un vestige, dont le remploi a connu des destins divers, dont ceux que nous venons de constater.

Dans un premier temps les pierres d'autel désacralisées restaient à l'abandon quelque part aux abords de l'enclos. L'oubli de leur usage primitif a conduit à les utiliser pour un usage profane.

On voit, en revanche, dans nombre de nos églises, des pierres d'autel réutilisées comme pierres de seuil, ou comme pierres de dallage en général placées dans un endroit noble: le bas ou le haut du pavé. Ainsi, à Saint-Martin-des-Champs, deux pierres d'autel sont mises au niveau de la balustrade de l'orgue, insérées dans le pavage; à Pleyber-Christ, on en voit une engagée sous la marche de bois du sanctuaire... Ailleurs, elles servent de seuils.

A la fontaine de Saint-Thégonnec, d'autres pierres, trop étroites pour provenir d'autels comme les précédentes, sont des pierres tombales. Elles ont exactement la largeur des dalles funéraires anciennes d'un gabarit souvent plus étroit qu'actuellement.

Mais la pierre la plus curieuse est celle qui flanque le bout du mur juste en haut de l'escalier. De taille modeste, sa forme est caractéristique, de section carrée avec des pans coupés, du moins si on lui restitue son volume originel, car on voit bien qu'il y a eu ici un débitage. Cette forme évoque un type de stèle à pans de l'âge du fer, familier aux archéologues (fig. 12).

On observe, en outre, sur la face visible, deux encoches et l'amorce d'une troisième, typiques de celles que nos anciens picoteurs de pierres pratiquaient de manière courante pour débiter le granite, jadis, dans les carrières. Les encoches creusées en ligne étaient destinées à recevoir des coins de bois que l'on imbibait d'eau. La force exercée par le gonflement irrésistible des fibres du bois rompait les pierres selon une ligne régulière.

L'observation de cette pierre d'angle est donc d'un grand intérêt. Sa présence auprès de la fontaine confère au point d'eau communal une antiquité considérable. Le vestige d'une stèle de l'âge du fer fait remonter l'aménagement de la source, sans doute naturelle à l'origine, avant l'ère même de l'évangélisation du pays, avant le V^e siècle.

Saint Thégonnec, le patron fondateur de la paroisse, a vraisemblablement puisé de l'eau ici. Il a vraisemblablement vu aussi cette pierre honorée par les populations auxquelles il apportait le message évangélique. Mais est-ce lui qui a provoqué la destruction de la stèle? Il est difficile de le dire. Saint Samson avait, dans un cas analogue de culte païen, préféré tracer une croix pour « baptiser » l'objet plutôt que de le briser et de s'attirer l'hostilité des indigènes. L'on sait néanmoins aussi que, à diverses époques, la destruction des pierres païennes fut demandée par les responsables ecclésiastiques. Ici l'on a, semble-t-il, la double attitude: on a débité en deux la stèle, puis l'on s'est arrêté en chemin.

Quoi qu'il en soit, les vestiges remployés dans la maçonnerie de ce lavoir sont tous de grand intérêt si l'on veut bien les comprendre. Fontaine antique où gît toujours la stèle préchrétienne et ces pierres chrétiennes, sorties de l'église et



Fig. 12. — Saint-Thégonnec, *bourg*, la fontaine.

Au premier plan, la stèle à pans de l'âge du fer.

du cimetière, réutilisées. Belle leçon qui montre la continuité des générations au travers de rites constamment renouvelés.

Y.-P. Castel.

TAULÉ

Castel-an-Trébez

Une forteresse du XII^e siècle

Castel-an-Trébez est l'un de ces hauts-lieux de l'histoire du Léon qui, pour être situé près des voies de communication, n'en est pas moins méconnu. Venant de Morlaix et franchissant le pont de Lannuguy pour bifurquer vers Carantec ou vers Taulé, peut-on se douter que les hautes frondaisons dominant la patte d'oie couronnent un site médiéval au nom bien significatif?

Castel-an-Trébez est véritablement le «château du trépied». Ceux qui ont forgé le destin de cette colline ne pouvaient adopter meilleur toponyme, dont le sens sonne clair au bretonnant le moins averti. En effet, la colline, jadis fortifiée,

a la forme d'un triangle dont les angles constituent trois postes de guet parfaitement intégrés dans l'économie défensive du lieu. La première des pattes de notre trépied domine la baie vers le confluent du Dourduff, au nord. La remontée de la rivière vers Morlaix est vérifiée par la seconde patte, tandis que la surveillance des hauteurs et de la vallée de Pennélé où remonte la marée se fait par une troisième patte au sud.

L'observation de l'assaillant assurée, la configuration du terrain offre des facilités pour la défense contre ses entreprises. Les à-pics sur les deux cours d'eau forment la grande moitié de la longueur de l'enceinte. Le complément, nécessaire pour protéger les pentes de l'ouest, est constitué par une levée de terre massive dont la crête domine, de manière imposante, au travers des arbres qui ont envahi l'aire de Castel-an-Trébez : levée d'éperon barré, preuve tangible de la destination défensive du site. Vers le sud-est, la ligne d'un talus de hauteur moyenne tendue en arc de cercle pourrait bien être un autre élément de la clôture protégeant la pente qui descend vers le confluent des vallées.

De la forteresse médiévale elle-même, il ne reste rien en dehors des enceintes évoquées plus haut. Près de l'entrée ouest, les fondations noyées dans la végétation ne sont que les vestiges de la ferme portée au cadastre de 1828. Quant à la nature du remblai qui barre l'accès à l'ouest, il faudrait y effectuer des sondages. Quelques blocs de schiste et de quartzite émergent néanmoins çà et là.

A l'origine, Castel-an-Trébez servit, comme tout éperon barré, à accueillir une population menacée par de proches voisins. Plus tard, l'éperon protégea la côte. On pense aux incursions en provenance du Nord.

Il faut en arriver au XII^e siècle pour avoir, sur le rôle de Castel-an-Trébez, quelques certitudes. A cette époque, la colline fortifiée a une fonction logistique spécifique intégrée au système de défense de l'ensemble du pays de Léon. Comme Saint-Pol dont le nom breton, Castel-Paol, indique la fonction militaire, Castel-an-Trébez faisait partie du front maritime.

Les affrontements farouches qui opposent les comtes de Léon aux ducs de Bretagne, désireux de renforcer leur pouvoir centralisateur, font de Castel-an-Trébez un point stratégique disputé au moment où Henri II Plantagenêt, le puissant voisin d'outre-Manche, a de sérieuses visées sur la Bretagne, à partir de 1166.

Duc de Normandie, comte d'Anjou, duc d'Aquitaine, roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt projette de faire entrer la Bretagne dans la mouvance de son empire. Une simple politique de mariage pouvait y suffire, au premier abord. Ainsi, en 1166, il fiance son fils Geffroy, encore tout jeune, à Constance, la fille de Conan IV, le duc de Bretagne qui n'a, semble-t-il, plus l'espoir d'une descendance mâle.

Mais cette combinaison se heurte aux réticences léonardes. Guyomard IV, comte de Léon, en révolte directe depuis plusieurs années contre le duc Conan IV, n'hésite pas désormais à faire front à plus puissant que lui. Henri II Plantagenêt ne lui fait pas peur. Mais en bonne règle féodale, le roi d'Angleterre vient en personne aider son vassal, le duc, contre le comte rebelle.

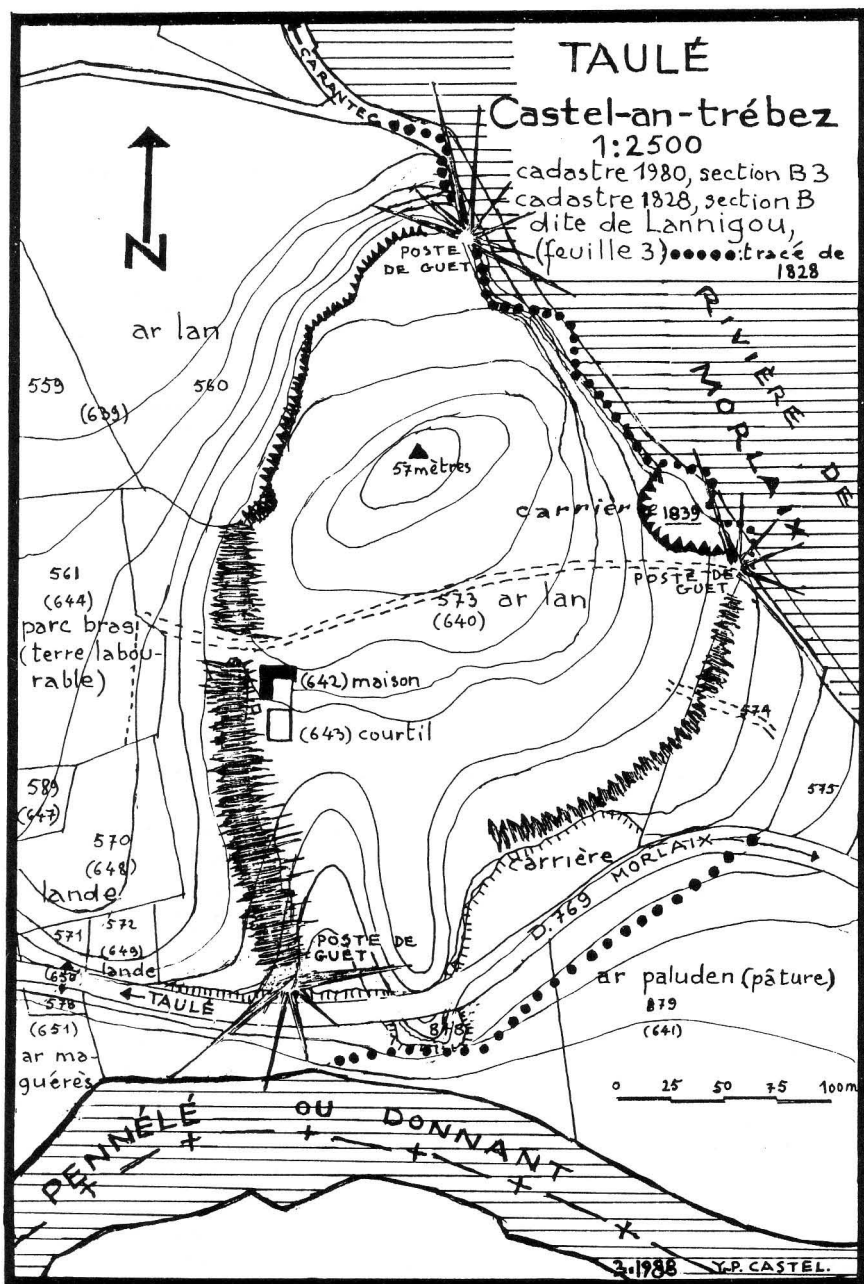


Fig. 13. — Taulé, la forteresse de Castel-an-Trébez.

Plan dressé par Y.-P. Castel, mars 1988.

En 1166, les places de Lesneven, de Saint-Pol et de Castel-an-Trébez sont enlevées par l'ambitieux monarque qui sait bien l'importance de la vigie sur la rivière, en aval d'un Morlaix fidèle à sa devise, et résolument attaché au comte de Léon...

Le château est repris par Guyomard dont l'attitude est faite d'une alternance de révoltes et de soumissions. La lourde défaite de Croas-Mélar, en Commana, en 1171, où les Léonards plient face aux Cornouaillais, alliés à l'Angleterre, ne suffit pas à abattre le comte de Léon.

Lorsque huit ans plus tard, en 1179, le mariage de Geffroy et de Constance, enfin majeurs, est consommé, Guyomard se soulève de nouveau. Mais au bout du compte, ses adversaires ont raison de son opposition irréductible. Finalement Castel-an-Trébez est détruit.

La haute colline du trépiéd, couronnée de sa puissante muraille, demeure. Démantelée, elle respire les mystères. Un jour peut-être, des fouilles révéleront quelques-uns des secrets pour l'instant précieusement enfouis sous l'épaisse couche végétale sous laquelle gisent les ombres qui animèrent, il y a huit cents ans et plus, Castel-an-Trébez.

Y.-P. Castel.

TRÉFLÉVÉNEZ

Ancien presbytère

Boiseries peintes, 1721

La commune de Tréflévénez possède une vieille maison située au sud de l'église paroissiale et qui dut autrefois appartenir à la fabrique. De récents travaux y ont fait apparaître une série de boiseries dont on ne soupçonnait pas l'intérêt. Pour le moment, on a dégagé une série de six planches qui, si elles paraissent provenir du même ensemble ornemental, ne forment que de rares éléments d'un puzzle que l'on voudrait pouvoir reconstituer dans sa totalité.

Ces six panneaux plats, datés 1721, en bois de chêne, couverts de peintures, ont gardé une relative fraîcheur prouvant bien que nos anciens raffolaient de la polychromie. Bouquets, rinceaux, pots à fleurs, termes, c'est-à-dire personnages représentés à mi-corps et gainés, cartouche au nom de Joseph, proposent, deux siècles et demi après leur confection, une riche palette colorée (fig. 14).

L'un des panneaux semble être un ex-voto. Malheureusement conservé seulement aux trois quarts, il porte une scène étrange. Au centre, un notable, enturbanné, richement vêtu, assis derrière une petite table, compte des pièces de monnaie qui s'étalent en rangs ordonnés. A droite, un moine à genoux se tourne humblement vers le personnage précité. Quant au côté gauche qui, pour le moment, n'a pas été retrouvé, on peut supposer qu'il comportait un troisième personnage, sans doute un prisonnier en faveur de qui intercède le frère franciscain ou carme... (fig. 15).

Une légende de six lignes s'étale au bas du tableau. Partielle comme la

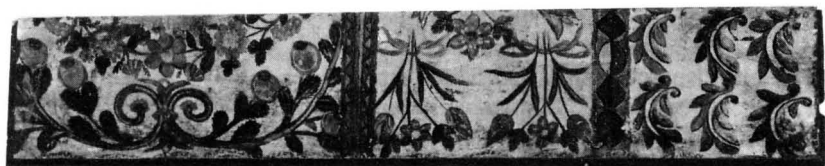


Fig. 14. — Tréflévénez, *ancien presbytère*, panneaux peints, 1721.

Cliché Y.-P. Castel.

représentation que nous venons de décrire, on peut néanmoins en reconstituer la teneur, sans trop de risque d'erreur. Du moins est-on assuré de pouvoir en retirer le sens d'une scène qui, n'étant pas habituelle dans l'iconographie religieuse, a été provoquée par un de ces événements qui n'étaient pas rares il y a deux siècles et plus, en ce temps où les pirates barbaresques régnaient en maîtres sur la Méditerranée. Voici cette inscription avec, entre parenthèses, les mots manquants selon toute probabilité :

(RANÇ)ON DES
(ECU)S POVR LE
(RACHET)ER DENTRE
(LES MAIN)S DVTVRC
CORNE:
DE L'ANNÉE 1721

On comprend maintenant mieux le sujet: un ex-voto offert à l'église de Tréflévénez en reconnaissance de la libération de quelque prisonnier tombé, on ne sait comment, entre les mains des Turcs, au XVIII^e siècle.

La présence d'un moine, sans doute un frère franciscain, est suggestive. On sait que, pour les affaires avec l'Empire ottoman qui contrôlait en ce temps-là les pays du Proche-Orient, les religieux franciscains jouissaient d'une immunité conférée par leur état de religieux. Quelques siècles auparavant François d'Assise n'avait-il pas été reçu par le sultan lui-même?

Y.-P. Castel.

TRÉFLEZ

Bel-Air

Remise en place d'une croix de carrefour

Le 10 décembre 1985, à Tréflé, au lieu-dit Bel-Air, a été replantée une croix de carrefour qui avait disparue depuis plusieurs années. M. Jean-Jacques Baley, infatigable défenseur du patrimoine de la région de Goulven-Plouescat et membre correspondant de notre Société pour le canton de Plouescat, est à l'origine de cette restauration.

Intrigué par l'absence de croix au carrefour qui porte le nom «Les deux Croix» à l'intersection de la D. 110 et du chemin conduisant à Lann-ar-C'houézen, il apprit des anciens des environs que deux croix avaient bien existé en cet endroit, au bord d'une profonde excavation utilisée comme carrière de sable. Le trou ayant été progressivement comblé par de la terre de déblaiement, les croix s'étaient trouvées enterrées, l'une d'elle ayant même été enfoncée dans le sol par la roue d'un camion.

M. Baley put, en 1979, à la demande de l'abbé Y.-P. Castel qui travaillait alors à son *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, repérer la tête d'une croix qui dépassait légèrement du sol et, après avoir creusé tout autour, en prendre les



Fig. 15. — Tréflévénez, ancien presbytère, panneau peint, 1721.

Vestige de boiserie représentant le rachat du chrétien.
(Cliché Y.-P. Castel).

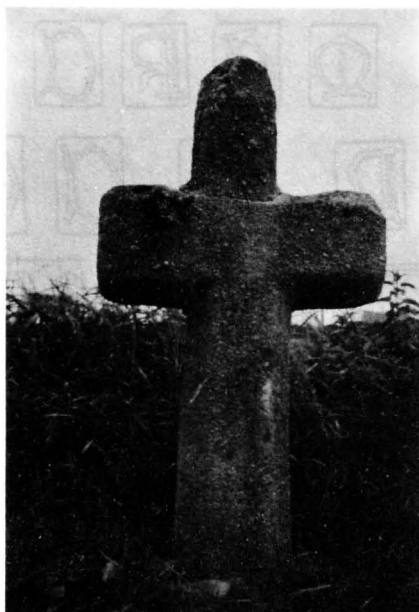


Fig. 16. — Tréfleze, *Bel-Air*, croix de carrefour.

Cliché J.-J. Baley.

dimensions. La seconde croix restait introuvable. Grâce à la municipalité de Tréfleze, les employés de l'Équipement de Plouescat, avec l'aide de M. Yvon Broc'h, entrepreneur, ont pu extraire du sol la grande croix et la replanter à son ancien emplacement. Elle figure à l'*Atlas* sous le n° 3002. Quant à l'autre croix, elle n'a pu être localisée.

T. Daniel, J.-J. Baley.

TRÉGUNC

Église Saint-Marc

Bénitier en bronze (1499)

Outre une croix processionnelle acquise en février 1610 pour le service paroissial et une crosse d'abbesse léguée l'année suivante à la chapelle de Kerven, Trégunc possède un intéressant bénitier en bronze daté de 1499 et qui, bien que déjà répertorié par Abgrall et Couffon, avait, jusqu'à présent, échappé au classement des Monuments historiques.

Au siècle dernier, le recteur Canévet le trouva dans la cour de l'ancien presbytère, aux trois quarts enterré, servant d'abreuvoir aux poules. Son poids respectable (11 kilos) avait sans doute depuis longtemps incité le clergé à ne plus s'en servir. On le remplaça dans l'église, au pied du catafalque. Voici une vingtaine

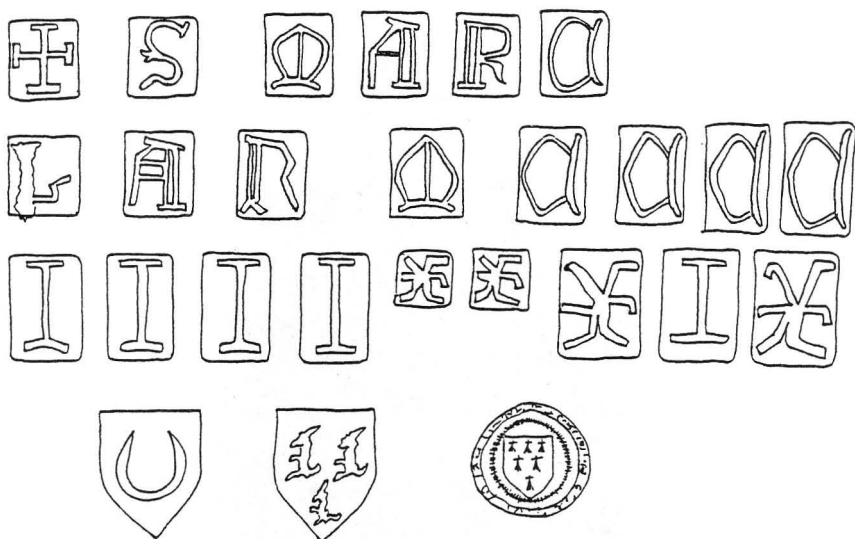


Fig. 17. — Trégunc, *église Saint-Marc*, inscription du bénitier en bronze (1499).

Dessin de L.-P. Le Maître.

d'années, au cours de la restauration de l'église, il faillit encore disparaître: les ouvriers s'en servaient comme boîte à pointes...

Les deux attaches de l'anse (ou des poignées) se devinent toujours. Et l'inscription entourant la partie supérieure se lit parfaitement, en caractère gothiques, appliquée à la manière des fondeurs de l'époque: + S MARC LAN M CCCC IIII xx XIX. Des deux blasons inférieurs, l'un, figurant trois lapins, appartient à la seigneurie de Penanrun (*d'azur à trois lapins d'argent*). Le croissant montant qui frappe le second se retrouve sur le socle d'une statue de sainte Marguerite, dans la chapelle de Saint-Philibert. Une minuscule inscription entoure l'écusson frappé des hermines de Bretagne. Sa lecture permettrait certainement de connaître l'atelier de fabrication, très vraisemblablement une fonderie ducale.

Louis-Pierre Le Maître.

COMMUNE NON LOCALISÉE

Fabrique de Saint-David

Marché avec Yvon Prigeant, menuisier (1580)

Peut-être un sociétaire permettra-t-il de localiser cette rubrique demeurée imprécise par la distraction d'un ancien copiste?

Classé aux Archives départementales sous la cote 4 E 55/16, le registre des minutes de M^e de La Rivière, notaire à Concarneau dans les années 1580-1582, retranscrit aux folios 60 *bis* et 61, un marché entre Herry Marn... (Marnison?) «fabrice de Saint David Crozon» et le menuisier Yvon Prigeant «demeurant au village de Kervouéz» pour la confection «d'une pareure dostel de bois».

S'agissant d'un double, établi à l'usage de l'étude, on comprendra que le rédacteur (en fait M^e Pencoet) ne soit pas attardé à figner la rédaction. Une bonne partie de l'acte est pratiquement inaccessible, ce qui a nécessité le rajout d'une mention marginale rappelant l'origine: «Fabrice de St David Crozon».

M. Dizerbo nous a confirmé qu'il n'existait dans cette paroisse aucune chapelle de Saint-David, pas plus que de village de Kervouéz, dans toute la presqu'île de Crozon. Le siège même de l'étude imposerait logiquement de rechercher Saint-David à l'intérieur de la sénéchaussée de Concarneau.

Louis-Pierre Le Maître.

YVES-PASCAL CASTEL

Les armoiries de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon

Environ quatre-vingts écus, portant des armoiries gravées ou peintes, ont pu être relevés et dessinés dans des lieux très divers de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Ils sont placés dans des vitraux, sur des clés de voûte, des dalles funéraires, des tombeaux, ou plaqués dans quelque autre endroit du monument : stalles, autel, enfeus, muraille.

Si tous ne sont pas d'origine, une bonne cinquantaine, antérieure à la Révolution, participe à l'affinement de la connaissance de l'édifice. L'on peut ainsi penser que la dalle funéraire cachée dans l'enfeu de la chapelle Saint-Martin, à l'est du porche méridional, timbrée des armes de Kersauzon, est le lieu de la sépulture de Guillaume de Kersauzon, évêque de Léon mort en 1327. Sous son épiscopat furent terminées les voûtes de la nef, et la chapelle Saint-Martin passe pour être sa fondation.

Mais les armoiries anciennes sont rares. Il faut attendre le ^{XV}^e siècle pour les voir fleurir. Celles de Jean Validire timbrent la troisième clé de voûte du chœur dont la réédification fut décidée sous son épiscopat en 1433. Celles de Guillaume Ferron (1440-1472), qui en vit l'achèvement, sont gravées sur la clé de voûte au chevet et répandues dans la fresque de la croisée du transept.

Les bras du transept reçoivent leurs voûtes à une époque relativement tardive. Le bras nord, c'est patent, fut d'abord lambrissé. Ainsi les armoiries de Guy Leclerc (1514-1521) se voient sur le mur est du bras sud de même que sur le dossier de la première stalle du côté de l'évangile. Dans les transepts encore, les armoiries des évêques Christophe Chauvigné (1521-1554) et Roland Chauvigné (1554-1562). Ici se joignent aux évêques les chanoines du chapitre : Richard, Kerautret. D'autres armoiries, si on peut les attribuer aisément à une famille, demeurent plus obscures quant au personnage, les Plusquellec, les Kerguiziau.

Des endroits moins éminents de la cathédrale gardent le souvenir des prééminences de certaines familles du Minihy, comprenant l'ensemble des sept paroisses qui se partageaient un territoire englobant Roscoff et Santec. Les Kerautret de Traonelorn, les Hamon de Penanrue, les Riou de Kerangouez, ont

leur chapelle. D'autres y avaient des prééminences plus difficiles à repérer désormais : Kerouzeré et Penfentenyo.

Et puis, il y a les dalles funéraires dont on peut penser que les exemplaires existants ont été conservés près de la place d'origine, lors de la réfection du pavé en 1865 : Lesguen, Le Veyer de Kerisnel, Poulpry, Kergus...

Quant aux grands tombeaux, ils ont une place à part. Nous ne nous y arrêtons ici que pour indiquer que les armoiries que nous donnons pour François de Visdelou, évêque de 1665 à 1668, ayant été martelées avec un tel soin qu'on ne peut plus rien y lire, nous avons dû en emprunter à l'*Armorial* de Courcy le dessin pour l'insérer dans notre planche...

*
**

Louis Le Guennec, vers 1936, exprimait au médecin général Laurent ses réticences au sujet des armoiries de la cathédrale de Saint-Pol. « Je me méfie un peu des armoiries de la dite cathédrale. Courcy en a fait restaurer beaucoup et je me demande s'il ne s'est pas quelquefois un peu aventuré ». En effet, on trouve sept ou huit écus en ciment, dans des enfeux. Et l'on peut évidemment rester perplexe. En revanche, les armoiries posées depuis la Révolution ne sont pas des restitutions, appartenant de fait à des familles connues, donatrices de vitraux en particulier. Il n'y a guère, dans ce cas, d'hésitation sauf, sans doute, pour la verrière dite de Roland de Neufville, inspirée d'une illustration d'un missel manuscrit lui ayant appartenu, conservé à Lyon. Mais les armoiries des Rodellec, des Penhoat, des Legge, des Dresnay, des Kervénoael, des Courcy..., familles représentées à Saint-Pol au siècle dernier, ne font point problème.

Les armoiries les plus récentes, celles de Mgr Jean-Baptiste Marie Budes de Guébriand furent gravées sur le tombeau érigé en 1935 au côté nord de la clôture du chœur.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources

Bibliothèque nationale, ms. fr. 22 361, Recueil de Gaignières, p. 580.

Bibliographie

J. CLECH. *Visite à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et à la chapelle Notre-Dame du Creisker*, Morlaix, 1907, in-8°, 82 p.

A utiliser avec circonspection.

Abbé PEYRON. *La cathédrale de Saint-Pol et le Minihiy Léon*, Quimper, 1901, in-8°, 247.

L'archiviste de l'évêché se montre toujours soucieux de produire ses sources.

P. POTIER DE COURCY. *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Rennes, 1890, 3^e éd., 3 vol. in-4°.

L. SCOUARNEC. *Recueil des blasons de la cathédrale*, vers 1950.

Travail manuscrit conservé aux archives du presbytère de Saint-Pol-de-Léon.

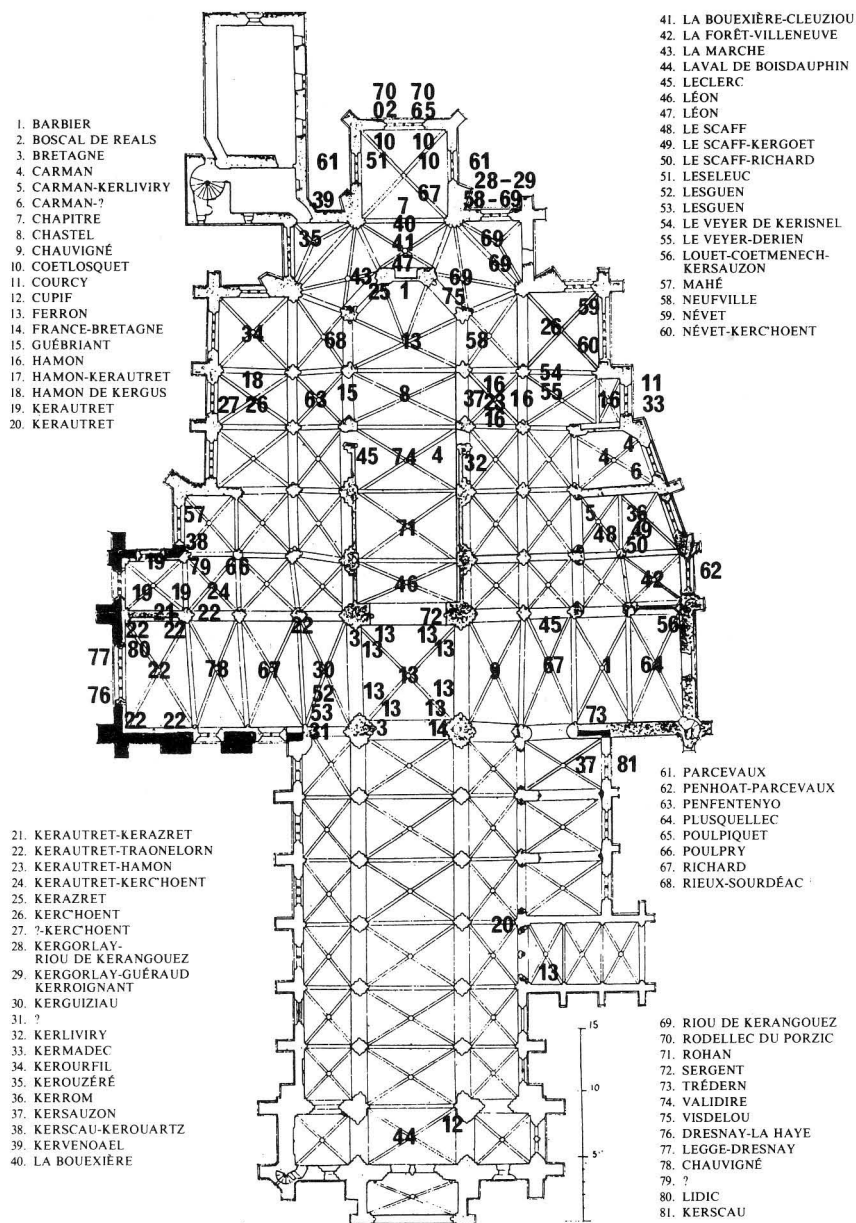


Fig. 1. — Plan de situation des armoiries dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

Les chiffres en dehors du plan correspondent à des armoiries placées dans des vitraux. Le plan est extrait de L. LECUREUX, *Saint-Pol-de-Léon*, Paris, *Laurens*, s.d., hors texte (E. Chaillat del.).

1. BARBIER. *D'argent à deux fasces de sable*. Devise : Sur ma vie, Var va buhez.

1) Transept, bras sud, troisième clé de voûte ; une inscription faite de trois séries de lettres partagées par des points y est difficilement lisible. Vers 1530.

2) Sur le devant du petit autel qui se trouve derrière le maître-autel. XVI^e siècle.

Les Barbier possédaient de nombreuses terres dans le Léon, dont Kerc'hoent, dans le Minihy. Le 13 mai 1520, Hamon Barbier, chanoine de Léon, archidiaacre de Quéménédilly, est député par le chapitre pour recevoir Mgr de Léseleuc.

2. BOSCAL DE REALS. *D'azur à la tige et racine de froment jetant deux épis, l'un à dextre, l'autre à senestre (alias au chêne arraché d'or), accosté en fasce de deux croissants affrontés et en chef d'une fleur de lis, le tout d'or*. Devise : Mad ha leal.

Chapelle absidiale, vitrail, soufflet à gauche. 1867.

Famille originaire du Languedoc, alliée en Bretagne, notamment aux Rodellec.

3. BRETAGNE. *D'hermine à dix mouchetures disposées 4, 3, 2, 1*.

Croisée du transept, pilier nord-est et pilier nord-ouest. Moderne.

4. CARMAN. *Écartelé, aux 1 et 4 : d'azur à la tour d'argent portée par une roue de même, qui est Lesquélen, aux 2 et 3 : d'or au lion d'azur*. Devise : Doue araog.

1) Première stalle, côté sud, sur le dossier. Restauration moderne.

2) Chapelle Sainte-Anne, clé de voûte ; les reliefs martelés ne laissent pas place au doute. XVI^e siècle.

3) Chapelle Sainte-Anne, enfeu, à gauche, réfection en ciment du XIX^e siècle.

Les Carman possédaient, entre autres, la terre de Kerisnel, Minihy Léon.

5. CARMAN-KERLIVIRY. Voir n° 4 et n° 32. Devise : Ioul Doue.

Chapelle Saint-Roch, clé de voûte. XVI^e siècle.

6. CARMAN-... Voir n° 4.

Chapelle Sainte-Anne, enfeu, à droite. Réfection partielle, XIX^e siècle.

7. CHAPITRE DE LÉON. *D'azur à un agneau d'argent passant tenant d'un pied de devant une croix d'or surmontée d'une bande d'argent à la croix de gueules*.

Chœur, vitrail médian. 1868.

8. CHASTEL. *Fascé d'or et de gueules de six pièces*.

1) Chœur, quatrième clé de voûte. XV^e siècle.

2) Chapelle Sainte-Anne, enfeu à droite, en alliance avec Carman (?).

9. CHAUVIGNÉ. *D'hermines à deux fasces de gueules accompagnées en chef de*

trois tourteaux de même. Devise: Declina a malo et fac bonum, évite le mal, fais le bien.

Transept, bras sud, première travée, clé de voûte. Vers 1530.

Deux prélats du nom de Chauvigné furent évêques de Léon. Il semble que ce blason soit celui de Christophe, évêque de Saint-Pol de 1521 à 1554. Au n° 78, un second blason semble être celui du neveu de Christophe: Roland. La devise qui se trouve sur ce second blason paraît être aussi celle du premier si l'on en juge par quelques lettres d'un sceau partiellement lisible, sur une pièce des archives de Saint-François de Cuburien, Saint-Martin-des-Champs, 23 septembre 1530. (Voir le n° 78).

10. COETLOSQUET. *De sable, semé de billettes d'argent au lion morné de même sur le tout.* Devise: Franc, loyal. 1877.

- 1) Chapelle de l'abside, enfeu de droite, plaque funéraire de marbre et de kersanton.
- 2) Chapelle de l'abside, consoles sur le mur oriental.

Mgr Jean-Gilles du Coetlosquet, né au manoir de Kerigou-Trégondern, le 15 septembre 1700, mort à Paris le 21 mars 1784, fut précepteur des petits-fils de France, le duc de Bourgogne, le duc de Berry (Louis XVI), le comte de Provence (Louis XVIII) et le comte d'Artois (Charles X). Il fut l'un des quarante de l'Académie française.

11. COURCY (POTIER DE). *De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois croix de même, deux en chef, une en pointe.* Devise: A la parfin, vérité vaint. 1891.

Troisième chapelle latérale sud, après le transept, vitrail.

Famille originaire de Normandie, établie en Bretagne en 1704, où alliances avec, entre autres, Huon de Kermadec. (Voir le n° 33).

12. CUPIF. *D'argent à trois trèfles de sinople.* Devise: In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. XVII^e siècle (?).

Nef, premier pilier sud, bénitier de kersantite.

Robert Cupif, archidiacre de Cornouaille, prieur de Lochrist, doyen du Folgoët, fut évêque de Léon de 1639 à 1646, avant de passer à Dol, où il mourut en 1657.

DRESNAY. Voir les n°s 76 et 77.

13. FERRON. *D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois grelots de même, deux en chef, un en pointe.* Devise: Mon Dieu.

- 1) Chœur, cinquième clé de voûte.
- 2) Croisée du transept, sculpté à la clé, peint huit fois dans les panneaux de la voûte.
- 3) Porche sud, du côté gauche, tenu par un ange à genou, blason mutilé. Milieu du xv^e siècle.

Guillaume Ferron, évêque de Léon (1439-1472).

14. FRANCE ET BRETAGNE. *Mi-parti France et Bretagne.*

Croisée du transept, piliers sud-est et sud-ouest.

15. GUÉBRIANT. *D'argent au pin arraché de sinople accosté de deux fleurs de lis de gueules.* Devise: *Vince in bono malum.*

Clôture du chœur, au nord, sur le devant du tombeau. 1935.

Jean-Baptiste Budes de Guébriant, supérieur général de la Société des Missions étrangères (1860-1935).

16. HAMON. *D'argent à la fasce d'azur, accompagnée de trois mâcles de même.* Devise: *Arabat.*

Troisième chapelle après le transept sud, clé et cantons de la voûte.

Hamon, sieur de Pennanru, Minihiy.

17. HAMON-KERAUTRET. *Mi-parti d'argent à une fasce d'azur accompagné de trois mâcles de même et échiqueté d'or et de gueules.* Devise: *Arabat.*

1) Troisième chapelle côté sud après le transept, clé de voûte.

2) Enfeu de la même chapelle, clé, restauration en ciment. XVI^e et XIX^e siècle.

Hamon et Kerautret. (Voir le n° 19).

18. HAMON DE KERKUS. *D'argent au greslier d'azur enguiché et lié de gueules.* Devise: *Voluntas Dei.*

Dalle funéraire, chapelle au nord du chœur. Vers 1600.

Hamon de Kergus était chanoine et chantre du Léon. Les Hamon de Kergus possédaient la terre de Belair et des Salles, au Minihiy.

HAYE. Voir le n° 76.

19. KERAUTRET. *Échiqueté d'or et de gueules de quatre tires.* Devise: *Marteze.*

Première chapelle jouxtant le bras nord du transept, à la clé de voûte, au devant de l'autel de l'enfeu, et de celui du mur est, sur la dalle funéraire de Christofle Tnouélorn de Kerautret, chanoine de Léon, recteur de Plougoulm, 1500.

20. KERAUTRET. *Échiqueté d'argent et de gueules de quatre tires chargé d'un anneau de sable au premier échiquier.*

Entrée du porche sud, bénitier, voûte intérieure, sur le dais; l'écu sous la cuve a été brisé à la Révolution. Pour Courcy, c'est Louméral.

21. KERAUTRET-KERAZRET. Voir le n° 19 et le n° 25.

Chapelle jouxtant le bras nord du transept, dalle funéraire de Christofle Tnouélorn.

22. KERAUTRET-TRAONELORN. *Échiqueté d'or et de gueules de six tires.*
Devise: Marteze.

- 1) Bras nord du transept, autel du premier pilier côté est, sur la pierre de l'autel, avec le nom Philippes de Tnouelorn.
 - 2) Bras nord du transept, quatrième travée, clé de voûte et sur les quatre retombées des ogives. XVI^e siècle.
 - 3) Chapelle jouxtant le bras nord du transept, sur un bénitier.
 - 4) Chœur, verrière de gauche, sur l'écu du chevalier de Kergournadéac'h. XIX^e siècle.
- Philippes de Tnouelorn, frère de Christofle était, comme lui, chanoine de Léon.

23. KERAUTRET-HAMON. Doublet du n° 17.

24. KERAUTRET-KERC'HOENT. *Mi-parti échiqueté d'or et de gueules de six traits, mi-parti losangé d'argent et de sable.*

Chapelle jouxtant le bras nord du transept, dalle funéraire de Christofle de Tnouelorn, en bas à gauche (voir le n° 19).

25. KERAZRET. *D'argent et de gueules à une couleuvre d'azur passée en pal entrelacée dans les burelles.* Devise: Pa elli (quand tu pourras).

Dans le chœur, au sommet de l'armoire murale du pilier nord-est.



Fig. 2. — Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, autel de la chapelle Kerautret.
Blason n° 19.

Olivier de Kerazret, procureur de Guillaume Ferron, en est l'exécuteur testamentaire. Les terres de Kerazret sont citées dans un contrat du 13 février 1459 (Arch. mun. de Saint-Pol, Rentier de l'hospice, fol. 19 r°). Selon le manuscrit de Gaignières: « Du côté de l'évangile, une tombe élevée d'un demi-pied de terre qu'on dit être de N... Kerazret. Voici les armes de Kerazret telles qu'elles sont dans la vitre au-dessus du tombeau. Burelé d'argent et de gueules à deux coupleures d'azur confrontées et passées en pal sous la 4^e et 8^e burele ».

26. **KERC'HOENT.** *Losangé d'argent et de sable.* Devise: Sur mon honneur.

- 1) Dernière chapelle du côté sud, clé de voûte.
- 2) Dernière chapelle du côté nord, clé de voûte, ici avec une bordure.

27. ...**KERC'HOENT (?)**.

Dernière chapelle, côté nord, enfeu du milieu.

28. **KERGORLAY-RIOU DE KERANGOUÉZ.** *Écartelé, au 1 et au 4: vairé d'or et de gueules, aux 2 et 3: d'argent aux trois chevrons de sable.*

Vitrail au sud de la chapelle absidiale, soufflet de gauche. 1883.

Kerangouez est une terre du Minihy.

29. **KERGORLAY-GUERAUD-KERROIGNANT.** *Écartelé, au 1 et 4: vairé d'or et de gueules, au 2: d'azur à trois têtes d'aigle d'argent, au 3: d'azur au gantelet d'argent.*

Vitrail au sud de la chapelle absidiale, soufflet de droite.

30. **KERGUIZIAU.** *D'azur à trois têtes d'aigle arrachées d'or.* Devise: In Domino spes mea.

Bras nord du transept, première travée, clé de voûte. XVI^e siècle.

Les seigneurs de Kerguziau avaient les terres de Keravel et de Kerestat, dans le Minihy.

31. ...**Transept, bras nord, première travée, intérieur de l'enfeu du mur occidental.** XIX^e siècle.

Les armoiries ont été refaites en ciment. Armoiries indéterminées.

32. **KERLIVIRY.** *D'azur à la fasce d'hermines accompagnée de trois feuilles de laurier d'or.* Devise: Ioul Doué, La volonté de Dieu.

Troisième travée du chœur, enfeu au sud. XIX^e siècle, reconstitution en ciment.

La terre de Kerliviry est sur la paroisse de Cléder.

33. **KERMADEC (HUON DE).** *D'or à trois annelets d'argent et trois croix recroisetées de même.* Devise: à la parfin vérité vainct.

Vitrail dans l'avant-dernière chapelle côté sud, dans le trilobe où il est associé au blason de Courcy. 1891.

Kermadec est une terre de Pencran.

34. **KEROURFIL.** *De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois besants de même, trois en chef, trois en pointe.*

Dernière chapelle du côté nord du chœur, clé de voûte. XVI^e siècle.

On trouve également un Jacques de Kerourfil, portant la chaise de l'évêque Guy Leclerc lors de son entrée le 13 mai 1520.

35. **KEROUZÉRÉ.** *De pourpre au lion d'argent.* Devise : List, list (laissez, laissez).

Déambulatoire, au nord-est du chœur, clé de voûte. XVI^e siècle.

La terre et le château de Kerouzéré sont sur la paroisse de Sibiril.

36. **KERROM.** *D'argent à deux chevrons d'azur.*

Chapelle jouxtant le bras sud du transept, clé de voûte. XVI^e siècle.

Kerrom est une terre du Minihy.

37. **KERSAUZON.** *De gueules au fermoir d'argent.*

1) Troisième travée à l'est du grand porche, dalle funéraire dans l'enfeu. XIV^e siècle (?).

2) Tombeau au sud de la clôture du chœur, reconstitution du XIX^e siècle.

3) Bras sud du transept, enfeu à gauche, dalle funéraire, le blason est accompagné de celui des Louet, XVI^e siècle.

Guillaume de Kersauzon fut évêque de Léon de 1292 à 1327.

38. **KERSCAU-KEROUARTZ (?)**. *D'argent à deux dauphins adossés d'azur, qui est Kerscau, d'argent à la roue de sable, alias accompagnée de trois croisettes de même, Kerouartz (?).* Devise : Espoir en mieux.

1) Chapelle des reliques, dalle funéraire dans l'enfeu. 1654.

2) Chapelle à l'ouest du bras du transept sud, vitrail daté 1560. Voir planche n° 81.

Les terres de Kerénec et de Rosnevez, au Minihy, appartenaient aux Kerscao. Claude de Kerscao, en 1707, avait des prééminences dans cette chapelle : « Au côté de l'évangile, enfeu et tombe relevée, trois autres tombes au-dessous du marchepied de l'autel de la dite chapelle au raz de terre, avec grande vitre au côté de l'évangile avec armoiries en plain du sieur Avouant et en alliance avec ceux de Boiséon, Kerlouan, Kerjean et autres, de plus une vitre au-dessus dudit autel avec armes, offusquée par un retable qu'on a fait sur ledit autel » (Peyron, p. 59).

39. **KERVENOAEL.** *De gueules au lion d'or armé et lampassé d'argent accompagné de trois annelets de même.* Devise : Bon renom.

Vitrail de la pêche miraculeuse, au-dessus de la porte de la sacristie.

Kervenoaël est une terre de la paroisse de Guiscriff, appartenant aux Jouan qui avaient des possessions principalement dans le bas Léon.

40. LA BOUEXIÈRE. *De sable au sautoir d'or*. Devise: Vexilla regis.

Chœur, vitrail à droite. XIX^e siècle.

Selon l'*Armorial* de Courcy, cette famille ne possède point de terres dans le Léon.

41. LA BOUEXIÈRE-CLEUZIOU. *Mi-parti de sable au sautoir d'or qui est La Bouexière et d'hermines à trois annelets d'or*. Devise: Toujours raison.

Chœur, vitrail.

Cleuziou est un lieu-dit de la paroisse de Louargat.

42. LA FORÊT VILLENEUVE. *D'azur à six quintefeuilles d'or, 3, 2, 1*. Devise: Pas gêné, point gênant.

Chapelle à l'est du bras sud du transept, clé de voûte. XVI^e siècle.

La famille La Forêt se trouve principalement dans l'ouest du Tréguier: Plougasnou, Lanmeur, Ploujean, Plestin, Moustéru (Cornouaille). La Villeneuve est la terre du Minihy aujourd'hui appelée Kernévez.

43. LA MARCHE. *De gueules au chef d'argent*. Devise: Marche droit.

1) Au côté nord-est du chœur, tombeau. 1869.

2) Croisée du transept, pilier nord-est.

Jean-François de La Marche, lieutenant au régiment de dragons de la Reine, blessé à la bataille de Plaisance en 1746, devint abbé de Saint-Aubin-des-Bois en 1764 et évêque de Léon en 1772. Émigré, il mourut à Londres en 1806.

44. LAVAL DE BOISDAUPHIN. *D'or à la croix de gueules cantonnée de 16 alérions d'azur* (Montmorency), *la croix chargée de cinq coquilles d'argent* (Laval).

Nef, première travée, sous la voûte de l'orgue. 1658.

Henri Laval de Boisdaphin fut évêque de Léon de 1651 à 1661, avant de passer à La Rochelle où il mourut en 1693.

45. LECLERC. *D'argent à la croix de gueule engrêlée de sable cantonnée de 4 aiglettes de même*. Devise: Battons et abattons.

1) Transept, bras sud, deuxième travée, mur est. Vers 1520.

2) Chœur, première stalle, côté nord, restauration du XIX^e siècle.

Guy Leclerc, évêque de Léon de 1514 à 1521.

LEGGE-DRESNAY. Voir le n° 77.

46. LÉON. *D'argent au lion de sable*.

Chœur, première travée, clé de voûte. Vers 1450.

Armoiries du comté de Léon.

47. LÉON. *Lion de sable sur champ d'or, crosse de gueules.*

Chœur, vitrail côté est. 1868.

Lorsque les évêques de Léon prirent le titre de comte de Léon, une crosse épiscopale fut ajoutée aux armes.

48. LE SCAFF. *De gueulès à la croix d'or frettée d'azur.*

1) Chapelle Saint-Roch, vitrail de gauche, dans le soufflet et sur la cotte du donateur. XVI^e siècle.

2) A la pointe de l'enfeu, restauration en ciment. Vers 1841.

Les Le Scaff ont compté des sénéchaux du Léon dans la première moitié du XVI^e siècle.

49. LE SCAFF-KERGOET. *Mi-parti de gueules à la croix frettée d'azur et d'or au cyprès d'azur (?)*.

Chapelle Saint-Roch, devant du tombeau, à droite. XVI^e siècle.

Jean Le Scaff et Anne du Bois, sieur et dame de Kergoat.

50. LE SCAFF-RICHARD. *Mi-parti de gueules à la croix frettée d'azur et d'azur au rencontre de cerf surmonté d'une étoile d'argent accosté d'une rose de même.*

Chapelle Saint-Roch, devant du tombeau, à gauche. XVI^e siècle.

Voir n^{os} 48 et 67.

51. LESELEUC. *D'argent au chêne de sinople, le tronc chargé d'un lévrier courant de sable. Devise: A Deo robur.*

Chapelle de l'abside, plaque funéraire, enfeu de gauche. 1873.

René de Léseleuc, d'une ancienne famille signalée à Saint-Pol au XVI^e siècle, évêque d'Autun, mort en 1873.

52 et 53. LESGUEN. *D'or au palmier d'azur.*

Bras nord du transept, grand enfeu à l'ouest.

1) Sur la dalle funéraire, XVII^e siècle (?).

2) A la pointe de l'arc en accolade, XIX^e siècle.

3) Calice du trésor de la cathédrale, 1640.

Parmi les Lesguen, Christophe, archidiacre et chanoine de Léon, protonotaire du Saint-Siège apostolique et chevalier du Saint-Sépulcre, fut fondateur des Ursulines à Saint-Pol en 1630.

54. LE VEYER DE KERISNEL. *D'argent à deux haches d'armes de gueules adossées en pal.*

Dernière chapelle à l'est, actuellement autel de Notre-Dame du Mont-Carmel, dalle funéraire, en haut à droite. 1570.

François Le Veyer, chanoine et recteur de Plouarzel, mort en 1570.

55. LE VEYER et DERIEN. *D'argent à deux haches d'armes de gueules affrontées en pal, et d'argent à deux lions de gueules affrontés.* Devise: Nec sine sanguine fuso.

Comme le n° 54, mais à gauche, sur la dalle funéraire.

Armoiries de Guillaume Le Veyer, sieur du Carpont et de Kerisnel, et de Marie Dérien.

LIDIC. Voir n° 80.

56. LOUET-COETMENECH-KERSAUZON. *Mi-parti, au 1: à trois têtes de loup de sable arrachées de gueules, qui est Louet ancien, au 3: vairé d'or et de gueules, qui est de Louet, 2 et 4: de gueules au fermoir d'argent (Kersauzon).*

Transept, bras sud, quatrième travée, enfeu de gauche. Vers 1541.

Jeanne de Kersauzon épouse Alain du Louet en 1541.

Note: Sur la dalle funéraire du même enfeu on voit l'écu des Louet et celui des Kersauzon reliés par une chaîne.

57. MAHÉ. *D'argent à deux haches d'armes adossées de gueules surmontées d'un croissant de même.*

Chapelle, dite des Reliques de Saint-Pol, clé de l'enfeu, armoiries en ciment. ^{XIX}^e siècle.

Les terres de ces Mahé sont dans les paroisses léonardes de Cléder, Taulé, Plounévez-Lochrist et Plourin.



Fig. 3. — Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, tombeau de Roland de Neufville.
Blason n° 58.

58. NEUFVILLE. *De gueules au sautoir de vair*, alias «un saulthouer d'argent semé de campanes d'azur» (procès-verbal du 7 janvier 1607, décrivant les armes de l'évêque sur le clocher de Gouesnou).

1) Tombeau sur le côté sud du chœur. 1613.

2) Verrière du déambulatoire sud, extrémité est. 1883.

Roland de Neufville, d'une famille de Haute-Bretagne, fut évêque de Léon de 1562 à 1613.

59. NÉVET. *D'or au léopard morné de gueules, surmonté d'un croissant de même*.

Dernière chapelle du côté sud, pointe de l'enfeu de gauche. XIX^e siècle, en ciment, et dalle funéraire, XV^e siècle (?).

Les Névet possédèrent la terre de Kerc'hoent dans le Minihiy de Léon.

60. NÉVET - KERC'HOENT. *Mi-parti Névet, n° 59, et Kerc'hoent, n° 26*.

XIX^e siècle, restauration en ciment.

61. PARCEVAUX. *D'argent aux trois chevrons d'azur*. Devise effacée: S'il plaist à Dieu (?).

Chapelle de l'abside, vitrail au nord et au sud, sous le soufflet médian. 1867.

François et Jehan de Parcevaux étaient comptés parmi les chanoines du Léon en 1537. Un sous-lieutenant, volontaire dans les zouaves pontificaux, fut tué à Castelfidardo en 1860.

62. PENHOAT-PARCEVAUX. *Mi-parti échiqueté d'or et de gueules chargé d'un croissant d'or en abîme, mi-parti d'argent aux trois chevrons d'azur*. Devise: Plus penser que dire.

Vitrail de droite de la chapelle qui jouxte, à l'est, le bras sud de transept. 1888.

Les Hervé de Penhoat possédaient la terre de Kergoff, Minihiy.

63. PENFENTENYO. *Burelé de dix pièces de gueules et d'argent*.

Quatrième travée du déambulatoire nord du chœur, clé de voûte, XV^e siècle.

Les terres de Kermoruz et de Lesvestric, dans le Minihiy, leur appartinrent. Jean de Kermoruz épouse, vers 1430, Catherine Heusaff.

64. PLUSQUELLEC. *D'argent à trois chevrons de gueules*. Devise: Aultre ne veuil.

Transept sud, clé de voûte de la quatrième travée.

Les Plusquellec, établis dans le Tréguier, étaient, en Léon, sieurs de Kermavan ou Carman, fief en la paroisse de Kernilis. Jean Plusquellec épouse, vers 1530, Françoise, dame de Kermavan.

65. PCULPIQUET. *D'azur à trois pallerons (alias pies de mer) d'argent becquées et membrées de gueules*. Devise: De peu, assez.

Chapelle de l'abside, vitrail. 1867.

Un lieu-dit de la paroisse de Plouzané est le berceau de cette famille. Parmi les fiefs anciens dans le Minihy : Kerambartz, Kerisnel et Kernévez. Émilie de Poulpique du Halgouet, mariée au commandant Rodellec du Portzic mort à la guerre de 1870, se fit religieuse auxiliaire.

66. POULPRY. *D'argent au rencontre de cerf de gueules*. Pas de devise connue.

Sur une dalle funéraire dans la chapelle dite des Reliques de saint Paul Aurélien. 1652.

Yves de Poulpry était archidiacre de Quéménédilly, chanoine et chantre de Léon, doyen du Folgoët.

67. RICHARD. *D'azur au rencontre de cerf d'or surmonté d'une étoile à huit rais d'argent accostée de deux roses de même*. Devise : Meuli Doue, *alias* Dominus in circuitu.

- 1) Transept, bras sud, deuxième travée, clé de voûte. Premier quart du XVI^e siècle.
- 2) Transept, bras nord, première travée, clé de voûte et culot côté sud de cette travée. Deuxième quart du XVI^e siècle.
- 3) Chapelle absidiale, mur sud, tombeau. 1539.

Olivier Richard, sieur de Tariec, était conseiller aux Grands Jours, chanoine de Nantes, Rennes et Léon. Il mourut en 1539. Son frère, François, fit ériger son tombeau. Ils firent bâtir la maison prébendale sise au chevet de la cathédrale, place du Petit-Cloître.

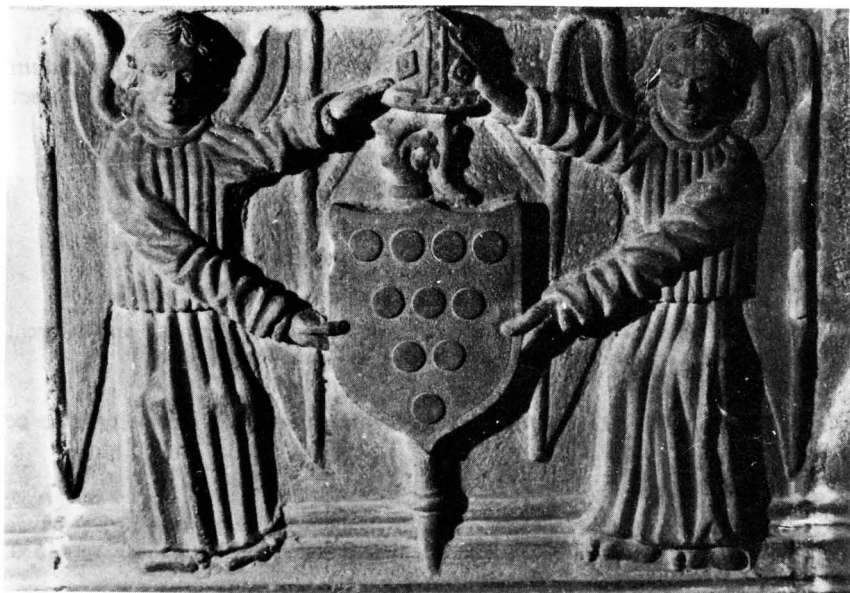


Fig. 4. — Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, tombeau de René de Rieux.
Blason n° 68.

68. RIEUX-SOURDÉAC. *D'azur à dix besants d'or, 4, 3, 2, 1.* Devise: A tout heurt, béliet, à tout heurt, Rieux.

Tombeau, clôture nord du chœur. Vers 1651.

René de Rieux-Sourdéac, abbé du Relec, de Daoulas et d'Orbais, au diocèse de Soissons, fut évêque de Léon de 1613 à 1651.

69. RIOU DE KERANGOUZ. *De sable aux trois chevrons d'argent.* Devise: Quitte ou double.

1) Déambulatoire, au sud-est du chœur, deux clés de voûte. XVI^e siècle.

2) Au même endroit, clé de l'enfeu en ciment. XIX^e siècle.

3) Au même endroit, vitrail, en alliance avec Kergorlay, n°28. 1883.

Riou était sieur de Kerangouez, à Trégondern, paroisse du Minihy.

70. RODELLEC. *D'argent à deux flèches d'azur, les pointes en bas.* Devise: Mad ha leal.

Chapelle de l'abside, vitrail, soufflets de droite et de gauche. 1867.

Les demoiselles de Rodellec sont les donatrices de ce vitrail. (Voir n°65).

71. ROHAN. *De gueules à neuf macles d'or.*

Chœur, deuxième travée, clé de voûte. Vers 1450.

Rohan, famille éminente de Bretagne, ramage des comtes du Poher, entre autres princes de Léon.

72. SERGENT. *D'azur à la Vierge d'argent couronnée d'or.*

Croisée du transept, pile sud-est. Troisième quart du XIX^e siècle.

René-Nicolas Sergent, évêque de Quimper et de Léon, sous l'épiscopat de qui des restaurations très importantes furent faites à la cathédrale de Saint-Pol.

73. TRÉDERN. *Échiqueté d'or et de gueules au franc canton fascé de six pièces d'argent et de gueules.* Devise: Ha souez vé! Quelle surprise ce serait!

Transept, bras sud, troisième travée, enfeu du mur ouest. XIX^e siècle, restauration en ciment.

Guillaume de Trédern, chanoine de Léon, fonda la chapellenie de saint Jérôme, le 5 octobre 1510. L'autel était proche de l'enfeu qui porte le blason.

74. VALIDIRE. *D'argent au chef de gueules chargé de trois quintefeilles d'argent.* Devise: Quem timebo? Time Deum! Qui craindrai-je? Crains Dieu!

Chœur, troisième travée, clé de voûte. Vers 1450.

Jean Validire, évêque de Léon de 1427 à 1432. Sous son épiscopat fut commencée la reconstruction du chœur actuel, en 1433. Les voûtes sont plus tardives.

75. VISDELOU. *D'argent aux trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules.* Devise: Es-tu muet?

Tombeau à la clôture du chœur, côté sud-est. 1711. Armoiries martelées.

François de Visdelou, d'une grande famille bretonne, fut évêque de Saint-Pol de 1665 à 1668.

76. DRESNAY - LA HAYE. *Mi-parti d'argent à la croix ancrée de sable, accompagnée de trois coquilles de gueules, mi-parti bandé d'or et d'azur au canton de gueules chargé d'une fleur de lis d'argent qui est de l'Isle.* Devise: En bon espoir, qui est la devise du Dresnay.

Transept, bras nord, verrière d'axe, en bas et à gauche du réseau. XIX^e siècle.

Pennarue au Minihy appartenait aux Dresnay.

77. LEGGE-DRESNAY. *Mi-parti d'azur et d'argent, au chevron de l'un en l'autre, accompagné de trois lions mantelés de même, mi-parti d'argent à la croix ancrée de sable accompagnée de trois coquilles de gueules.* Devise: Mal se repose qui n'a contentement.

Transept, bras nord, verrière, quadrilobe à gauche du réseau et en bas. XIX^e siècle.

Les Legge, originaires d'Angleterre, établis en Bretagne au début du XVII^e siècle où la branche catholique s'est unie à de nombreuses familles.

78. CHAUVIGNÉ. *D'hermines à deux fasces de gueules accompagnées de trois tourteaux de même.* Devise: Declina a malo et fac bonum.

Transept nord, troisième travée, clé de voûte. 1564-1562 (?).

Vraisemblablement Roland de Chauvigné, neveu de Christophe (voir n°9). Roland fut évêque de Léon de 1554 à 1562.

Note: Dans le présent écu, les hermines sont traitées de manière curieuse. Elles affectent la forme d'un trou de serrure comme on peut le voir à la porte occidentale de l'église de Pleyber-Christ, datée 1551.

79. Blason non indentifié. *Mi-parti..., mi-parti: un lion avec un lambel.*

Chapelle des Reliques de saint Paul Aurélien, dalle funéraire.

80. LIDIC. *D'or à la fasce de gueules, chargée de trois trèfles d'argent et accompagnée de trois molettes de même.*

Transept nord, à la pointe de l'enfeu de droite. Milieu du XVI^e siècle (?).

Les Lidic étaient sieurs de Coetgral, paroisse de Ploujean.

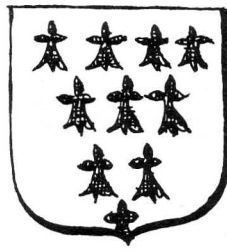
81. KERSCAU. Voir n° 38.



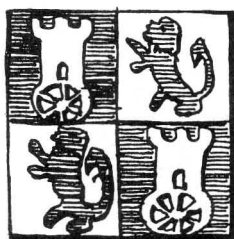
1. BARBIER



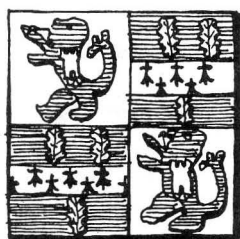
2. BOSCAL DE REALS



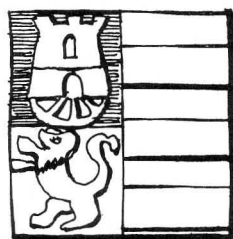
3. BRETAGNE



4. CARMAN



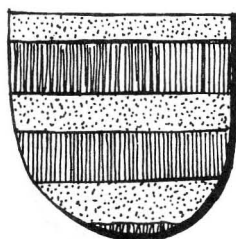
5. CARMAN-KERLIVRY



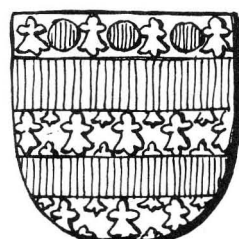
6. CARMAN-...



7. CHAPITRE



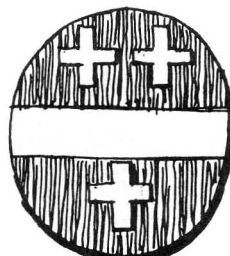
8. CHASTEL



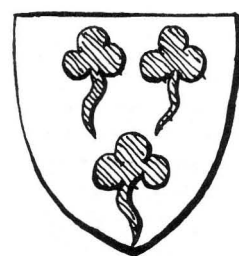
9. CHAUVIGNÉ
(voir n° 78)



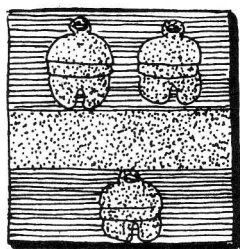
10. COETLOSQUET



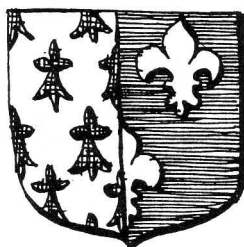
11. COURCY



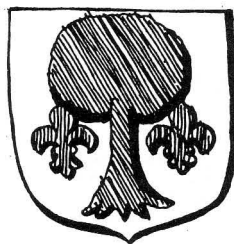
12. CUPIF



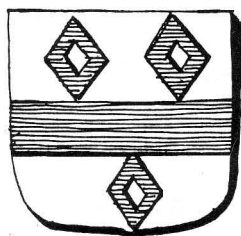
13. FERRON



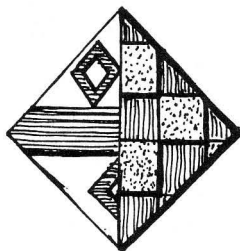
14. FRANCE-BRETAGNE



15. GUÉBRIANT



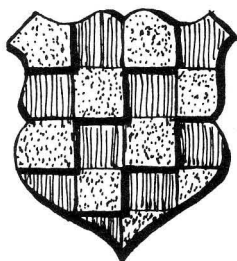
16. HAMON



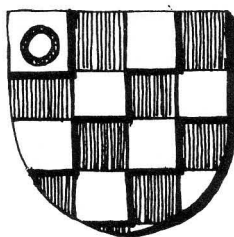
17. HAMON-KERAUTRET



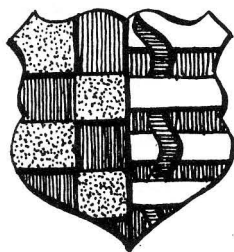
18. HAMON DE KERGUS



19. KERAUTRET



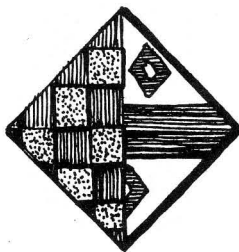
20. KERAUTRET



21. KERAUTRET-KERAZRET



22. KERAUTRET-TRAONELORN



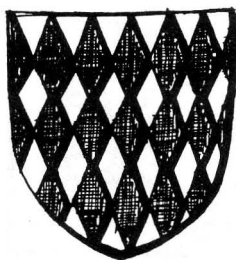
23. KERAUTRET-HAMON



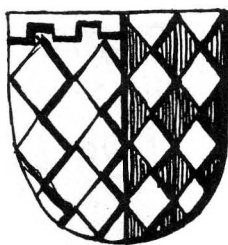
24. KERAUTRET-KERCHOENT



25. KERAZRET



26. KERCHOENT



27. ...-KERCHOENT



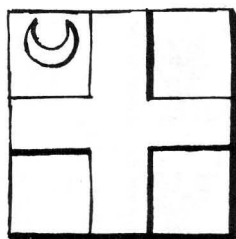
28. KERGORLAY-RIOU
DE KERANGOUZ



29. KERGORLAY-GUÉRAUD-
KERROIGNANT



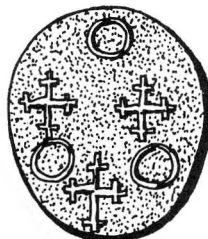
30. KERGUIZIAU



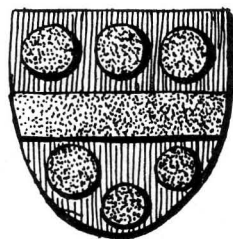
31. ...



32. KERLIVIRY



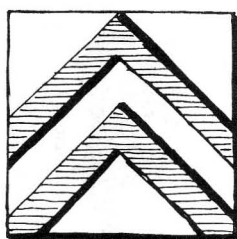
33. KERMADEC



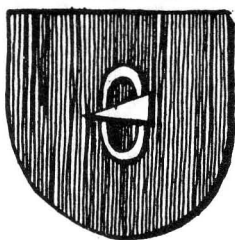
34. KEROURFIL



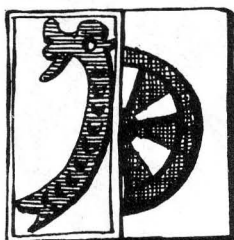
35. KEROUZÉRE



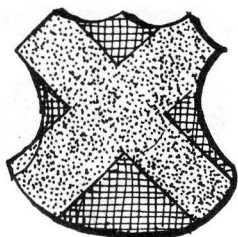
36. KERROM



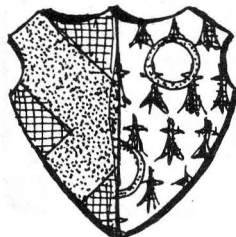
37. KERSAUZON

38. KERSCAU-KEROUARTZ (?)
(voir n° 81)

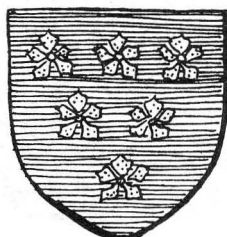
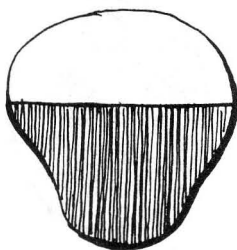
39. KERVENOEL



40. LA BOUEXIÈRE



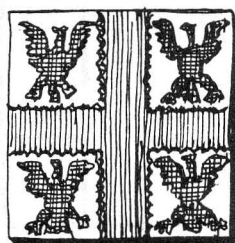
41. LA BOUEXIÈRE-CLEUZIOW

42. LA FORÊT
VILLENEUVE

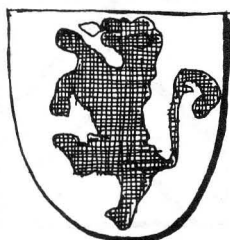
43. LA MARCHE



44. LAVAL DE BOISDAUPHIN



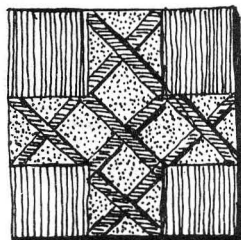
45. LECLERC



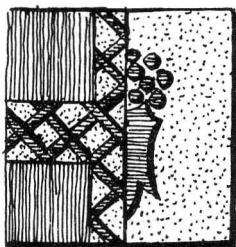
46. LÉON



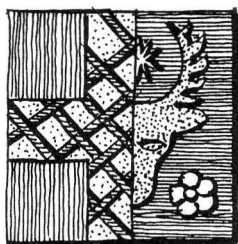
47. LÉON



48. LE SCAFF



49. LE SCAFF-KERGOET



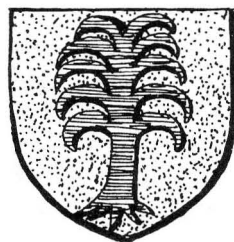
50. LE SCAFF-RICHARD



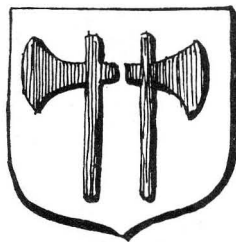
51. LESELEUC



52. LESGUEN



53. LESGUEN



54. LE VEYER DE KERISNEL



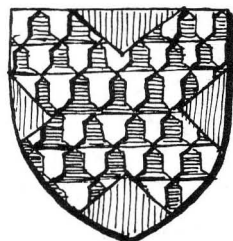
55. LE VEYER-DERIEU



56. LOUET-COETMENECH-
KERSAUZON



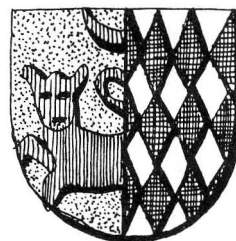
57. MAHÉ



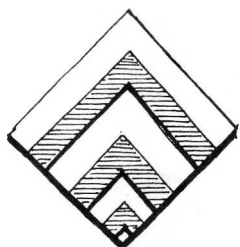
58. NEUFVILLE



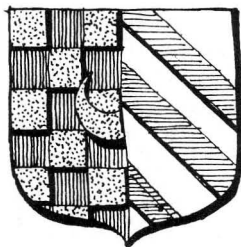
59. NÉVET



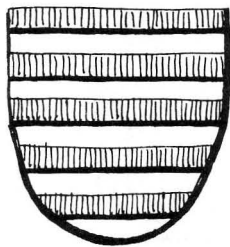
60. NÉVET-KERC'HOENT



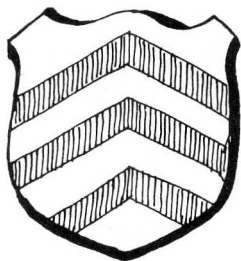
61. PARCEVAUX



62. PENHOAT-PARCEVAUX



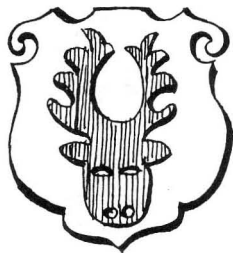
63. PENFENTENYO



64. PLUSQUELLEC



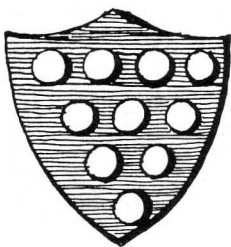
65. POULPIQUET



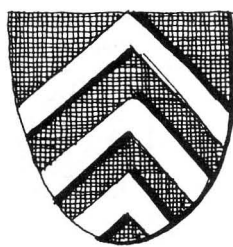
66. POULPRY



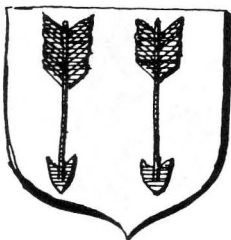
67. RICHARD



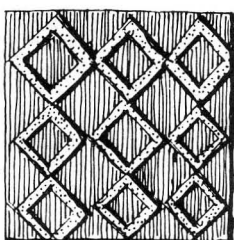
68. RIEUX-SOURDÉAC



69. RIOU DE KERANGOUÉZ



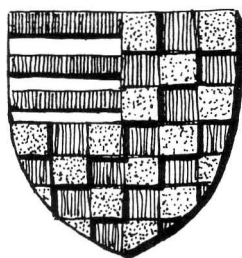
70. RODELIC DE PORZIC



71. ROHAN



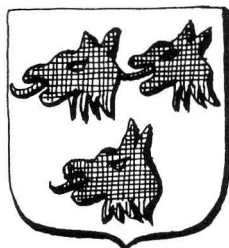
72. SERGENT



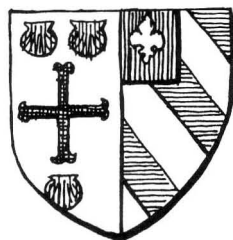
73. TRÉDERN



74. VALIDIRE



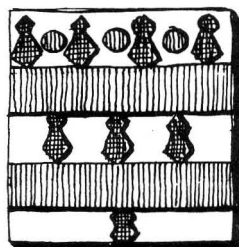
75. VISDELOU



76. DRESNAY-LA HAYE



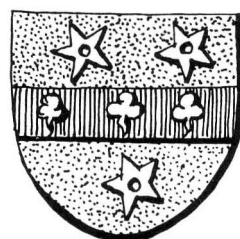
77. LEGGE-DRESNAY



78. CHAUVIGNÉ
(voir n°9)



79. ...



80. LIDIC



81. KERSEAU

MICHEL COCHERIL

Le grand orgue de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon

HISTORIQUE

1) L'orgue Dallam

L'ex-cathédrale du Léon possède des orgues depuis fort longtemps. Au moment de l'installation de l'orgue, en 1658, les textes précisent que «le vieil orgue» devra être déposé (1). C'est le célèbre facteur anglais Robert Dallam ainsi que son fils, Thomas, sieur de la Tour, qui furent chargés de la construction du nouvel orgue pour une somme de 3 145 livres. En 1660, à la restauration de la monarchie anglaise, Robert Dallam décidait de rentrer dans son pays, laissant Thomas terminer le travail, ce qui lui prit encore une année.

Les comptes de fabrique (2) nous donnent peu de détails sur la construction de l'orgue, mais les quittances qui nous sont restées sont assez explicites:

«Au sieur Thomas Dallam dict La Tour, la somme de Soixante Livres tournois selon sa quittance du 21 mai 1660».

«Plus le dict sieur comptable de l'advis de Messieurs du Chapitre auroit baillé audict La Tour Dallam qui au mois de septembre seroit venu remettre les orgues la somme de trente livres, et à Hamon Louis hoste pour sa pension subsistentielle 6 livres 4 sols».

«Et à honorable homme Rolland Marrec pour trois années de ferme de la maison dudict Dallam, payé à raison de cinquante quatre livres tournois par an et pour trois ans la somme de 162 livres, recouvré en sa quittance du 20 décembre 1660».

Dès 1676, les claviers durent être changés: cette opération fut effectuée par le frère Innocent de Saint-Joseph. Aucune grande transformation n'est signalée

(1) Arch. dép. Finistère, 6 G 93 et 94.

(2) Id.

pendant les cent années suivantes. En 1735-1738, deux facteurs réalisent des travaux pour 360 livres, sans doute des réparations(3). Ces facteurs sont Sauvenier et le père Georges, des Augustins de Lannion. Guillaume Noroy, de Morlaix, est chargé d'expertiser leurs travaux. En 1758, François Marquer, facteur d'orgues à Quimper, effectue de nouvelles réparations pour 192 livres, puis 280 livres l'année suivante.

C'est en 1786 que l'intervention la plus importante fut opérée sur l'instrument des Dallam. Elle fut confiée à Mobèche, compagnon du frère carme facteur d'orgues Florentin Grimont, ainsi que nous l'apprend un document retrouvé à l'intérieur du buffet :

« Ces sommiers ont été faits par Alexandre dit Mobèche natif de la paroisse du Loroux près de Fougères dans le mois de janvier 1786 tout l'orgue a été relevé tous les jeux danche refaits à neuf : en le mesme temps l'orgue des carmes a été presque faite à neuf je prie tous ceux qui liront ce billet de me dire un de profundis pour le repos et le salut de mon ame.

« En ce temps là j'étais âgé de vingt et deux ans. J'ay fait mon apprentissage avecque le frère florentin très digne religieux carme de profaition ». (4)

Nous arrivons ensuite à la période révolutionnaire, au cours de laquelle une expertise des orgues du district de Morlaix est demandée par les autorités de Quimper. C'est le plomb et l'étain qui les intéressent, en vue de leur récupération. L'organiste morlaisien Joseph Gardet est chargé d'examiner dans cette perspective tous les orgues de la région, et il nous a laissé des renseignements très précieux (5), même s'ils sont incomplets. Voici la composition de l'orgue de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon relevée par Gardet en 1797 :

Grand orgue	Positif	Echo	Pédale
Montre 8	Prestant	Flûte allemande	Trompette 8
Bourdon 8	Bourdon 8	Trompette 8	Clairon 4
Prestant 4	Nazard	Petite flûte	Flûte 8
Nazard	Doublette 2	Cornet V	Flûte 4
Doublette 2	Tierce		
Tierce	Larigot		
Quarte	Plein-Jeu		
Flûte allemande	Trompette 8		
Cornet V	Cromorne 8		
Fourniture			
Cymbale			
Hautbois 8			
Trompette 8			

(3) *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, septembre 1917.

(4) Cité par Claude NOISSETTE DE CRAUZAT, *L'orgue en Bretagne sous l'Ancien Régime*, Paris, 1971, t. II, p. 570 (Thèse de doctorat ès lettres).

(5) Arch. dép. Finistère, I Q 1030.

Gardet ajoute que «tous les jeux du Positif sont mauvais et toutes les basses ont été volées». Le tout est estimé à la valeur de 1240 livres. Aucun autre détail ne nous est donné, mais cette composition est sans doute très proche de celle de l'orgue d'origine, puisque les travaux postérieurs aux Dallam n'ont été que des réparations ou des remises en état. Seul le hautbois a probablement été ajouté en 1786.

2) *L'orgue Daublaine et Callinet*

C'est dans cet état que l'orgue va passer toute cette période mouvementée ainsi que la première moitié du XIX^e siècle. En 1845, une restauration complète est devenue indispensable. Elle est confiée à la maison Daublaine et Callinet, de Paris, alors dirigée par Ducroquet. Leur devis, qui a été conservé(6), nous indique avec assez de précision l'importance de leurs travaux. Ceux-ci se font en deux temps. D'abord, en juillet 1845, les facteurs proposent une réfection de la partie mécanique — mais non son remplacement. Un sommier de positif neuf, de 53 notes (*ut* à *fa* sans premier *ut* #) est prévu avec sa mécanique. En ce qui concerne la partie sonore, les tuyaux existants seront conservés à l'exception de ceux qui se trouvent en trop mauvais état, que l'on remplace. Il y a peu d'ajouts vraiment nouveaux, sauf au récit, doté d'une flûte harmonique, d'un hautbois et d'un bourdon.

En mai 1846, un devis supplémentaire vient donner un nouveau visage à la restauration, jusque-là peu radicale. Au grand orgue, un jeu d'anche d'un type romantique, l'euphone, trouve sa place. Le récit est reconstruit, cette fois en boîte expressive, avec les jeux prévus plus haut, mais aussi cor anglais, trompette et flûte. Au positif on ajoute salicional 8 et gambe 4, à la pédale une bombarde acoustique 16. Une soufflerie neuve est également installée.

Après ces transformations, l'orgue n'a plus la même physionomie sonore. C'est ce que l'on pourrait appeler un orgue de transition, à cheval entre deux esthétiques: le classicisme et le romantisme. La boîte expressive et la flûte harmonique étaient des inventions récentes; à l'opposé, le sommier du positif sans premier *ut* # est un archaïsme.

C'est probablement de cette époque que datent les «joues» sculptées de chaque côté du grand buffet, destinées à camoufler les grands tuyaux de la pédale n'ayant pu trouver place à l'intérieur.

Voici la composition de l'orgue en 1847:

Grand orgue	Positif	Récit expressif	Pédale
54 notes (clavier)	53 notes	37 notes	18 notes
53 notes (sommier)	Bourdon 8	Flûte 8	Bourdon 16
Bourdon 16	Montre 4	Flûte octavante 4	Flûte 8
Montre 8	Salicional 8	Bourdon 8	Bombarde 16
Bourdon 8	Gambe 4	Cor anglais 16	Trompette 8
Flûte 8	Dessus de Flûte 8	Trompette 8	
Prestant 4	Doublette 2	Hautbois 8	

(6) Arch. dép. Finistère, série V, cité par C. NOISSETTE DE CRAUZAT, *op. cit.*, t. II, p. 571-578.

Flûte 4	Flûte 4
Doublette 2	Trompette 8
Cornet V	Clairon 4
Fourniture III	
Cymbale II	
Euphone 8	
Trompette 8	
Clairon 4	

L'orgue fut de nouveau révisé en 1858, cette fois par un facteur allemand établi à Quimper, Jules Heyer, qui, dans son devis (7), rend hommage au travail accompli par Daublaine et Callinet. Au cours d'une énumération critique des jeux de l'instrument, seuls ceux posés en 1846 trouvent grâce à ses yeux. Il les considère comme «très bons». Les autres, tous anciens et dont beaucoup remontent aux Dallam, sont jugés «mauvais ou très mauvais, à changer actuellement ou pourraient durer encore une dizaine d'années». Il procède lui-même à un relevage de l'instrument, change les tuyaux de façade et remplace trois jeux du grand orgue, augmente l'étendue de la pédale, modifie la mécanique du grand orgue par l'adjonction d'un abrégé en fer.

3) *L'orgue Stoltz*

Trente ans vont encore se passer avant la restauration de 1887, due aux frères Stoltz, de Paris (8). Ces derniers, concurrents de Cavaillé-Coll, se posent en successeurs de Daublaine et Callinet. En effet, leur père Jean-Baptiste fut chef d'atelier dans cette maison avant de se mettre à son compte en 1845. Les fils Stoltz se voient confier presque simultanément, en 1887, les travaux de Saint-Pol-de-Léon et ceux de Saint-Louis de Brest, dont le grand orgue nécessite lui aussi des travaux importants. Les facteurs vont préparer les deux chantiers depuis Paris, ce qui explique certaines interventions de tuyaux. Quelques tuyaux de basse du récit sont marqués «Brest», d'autres sont marqués «56 notes» alors que le récit de Saint-Pol n'a que 54 notes. Le plus étonnant est que l'orgue de Saint-Louis de Brest a disparu dans les bombardements de 1944 et que l'orgue de Saint-Pol en conserve donc, par erreur sans doute, le dernier témoignage...

Mais revenons aux modifications apportées par les Stoltz. Ils souhaitent en réalité poursuivre la transformation ébauchée par Daublaine et Callinet dans le sens romantique. Leur attention se porte d'abord vers les sommiers de Mobèche. Ils les déclarent irrécupérables et en fournissent des neufs, de 54 notes cette fois, à l'exception de celui du positif, de Daublaine, qu'ils maintiennent à 53 notes. Le sommier du grand orgue sera divisé en deux parties, chacune avec deux layes pour les anches et les fonds. Le récit passe de 37 à 54 notes. Le sommier de pédale est révisé. Pour alimenter tout cela, la soufflerie est reconstruite à neuf et agrandie. La pression devant augmenter, une machine pneumatique Barker est prévue au grand orgue. Du point de vue sonore, le positif est le seul clavier à ne pas subir de changement. Le grand orgue passe à 11 jeux, dont 4 entièrement neufs et deux en partie. Au récit, toutes les basses sont neuves, deux jeux sont ajoutés pour passer à 8 jeux. A la pédale deux jeux de 16 pieds donnent une assise

(7) ID., *ibid.*, p. 579-584.

(8) ID., *ibid.*, p. 585-589.

plus grave à l'édifice sonore. Le but avoué des Stoltz est de faire de l'orgue de Saint-Pol «un instrument digne de cette église et comparable aux meilleurs orgues modernes».

Après une cinquantaine d'années de bons et loyaux services, l'orgue des Daublaine et des Stoltz donne des signes de fatigue. Le facteur Bouvet, de Nantes, est appelé en 1942 à fournir un devis de restauration (9). L'année suivante, il présente un projet de reconstruction complète, avec électrification des transmissions, console neuve de 61 notes et 53 jeux (29 anciens, 24 neufs). Ce projet ne peut se réaliser, faute de moyens et de matériaux. Bouvet propose alors un simple relevage à l'identique, auquel il ne sera donné suite qu'après la guerre, en 1947. En cours de travaux, Bouvet propose quand même quelques modifications au plan sonore : recomposition du plein-jeu du grand orgue, adjonction de tierce et nazard au positif et de deux jeux de 4 pieds à la pédale. En démontant les sommiers de pédale, Bouvet se rend compte qu'ils sont inutilisables. Il fournit alors des sommiers neufs avec transmission pneumatique, placés à l'intérieur du grand buffet. La plupart des gros tuyaux restent placés à l'extérieur, en flanc du grand buffet.

L'intérêt de cet instrument, en dépit de ses nombreuses transformations et de son caractère un peu composite, a conduit à son classement parmi les Monuments historiques, le 28 février 1980, pour toutes les parties anciennes de l'orgue à l'exclusion bien entendu des rajouts de 1947. Après expertises et contre-expertises, le principe d'une restauration à l'identique, conforme à l'arrêté de classement, fut adopté par la Commission supérieure des orgues historiques et le technicien-conseil officiel auprès du ministère de la Culture établit un cahier des charges. Le marché fut attribué à la maison Renaud, de Nantes, sur appel d'offres, en 1986. Les travaux sont réalisés en 1987-1988. Ils comportent une remise en état complète de l'instrument, démonté puis envoyé en atelier, la construction d'une mécanique neuve pour la pédale, la pose de jeux neufs dans l'esprit de Daublaine et de Stoltz, surtout au positif.

Voici la composition définitive :

Positif	Récit expressif	Pédale
Bourdon 8	Flûte 8	Soubasse 16
Flûte 8	Bourdon 8	Flûte 8
Salicional 8	Gambe 8	Flûte 4
Flûte 4	Voix Céleste	Bombarde 16
Doublette 2	Flûte octav. 4	Trompette 8
Nazard	Trompette 8	Clairon 4
Cornet III	Basson-Hautbois 8	
Plein-Jeu III	Voix humaine 8	
Trompette 8		
Clarinette 8		

Tirasse positif, grand orgue, récit. Copula II/I, III/I. Appel anches grand orgue, pédale. Trémolo.

(9) Correspondance de Raymond Bouvet adressée à l'archiprêtre de la cathédrale et conservée au presbytère.

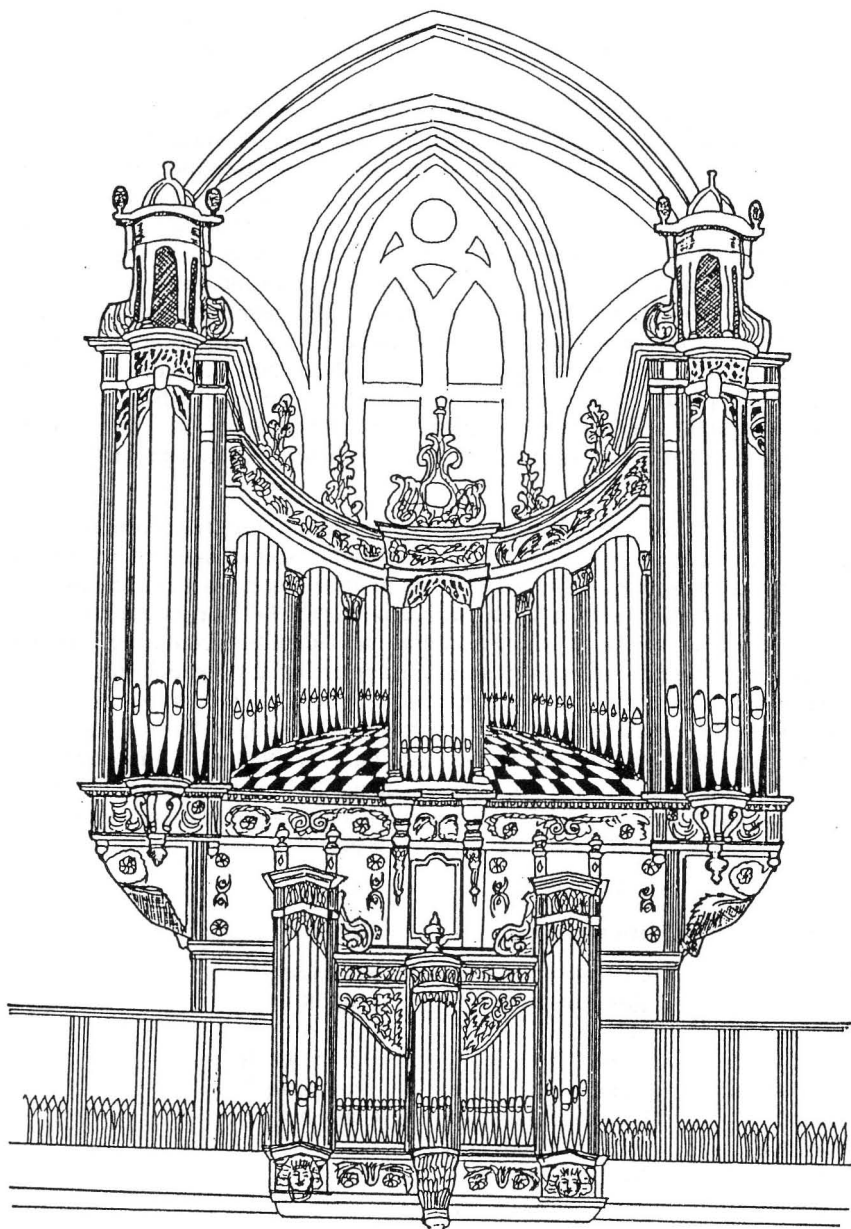


Fig. 1. — Saint-Pol-de-Léon, *cathédrale*, le grand orgue.

Essai de reconstitution du buffet de l'orgue Dallam, sans les ajouts du XIX^e siècle, mais avec décoration du positif sur le modèle de celui de Quimper. (Dessin Michel Cocheril).

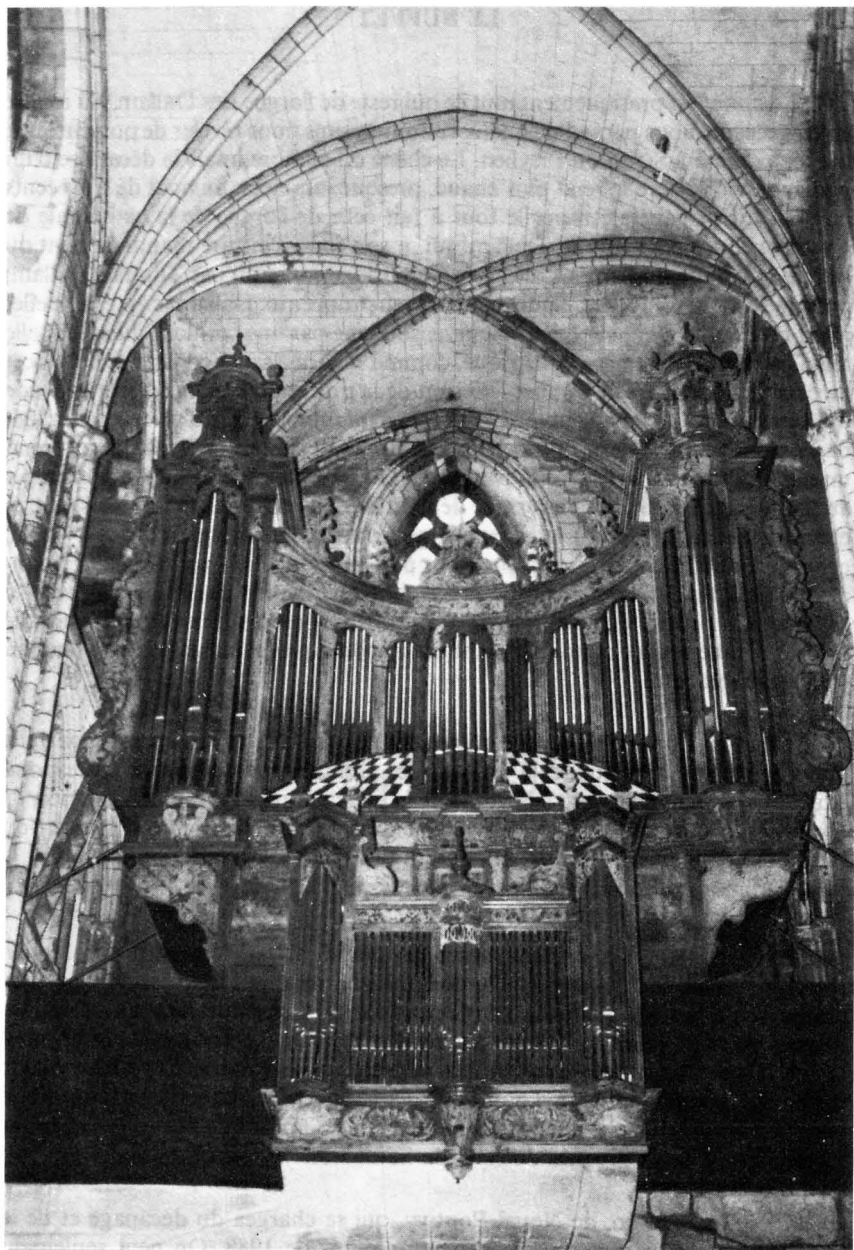


Fig. 2. — Saint-Pol-de-Léon, *cathédrale*, le grand orgue.
Le buffet a été restauré en 1988.
(Cliché Michel Cocheril).

LE BUFFET

Le buffet est pratiquement tout ce qui reste de l'orgue des Dallam. Sa remise en état récente nous permet de mieux l'admirer, sans nous révéler de polychromie cachée comme à Sizun ou Pleyben. Le chêne est sombre, mais le décapage d'un badigeon violet-ocre le rend plus chaud, presque lumineux au bout de trois cents ans. Sa forme générale rappelle tout à fait celle de l'orgue de la cathédrale de Quimper, du même Robert Dallam qui, à son tour, s'inspire manifestement du buffet de l'orgue du King's College de Cambridge construit par Thomas Dallam, père de Robert, en 1604. Ce qui appartient en propre aux Dallam, c'est essentiellement cet entablement supérieur incurvé, souligné par une corniche inférieure elle aussi incurvée de manière symétrique, comme venant à sa rencontre. Le but de cet arrondi des lignes est de donner l'illusion de la profondeur alors que cette façade est absolument plate. Les tuyaux sont alors autant de piliers d'un temple imaginaire, dont le dallage est fourni par ce damier peint en noir et blanc qui surprend un peu. Il est possible que cette peinture ait été rajoutée après coup, par exemple au XVIII^e siècle, pour remplacer une décoration sculptée en trop mauvais état, et qui aurait porté ce motif. Le fait est que sur un autre orgue anglais du XVII^e siècle, celui de Framlingham — qui provient de Cambridge — on trouve des panneaux sculptés, et non peints, représentant un damier dans une perspective fuyante très proche de celle voulue à Saint-Pol. Certains ont cru voir dans ce damier peint en blanc et noir un symbole maçonnique et ont affirmé que Dallam était franc-maçon.

Un autre trait frappant, et caractéristique des buffets Dallam, est la parfaite adaptation au vaisseau de la cathédrale. L'entablement incurvé correspond exactement, mais en creux, à la voûte de la nef, comme à Quimper. Le centre de l'orgue est à l'aplomb de la clé de voûte comme de la verrière située à l'arrière du buffet et laisse ainsi entrer un maximum de lumière, occultée en partie par la boîte expressive du récit ajoutée au XIX^e siècle.

Par opposition à ces courbures du grand buffet, le positif paraît bien rectiligne. Si on le compare à celui de Quimper, on dirait qu'il est dépourvu de claires-voies sur ses plates-faces. Cependant, à la restauration de ce buffet, aucune trace de telles sculptures n'a pu être repérée. Le contraste entre grand orgue et positif est peut-être voulu; on peut aussi avancer l'hypothèse que le dessin du positif serait de Thomas Dallam, son père Robert ayant quitté le chantier avant son achèvement. Le fait est que les buffets de positif dessinés par Thomas sont assez proches de celui de Saint-Pol.

C'est Jean Jubin, de Noyal-Pontivy, qui se chargea du décapage et de la restauration des parties sculptées, au printemps de 1988. On peut seulement regretter le maintien des joues latérales du grand buffet, placées au XIX^e siècle pour dissimuler des grands tuyaux qui n'avaient pu trouver place à l'intérieur du meuble. Ces flancs alourdissent la silhouette du buffet que Robert Dallam avait conçu.

CONCLUSION

Il faut s'habituer à considérer, lorsque l'on parle de l'orgue de Saint-Pol-de-Léon, qu'il se compose de deux parties bien distinctes : le buffet, datant du XVII^e siècle et conçu par Robert Dallam, selon son schéma favori ; d'autre part l'instrument qu'il renferme, construit en plusieurs étapes de 1845 à 1887, de style romantique ou symphonique. Il est donc absurde de prétendre que cet orgue a la « sonorité Dallam », car, sur près de 2000 tuyaux que compte l'orgue aujourd'hui, seuls 148 remontent aux Dallam — et encore ont-ils subi de telles transformations au cours des siècles qu'ils ne « parlent » plus du tout comme ils le faisaient à l'origine. La restauration de 1988 permettra de réentendre dans de bonnes conditions un orgue romantique d'un type particulier, aux timbres raffinés et rares. Les œuvres de Franck, Widor ou Vierne devraient s'y trouver très à l'aise, mais aussi celles de beaucoup d'autres compositeurs, grâce aux jeux ajoutés en 1988 dans l'esprit de Daublaine et de Stoltz.

A.-H. DIZERBO

La chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom en Plomodiern

HISTORIQUE DE LA CHAPELLE

Le site

A la sortie de Châteaulin, la route de Crozon suit pendant plusieurs kilomètres la ligne de partage des eaux du bassin de l'Aulne et du Porzay tout en s'écartant des derniers ressauts des Montagnes noires qui finissent par s'atténuer aux environs de Locronan, ce qui permet de découvrir le Porzay dans sa totalité.

Une fois dépassées, sur la droite, les hauteurs des « Trois Canards » (Run Askell, Run Vihan, Run Vras), avant de découvrir les vastes landes couvrant les sommets du Ménez Hom, on se trouve à 193 m d'altitude sur un replat d'une très ancienne surface d'abrasion, devant une élégante construction entourée d'arbres dont la présence est inattendue : c'est la chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom (1), située à 12 km de Châteaulin, 21 de Crozon, et dépendant de la paroisse de Plomodiern dont le chef-lieu est à 3 km au sud, à 28 km de Quimper ; vers le nord, en bordure, la route aboutit au passage de Dinéault, d'où un bac mettait la région en relation avec le Léon, plus lointain.

(1) La chapelle a fait l'objet de nombreuses études depuis le siècle dernier : nous les reprenons en les complétant par une documentation inédite.

J.-M. ABGRALL, *Sainte-Marie du Ménez-Hom*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVIII, 1891, p. 286-292, et *Inscriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère*, *ibid.*, t. XLIII, 1916, p. 76-77.

Baron [J.-M. BACHELOT] DE LA PYLAIE, *Études archéologiques et géographiques*, Bruxelles, 1850, réimpr. Quimper, 1970, p. 152-162.

J.-F. BROUSMICHE, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830, 1831*, Quimper, 1977, t. II, p. 334.

L. CALVEZ et coll., *La presqu'île de Crozon, itinéraires religieux*, Crozon, 1979, p. 21.

L. CALVEZ, Th. KERAUDREN, A.-H. DIZERBO, *État des églises et chapelles de la presqu'île de Crozon et ses environs en 1978*, Crozon, IV-148 p., 21 × 29,7 cm (ronéo).

La commune de Plomodiern occupe toute la partie nord du Porzay, touche à Châteaulin à l'est et borde le sud des territoires de Saint-Nic, qui en est un démembrement, et de Dinéault ; à l'ouest, la baie de Douarnenez, au midi, Ploéven et Cast.

Les origines

Aux environs de ce point remarquable, il a été noté la présence de nombreux monuments préhistoriques que rappellent les cartes de Cassini et les inventaires ou les observations de La Pylaie, du Châtellier, Halna du Fretay et Vourc'h, du XVIII^e siècle à nos jours (2). Il n'en reste, épars sur l'échine qui s'étire du Ménéz Hom au Ménéz Luz, en Telgruc, à l'ouest, que quelques dolmens. Du Châtellier, en 1907, en signale dans le voisinage de la chapelle, un à 300 m à l'ouest, un autre à 500 m au sud ; en 1951, un autre encore qui se trouvait à 500 m au nord, a disparu. Ailleurs, ce ne sont que des tas de pierres, débris de témoins du passé, brisés lors des grands défrichements au XIX^e siècle, quand les terres vagues furent aliénées, ou des jalons de sentiers, rendez-vous parfois de collecteurs d'impôts, oubliés comme les fonctions qui leur furent dévolues (3).

Les monuments qui ont le mieux résisté au temps et aux hommes, en dehors du Bern Mein, qui abriterait la dépouille du légendaire roi Marc'h, sont des séries de petits tumulus de pierrailles ou tombelles du Bronze final ou des débuts

Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980, p. 202-203.

R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 273-274.

V.-H. DEBIDOUR, *La sculpture bretonne*, Rennes, 1953, 247 p. (p. 44-46, 49, 110, 145, 146, 166, 203, 208).

M. DILASSER et coll., *Locronan et sa région*, Paris, 1979, *passim*.

G. LECLERC, *La chapelle de Sainte-Marie du Ménéz-Hom*, Châteaulin, 1973, 20 p.

A. MUSSAT, *Plomodiern, Sainte-Marie du Ménéz-Hom*, Guide archéologique du Congrès archéologique de France, CXV^e session, Cornouaille, 1957, p. 138-151.

J.-B. OGÉE, A. MARTEVILLE et P. VARIN, *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, Rennes, 1843, t. II, p. 316.

Y. PELLETIER, *Les retables bretons*, Rennes, Ouest-France, 1984, 186 p. (p. 77-78).

Abbés PÉRENNÈS et J. THOMAS, *Sainte-Marie du Ménéz-Hom à Plomodiern*, Brest, 1928, 71 p., 7 pl.

P. PEYRON, *Les églises et les chapelles du diocèse de Quimper*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVI, 1909, p. 307.

J. THOMAS, *Plomodiern en Porzay*, Quimper, 1966, 205 p., 1 carte.

G. TOSGER, *Le Finistère pittoresque*, Brest, 1908, t. II, p. 105-107.

(2) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, 391 p. (p. 173).

M. HALNA DU FRETAY, *Les cromlechs du Ménéz-Hom*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIX, 1892, p. 166-168.

A. VOURCH, *La préhistoire sur le Ménéz-Hom*, *ibid.*, t. LXIII, 1941, p. 61-67.

A. VOURCH, *Et ceci se passait en des temps très anciens*, dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 1965, n° 1, p. 5-10.

(3) Arch. dép. Finistère, 1 Q 1122, et *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXVII, 1951, p. XI.

A Telgruc, sur la pente qui surplombe la fontaine de Saint-Divy, le Men Donaison servait à cet usage (Communication de M^e M. Conan).

de l'âge du fer, et des files de petits menhirs, plus fréquentes que les grands alignements, à moins qu'il ne s'agisse de la présence de ces cupules au rôle incertain, que l'on observe entre autres sur les dalles de l'un des échaliers (4).

Il s'y ajoute les enceintes et les camps sur lesquels la végétation climacique reprend ses droits depuis que les méthodes archaïques de culture utilisant l'étrépage ou l'écobuage ont disparu, ce qui ne favorise pas les observations scientifiques. Parmi les enceintes, il faut retenir le cercle de pierres du sommet principal, le Yed, et celui du Menig, à l'ouest ; la présence de ces constructions fait présumer du caractère sacré de ces sommets, comme à Locronan ou à Brasparts. La structure signalée par R. Sanquer en 1971 ne serait qu'un enclos à bestiaux de La Tène III, et non un temple, comme l'écrivait Halna du Fretay en 1894, bien qu'il y ait recueilli un bronze de Néron.

Les routes ou les pistes anciennes sont mal connues ; on peut les deviner sous le réseau des voies romaines qui, bien souvent, n'ont fait que les aménager. La carte dressée par Picquenard, rectifiée par Eveillard, montre, à proximité de Sainte-Marie, le croisement d'une voie sud-nord allant du Pérennou, en Plome-lin, sur l'Odet, à Trégarvan ou à Dinéault, sur l'Aulne, avec la route du Mans à Camaret. « Les terrains vagues situés autour de la chapelle..., écrit Picquenard, particulièrement au sud, sont intéressants en ce sens que, sous le revêtement de gazon, on devine de larges bourrelets rectilignes qui pourraient être la base d'anciennes murailles ; il est difficile d'affirmer que ce carrefour conserve des caractères gallo-romains... ; (au-delà, au nord) un vieux chemin qui prenait en écharpe la partie est du Menez Hom atteint Trégarvan après un parcours de 5 km... ».

Aux environs, il a été signalé en Plomodiern deux petits camps ou enclos rectangulaires, l'un à 1 km à l'est, l'autre à 200 m à l'ouest, 500 m avant d'arriver à la chapelle ; il existe aussi à 50 m de ce dernier point une enceinte pentagonale irrégulière de 60 m de côté environ, dite Lost-ar-Run, à l'ouest de la route de Plomodiern (5).

(4) P.-R. GIOT, dans *IX^e Congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques*, livret excursion A 3, Bretagne, 1976, 149 p. (p. 91).

La présence de la tombe du roi Marc'h est à rapprocher de la mention du Menez Hom dans le *Roman d'Aquin* qui peut avoir sa source documentaire dans la présence au château de Lezarscoët en Kerlaz d'une seigneurie ancienne qui prétendit sans succès en 1639 à la juridiction sur Lescuz et le Rible en Plomodiern. Voir à ce sujet M. HALNA DU FRETAY, *Le château de Lezarscoët*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIII, 1896, p. 39-54 et H. BOURDE DE LA ROGERIE, *Liste des juridictions exercées aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le ressort du présidial de Quimper*, *ibid.*, t. XXXVIII, 1911, p. 260 et 262.

(5) C.-A. PICQUENARD, *L'expansion romaine dans le sud-ouest de l'Armorique*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. L, 1923, p. 147-148. — J.-Y. EVEILLARD, *Le Porzay à l'époque gallo-romaine*, dans M. DILASSER, *op. cit.*, p. 653-667. — Cadastre ancien de Plomodiern, section E, n° 244. — R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 49. — M. HALNA DU FRETAY, *Temples romains dans le Finistère*, *ibid.*, t. XXI, 1894, p. 160-166 (p. 165).

La voie décrite ci-dessus correspond à un bac ancien, sans doute le Treisguenhal (passage de Saint-Guénael) [6] ; on ne peut admettre la présence d'un gué, les variations du niveau des eaux marines depuis deux millénaires sont négligeables, et la profondeur du cours de l'Aulne est de 5 m à marée basse. Un tel trajet entre dans la catégorie des routes transpéninsulaires.

La présence d'une fontaine à proximité du carrefour de la chapelle est un élément fondamental de cet ensemble ; elle marque une étape et ajoute aux présomptions que l'on peut avoir de l'existence, à cet emplacement ou à proximité, d'un sanctuaire païen christianisé : l'implantation bretonne ne négligea pas le Ménez Hom qui, d'après Fleuriot, serait le sommet occidental (*Cruc ochidient*) qui servit de limite au territoire que donna Maxime, empereur de Trèves de 383 à 388, à ses soldats bretons pour s'établir dans la II^e Lyonnaise. Quand on sait que ces légions romanisées, qui étaient chrétiennes, emmenaient dans leurs *impedimenta* leurs familles et leur entourage, y compris le clergé — nos futurs saints —, on comprend que, dans un premier temps, le sanctuaire païen d'origine ait pu être remplacé par une *crux conspicua* ; on peut voir dans le sanctuaire actuel, sans doute successeur d'un édifice plus ancien, l'héritier lointain de ce monument (7).

L'emprise monastique

La carte de végétation actuelle (8) peut restituer en partie le paysage du passé depuis les environs de Telgruc (le Ménez Luz) jusqu'au Ménez Kerque, sur l'Aulne, le long d'une crête longue de 12 km environ, qui court du sud-est au nord-ouest.

A partir des points culminants, les formations de landes sèches ou humides, qui ont été réduites par les défrichements, font place aux débris de peuplements de chênes qui atteignaient la côte. La carte est particulièrement significative le long de la rade de Brest et sur le bas cours de l'Aulne, sur le versant sud, et le long de la baie de Douarnenez : les chênes sont remplacés par des ormes, dont les peuplements ont été favorisés en raison de l'utilisation de leur feuillage comme appoint pour la nourriture du bétail, mais la formation de bocage à orme est sporadique au nord du Ménez Hom.

Les formations végétales des hauteurs étaient cependant franchissables en remontant la cour du Garvan, petit affluent de l'Aulne qui a une source aux environs de Sainte-Marie, que suit la voie ancienne mentionnée par Picquenard (9). La colonisation bretonne à partir de Trégarvan ou de ses environs a pu

(6) Dom PLAINE, *Vita Sancti Chorentini*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIII, 1886, p. 122 (Communiqué par M. Bernard Tanguy).

(7) P. DU CHATELLIER, *op. cit.* — J. THOMAS, *op. cit.*, p. 21. — E.G. BOWEN, *Saints, Seaways and Settlements*, Cardiff, 1977, 245 p. (p. 160, 190). — L. FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1980, 353 p. (p. 11, 250).

(8) R. CORILLION, *Carte de la végétation de la France*, feuille n° 21, Brest, Centre national de la recherche scientifique, 1965.

(9) C.-A. PICQUENARD, *op. cit.*



Fig. 1. — Plomodiern, *chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom*.

Vue du sud-ouest: l'arc de triomphe et le clocher.

être attirée par les avantages que présentaient les pentes exposées au midi où s'était établi, sans doute avant ses débuts, le bocage à ormes tandis qu'un autre courant de colonisation a pu se développer simultanément sur les mêmes pentes à partir du sud ou de la côte.

A l'exception d'une bande côtière, le petit bassin de Saint-Nic est négligé, mais c'est à ce territoire couvert de landes ininterrompues jusqu'au sud d'Argol que l'on doit attribuer le nom de Ménez Sant Sula, du nom de l'ermite qui s'y établit, entre Plomodiern et la mer ; il ne sera divisé et défriché qu'à partir du 3 août 1812 (10), dans un premier temps, puis en 1840 et en 1886, année où les habitants de Telgruc y prétendirent encore (11).

Le développement de l'établissement

On aboutit au Moyen Âge à un ensemble de possessions monastiques, colonisations, dons ou achats qui seront dans la mouvance de l'abbaye de Landévennec, occupant une bande de territoire allant de la chapelle à la Lieue de Grève, où se logent également les domaines des seigneurs du Riblé et de Lescuz. L'établissement relevant directement du monastère sera sans doute postérieur, mais c'est de cette époque qu'il faut dater les débuts de la tradition des « chambres des moines » de l'ancienne sacristie et du bourg paroissial (12). Il n'est pas question de dater, même approximativement, la présence monastique au sud de la chaîne du Ménez Hom, le cartulaire de l'abbaye ayant perdu les feuillets qui pouvaient se rapporter à la région (13). Les quelques documents qui subsistent ont trait à l'administration courante des biens par la fabrique de la chapelle qui y tient ses délibérations ; parfois, certains sont communs avec ceux de la fabrique de la paroisse (14) ; relativement récents, ils se situent entre 1565 et 1810.

Les archives furent pillées en 1761, quand les paysans se révoltèrent lors des augmentations de charges pendant la guerre de Sept Ans, et sous la Révolution : le 24 avril 1793, il existait 163 pièces : 31 baux et 98 comptes de fabrique, plus 12 titres communs avec ceux de la paroisse (on en compte 16 aujourd'hui) ; Pérennès et Thomas (15) en ajoutent quelques autres. A la lecture, on s'aperçoit qu'à côté des pièces ayant rapport à des affaires courantes, il existe des titres concernant une masse de biens dépendant à l'origine de l'abbaye de Landévennec, qui font préjuger d'une origine monastique de l'établissement. Leur énumération et leur répartition selon les frairies traditionnelles et les sections du cadastre de Plomodiern est la suivante (16) :

(10) Arch. dép. Finistère, 1 Q 1122/43, 46, 47, 52, 54 à 61, 62bis.

(11) J. THOMAS, *op. cit.*, p. 6.

(12) Id., *ibid.*, p. 88.

(13) M. SIMON, *L'abbaye de Landévennec de saint Guénolé à nos jours*, Rennes, 1985, 315 p. (p. 189, 274).

(14) Arch. dép. Finistère, B 484 ; 170 G 3, 5, 6, 7 ; 1 Q 677, 691, 693 à 695, 1107, 1120.

(15) H. PÉRENNÈS et J. THOMAS, *op. cit.*, p. 46-58.

(16) J. THOMAS, *op. cit.*, p. 34.

Le Gorre (Sect. I, K, est) : Lomibrit (Locmibrit), Toulgoat et Creis-Toulgoat (Toulhoat), Tyneguen.

Lescuz (Sect. G, est) : Kerinec.

Escobed (Sect. F, centre-est) : Lescobet, Launay Briq.

Lanlean (Sect. D, sud-ouest) : Prateganet, Menescob, Lanlean (Lanledan, Tygouletquer), Croas Heleg (Croisellec), Lezouyer, Lespeurs, Kergaliou (Keraliou).

Kervigen (Sect. A, sud-ouest) : Kervigen (Kerguigen Huellaff, Convent des Kemener), Keregat, Creach-Guenou (Creach-Gouesnou).

Mouabren (Sect. B, ouest) : Creach ar Bleiz, Kertyvous, Goulit-ar-Guer ou Curunet, Creac'h David (Bern mein, Peziou mein, Le Drezec), Rulvian (Ruluyen), Lestrevet, Kergustan, Nonnen, Mouabren.

Stang ar Ribl (Sect. C et E, nord-ouest) : Le Rible, Le Ménez Hom (Goarem al Lern), Guillideg (Guelidec), Benniel, Saint-Sulla, Lesivy, Toramez ou Tarmenez (Toulquilec, Keraudran, Kerosun, Kersiny, Kellerec).

A cette liste s'ajoutent un certain nombre de noms de localités ou de lieux-dits disparus : Le Beriet, Lesourgon et Roslesourgon, Kergavec, Tirinen vras, Trabuchen, Parc ar Planguer, Locannec, Locamean, le convenant de la Margot, Brinistien.

Ces domaines sont situés entre la chapelle et la mer au nord-ouest de la paroisse de Plomodiern : à l'est, ils sont clairsemés. Dans les paroisses voisines, on relève en Dinéault, dépendance de l'abbaye de Landévennec : Kerallec, Kergandez ou Kergadic, Kernalivit, Kerganet et Ty Buzare ; à Plogonnec, Karamel à côté de Kerailtour ; en Saint-Nic, il est fait mention, le 5 juillet 1667, d'une transaction se traduisant par l'abandon de terres acquises à Bremellec et à Kerfrit contre Tarmenez (17). Ce sont sans doute des donations isolées, qui ont pu être faites à l'abbaye de Landévennec et qui sont passées à la chapelle, le seul lien le rappelant étant la déclaration, l'aveu, en vertu de l'adage « nulle terre sans seigneur ».

Relevaient de Landévennec et de la chapelle les domaines suivants : Launay Briq, Creac'h Guenou, Mouabren, Creac'h ar Bleiz, Goulit ar Guer, Creac'h David, Lestrevet, Nonnen, Le Rible, le Ménez Hom, Benniel, Saint-Sulla, Toararmenez, Kellerec ; de Landévennec, de la chapelle et de la paroisse, Lescuz. La chapelle possédait aussi des biens en commun avec la paroisse à Lescobed et Manescob, au moins depuis 1223 (18).

Il est caractéristique de voir que la fabrique possédait en propre, lors de la Révolution, la chapelle, le « bourg » du Ménez-Hom, soit la ferme voisine et ses environs immédiats (Goarem al Lern, où se trouve la fontaine), qu'elle rendait

(17) Arch. dép. Finistère, 170 G 7.

(18) P. PEYRON, *Cartulaire de l'église de Quimper*, Quimper, 1909, 587 p. (p. 72-74).

aveu à l'abbé de Landévennec, et que le patronage de la chapelle est celui de Notre-Dame, qu'affectionnaient généralement les bénédictins ; ce sont des présomptions en faveur d'une fondation monastique. Il en existe d'autres : ces aveux à plusieurs juridictions ecclésiastiques et nobles comme à Kervigen (Kerguigen), qui évoquent les donations par moitié ou par tiers que l'on rencontre dans les chartes. Kervigen relevait du seigneur de Crozon, le maréchal de Châteaurenault qui, devenu comte de Crozon et de Poulmic par son mariage, acquit en 1696 la seigneurie de Rosmadec (dont la seigneurie du Riblé était un arrière-fief) et de l'abbaye.

De même, le domaine de Prategannec dépend à la fois du monastère et du seigneur du Riblé, et il est rendu aveu aux deux seigneurs. De tout cela, à la suite d'aliénations, il reste à l'abbaye 3 ha 86 à la Révolution (19).

On comprend la confusion qui pouvait exister dans les déclarations, et on explique comment l'abbé de Landévennec qui, depuis 1780, est Mgr Conen de Saint-Luc, proteste auprès du seigneur de Lanvilliau : n'a-t-il pas fait aveu au seigneur de Crozon au lieu de l'abbé de Landévennec (20) ? De même, dans les listes de biens nationaux, le propriétaire mentionné peut être aussi bien le tenancier que le domanier, surtout quand il s'agit de biens de mainmorte.

Les ressources

À l'origine, les ressources étaient assurées par l'exploitation des terres ; elles étaient gérées par un prévôt ou intendant chargé de collecter les redevances en argent ou en nature auprès d'un prieur qui, d'après la disposition des lieux sur le plan cadastral, devait exister ici dans l'espace quadrangulaire occupé par la chapelle, son placître et les constructions situées au couchant, de l'autre côté de la route ; c'est une disposition qui nous est connue à Argol et à Trégarvan.

À ces redevances s'ajoutaient les offrandes des voyageurs et des pèlerins qui empruntaient le passage de l'Aulne, à une époque où l'on voyageait beaucoup et loin. Les pèlerins se rendaient de la basse Cornouaille aux sanctuaires de Rumengol et du Folgoët, ou, inversement, du Léon vers Pouldavid, port d'embarquement pour la Galice et Compostelle : au passage, ils faisaient halte à la chapelle.

Mentionnons aussi les dons et les legs des habitants, sur lesquels nous n'avons pas de précisions.

Mais la principale source de revenus était certainement celle qu'apportaient les foires, qui ont peut-être une origine plus ancienne que celle de la chapelle. Leur présence est généralement liée au contact de régions d'économies différentes : celles du Ménez Hom n'ont pas failli à la règle. Elles avaient lieu les 17 juin, 10 août, 15 août et 8 septembre, jours de fêtes de saint Hervé, de saint Laurent, de l'Assomption et de la Nativité de la sainte Vierge ; une foire se tenait aussi au bourg paroissial le 19 mai, jour de la Saint-Yves.

(19) Arch. dép. Finistère, 170 G 6, 7 ; 1 Q 463, 693.

(20) Arch. dép. Finistère, 1 Q 983.

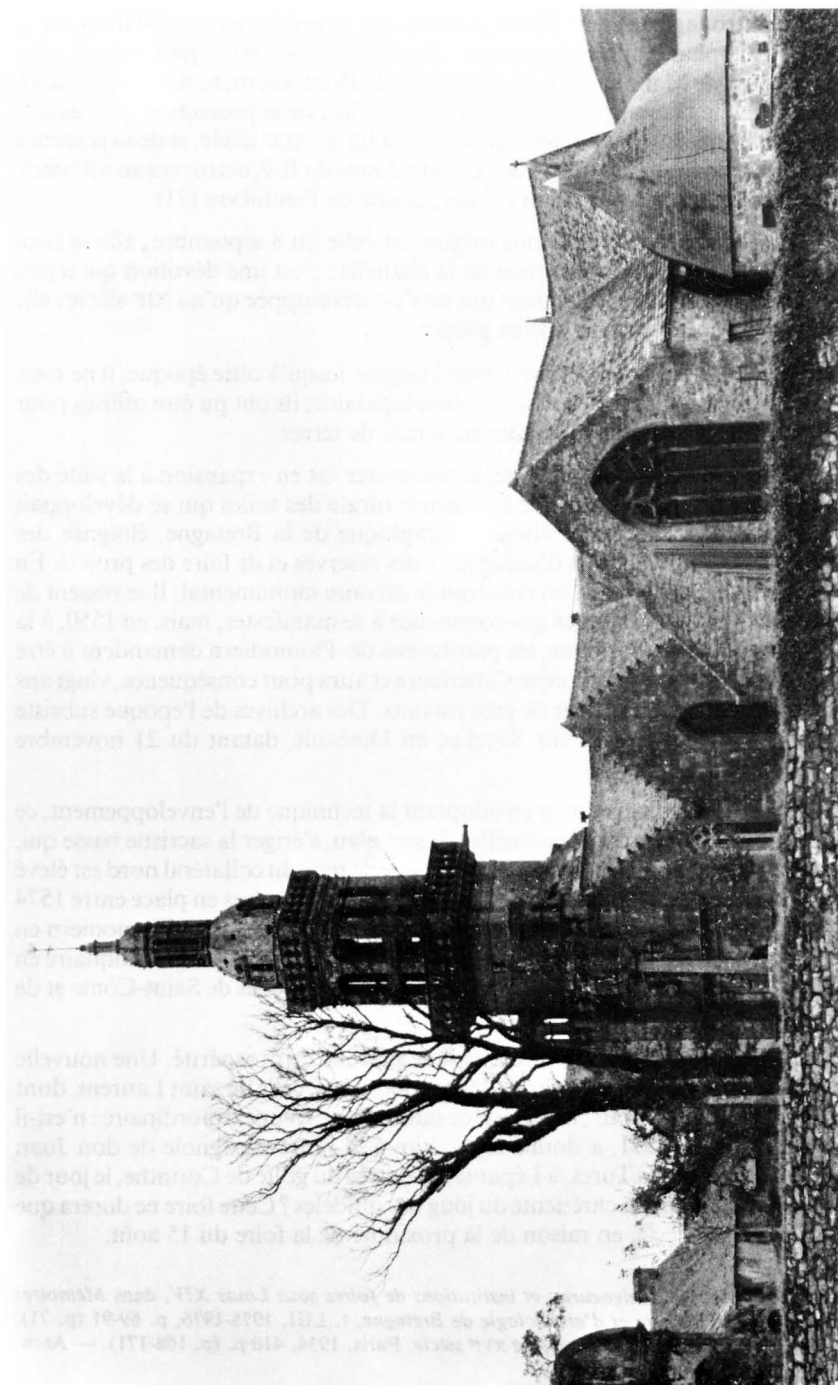


Fig. 2. — Plomodiern, chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom.

Le patronage de saint Hervé, affirmé par la présence de ses statues sur le portail triomphal et, plus récemment, dans la chapelle, est le plus ancien, sous l'appellation de Mahouarn : il est l'éponyme de Plomodiern, honoré depuis le VI^e siècle. Il y a lieu de rapprocher son culte en ce lieu de la protection qu'il assure contre les loups, qui ont persisté ici jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et de sa présence dans un site analogue au milieu des grandes foires du Bré, octroyées au XII^e siècle aux abbés de Bégard par Alain le Noir, comte de Penthièvre (21).

La seconde foire d'ancienne origine est celle du 8 septembre ; elle se tient lors de la Nativité de la patronne de la chapelle ; c'est une dévotion qui a pris naissance vers le VIII^e siècle, mais qui ne s'est développée qu'au XII^e siècle ; elle peut correspondre au plus ancien pardon.

De tous les revenus perçus depuis l'origine jusqu'à cette époque, il ne reste aucune trace, ni document, ni inscription lapidaire ; ils ont pu être utilisés pour l'entretien de la chapelle ou placés en achats de terres.

Mais, à la fin du Moyen Age, le commerce est en expansion à la suite des grandes découvertes et aussi de l'industrie rurale des toiles qui se développait depuis le XIII^e siècle ; la position géographique de la Bretagne, éloignée des champs de bataille, permet d'accumuler des réserves et de faire des projets. En 1544, à côté de la chapelle, on construit le calvaire monumental. Il se ressent de l'influence de la Renaissance qui commence à se manifester, mais, en 1550, à la suite d'une crise économique, les paroissiens de Plomodiern demandent à être déchargés de fouages ; cette crise s'atténuera et aura pour conséquence, vingt ans plus tard, la mise en chantier de gros travaux. Des archives de l'époque subsiste un contrat d'engagement sur Kerellec en Dinéault, datant du 21 novembre 1565 (22).

On voit alors, sans doute en adoptant la technique de l'enveloppement, ce qui explique les irrégularités actuelles de son plan, s'ériger la sacristie basse qui, commencée en 1570, est achevée en 1572, puis le mur du collatéral nord est élevé en 1573 et, à l'intérieur, les arcades nord de la nef sont mises en place entre 1574 et 1591. On travaille sur tous les édifices religieux à l'époque : à Plomodiern en 1564, à Argol en 1576, à Trégarvan en 1590 ; Saint-Nic acquiert un reliquaire en 1578 et se pourvoit en vitraux, on reconstruit ses chapelles de Saint-Côme et de Saint-Jean...

Le dernier tiers du XVI^e siècle est une période de prospérité. Une nouvelle foire se crée, nous ignorons dans quelles conditions, celle de saint Laurent, dont la fête est fixée au 10 août ; le culte de ce saint a une faveur extraordinaire : n'est-il pas celui qui, en 1571, a donné la victoire à la flotte espagnole de don Juan d'Autriche contre les Turcs, à Lépante, à l'entrée du golfe de Corinthe, le jour de sa fête, sauvant ainsi la chrétienté du joug des infidèles ? Cette foire ne durera que jusqu'au XVIII^e siècle, en raison de la proximité de la foire du 15 août.

(21) M. DUVAL, *Seigneuries et institutions de foires sous Louis XIV*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 69-91 (p. 71).

(22) H. SÉE et A. RÉBILLON, *Le XVI^e siècle*, Paris, 1934, 410 p. (p. 168-171). — Arch. dép. Finistère, 170 G 6.

A cette époque se rattache vraisemblablement l'établissement de la coutume, mais il est difficile d'en connaître le bénéficiaire ; nous pensons à Pierre Tanguy, abbé de Landévennec, qui se fit confirmer par le roi, en 1635, trois foires à Landévennec, n'ayant pas pu être remis dans ses droits ailleurs (23). Cette coutume consistait en un droit de péage et en un droit d'étalage. Nous possédons une pancarte tardive de ces droits, invariables malgré les dévaluations ; plus élevée aux abords des champs de foire que des marchés, il s'y ajoutait des droits d'étalage dont le montant était plus élevé pour les étrangers que pour les paroissiens (24). En 1767, ils se montaient à 229 livres sur un total de revenus de 1212 livres, soit 20 %.

Au XVIII^e siècle (et bien avant sans doute, mais l'armoire des archives fut « effondrée » et pillée en 1761 à Plomodiern), la pancarte des droits de coutume était la suivante, selon les résultats de l'enquête demandée le 20 mai 1785 par le fabrique Louis Blaize afin que les titres soient vérifiés :

« Par couple de bœufs vendus à chaque foire qui se tiennent près de ladite chapelle, 2 sols.

Pour chaque cheval y vendu, 2 sols.

Pour chaque vache qui s'y vend, 1 sol.

Pour chaque poulet, chaque pièce de beurre et chaque autre denrée ou fil qui s'y vendent pareillement, 1 liard.

Sur chaque cochon, veau, mouton, chèvre, bouc, 1 sol.

Pour chaque paire de sabots ou souliers, tamis ou crible, écuelle ou pot, 3 deniers.

Pour chaque pochée de laine étalée, 1 sol.

Pour chaque livre de laine, 3 deniers.

Pour chaque boutique qui étale, 1 sol.

Pour chaque auberge, 12 sols.

« La fabrique perçoit aussi des étrangers à ladite paroisse pour droit d'étalage la valeur d'une bouteille de vin pour chaque barrique de vin, la valeur d'une bouteille de cidre pour chaque barrique de cidre.

« Pour chaque boutique, un sol, autant pour une chaîne de fil pour toile, autant pour son ourdisure ou le fil destiné à la couvrir ».

Les témoins, qui pouvaient déposer en breton, en présence d'un interprète, furent : Corentin Horellou, journalier, de Lanléan ; Jean Quiniou, ménager, de Kerinec, en Plomodiern ; Catherine Duparc, veuve Vandorh, marchande ; Jean Duval, marchand d'étoffe ; demoiselle Marie Huard, veuve Bicrel, marchande ;

(23) M. DUVAL, *op. cit.*

(24) J. LETACONNOUX, *Les subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIII^e siècle*, Rennes, 1909, 396 p. (p. 300 sqq.).

Pierre Antoine Janet, marchand chaudronnier ; Jacques Salaun, marchand de toile ; Jacquette Nédélec, veuve d'Urbain Nicolas, ci-devant marchande de denrées, courant les foires ; les six derniers demeurant séparément à Châteaulin (25) ; il faut noter dans cette liste le nom de Vandorh, à consonance flamande.

La fin de la prospérité. La Ligue

Le grand élan bâtisseur que la paix permettait va se briser ; depuis 1560, les guerres de Religion se sont développées en France, ajoutant au désordre des finances royales. Aussi, le 20 avril 1578, à la demande d'Henri III, l'évêque de Quimper, François de La Tour, autorisé par le pape Grégoire XIII, vend une grande partie des biens de l'évêché dans la paroisse (ce qui explique le peu de biens nationaux de cette origine subsistant lors de la Révolution) [26].

Les opérations militaires se rapprochent. A la fin de 1593, le comte de La Maignane, un bandit titré, époux de la dame de Penmarc'h en Saint-Frégant, dans le Léon, parti des environs de Morlaix avec 800 ou 900 hommes, fait route vers Le Faou, qu'il occupe quatre ou cinq jours, les bourgeois ligueurs de Quimper, qui sont de son parti, tentant tout de suite de négocier avec lui au début de janvier 1594 : c'est un échec. Il continue ses déprédations, mais est alors attaqué par les habitants du Léon et par ceux de Cornouaille qui ont défilé devant la chapelle de Sainte-Marie avant de passer le Treis Guenhal. Il les écrase. Entre temps, le 8 janvier, un détachement s'est installé trois jours dans l'abbaye de Landévennec et en a parachevé le pillage après les troupes royales. Mais La Maignane persiste dans ses projets de mettre ses troupes au vert ; voulant les faire passer sur Quimper, il lui faut franchir l'Aulne dont tous les points sont gardés, et traverser le Porzay, qu'il sait être riche. Les autorités quimpéroises finissent, par peur ou par naïveté, par lui accorder le passage à Châteaulin, mais, passé l'Aulne, il déploie ses troupes dans la région et lance ses colonnes vers Quéménéven et Locronan au sud, vers Dinéault et Landévennec au nord. A Locronan du 28 janvier au 12 février, il se retire après avoir négocié une rançon avec les bourgeois et l'évêque de Quimper. A ce moment, il change ses méthodes et, en retournant vers sa base de Châteaulin, met le pays en coupe réglée : la chapelle n'échappa pas à ses déprédations, le calvaire non plus (il sera restauré vers 1630) [27].

Cette épreuve était la première, d'autres devaient suivre. Les Ligueurs, catholiques, avaient fait alliance avec Sa Majesté Très Catholique, Philippe II, roi d'Espagne. Les Espagnols, qui avaient le souci de se venger de l'échec qu'avait subi l'Invincible Armada en 1587, cherchaient à préparer une base de départ. Le 15 octobre 1590, une flotte venant de Laredo, en Galice, débarque 5000 hommes à Nantes ; cette troupe se dirige vers Vannes où elle arrive le 27, puis de là sur Blavet, l'actuel Port-Louis, prenant le plus grand soin de se faire

(25) Arch. dép. Finistère, 3 B, Polices, enquêtes de la cour royale de Châteaulin, 1701-1781, dans G. LECLERC, *op. cit.*, p. 5.

(26) J. THOMAS, *op. cit.*, p. 106.

(27) Y.-P. CASTEL, *op. cit.*, p. 203.

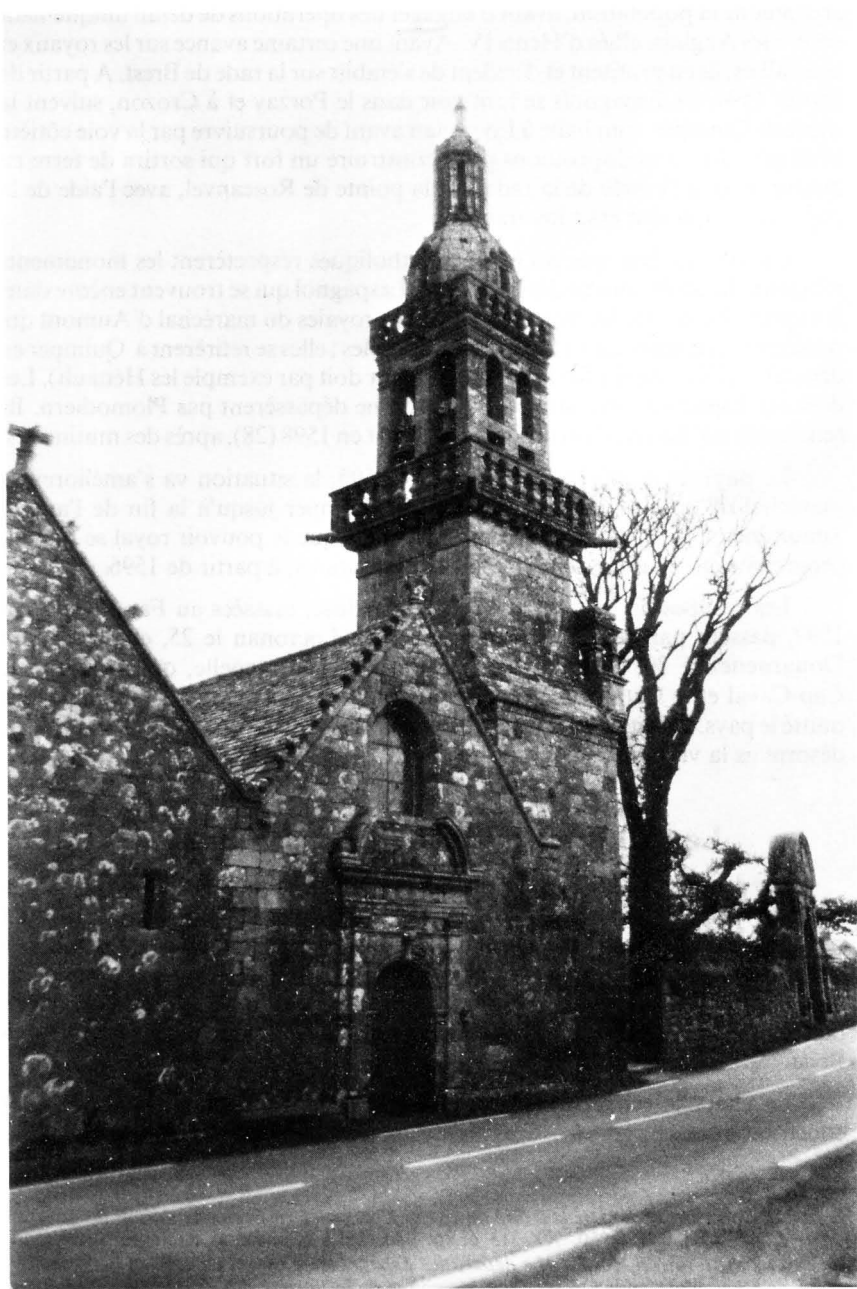


Fig. 3. — Plomodiern, *chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom*.
Vue de la façade occidentale et du clocher.

accepter de la population, avant d'engager des opérations de détail uniquement contre les Anglais, alliés d'Henri IV. Ayant une certaine avance sur les royaux et leurs alliés, ils en profitent et décident de s'établir sur la rade de Brest. A partir de février 1594, les Espagnols se font voir dans le Porzay et à Crozon, suivent la route de Quimper, font halte à Locronan avant de poursuivre par la voie côtière et de prendre leurs dispositions pour construire un fort qui sortira de terre en quatre mois, à l'entrée de la rade, sur la pointe de Roscanvel, avec l'aide de la population, qui leur était favorable.

On veut espérer que ces troupes catholiques respectèrent les monuments religieux. Ils firent souche des nombreux Lespagnol qui se trouvent encore dans la région. Par contre les méfaits des troupes royales du maréchal d'Aumont qui passèrent et repassèrent ici furent innombrables ; elles se retirèrent à Quimper en décembre. Elles aussi y firent souche (on leur doit par exemple les Hénault). Les derniers Espagnols en route pour Crozon ne dépassèrent pas Plomodiern. Ils rentrèrent sur Blavet, d'où ils rembarquèrent en 1598 (28), après des mutineries.

Le pays est ruiné, mais, à partir de 1595, la situation va s'améliorer, le maréchal d'Aumont surveille Crozon de Quimper jusqu'à la fin de l'année. Simultanément, les Anglais se retirent, tandis que le pouvoir royal se rétablit progressivement, après de laborieuses négociations, à partir de 1596.

Les troupes du lieutenant général Sourdéac, massées au Faou le 12 mai 1597, passent par deux fois aux environs ; à Locronan le 25, elles prennent Douarnenez le 30, éloignant les bandes de La Fontenelle, qui avait mis le Cap-Caval et le Cap-Sizun en coupe réglée. Les bandes de La Maignane ont quitté le pays. L'édit de pacification est promulgué par Henri IV le 13 avril 1598 ; désormais la vie peut reprendre son cours.

Le XVII^e siècle : prospérité et enrichissement

Les débuts du XVII^e siècle témoignent d'une tranquillité certaine jusqu'à la mort d'Henri IV : les terres sont désormais à l'abri des déprédations, l'artisanat rural reprend, les tisserands sont au travail, la marine, qui avait été peu florissante au XVI^e siècle, les voyages par mer étant sujets à des aléas, se développe à nouveau, le pouvoir royal met sur pied une flotte de guerre : c'est un débouché nouveau pour les toiles à voile du Porzay qui concurrencent celles du Léon à Brest.

La chapelle est réparée, peut-être encore hâtivement, des réserves sont constituées pour de gros travaux, le calvaire a été remis en état, il est vraisemblable-

(28) Chanoine MOREAU, *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue*, Quimper, 1960, XX-313 p. (p. 240, 361). [Collection Archives historiques de Bretagne]. — H.-F. BUFFET, *Le départ des Espagnols de Blavet en 1598 et l'embarquement de Champlain pour Cadix*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXXIII, 1953, p. 145-150. — A.-H. DIZERBO, *1594 : bataille de la pointe des Espagnols*, dans *Presqu'île de Crozon*, n° 5, janvier 1974, p. 7-12. — J. TANGUY, dans M. DILASSER, *op. cit.*, p. 276-291. — Arch. dép. Finistère, 170 G 7.

ble que les murs l'ont été aussi. Nous sommes dans l'attente des travaux de la tour qui est édifiée en 1663-1670 à la suite de celle de Pleyben (construite de 1588 à 1642), mais on n'y relève aucune date ou inscription.

Aux sources de revenus citées précédemment s'ajoutent des offrandes qui témoignent du renouveau économique : legs de terres, d'argent, de vêtements, parfois par testament. Le 26 mai 1634, on relève « 64 sols tournois, un manteau de drap de Paris noir, une robe et une paire de manches de drap de Paris pourpre, un chapelet de strincq marques (de grains de cristal), et croix d'argent, une ceinture de soie, une chemise de toile donge, un couvre cheff, une gorgerette (collerette), et une coiffure de toile donge, plus une parée de terre à Kerellec » ; le 22 mai 1686, c'est « une juppe (chupen) a usage chomé, en drap de Paris, une chemise » ; le 5 juin 1745, une chemise... (29). Ces habitudes persisteront longtemps : dans son excellente monographie, Thomas nous dit que sur les tables de pierre adossées aux piliers, au niveau du transept, on plaçait des offrandes en nature, beurre et viande ; on y ajoutait des céréales, surtout du blé noir, des chemises de toile, des gorets, des génisses, quelquefois des bœufs gras qui, bien sûr, n'avaient pas accès à la chapelle ; le tout était vendu par le fabricien après la messe, au moins jusqu'en 1966.

Le produit de ces offrandes, converti en argent, servait à acquérir des terres : Bremellec et Kerfrit en Saint-Nic, le 26 juillet 1603 (échangées contre Toramenez, lointaine dépendance de Landévennec, pour laquelle la chapelle dut payer des rentes le 28 mai 1663) ; Créach an Blei (26 juin 1631), Nonen le 24 juillet 1668, Prategannec le 16 août 1668. Ces acquisitions peuvent être suivies d'échanges : par exemple, le 5 juillet 1667, avec la paroisse de Saint-Nic. Naturellement, l'embellissement de la chapelle en résultait aussi.

Une nouvelle fête prend place dans le calendrier à la suite du vœu de Louis XIII, le 10 février 1638 : la consécration du royaume à la Vierge. En même temps est instituée une foire qui devient importante, le 15 août ; la présence de Pierre Tanguy, abbé de Landévennec de 1630 à 1665, aumônier de la reine Anne d'Autriche, n'y est peut-être pas étrangère, comme en témoignent ses armes sur la porte de la chapelle de Saint-Sulla ; il est en relation avec une des instigatrices de ce vœu, Anne de Goulaine, en religion Anne-Marie de Jésus Crucifié, bénédictine du Calvaire, fille du seigneur de Poulmic en Crozon (30).

Mais les ressources de la chapelle devaient attirer les convoitises des agents du trésor royal ; celui-ci, comme d'habitude, vivait d'expédients. Le 14 mars 1673, les fabriques et le clergé de la paroisse de Plomodien furent assignés par devant la cour royale de Paris par les représentants de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, qui revendiquaient la chapelle, attachée à un hôpital, comme appartenant à leur ordre. Ces prétentions furent rejetées au bénéfice de la

(29) Arch. dép. Finistère, 170 G 5, 6, 7 (21 novembre 1585, 26 mai 1634, 21 juin 1648, 25 juillet 1650, 20 septembre 1657, 22 mai 1686, 5 juin 1745). — J. THOMAS, *op. cit.*, p. 86 (170 G 3). — H. PÉRENNES et J. THOMAS, *op. cit.*, p. 55-56.

(30) Archives du Calvaire de Landerneau, *nunc* Plounéventer.

paroisse de Plomodiern (7 décembre 1676 et 25 avril 1683) [31]. Qui est à l'origine de cette affaire ? Peut-être Jacques Tanguy, abbé de Landévennec (1665-1695), lui aussi aumônier d'Anne d'Autriche... A moins qu'il ne s'agisse des relations de la famille de La Porte, dont l'héritière, Anne Marie de La Porte, épousa en 1684 le maréchal de Châteaurenault, chevalier de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, qui devint ainsi comte de Crozon et de Porzay du chef de sa femme ; il possédait des biens dans le voisinage ; en 1693, la chapelle lui rend aveu (32).

A la même époque de nouveaux événements vont influencer sur l'histoire de la chapelle ; lors de la révolte du Papier timbré, qui se déclenche en juillet 1675, les paroisses de Plomodiern, Saint-Nic, Dinéault, Argol et Telgruc prennent les armes ; la répression est sévère envers Plomodiern ; le père Maunoir est envoyé pour pacifier le canton en 1677, mais, malade, il devra y renoncer et se faire remplacer par le père Vincent Martin (33).

Nous manquons de titres entre mars 1675 et juin 1679. A partir de cette date, nous retrouvons la suite des actes précédents et, en outre, des déclarations ou des aveux, tant à des seigneurs laïcs qu'aux abbés de Landévennec, qui y apposent parfois leur sceau.

Le XVIII^e siècle. Vers la fin de l'Ancien Régime

En cette fin du règne de Louis XIV, le Porzay continue à vivre dans la prospérité malgré les guerres : les passages de troupes ne le troublent pas et il profite des opérations sur mer pour ravitailler, équiper les vaisseaux.

L'aménagement de la chapelle prend un nouveau départ : on termine la construction des autels et des retables de 1703 à 1715 ; la tour s'achève lentement (elle porte les dates de 1722, 1772, 1773) ; on remplace l'œil-de-bœuf qui se trouvait au nord de la verrière principale du chevet par une baie vers 1730 ; le portail triomphal est édifié en 1739. La façade méridionale est restaurée en 1766. La progression des ressources et une bonne gestion font de la chapelle l'une des plus riches du diocèse : la fabrique prête en 1742 la somme de 4000 livres à la fabrique de Notre-Dame de Kergoat en Quéménéven. En 1770, elle figure au rôle des décimes pour 22 livres 10 sols, en 1780 pour 26 livres, en 1789, pour 29 livres 5 sols, le triple de ceux de la paroisse-mère (34). Cette prospérité va disparaître avec la Révolution.

(31) H. PÉRENNÈS et J. THOMAS, *op. cit.*, p. 52.

(32) Id., *ibid.*, p. 53.

(33) A. DE LA BORDERIE, *ibid.*, p. 504. — X.-A. SÉJOURNÉ, *La vie du Vénérable Julien Maunoir*, Paris-Poitiers, 1895, t. II, 432 p. (p. 193).

(34) H. PÉRENNÈS et J. THOMAS, *op. cit.*, p. 53, 20 août 1718, 26 juillet 1736. — G. LECLERC, *op. cit.*, p. 7.



Fig. 4. — Plomodiern, *chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom*.
Vue du côté nord. Travaux sur la toiture, novembre 1988.

Pour avoir une vue d'ensemble sur les biens de la chapelle et sur ses revenus, généralement assis sur des terres, il faudra attendre leur mise à la disposition de la Nation; ils figurent dans une série de documents s'échelonnant de 1790 à 1810 (35).

A cette époque, l'ensemble constitué par la chapelle et la ferme voisine porte, depuis le XVII^e siècle au moins, le nom de « bourg » ou de « paroisse »; la ferme seule est parfois désignée sous le nom de « bourg de la chapelle »; elle est à domaine congéable et on la trouve exploitée régulièrement depuis 1651 jusqu'à la Révolution; en 1782, elle rapporte 44 livres 11 sols. Elle est vendue avec le courtill situé au nord de la chapelle et la fontaine qui se trouve dans Goarem-al-Lern, le 2 messidor an IV (15 juin 1796) pour la somme de 2044 livres 8 sols, à Jean Fertil, qui participera plus tard à l'achat de la chapelle. L'appellation du bourg pour cet ensemble n'est pas extraordinaire : La Pylaie, décrivant Telgruc, parle d'un bourg de cinq maisons (36).

La Révolution

Cette période se traduit par la ruine de la chapelle; ses biens seront vendus, les foires maintenues artificiellement. L'édifice se dégrade. La chapelle, qui avait été fermée au culte à partir de 1791, est estimée le 17 messidor an VII (5 juillet 1799), avec son enclos, à 1940 francs (37); l'estimation précise ses dimensions, celles du placître, qui a une superficie de 44 cordes (26 ares 75) et est planté de deux frênes et neuf sapins; énumération tronquée : le quatrième jour complémentaire de la même année (20 septembre), la chapelle avec sa sacristie, son enclos, un placître servant à tenir les foires et marchés, au milieu duquel passent les grandes routes de Plomodiern et de Douarnenez et dans lequel les habitants du Ménez Hom ont deux chemins de servitude, soit 2 journaux 15 cordes (57 ares 76), 2 pieds de frêne, 3 plançons et 13 pieds d'ormeaux, 29 chicots et 129 pieds de chêne, 19 plants de sapin, sera vendu à Jean Kerhascouët, du bourg, Barthélemy Billon, de l'Escobed (qui a déjà acheté le presbytère de Plomodiern, le 26 prairial an IV [14 juin 1796]), Pierre Colin, de Lagadven, Michel Gourmelen, de Saint-Sula, Jean Fertil, de Korniol, et Jean-François Porlodec, vicaire constitutionnel; ils sont représentés par Jean Kerhascouët qui paye le tout 1800 francs (38), la différence de prix à l'adjudication s'explique par le rabais appliqué par les Domaines.

(35) Arch. dép. Finistère, série 1 Q, cf. *supra*, note 34.

(36) Le cadastre ancien montre un enclos comprenant les édifices religieux et les habitations si on fait abstraction du tracé de la route qui le traverse. Arch. dép. Finistère, 170 G 5, 6, 7, 22 janvier 1651, 24 novembre 1699, 20 août 1718, 26 juillet 1736; 1 Q 544. — LA PYLAIE, *op. cit.*, p. 110.

(37) Arch. dép. Finistère, 1 Q 924.

(38) *Ibid.*, 1 Q 595, 605. — J. THOMAS, *op. cit.*, p. 148.

En 1801, à la suite du Concordat, la famille propriétaire légale dispose de la chapelle en faveur de la paroisse : on ne s'explique pas très bien l'ignorance de ces faits par le recteur de la paroisse en 1892 (39).

Les dates des foires seront conservées : en l'an VI, elles se tiennent les 4 ventôse et 3 fructidor (22 février et 20 août 1798). Leur durée était de trois jours au moins, la nature du cheptel présenté étant différente chaque jour : chevaux, bovins, moutons et porcs ; on y comptait chaque fois 300 têtes de bétail. Ces rassemblements étaient suivis avec inquiétude par les autorités. Le 30 floréal an VII (19 mai 1799), les administrateurs du canton écrivent au département à la suite de la foire de Saint-Hervé : « La foire du Ménez Com s'est tenue sans difficulté le 29 prairial (17 juin), il n'y a pas de place au bourg, on demande à faire les deux foires suivantes au Ménez Com » (40). Ces foires étaient approvisionnées autoritairement ; le district imposait la présence d'un contingent de bestiaux aux communes des environs et rendait les municipalités responsables de l'exécution de ses instructions (41).

La région était calme. Il est vrai que les troupes étaient omniprésentes, elles sillonnaient la contrée, suivant la côte ou se déplaçant sans cesse entre Châteaulin et Crozon, prêtes à marcher au cas où des voiles apparaîtraient sur la mer.

Le retour au calme

A partir de la Restauration, nous sommes mieux renseignés sur la vie de la chapelle. Nous apprenons que les arbres des cimetières des chapelles de Plomodiern furent exploités avec la permission du préfet : l'autorisation ayant été demandée par le recteur François Le Pennec à l'évêque le 25 octobre 1818, le préfet répondit favorablement le 30 janvier 1819, en donnant comme date limite d'exploitation le mois de septembre de la même année. Le prix du bois fut partagé entre la commune et la fabrique. Les arbres actuels sont leurs successeurs.

Mais la chapelle, privée de ses fondations et du revenu de ses foires, qui s'étaient dégradées pendant la Révolution, était en mauvais état. Le 28 juin 1822, Henri Savina, recteur de Ploéven, chargé de Plomodiern à la mort du recteur Le Pennec, et qui connaît bien la région (il était recteur de Ploéven avant la Révolution, curé constitutionnel puis agent national de Crozon), écrit : « ... Les chapelles (de Plomodiern) tombent en ruines, surtout Notre-Dame du Ménez Hom qui a eu autrefois de la célébrité et pour qui l'on a encore de la dévotion ; c'est un bel édifice antique... » (42).

(39) Arch. Evêché de Quimper, dossier des chapelles.

(40) Arch. dép. Finistère, 10 L 189.

(41) C. PARCHEMINOU, *Une paroisse cornouaillaise pendant la Révolution, Saint-Nic*, Quimper, 1930, 113 p. (p. 68-70).

(42) Arch. Evêché de Quimper, dossier des chapelles.

Curieusement, Brousmiche (43), qui a passé à côté de l'édifice vers 1830, n'en parle pas. Quelques années plus tard, le continuateur d'Ogée se contente d'écrire : « ... La petite chapelle de Sainte-Marie... qui, bien que fréquentée par de nombreux pèlerins, est, ainsi que l'église (de Plomodiern) en un fort pauvre état... » (44). Peu après, La Pylaie, le 14 novembre 1843, nous dit : « ... Cette église est dans un état d'abandon aussi pénible pour l'ami des arts que pour l'homme religieux. De toutes parts les planchettes du lambris qui forme sa voûte, décloutées et pendantes, tombent journellement, et même les débris de l'élégant baldaquin qui couronnait l'autel à la droite du chœur gisaient épars sur le sol quand je quittais la contrée... Il faudrait une prompte allocation de 4000 francs au moins pour les réparations si urgentes de cette intéressante église... » (45). Cette restauration vint en son temps.

A défaut de s'étendre sur l'état de l'édifice, on parle de l'économie. Aussi en raison de la renommée des foires, le même Brousmiche écrit : « Il se tient (ici) trop de foires chaque année. Il est difficile de choisir un plus mauvais emplacement... pas de maisons, une auberge et deux chaumières. Les chevaux, le bétail du Léonnais sont obligés de passer l'Aulne au bac de Rosnohan (Rosnoën), la rivière étant à marée... engloutit les hommes et les animaux... ces foires sont très fréquentées... (il s'y fait de) nombreux achats de jeunes chevaux, on y connaît ces animaux de tous les points du Finistère » (46).

La Pylaie (47) confirme, lors de sa visite à la fin de 1843, les dires de Brousmiche : « ... Les trois foires établies sur cette montagne... y attirent une réunion considérable d'habitants des paroisses voisines et de marchands. Il n'y en a pas de meilleure, ni de plus fortes dans le pays, en fait des foires champêtres. On y trouve du bétail de toute espèce. Les habitants du Morbihan y viennent pour acheter des chevaux et de la laine ; on s'y rend encore de Quimper, du Faou, de Douarnenez, du Faouët, de Brest, etc. On y voit aussi des marchands de draps et d'étoffes, de quincaillerie, de chaussures, etc.

« La place où se tiennent ces foires est au midi du village, unie et spacieuse ; elle confine en outre à une vaste lande où l'on conduit l'excédent du bétail. Jadis, on payait un droit pour y venir, mais il a été supprimé à la première révolution en même temps que toutes les autres redevances seigneuriales ».

Après cette mention de la « coutume », suivent quelques considérations sur le manque d'abri, littérature habituelle chez l'auteur qui flattait volontiers ses hôtes tout en les parasitant... ; en réalité, il existait des abris plus ou moins précaires : on trouve mention, le 20 messidor an IV (8 juillet 1796), de deux caves d'un revenu de 3 livres 10 sols sur la place de la foire... (48) ; les chaumières pour

(43) J.-F. BROUSMICHE, *op. cit.*, p. 334.

(44) OGÉE et coll., *op. cit.*, p. 316.

(45) LA PYLAIE, *op. cit.*, p. 157.

(46) J.-F. BROUSMICHE, *op. cit.*, p. 334.

(47) LA PYLAIE, *op. cit.*, p. 160-161.

(48) Arch. dép. Finistère, 1 Q 373, 542, 577. — G. LECLERC, *op. cit.*, p. 6.

lesquelles René Marzin, de Plomodiern, verse, le 27 prairial an IV (15 juin 1796), la somme de 150 livres correspondant au quart au moins de leur valeur, situées sur la place de foire de « l'église de Mehenaume » (*sic*), sont peut-être les caves en question (de telles « caves » existaient aussi à La Martyre).

Ces précisions sont intéressantes, mais elles ne nous rendent pas compte des ressources de la chapelle : elle n'a plus de revenus fonciers, et nous ne savons rien des dons ou des quêtes.

L'époque contemporaine

La chapelle reprend sa place dans la vie religieuse de la région, les recteurs successifs ne ménagent pas leurs efforts pour lui rendre son lustre, en particulier Yves-Julien Cariou (1846-1859) qui écrit au sujet de l'état intérieur en 1856 : « La boiserie et les statues seraient bien si on pouvait les réparer... ». Administrativement, en 1855, il était rappelé que la question du bien des chapelles était réservée ; c'est la raison pour laquelle il n'existe pas, dans les comptes, de détails sur les recettes ou les réparations en général. Mais, ici la question se posera, le 4 décembre 1856, quand le même recteur fit don à la succursale de l'église de Plomodiern d'une maison et de trois pièces de terre de 33, 47 et 38 ares, dites Parc Buteoch creis et huella et ar Liors bras, qu'il avait acquises le 1^{er} avril 1850 par devant Balcon, notaire à Plomodiern. Ce don fut accepté par décret impérial le 15 avril 1857 (49).

Un peu plus tard, vers le 20 juin 1870, le recteur Henri Celton écrit au secrétaire de l'évêché, Joseph Téphany : « ... Comme (Sainte-Marie du Menez-Hom) est la seule chapelle dédiée à la Sainte Vierge de Châteaulin à Camaret (rappel opportun, Téphany est de Camaret), on y vient de tous côtés. Impossible de préciser le nombre des pèlerins qui viennent au Menez Hom ; mais je puis affirmer y avoir plus d'une fois donné la communion à 50 personnes... Lorsque la chapelle sera réparée, le pèlerinage, qui n'a jamais cessé, reprendra une nouvelle vie ». Il signale l'existence de deux pardons, le dernier dimanche de mai et le 15 août, et demande à y attacher des indulgences pour relever les ruines. Ces vœux furent exaucés ; cette année-là, on répara la toiture, ce qui coûta 400 francs le lambris et les retables pour la même somme, mais ce ne fut pas suffisant ; en 1873, on dépensa à nouveau deux fois 400 francs pour les mêmes objets ; de plus, la peinture des retables coûta 1126,32 francs (50). En 1876, on plaça une deuxième cloche (la première datait de 1810). Vers 1884-1885, le recteur Louis Gargam continua à consolider le lambris : ce fut le travail de Marc, père et fils, de Plomodiern. Au cours des années suivantes fut commencé le pavé. La partie du

(49) Arch. Evêché de Quimper, dossier des chapelles. — Arch. dép. Finistère, 1 V 974 ; 4 V 179. Yves Julien Cariou fut recteur de 1846 à 1859.

(50) Arch. Evêché de Quimper. — J. THOMAS, *op. cit.*, p. 84. — Arch. dép. Finistère, 1 V 974 (fabrique, 1837-1905) ; 64 J 32.

chœur était déjà posée en 1891, quand Jean-Marie Nicolas, devenu recteur, découvrit au pied de la chaire deux ou trois crânes qui furent laissés en place.

Le pavé achevé, le nouveau recteur fit piquer les colonnes après en avoir fait ôter le badigeon : il s'adressa pour cet ouvrage à l'entrepreneur Morvan, de Locronan. Ce fut ensuite la réfection totale des enduits des murs extérieurs, travail de Germain Quinquis, de Plomodiern. L'entrepreneur Courant, de Quimper, spécialiste de ce genre de travaux, repeignit le lambris et les retables ; quelques familles de la paroisse payèrent la peinture des statues, d'autres donnèrent des offrandes de 10 à 20 francs. Paul Méar, recteur de 1913 à 1937, fit refaire une bonne partie de la toiture et plaça des bancs en 1928 (51).

Les comptes de 1872 nous apprennent que la vente aux enchères des offrandes concerne la cire, des chemises d'homme, de femme, d'enfant, une chiffe de mousseline, un bonnet de baptême, un habit blanc (de mariée ?), des céréales, du chanvre. Le tout rapporte, le 2 février, 84 francs ; le 1^{er} avril, 58,45 francs ; le 19 mai, 283,40 francs ; le 8 décembre, 335,10 francs. Pour la foire de Saint-Hervé, le rapport est de 13,65 francs, pour celle de l'Assomption, les 15 et 16 août, 352,85 francs et 19,65 francs, pour la Nativité de la Sainte Vierge, les 8 et 9 septembre, 72,80 francs et 66,25 francs. Au total, cette année-là, 1286,40 francs, somme confortable pour l'époque (52).

Des quêtes faites les jours de foire s'ajoutent au revenu : le fabricant passe à travers la place, le sacristain le précède en agitant une sonnette et en portant une statuette de la Vierge (53).

La chapelle est utilisée de façon courante depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : on y célèbre les services pour les défunts de la paroisse, les deux pardons se déroulent normalement, les paroissiens les suivent en costume de cérémonie ; le plus important de ces pardons eut lieu en 1920 à l'issue de la Première Guerre. Pendant la Seconde Guerre, elle servit de refuge à la Résistance : elle abrita des aviateurs anglais et américains cherchant à rejoindre l'Angleterre. En 1944, lors de la libération de la presqu'île de Crozon, elle ne subit heureusement que peu de dommages (54).

De nos jours les foires ont disparu, la Seconde Guerre mondiale et l'évolution de l'économie en ont eu raison ; de même, les offrandes ont baissé, l'édifice accuse son âge : on veut espérer que les soins nécessaires lui seront apportés.

(à suivre)

(51) J. THOMAS, *op. cit.*, p. 85.

(52) Arch. dép. Finistère, 64 J 32.

(53) J. THOMAS, *op. cit.*, p. 86, cette statuette, qui était déposée dans la chapelle, a été volée ; elle mesurait 0,50 m.

(54) Plomodiern, le 23 septembre 1984, 40^e anniversaire de la libération du Finistère, p. 30-34.

LOUIS-PIERRE LE MAÎTRE

L'église du Saint-Cœur-de-Marie de Concarneau

A la fin de l'année 1794, la foudre tombait sur la grande tour de l'église Saint-Guérolé de Concarneau, effondrant une partie de la toiture. La pénurie de bois étant alors extrême, la charpente, les lambris trouvaient immédiatement preneurs tandis que le Génie prélevait quelques matériaux pour les réparations urgentes sur les remparts.

Le culte ayant repris au Concordat dans la minuscule chapelle de l'hôpital, les Concarnois décidaient la restauration de leur église, vaste édifice gothique datant du XIII^e siècle. En 1812, le conseil de fabrique envisageait de remettre un toit sur les murs qui existaient encore « en leur entier ». L'Administration, avec persévérance, allait faire traîner le dossier. Dix ans plus tard, deux des colonnes étaient à terre et la nef annonçait « une chute prochaine ». Le 24 mai 1828, le conseil municipal ordonnait finalement l'arasement des ruines, devenues dangereuses pour la sécurité publique. Il s'était passé trente-quatre ans depuis l'effondrement de la toiture !

Le 28 avril 1830, Mgr de Poulpiquet de Brescanvel procédait à la bénédiction d'un nouveau sanctuaire, édifié à la même place avec une économie de moyens manifeste, sous la direction de l'ingénieur Le Martret-Préville, passé des Ponts et Chaussées au poste d'architecte diocésain. L'année suivante, il fallait déjà démonter l'assise carrée du clocher, jugée trop faible pour recevoir la tour ronde. « On vivait alors en un temps dont un célèbre écrivain a dit très spirituellement que le diable, ne pouvant plus se servir de la main des démolisseurs pour abattre les églises, se servait de celle des architectes pour les construire » (1). Les jugements, comme pour toute construction « moderne », devaient se révéler parfaitement contradictoires, les uns trouvant de la simplicité où les autres dénonçaient l'indigence, le ministère des Travaux publics arrêtant un verdict sans appel : « Les détails d'architecture dont on l'a décorée prouvent l'ignorance de l'Art ! » (2).

(1) Citation du curé Orvoën dans son allocution à l'Association bretonne lors du Congrès de Concarneau en 1905, procès-verbaux, t. XXIV, 1906, p. XII-XIII.

(2) Arch. de l'évêché de Quimper. Dossier Concarneau. Lettre du 12 décembre 1831.

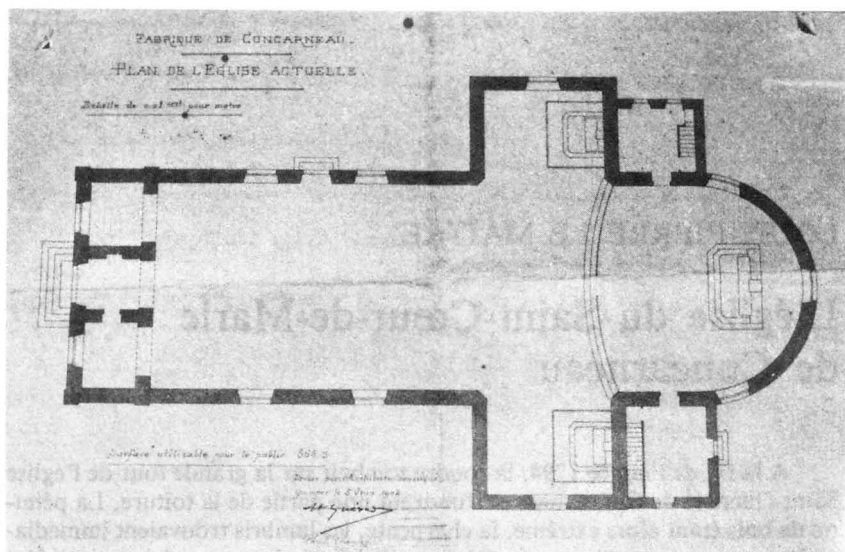


Fig. 1. — L'ancienne église de la Ville-Clôse, *plan*.

Plan relevé par l'architecte Guérin, 5 juin 1902.

Premiers projets d'une église au faubourg

Faute de satisfaire aux normes de l'esthétique, l'église Saint-Guénohé aurait pu se contenter de convenir au culte. En fait, moins de cinquante ans après sa livraison, elle était déjà condamnée. La population avait quasiment triplé, de nouveaux quartiers s'étaient créés auxquels l'îlot primitif n'était plus rattaché « que par un ancien pont-levis, souvent balayé par la mer lorsque soufflent les grands vents du sud ». La conception de l'édifice et la proximité des remparts interdisant de plus toute velléité d'agrandissement, l'idée était venue d'une « chapelle de secours » au faubourg.

Dès 1885, la fabrique est en quête d'un terrain. « Tous les membres du conseil admettent que l'emplacement qui paraît le plus favorable à une nouvelle construction, ce sont les champs de la Maison-Verte. L'opinion a toujours jugé ce terrain le plus apte à recevoir l'église » (3). Il est donc bien question de transférer le siège paroissial hors de la Ville-Clôse, le terme « chapelle de secours » n'ayant sans doute été adopté dans un premier temps que pour amorcer le processus et s'assurer les subventions du ministère des Cultes. Les terres convoitées occupent effectivement une position centrale, juste derrière le quai d'Aiguillon, à l'angle nord de l'actuelle rue du Général-Morvan. La propriétaire refusant de céder la moindre parcelle, force est d'aller cher-

(3) Arch. par. de Concarneau. Registre des délibérations du conseil de fabrique. La Maison-Verte, ou Ty-Glaz, était un penty près de l'actuelle Société Générale.

cher ailleurs. A Castel-Raet (zone nord-ouest de la rue Bayard), le champ de Parc-Conq est à vendre. Certes, le site peut paraître excentré, mais l'extension urbaine, en se poursuivant normalement, ne finira-t-elle pas par ramer l'église tôt ou tard au cœur de la cité ? Le prix proposé a été rabaisé de 20 000 à 15 200 francs. Même en vendant les immeubles qu'elle possède (un champ au Noguellou et une maison, quai d'Aiguillon), la fabrique arriverait difficilement à réunir pareille somme et se trouverait complètement désargentée pour commencer l'église. Ce second projet est, à son tour, abandonné.

La solution ne serait-elle pas de construire sur la vasière de l'arrière-port ? En constituant un remblai de 5 000 à 6 000 m² à l'angle des quais d'Aiguillon et Carnot, on assainirait en même temps le quartier. Comme il semble assuré que le site ne se prêtera jamais à l'aménagement d'un quelconque port de pêche (!), la perspective d'une église se mirant sur les flots séduit soudain l'ensemble des conseillers.

C'est alors que l'opinion publique commence à s'agiter. Les gens de la Ville-Close refusent d'imaginer le transfert de « leur » église ; les faubourgs accepteraient Castel-Raet à défaut de Maison-Verte ; Le Lin et le Grand-Chemin, bien que beuzécois mais pratiquant ordinairement à Concarneau, font cause commune avec le Quai pour le projet de l'arrière-port. Afin de sortir de cette pieuse anarchie, l'idée d'un référendum est lancée le 10 mars 1901. Elle est finalement annulée, de crainte de voir la paroisse sombrer dans des luttes passionnelles. Invité à se prononcer, le conseil municipal se réfugie prudemment derrière le principe de neutralité.

Le clergé, à son tour, hésite. Tout bien considéré, le remblai de l'arrière-port n'a pas que des avantages. L'autorisation d'occuper le domaine maritime suppose des séries de démarches ; les infiltrations auront tôt fait de miner les fondations. Sous la pression du curé Orvoën, les fabriciens acceptent finalement d'abandonner l'arrière-port à sa vase et à d'autres destinées.

Une occasion est justement à saisir. Domiciliés à Lorient, Thomas Jegoudez et Élisabeth Lorentz accepteraient de vendre une propriété de 24 ares 50, en fait « un grand jardin clos de murs avec diverses constructions au nord-est et à l'est », entre la rue Duguesclin (aujourd'hui rue Turenne), la rue Général-Morvan, la rue « de l'Asile ou des Ecoles » et la propriété Hervigot. Jamais plus pareille occasion ne se retrouvera au centre ville. Le 25 juin 1902, Léon-César-Marie Leyer, propriétaire demeurant place de la Croix, signe, au nom de la fabrique, une promesse de vente. Le prix prévu est de 60 000 francs, mais la paroisse compte déjà 7 600 habitants (4).

(4) Les archives paroissiales donnent le 25 juin 1902 comme date de l'achat effectif du terrain, Henri Le Marié et Pierre de Penanros agissant comme prête-noms. Affirmation démentie par la minute de M^e Cottin, conservée aux archives notariales : ce jour-là, Léon Leyer seul ne signa qu'une promesse de vente, d'ailleurs uniquement valable jusqu'au 29 septembre 1903. Or, entre ces deux dates, aucun nouvel acte ne se retrouve à Concarneau !

Henri Le Marié a pourtant bien été possesseur nominal du terrain : les comptes paroissiaux de 1922 inscrivent une somme de 8 628 francs 35 centimes « pour mutation du terrain de l'église après le décès de M. Le Marié, propriétaire ».

De Saint-Mathieu à Sainte-Sophie

L'architecte Guérin n'a pas attendu l'achat du terrain pour préparer ses plans. Le 14 août 1900, il a présenté un avant-projet reprenant et développant le schéma de l'église de la Ville-Close. Même disposition en croix latine avec sacristies d'angle ; dix-huit piliers et un chœur s'ouvrant en trois absidioles. 1 350 m² de surface couverte, 800 m² « utilisables » : les paroissiens peuvent être contents, Saint-Guérolé n'offrant que 365 m² !

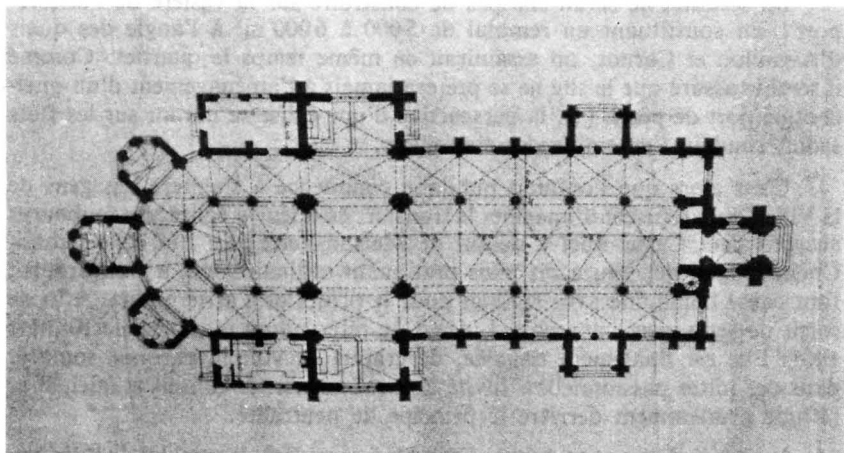


Fig. 2. — La nouvelle église, *avant-projet*.

Pour raison de santé, Guérin doit céder le dossier au quimpérois Charles Chaussepied. Celui-ci propose alors le choix entre deux constructions de conceptions totalement différentes. D'une part, une copie de Saint-Mathieu de Quimper avec flèche gothique de cinquante-quatre mètres, de l'autre une grandiose réalisation romano-byzantine, lointainement dérivée de Sainte-Sophie de Constantinople. On a dit que le chanoine Le Roy, natif de Saint-Mathieu mais élevé à Concarneau, se serait fait le promoteur de la première idée tandis que le chanoine Gadon, fort de sa place de supérieur du Grand-Séminaire, manœuvrait pour la seconde. La guerre des chanoines eut-elle vraiment lieu ? Les études pour la copie de Saint-Mathieu sont du 5 juin 1902, ce qui les rend contemporaines de l'achat du terrain. Les plans définitifs, issus de Sainte-Sophie, ne seront signés qu'en septembre 1911. Entre ces deux dates, le néo-gothique a vécu. L'architecture religieuse est à la recherche de dimensions plus universelles. A Concarneau, le but de Charles Chaussepied est maintenant clairement défini : associer, « dans une architecture quasi orientale », les églises romanes d'Occident et les basiliques byzantines « de la terre où naquit et mourut le Seigneur ».

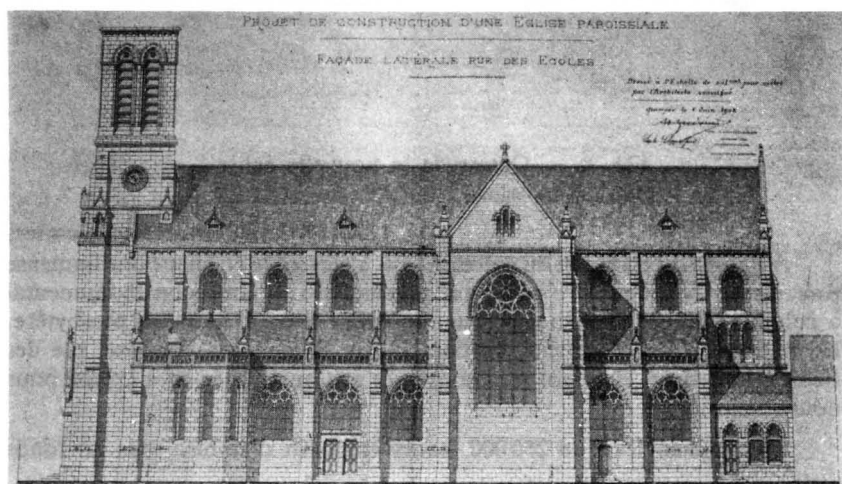
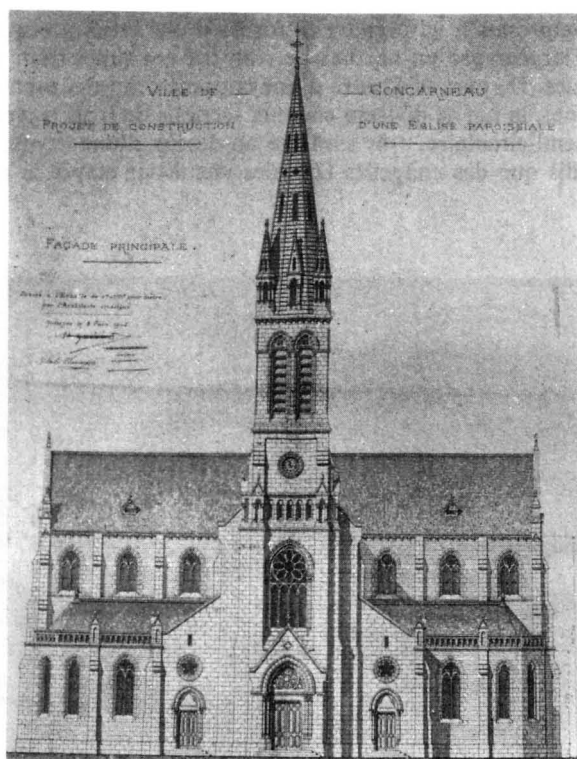


Fig. 3. — Projet d'église dérivé de Saint-Mathieu de Quimper.
Dessins de l'élévation, signés d'abord par Guérin, puis par Chaussepied, 1902.

Ce « compromis » va prendre la forme d'une croix grecque, précédée sur toute sa largeur par un narthex de cinq travées supportant une tribune pour les orgues. De part et d'autre d'une coupole centrale, montée sur tambour octogonal, la nef se divisera en deux sections de trois travées chacune. Un chœur semi-circulaire, très surélevé au-dessus d'une crypte, dominera au midi tandis que des chapelles latérales viendront étayer le grand dôme au transept.

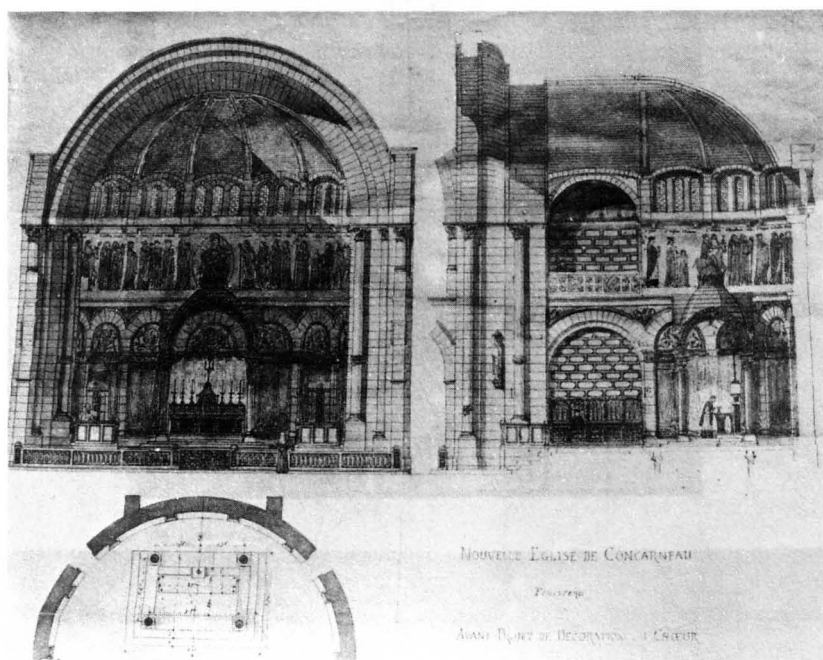


Fig. 4. — Coupe de la nouvelle église.

Dessin de l'architecte Charles Chaussepied, 1911.

A l'angle du chœur et du collatéral Est s'élèvera le clocher : une immense tour carrée avec chambre posée sur mâchicoulis et lanterion monumental à colonnettes. Les sacristies communiqueront avec le nouveau presbytère. Un patronage sera construit, bordant la rue Turenne ; à l'opposé, rue des Écoles, la maison Hervigot sera conservée et transformée en « crèche pour nourrissons » !

Un premier devis de 250 000 francs engloutit d'emblée tous les fonds disponibles.

1. Souscriptions volontaires :	139 578 F
2. Fonds libérés de la fabrique :	13 289 F
3. Rentes d'immeubles :	23 000 F

4. Legs René Sauban :	18 000 F
5. Legs Clémentine Brisson :	2 000 F
6. Subvention de la commune :	25 000 F

L'importance du premier chiffre mérite d'être relevée. Cependant, parmi les cent vingt-six souscripteurs, on ne relève que des noms d'ecclésiastiques, de commerçants, de rentiers, de mareyeurs et d'usinières. La crise sardinière touche durement les familles ouvrières. Pourtant, lorsque chez les marins le partage de la pêche laisse quelques sous indivisibles, cette modique somme tombe, d'un commun accord, dans une caisse noire, afin « d'aider à payer l'église ».

Avant même que commencent les travaux, déjà on s'inquiète du sort de la vieille église. Le conseil municipal, puis le conseil de fabrique demandent maintenant à la conserver comme « chapelle de secours », car « sa disparition serait préjudiciable aux intérêts religieux d'une portion notable de la population, ainsi qu'au coup d'œil général ». A juste titre, on observe déjà que « sa disparition serait comme le découronnement de la Ville-Close ».

Pose de la première pierre (2 mai 1912)

Officiellement propriété des sieurs Le Marié et de Penanros, le terrain a échappé au séquestre des biens de la fabrique. Impossible de compter désormais sur l'aide financière des pouvoirs publics.

Le nouveau curé pousse pourtant à ouvrir sans délai le chantier. Stanislas Le Bihan vient d'Audierne où on a également retenu Charles Chaussepied pour construire un nouveau sanctuaire, mais de « style italien ». Dès la fin de 1911, les plans et devis de Concarneau sont acceptés et l'ouvrage confié à l'entreprise Jules Bonduelle. Le Saint-Cœur de Marie ayant été adopté, sur proposition du curé, comme futur titulaire, on attendra le 2 février 1912, fête de la Purification, pour donner les premiers coups de pioche. Mais pour bien montrer que saint Guénolé demeure patron de la paroisse, les cérémonies de pose de la première pierre seront fixées au jeudi 2 mai, dans la semaine du pardon. D'interminables pluies ralentissent le chantier et, lorsque se présente Mgr Duparc, « seul un massif de maçonnerie se dresse à deux mètres environ au-dessus du terrain, du côté gauche du chœur ». C'est là que sera curieusement fixée la « première » pierre. Le bloc, d'un beau granit, est légèrement incliné sur sa base, laissant deviner une excavation. Après les bénédictions d'usage, l'évêque y glisse une boîte de plomb « contenant les médailles les plus célèbres du Saint-Cœur-de-Marie, des pièces d'argent du millésime 1912 et un parchemin rappelant les noms des notables présents. « *Primarium hunc lapidem aedis sacrae, in honorem Sanctissimi Cordis Mariae Immaculatae extruendae* »... Bénédiction de la croix de bois marquant l'emplacement du futur maître-autel, bénédiction des fondations et des fossés annonçant les grandes lignes de l'édifice. Félicitations enfin à l'architecte « d'avoir fait choix pour la nouvelle église d'un style qui a transporté chez nous les



Fig. 5. — Maquette originale de l'église du Saint-Cœur-de-Marie.

coupoles orientales et rappelle ainsi les pays ensoleillés où le Christ a souffert et est mort » (5).

La foule, en se retirant, défile sur l'estrade, frappe la pierre d'un léger coup de marteau et dépose dans une corbeille l'offrande rituelle aux maçons.

Les retards du chantier

En août 1913, les murs atteignent déjà six mètres de haut. La déclaration de guerre surprend le chantier en pleine activité et le vide immédiatement de ses ouvriers. « La guerre est une catastrophe pour notre entreprise ».

La perte de titres russes en 1917, l'impossibilité de faire des quêtes ébranlent sérieusement le projet. « Si nous avions pu prévoir les événements

(5) *La Semaine religieuse*, 10 mai 1912, n° 19, p. 316-320.

actuels, est-ce que nous l'aurions jamais commencé ? » s'interroge maintenant le curé (6). La hausse des matières premières, l'augmentation du coût de la main-d'œuvre retardent la reprise des travaux jusqu'à la fin de 1920.

C'est alors qu'on s'aperçoit que trois des gros piliers soutenant le tambour central paraissent s'enfoncer dans le sol, menaçant les arcades déjà construites. Saisi par le conseil de fabrique, le tribunal de Quimper désigne trois architectes experts pour déceler d'éventuels vices de construction. Un procès devient inévitable. La paroisse hésite pourtant à poursuivre l'architecte ; l'entrepreneur menace à son tour d'épuiser toutes les juridictions plutôt que de se voir attribuer la totalité des torts. L'affaire se réglera à l'amiable, l'entrepreneur et la fabrique prenant chacun en charge la moitié des frais supplémentaires. La maison Saintrapt et Brice, de Paris, appelée à sonder le terrain et à examiner si les piliers défectueux peuvent être renforcés, se prononce clairement « pour la démolition totale des quatre piliers du centre et de tous les arcs de maçonnerie s'y appuyant, et pour la reconstruction de ces piliers, non plus en pierre mais en ciment armé ».

Imputable à une mauvaise connaissance du terrain mais également à l'abandon du chantier pendant près de six ans, cet accident va considérablement retarder les travaux et compromettre définitivement l'ordonnance intérieure de l'édifice. Car l'entreprise parisienne, uniquement consultée sur des questions de stabilité, n'a pas prévu de « rhabillage » des colonnes. Deux années seront nécessaires, du début de 1924 à 1926, pour démolir l'ouvrage, couler une semelle de béton, monter progressivement les coffrages, reconstituer les arcades. Des séries de marques à la peinture rouge témoignent encore aujourd'hui de la difficulté de ce remontage, mené nécessairement par une équipe réduite.

La presse, muette face à cette situation embarrassante, ne se manifeste qu'une fois les dégâts réparés. Encore que *le Progrès* du 5 juin 1926, gommant toute l'affaire des piliers, tende à faire croire que le chantier serait fermé depuis la mobilisation de 1914 !

« Les travaux de construction de la nouvelle église, suspendus depuis la Grande Guerre, viennent d'être repris depuis le 27 mai. Ils sont conduits par M. Morvan, contremaître, sous la haute direction de M. Chaussepied, architecte. La question de main-d'œuvre et de fournitures est le fait de M. Guilbaud, entrepreneur.

« Actuellement, il est procédé à l'élévation de deux mètres trente-trois des murs de maçonnerie des bas-côtés, à la préparation des échafaudages et à la taille de pierres pour la construction du dôme central qui aura neuf mètres de hauteur. Aussitôt les travaux de maçonnerie terminés, ce que l'on escompte d'ici un mois, il sera procédé à la pose de la charpente. M. Morvan, directeur des travaux, laisse espérer que la nouvelle église sera terminée cette année ».

Prévision optimiste : l'année suivante, la maison Ménard, de Nantes,

(6) Arch. par. de Concarneau. Registre des délibérations du conseil de fabrique.

n'en est qu'à disposer à l'emplacement des voûtes son enchevêtrement de poutrelles métalliques. Et il manque encore 220 000 francs pour achever au moins le gros œuvre. Le curé se démène, mobilisant sans trêve ses paroissiens. Même les forains de la foire Saint-Martin y vont de leur obole pour acheter les ardoises du dôme. Faut-il croire aux miracles ? Le bruit court, perfidement propagé par la « réaction », que le député Bouilloux-Lafont serait prêt à faire un geste spectaculaire en échange de sa tranquillité électorale...

Au cours d'une réunion dans la crypte, l'ancien maire Billette propose de rechercher cent dix donateurs à deux mille francs, à charge pour la paroisse d'inscrire leurs noms sur des plaques de marbre et d'en faire citation à perpétuité dans la prière prônale. Mais les bourgeois ne briguent plus ces honneurs d'un autre âge et un second emprunt est lancé afin de pouvoir ouvrir l'église le plus rapidement possible.

Car les esprits s'échauffent. Une « feuille brestoise » ayant osé imprimer que le monument dont se dotait Concarneau était « disproportionné » par rapport à la population et, de plus, « n'avait aucun style bien défini », l'imprudent correspondant s'est fait traiter de « béotien » dans les colonnes du *Progrès*. Et on l'a vertement renvoyé aux modèles : Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Front de Périgueux. Qu'on se le dise, le Saint-Cœur-de-Marie a un style : romano-byzantin !

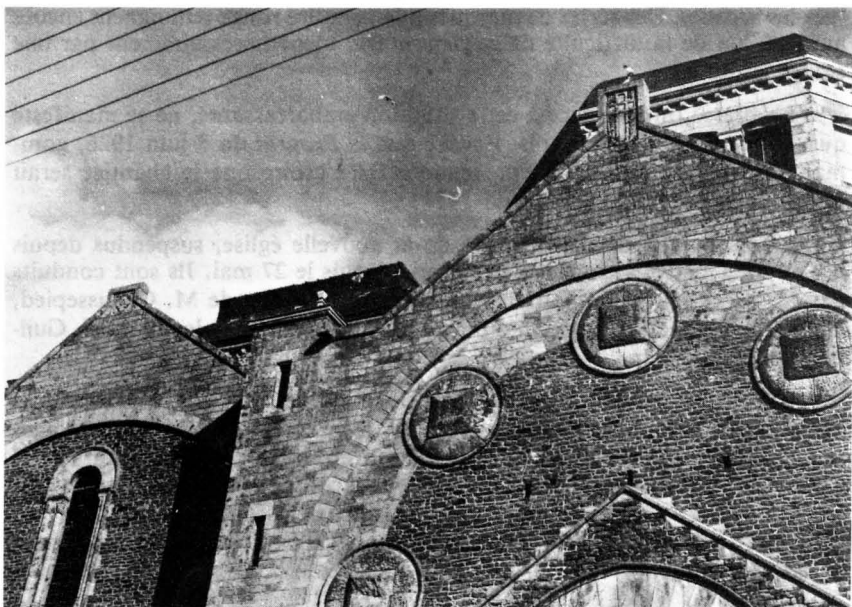


Fig. 6. — Façade de l'église, *rue des Ecoles*.

Pas de consécration, mais une bénédiction (17 mars 1929)

En décidant d'occuper le nouveau sanctuaire dès 1929, Stanislas Le Bihan semble avoir vaguement conscience que ce « splendide édifice » ne sera jamais terminé.

« Encore sommes-nous probablement loin, écrit la *Semaine religieuse*, du jour où il sera permis d'admirer dans son originale splendeur la réalisation totale du plan conçu par l'artiste, notre distingué architecte quimpérois, M. Chaussepied. Mais quand on bâtit pour des siècles, qu'importent quelques années de plus ou de moins si l'essentiel est acquis, si le vaisseau, debout et couvert, offre à la piété des fidèles un abri d'accès facile, spacieux, grandiose même, et satisfaisant d'avance l'esprit et le cœur par les promesses de beauté qui s'inscrivent aux parties inachevées de l'édifice.

« Sans attendre un achèvement dont il est difficile de prévoir l'échéance, M. le curé a pensé que le moment était venu d'entrer en possession du nouvel édifice et de donner ainsi à ses paroissiens des facilités de présence et au culte un éclat que lui refusaient l'excentricité, l'exiguïté et la pauvreté de l'ancienne église Saint-Guérolé... Il a donc demandé à Monseigneur de procéder à la bénédiction du monument, les conditions canoniques de la consécration n'étant pas encore remplies. »

La cérémonie a lieu le 17 mars 1929, un dimanche de Passion. L'évêque qui, il y a dix-sept ans, avait béni la première pierre, mesure le chemin parcouru et le poids des embûches diverses. Aspersions extérieures, litanies, ouverture des portes. La première messe est chantée par l'ancien curé Orvoën et le sermon donné par le chanoine Le Roy. La chorale, soutenue « par un petit orchestre d'amateurs de la ville », interprète le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus* de la Messe de Brune.

Cérémonies sans grande solennité, fixées au temps le plus dépouillé de l'année liturgique. Le grand vaisseau n'est qu'une carcasse inachevée. Fait sans précédent, l'architecte a boudé l'inauguration. L'affaire des piliers centraux continue à peser sur ses relations avec le clergé concarnois. Cet « oubli fâcheux » ne s'explique-t-il pas aussi par l'irritation de voir livré au culte un édifice inachevé ?

Les chapelles latérales, destinées à équilibrer le volume intérieur et à asseoir complètement la coupole, ont été sommairement murées ainsi que celles des bas-côtés prévues pour les fonts baptismaux et l'autel des Trépassés. Les tribunes n'ont pas reçu de parquet; le fronton de la rue Général-Morvan se trouve ramené à la hauteur des autres murs et la grande verrière où l'on imaginait déjà de savantes arabesques de pierre, reste obstinément aveugle. Les porches latéraux attendent leurs auvents; le clocher, inspiré de la tour de Périgueux, s'arrête à ses assises, certes majestueuses. La construction du presbytère a été retardée; celle de la crèche et du patronage annulée. Quant aux piliers centraux, il semble désormais malvenu d'en faire une quelconque critique. La position du clergé est très simple : « l'esthétique n'y perd que par le grisaille du matériau tranchant sur la blancheur du granit des autres colonnes ».

Pourtant, cette monumentale composition de voûtes, de colonnades, de chapelles, de tourelles, d'arcades, de dômes, puissamment relevée par un clocher vertigineux, ne pouvait manquer de majesté. Face à une vieille ville enfermée dans ses remparts, surpassant un arrière-pays figé dans son néo-gothique, le faubourg affirmait désormais sa nouvelle puissance. Les jugements furent ensuite sévères; ils s'en prenaient à un ensemble inachevé. Les Concarnois avaient vu grand, trop grand sûrement, mais ils s'inscrivaient aussi dans l'épopée des bâtisseurs de cathédrales.

Ce même 17 mars, l'évêque prenait une ordonnance transférant « hors les murs » le siège paroissial. « Le culte se fera désormais tout entier dans la nouvelle église dédiée à la Sainte Vierge. Une messe sera cependant dite chaque dimanche à l'ancienne église paroissiale dont le titulaire, saint Guénolé, reste le protecteur de la Ville-Close » (7).

Sculptures marines et projets d'aménagement intérieur (1911-1915)

L'ancienne église devenant chapelle de secours, le mobilier de la nouvelle était à créer entièrement. Deux plans, relativement détaillés, de septembre 1911 et juillet 1915, donnent le profil général de l'aménagement intérieur et un « avant-projet de décoration du chœur ».

Occupant la plate-forme au-dessus de la crypte, quatre colonnes de marbre vert supportent un baldaquin à bordures polychromes dont le dôme final est sommé de la couronne mariale. Les arcades aveugles seront peintes. Ici, un faux appareillage; ailleurs, une décoration « à la romaine » : des tentures de couleur surmontées de médaillons et de ramures Renaissance. Un fond très neutre pour renforcer le volume de l'autel et mieux souligner la grande fresque supérieure.

Marie occupera la position centrale, juste au-dessus de la couronne du baldaquin. C'est une Vierge mère qu'on a choisie, assise comme dans la tradition byzantine puis romane. De part et d'autre, la procession des premiers saints bretons recompose une véritable iconostase. L'ordre d'apparition n'est pas insignifiant et paraît avoir été étudié en fonction de l'importance des groupes et du temps. Guénolé est le premier à approcher la Vierge, chose normale à Concarneau. Derrière lui, Blanche, sa mère, puis Azénor et Budoc, Gurloès et Gunthiern, Théleau monté sur son cerf, Trémeur et Tréphine, Yves enfin. Qui rêver de mieux, pour faire le pendant de Théleau, qu'Edern, monté lui aussi sur son animal favori, précédé par Melaine, Mélar, Gildas, Cado, Primel et Corentin, le premier évêque de Quimper se trouvant ramené dans une position identique à celle du fondateur de Landévennec?

Une rangée de vitraux vient encore ajouter à la couleur de cet ensemble qui, s'il avait été réalisé, aurait constitué un savoureux amalgame des héritages byzantin et breton.

(7) *La Semaine religieuse*, 22 mars 1929, n° 12, p. 211-214.

D'autres peintures devaient encore décorer les bases des voûtes et les parties hautes du transept. Les croquis de 1911 prévoient apparemment une Ascension du côté du port. Quatre sculptures d'anges sont prévues aux angles du tambour central, abrités, ailes éployées, sous des voûtes en coquille. Pour les différencier, l'architecte a écrit les mots Annonciation et Nativité du côté du narthex, Agonie et Résurrection du côté du chœur, le mystère de l'Incarnation se trouvant proposé aux fidèles et celui de la Rédemption projeté vers l'autel. Quatre meules de pierre, débordant intérieurement du transept, attendent le burin du sculpteur et les allégories des évangélistes : le bœuf, l'aigle, le lion, l'enfant.

L'état des finances, en 1929, ne laisse pas espérer de sitôt un tel foisonnement d'ornements. Les seules « productions artistiques » remontent, semble-t-il, à la première campagne de construction, entre 1912 et la Grande Guerre : les huit chapiteaux supportant les arcades en plein cintre des tribunes qui, sans atteindre la perfection des formes, associent habilement motifs marins et thèmes mystiques. « Au sommet des colonnes monolithes d'un granit d'un blanc clair, les chapiteaux portent sur un fond d'algues marines toute une variété de la faune conchylienne de nos plages et s'ornent de médaillons illustrés dont l'idée, empruntée aux litanies de la Sainte Vierge, rappelle que l'église est dédiée au Saint-Cœur-de-Marie ».

Anges italiens et chemins de croix

Le 13 octobre 1928, Charles Chaussepied avait fourni un ultime projet de maître-autel « en granit des environs de Quimper », consentant éventuellement à faire abstraction du thabor de bronze doré, à supprimer les mosaïques et à remplacer les colonnettes de marbre « par du kersanton, du laber et du granit ordinaire ». On imagine sa réaction en découvrant, quelques semaines plus tard, l'horreur installée à la place : des blocs de pierre provenant des piliers centraux et recouverts par un panneau de bois... Les dernières ressources avaient servi à monter des échafaudages afin de rejointoyer les grandes arcades, opération qui allait être marquée par un grave accident : la chute d'un ouvrier d'une hauteur de douze mètres.

Le jour même de l'inauguration, le chanoine Le Roy lance l'idée d'une souscription pour démarrer le dallage : un mètre carré par Concarnois ! Il faudra bien des quêtes et le bénéfice d'une kermesse dans le parc de la villa « Les Tilleuls » pour mettre un terme à la distraction favorite des enfants : chercher dans la poussière les piécettes échappées de l'escarcelle de la chaisière.

Une tête de Christ en plâtre, apportée sur le plateau d'une camionnette jusqu'aux premières marches de l'autel, a été fixée sous la voûte du chœur. Quatre anges immenses vont également orner le tambour sous la coupole centrale, mais, au lieu de les représenter dans l'attitude initialement prévue, on les fera semblables, portant les instruments de la Passion : le calice, la lance et les clous, la couronne d'épines, le roseau. Du grillage, fixé sur de solides chevrons, a d'abord permis de fixer une première ébauche de plâtre, que des artistes italiens sont ensuite venus ciseler. Par jeu, ils auraient donné

aux célestes créatures la gorge des serveuses de l'hôtel du Commerce. Une bouteille, contenant le nom des ouvriers, serait toujours cachée dans la coupe du calice...

Au peintre Henri Barnouin, un des habitués de l'été concarnois, le curé Le Bihan commande enfin un nouveau chemin de croix qui est béni le 18 février 1934. « Un certain nombre de personnes ont déjà payé une partie des tableaux ; il en reste trois ou quatre pour lesquels nous sollicitons encore les bons cœurs et les âmes généreuses » (8). Œuvre d'une époque sans prétentions, témoignage d'une sensibilité traditionnelle. « Non certes qu'il soit exempt de poncif et de plaqué, reconnaîtra un critique, mais il reste respectueux des structures et des apparences normales. Et nous y découvrons le souci lumineux, le besoin de clarté que nécessite sa manière et que n'étouffe pas ici le drame dont il a suivi les quatorze stations » (9).

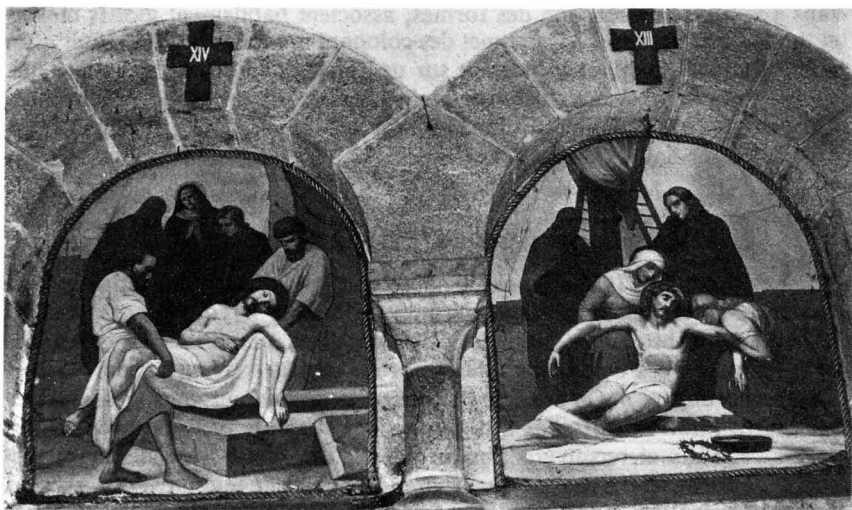


Fig. 7. — Le *Chemin de croix*, par Henri Barnouin.

Où l'on reparle du clocher

En 1936, Stanislas Le Bihan est promu au chapitre cathédral. Arrivant du Faou, Eugène Coeffeur trouve une situation financière qu'il est loin d'avoir souhaitée. Il se met pourtant au travail, instituant le premier dimanche d'août une vente de charité dans l'enclos de l'église pour poursuivre les travaux.

En 1938, il change de cap et décide d'entreprendre la construction d'un presbytère pour mettre fin aux incessants déplacements en Ville-Close. L'achèvement de l'église attendra donc. En fait, son intime souhait serait de se

(8) Arch. par. de Concarneau. Registre des annonces du prône.

(9) René KLEIN, *Concarneau, cité des peintres*, dans *Les Cahiers de l'Iroise*, avril-juin 1965, p. 128.

défaire de cet encombrant héritage et, pourquoi pas, de le remplacer par une copie de l'église de Landivisiau. Le néo-gothique a décidément la vie dure. La déclaration de guerre, curieusement, laisse entrevoir une issue. On dit la construction fragile et les bombardiers, parfois, passent très bas...

1940 : Eugène Coeffeur se retire à Sainte-Anne-du-Porzic, près de Brest. Jean-Marie Prigent, son successeur, s'attelle à nouveau à la tâche. Dès l'année suivante, le chœur reçoit des stalles et la sacristie un mobilier complet : la boiserie d'angle porte bien la date de 1941. Dans la foulée, un paroissien offre des planches de chêne, d'une valeur de 12 500 francs, pour fabriquer des doubles portes. Le parquet des tribunes est posé. La dette, qui atteignait le million au départ du prédécesseur, baisse maintenant chaque année de cent mille francs. Les Concarnois, et encore plus les réfugiés boulonnais, se montrent généreux. « Quand nous aurons payé nos dettes, nous pourrions penser à continuer les travaux. Nous pourrions penser à un superbe clocher digne de notre ville » (10).

Le samedi 19 août 1944, un obus américain frappe le cintre du clocher. L'ancien maître-autel de Saint-Guérolé, déposé sous le porche, est littéralement pulvérisé. Le 25 au matin, les bombes à retardement que les Allemands ont placées dans le port pour protéger leur fuite, causent quelques dégâts à l'église. « Au-dessus des tribunes, côté Évangile, les ouvertures sont béantes. Des plaques de carreaux gisent à terre ; d'autres sont suspendues à ciel ouvert. Les murs ne sont pas ébranlés, les ardoises pas enlevées. *Deo gratias...* » (11).

Dans le courant du mois de juin, la construction d'un maître-autel définitif avait été décidée... en prévision du futur passage de Notre-Dame de Boulogne. Jacques Deyrolle en a fourni tout de suite le dessin mais l'œuvre, réalisée par Santelli, de Landerneau, ne sera livrée que dans le courant de 1946. Une longue masse aux arêtes vives ; des cylindres encadrant le martyr Tarsicius : on est bien loin de l'envolée de colonnes et de dorures jadis imaginée par Chaussepied.

300 m² de peintures murales

Reprenant les thèmes déjà développés dans les médaillons des piliers, le verrier Le Guével dote en 1948 six fenêtres hautes du transept de longs vitraux à dominantes bleues, rouges et vertes proclamant en litanie les symboles de la Vierge. La suite, au côté nord, ne viendra qu'en 1954, évoquant, en touches plus sombres, la vie du port de pêche, les poissons.

Pour orner cette église aux murs tristes, le chanoine François Philippe commande au peintre André Even une série de fresques. Avec la collaboration de Jean-Marie Martin, celui-ci va camper dans le chœur les grandes étapes de la vie de la Vierge. Marie, dont le cœur rappelle le titre de l'église,

(10) Arch. par. de Concarneau. Registre des annonces du prône. L'existence de plans des chapelles du transept, datés de 1941, indique qu'on s'acheminait en fait vers une finition totale.

(11) Arch. par. de Concarneau. Journal du curé Prigent. Août 1944.

étend son manteau sur les marins de Concarneau. Cirés, casquettes, sabots, cordages, rien ne manque, ni le beffroi ni le pont de la Ville-Close... Depuis ce thème central, les différents mystères s'ordonnent naturellement. Annonciation, Visitation, Nativité. Les deux arcades percées de portes ont dû être traitées différemment : à partir du cœur transpercé ou d'initiales couronnées, les invocations fusent, comme un rappel des médaillons des piliers de granit : « Salut des malades, consolation des affligés... Reine du ciel, reine des saints, reine de la paix... »

Dans des tons plus chauds, Jean-Marie Martin élève sur le bandeau supérieur une Dormition. Avec les anges porteurs de cierges, les apôtres et leurs aromates, ceux qui regardent ailleurs et se lamentent, on retrouve le fil de l'inspiration byzantine initiale.



Fig. 8. — La *Crucifixion*, par André Even, 1951.

Au printemps 1951, les deux artistes quittent le chœur pour s'attaquer aux parties hautes du transept. S'inspirant du Christ jaune de Trémalo, Even recompose une Crucifixion tandis qu'en face, Martin aligne les participants de la Cène. Et avec un clin d'œil complice, il donne à saint Jean les traits de son ami Even.

300 m² ! Sous les voûtes grises, derrière les piliers de béton, au-dessus des arcades murées, l'œuvre, malgré sa taille, finit par paraître dérisoire. Isolés, les personnages deviennent raides et, acteurs de la tragédie primordiale, se transforment en naufragés d'un bâtiment en perdition.

Et survint l'ouragan

La chute de la pratique religieuse accentue encore le côté démesuré de l'édifice. Les travaux de simple entretien prennent des proportions inquiétantes. Il pleut maintenant dans l'église ; des fissures apparaissent. Privée de l'appui des chapelles latérales, la grande nef travaille. Dès 1980, l'idée s'insinue d'une possible démolition. L'heure semble venue d'un choix. Peut-on restaurer, engager des sommes folles pour le seul plaisir de conserver la perspective d'une basilique pratiquement inutile et peut-être dangereuse ? Faut-il, pour autant, faire table rase du passé ? Impossible, cette fois, de renvoyer la balle aux collectivités : l'église n'a pas eu la chance d'être construite avant 1905 !

Et survient, comme un fait exprès, l'ouragan du 15 octobre 1987 : les verrières fracassées, les ardoises arrachées, puis la pluie, mais par trombes cette fois. L'église « interdite », le culte se transporte dans un ancien cinéma.

Il y a moins de deux cents ans, la foudre détruisait les toitures d'une précédente église. Il fallut attendre trente-quatre ans pour en avoir une nouvelle... laquelle se trouva à son tour condamnée. L'Histoire, bien sûr, ne se répète jamais !

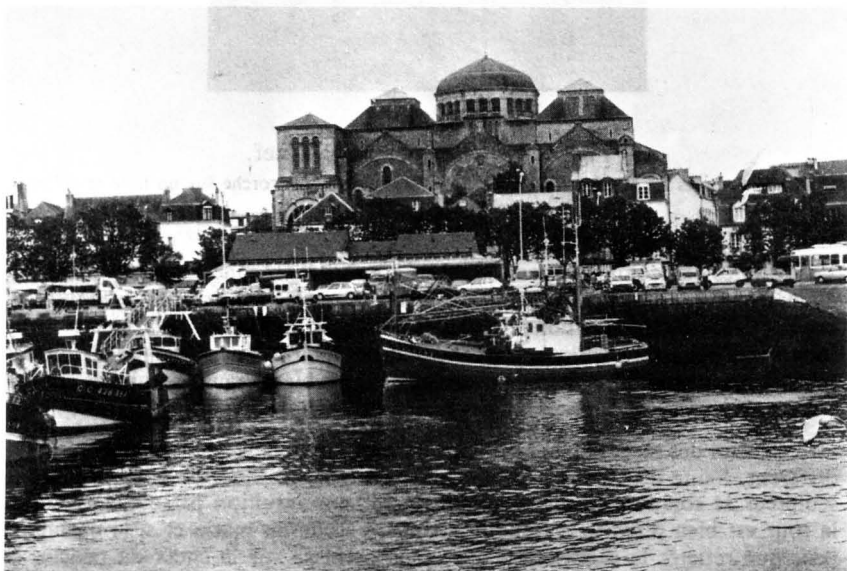


Fig. 9. — L'église vue du port.

ANNEXE I

*SCULPTURES MARINES DE L'ÉGLISE DU SAINT-CŒUR-DE-MARIE
(1912-1913)*

Jusqu'à ce qu'une menace de destruction vienne à peser sur leur église, les Concarnois y avaient à peine remarqué la présence discrète d'un certain nombre de sculptures sur pierre. Depuis, cette inattendue collection de compositions marines est apparue parfaitement intégrée au patrimoine de la cité, ajoutant une contribution toute locale à la formation d'un nouvel art décoratif.

Riche d'une vingtaine d'éléments, cet ensemble peut se diviser en trois séries distinctes : les huit chapiteaux de la nef, les différents supports des archivoltes des portes et le soubassement antérieur du clocher.



Fig. 10. — Chapiteau de la nef.

Œuvre de Georges Le Naour, 1911-1912. Dans les médaillons, torche sur un livre et pélican.

Montés sur colonnes monolithes en granit de Trégunc (hauteur : 2,35 m ; diamètre : 0,35 m), les huit chapiteaux de la nef, en tronc de pyramide renversée, offrent trente-deux médaillons circulaires reprenant les litanies de la Vierge. Tous sont traités de façon identique, sur fond d'algues mouvantes, cantonnés d'énormes coquillages angulaires : buccins, porcelaines, gros bigorneaux, berniques curieusement épointées ou alors empilées trois par trois.

Chacun des médaillons, serti dans un anneau travaillé, présente un symbole différent. Faute d'en pouvoir proposer une lecture logique, on admettra que le sculpteur se soit finalement laissé guider par une intuition personnelle. Car si la tour est bien d'ivoire, l'arche d'alliance, l'étoile du matin et si le miroir ne peut que refléter la sagesse, on reste plus perplexe sur le choix du pélican et du flambeau allumé sur un livre. Le propos initial était de rappeler la dédicace

au Saint-Cœur-de-Marie ; beaucoup d'invocations mystiques n'étant plus traduisibles en symboles, il aura fallu puiser dans un autre répertoire, peut-être plus accessible au commun des fidèles. Ce qui nous a valu deux nouvelles scènes navales : une galère orientale et un voilier s'abritant de la tempête...

Quatorze chapiteaux engagés, supportant les archivoltes des sept portes (dont deux intérieures, accédant à la sacristie et à l'esplanade sous le clocher), assurent à l'édifice une introduction toute profane. La décoration, cette fois, ne s'encombre plus d'intentions liturgiques : partout des poissons, uniquement des poissons, se jouant, s'emmêlant sur un même fond d'algues. Les spécialistes viendront un jour reconnaître les espèces : grondins ? rougets ? Rappelent-ils les prises des chaluts concarnois ou, plus lointainement, les pêches miraculeuses du lac de Galilée, ou les deux à la fois ? Nageoires déployées au fronton du narthex, posés par couples, ils semblent avoir définitivement échappé aux filets. Aux entrées latérales, ils se ramassent en blocs grouillants d'anguilles. Souvenirs des entrelacs celtiques ?

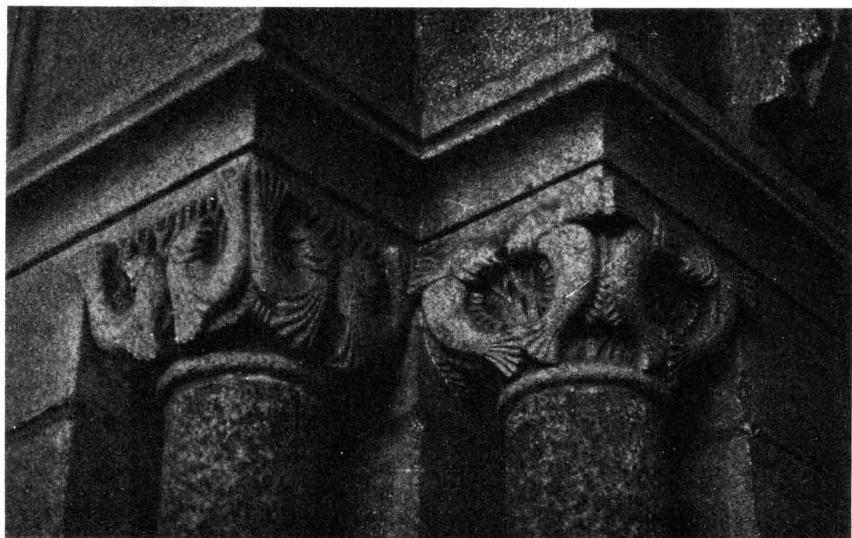


Fig. 11. — Chapiteaux du grand portail.

Œuvre de Georges Le Naour, 1911-1912.

Si, jusqu'à présent, les divers chapiteaux se maintiennent dans les proportions habituelles, les soutiens de la grande arcade du clocher ont, par contre, de quoi surprendre. 1,70 m de longueur, 0,80 m de largeur : leur taille est à l'image de ce phénoménal clocher rêvé par Charles Chaussepied.

De chaque côté, deux énormes colonnes projettent à plus de trois mètres de hauteur l'étrange ciselure des varechs emprisonnant deux beaux couples de poissons. Comme si les colonnes ne servaient ici qu'à mesurer l'amplitude des

marées, l'artiste a déposé entre leurs bases, sur un lit de rocaille, un tourteau et, en face, un homard (12).

Que sont donc ces poissons haut perchés dont la taille aurait pu faire des bonites parfaitement acceptables ? Le traitement des queues, comme des nageoires dorsales, renvoie aux « sébastes », variété de dorades ou de rascasses, qu'on appelle aussi « rouges ». Leur plastique caractéristique a séduit le sculpteur ; en fait, seul leur emplacement a une réelle importance : exposés sous l'appel quotidien des cloches, ne rappellent-ils pas « l'Ichthus », le poisson sacré, signe de ralliement des premières chrétientés ?

Partout, l'architecte a joué sur une différence de matériaux : colonnes de granit clair et chapiteaux à grain plus fin de la proche région de Quimper. Les premières proviennent des campagnes de Trégunc et on se souvient, à Concarneau, du charroi d'énormes blocs de granit, avant la Grande Guerre, pour le

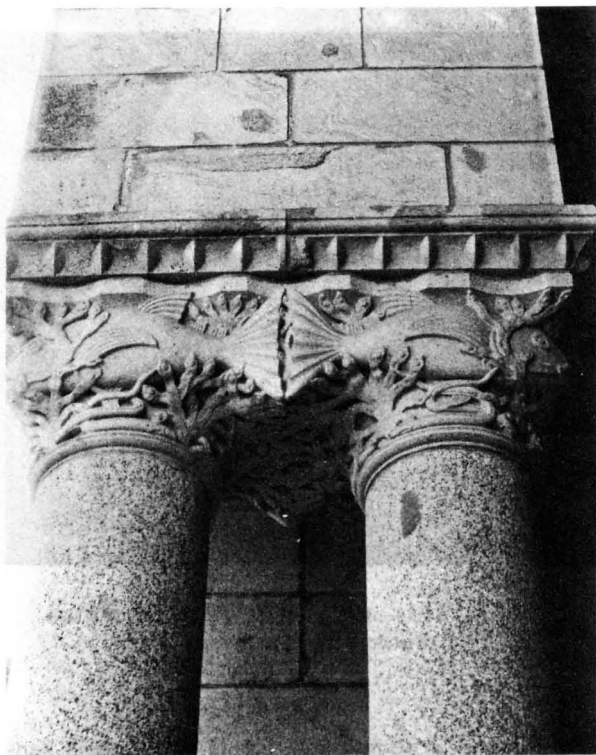


Fig. 12. — Chapiteaux du clocher.

Œuvre de Georges Le Naour, 1911-1912. Les impacts des combats d'août 1944 sont encore visibles.

(12) Le 19 août 1944, un obus américain frappe le cintre du clocher ; plusieurs points d'impact sont restés visibles, dont quelques-uns au sommet des colonnes.

compte de l'entreprise Bonduelle. Les parements extérieurs de l'édifice furent taillés en pleine ville, d'abord dans l'enclos appelé « Champ du Pilote » (rue Colonel-Moll), puis dans un jardin de la rue des Écoles. Tout, par contre, laissait entrevoir dans cette série de sculptures très fouillées une véritable production d'atelier. Elles furent effectivement commandées à la maison Le Naour, de Quimper, alors installée au Cap-Horn. Aidé par son contremaître Alain Le Guizio, Georges Le Naour venait de succéder à son père, le célèbre bâtisseur de clochers, fournisseur des châteaux de Keriollet et Trévarez. Après la durable floraison du néo-gothique, l'ornementation lapidaire cherchait un nouveau souffle. Charles Chaussepied et l'artisan quimpérois devaient se rencontrer ; ensemble, ils allaient bientôt édifier une chapelle sur la montagne de Locronan.



Fig. 13. — Soubassement des colonnes du clocher.

Œuvre de Georges Le Naour, 1911-1912.

L'église de Concarneau n'ayant jamais été achevée, l'œuvre « maritime » de Georges Le Naour demeura totalement méconnue. La preuve est ainsi faite que les témoignages récents ne sont pas forcément les plus accessibles. Faute d'archives, une date d'exécution peut être néanmoins avancée avec une quasi-certitude : le chantier démarra en février 1912 ; l'année suivante, les murs avaient déjà six mètres de hauteur. Entre-temps, les chapiteaux et leurs supports avaient trouvé leur place.

ANNEXE II

INVENTAIRE MOBILIER DE
L'ÉGLISE DU SAINT-CŒUR-DE-MARIE

Par quatre fois en moins de deux siècles, les paroissiens de Concarneau se sont vus contraints de vider entièrement leur église : en 1794 après la chute du clocher, en 1830 lors de l'évacuation de la chapelle de l'hôpital, devenue entre-temps église paroissiale, en 1931 lors de la fermeture définitive de Saint-Guérolé (13) et, enfin, au mois de février 1988, après l'interdiction consécutive à l'ouragan.

Au moment de concevoir une cinquième église, il convenait sans doute de dresser inventaire de l'héritage. Le legs de l'Ancien Régime est minime, celui du XIX^e siècle plus important, mais également plus méconnu (14). La grandiose architecture imaginée par Charles Chaussepied nécessitait une décoration entièrement nouvelle ; faute de moyens financiers, on se sera contenté d'y apporter les reliques de naufrages successifs.

Statue de saint Guérolé, bois (début du XVIII^e siècle)

(hauteur : 1,50 m ; largeur : 0,60 m ; épaisseur : 0,60 m)

Le protecteur de la cité est représenté dans une attitude peu commune de son iconographie traditionnelle. Alors que la crosse rappelle, seule, sa fonction abbatiale, il a revêtu les ornements liturgiques ordinaires. Ici, point de chape savamment décorée, mais la chasuble ronde à la romaine, l'étole et le manipule du prêtre se rendant à l'autel. La polychromie est intacte et ne doit rien au hasard : le violet est là pour rappeler que le fondateur de Landévennec mourut un 3 mars, pendant le temps de Carême, alors qu'il célébrait la messe...

Cette œuvre peut marquer un tournant, affirmant subitement la prépondérance du ministère paroissial sur une tradition historique, respectable certes, mais de plus en plus lointaine. Il n'est pas impossible qu'on ait, par la suite, revu cette donnée, en amplifiant les dimensions de la crosse et en confectionnant une grande mitre (toujours existante dans les réserves de l'église) et destinée à être placée devant le socle.

(13) Malgré la mise en service de « l'église du faubourg », Saint-Guérolé restait en principe affecté au culte. L'état de la toiture allait rapidement en interdire l'accès. Le 13 février 1930, l'architecte-voyer municipal faisait parvenir une note au maire : « Il y a lieu de faire enlever tableaux, meubles, ornements, statues, cloches et aussi d'époutiller la charpente pour éviter les accidents. » Le 24 mars 1931, par mesure conservatoire, la décision était prise d'enlever le mobilier culturel « d'une certaine valeur » et de le confier à la nouvelle église.

(14) Cet inventaire ne saurait être exhaustif. N'y figurent donc ni le chemin de croix de Barnouin ni les statues de saint Jean l'Évangéliste et de saint Joseph achetées à Quimper lors de l'expulsion des religieuses du Sacré-Cœur.

Il faudra également noter que le grand saint Guérolé et le saint Pierre de grès blanc, jugés « de bon goût » en 1830, ont été brisés en 1965, que les bannières ont trouvé asile en 1968 à Saint-Philibert de Trégunc, ainsi qu'une statuette de bois de saint Joseph portant sur une banderole l'inscription : « Ils m'ont choisi pour protecteur. » Une Vierge processionnelle en bois doré du XIX^e siècle s'est égarée chez un particulier. En 1972 enfin, un brocanteur venu négocier l'achat de fauteuils de mariage d'époque second Empire, est reparti avec deux tableaux anciens (une *Assomption* et une petite *Crucifixion*) ainsi que diverses pièces d'orfèvrerie courante dont le grand ostensor à cabochons que les Concarnois, à tort semble-t-il, croyaient légué par Jérôme Bonaparte.



Fig. 14. — Saint Guénolé,
statue, début du
XVIII^e siècle.



Fig. 15. — Vierge à l'Enfant,
statue, fin du
XVII^e siècle.

En 1830 déjà, cette statue avait été remise dans un coin de la nouvelle église au profit d'un colossal abbé en grès blanc, faisant le pendant d'un saint Pierre. Elle ne devait retrouver une place d'honneur qu'en 1951, après un séjour de vingt ans sous le porche du clocher de l'édifice suivant, échappant de peu aux dégâts de l'artillerie américaine durant le siège d'août 1944.

Statue de la Vierge à l'Enfant, bois (fin du XVII^e siècle)

(hauteur : 1,55 m ; largeur : 0,65 m ; épaisseur : 0,50 m)

Provenant également de Saint-Guénolé, la Vierge à l'Enfant, dite parfois Notre-Dame-de-Bon-Secours, n'a retrouvé sa polychromie qu'en 1951, après gratage d'un badigeon. Un bras écarté, l'autre soutenant son Jésus, on a pensé y voir une production des ateliers de la Marine. Le voile se relève élégamment au-dessus de la tête, découvrant les cheveux dont une torsade glisse sur l'épaule droite. Si le traitement des visages, et des cous en particulier, reflète une certaine puissance, peut-être volontaire d'ailleurs, le drapé des vêtements comme la manche gigot fermée à gros bouton annoncent une œuvre sûre, à la fois solennelle et réaliste.

Crucifix, bois (fin du XVIII^e siècle)

(croix : 2,10 m × 1,20 m ; Christ : 0,97 m × 0,84 m)

Regardant à droite, la tête est presque ronde, sans couronne d'épines, les cheveux soigneusement rangés, la barbe drue et taillée. Une certaine recherche semble apparaître dans la disposition des plis du pagne tandis que le corps reste de proportions vigoureuses.

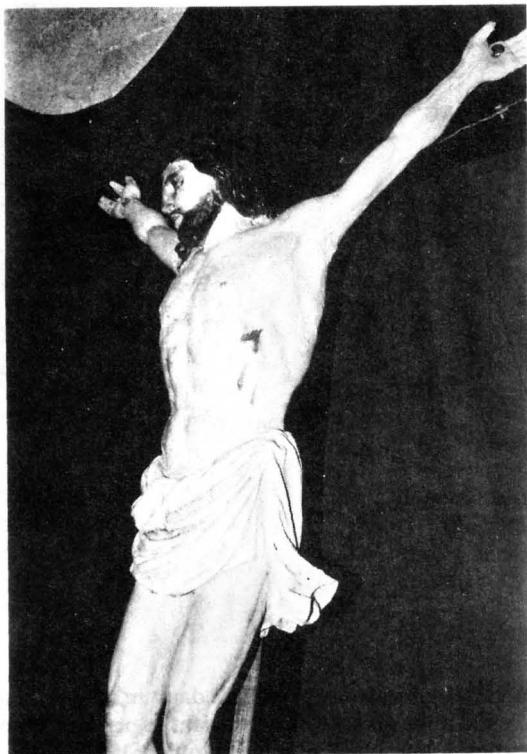


Fig. 16. — Crucifix, fin du XVIII^e siècle.

La croix de bois noire, de section carrée, prend un relief inhabituel ; le pied a été en partie sectionné, des traces de goudronnage étaient naguère visibles. Ne serait-ce pas l'ancienne croix de mission de la place d'Armes, symboliquement abattue en 1793 et conservée durant la Terreur dans le grenier de l'hôpital avant de reprendre place, au Concordat, dans la chapelle voisine alors érigée en « église succursale » ?

Croix d'autel, bois (XVIII^e siècle)

(hauteur : 0,57 m ; bras : 0,26 m ; côté du pied : 0,12 m)

Montée sur socle à trois pans, une fine croix de bois étire singulièrement le corps du Crucifié. Actuellement conservée au presbytère, cette pièce passait pour être d'inspiration janséniste.

Chandelier polychrome, bois (XVII^e siècle)

(hauteur : 0,50 m ; côté du pied : 0,15 m)

Retrouvé en 1969 dans le dépôt de la crypte, restauré et repeint alors, puis placé sur l'autel de la chapelle de la Croix. Son pendant y a été volé au mois d'août 1971 (ainsi que le battant de la cloche !). Actuellement déposé au presbytère.

Christ de l'autel central, bois (XV^e siècle)

Lors du réaménagement de l'espace liturgique en 1968, une heureuse initiative a permis de placer, près de l'autel conçu par le père Boulter, un antique crucifix de bois, de dimensions modestes, monté sur une haute croix de fer forgé pouvant devenir mobile et même processionnelle...

Cette pièce, assez fruste dans ses proportions, mais où la tête conserve une réelle majesté, daterait du XV^e siècle. Elle n'appartient pas, à proprement parler, au patrimoine concarnois mais provient d'une chapelle de Riec d'où, vu son mauvais état, elle avait d'ailleurs été préalablement retirée.

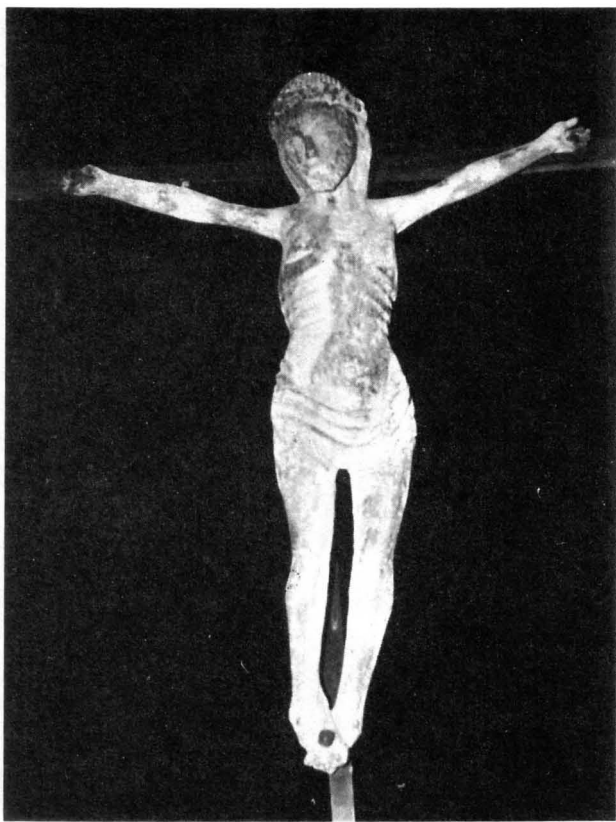


Fig. 17. — Christ de l'autel central, XV^e siècle.

La Déploration du Christ, XVII^e siècle (?)

(hauteur : 1,35 m ; largeur : 1,00 m)

On ignore finalement l'origine de cette Déploration conservée jusqu'en 1988 dans la sacristie de l'église paroissiale. A en croire une tradition malheureusement très tardive, elle proviendrait d'un couvent espagnol où un bourgeois concarnois l'aurait « acquise » pour en faire présent à Saint-Guérolé. Seul un examen détaillé, après restauration, permettrait de savoir s'il convient de la rattacher à une quelconque école étrangère.

Assise au pied de la croix, Marie contemple le corps inconscient de son Fils dans l'attitude traditionnelle des Pietà. Debout, saint Jean a la tête inclinée tandis que, de l'autre côté, la Madeleine est prostrée, le visage appuyé sur les mains.

Le mauvais état du bas du tableau n'a pas permis d'y lire une signature.

Notons qu'en 1830, sollicité pour participer à l'embellissement de la nouvelle église de Concarneau, le ministre de l'Intérieur octroya une toile dont on sait seulement qu'elle représentait le Christ. S'agirait-il de celle-ci, prélevée dans quelque dépôt national ?

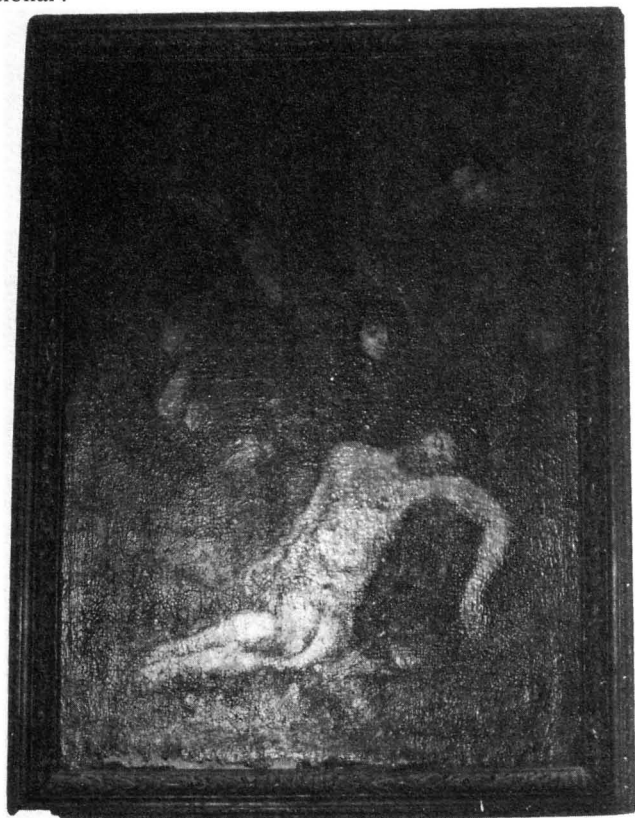


Fig. 18. — *La Déploration du Christ*,
XVII^e siècle.

Chandelier pascal, bois polychrome (Directoire ?)

(hauteur : 1,65 m)

Cerclé de feuilles d'acanthé, le pied est posé sur un lourd socle triangulaire. La colonne cannelée, où les couleurs rouge et vert alternent avec la dorure, s'enfonce dans une bague à motifs floraux dorés et argentés ressortant d'un fond rouge et se termine à l'autre extrémité par une bague similaire d'où s'élancent les lancettes enfermant la bobèche.

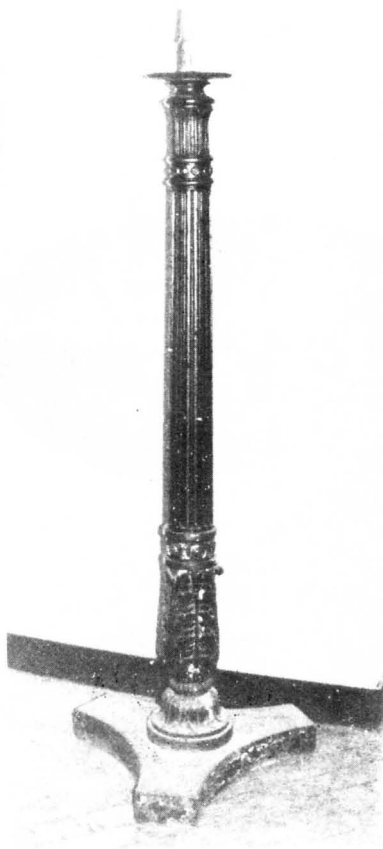


Fig. 19. — Chandelier pascal, Directoire (?).

Bénitiers en kersanton (1830)

Lors de la suppression définitive du culte à Saint-Guérolé, deux bénitiers furent descellés et replacés dans la nouvelle église. Il s'agit de simples vasques moulurées en coquilles, témoignages de l'évolution de la taille du kersanton sous la Restauration.

Une cuve en pierre du XIII^e siècle, unique vestige lapidaire de l'ancienne église prieurale de la Ville-Clouse, avait été également transférée au Saint-Cœur de Marie où elle servait, près des fonts baptismaux, de réserve d'eau bénite. On l'a déplacée en 1968 devant le presbytère... pour en faire un bac à fleurs (15).

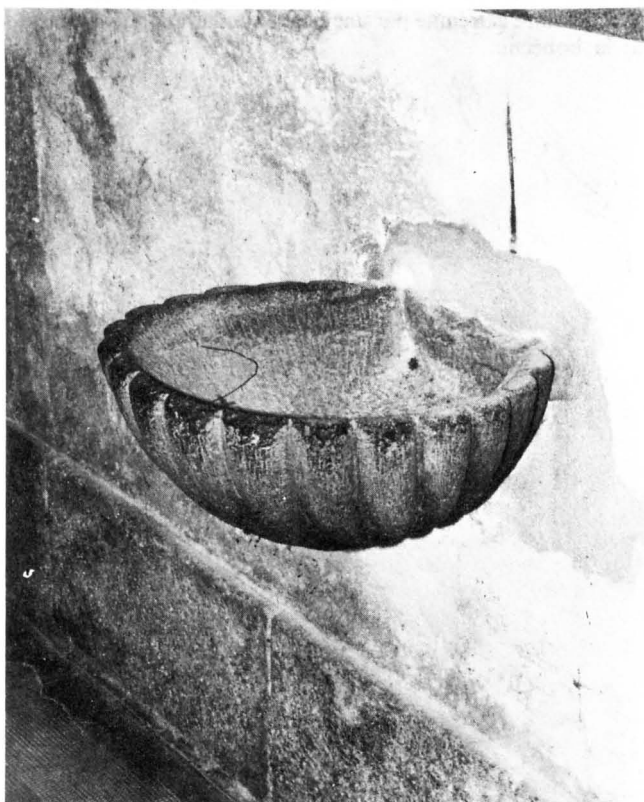


Fig. 20. — Bénitier en kersanton, 1830.

Autel de la Vierge, bois (époque Restauration)

(tombeau : 2,15 m × 1,00 m × 1,00 m ; hauteur du tabernacle : 0,70 m)

On sait, par les procès-verbaux de visite épiscopale, que les deux autels latéraux de Saint-Guénolé furent exécutés entre 1831 et 1836. L'un d'eux, encore

(15) Cf. *Monuments et objets d'art du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, t. CVI, p. 297-298.

conservé dans le bas-côté de l'église actuelle, servait de support à une statue de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le tombeau galbé, peint en faux marbre et orné aux angles de têtes d'angelots, repose sur des pattes de griffon dorées. Il est frappé, en sa partie inférieure, d'un large rinceau à lourdes volutes également dorées. Le tabernacle, flanqué de gradins moulurés, s'ouvre entre deux colonnettes cannelées.

Un haut retable mural s'y trouvait adossé, répartissant des guirlandes de feuillages entre de stricts pilastres. Il a été brûlé en 1965, ainsi qu'un autre autel, quasiment identique et primitivement indulgencié pour le service des Trépassés.



Fig. 21. — Autel de la Vierge, Restauration.

Thabor en bois doré (début du XIX^e siècle)

(hauteur : 0,43 m ; longueur : 0,60 m ; largeur : 0,27 m)

Les réserves de la sacristie détiennent un élégant thabor en bois doré où deux anges supportent un plateau ayant servi à exposer le Saint-Sacrement ou, à l'occasion, le reliquaire de la Vraie-Croix (aujourd'hui conservé dans la chapelle de la Croix).

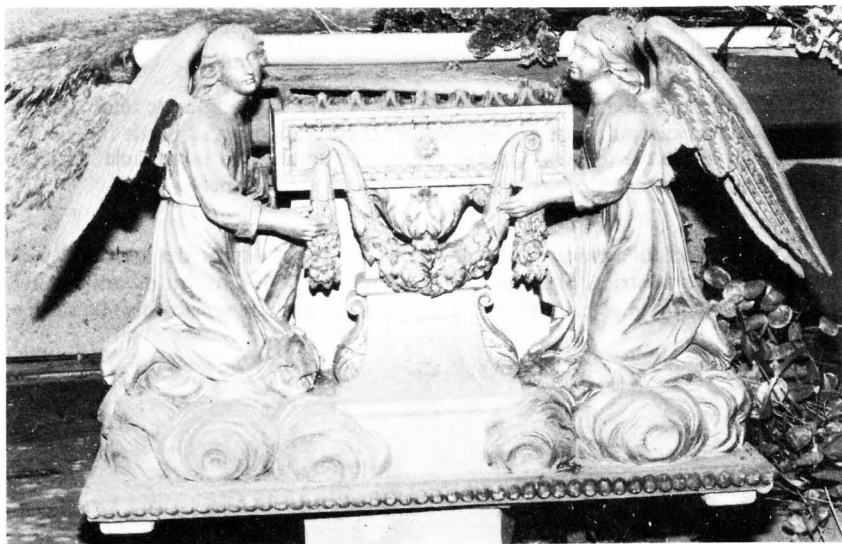


Fig. 22. — Thabor en bois doré, début du XIX^e siècle.

Angelot en bois doré (début du XIX^e siècle)
(hauteur : 0,60 m)

Toujours dans les réserves de la sacristie, une statuette d'ange debout dont on ne s'explique pas le rôle. Sa main gauche se referme, comme pour enserrer un bâton. Porte-oriflamme ou porte-cierges ?



Fig. 23. — Angelot en bois doré, début du XIX^e siècle.

Confessionnal (Second Empire)

Quatre confessionnaux provenaient de Saint-Guénolé. L'un d'eux, contemporain de la reconstruction de cet édifice, et de forme semi-circulaire, a été transféré en 1968 à Saint-Philibert de Trégunc; deux autres ne sont que de banales productions d'atelier, d'inspiration néo-gothique. Seul le confessionnal dit « du Curé » mériterait conservation, comme témoignage de la pérennité des goûts classiques jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

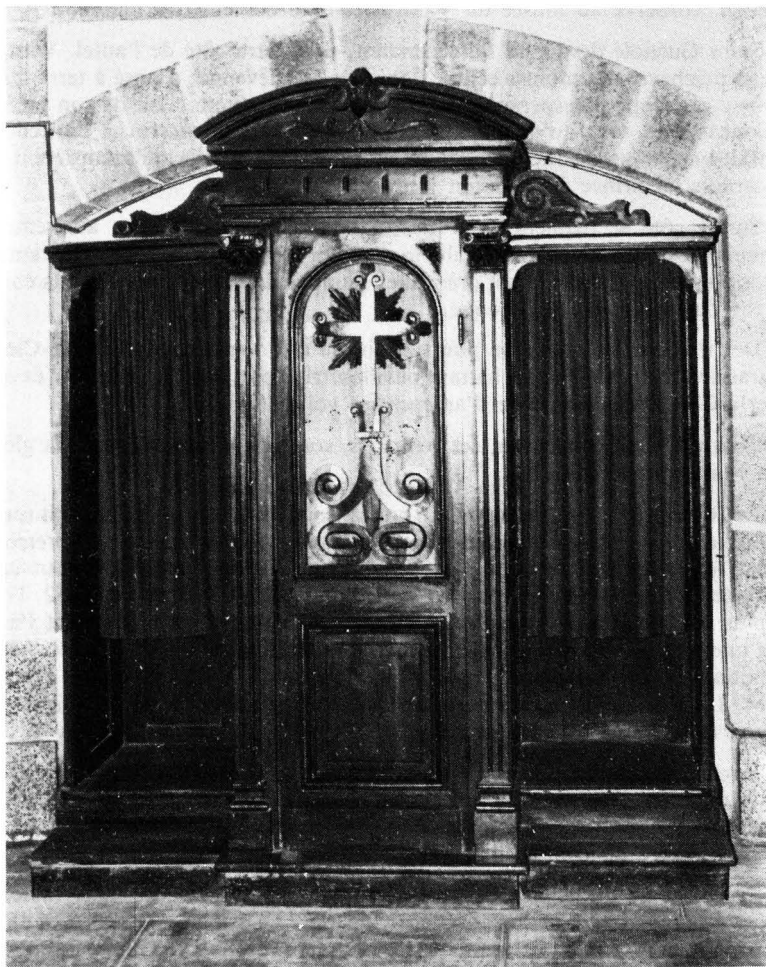


Fig. 24. — Confessionnal, second Empire.

Tableaux offerts par Jérôme Bonaparte (1855)

(hauteur : 3,80 m ; largeur : 1,80 m)

En 1855 la paroisse de Concarneau recevait du prince Jérôme Bonaparte deux grands tableaux pour orner le chœur de son église.

L'un représentait saint Jérôme. Le vieil ermite décharné est à demi assis à l'entrée de sa grotte dont on dirait qu'il s'apprête à défendre l'entrée à coups de pierre. Sans doute a-t-il été troublé dans sa méditation : à la main droite, il tient encore un crâne... Le grand livre de la Vulgate est posé sur le sol, veillé par un lion dont la mine n'apparaît pas non plus très engageante. Sujet austère, sur fond de rocaille, traité dans des lueurs crépusculaires. L'artiste ne s'est guère écarté des voies traditionnelles, s'inspirant sans doute d'un panneau de Léonard de Vinci, conservé au musée du Vatican et daté des environs de 1482.

Saint Guénolé devait lui faire pendant, de l'autre côté de l'autel. Vêtu de la peau de chèvre des moines celtes, l'abbé de Landévennec a posé à terre mitre et crosse et frappe désespérément à la porte du monastère... ou de son prieuré de Concarneau, sans qu'on puisse savoir à quel fait se raccroche l'anecdote. N'aurait-on pas voulu rappeler ainsi l'antique droit d'asile qu'accordèrent les Concarnois au prince Jérôme, un jour de l'été 1806 ?

Sur le côté se tiennent trois personnages : les « indigènes » assurément. L'homme porte le chapeau rond ; il a le chupenn noir et le gilet rouge des campagnards du second Empire. Tout près, une femme se détourne, présentant la coiffe blanche des artisanes de l'époque.

Derrière eux, le rivage se poursuit, jusqu'aux remparts de la Ville-Close. Un grand vaisseau de guerre, battant pavillon tricolore, vient de mouiller devant le Fer-à-Cheval et commence d'amener ses voiles.

Tout est là : Concarneau, ses remparts, son saint protecteur et... la gloire de la Marine impériale.

Le 26 août 1806, un simple marin concarnois, Jean-Marie Furic, avait réussi l'exploit de faire entrer au port de Concarneau le vaisseau de guerre le *Vétéran*, sauvant le propre frère de l'empereur de l'escadre anglaise lancée à sa poursuite. Le prince Jérôme devait s'en souvenir, lors d'un retour mémorable en 1852. Trois ans plus tard, le 20 novembre 1855, les deux tableaux ex-voto quittaient Paris. Dans une lettre d'accompagnement, le prince attribuait d'ailleurs tout le mérite de l'initiative à une dame Bois de Monsilly, ajoutant que « d'après le vœu exprimé par M. Le Marié, le tableau de saint Guénolé rappelle l'entrée du vaisseau le *Vétéran* dans le port de Concarneau ».

Ancien percepteur de Concarneau, devenu « maire provisoire » en 1854 à la faveur d'une désorganisation du conseil municipal, Louis Le Marié avait-il abandonné provisoirement ses anciennes convictions légitimistes ? On le savait pourtant gendre du chouan « Royal Carnage », fusillé à Quimper en 1796...

Symboles de l'attachement de Concarneau à l'Empire, les deux tableaux allaient être installés dans l'église Saint-Guénolé. « Ce jour, 12 décembre 1855, le soussigné curé, par autorisation de Mgr Sergent, évêque de Quimper, en date du 25 novembre même année, a béni solennellement et fait placer dans le chœur deux tableaux représentant l'un saint Guénolé et l'autre saint Jérôme, dont Son Altesse Impériale le prince Jérôme a fait hommage à l'église paroissiale de

Concarneau. Étaient présents à la bénédiction et à la mise en place des tableaux, M. Gustave Penanros et MM. les membres du conseil municipal et du conseil de fabrique de Concarneau et ils ont signé au registre : G. Penanros maire, H. Bizien, Lenormant de Kergré, A. La Porte, Le Guillou trésorier, Sauban aîné, Mélanson, Bernard prêtre vicaire, Le Rose, Le Troadec curé, Meunier Élie, Desgardin Auguste, J. H. Huet enfants de chœur. »

Transférés dans la nouvelle église après la désaffectation de Saint-Guérolé, ils reprirent place dans le chœur. La création de fresques allait entraîner en 1951 leur relégation dans les tribunes. Ils en ont été descendus en février 1988.



Fig. 25. — Tableaux offerts par Jérôme Bonaparte en 1855.

A gauche, saint Jérôme.

A droite, saint Guénolé.

Reliquaires en cuivre doré (1860)

(base : 0,24 m x 0,17 m ; hauteur : 0,35 m)

La plupart des placards de sacristie ou les greniers de presbytère détiennent encore nombre de reliquaires du XIX^e siècle qui, pour être très quelconques sur le plan artistique, demeurent les témoins privilégiés de la propagation des cultes officiels comme du renouveau des dévotions locales.

La paroisse de Concarneau possède ainsi deux petites chapelles second Empire en cuivre doré, vitrées sur quatre faces et surmontées d'une croix.

La première contient une trentaine de reliques, allant des saints Pierre et Paul à sainte Jeanne de Chantal, authentifiées le 7 septembre 1840 par Stephanus Missir, archevêque d'Irenopoleos résidant à Rome. Par contre, le permis d'exposer n'a été délivré que le 7 juin 1852... et au bourg de Ploujean !

Dans le second reliquaire sont enfermés des fragments d'os de l'abbé Guénolé et du martyr Sylvain prélevés sur les corps saints vénérés en l'église de Rumengol. Au verso de l'authentique de Mgr Sergent figure l'acte de donation à Concarneau :

« Je soussigné Jean-Pierre-Marie Lescour, négociant, ancien magistrat, demeurant à Morlaix, déclare par les présentes donner à perpétuité à l'église paroissiale de Concarneau, en considération de M. l'abbé Cozanet, curé de cette paroisse, les saintes reliques mentionnées de l'autre part et renfermées dans un médaillon en argent ; priant Dieu qu'il daigne m'accorder, ainsi qu'à M. l'abbé Cozanet, une part dans les prières que feront les fidèles dans cette église dédiée à saint Guénolé. Morlaix, le 15 juin 1860. Lescour. »

Comment donc un négociant, tout poète bretonnant qu'il fût, pouvait-il s'estimer propriétaire d'un tel dépôt ? Son nom bardique était précisément Telenn Rumengol « la harpe de Rumengol » ; né en 1815, il mourut à Morlaix en 1870, ville dont était originaire le curé Victor Cozanet.

La paroisse de Concarneau, en ce moment, renouait avec sa propre tradition. Jérôme Bonaparte ne venait-il pas de lui faire don d'un gigantesque tableau représentant son fondateur, l'abbé de Landévennec ? Sans doute avait-elle jadis possédé d'autres reliques dont la perte se refaisait sentir : le 26 nivôse an III étaient partis à la Monnaie de Paris « des feuilles d'argent recouvrant un bras », un reliquaire et une crosse d'argent. Il lui importait donc de tenir à nouveau une part tangible de son héritage historique et aussi spirituel.

Tableau de la Vierge tendant le Rosaire à saint Dominique (XIX^e siècle)

Attitude maintes fois répétée par l'imagerie pieuse du XIX^e siècle, la Vierge trône sur la nuée, serrant son Jésus d'une main, offrant de l'autre le Rosaire, que Dominique, un genou fléchi, s'apprête à recevoir. Scène conventionnelle où rien ne manque de la symbolique familière : la fleur de lis, le globe, les livres posés à terre, le chien tenant à la gueule un flambeau allumé. A remarquer toutefois l'attention de l'artiste qui s'est campé sur un bord de rivage, dégageant un lambeau de mer bleue.

Une confrérie du Rosaire était déjà instituée à Concarneau au XVII^e siècle ; après la Restauration, elle resurgit dans la nouvelle église Saint-Guénolé. D'où la présence de ce tableau.

L'Apparition à Madeleine, tableau d'Alfred Guillou

(hauteur : 1,48 m ; largeur : 1,19 m)

Pour simple mémoire, il conviendra de citer l'existence d'un tableau représentant l'apparition du Christ à Marie-Madeleine. Offert par Alfred Guillou à la chapelle de la Croix (en remerciement d'une réception à un Salon), il a trop longtemps souffert de l'humidité ambiante et n'est plus guère lisible.

Orfèvrerie

Parmi la vingtaine de pièces d'orfèvrerie recensées, toutes postérieures au Concordat, il y a lieu de remarquer un beau ciboire en vermeil livré par J.-A. Basnier en 1830 (hauteur : 0,33 m), un autre ciboire, mais de vulgaire plomb, qui aurait été acquis par l'abbé Sébastien-Claude Quélénnec lors de son retour d'exil en Espagne, une statuette de Vierge portant l'Enfant sur le bras gauche (hauteur : 0,21 m, sans le haut socle en bois), un calice en argent (hauteur : 0,29 m), marqué JB H sur le rebord du pied, un autre calice ayant appartenu au concarinois Paul Gloux (1899), plusieurs croix de procession.

Trois cloches (1900)

(diamètres : 1,07 m, 0,90 m, 0,86 m ; poids : 600 kg, 433 kg, 292 kg)

Pour saluer l'aube du xx^e siècle, la paroisse de Concarneau allait se doter de trois cloches qui furent installées à Saint-Guénolé le 11 février 1900 au cours d'une cérémonie mémorable dont on a, jusqu'à nos jours, conservé le souvenir. Un cantique avait été spécialement composé pour la circonstance : « Sonne, sonne, heureuse et bénie... » Le lendemain, parrains et marraines affrétaient même un bateau pour continuer un « retour de baptême » aux Glénan !

D'autres péripéties allaient marquer leur transfert au Saint-Cœur de Marie en 1931. L'une d'elles, rompant prématurément ses amarres, effondra plusieurs niveaux de planchers avant de se retrouver sur le dallage, miraculeusement indemne. La plus lourde, au moment de s'élever à son nouvel emplacement, tendit tellement le câble qu'on vit l'arrière du camion qui faisait contrepoids se soulever à son tour.

La décision de remplacer l'ancienne sonnerie avait été prise en conseil de fabrique le 1^{er} octobre 1899, la principale cloche étant « fêlée et entamée ». La maison Havard, de Villedieu-les-Poêles, présenta un devis de 3 000 francs ; quant à la facture, elle devait s'élever finalement à 4 435 francs 20 centimes (2 200 francs comme valeur de la refonte, 1 735 francs 20 centimes en produit de quêtes spéciales et 500 francs de subvention communale pour avoir droit « aux usages civils ».)

L'habitude de l'époque voulait qu'on ne lésinât pas sur la longueur des inscriptions. Toutes égrenent les noms et prénoms des parrains et marraines, du clergé, des membres du conseil de fabrique.

— « Nommée ELISABETH par M. Henri Le Marié, conseiller de fabrique, et Mlle Elisabeth Cathala. 1900. SS Léon XIII, pape. Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon. JM Orvoën, curé-doyen de Concarneau. J. Kerjean, J Pichon, JM Kervran, vicaires. Roulland, maire ».

— « Nommée MARIE-JEANNE-AUGUSTINE-FÉLICITÉ par M. Louis Caradec, conseiller de fabrique, et Mme Gustave Bonduelle, née Julia-Marguerite Martineau ».

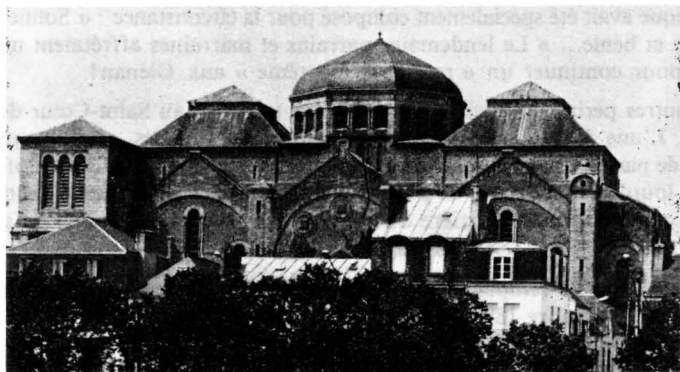
(En 1978, la famille Caradec conservait encore la robe de baptême de cette « filleule ».)

— « Nommée MARIE-LÉONNE par M. Léon Leyer, président du conseil de fabrique, et Mme Léon Balestrié, née Etiennette-Eugénie Boitard... Léon Meyer, président du conseil de fabrique, Julien de Malherbe, trésorier, Gustave Bonduelle, Xavier Guillermin, Victor Chacun, Louis Caradec, Henri Le Marié, Louis Guillou. »

Le dernier couplet du cantique de 1900 leur souhaitait une existence durable :

« Balancée à travers les âges
Par la bise ou par les autans
Dominant la voix des orages
Puisses-tu retentir longtemps. »

L'ouragan d'octobre 1987 est venu leur imposer silence...



ethnologie bretonne

MARTINE SEGALEN

Diversité des systèmes d'héritage en Finistère : le cas contrasté du pays bigouden et du pays léonard

Depuis le célèbre article de Pierre Bourdieu sur le Béarn (1), le célibat a toujours été associé à un système d'héritage inégalitaire qui, par le biais du préciput, favorise un seul des enfants. L'intégralité de la propriété lui est transmise, tandis que les autres (frères et sœurs), recevant une dot, sont exclus de l'héritage. Leur destin se limite à plusieurs choix : soit ils épousent l'« héritier » d'une autre famille, auquel ils apportent leur dot d'argent liquide, soit encore ils quittent la société locale et émigrent, soit encore ils restent aux côtés de leur frère héritier, célibataire. Au cours des vingt-cinq années écoulées, de nombreuses études ont montré le fonctionnement et l'aire d'expansion d'un tel modèle depuis les Pyrénées, jusqu'au Massif central, dans les Alpes, etc. (2). Ces modes de dévolution prennent généralement place au sein de systèmes économiques d'exploitation agro-pastorale ; le célibataire s'y voit attribuer une place inférieure dans l'unité d'exploitation ; il est l'égal des valets, assume souvent le rôle du nomade, du berger. Quelles que soient les diversités locales, le célibataire est associé à ce système particulier de dévolution des biens dit « à maison », qu'on peut regrouper sous l'étiquette générique de système « inégalitaire ».

Il est donc fort étonnant de découvrir un type de célibat relativement semblable (tout au moins en apparence) dans certaines régions du Finistère, la Bretagne étant toujours apparue comme un des pôles égalitaires dans la mosaïque des systèmes de transmission des biens que connaît la France. On peut alors

(1) Pierre BOURDIEU, *Célibat et condition paysanne*, dans *Études rurales*, 1962, t. 5-6, avril-septembre 1962, p. 32-135.

(2) Georges AUGUSTINS, *La perpétuation des groupes domestiques dans les sociétés paysannes européennes*, Paris, Université de Paris X — Nanterre, 1986 (Thèse de doctorat d'État). — Alain COLLOMP, *La maison du père*, Paris, P.U.F., 1983. — Elisabeth CLAVERIE et Pierre LAMAISON, *L'impossible mariage, violence et parenté en Gévaudan, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1982.

se demander si cette présence de célibataires est associée à un système de type pyrénéen (s'il existerait, en d'autres termes, des sortes de « poches » inégalitaires), ou si, au contraire, on peut lui proposer une explication typiquement « bretonne », en mettant en évidence une culture qu'on pourrait qualifier d'égalitaire mais couvrant une gamme de diversités locales. Tel est l'objet général de cet article, à partir de l'analyse contrastée de deux exemples finistériens, l'un situé en Cornouaille, l'autre en Léon.

MOSAÏQUE DES SYSTÈMES BRETONS DE DÉVOLUTION DES BIENS

En dépit de l'unification que le Code civil a été supposé étendre aux systèmes juridiques de la France dès le début du XIX^e siècle, on peut s'étonner d'apprendre que les systèmes locaux ont continué de fonctionner jusqu'à une époque récente (les années 1950-1960) : tous les observateurs étaient encore frappés de la diversité des modes de dévolution des biens d'une région à l'autre de la France au XIX^e siècle.

Nulle part ailleurs qu'en Bretagne, cette diversité n'est peut-être aussi importante. Pourtant la Coutume de Bretagne, dans sa rédaction de 1539, comme de 1580, était tout à fait explicite, affirmant que, pour les roturiers, tous les enfants, quel que soit leur sexe, quel que soit leur rang dans la fratrie, avaient droit à une part égale dans le patrimoine laissé par les parents. La seconde rédaction de la Coutume en 1580 accordait aux garçons le droit de choisir leur lot avant les filles, mais il ne s'agissait pas d'un préciput puisque tout devait être rapporté à la succession lors de la mort des parents. La caractéristique remarquable de ce système égalitaire concernait l'indifférenciation des sexes. Alors que dans d'autres régions égalitaires, comme le Jura, les filles se voient attribuer leur part sur les bois plutôt que sur les terres arables (3), ici rien de tel : garçons et filles sont strictement égaux devant l'héritage, quelle que soit la nature des biens à transmettre. C'est probablement là le signe le plus tangible de trace du vieux droit celte dans la Coutume de Bretagne qui accordait, on le sait, une place prééminente à la femme.

Et cependant, en dépit de cette égalité affirmée, dont on sait qu'elle a servi de modèle aux rédacteurs du Code civil, les observateurs depuis le début du XIX^e siècle ne cessent de s'étonner devant la diversité des pays bretons en matière successorale tout au long du XIX^e siècle.

Armand du Chatellier (4), propriétaire en pays bigouden, est l'auteur de plusieurs enquêtes statistiques sur le département du Finistère au XIX^e siècle. Il oppose les usages différents selon les arrondissements (1835-1837) : « La force des

(3) Michelle SALITOT, *Héritage, parenté et propriété en Franche-Comté, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, A.R.F. L'Harmattan, 1988, 238 p.

(4) On pourrait ici reprocher son hypocrisie à du Chatellier, grand propriétaire local résidant à Pont-l'Abbé et qui connaît de l'intérieur la situation des paysans bigoudens.

bras étant l'élément primitif de toute exploitation rurale, l'idée d'intéresser de bonne heure aux profits de la ferme le jeune cultivateur qui arrive à la force de l'âge a dû se présenter naturellement à l'homme qui habite les champs. De là l'usage des fermes en consorties si communément répandu dans l'arrondissement de Morlaix... Comme la plupart des exploitations rurales de cet arrondissement et surtout des cantons qui avoisinent la côte sont faites en société par le père et ses fils et quelquefois par des frères ou même par deux familles qui s'associent à cet effet, l'usage des démissions est peu répandu (p. 18)... [Dans l'arrondissement de Quimper], l'usage des chefs de famille de se démettre de leurs fermes en faveur de leurs enfants est presque général... Généralement tous les cantons de l'arrondissement de Quimper s'écartent du morcellement en remettant à un des enfants, ordinairement au premier marié, l'exploitation entière de la ferme, à la charge pour le preneur de rembourser en numéraire ses cohéritiers. Le canton de Pont-l'Abbé est un de ceux où cet usage est le *moins* répandu (p. 72)».

Dans son recueil d'usages, J. Limon observe en 1852 que «dans la zone côtière le morcellement des propriétés est poussé à ses dernières limites»; dans le centre du Finistère, «l'usage des démissions de biens en faveur des aînés maintient dans les familles le domaine patrimonial tout entier, et stimule les cadets à conquérir, par leur industrie, le rang que leur enlève la volonté du père de famille».

Un juriste allemand, Alexandre de Brandt (5), relève la même diversité à la fin du XIX^e siècle, au cours d'une entreprise intéressante qui tente de mettre en rapport les taux de fécondité des populations avec les modes de dévolution des biens: «Tandis que les professions dues au voisinage de la mer et que la culture maraîchère de la côte permettent l'égalité du partage de la propriété rurale par succession, celui-ci est rendu difficile à l'intérieur du pays par le mode d'établissement en fermes isolées, joint à la moindre fertilité naturelle et à la difficulté des débouchés. La conséquence de ces faits a été le maintien de la coutume de transmission intégrale. [A l'intérieur du département du Finistère], le morcellement des héritages se trouve souvent évité par la continuation de communauté entre héritiers... Le privilège d'aînesse est, là où il subsiste, si fortement enraciné dans l'esprit des populations qu'il n'est point considéré comme un privilège injuste, d'autant plus qu'il n'est point sans charges. Les frères et les sœurs restent en effet le plus souvent sur le bien jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'occasion de devenir eux-mêmes chefs de maison» (p. 181-186).

De nos jours, cette diversité des pratiques bretonnes en matière d'héritage et de succession continue d'intriguer les observateurs. Hervé Le Bras, s'efforçant de mettre en rapport les pratiques contraceptives en France avec divers indices sociaux (alphabétisation, pourcentage de propriétaires, etc.), renvoie les trois départements bretons dans la zone de «situations peu claires» sur sa carte de la «France des héritages» (6). Enfin, Joseph Goy et Pierre Lamaison, dans une

(5) Alexandre DE BRANDT, *Droits et coutumes des populations de la France en matière successorale*, Paris, Librairie de la Société du recueil général des lois et des lettres, 1901.

(6) Hervé LE BRAS, *Coût interrompu, contrainte morale et héritage préférentiel, dans Dénatalité, l'antériorité française (1800-1914)*, Communications, 1986, t. 44, p. 51, carte 2 b.

enquête nationale sur la pratique notariale contemporaine en France rurale, mais étudiée dans son devenir historique, estiment que le Finistère «est un département peu homogène où alternent égalité réelle et fictive, transmission intégrale et partage effectif. En cas d'avance d'hoirie, il en est néanmoins toujours tenu compte à la succession» (7).

La Bretagne, et notamment la Basse-Bretagne, sont aujourd'hui l'objet de travaux importants qui approfondissent l'étude de la dévolution des biens et permettent de répondre à quelques-unes des interrogations posées par les observateurs des XIX^e et XX^e siècles (8). Les auteurs s'y donnent les moyens de pénétrer dans les pratiques en les étudiant en relation avec le mode de faire-valoir, le type d'économie agricole, et aussi les variables démographiques telles que la structure des groupes domestiques, l'âge au mariage, le taux de célibat, en l'absence desquelles les descriptions ne font que rapporter des normes sociales et non des conduites concrètes. L'analyse combinée de ces données permet alors de passer à la construction de systèmes qui articulent en un tout cohérent le mode de transmission des biens, le mode de résidence, les formes préférentielles du mariage (9). De telles recherches fournissent quelques clés (pas toutes) pour pénétrer le «mode de se penser» en société organisant les relations de voisinage, les pratiques politiques locales, etc.

L'analyse comparée de pratiques de dévolution des biens portant sur le pays bigouden sud d'une part, et plus particulièrement la commune de Saint-Jean-Trolimon, sur le pays léonard d'autre part, et plus particulièrement la commune de Sibiril (tableau 1), se veut une contribution à la construction anthropologique de la Bretagne dans ses diversités culturelles.

(7) Joseph GOY et Pierre LAMAISSON, *Enquête de 1980 auprès des notaires sur les modèles actuels de transmission*, 1987, à paraître, p. 5.

(8) Tiphaine BARTHÉLEMY DE SAIZIEU, *Familles et patrimoines dans une commune de Basse-Bretagne. Kergloff au XIX^e et au XX^e siècle*, Paris, Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture, 1987 (Rapport ronéoté). — Patrick LE GUIRRIEC, *Parentèle, héritage et succession. L'île de Batz et Scrignac*, Paris, Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture, 1987 (Rapport ronéoté). — Martine SEGALIN, *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden sud, 1720-1980*, Paris, P.U.F., 1985, 405 p.

(9) Jack GODDY, Joan THIRSK, E.P. THOMPSON (eds), *Family and inheritance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, 421 p.

POPULATION

	SAINT-JEAN-TROLIMON	SIBIRIL
1800	634	1024
1821	770	1105
1825	832	1165
1831	878	1240
1836	966	1311
1841	1022	1388
1846	1128	1512
1851	1164	1472
1856	1093	1463
1861	1049	1425
1866	1102	1439
1871	956	1432
1876	978	1457
1881	986	1495
1886	998	1429
1891	1063	1442
1896	1032	1416
1901	1045	1470
1906	1122	1561
1911	1124	1620
1921	1146	1518
1926	1082	1530
1931	1064	1567
1936	1096	1526
1946	980	1519
1954	931	1439
1962	798	1467
1968	758	1351
1975	680	1228
1982	652	1243

Tableau 1

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UN SYSTÈME ÉGALITAIRE

La confusion entretenue à propos de la variété des pratiques successorales en Bretagne provient beaucoup du manque d'analyse des situations spécifiques d'appropriation des biens, inscrites dans de longs processus historiques, et toujours en mouvement. En effet, le système décrit comme inégalitaire ou précipitaire, dans les Pyrénées, les Alpes, le Massif central, est généralement développé dans le cadre d'une petite propriété paysanne très ancienne, associée à une propriété collective exploitée par la communauté (par exemple, pâturages d'altitude). L'héritier unique se voyait d'ailleurs attribuer et la maison et les terres et les biens paternels, ainsi que les droits de l'unité d'exploitation sur ces terres collectives, complément obligé du système de production local. Le système inégalitaire protège bien entendu l'intégrité du patrimoine familial, et notamment foncier, que met en péril le système égalitaire : c'est pourquoi les observateurs pourraient s'étonner de ce que l'exploitation bretonne puisse continuer de fonctionner malgré la pratique égalitaire qui, associée à la forte fécondité qu'on connaît à la Bretagne, devrait conduire à la parcellisation extrême des exploitations, en l'espace de quelques générations.

Plusieurs paramètres entrent ici en jeu : un paramètre d'ordre juridique, la distinction entre héritier et successeur, un paramètre d'ordre socio-économique, le mode de faire-valoir, et enfin un paramètre d'ordre agraire : la rentabilité des terres en fonction de la qualité du sol et du type de produit.

En système inégalitaire, l'héritier et le successeur sont confondus, en système égalitaire, ils sont dissociés. Tous les enfants ont droit en principe à une part égale dans l'héritage, mais tous ne succéderont pas nécessairement à la tête de l'exploitation. Il convient donc d'examiner si, par le biais du choix du successeur, un des enfants ne se trouve pas avantagé par rapport aux autres.

En second lieu, il faut connaître très précisément la nature du patrimoine des familles paysannes, question que n'abordent ni les observateurs du XIX^e siècle, ni ceux du XX^e siècle. Du Chatellier, Limon ou de Brandt raisonnent comme si les paysans étaient propriétaires de leurs terres : or, la propriété paysanne est beaucoup moins répandue que dans le sud de la France. En effet, les possessions nobles ont toujours été très importantes en Bretagne, avant comme après la Révolution. Au XVIII^e siècle, écrit Jean Meyer (10), « la richesse nobiliaire est maximum sur la côte nord de la province, entre le golfe de Saint-Brieuc et le Léon où la noblesse touche pratiquement la moitié des revenus terriens ». A la Révolution, en pays bigouden, les anciens nobles propriétaires ont racheté leurs terres, tandis que des familles bourgeoises se sont portées acquéreurs des terres ecclésiastiques ; en pays léonard, la vente des biens nationaux a concerné essentiellement les biens du clergé, terres dépendant de la fabrique, de chapelle-

(10) Jean MEYER, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1966, 2 vol., p. 640-641.

nies ou de gouvernements, par exemple dans la commune de Sibiril (11). A Saint-Pol-de-Léon, des biens nobles mis en vente du fait de l'émigration sont rachetés par d'autres branches de la même famille : c'est le cas des biens Poulpiquet ; on observe à Cléder le même phénomène (12). De la sorte, en 1818, la noblesse demeure solidement établie dans le pays de Saint-Pol, contrairement au pays bigouden, constate Yves Le Gallo (13). En Léon, non seulement elle est détentrice de terres, mais elle est aussi résidente.

Le paysan breton du Finistère n'a pu se porter acquéreur de son exploitation, sauf exception : la situation changera à partir des années 1880 dans le bassin de Châteaulin, entre les deux guerres pour le pays bigouden, à partir des années 1950 pour le pays léonard. Celui-ci, au cours du XIX^e siècle, est donc avant tout fermier, sous des systèmes divers d'ailleurs, ce qui veut dire, pour le sujet dont il est ici question, qu'héritage et transmission ne portent que sur des biens meubles. Cela a double conséquence : d'une part, la pratique égalitaire est beaucoup plus aisée puisqu'il s'agit de partager des biens évalués en sommes d'argent sur lesquelles parents, frères et sœurs peuvent s'accorder ; d'autre part, l'intégrité des exploitations n'est pas mise en danger à chaque génération.

Enfin, la qualité des sols, leurs rendements et leurs productions doivent être également pris en considération lorsqu'on examine les systèmes de dévolution des biens. Au XIX^e siècle, le Finistère connaît une activité agricole variée, qui exige des surfaces différentes ; les exploitations seront généralement importantes en cas de céréaliculture et d'élevage, mais moins importantes dans le cas de la production maraîchère puisque la haute valeur de la production rentabilise des fermes de quelques hectares. Les recherches statistiques sur le Finistère du début du XIX^e siècle (14) font apparaître des différences importantes dans les contenance moyennes des exploitations pour un même prix de fermage : pour 300 francs de location, une ferme de la commune de Pont-l'Abbé se constitue de 8 ha de terre chaude et de 8 ha de terre froide, mais à Plobannalec, dans le même canton, il suffit de 5 ha de terre chaude et d'un ha de prairie ; dans le canton de Saint-Pol, une ferme louée au même prix a une contenance de 3 à 4 ha de terre

(11) Arch. dép. Finistère, I Q 1215 et I Q 729. « Les chapellenies étaient des bénéfices sous le vocable de tel ou tel saint ou de la sainte Vierge. A ces bénéfices étaient attachées des rentes avec des charges spirituelles pour le titulaire à desservir ou faire desservir dans telle église ou dans la chapelle même sous le vocable de laquelle était la chapellenie. Ce terme ne présuppose pas toujours l'existence d'une chapelle, et pour preuve, c'est que plusieurs chapellenies portaient le nom du fondateur ou du lieu affecté pour payer la desserte de ces chapellenies » (Abbé J. Tanguy, *Aperçu historique sur la paroisse de Plougoum, 1448-1803*, Morlaix, Letreguilly, 1896, p. 223) ; un gouvernement est « un bénéfice simple, titre assez commun en Basse-Bretagne pour désigner les chapelles bâties d'aumônes publiques et sans fondateur particulier » (*id.*, p. 226).

(12) François MOAL, *Cléder, un terroir en Léon*, Carhaix, Le Biniou, 1984, p. 101.

(13) Yves LE GALLO, *Prêtres et prélats du diocèse de Quimper de la fin du XVIII^e siècle à 1830*, Brest, Faculté des lettres, Centre de recherche bretonne et celtique, 1980, 2 vol., p. 165 (Thèse de doctorat d'État, dactylographiée).

(14) Armand DU CHATELLIER, *Recherches statistiques sur le département du Finistère*, Nantes, Mellinet, 1835-1837, 146 p.

chaude, 1 à 2 de terre froide. Le pays bigouden restera une région associant céréaliculture et élevage, tandis que le pays léonard commencera, dès 1880, à se spécialiser dans la culture légumière (15).

Pays bigouden et pays léonard combinent ces différents traits dans des systèmes originaux partageant certes des points communs, mais aussi marqués par des contrastes, à tel point qu'il conviendra de s'interroger sur leur appartenance commune à un système globalement qualifié d'égalitaire.

UN MODÈLE ÉGALITAIRE ACHÉVÉ : LE PAYS BIGOUDEN SUD

La mise en valeur des terres s'effectue dans le cadre ancien du *domaine congéable* qui ne disparaîtra qu'aux débuts du XX^e siècle. Selon cette pratique, il existe deux propriétaires, celui du fonds qui comprend, outre le sous-sol et le sol, les arbres d'une certaine taille ; celui des « édifices, superficies » qui couvrent la tenue, désignés encore sous le terme de « droits réparatoires » : ce sont les bâtiments d'exploitation, les haies, les arbustes et toutes les améliorations que le domanier peut apporter au sol lui-même. Bailleur du fonds et domanier sont associés dans un bail courant d'une Saint-Michel à l'autre, conclu pour neuf années, et désigné sous le terme de « bail à convenant » ou « baillée d'assurance ». Ce bail stipule le montant de la rente domaniale que le domanier versera ; de plus le domanier doit une commission, somme d'argent payée une fois pour toutes à chaque bail et qui constitue une sorte de droit au bail. Pour être d'une certaine façon propriétaire, le domanier ne jouit pas pour autant d'une situation assurée, car à la fin de la baillée, le propriétaire du foncier a le droit de le congédier en lui remboursant la valeur de ses droits réparatoires. Au contraire, au cas où le domanier quitte la tenue sans l'assentiment du propriétaire, il ne peut réclamer aucun remboursement. Lorsqu'il entre dans une nouvelle tenue, le domanier a encore la charge d'expulser les anciens occupants en leur rachetant les droits réparatoires.

Le statut du domanier est donc précaire et son droit de propriété ambigu et limité, en tout cas fort complexe à l'égard de la transmission des biens. Vis-à-vis du patrimoine de leurs parents, les enfants de domaniers se trouvent tous dans la position d'héritiers, comme des enfants de fermiers, à l'exception du successeur, celui qui se trouvera remplacer son père dans le bail à convenant. Dans le cas du domaine congéable, chaque enfant a ainsi un droit égal sur les biens, mais seul celui qui en jouit peut les posséder. En effet, pour qu'un domanier entre en possession du bail, il lui faut être propriétaire des droits réparatoires, et un fils devra racheter à son père ou ses frères et sœurs le montant de ces droits, variable selon les époques et les exploitations. C'est au père d'évaluer le montant des droits réparatoires qu'il va céder : s'il les sous-évalue, il avantage celui qui lui succède au détriment de ceux qui quitteront l'exploitation, puisque leur part, reversée sous forme de soulte, en sera d'autant réduite.

(15) Fanch ÉLEGOET, *Révoltes paysannes : à l'origine de l'organisation des marchés*, Plabennec, éd. du Léon, 1984, 504 p.

Plusieurs époques du domaine congéable se révèlent à la lumière d'une étude historique depuis les débuts du XVIII^e siècle (16). A l'approche de la Révolution, l'essentiel du foncier est propriété des nobles et de l'Église, mais une fraction des paysans bigoudens trouve les moyens de s'enrichir grâce à une véritable spéculation sur les droits réparatoires (achats suivis de reventes rapides). Des familles détenaient plusieurs de ces baux à convenant qu'ils sous-louaient à d'autres paysans, de façon fort rentable. Lors de la transmission du patrimoine, les différents droits convenanciers étaient répartis également entre les enfants. Les conséquences de la période troublée de la Révolution, la conjoncture économique de la première moitié du XIX^e siècle, le développement démographique signeront l'arrêt de cet enrichissement paysan, les lignées les plus aisées s'appauvrissant au fil des partages de biens à répartir également entre des enfants nombreux.

En conséquence, dès le seconde moitié du XIX^e siècle, le paysan « aisé », en haut d'une hiérarchie sociale marquée, n'était généralement propriétaire que d'un seul ensemble de droits réparatoires exploité par lui-même, sous un bail à convenant qu'il ne pouvait partager entre ses enfants. Le cadastre de Saint-Jean-Trolimon fait apparaître pour 1836 que le tiers des terres appartient à des familles nobles non résidentes (Duplessis-Grenedan, Saint-Alouarn, Urvoy de Portzamparc, de Penfeuntentyo) ou encore des familles bourgeoises de notaires et d'avocats qui possèdent des fermes de contenance respectable pour l'époque, de 5 à 20 hectares. Ces propriétaires, contrairement à l'exemple léonard qui sera développé après, ne résident généralement pas sur place. Leurs terres sont données pour la plupart à mettre en valeur par le système du domaine congéable.

Pour chaque famille de paysan domanier, s'opère alors un travail intense de rachat latéral et de vente simultanés lorsque le ménage d'un des enfants reprend la succession du bail. Par exemple, Marie-Louise D. et Isidore M., mariés en 1879, cohabitent avec les parents de Marie-Louise jusqu'en 1882; ils partent exploiter ensuite une autre ferme jusqu'en 1884, date à laquelle ils se voient offrir la possibilité de se réinstaller dans la ferme des parents de Marie-Louise, alors décédés. Le couple rachète intégralement les droits réparatoires aux deux autres héritiers, frère et sœur de Marie-Louise, tandis que de son côté Isidore revend sa part dans les biens paternels à ses frères et beaux-frères, la somme d'argent liquide perçue lui permettant de verser la soulte aux germains de sa femme.

L'observation des héritages sur plusieurs générations, fait apparaître l'absence profondément égalitaire du système, pas nécessairement favorable au successeur qui a pour charge, en contrepartie de la reprise du bail, de prendre soin jusqu'à leur mort de ses vieux parents, des frères et sœurs infirmes ou idiots. Par ailleurs, aucun des enfants n'est préférentiellement successeur, ce peut être l'aîné, le cadet, ou un enfant du milieu de la fratrie. Ici jouent les aléas de la démographie ou les possibilités de reprendre telle ou telle exploitation. Le

(16) Martine SEGALIN, *op. cit.*, p. 242-245.

successeur peut être un fils, comme un gendre, puisqu'ici la filiation est strictement cognatique, ou encore bilatérale, c'est-à-dire que garçons et filles sont traités à l'égal. Dans ce système égalitaire, les générations se succèdent. Les fils ne sont pas associés aux pères sur l'exploitation dont ceux-ci conservent la direction jusqu'à la fin de leurs jours.

Le système bigouden sud comporte une originalité perçue clairement par les habitants eux-mêmes qui savent que, dans la région autour de Plozévet, «là-bas, c'est tout pour l'ainé»; et, en effet, dans un système de mise en valeur des fermes très proche, un mode de faire s'est instauré au fil du temps dans le pays bigouden nord, qui favorise systématiquement l'ainé comme successeur (17). On peut y voir l'influence du pays de Quimper, avec lequel il est plus proche que le pays bigouden sud, qui se trouve isolé telle une presqu'île au bout du menton finistérien. Ce n'est là d'ailleurs qu'un des éléments d'une opposition culturelle qui est nettement ressentie par les habitants de la Bigoudennie.

Un autre signe de l'égalité profonde qui domine le système de dévolution des biens, mais plus généralement la façon de se penser en société, concerne le mariage, on pourrait presque parler d'un «droit au mariage». Le célibat est inconnu dans la région au XIX^e siècle, caractérisée par une nuptialité très active, et un âge très bas au mariage, qui explique son exceptionnel essor démographique. Contrairement aux systèmes inégalitaires évoqués au début de cet article, dans lesquels on soigne particulièrement le choix du conjoint pour l'héritier/successeur, laissant les autres enfants faire des mariages modestes, ou les vouant au célibat, dans le pays bigouden, tous les enfants se marient, et le mariage de chacun doit être adapté au rang que la famille occupe au sein de la société locale. Les dots des garçons comme celles des filles sont identiques et rapportées à l'héritage; la configuration matrimoniale préférée est celle du «renchaînement d'alliance», ou mariage renouvelé au fil des générations entre les mêmes lignées.

C'est peut-être la philosophie implicite du domaine congéable qui a permis que l'explosion démographique reste contenue dans les espaces locaux. Contrairement à nos façons de penser modernes qui opposent dans des catégories tranchées la propriété et la non-propriété, les paysans bigoudens s'accommodaient de ces catégories intermédiaires qui combinaient droits et usages. Ainsi, il leur a été possible de développer, hors des contrats notariaux, et en se basant seulement sur la parole donnée, le système de sous-location que représente le *penn-ty*, ou «maison du bout». Grâce à lui, même les plus pauvres familles ont pu s'installer sur des exploitations indépendantes, ce qui autorisait le mariage pour tous.

Le système léonard apparaît comme à l'opposé du pays bigouden, qu'il s'agisse de la rigidité du système d'appropriation ou des formes familiales et matrimoniales qui lui sont associés. Et cependant, il pourrait être présenté comme une autre variante d'un système égalitaire.

(17) Michel IZARD, *Parenté et mariage à Plozévet, Finistère*, Laboratoire d'anthropologie sociale, 1963, 160 p. (ronéo).

AINÉS ET CÉLIBATAIRES: L'ÉGALITÉ A LA FAÇON LÉONARDE

Comme dans le pays bigouden sud, une des données déterminantes de l'analyse du mode d'héritage dans le pays léonard s'inscrit dans les formes de l'appropriation et les modes de mise en valeur des terres. Ici tout se passe comme s'il n'y avait pas eu de Révolution et que la propriété foncière n'avait pas changé de mains. Certes, il y a eu disparition de la propriété ecclésiastique, mais la propriété nobiliaire a continué d'être dominante au XIX^e siècle. Ainsi, dans la commune de Sibiril, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la capitale régionale, Saint-Pol-de-Léon, et qui constitue le point central de notre recherche, le cadastre de 1847 fait apparaître que, sur 1 181 ha dont 694 de terres labourables (18), trois propriétaires nobles possèdent 389 ha : ce sont respectivement M. de Cheffontaines à Nantes, 104 ha, M. de L'Estang du Rusquec 140 ha, également propriétaire du grand château de Kerouzéré qui date du XV^e siècle dans lequel il réside (19), M. de Poulpiquet à Saint-Pol, propriétaire de 145 ha : ils sont donc propriétaires chacun de plusieurs fermes. Le reste de la propriété foncière se répartit entre des familles nobles et bourgeoises qui possèdent à Sibiril des étendues nettement moins importantes : en moyenne une vingtaine d'hectares. Le système de mise en valeur courant est celui, classique, du fermage, qui court, comme le bail à domaine congéable, d'une Saint-Michel à l'autre, pour neuf ans.

Pour la plupart des paysans, le système égalitaire ne concerne donc que des biens mobiliers, matérialisés dans des sommes d'argent remises par les parents à leurs enfants en diverses circonstances du cycle de la vie familiale. La donnée qui surdétermine ce système au XIX^e siècle (et jusque dans les années 1950) est la situation agraire complètement figée. En pays bigouden, le système du *penn-ty*, la colonisation et la mise en valeur des terres sableuses de la baie d'Audierne (et plus tard le développement de la pêche et des activités annexes sur la côte sud), autorisèrent l'expansion de la population, la multiplication des exploitations agricoles. Ici, rien de tel : le propriétaire donne sa terre en fermage, ne divisera que très rarement l'exploitation en deux. Il en résulte un véritable blocage du système matrimonial qui se marque par l'âge élevé des conjoints au mariage, d'une part, et par la forte proportion de célibataires dans chaque ferme-famille. La comparaison des taux de nuptialité et de l'âge moyen au mariage entre Saint-Jean-Trolimon et Sibiril fait apparaître des différences frappantes (tableaux 2 et 3) qui se marquent d'ailleurs dans les taux de fécondité (tableau 4).

(18) J.-B. OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, Rennes, Molliex, 1843-1853, 2 vol., 2^e éd., p. 896-897.

(19) A son décès, en 1849, sa propriété à Sibiril couvre huit tenues d'un revenu variable dont le total s'élève à 3 618 francs, ce qui représente un capital de 77 250 francs. Arch. dép. Finistère, 3 Q 14675, actes de mutation après décès.

TAUX DE NUPTIALITÉ

SAINT-JEAN-TROLIMON			SIBIRIL			
	Nombre de nouveaux mariés	Population	Taux de nuptialité ‰	Nombre de nouveaux mariés	Population	Taux de nuptialité ‰
1831-1840	196	1836: 966	20,2	204	1836: 1311	15,5
1841-1850	212	1846: 1128	18,7	202	1846: 1512	13,3
1851-1860	160	1856: 1093	14,6	204	1856: 1463	13,9
1861-1870	236	1866: 1102	21,4	220	1866: 1439	15,2
1871-1880	180	1876: 978	18,4	254	1876: 1457	17,4
1881-1890	176	1886: 998	17,6	196	1886: 1429	12,6
1891-1900	190	1896: 1032	18,4	186	1896: 1416	13,1
1901-1910	202	1906: 1122	18,0			
1911-1920	162	1911: 1124	14,4			
1921-1930	248	1926: 1082	22,9			
1931-1940	186	1936: 1096	16,9			
1941-1950	174	1946: 980	17,7			
1951-1960	166	1954: 931	17,8			
1961-1970	156	1968: 758	20,0			

Tableau 2

ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE

	SIBIRIL Arrondissement de Morlaix			SAINT-JEAN-TROLIMON Arrondissement de Pont-l'Abbé		
	Nombre de mariages	H	F	Nombre de mariages	H	F
1831-1840	91	29	25,7	88	25,2	21,7
1841-1850	82	28,2	25,3	106	25,3	22,6
1851-1860	82	28,4	25,6	80	26,4	22,2
1861-1870	95	27,2	24,9	118	25,7	22,3
1871-1880	119	28,8	25,4	90	24,1	22,3
1881-1890	102	26,9	24,1	98	21,5	21,2
1891-1900	85	28,8	25,2	95	25	21,9

Tableau 3

TAUX DE FÉCONDITÉ

	Saint-Jean-Trolimon ‰	Sibiril ‰	Finistère ‰ (1)
1806-1810	-	34,7	-
1811-1820	-	30,0	-
1821-1830	-	28,9	-
1831-1835	-	-	36,9
1831-1840	44,0	31,7	-
1836-1840	-	-	33,7
1841-1850	48,2	31,5	31,5
1851-1855	-	-	31,2
1853-1862	41,6	32,4	-
1856-1860	-	-	32,8
1861-1865	-	-	34,1
1863-1872	43,9	32,3	-
1866-1870	-	-	34,5
1871-1875	-	-	34,3
1873-1882	48,1	31,5	-
1876-1880	-	-	33,8
1881-1885	-	-	32,9
1883-1890	42,3	31,6	-
1886-1890	-	-	33,1
1891-1895	-	-	31,7
1893-1902	40,3	29,9	-
1896-1900	-	-	31,1
1901-1905	-	-	30,3
1903-1912	42,4	29,4	-
1913-1922	30,8	20,2	-
1923-1932	29,3	20,6	-
1933-1942	24,6	14,5	-
1943-1952	16,1	15,4	-
1953-1962	13,3	14,8	-

(1) Source: Etienne VAN DE WALLE, *The female population of France in the XIXth century*, Princeton, 1974, p. 304.

Tableau 4

Au recensement de 1846, on compte plus de 11 % de célibataires de sexe masculin et plus de 13 % de sexe féminin, ayant dépassé l'âge de 30 ans ; en 1896, les proportions sont identiques (20).

Au sein de chaque unité familiale, un seul ou deux au plus parmi les enfants pourra se marier ; l'installation est rarement celle d'une famille nucléaire indépendante qui gère seule sa ferme. La plupart des ménages sont de structure complexe associant parents et enfants mariés, ainsi que les célibataires adultes (fig. 1). Les cas de frérèches, c'est-à-dire d'association entre deux couples de frères et sœurs mariés associés sur l'exploitation est également fréquente. La taille moyenne des ménages est élevée : selon les étapes du cycle de la vie familiale, il n'est pas rare de rencontrer des maisonnées d'une dizaine de personnes.

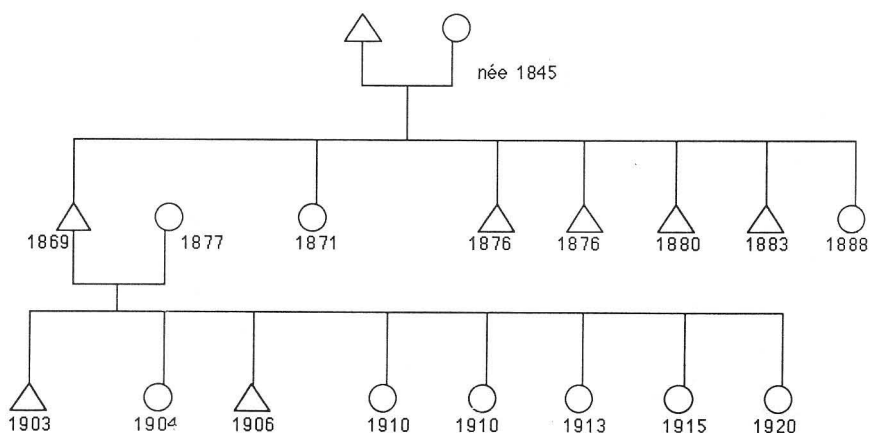


Fig. 1. — Groupe de corésidence à la ferme de Kermenguy, 1921.

Une organisation originale prévaut dans l'appropriation, la gestion et la transmission des biens mobiliers : celle de l'indivision qui se dénomme « société de ménage », selon des accords conclus devant notaire aux moments-clés de la

(20) Recensement de 1846 : Hommes âgés de plus de 30 ans ; mariés : 228, veufs : 26, célibataires : 33 = 287, soit 11,1 % de célibataires.

Femmes âgées de plus de 30 ans ; mariées : 213, veuves : 47, célibataires : 41 = 301, soit 13,6 % de célibataires.

Recensement de 1896 : Hommes âgés de plus de 30 ans ; mariés : 193, veufs : 15, célibataires : 32 = 272, soit 11,1 % de célibataires.

Femmes âgées de plus de 30 ans ; mariées : 180, veuves : 30, célibataires : 30 = 240, soit 12,5 % de célibataires.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les domestiques.

dévolution des biens. Pratique fort courante tout au long du XIX^e siècle, la société de ménage établit les droits de chacun des associés dans la ferme.

Voici par exemple un couple de cultivateurs qui s'associent avec leur fils et sa femme, et un autre enfant célibataire; devant notaire, ils constituent une «société de ménage et d'exploitation générale»; dans ce cas, les époux sont intéressés pour une moitié, leur fils et sa femme pour un quart et leur autre fils, sa femme et un fils célibataire pour un autre quart (fig. 2). Les biens du ménage sont dits «vert et sec»: le vert désigne les cultures; le sec, le matériel et le cheptel. Au fil du temps, lorsque les parents se retireront et que le couple du fils aîné viendra à prendre plus de responsabilité dans la ferme, la part des parents sera cédée aux enfants, tandis que les frères et sœurs, s'ils se marient et quittent l'exploitation, cèderont leur part à celui du frère marié qui reste à la tête. Ici, contrairement au pays bigouden, parents et enfants mariés sont associés sur l'exploitation dès le mariage du successeur. Les générations se chevauchent au lieu de se succéder et l'autorité est transmise des pères aux fils.

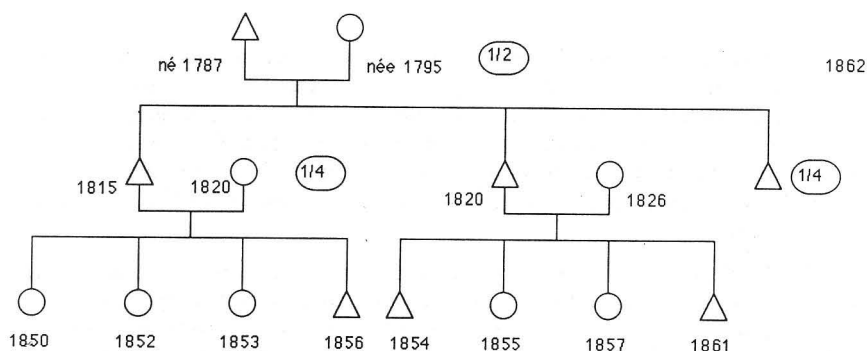


Fig. 2. — Groupe de corésidence à la ferme de Kersaliou en 1862: fermage indivis entre les trois ménages.

Ainsi en 1921, on assiste à l'éclatement d'une corésidence familiale qui associait huit enfants dont trois mariés. Ces trois couples étaient chacun propriétaires du 1/8 de la société de ménage, les cinq autres étant propriétaires ensemble des 5/8 restant. A leur départ, les deux couples mariés cèdent chacun leur huitième au couple qui reprend la tête de l'exploitation, et les cinq frères et sœurs célibataires cèdent eux-mêmes 1/8 de leur 5/8 de sorte que les deux composantes familiales de l'exploitation — à savoir le couple marié d'une part, les cinq frères et sœurs célibataires d'autre part — soient chacune propriétaires de façon égale des 4/8 de la société de ménage (fig. 3).

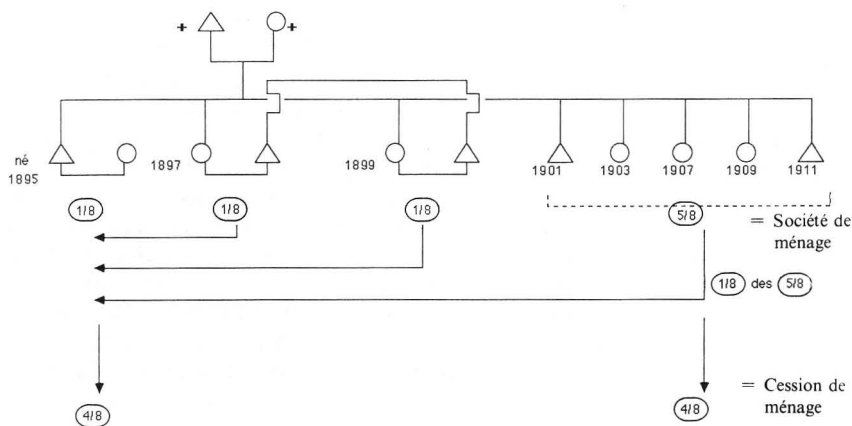


Fig. 3. — Société et cession de ménage à la ferme de Kersaliou, 1921.

La pratique de la société de ménage qui organise une indivision familiale des biens mobiliers, dans la plus grande égalité, est ici décrite à l'occasion d'un acte qui date du début du XX^e siècle, mais elle était très courante également au XIX^e siècle. Ainsi les actes de mutation après décès font-ils perpétuellement mention de ce type d'association, par exemple, en 1838, «la communauté des époux B. se compose du tiers du ménage vert et sec existant au lieu du Budou, soit 950 francs» (21).

La pratique de l'indivision s'observe également dans le bail à ferme lui-même : ainsi dans le contrat du 20 janvier 1899, Henri de L'Estang du Rusquec afferme la métairie dite de «l'En bas» de Kerouzéré pour un tiers indivis à Olivier Quiviger, veuf, chef de ménage, et à son frère et sa sœur célibataires, Pierre et Marie-Yvonne, conjointement pour les deux autres tiers. Les preneurs sont solidairement engagés à payer la somme du fermage annuellement au propriétaire (22).

Indivision et égalité sont les clefs de ce système de dévolution qui repose par ailleurs sur la distinction entre aînés et cadets, et mariés et célibataires. Il était de coutume, et tant les archives que les entretiens l'attestent, que se transmette le fermage d'aîné mâle en aîné mâle. Nul doute ici que l'on observe une influence des traits du système d'héritage de la noblesse qui accordait sous l'Ancien Régime un privilège à l'aîné et qui a été intégré par la pratique paysanne. Le désir de continuité venait en fait des deux parties. Bien évidemment, compte tenu de

(21) Acte du 17 décembre 1838. Arch. dép. Finistère, 3 Q 14675, actes de mutation après décès.

(22) Archives du château de Kerouzéré (en dépôt provisoire aux Archives départementales du Finistère).

l'insuffisance du nombre des exploitations, les fermiers tenaient à ce que leurs fils leur succédassent; les propriétaires, pour leur part, insistaient pour garder les mêmes lignées de fermiers. Certains expliquent qu'ils tenaient au fils afin que le patronyme ne soit pas modifié sur les contrats qui se succédaient tous les neuf ans. Être fermier d'une famille noble, c'est être assuré de continuité.

Cette pratique justifie l'affirmation selon laquelle le droit d'aînesse était courant dans la région léonarde: on voit ce qu'il faut entendre par cette expression qui renvoie à un système tout autre que celui qui prévaut dans les régions préciputaires. Le privilège du droit d'aînesse se rapporte uniquement au droit de succession et ne signifie pas spoliation des cadets. De même le célibat, malgré sa fréquence, désigne un ensemble de positions différentes de celles qu'analysait Pierre Bourdieu dans l'article cité au début de celui-ci. D'abord, dans le Léon, les célibataires ne sont pas désavantagés, même si les pères pouvaient céder une partie un peu supérieure de la société de ménage aux enfants qui allaient reprendre. Leurs droits sur les biens mobiliers, leur part dans le bail font d'eux des exploitants à part entière et non des domestiques. Ils sont responsables de tel ou tel secteur d'activité et conservent leur autorité sur les neveux qui se rappellent tous le caractère de tel ou tel oncle, menaçant toujours de déshériter s'il n'était pas obéi.

Un paramètre culturel et spirituel fondamental joue dans cette région: c'est l'influence du clergé. La comparaison avec la Bigoudennie est ici encore éclairante. Yves Le Gallo (23) s'étonne de la «médiocre ferveur religieuse» du pays bigouden si on la mesure au nombre de prêtres qui en sont originaires. On peut penser que le système d'héritage qui autorise l'installation de tous les enfants n'a pas besoin du recours aux vocations religieuses, qui résoud bien des problèmes de partage, au sein de fratries nombreuses.

Au contraire on sait que le pays de Léon — terre des nobles — est aussi terre des prêtres, des vocations religieuses nombreuses, surtout parmi les familles paysannes les plus aisées. Tous les célibataires, certes, ne sont pas engagés dans une vocation religieuse, loin s'en faut. Cependant la très forte religiosité, le respect porté à la soutane contribuent à valoriser l'image du célibataire, de la personne chaste. Aussi dit-on que les célibataires étaient plus libres et plus heureux que leurs frères et sœurs mariés, chargés de responsabilités et d'enfants. On souligne surtout la liberté des hommes qui prenaient souvent l'habitude de dormir dans la grange afin de rentrer à l'heure qui leur convenait sans risque de se faire admonester, surtout s'ils avaient bu...

Le célibataire léonard n'est donc pas le parent pauvre du système d'héritage: il conserve ses droits, son autorité et jouit d'une grande considération. Un autre trait oppose encore pays bigouden et léonard, c'est le sort réservé à la femme. En pays bigouden, celle-ci succède et hérite comme ses frères; la femme léonarde reste au contraire célibataire chez elle ou devient épouse dans une autre maison. L'application du principe d'aînesse masculine faisait qu'elles «allaient belles-filles» dans la ferme de leur époux qui, lui, «se mariait à la maison». Du

(23) Yves LE GALLO, *op. cit.*, p. 145.

fait de la corésidence, elles étaient soumises à l'autorité de la belle-mère; elles étaient étrangères à la maison, destinées à soigner les vieux oncles et tantes de leur mari.

PAYS BIGOUDEN, PAYS LÉONARD : QUELLE EST LA PROXIMITÉ DE CES SYSTÈMES DE DÉVOLUTION DES BIENS ?

Les deux systèmes bigouden et léonard répondent-ils à des logiques différentes ou sont-ils les variantes d'un même système profondément égalitaire, mais qui joue avec les contextes économiques et sociaux forgés par l'histoire ?

On peut tenter de répondre à cette question en examinant d'abord quelques autres variantes du mode de dévolution des biens étudiés dans le Finistère, la comparaison ne pouvant être significative que si elle s'appuie sur les mêmes types de données, de sources statistiques et d'enquêtes utilisés dans le cas de Saint-Jean-Trolimon et Sibiril. Les exemples sont rares (c'est pourquoi on ne peut prendre en compte le travail d'Elicio Colin [24] sur le Porzay ou celui d'Alain Le Grand [25] qui ne développe qu'un seul cas).

Les travaux de Jacques Delroeu (26) sur le pays capiste font apparaître deux systèmes différents : à Goulien, société d'agriculteurs propriétaires, prévaut le droit d'aînesse associé à un fort célibat (variante léonarde); dans la commune voisine de Plogoff où les activités économiques se répartissent entre pêche et agriculture, les terres sont partagées égalitairement entre les enfants et la plupart se marient (variante bigoudène).

Le cas de Plozévet, on l'a dit, mêle les influences quimpéroises au système égalitaire bigouden : le taux de célibat est faible, mais c'est l'aîné qui est généralement successeur de son père. Contrairement à la ferme léonarde, ce dernier ne partage pas la direction de l'exploitation et se retire très rapidement après le mariage de l'aîné(e) en la lui abandonnant, contre une réservation (27).

A Kergloff, une commune du bassin de Châteaulin, les pratiques semblent aussi au croisement des comportements bigoudens et léonards. On y observe d'une part un système de «successions successives» qui ne privilégie que rarement l'aîné, comme en pays bigouden, et un âge relativement bas au mariage (1872, hommes : 27 ans; femmes : 23,4), d'autre part un taux de célibat élevé qui

(24) Elicio COLIN, *Évolution de l'économie rurale au pays du Porzay de 1815 à 1930*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXIII, 1947, p. 60-80.

(25) Alain LE GRAND, *Paysans cornouaillais (XV^e-XX^e siècle). Robert-Huella en Guengat : quatre siècles au moins de continuité familiale*, *ibid.*, t. CVIII, 1980, p. 207-224.

(26) Jacques DELROEU, *Étude d'anthropologie sociale de trois sociétés occidentales : Goulien, Plogoff et Lescoff de 1800 à 1970. Recherche du principe de réciprocité*, Paris V, 1979, 660 p. + annexes (Thèse de doctorat d'État, dactylographiée).

(27) Michel IZARD, *op. cit.*

rappelle le pays léonard. Dans cette région qui a connu une relative prospérité à la fin du XIX^e siècle, la propriété paysanne a été généralement plus précoce qu'en pays bigouden et léonard. Même si les exploitants mettent en œuvre des moyens divers pour conserver une taille suffisante à leur exploitation (indivision, célibat, système de soultes entre frères et sœurs), «l'idéal sous-jacent aux modes d'héritage et de succession est celui d'une redistribution, non celui du maintien et de la conservation du patrimoine» (28). Les recherches de Patrick Le Guirriec (29) sur Scrignac dans les monts d'Arrée et l'île de Batz concernent seulement les mariages consanguins, mais font aussi apparaître la volonté égalitaire qui ne peut être mise en place qu'au prix du célibat ou de la migration.

SYSTÈME ÉGALITAIRE, MODES DE SE PENSER EN SOCIÉTÉ ET DESTINS SOCIAUX

Le système égalitaire, au-delà de ses variantes locales, souvent déterminées par les conditions socio-économiques issues d'une histoire locale spécifique, apparaît comme un mode de se penser en société, qui caractérise les différentes régions de la Basse-Bretagne qui viennent d'être ici étudiées. L'égalité est toutefois productrice d'inégalité, peut-être plus que le système précipitaire qui semble fixer d'avance les destins sociaux des enfants. Une mortalité sévère qui décime une famille dans son entier, un accident de stérilité, rassemblent tout le patrimoine sur une seule tête; le caractère individuel de chacun peut par ailleurs mieux se développer et les plus malins ou les plus entreprenants trouveront place pour leurs initiatives dans ces économies qui sont ouvertes au marché. Dès la fin du XIX^e siècle, le pays bigouden apparaît comme le lieu de l'inventivité commerciale, le pays léonard, quant à lui, développe la culture des légumes, qui est grande consommatrice de travail humain, mais hautement rentable.

L'égalité n'exclut donc nullement, au plan familial, le jeu des inégalités entre les enfants et, au plan social, la formation des hiérarchies. Cependant, au niveau collectif, de nombreuses pratiques réaffirment l'idéal égalitaire, comme les clauses des partages qui vont jusqu'à remettre au sort le tirage de lots configurés soigneusement semblables en capacité et qualité de terres. C'est parce qu'on redistribue des terres au sein de sa parentèle qu'on a la meilleure chance de se faire élire et de voir se perpétuer les mandats politiques au sein des mêmes lignées. On peut affirmer qu'au niveau des valeurs et des représentations, c'est bien l'esprit égalitaire qui domine. Aujourd'hui, les enfants qui partent vers la ville continuent d'être inscrits dans ces mentalités. M. et Mme C., originaires de Brignogan, résident à Nanterre où M. C. est allé chercher du travail en usine dans les années 1950. La mère de Mme C. leur a consenti un prêt afin qu'ils puissent acquérir leur appartement en H.L.M. uniquement à la condition de pouvoir mettre à la disposition des quatre autres enfants une somme identique afin qu'ils

(28) Tiphaine BARTHÉLEMY DE SAIZIEU, *op. cit.*, p. 137.

(29) Patrick LE GUIRRIEC, *op. cit.*

puissent édifier sur place leur maison dans la région. Pas question d'en avantager un au détriment des autres.

Les variantes locales des pratiques égalitaires n'ont cependant pas été sans conséquences sur le destin des économies régionales, lorsqu'en pays bigouden comme en pays léonard, les paysans ont enfin accédé à la propriété de leurs terres, aux débuts du XX^e siècle, entre les deux guerres ou dans les années 1950.

Généralement, les paysans ont alors morcelé leurs exploitations, mais dans des conditions et avec des conséquences différentes. Dans le pays bigouden où l'association polyvalente polyculture-élevage a duré jusqu'en 1950, les fils de fermiers ont tous déserté des exploitations familiales devenues trop exiguës, pour s'engager dans la gendarmerie, la marine ou l'administration. A Saint-Jean-Trolimon, où l'on comptait 150 exploitations agricoles jusqu'aux environs de 1970, il n'en restera, dit-on, que cinq en l'an 2000, restructurées sur une base toute différente; en pays léonard, si le morcellement est particulièrement important sur la côte (30), il ne revêt pas la même signification, en raison de la rentabilité du sol dans ce pays de cultures maraîchères. Par ailleurs, le nombre des exploitations reste encore élevé. La modernité, l'entrée de l'agriculture dans le système capitaliste, n'ont cependant pas effacé le particularisme des mentalités locales. Ainsi observe-t-on que le nombre de G.A.E.C. (groupements agricoles d'exploitation en commun) est bien supérieur en pays léonard à celui du pays bigouden (31). Cette association père-fils ou frère-frère présente des garanties pour les enfants qui exploitent et autorise l'obtention de prêts à bas taux. Mais en dehors de ces avantages évidents, si le G.A.E.C. a été si facilement adopté en pays léonard, c'est parce qu'il s'inscrit dans la droite ligne de la « société de ménage ». Dans le pays bigouden, les exploitants répugnent plutôt à cette organisation qui permet le partage des responsabilités entre père et fils, et il n'est pas rare de voir des fils âgés de plus de trente ans conserver le statut « d'aide familial ». La vieille habitude de ne céder son exploitation qu'à la fin de sa vie reste encore fermement ancrée dans les mentalités.

Les variantes du système égalitaire restent tout à fait inscrites localement. Bigoudens et Léonards ignorent leurs systèmes réciproques et restent persuadés que le leur est le seul, le plus naturel et le mieux adapté.

(30) Noëlle HAMON, *Le Minihy de Léon*, dans *Annales de Bretagne*, 1942, t. XLIX, p. 149-164, observe un émiettement des terres. Alors que, vers 1847, il y avait à Roscoff 25 propriétés d'une superficie de 10 à 54 ha, en 1938, il n'y a plus que trois propriétés de 10 à 24 ha. A Saint-Pol, comme à Sibiril encore aujourd'hui, la propriété noble a empêché cette parcellisation des exploitations.

(31) Selon les statistiques fournies par la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (Quimper) du ministère de l'Agriculture, le nombre de G.A.E.C. immatriculés entre 1979 et 1987 est de 8 pour le canton de Pont-l'Abbé, et de 67 pour le canton de Saint-Pol-de-Léon. On ne peut attribuer cet écart aux seules rémanences du système de dévolution des biens : il faut prendre en compte le nombre de créations d'exploitations et le type de spécialisation agricole dont les besoins en capitaux diffèrent. Une fois ces paramètres considérés, le groupe de cantons où la fréquence en G.A.E.C. est la plus élevée est la zone légumière du Léon, juste derrière les records battus par les cantons de la zone ouest du Léon. Je remercie vivement M. G. Le Bozec, de la D.D.A. de Quimper, pour son aide.

YVES DEFRANCE

Les concours de biniou sous la III^e République ou la naissance du spectacle folklorique

Tandis que l'intérêt porté à la chanson populaire en France, et la littérature orale en général, remonte pour le moins au questionnaire de l'Académie celtique, les pratiques instrumentales populaires en France ne font l'objet d'aucune étude, d'aucun mouvement de sauvegarde avant le dernier quart du XIX^e siècle (1). La Bretagne n'échappe pas à ce déséquilibre entre musique vocale et musique instrumentale. Les collecteurs de chansons populaires y sont légion tout au long du XIX^e et du début du XX^e siècle. La Basse-Bretagne est la première concernée par cette vague d'ethnographie d'urgence représentée par Aymar de Blois, La Villemarqué, Luzel et bien d'autres (2). Sous l'impulsion des *Instructions relatives aux poésies populaires de la France* publiées par le gouvernement français en 1853, la Haute-Bretagne participe à son tour au vaste mouvement national, à travers la production des Guérand, Fouquet, Orain, Sébillot, Decombe, Duine, etc. (3).

Mais il faut attendre 1897 pour qu'un premier recueil d'airs instrumentaux soit publié en Bretagne (4). Là encore, les folkloristes bretons traduisent sur leur terrain la prise de conscience nationale de l'originalité des pratiques instrumentales populaires en France, dont la disparition menaçante accélère le sauvetage et la valorisation. Sur cela se greffe le problème des particularismes régionaux ; leurs défenseurs félibréens et autres voient en l'instrument de musique un marqueur identitaire puissant. Quand les Provençaux ont leur tambourin, les Auvergnats leur cabrette, les Bretons mettent dans « le biniou », à savoir le couple

(1) *Mémoires de l'Académie celtique de France*, Paris, 1807-1810.

(2) Donatien LAURENT, *Poésie orale bretonne. Les collecteurs de chants populaires au XIX^e siècle, exposition*, Bibliothèque de la ville de Brest, juillet-septembre 1977, Imprimerie de la Mairie, s.d. (circa 1977).

(3) Jean-Jacques AMPÈRE, *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, Imprimerie Impériale, Paris, 1^{er} tirage, août 1853. (Bibl. nat., Mus. Vm C 1174).

(4) Alfred BOURGEOIS, *Recueil d'airs de biniou et bombarde*, Rennes, Bossard-Bonnell, Paris, Baudoux, s.d. (circa 1897), 71 p.

biniau-bombarde, toute leur conviction du droit à la différence. L'enjeu politique du binou est celui de la survie même de la culture bretonne. Aussi les tentatives de redressement d'une Bretagne menacée de disparition se rejoignent-elles dans leur quasi-totalité en l'Union régionaliste bretonne qui fait du biniau un véritable étendard, aux côtés de la langue et du costume.

LES CONCOURS DE MUSIQUES PITTORESQUES EN FRANCE

Au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle sont célébrés partout en France les glorieux ménétriers d'antan, témoins d'une civilisation paysanne en voie d'extinction. A la suite du succès des *Maîtres Sonneurs* de George Sand, les romans régionalistes campent volontiers ces musiciens de village, personnages cocasses épris d'indépendance. Le développement du tourisme contribue fortement à la construction d'une image idyllique du bon peuple des campagnes et des montagnes, et ce n'est pas un hasard si une proportion importante des concours de ménétriers sous la III^e République ont lieu dans des stations thermales (Vichy, La Bourboule), balnéaires (Saint-Jean-de-Luz) ou des régions à vocation touristique.

C'est dans ce contexte général que naissent les premiers concours de binious. De tous les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde, la valorisation, la promotion du biniau en tant qu'instrument « national », symbole de l'identité culturelle bretonne au XIX^e siècle finissant, le concours public est sans doute le plus spectaculaire. Du discours ininterrompu sur les nécessités de conserver un patrimoine musical instrumental populaire, les folkloristes, traditionalistes et autres régionalistes passent à l'action en déployant à partir des années 1880 toute une série de manifestations de masse; les sonneurs de biniau et de bombarde y sont mis en scène dans des rôles inédits pour eux, et auxquels ils n'étaient pas préparés.

*
**

La démonstration de musiciens bretons en des lieux autres que leur cadre habituel semble un atout majeur dans la campagne de revalorisation du biniau amorcée dans les années 1880 et prise en charge, dès sa création, en 1898, par l'Union régionaliste bretonne qui organise, chaque fois que cela lui est possible, et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, un concours de binious lors de son congrès annuel.

Le ton semble avoir été donné par les organisateurs du concours de musique de Saint-Brieuc qui se déroula en 1881 dans le cadre du Concours régional agricole: « La ville de Saint-Brieuc ouvre un concours d'orphéons, de fanfares, d'harmonies et de binious, fixé au dimanche 26 juin 1881. La lutte ouverte entre les hautbois, binious et tambourins, donnera à ce concours un attrait d'un nouveau genre. Cette innovation, tout à fait locale, ne manquera pas d'attirer à Saint-Brieuc un grand nombre de sociétés et d'auditeurs, qui pourront profiter de cette circonstance pour visiter les côtes de Bretagne et voir dans leurs costumes nationaux les musiciens populaires de cette région pittoresque » (5).

Cette première manifestation officielle ne semble avoir obtenu qu'un faible succès puisque les deux principaux journaux locaux, *l'Électeur des Côtes-du-Nord* et *le Publicateur des Côtes-du-Nord* n'en firent aucune mention dans leur compte rendu des fêtes qui accompagnèrent le Concours régional agricole. Le concours de musique lui-même n'attira que quatre sociétés de musique : une de Laval, une de Guingamp et deux de Lamballe. La participation des sonneurs de binious paraît, elle aussi, s'être réduite à quelques couples comme le laissent entendre ces lignes parues dans *l'Indépendance bretonne* : « Ces diverses musiques ont joué hier sur les Promenades ainsi que quelques amateurs de binious... » (6).

Le véritable coup d'envoi de la vogue pour les concours de binious, attractions obligées des grandes manifestations bretonnes à partir de 1890, a lieu en présence de musiciens de renom et d'une assistance particulièrement fournie puisqu'il s'agit du « Concours de musiques pittoresques » qui se déroula au Trocadéro en juillet 1889, dans le cadre des présentations de musiques et musiciens du monde proposées par les organisateurs de l'Exposition universelle de Paris. Aux côtés de musiciens traditionnels, venus des colonies animer les différents stands des pays représentés, se produisirent quelques musiciens populaires des provinces françaises, originaires de cinq régions principales : Auvergne, Berry, Bourbonnais, Provence et Bretagne. Le succès remporté par ce concours original fut tel que la formule fit recette par la suite dans les provinces elles-mêmes (7).

La préparation et la réussite de ce genre de démonstration nécessitent une structure importante que ne peuvent fournir les militants bretons à eux seuls. C'est donc dans le cadre de concours orphéoniques ou d'expositions régionales de grande envergure que se mettent en place les premiers concours de binious. Tel fut le cas à Saint-Brieuc (1881), Vannes (1892) ou Brest (1895).

DU PITTORESQUE AVANT TOUTE CHOSE

À Vannes, le 2 juillet 1892, on dénombre 126 sonneurs. Mais l'esprit dans lequel se déroule ce premier grand concours dénote des préoccupations premières fort peu musicales tant du côté des organisateurs que de celui des

(5) *L'Union malouine et dinanaise*, 10 avril 1881 (repris de *l'Armorique*).

(6) *L'Indépendance bretonne*, 28 juin 1881.

(7) Les témoignages sont nombreux de concours de musiques pittoresques régionales sous la III^e République :

— Jean-François CHASSAING, *La tradition de cornemuse en Basse-Auvergne et Sud-Bourbonnais*, Moulins, Ipomée, 1982, p. 241-251.

— Marie-Françoise POIRET, *La vielle en Bresse*, Musée de Brou, Bourg, Imprimeries réunies, 1985, p. 181-185.

— Jean-Luc MATTE, *La chabrette limousine dans la région de Saint-Yrieix-la-Perche au travers de la presse locale, 1892-1912*, dans *Modal*, 1982/2, 10 p.

— Lothaire MABRU, *La cornemuse des Landes de Gascogne*, Gradignan, Centre Lapios, 1986, p. 12-16.

participants: les Bretons étaient allés défendre les couleurs de la Bretagne à l'Exposition de Paris, les joueurs de binioù qui se rendirent à Vannes espéraient remporter le premier prix afin de placer leur paroisse en tête.

Reprenons les termes exacts utilisés par les chroniqueurs: «L'idée émise par M. Le Brigant de Pontivy avait été accueillie avec enthousiasme par la municipalité de Vannes qui vota immédiatement une somme d'argent pour les vainqueurs et des bannières pour toutes les sonneries qui prendraient part à cette fête. Quarante-deux communes du Finistère et du Morbihan ont répondu à l'appel de la municipalité de Vannes, elles étaient représentées par plus de soixante sonneries» (8).

«En somme, défilé original et très pittoresque, 41 communes étaient représentées par 120 sonneurs, formant par conséquent 60 sonneries de 29 paroisses(...). Chaque commune avait emmené avec elle son porte-bannière» (9).

On parle ici de sonneries, de porte-bannière, de paroisses, de communes. L'esprit de clocher semble avoir motivé l'ensemble des sonneurs de binious, soutenus par leurs concitoyens. Les récompenses en argent offertes aux lauréats n'apparaissent ici qu'en second plan. On retient avant tout le classement et les vainqueurs sont fêtés à leur retour pour avoir brillamment défendu les couleurs de leur commune. Jérôme et Boulic, sonneurs lauréats, sont noyés dans une sorte d'anonymat quand la presse annonce que Scaër a gagné le trophée (10). C'est également à la commune, et non aux musiciens qui la représentent, que sont offertes les bannières: «A l'hôtel de ville, M. Riou, le sympathique maire de Vannes, les remercie du concours qu'ils veulent bien apporter à l'Exposition et leur remet des bannières portant chacune une inscription constatant que la ville dont les armoiries étaient figurées les donnait à la commune en souvenir de cette fête» (11).

Un scénario identique se reproduit au concours de Brest, trois ans plus tard: «...les binious quittent la rue Vauban pour se rendre à la place de la Liberté, où doit avoir lieu leur concours d'exécution. Ils sont divisés en trois groupes, entourant des bannières aux couleurs de la Bretagne et de ses départements» (12).

(8) *Le Sonneur de Bretagne*, n°7, 1892, p. 115.

(9) *L'Avenir du Morbihan*, 6 juillet 1892 (concours de Vannes).

(10) *Ibid.*

(11) *Le Sonneur de Bretagne*, *ibid.*, p. 116.

(12) *La Dépêche de Brest*, 13 août 1895.

On pourrait rapprocher ces cortèges de bannières, attribuées aux communes et supportées par les sonneurs de binious, des rassemblements interparoissiaux que sont les pardons et au cours desquels les luttes entre communautés rivales semblent habituelles au XIX^e siècle. Ce comportement agressif à l'égard des paroisses voisines, ou des habitants d'un «pays» différent, manifesté également dans des jeux comme la soule, se retrouve particulièrement bien exprimé dans les véritables joutes de bannières dessinées par Olivier Perrin (BOUET et PERRIN, «Ar bannier», *Breiz-Izel ou la vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, 1986, p. 177-179).

L'ÉCLAT DES COSTUMES

L'attrance du spectateur potentiel, le plus souvent d'origine citadine ou non bretonne, pour les costumes bretons incite les organisateurs de concours de binious à exiger des concurrents le port d'un costume aussi pittoresque que possible. Ainsi voit-on de jeunes garçons porter les *bragou braz* (grandes braies), totalement abandonnés par leur génération en 1900, pour répondre aux désirs des spectateurs (13).

On cherche à parer les sonneurs de leurs plus beaux atours car l'image qu'ils doivent donner d'une Bretagne paysanne vivante, riche d'une tradition musicale originale et d'une culture à part entière, ne peut être ternie par une tenue incorrecte, ou pis encore, un costume non approprié. Il est indispensable qu'ils revêtent les habits traditionnels de leur commune d'origine. A défaut de *giz mod koz* (vêtement de mode ancienne), personnel ou fourni pour l'occasion, on s'arrangera pour qu'ils aient «fière allure» dans un costume «étranger» à leur canton, mais «bien breton» cependant (14).

Ce sont en effet les costumes qui retiennent l'attention de la majorité des observateurs dans les concours de binious: «On remarquait surtout deux sonneurs de Crozon, Gannat et Le Gall, revêtus du *bragou braz*, des guêtres blanches et du large chapeau des anciens Bretons de l'arrondissement de Quimper» (15).

Cette rivalité interparoissiale cristallisée sur la personne du sonneur de biniau amène les observateurs étrangers, après avoir assisté à un concours de binious, à établir des comparaisons entre la Bretagne et l'Écosse. Le terme de clan par exemple est fréquemment utilisé pour traduire la diversité des «pays» exprimée notamment à travers la variété des costumes:

«L'on sait, en effet, qu'en Basse-Bretagne chaque région, chaque clan a son costume distinct, dont les détails et les broderies diffèrent souvent d'un village à l'autre, sans cesser le plus souvent de constituer pour les yeux un vrai régal de couleurs» (Jean MÉRAUD, *L'Illustration*, n° 2738, 17 août 1895).

Le schéma de pensée qui consiste à voir fonctionner les groupes sociaux en Bretagne selon un système clanique semblable à celui de l'Écosse semble opérationnel dans la démarche militante de certains dirigeants de mouvements associatifs culturels contemporains: «...le port du costume traditionnel local, marque distinctive du clan et donc preuve indiscutable de leur (les sonneurs) lieu de résidence» (Polig MONTJARRET, *Toniou Breiz-Izel*, Rennes, BAS, 1984, p. XIX).

(13) La photographie prise lors du concours de Brest en 1895 et publiée dans *l'Illustration*, *op. cit.*

(14) C'est le cas des sonneurs de Belle-Isle-en-Terre, Nédellec et Guillerm, omniprésents dans les festivités du Trégor entre 1880 et 1930, et qui portaient un costume ancien de la région de Quimper. C'est aussi le cas du *veuzou* Moranton, de Bréca (Loire-Atlantique), dont le costume paludier était masqué par une veste et un chapeau vannetais lors des exhibitions folkloriques estivales dans la région de La Baule (Sonneurs de veuze, *Quelques éléments sur la tradition populaire de la veuze dans le pays nantais*, Châtelaudren, 1979, p. 70). C'est encore le cas du vieil Joseph Pédrón (1888-1964), originaire de Lanfains (Côtes-du-Nord galloises), mais qui porta fréquemment un chapeau de paille à guides (Cf. Yves LABBÉ, *Avis de recherche sur un vieil breton: Joseph Pédrón*, dans *Modal*, 1985/1, p. 28-35).

(15) *La Dépêche de Brest*, *ibid.*

« Parmi les costumes les plus pittoresques, on a surtout remarqué deux sonneurs de Plonévez-Porzay, avec leurs *bragou braz*, deux sonneurs de Pontivy, avec leurs gilets de flanelle blanche garnis de noir » (16).

Ils insistent sur l'ancienneté et l'authenticité des costumes passés en revue lors de ces concours-spectacles : « La première commune, pour faire l'honneur à nos frères du Finistère, est la commune de Scaër ; la bannière est portée en costume exact de son pays » (17).

Les applaudissements que recueillent les sonneurs valent autant pour l'originalité de leur mise que pour leur compétence musicale : « Les binious ont joué par couple et beaucoup d'entre eux ont été applaudis par les spectateurs, qui formaient cercle autour de l'estrade, tant pour leur habileté professionnelle que pour leurs costumes » (18).

Le côté champêtre de ces manifestations se déroulant en ville n'est pas oublié. On recrée un cadre propre à suggérer la campagne bretonne telle que se la figurent les citadins : costumes anciens, bouquets de fleurs, estrade rustique... « Sur la place de la Liberté, deux tonneaux ont été dressés, entourés de feuillage et supportant quelques planches. Sur cette estrade familière, les binious se sentiront chez eux et en possession de tous leurs moyens » (19).

L'engouement de la III^e République pour les reconstitutions historiques costumées laisse au folklore des provinces une place grandissante. Après la révélation des manifestations provinciales de l'Exposition de 1889, la société française commence à se pencher sur un patrimoine musical paysan dont la disparition est imminente. Le public, lui, n'est jamais totalement rassasié de ce type nouveau de spectacle-animation. L'association des costumes anciens aux modes musicales archaïques semble au contraire exciter les imaginations et favoriser la construction d'une image idyllique, illusion d'une réalité paysanne. Ces manifestations fleurissent bon le pittoresque, l'époque monarchique, voire l'Ancien Régime. On s'étonne d'assister à des pratiques populaires, que l'on suppose authentiques et spontanées chez ces braves paysans bretons, à l'heure de l'automobile (20). L'esprit de conservatisme, de retour aux valeurs passées, plane

(16) *La Dépêche de Brest*, 12 août 1895.

(17) *L'Avenir du Morbihan*, *ibid.*

(18) *La Dépêche de Brest*, 24 septembre 1901 (concours de Quimperlé).

(19) *La Dépêche de Brest*, 13 août 1895.

(20) Déjà, en 1821, la contemplation de scènes de réjouissances paysannes en Bretagne suggérait au comte Pierre Rigaud de Vaudreuil (dans ses *Promenades de Bagnères-de-Luchon à Paris*, Paris, Egron, p. 114-115) ces remarques : « ... je m'étonne que dans nos spectacles, où nous mettons en scène des combats et des jeux de tous les pays, on ne nous montre pas des lutteurs Bretons, et, de même, les danses les plus remarquables de nos diverses provinces. (...) Tout cela, avec les costumes de chaque pays, ferait un spectacle aussi amusant et plus intéressant que des danses tartares ou huronnes. De même pour la musique, je suis persuadé qu'en faisant un recueil de tous les airs traditionnels qui se chantent dans les campagnes, depuis les Pyrénées jusqu'aux Ardennes, depuis l'Océan jusqu'au Rhin, on trouverait de quoi charmer les mélomanes de la capitale ».

L'idée est également caressée par Eugène Herpin qui, en 1904, suggère : « A notre époque, où

au-dessus de tous ces concours et fêtes bretonnes aux binious: «Rien ne peut rendre le charme original de ce tableau de genre, s'il en fut. On est, pour un moment, transporté à cent mille lieues de tout ce qui ressemble à la vie moderne, en contemplant, sous leurs atours de couple Louis XIII...» (21).

C'est, en effet, à un véritable tableau de genre que sont conviés les spectateurs.

«Couleurs chatoyantes», «sonorités pittoresques», «gestes gracieux» sont les trois composantes principales qui frappent les observateurs: «L'ensemble est des plus gracieux et des plus pittoresques effets. Les bannières de soie, aux dorures chatoyantes artistiquement décorées par un peintre brestois, M. Noël, sont mises en valeurs par les rayons du soleil» (22).

Partout ces cortèges et processions folkloriques de la première heure font appel à l'imaginaire. On évoque le passé, la pureté d'une communauté humaine sans heurts, la couleur des sentiments, l'amour du beau et du simple. Afin de parfaire la démonstration, des danseurs sont parfois invités à exécuter quelques pas traditionnels. La prestation des binious est alors enrichie d'une chorégraphie qui complète le spectacle. Ici les danseurs accompagnent, commentent de leurs gestes, un produit sonore.

LES INSOUTENABLES ENSEMBLES DE BINIOUS

Venons-en aux impressions sonores qui se dégagent de ces manifestations. Car si le spectacle des yeux prime, la production musicale des sonneurs ne laisse pas totalement indifférent. L'exécution individuelle de chaque couple en compétition ne donne lieu qu'à d'exceptionnelles réflexions d'ordre stylistique et musical de la part des mélomanes. Quelles que soient les idées préconçues quant au contenu du répertoire, la prestation proprement dite est rarement remise en cause (23). «C'est avec un aplomb superbe que le premier couple prend possession du tremplin et attaque le prélude d'accord, puis la gavotte réclamée par le président du jury (...). On remarque la mesure, l'entrain communicatif des sonneurs du Morbihan, le style de Michoïc, la pureté dans les sons, du grave à l'aigu, de Jérôme l'Aveugle, l'heureux choix des airs et le timbre pénétrant de Léon» (24).

Toutes contraires sont les remarques concernant les tentatives improvisées

l'on se plaît tant à ressusciter les modes disparues, les usages oubliés, les coutumes mortes, pourquoi n'essaierait-on pas de ressusciter ainsi les danses bretonnes? (...) Voir danser les danses bretonnes, même dans nos casinos bretons! Pourquoi pas, après tout, puisqu'on danse bien le Sire Roger et le quadrille américain? (...) Il leur faut les brillants costumes aux riches couleurs; les grandes collerettes plissées qui battent au vent, ainsi que des ailes de papillons» (*Noces et baptêmes en Bretagne*, Rennes, Plihon et Hommay, 1904, p. 77-78).

(21) Jean MÉRAUD, *op. cit.*, p. 148.

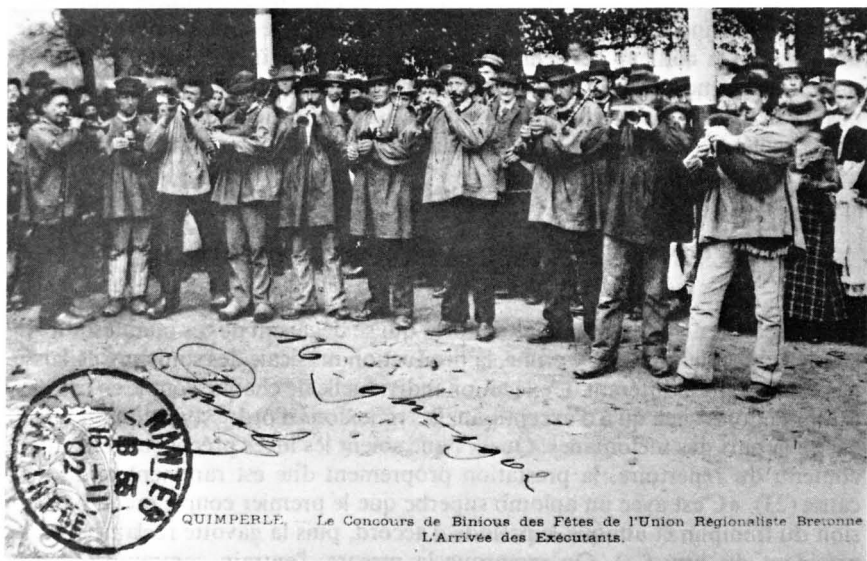
(22) *La Dépêche de Brest*, 13 août 1895.

(23) On s'étonne de la rapidité avec laquelle les jurys établissent leur verdict.

(24) *La Dépêche de Brest*, 13 août 1895.

d'exécution collective d'un morceau par l'ensemble des concurrents. Le moins que l'on puisse dire est que les résultats s'avèrent plutôt navrants. Les observateurs tentent de traduire les effets sonores de la superposition de plusieurs airs interprétés dans différentes tonalités, de dépeindre l'atmosphère bruyante, au bas mot, qui put régner lors des différents essais de réunion de sonneurs: «A l'arrivée du train, les voyageurs n'ont pas été peu surpris d'entendre mêlés au bruit des cuivres, le jeu de trente binious au moins sonnait à la fois. C'était vraiment un spectacle des plus pittoresques» (25).

Cependant, l'inconfort de l'ouïe fait vite oublier le ravissement de la vue. Aussi bien à Brest qu'à Quimperlé, Vannes ou Auray, les souvenirs des observateurs reposent sur des oreilles meurtries par des sonorités «assourdissantes», «discordantes», des «effets bizarres», des «bruissements étranges», des «néo-



Dastum

Fig. 1. — Quimperlé, concours de binious, 1901.

Cinq couples de sonneurs posent pour le photographe. Si le chapeau est encore porté par tous, peu d'entre eux sont en sabots. Tous ont revêtu la blouse au grand dam des organisateurs. Cornouaillais et Vannetais se côtoient. On remarque au centre deux concurrents dont la longueur de la blouse et la forme du chapeau du joueur de bombarde évoquent la mode du pays de Josselin. A noter également le sac à franges camouflé sous la blouse du «biniaouer» tout à fait à droite.

Le public, lui, est canalisé derrière une chaîne qui symbolise déjà la frontière entre les acteurs et les spectateurs du produit folklorique.

(25) *La Dépêche de Brest*, 24 septembre 1901. Il s'agit de Guillaume Léon (1868-1953), dit *Leon braz* (Léon le Grand) pour le distinguer de son frère François, dit *Leon bihan*, qui résidait également à Carhaix. Leur aire de jeu différait sensiblement. *Leon braz* eut longtemps pour compère Menguy, dit *Lok*, de Plévin, et exerça son art à la bombarde dans le secteur de Brasparts tandis que *Leon bihan*, accompagné de J.-M. Jacques, de Carhaix, s'était octroyé les «pays» de Poullaouen-Le Huelgoat.

harmonies» et «cacophonies» mémorables (sic). Les témoins prennent des comparaisons dans le monde animal (bourdonnements d'insectes, miaulements de chats), dans les vacarmes charivariques ou encore dans la palette sonore des bruits industriels pour suggérer aux lecteurs les impressions particulièrement désagréables dont ils furent assaillis: «La colonne escortée par la foule s'est mise en marche pour l'hôtel de ville jouant tous ensemble chacun son air favori, sans s'occuper de celui de son voisin. Cette néo-harmonie produit un effet bizarre, mais moins désagréable qu'on ne pourrait le supposer, on eut dit que plusieurs milliers d'essaims d'abeilles s'étaient mis à bourdonner ensemble, de temps à autre une note aiguë traversait ce bourdonnement» (26).

«Depuis le large un son aigu arrive par bouffées, avec les rafales. Ce sont les binious qui sonnent l'aubade à la ville qui les reçoit. (...) Parmi des nuées de gamins qui font la roue, des gars du port qui dansent la gavotte nationale, les sonneurs impassibles s'avancent, les joues pleines de vent, chacun avec son joueur de bombarde, et chacun jouant un air différent, celui de son endroit. Imaginez-vous toutes les roues mal graissées de France et toutes les poulies de la flotte en train de grincer, ou bien encore, au mois de mars trente à quarante mille matous surexcités par les effluves printanières chantant en chœur une ballade à la lune, vous aurez à peu près l'idée de ce monumental charivari» (27).

«Tous les sonneurs sont sur le pont, jouant ensemble, quoique des airs différents, et de ces soixante instruments animés d'un souffle robuste, s'élève comme un bruissement de friture, un bourdonnement de ruche gigantesque (...) et toujours, de ce bataillon de binious, monte le même bruissement d'étranges abeilles colossales» (28).

«Les binious qui ce matin nous assourdisaient de leur musique quelque peu discordante (qui parviendra jamais à accorder des binious, musicalement et confraternellement parlant?)» (29).

«En entendant cette cacophonie musicale où chaque instrument tirait sa note, sans entente, sans accord, insouciant du voisin, j'eus la sensation de la fin du monde» (30).

LE BINIOU NATIONAL ET LA RACE BRETONNE

L'on admire néanmoins la santé des sonneurs de binious dont le souffle «robuste» impressionne: «Rien de plus pittoresque que le défilé d'honneur des artistes soufflant à perdre haleine» (31).

Il faut en effet une assez bonne condition physique pour maintenir une

(26) *L'Avenir du Morbihan*, *ibid.*

(27) Jean MÉRAUD, *ibid.*

(28) *La Dépêche de Brest*, 13 août 1895.

(29) *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, 1903, p. 29-30 (concours d'Auray).

(30) François CADIC, *op. cit.*, p. 56.

(31) *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, 1902, p. 32 (concours de Quimperlé).

pression suffisante dans le réservoir d'air du biniou (32), ce qui vaut aux sonneurs quelques remarques souriantes des observateurs : «...ç'a été à qui soufflerait le plus fort» (33). «Un menu simple mais copieux attend les quatre-vingts convives, aux estomacs non moins robustes que les poumons» (34).

Les étonnantes constitutions dont font preuve ces sonneurs trouvent une justification dans des arguments climatiques et raciaux : seule la Bretagne, terre celtique au climat particulièrement propice à l'épanouissement des corps, peut produire, par la qualité de l'air que l'on y respire, des hommes aussi valides, robustes et pleins de santé. Le glissement vers la notion de race bretonne s'opère rapidement et c'est aux caractères proprement ethniques des Bretons que l'on impute vaillance, courage, robustesse et... charme : «Rien de plus curieux que de voir le défilé. En tête, costume de fine toile écrue, les braies antiques, un beau Breton, corps svelte et nerveux...» (35). «...Les rustiques bardes au feutre fleuri de bruyères qui promènent sur la foule ces yeux d'un bleu gris, doux, mélancoliques, un peu étonnés, les plus fréquents chez la race» (36).

Le concept de nationalité s'appuie pour une bonne part sur celui d'une race bretonne : on parle de costumes nationaux, d'instruments nationaux. Dès lors, le biniou occupe une place de premier choix et aucune occasion n'est trop bonne pour souligner son caractère national.

Déjà, en 1880, Quellien avait souligné l'osmose entre le biniou, la danse et son répertoire : «...il existe une parfaite convenance entre cette musique et ces instruments, entre ces musiciens surtout et ce public» (37).

L'abbé François Cadic renchérit sur cette dimension bretonne intrinsèque au biniou : «Rien n'est plus approprié pour traduire l'âme du Celte. Il (le biniou) est l'instrument qui chante le mieux ses joies et ses passions et qu'il comprend le plus volontiers» (38).

Et, dans une allocution aux concurrents de Brest, l'un des principaux organisateurs, Alfred Bourgeois, ne manque pas de rappeler : «Comme vous le voyez, nous n'avons pas oublié l'instrument national et traditionnel des Bretons» (39).

(32) Alors que les violoneux très âgés que nous avons rencontrés étaient encore capables de nous faire une courte démonstration, les anciens sonneurs de bombarde et de biniou que rencontra Polig Montjarret ne pouvaient plus répondre à l'appel « *C'houez er beuz !* » (souffle dans le buis). Cf. Yves DEFANCE, *Violoneux traditionnels en Bretagne*, Saint-Malo, La Bouëze, 1979 (disque 30 cm et livret de 8 p.) et Polig MONTJARRET, *Toniou Breiz-Izel*, op. cit., p. XVI et suiv.

(33) Jean MÉRAUD, *ibid.*

(34) *La Dépêche de Brest*, 13 août 1895.

(35) *Le Sonneur de Bretagne*, n°7, 1892, p. 115-116.

(36) Jean MÉRAUD, *ibid.*

(37) Narcisse QUELLIEN, *Chansons et danses des Bretons*, Paris, Maisonneuve et Le Clerc, 1889, p. 41.

(38) François CADIC, *Ça et là à travers la Bretagne*, Aurillac, Imprimerie moderne, 1905, p. 57-58.

(39) Extrait de l'allocution reproduite dans la préface d'Alfred Bourgeois, *Kanaouennou Pobl*, Paris, Kenvreuz ar sonerion, 1959, p. 10 (édition posthume).

UN RÉPERTOIRE BRETON POUR UN INSTRUMENT BRETON

Il va de soi que l'instrument national se doit, pour rester authentique, de jouer des airs nationaux. Or une profonde amertume gagne les organisateurs à l'audition des répertoires des candidats. Si les costumes s'harmonisent parfaitement avec l'image des sonneurs telle que l'on souhaite la fixer, les airs traditionnels de structure «simple», construits sur des échelles mélodiques «exotiques» pour des oreilles familiarisées au système musical tempéré, sont absents au rendez-vous. La tendance des sonneurs à abandonner les airs populaires traditionnels paraît se généraliser au cours du dernier quart du XIX^e siècle et principalement en basse Cornouaille: «...à Quimper surtout; encore les ménétriers qui jouent là sous les halles, à des noces, montrent-ils leur préférence pour des airs modernes ou parfaitement étrangers à leur instrument: sur les quatre morceaux dont se compose le véritable *quadrille breton*, deux ou trois sont généralement des ritournelles en honneur dans les cafés-concerts» (40).

La contamination du répertoire chez les sonneurs de biniou se révèle au public avec un éclat particulièrement fort durant les concours. L'impérieuse nécessité d'afficher son savoir, de démontrer ses réelles aptitudes musicales, aux fins d'être légitimé au même titre que les orchestres orphéoniques qu'il y côtoie, poussent le sonneur à présenter des pièces au goût du jour puisées dans le répertoire des chansons de cabarets. Les prouesses techniques, si valorisantes pour les virtuoses, sont les garants d'une victoire à toute compétition. Il faut impressionner l'assistance par une avalanche de notes en course folle sur l'étendue maximale que permet la bombarde; tant pis pour le biniou, qui suivra tant bien que mal, ce qui compte avant tout c'est d'abasourdir le jury par sa virtuosité. Une telle attitude n'est pas nouvelle chez les joueurs de biniou. Elle semble résulter d'un mouvement d'évolution générale, comme le constatait dès 1880 Narcisse Quellien: «Il arrive que le ménétrier, avant de tomber lui-même en discrédit, est devenu dans l'âme un *virtuose*; mieux il «agrémenté» un air, plus il passe pour avoir son métier; le *biniou* n'a de vertu sur une foule si facile à ébranler, qu'en raison de la *virtuosité* du *maître-sonneur*. Les ménétriers sentent que le vent tourne, et ils vont d'eux-mêmes aux nouveautés, avec le fol espoir de sauver un art qui sera déchu, par un fatal retour, du jour où le *biniou* aura désappris le *jabadao* et le *passepied* de la lande natale» (41).

Vouloir se surpasser, et surpasser ses voisins, n'a rien d'extraordinaire. La concurrence entre les sonneurs d'un même «pays» facilite le développement d'un savoir-faire de ménétrier dans cette direction. Le modernisme à tout crin correspond d'ailleurs aux options majeures du ménétrier de village. S'il se trouve parfois tempéré par la communauté ambiante, rien ne peut le contrer en dehors de celle-ci. Livrés à eux-mêmes, loin du contrôle tacite des groupes sociaux dont ils sont mandataires, les sonneurs s'en donnent à cœur joie pour exploiter à l'envi le filon du répertoire récent des chansons françaises.

(40) Narcisse QUELLIEN, *op. cit.*, p. 35.

(41) Id., *ibid.*, p. 42-43.

Les compétitions officielles accélèrent sans doute en partie la course au perfectionnement des techniques instrumentales et l'accroissement des adaptations de morceaux du répertoire parisien à la mode.

Comment des Bretons, perdus au fin fond de leur campagne, vêtus de braies antiques, comprenant mal ou pas du tout le français, peuvent-ils avoir accès aux dernières chansons en vogue du répertoire des cafés-concerts dont le ton est donné par Paris? Le quiproquo est de taille et la déception des organisateurs de concours de binious à sa mesure. En venant nombreux aux premiers concours de binious du XIX^e siècle finissant, les sonneurs bretons ne pensaient sans doute pas devoir jouer le rôle qu'on leur demanda. Certes, ils étaient fiers de leur terroir, de l'originalité du costume de leurs aînés, des éventuels particularismes stylistiques musicaux de leur terroir. Toutefois, dans un cadre urbain, devant une assistance citadine, aux côtés des meilleurs ensembles instrumentaux de l'ouest de la France interprétant de la « grande musique », il devenait pour eux impensable de présenter de la « musique pour paysans » : si ces derniers se contentaient de peu en matière musicale, il n'en était sans doute point de même pour les mélomanes avertis qui les jugeaient... L'émulation suscitée par les concours fut probablement un facteur non négligeable dans l'inflation du répertoire exogène chez ces sonneurs.

Un tel effet de boomerang n'était pas prévu par les organisateurs des concours. En voulant réhabiliter le biniau, ils accéléraient la déperdition de son répertoire et, par voie de conséquence, menaçaient son existence même. Une situation aussi paradoxale ne pouvait être acceptée par les militants d'une culture « bretonne » originale. La réaction, sous forme de rappel à l'ordre, fut immédiate : au terme du concours de Brest en 1895, Alfred Bourgeois, président du jury, fit l'allocution suivante : « Sonneurs de Cornouaille et du Morbihan, comme président du jury, je tiens à vous dire que le concours de binious nous a paru des plus satisfaisants. (...) Je me permettrai aussi de vous donner un conseil : c'est d'éviter autant que possible les airs français vulgaires, qui ne conviennent pas, en général, aux danses bretonnes ; vous êtes obligés de changer la cadence ou le rythme de ces airs ; c'est les dénaturer, et les musiciens qui les entendent en feront toujours peu de cas ; mieux vaut cent fois s'en tenir à des airs bretons, soit connus, soit de votre composition. Ce sont ceux que préféreraient Mathurin et Bornugat ; faites comme eux, vous serez plus goûtés des hommes de l'art et plus appréciés » (42).

Le conseil ne semble pas avoir été pleinement entendu, ni du côté des sonneurs, ni de celui des jurys des concours de binious. Constantes sont les plaintes émanant de propagateurs de la culture bretonne eu égard au répertoire nouveau des musiciens bretons traditionnels.

Après la Première Guerre mondiale, la partie semble définitivement perdue. Dans un article alarmiste, J.-M. François Jacob décrit la situation en 1922. Son

(42) Alfred BOURGEOIS, *ibid.* Le président du jury de Brest fait ici allusion à deux illustres sonneurs de la première moitié du XIX^e siècle : Matelin an Dall et Bornugat. En 1895 encore, ils incarnent aux yeux de tous les amateurs de biniau et de bombarde le symbole même de la virtuosité. C'est à eux que l'on doit la technique qui consiste à jouer sur deux octaves.

analyse, fondée sur une observation scrupuleuse du monde des sonneurs de binious qu'il eut maintes fois l'occasion de rencontrer dans son pays natal, la presqu'île de Rhuy, mais aussi lors des concours aux jurys desquels il participa à plusieurs reprises, donne quelques explications sur la décrépitude du biniau et la contamination du répertoire traditionnel ancien par les rengaines d'origine française. Il en impute la faute aux jurys mêmes, les accusant de favoriser le développement du répertoire à la mode au détriment du fonds ancien: «...des *Concours de binious* sont maladroitement organisés: en général, on ne choisit comme membres des jurys, que des *musiciens (?) incapables* de connaître la *musique bretonne*; on oublie que le biniau est une *musique spéciale*, qu'aucun *Conservatoire n'enseigne*, ni *n'enseignera jamais*; et que *seuls* la comprendront les *indigènes nés* dans des *milieux bretons* et bercés dès leur enfance par des mélodies rustiques, conservées dans l'âme populaire de nos campagnes. Aussi voit-on accorder les prix, *non à des sonneurs* donnant des airs de *véritable facture armoricaine*, mais à des *fantaisistes* joueurs de bombarde ou de biniau, qui s'ingénieront à sonner des « badoises » ou des « polkas », si ce n'est des *foxtrots* ou des *tangos*! » (43).

UN CHANT NATIONAL

Aussi, pour dissiper les doutes, des tentatives sont-elles faites pour contrôler le répertoire des sonneurs de biniau, du moins lors des manifestations importantes de mise en valeur du folklore musical breton. Le chant *An hini goz*, instauré comme air national par les Bretons lettrés de Paris dès le milieu du XIX^e siècle, se voit fréquemment réclamé, voire imposé par les organisateurs et le public lui-même. Le sens des paroles plus que la tournure mélodique vaut à cette chanson populaire l'approbation de tous les militants bretons qui l'interprètent d'office à chaque banquet comme leur chant national (44). Du Laurens de La Barre, auteur d'une étude sur les danses bretonnes, en 1878, tient lui aussi « le fameux air *Ann-hini-gouz* (comme) le plus simple et surtout le plus national de airs de gavotte » (45).

Lors du concours de « musiques pittoresques » de l'Exposition de 1889, les lauréats bretons Peron et Hircher, de Châteaulin (et qui furent cinquièmes à Brest en 1895), avaient sonné *Les gars de Locminé*, mélodie fort répandue tant en Haute qu'en Basse-Bretagne. Les références littéraires et musicales du critique

(43) François JACOB, *Les binious et les bombardes*, dans *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, Redon, 1923, p. 149.

(44) Camille LE MERCIER D'ERM, *La chanson de la vieille*, dans *Les Amis de la Bretagne*, av. 1932, p. 12-13.

(45) DU LAURENS DE LA BARRE, *Étude sur les danses bretonnes*, dans *Comptes rendus, procès-verbaux, mémoires de l'Association bretonne*, Saint-Brieuc, Prudhomme, 1878, p. 275.

parisien Landely lui donnent cependant toute latitude d'écrire: «J'ai regretté Annhinigouz, le vrai chant national armoricain» (46).

La pression exercée sur les musiciens traditionnels bretons pour interpréter la «vraie» musique bretonne, réduite ici à un seul air, se retrouve dans la sélection des candidats lors des concours en Bretagne même. Les membres des jurys, dont la compétence fut remise en question par Jacob, semblent souvent perdus devant l'afflux d'airs inconnus d'eux et que proposent les sonneurs de biniou. Au désagrément d'entendre des rengaines de café-concert ou d'opérettes remaniées par les ménestriers, s'ajoute le désarroi de découvrir un répertoire parfois très local, non conventionnel dans les milieux lettrés bretons, non transcrit dans les recueils de chansons populaires, et par conséquent inacceptable pour représenter la Bretagne selon le point de vue des érudits de culture bretonne.

C'est ce qui se produisit à Vannes, en 1892, où l'on se fait fort de penser que les 126 concurrents livrèrent un répertoire des plus variés (47): «Lorsque les sonneries des douze communes revinrent appelées par le jury pour concourir à nouveau, il leur fut imposé de jouer l'*ann hini goz* que tous ont exécuté avec entrain» (48).

C'est aussi à cet air facilement identifiable que se raccrochent les observateurs non avertis sur le jeu du biniou, mais satisfaits de faire connaître leurs références musicales bretonnes légitimées par l'*Emsav* (49). Plus qu'un «cliché musical» l'air de cette chanson entre dans le catalogue des produits culturels bretons officialisés, au même titre que le biniou, les costumes de basse Cornouaille, le *jabadao* (nécessairement endiablé) et les crêpes dentelles. Le «pays des pardons», le «pays des menhirs», le «pays des calvaires» est aussi le pays où l'on chante *Ann hini goz*. C'est d'ailleurs une vérité admise désormais par tous les chroniqueurs, tel Jean Méraud, journaliste au magazine *l'Illustration*, qui, à propos du concours de Brest, écrit: «Ce monumental charivari, au milieu duquel prédomine de temps à autre l'air breton par excellence, l'*an hini goz*» (50).

*
**

L'intérêt porté aux sonneurs de biniou ne se manifeste vraiment qu'à partir du moment où des changements sociaux commencent à se faire sentir en

(46) *L'Art musical*, juillet 1889, p. 99.

(47) Polig Montjarret paraît bien informé sur ce point: «...les airs présentés au concours de Vannes en 1899 étaient bretons dans leur quasi-totalité. Du moins si j'en juge par les notations de J. Padrun, qui releva l'essentiel des airs interprétés. Ses notations n'ont pas eu, hélas, les honneurs de la publication. Dans ce manuscrit se trouvent notamment de nombreux airs attribués au sonneur Louis Rio, de Colpo» (*Toniou Breiz-Izel*, op. cit., p. XX).

Plusieurs personnes eurent entre les mains ce manuscrit. Nos tentatives pour en prendre connaissance restèrent vaines. Il semble aujourd'hui perdu.

(48) *Le Sonneur de Bretagne*, op. cit., p. 115.

(49) *Emsav*: littéralement «mouvement». Ce terme recouvre l'ensemble des organisations de sauvegarde et de promotion de l'identité bretonne sous tous ses aspects.

(50) Jean MÉRAUD, op. cit., 148.

profondeur au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle. Tant que la pratique du biniou ne fut pas menacée de disparition, les folkloristes l'ignorèrent dans leurs diverses tentatives de sauvegarde. «La beauté du mort» s'avère donc être un puissant ressort pour la prise de conscience de la valeur du patrimoine musical breton (51).

Le processus d'acculturation paraît en effet bien entamé quand le regard porté par les barons du mouvement breton sur une certaine culture qu'ils veulent bretonne accuse les traits d'un retour aux valeurs du passé. La définition même de l'authentique, qui passe par la projection d'une image stéréotypée du sonneur en costume, est construite dès lors par la pression ethnocentrique des classes supérieures sur les collectivités rurales dont les choix de modernité vont à l'encontre des doctrines traditionalistes.

«En entendant les binious, chacun se disait: il est temps que l'on supprime ces affreux accordéons, dignes tout au plus des baraques foraines. Revenons aux instruments de nos pères!» (52).

Les musiciens de village se voient pénalisés par les censeurs d'une culture bretonne imaginaire lorsqu'ils s'écartent d'une ligne de conduite idéale fondée sur un héritage romantique. L'abandon du costume, après la Grande Guerre, par les sonneurs ne laisse pas d'interroger les observateurs sur le devenir du biniou, témoin cet incident qui se produisit au congrès de l'Union régionaliste bretonne en 1922 à Concarneau: «Les binious prennent la tête du cortège. Au grand scandale du président, ils ont eu la malencontreuse idée de revêtir l'horrible blouse bleue au lieu du costume national» (53).

Ou encore cette réflexion d'un journaliste rapportant une fête à Lannion en 1926: «Un sonneur de biniou avec une casquette cycliste, ça ressemble à un costume Louis XIII authentique badigeonné au Ripolin» (54).

Plus encore que le costume ou le répertoire musical, le biniou est désigné comme l'un des principaux marqueurs d'un particularisme régional. L'enjeu de sa survie est lié à celui de la Bretagne tout entière. Sa disparition symboliserait l'agonie de l'identité bretonne. *Hep viniou, Breiz ebet!* (sans biniou, pas de Bretagne) auraient pu dire les protagonistes des premiers concours de biniou. Aussi faut-il sauver le biniou coûte que coûte.

Les prix alloués aux lauréats sont particulièrement alléchants: les quatre premiers recevant respectivement 50 F, 40 F, 30 F et 20 F à Vannes (1892) et 100 F, 60 F, 50 F et 30 F à Brest (1895). (Le salaire journalier d'un ouvrier agricole oscillait entre 1,50 F et 2 F).

(51) Nous reprenons à notre compte les conclusions de Michel de Certeau qui figurent dans son chapitre intitulé «La beauté du mort», *La culture au pluriel*, Paris, Christian Bourgeois, 1980, p. 49-80.

(52) *Bulletin de l'Union régionaliste bretonne*, 1908, p. 72.

(53) *Ibid.*, 1923, p. 46.

(54) Compte rendu d'une fête bretonne à Lannion. *L'Électeur des Côtes-du-Nord*, 7 août 1926.

Pourtant la participation aux concours de biniou connaît un très net déclin après 1900. S'ils étaient 63 couples à Vannes (1892), 42 à Brest (1895), 30 à Vannes (1899), 50 à Quimperlé (1901), ils ne sont plus que 7 à Gourin (1905), 20 à Carnac (1906), moins de 6 à La Trinité (de 1920 à 1939), 5 au Faouët (1931), 7 à Vannes (1932) [55].

Au départ insérées dans le programme des «concours de musique», les concentrations de biniou prirent rapidement leur autonomie et devinrent un spectacle à elles seules. Les grandes manifestations folkloriques bretonnes du premier tiers du XX^e siècle — extraordinaires ou annuelles — adoptèrent la formule tant qu'il y eut des sonneurs pour répondre à leur invitation. Pas plus au «Pardon des fleurs d'ajoncs», mis en place par Théodore Botrel à Pont-Aven, qu'aux «Fêtes de Cornouaille» à Quimper les biniou ne furent oubliés.

Dès les lendemains de la Grande Guerre, la thèse d'une vocation touristique de la Bretagne était une part de son argumentation à partir de la richesse et de la variété du folklore. Le 17 septembre 1921, par exemple, la Fédération des syndicats d'initiative de Bretagne organise au Huelgoat de grandes fêtes bretonnes présidées par le ministre Yves Le Troquer. L'inévitable concours de biniou fut remporté cette fois par Mathieu Hénaff, de Pouldreuzic, et Guéguen, lui de Plonévez-Porzay (56).

VERS LE «BINIOU BRAZ»

Nous avons souligné à plusieurs reprises les ressemblances relevées par les observateurs entre les coutumes de Bretagne et celles d'Écosse. Quand la variété des costumes, marques d'identité des «pays» de Bretagne, était comparée à celle des kilts et tartans des clans d'Écosse, le biniou breton faisait irrésistiblement penser à un bagpipe de second ordre. A la faveur du mouvement d'intérêt pour les choses celtiques, on vit dans le biniou la preuve tangible d'une appartenance ethnique commune aux deux pays. Contrairement à d'autres régions de France, la Bretagne profita de la noblesse d'une Écosse dont la forte identité culturelle rejaillit sur la dernière terre celtique du continent. En deçà du courant ossianique qui traverse le XIX^e siècle, cette valorisation se manifesta de manière particulièrement nette dans la reconsidération du biniou.

Si le biniou était incapable de s'adapter aux exigences d'un regroupement culturel national, à l'instar d'une langue unifiée, il fallait donc lui substituer un instrument de musique mieux approprié, capable de servir de modèle aux jeunes générations sans pour autant trahir la vocation «celtique» du «petit biniou» (*biniou bihan*) que l'on commença à nommer «vieux biniou» (*biniou coz*). Pour

(55) Nous tenons les chiffres que nous avançons de comptes rendus de presse précis et détaillés et qui ne se contredisent pas. Bourgeois prétend, sans donner ses sources, qu'il y aurait eu 102 couples à Vannes en 1891 (?) et 45 à Brest. (Cf. Alfred BOURGEOIS, *Recueil d'airs de biniou et bombarde*, Rennes, Bossard-Bonnell, Paris, Baudoux, s.d. [circa 1897], p. 9, note 2).

(56) C'est qu'à partir de cette époque les sonneurs éprouvent de sérieuses difficultés à trouver un compagnon et doivent le recruter sur une aire géographique de plus en plus large!



Dastum

Fig. 2. — Pont-Aven, *pardon des Fleurs d'ajonc d'or*, circa 1905.

Une estrade haute de sept marches supporte les concurrents encore en lice. La cérémonie est présidée par Théodore Botrel lui-même revêtu d'un costume du pays. Le contraste est frappant entre ce notable régional d'origine galloise et ces authentiques ménestriers-paysans contraints d'être en représentation sur un podium. Couverte de verdure et d'étendards, la tribune d'honneur hisse au sommet les valeureux détenteurs du folklore breton.

trouver les solutions aux problèmes qui étaient les leurs, les militants bretons se tournèrent vers le bagpipe dans un élan spontané et l'introduisirent dans les congrès et manifestations folkloriques dès les années 1930 sous une appellation camouflant son origine réelle: *biniou braz* (grand biniou).

L'analogie entre la cornemuse bretonne et la cornemuse écossaise ne s'établit pas sur le seul critère de la similitude instrumentale. Pour justifier de la substitution de celle-ci à celle-là dans les pratiques populaires en Bretagne, d'autres arguments furent avancés. Une tentative de canalisation des sonneurs de biniou vers le modèle écossais ne pouvait avoir lieu sans le soutien efficace d'un discours celtisant visant à rapprocher les deux pays d'une même ethnie originelle. Autant il fallait, selon certaines théories, «bretonniser les non bretonnants» — les Bretons acculturés ayant «perdu» la langue, les costumes et les danses nationales —, autant il fallut «musicaliser» le biniou.

Ces deux arguments organologiques et ethniques sont particulièrement bien formulés dans ce passage tiré d'un article de la presse militante de 1930 et au titre on ne peut plus clair, *Importation du biniou écossais en Bretagne*: «Madame de Saint-Pierre, par une assimilation naturelle d'idées, a été amenée à se demander si, en raison de la parenté raciale des Hauts-Écossais et des Bas-Bretons d'une part, en raison de la concordance du Pibroch et du Biniou d'autre part, il ne serait pas possible d'importer, d'acclimater, dans notre pays, le magnifique instrument des Highlands, beaucoup plus perfectionné, et capable à lui seul de tenir la place du Biniou doublé de la Bombarde. Au lieu de deux Sonneurs, il n'y en aurait qu'un» (57).

L'auteur anonyme (58) appuie cette suggestion en apportant toutes les garanties sur l'honnêteté et les origines bretonnes et bretonnantes de Madame de Saint-Pierre qu'on aurait pu accuser de trahison à la cause bretonne dans ses propositions d'introduire un outil culturel «étranger»: «Madame de Saint-Pierre n'est pas venue en Bretagne par snobisme. Voilà plus de trente ans qu'elle milite en faveur de la langue et des publications d'esprit breton. Cet amour raisonné est inné chez elle; elle le tient directement de ses ancêtres...» (59).

La proposition d'adapter le bagpipe écossais à la musique bretonne, dans son expression militante, semble recueillir l'ensemble des voix des membres de l'*Emsav*. Aux vœux de sauvegarde du patrimoine musical instrumental breton, Madame de Saint-Pierre joint le geste, puisqu'elle offre au jeune Gueltas Jaffrennou, fils de Taldir Jaffrennou membre actif du mouvement breton, un «superbe Bag-Pipe de Guerre» (*sic*), afin qu'il puisse en jouer «pour nos futurs congrès» (60).

L'expérience reçoit le meilleur accueil parmi les promoteurs du renouveau de la culture bretonne notamment au sein de la colonie des Bretons émigrés à

(57) *An Oaled*, 1930, 4^e année, t. 6, n° 33, p. 241.

(58) D'aucuns affirment qu'il s'agit de Taldir Jaffrennou.

(59) *Ibid.*, p. 241.

(60) *Ibid.*, p. 240.

Paris. Ainsi les sonneurs de biniou et de bombarde résidant à Paris se regroupent pour constituer en 1932 une confrérie des biniouistes, K.A.V. (*Kenvreureiz ar Viniouerien*) qui s'attache à remettre en valeur la pratique du biniou dans les manifestations folkloriques tant en Bretagne qu'en région parisienne. Parmi ces biniouistes fédérés se trouvent quelques bagpipes écossais aux côtés de bombardes et binious traditionnels, le tout accompagné de tambours. La grande majorité de ces sonneurs d'un genre nouveau appartient à la jeune génération. Alors que les derniers ménétriers authentiques (qui commencent à se faire vieux en 1930) ont abandonné le costume breton mais conservé le biniou tel qu'on le connaît depuis la fin du XVIII^e siècle, les jeunes sonneurs militants embrigadés dans les circuits folkloriques adoptent la cornemuse écossaise tout en revêtant, pour leurs prestations uniquement, cela s'entend, les vêtements de leurs parents ou grands-parents. Notre ensemble composite de sonneurs bretons en costumes bigarrés utilise des instruments de diverses origines et ne se produit que dans les manifestations et congrès régionalistes d'avant la Seconde Guerre mondiale.

Hors contexte, cette pratique nouvelle, réservée aux spectacles et défilés folkloriques, tentera de produire une image irréelle d'une identité régionale construite à partir de matériaux culturels épars où les stéréotypes se confondent avec les éléments d'une authenticité difficile à saisir dans sa variété et se pliant mal aux contraintes de la normalisation.



Les premiers concours de biniou faisaient appel à des acteurs sociaux dont on avait simplement détourné les lieux et modes de pratique, mais dont le contenu musical restait inchangé.

Pourtant l'image indigente que ces ménétriers du cru donnaient de la «musique bretonne» allait bien souvent à l'encontre du projet culturel des organisateurs. Aussi le bagpipe et un répertoire arrangé par des spécialistes arrivèrent-ils en sauveurs pour fournir à tous, militants et spectateurs, la réponse à leur attente.

C'est à Hervé Le Menn, Dorig Le Voyer et Polig Montjarret que revient le mérite d'avoir organisé le renouveau musical breton sous l'impulsion de *Bodadeg ar sonerion* (Assemblée des sonneurs), association culturelle extrêmement dynamique créée le 23 mai 1943 au Théâtre municipal de Rennes. En s'inspirant du *pipe band* (orchestre de cornemuses écossaises), ces pionniers inventèrent le *bagad* (groupe, en breton) dont la combinaison tambour-bagpipes-bombardes obtint le succès que l'on sait.

l'Église en Bretagne

GILDAS BERNIER

Robert, évêque, qui fut ermite près de Locuuan

H. Bourde de la Rogerie a publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, en 1905, une étude très complète sur *Le prieuré de Saint-Tutuarn ou de l'île Tristan, près de Douarnenez* (1).

On peut ajouter à ce qu'il nous apprenait sur Robert, évêque de Cornouaille, quelques précisions. Cet ancien ermite succéda en 1114 à Benoît, fils d'Orscant, de la famille des comtes de Cornouaille : Orscant était le frère d'Alain Cainhiard. La succession à l'évêché de Quimper se faisait par voie héréditaire depuis le XI^e siècle. La mort de Benoît en 1113 mit fin à cette pratique. Robert était sans doute noble ; il fit donation à Marmoutier, en 1118, d'une maison personnelle nommée Hamoth, voisine de l'île de Saint-Tutuarn, également donnée. Aucune paroisse n'est indiquée, ce qui veut dire que Douarnenez n'en était pas une en 1118 (2).

Hamoth, qualifié de « Hanvoc » dans une confirmation antérieure à 1130, année de la mort de Robert, doit être corrigé en Hanvot. C'est un nom commun qu'on trouve en cornique où il avait deux sens : habitation d'été, sens étymologique, et laiterie, sens dérivé. On retrouve ce nom en gallois : dans le code vénédotien, le *taeog* ou vilain, qui pratiquait la transhumance avait deux maisons : le *gaeafy* en bas et le *hafdy*, près des estives. Cette maison personnelle de Robert était probablement une propriété accompagnée de terres puisqu'elle fut donnée avec ses dépendances, « *cum omnibus redditibus et appendiciis suis* », dit la charte de donation. D'ailleurs le cartulaire de Landévennec montre que le mot spécialisé pour laiterie était *laedti*. On peut se demander si le bien dont Robert fit donation n'est pas le bien nommé « an Hauffont » en 1541 et situé à Douarnenez à cette date. Il faut corriger en « Hanfot ». Il existe d'autres villages

(1) Tome XXXII, 1905, p. 78-93, 148-164, 205-254.

(2) Cf. la charte notice de 1118, *ibid.*, p. 249.

du même nom dans l'évêché de Quimper : Le Haffont, à Beuzec-Cap-Sizun et Combrit, et Haffont en Plomeur ; on prononce /an aňvad/. Le nom est connu dans le Morbihan : le Grand et le Petit Hanvod constituaient une seigneurie, avant la Révolution, à Plomeur (3).

Il est vraisemblable que l'abbaye de Marmoutier perdit le prieuré de Saint-Tutuarn dès le début du XIV^e siècle, car les archives de ce monastère qui signalent les visites faites dans quatre-vingts prieurés de 1316 à 1325 n'en font pas mention.

L'aveu rendu par Allain Pencoet, chanoine de Cornouaille et prieur de l'Isle Tristan et de Douarnenez, le 15 juin 1541, nous montre que le vieux nom de l'île a disparu au profit du nom du héros breton, neveu du roi March et amant de sa femme Yseult. Notons comme une coïncidence curieuse l'existence du lieu-dit Plomarc'h à 1,2 km au nord de Douarnenez. L'aveu note, en français, que le prieur possédait « la ville et le bourg de Douarnenes, ses issues et appartenances » et l'on trouve parmi les immeubles qui lui doivent des cens et rentes le Hauffont dont on a déjà parlé.

L'hypothèse faite par Bourde de la Rogerie au sujet du sens de Douarnenez est intéressante : il rejetait une dérivation de « Itouarn enez » et retenait le sens évident : la terre de l'île. En effet, tant que le port et la ville de Douarnenez n'eurent pas pris leur essor, c'est le prieuré de l'île de Saint-Tutuarn qui fut la partie importante de la donation de Robert. C'est ce que note probablement « terre dépendant de l'île » (de Saint-Tutuarn, sous-entendu).

Dans une étude sur *La vie des saints bretons, de la légende à l'histoire*, Bernard Tanguy croit pouvoir affirmer que l'île Tristan « pourrait bien rappeler le souvenir de saint Tudgual, plus connu sous le nom de Tugdual (surnommé Pabu) et dont Tudi serait une forme hypocoristique » (4). L'examen des documents permet de voir que l'île a toujours porté le nom de saint Tutuarn, sauf lorsque l'évêque du Mans, Geoffroy, substitua le fondateur de l'évêché de Tréguier, plus illustre, à l'éponyme de l'île sur lequel on ne savait rien, dans deux documents du XIII^e siècle. Le fait que le nom de Tutuarn est encore utilisé dans un document de 1336, écrit en français, semble montrer que le remplacement de l'obscur Tutuarn par l'illustre Tugdual n'a pas réussi (5).

Dans la liste des évêques de Quimper fournis par le cartulaire de l'Église de Quimper, une mention insérée en 1417 est relative à Robert : « *Robertus episcopus qui fuit eremita apud Locuan* ». La lecture de ce dernier nom a été vérifiée sur le document original, à la demande de Bourde de la Rogerie qui a fait justice de l'erreur commise par Albert Le Grand. Dans sa *Vie des saints de Bretagne armorique*, corrigeant probablement cette mention, il présentait Robert comme un ermite de Locronan. Il fut suivi par de bons auteurs, dom Lobineau, dom

(3) M. ROSENZWEIG, *Dictionnaire topographique du Morbihan*, Paris, 1870.

(4) B. TANGUY, dans *Ar Men*, n° 5, octobre 1986, p. 21.

(5) B. TANGUY, *Hagionomastique et histoire : Pabu Tugdual alias Tudi et les origines du diocèse de Cornouaille*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXV, 1986, p. 126.

Morice, dom Le Duc. Ce dernier affirma même que Robert avait été prieur de Locronan et qu'il fut moine de Sainte-Croix de Quimperlé (6). Cette dernière affirmation provient sans doute d'un passage de l'*Opusculum* de Gurheden, le rédacteur du cartulaire, qui a écrit : « *Vel qualiter Robertus noster Corisopitenses episcopus, cum abbate nostro Gurhando* ». Incontestablement Gurheden a considéré que Robert avait fait partie des religieux de même obédience que ceux de Sainte-Croix, mais on peut se demander si ce n'est pas tout simplement pour le distinguer du Robert qui, à la même époque, fut archidiacre de Nantes et en devint évêque en 1110.

Il reste donc à expliquer pourquoi on a pu accepter aussi facilement à Quimperlé l'idée que Robert avait été ermite et même prieur à Locronan. D'une part, le prieuré de Locronan relevait de Sainte-Croix et, de l'autre, l'évêque de Quimper avait, au XII^e siècle, des terres à Locronan. Il est fort possible que Robert, qui dut s'occuper des affaires du monastère de Sainte-Croix, soit intervenu à Locronan et ait eu des rapports avec la famille de Nevet, par exemple pour favoriser la construction ou l'agrandissement d'une chapelle de l'église paroissiale (7).

Bourde de la Rogerie a essayé d'identifier Locuuan : « Ce nom, formé du préfixe loc (*locus*), ordinairement synonyme de sanctuaire, et d'un nom d'homme, probablement un nom de saint, peut être représenté de nos jours par des formes telles que Locuan, Locuvan, Locuffan, Saint-Cuvan... Pluguffan, etc. ». Cela est tout à fait valable du point de vue de la philologie, mais il reste à voir ce que pouvait être ce loc qui n'a laissé aucune trace dans la paroisse de Pluguffan. Nous ne voyons qu'une explication, c'est que Locuan représente l'église de Pluguffan qui est encore de nos jours sous le patronage de saint Cuffan. En effet, il n'était pas dans les usages locaux, peut-être, de désigner par guic ou kêr le bourg paroissial, comme cela se faisait dans le Léon. Selon Aveneau de La Grancière, le premier patron de la paroisse ne serait pas saint Guffan ou Keon : se fondant sans doute sur la prononciation en breton /Plugu-en/ et sur l'existence d'une chapelle dédiée à saint Guénolé dans la paroisse, il déclare que la mère de ce dernier, sainte Guen, était patronne primitive (9). Cela est tout à fait injustifiable : les ploues ne sont pas, généralement, dédiées à des saintes, et on prononcerait /plu-wen/.

Dom Le Duc a eu le flair de repérer parmi les chartes du cartulaire de son abbaye celle qui eut pour témoins d'une donation l'ermite Robert et son compagnon et associé, Christianus. Il affirma qu'il pouvait s'agir du futur évêque de Quimper et les dates du document, entre 1107 et 1113, semblent lui

(6) Dom P. LE DUC, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, éd. R.-F. Le Men, Quimperlé, s.d., p. 195.

(7) OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Rennes, 1843, 2^e éd., art. Locronan.

(8) H. BOURDE DE LA ROGERIE, art. cit., p. 81.

(9) P. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, *Notes historiques sur la paroisse de Pluguffan*, Vannes, 1896, p. 58.

donner raison, d'autant plus qu'on retrouve le même ermite Christianus comme témoin, mais seul cette fois, lors de la donation de 1126 à Marmoutier par l'évêque de Quimper, Robert.

Cet érémitisme à deux rappelle celui de Goulven et de son compagnon Maden, et paraît bien dans le droit fil d'une tradition qui pourrait remonter aux ermites égyptiens de Scété et du Wadi Natrum. Cassien, dont les œuvres figuraient sans doute dans la bibliothèque de Landévennec, fut, avant de venir en Gaule fonder le monastère de Saint-Victor de Marseille, disciple de Moysen en compagnie de son « *socius* » du nom de Germanus (10). Il est curieux de noter que ces compagnons ont des noms qui sont aussi des noms communs : *germanus* = frère ; Maden dérive de *mad*, bon, *christianus* = chrétien.

On peut regretter que nous soyons mal renseignés sur l'accession de Robert au siège épiscopal de Cornouaille. Il devait être connu et apprécié des chanoines du chapitre, peut-être même de l'évêque Benoît, à cause de la proximité de son ermitage. Il n'est pas impossible, de surcroît, qu'il ait quitté ce dernier peu avant la mort de Benoît pour occuper une fonction dans la cour épiscopale. En tout cas, on peut penser, étant donnée la date de son accession au siège de Quimper et le fait qu'il n'appartenait pas à la famille qui le détenait par voie d'hérédité depuis près d'un siècle, qu'il fut élu par les chanoines avant d'être agréé par le duc de Bretagne. En effet, la réforme grégorienne, qui voulait soustraire le choix des évêques aux laïcs, se répandait peu à peu dans la Bretagne depuis le dernier quart du XI^e siècle : dès le concile de Reims, en 1049, le pape Léon IX avait déposé et réduit à l'état de simple prêtre l'évêque de Nantes Budic qui avait reçu le don de l'évêché du vivant de son père et, à sa mort, lui avait été substitué grâce à des dons en argent. Mais ce n'est qu'en 1208 que le duc de Bretagne, Pierre, comte de Richemont, renonça à exercer ses droits dans l'élection de l'évêque et proclama qu'elle serait faite librement par les chanoines de Quimper.

Robert manifesta ses tendances en soutenant la cause du monastère de Sainte-Croix de Quimperlé dans le différend qui l'opposait à Redon à propos de la possession de Belle-Ile. Il reçut, en 1117, une lettre de Girard, légat nommé par le pape pour régler l'affaire. L'année suivante, il se rendit à Tours et fit la donation à Marmoutier de l'île de Saint-Tutuarn et de sa maison personnelle, ce qui était bien dans le sens de ce que faisaient les évêques de Haute-Bretagne lorsqu'ils récupéraient des églises tombées aux mains des laïcs : vingt-trois églises étaient ainsi attribuées à Marmoutier par l'évêque de Rennes. L'un des premiers signes connus de la réforme dans l'évêché de Quimper avait été le rattachement de l'église de Locmaria de Quimper au monastère de Saint-Sulpice près de Rennes. Robert fit confirmation de ce rattachement en 1127 et, l'année suivante, participa au concile de Dol.

(10) *Johannis Cassini opera*, Atrebatii, 1628, p. 300.

On peut donc penser que Robert fut le premier évêque de Cornouaille qui soutint énergiquement le mouvement de réforme gagnant la Bretagne au XII^e siècle. On peut penser que l'évêque de Quimper et ses successeurs étaient de mieux en mieux à même d'administrer les paroisses dépendant d'eux, car ils partagèrent désormais avec le pape le droit de nomination aux cures, par alternance.

JEAN-LUC DEUFFIC

A propos de la charte XXXIX du cartulaire de Landévennec. Notes sur deux livres d'heures

L'examen attentif des livres d'heures permet de connaître le culte disparu de saints locaux dont l'histoire et la tradition n'ont guère laissé de traces, au plus quelques mentions éphémères ou quelques dédicaces rapidement étouffées par des patronages plus « conventionnels ».

Le livre d'heures n'est pas à proprement parler un livre liturgique, un de ces livres officiels de l'Église comme les bréviaires ou les missels, mais il leur emprunte nombre d'éléments. D'autre part, ils ne sont pas uniquement les témoins précieux de la dévotion privée des fidèles au Moyen Âge. Les laïques s'en sont servi pour être unis à la liturgie quotidienne, pour y participer en quelque sorte. En effet, les pièces essentielles de ces livres : offices de la Vierge et des défunts, psaumes de la pénitence, psaumes graduels, litanies des saints, faisaient alors partie effective de la célébration chorale de la prière ecclésiale, célébration qui restait la norme (1).

Le livre d'heures, livre privé, témoigne donc le plus souvent, au travers de ses litanies, d'une tradition presque exclusivement locale. L'exemple des deux documents présentés atteste de ce postulat pour la détermination même de l'origine de ces livres. Mais il n'est pas le seul. En fait, reste indispensable à considérer la série des neuf repons de l'office des morts que dom Beyssac présentait comme un des critères importants pour découvrir le diocèse ou l'ordre religieux dont le livre est issu.

(1) Sur les livres d'heures en général, on pourra consulter A. LABARRE, *Heures (Livres d')* dans le *Dictionnaire de spiritualité*, t. VII, Paris, 1969, col. 410-431, ou Pierre SALMON, *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque vaticane*, t. IV, Vatican, 1971, p. XIII sq. On ne négligera pas non plus les notes excellentes de Victor Leroquais en introduction à ses *Livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris*, Paris, 1927.

En ce qui concerne plus précisément nos manuscrits, nous n'avons retenu que l'étude des litanies et leur rapport avec l'hagionymie locale d'un endroit particulièrement restreint de l'ancien diocèse de Léon (2).

A. — Paris, Bibl. nat., lat. 10528

Heures à l'usage de Paris ou
Heures de Marguerite de Clis-
son (3).

Seconde moitié du XIV^e siècle.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 *Germane...*
- 6 *Macute...*
- 7 *Maglori*
- 8 *Fiacre...*
- 9 *Rivoraë*
- 10 *Morurete*
- 11 *Quinoc*
- 12 *Hoarvee*
- 13 *Budoce*
- 14 *Goezgate*
- 15 *Yvo*

B. — Paris, Bibl. nat., lat. 1158

Heures à l'usage de Paris ou
Heures de Neville (4).

Première moitié du XV^e siècle.

Egidii
Ronane
Corentine
Augustine

Rivoare
Morruete
Quinoc

Budoce

Yvo

Ces deux livres d'heures «à l'usage de Paris» procèdent en réalité d'une origine bien léonarde : on sait l'attachement précoce de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon aux usages parisiens (5).

La partie commune de ces litanies, à savoir 9, 10, 11 et 13, présente quelque intérêt compte tenu de la possibilité de localiser avec une certaine précision l'aire

(2) Cette région fait partie de l'ancien *pagus Achmensis* (ou *Agnensis*) qui formera plus tard l'archidiaconé du même nom.

(3) V. LEROQUAIS, *op. cit.*, t. I, n° 151, p. 322-326. Marguerite de Clisson, fille du connétable Olivier de Clisson, épouse en janvier 1388 Jean, comte de Penthièvre. Au fol. 29 sont le portrait et les armes de cette princesse: *parti d'hermine à la bordure de gueules* (Bretagne-Penthièvre), *et de gueules au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or* (Clisson). Mais ce feuillet a été ajouté postérieurement et la décoration diffère du reste du manuscrit.

(4) V. LEROQUAIS, *op. cit.*, t. I, n° 23, p. 72-75. Le manuscrit a été composé pour un homme, peut-être pour celui qui se tient agenouillé devant la Vierge et l'Enfant Jésus au fol. 177 v°. L'ouvrage est français tant par le contenu que par la décoration ou les costumes. Mais, de très bonne heure, il passa en des mains anglaises. Dès le second quart du XV^e siècle, il appartenait à la famille de Neville (*de gueules au sautoir d'argent*) comme le montrent plusieurs feuillets ajoutés avec portraits en pleine page (fol. 27, 34) de Ralph de Neville et de sa seconde femme Jeanne de Beaufort.

Cf. le nom de Rolland de Neufville, évêque de Léon (1562-1613), dont les armes sont bien proches: *de gueules au sautoir de vair*.

(5) Cf. J.-B. MOULIN, *Un livre d'heures selon l'usage de Quimper ?* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIV, 1976, p. 153, p. 156 n. 9, p. 158-160.



Fig. 1. — Situation des lieux de culte cités dans le bas Léon.

géographique où le culte de ces saints fut en faveur. Mais ce qui est plus remarquable encore tient du rapport de **9**, **10** et **11** avec la charte-notice XXXIX du cartulaire de Landévennec (6). Celle-ci conte l'entrevue des saints Morbret et Guénolé et des bénéfices obtenus par Landévennec à Lanrivoaré (7), entre autres *Languenoc*.

9 *Rivoare*, éponyme de Lanrivoaré. L'hagiographie bretonne en fait un oncle de saint Hervé et frère de Rivanon (8). Il paraît également dans les anciennes litanies du missel de Saint-Vougay (9). Pour le nom, cf. la forme *Riuuaroï* du cartulaire de Redon (10). «Lanryouare, treffve de Plouerin» était un prieuré primitivement de l'abbaye de Landévennec, laquelle le céda à Saint-Mathieu, monastère du Léon, plus proche de ses terres. Les comptes de la paroisse font plusieurs fois mention des reliques de saint Riouare et de son pardon.

10 *Morvret* ne semble connu que par le cartulaire de Landévennec. La forme du vieux breton *Morbret* composée de *mor* «grand» et *bret* = *brit*- «pensée», a

(6) A. DE LA BORDERIE, *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec*, Rennes, Catel, 1888, p. 163-164.

(7) Lanrivoaré, à vingt kilomètres au nord-ouest de Brest, dans l'ancien diocèse de Léon.

(8) Abbé Hervé CALVEZ, *Saint Hervé*, Brest, 1926, p. 6. La *vita Hervei* a été publiée par A. DE LA BORDERIE, *Saint Hervé; texte latin avec notes et commentaire historique*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXIX, 1892, p. 256-274.

(9) Jean-Luc DEUFFIC, *Le missel de Saint-Vougay*, dans *Britannia christiana, Bibliothèque liturgique bretonne*, fasc. 2, 1982, p. 34 et 37.

(10) J. LOTH, *Noms de saints bretons*, Paris, 1910, p. 110.

bien évolué en Morvret donnée par nos documents. Il paraît difficile d'entrevoir quelque rapprochement avec le saint du Cornwall, Meubred, honoré comme martyr à Cardinham et représenté sur un vitrail du XVI^e siècle à Saint-Neot (11).

11 *Quinoc*, éponyme de *Languenoc* de la charte-notice XXXIX du cartulaire de Landévennec (12) témoigne d'un culte plus étendu, mais il a pu être confondu avec d'autres personnages comme Guethenoc ou même Guénolé sous des formes hypocoristiques. Ainsi à Briec, Combrit et Landrévarzec en Cornouaille, on remarque des lieux-dits Saint-Vennec, avec ou sans oratoire (13).

En Cornwall, Lewannick représente un ancien *Lanwennech*. Gwynnog a donné son nom à Llan-wynog en Montgomeryshire, *sanctus Gwinocus* au XIV^e siècle (14).

Revenant à Lanrivoaré, signalons dans cette commune le lieu-dit Coat-Quenet qui paraît être en relation avec notre saint Guenoc, le -t final étant contradictoire si l'on tient compte de la graphie Coat-Quennec donnée par un lieu-dit de la proche commune de Milizac, et sur lequel devait s'étendre aussi ce « bois de saint Quennec » (15).

13 *Budoc* termine la partie commune de ces litanies. La forme complète du nom, *Budmael*, que donne le missel de Saint-Vougay, se rapproche des combinaisons Cadoc = Cadmael ou Brioc = Briomael. Uurdisten dans sa *vita Uuinualoei* nous présente Budoc comme le maître spirituel du fondateur de Landévennec (16). Dans le Léon, Budoc a un culte particulier à Plourin sans doute grâce à la présence de reliques. De même, il est patron de Porspoder (17).

Dans la suite du manuscrit A, d'autres saints attestent d'un culte original dans cette même région.

12 *Hoarve* pose encore le problème délicat de la confusion de plusieurs hagionymes. Ici, il semble bien s'agir de saint Hervé dont l'ermitage subsiste à

(11) *Ibid.*, p. 95. — *The Cornish Church Guide*, Truro, 1925, p. 71-72.

(12) *Languenoc* représente aujourd'hui Lanvenec, lieu-dit en Lanrivoaré.

(13) Sur Guenoc, Guenec, cf. J. LOTH, *op. cit.*, p. 52-53.

(14) *Ibid.*, p. 53

(15) Sur coat « bois », suivi d'un nom de saint, cf. J.-L. DEUFFIC, *Questions d'hagiographie bretonne*, dans *Britannia christiana, Bibliothèque hagiographique bretonne*, fasc. 1, 1981, p. 12.

(16) « Il est possible que Budoc ait été un évêque dolois, identifié tardivement avec un saint celtique du Goëlo, saint dont le nom (sous des formes diverses) a été employé par plusieurs hagiographes, depuis Uurdisten qui en fait le maître de saint Guénolé, jusqu'aux anonymes qui en font, l'un, le confesseur de saint Turiau (Budogan), l'autre, le disciple de saint Maudez (Bothmail) ». Cf. F. DUINE, *Mémento des sources hagiographiques*, Rennes, 1918, p. 307-308, n° 18.

(17) Sur saint Budoc et son culte, voir surtout chanoine G. H. DOBLE, *Saint Budoc*, extr. des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1938, in-8°, 17 p.

Lanrivoaré (18). Le missel de Saint-Vougay porte *Huarnueue*, pour saint Houarné (éponyme de Lanhouarneau, prononcé Lanhouarné). Mais sans doute est-on en présence d'un doublet de Houarvé. D'ailleurs, l'église de Lanhouarneau reste sous le vocable de saint Hervé, et elle possède encore dans un reliquaire d'argent l'os du bras du thaumaturge. Et, naguère, l'on voyait dans une crypte le tombeau du saint aujourd'hui disparu.

14 *Goezgate* est éponyme de Tréouergat, «trêve de Gouescat», ancien *Tregoescat* (19), et de Tréogat en Cornouaille (20). Le nom peut venir de **Woed-cat*.

15 *Yvo*, commun aux deux litanies, ne peut être vraiment pris en compte dans ce schéma, du fait de sa popularité générale en et hors de Bretagne.

Cette brève étude sur deux listes anciennes d'hagionymes celtiques, avec la carte qui l'accompagne, montre combien bénéfiques peuvent être les résultats obtenus du dépouillement de ces livres d'heures. Elle fait ressortir l'intérêt de telles recherches pour cerner davantage encore le culte local de saints oubliés de l'histoire.

(18) H. CALVEZ, *op. cit.*

(19) Dans cette même commune, un village porte le nom de Saint-Ouergat (cadastre); statue ancienne du saint dans l'église Saint-Gouescat et, à 2 km du bourg, fontaine Saint-Ergat.

(20) J. LOTH, *op. cit.*, p. 46-47.

JEAN-LUC DEUFFIC

Anciennes coutumes de l'abbaye Notre-Dame de Daoulas

Les coutumiers sont « des traités ou des ouvrages, en général anonymes, où sont recopiés les observances, usages, cérémonies et rites des monastères » (1). Leur existence semble connue dès le VII^e siècle. Ils portent comme titres: *ordo*, *ordinarium*, *consuetudines*, etc.

Le manuscrit de l'abbaye de Daoulas paraît avoir été rédigé de mémoire (nombreuses ratures), sans doute à la fin de quelque livre de compte. Faisant partie du fonds Le Hars des Archives départementales du Finistère (cote 6 J 85), il pourrait bien être l'œuvre de Gilles Le Hars, chanoine de Notre-Dame, sous-prieur à l'époque de la vente de l'abbaye comme bien national (1790), alors âgé de soixante-quatre ans.

Édition (2)

Le premier folio débute par un fragment de compte:

«aux ouvriers tant à ceux qui ont travaillé aux fossés (qu'à ceux qui ont*) quaux couvreurs et darbateurs lorsqu'on a relevé // La maison de la chapelle(3) quatorze livres dix sols	14 l. 10 s.
de plus p[ou]r facon de trois cordes et demy de bois donné	1 l. 15 s.
p[ou]r une pierre ardoisine	3 l.
p[ou]r blanchissage	0 l. 15 s.
p[ou]r la nuit de la Toussaint	2 l.
aux quetteurs	4 l.
p[ou]r de la toile à faire une nappe d'autel	7 l. 16 s. 6 d.

(1) Cf. l'article «coutumier» dans le *Dictionnaire de spiritualité*, t. II, s.d. (M. Alamo).

(2) Notes et signes particuliers pour l'édition:

Le changement de folio est indiqué entre parenthèses.

// : changement de ligne.

[...]: résolution d'abréviation.

St. St.: Saint Sacrement.

(3) Sans doute la «maison du bedeau», accolée à la chapelle Sainte-Anne.

au maréchal p[ou]r des fêrailles et clouts	41.04s.
p[ou]r deux années de décimes paier au grand fabrique.....	7l.
aux m[essieu]rs pr. et pbres le lundy de la pentecoste et le dim[anche] du Sacre	101.10s.
p[ou]r de la paille triéez	11.04s.
	561.15s.6 d. »

Puis vient le texte des coutumes:

(fol. 1 r^o) Le mercredi des cendres le sermon à 9 heures... < ou 9 h et quart >.

Le samedi apres les cendres après prime on dit Deus (?) tierce et sexte // nône se dit avant la grande messe, et vespres apres la messe.

Le stabat et la prière tous les jours pendant le careme // environ cinq heures du soir. //

Le dimanche des rameau l'office à 9 heures et demy. //

Le mercredi environ quatre heures du soir matines et pendant les // trois jours suivants.

Le vendredi la passion a huit heures et l'office ensuite // le dimanche de pâque matine à six heures et Te Deum à chant vespres et complies avant // le sermon et procession du rosaire quand il y a // le Mardy le pardon et le bouquet du predicateur //

Le samedi apres paque communion des enfants avant ou apres la grande messe // procession apres vespres et ensuite le Te Deum et prières //

Le dimanche de la quasimodo le...

(fol. 1 v^o) La St Marc la procession à Ste Anne // aux rogations procession à St Nicolas, à Ste Anne, à la Trinité (et) aux font // et diz[aine] à St Roc. Le jour de l'ascension // le dernier dimanche de may pardon des reliques procession soit à St // Roc à Ste Anne et apres vespres et complies sermon à St Nicolas // et au retour le Te Deum et on donne les reliques et il se trouve le dimanche de la pentecôte apres vespres et complies //

Le sermon, apres le sermon la benediction du Saint Sacrement // et ensuite procession //

Le jour de l'ascension on chante le Te Deum et on sonne les cloches // la veille de la pentecôte on chante vespres.

Le dimanche de la pentecôte on chante le Te Deum et on sonne les // cloches, et apres vespres et complies on donne la benediction // du Saint Sacrement que l'on expose à une heure et demye ou trois quart //

Le dimanche de la Trinité première messe et grande messe à la Trinité // et on donne vingt sols à ceux qui les disent. //

On expose les reliques meme le samedi au soire // environ une ou deux heures //

La veille du sacre on chante vespres: //

Le jeudy du sacre on chante le Te deum et on sonne les cloches.

(*en interligne*) On expose le St St un moment avant la grande messe avant tierce //

La messe au prieur ou supérieur et le lendemain // et deux jours à chacun des autres, apres vespres complies // et le sermon on donne la bénédiction // avant la messe //, le 1^{er} jour la procession à St Nicolas, le 2^{eme} jour à St // Anne, le 3^{eme} jour la procession à St Roc, le dimanche aux Fontaines // le lundi à la Trinité et o...

Remarque que le St St s'expose tous les jours à huit heures et demie // et ensuite la procession //

On expose le St St environ cinq heures et demie // et ensuite on se retire un moment pour ladoration // on fait trois sons et à six heures la bénédiction // en exposant le St St on chante O salutaris ou... on // ensense et avant la bénédiction avant de descendre

(fol. 2 r^o) Le soleil on ensense, et ensuite on chante un repons // et loraion on ensense et desuite on donne la bénédiction //

La veille du sacre on chante vespres et on sonne les cloches // avant sans cependant chanter nônes ny complies // on prépare lautel du mieux possible, on met des // rideaux sur la grande vitre //

Le jour du sacre l'office et la grande messe au prieur ou supérieur et même le lendemain on chante le Te Deum à matine et on sonne les cloches

On expose le St St à 9 heures et trois quart que l'on prend de la custode ensuite tierce, apres tierce on descend le soleil en lensensant sans rien chanter apres lavoit descendu on chante Christum regem adoramus avant la procession, ensuite on vat à St Nicolas // s'il fait beau et on y chante sexte. Apres la procession on chante la grande messe et apres la grande messe on termine sexte on monte à lautel tous ou on ensense le St St que l'on prend de la custode étant mis dans le soleil. On l'ensense en chantant panis ang: ou: et à Te trina deitas: on le met dans la niche préparée et cela tous les jours ensuite on se retire et au coup de deux heures on chante nône vespres et complies et ensuite le sermon, apres le sermon on monte à lautel

Le celebrant doit le beser, ensuite (fol. 2 v^o) on ensense et ensuite on chante o salutaris ou et à uni trino[que] on descend et l'ayant descendu et l'hymne fini on chante un respons et l'orayson on ensense et incontinent apres on donne la bénédiction.

Le vendredy qui est encore à M. le Prieur ou supérieur et deux jours de l'octave à chacun des messieurs à leur tour.

Le St St s'expose comme cy dessus à 8 heures et trois quart demie on chante ensuite tierce et apres tierce on monte a lautel on descend le St St sans rien chanter, on lensense étant descendu on chante christum regem adoramus comme au processional avant la procession // on fait la procession en chantant un des hymnes à Ste Anne. Le samedy à St Roc. Le dimanche aux font[aines]. Le lundi à la Trinité. Le mardy à Ste Anne. Le mercredy à...

Sur semaine on sonne la petite cloche on expose le St St comme cy dessus à six heures et on se retire apres lavoit exposé jusqu'à six heures et demi pour faire ladoration pendant ce temps on fait trois sons avec la grande cloche et ensuite on

monte à l'autel on ensence le St St en chantant o salutaris ou pange.

Layant descendu on chante un respons et loraïson et ensuite on donne la bénédiction et cela tous les jours sur semaine.

Le jour de l'octave la grande messe à dix heures et on dépose le St St un quart d'heure avant la messe sans procession et apres la messe on donne la bénédiction à deux heures on expose le St St ensuite nône et vespres et pares vespres on vat en procession à St (fol. 3 r^o) Nicolas ou on chante complie. De retour on donne la bénédiction et on chante un respons : et apres la bénédiction le Te Deum laudamus. Pardon et messe à Notre-Dame des fontaines 1^{ere} messe la procession y vat avant la grande messe.

De plus à la St Jean, la 1^{ere} messe à la ditte chap[elle]

A la St Pierre on allume un cierge devant sa statue et on chante le Te Deum a matine et on sonne les cloches.

Le 26 juillet jour de Ste Anne on chante un service et une messe à la chapp[elle] et apres la messe un libera ou

Le dimanche daoust pardon St Roc on y dit la 1^{ere} messe et apres la grande messe de la maison on y vat en procession, on y chante une messe et on... ensuite on s'en retourne encore en procession. Le plus jeune de M. ch[anoine] vat prendre... de la coutume il y a ce jour sermon ou apres complies et bénédiction du St St apres comp[lie] et ensuite on chante Te Deum.

Le 15 daoust sermon apres complies et ensuite la procession on chante le Te Deum et on sonne les cloches à matine.

Le 8 7bre sermon et procession apres comp[lies].

(fol. 3 v^o) Le 1^{er} dimanche d'octobre pardon du ros[aire] sermon et procession apres complies.

Le 28 daoust St Aug: ustin on chante vespres et Te Deum et on chante aussy les 2des vespres. Il y ce jour asssemblée

1^{er} 9bre jour de la Tout Saint Te Deum et son des cloches à matine et apres vespres et complies on prend l'habit de chœur et on chante le placebo à une heure le plus jeune de M. chan:vast à la chap: de Ste Anne benit le pain et y fait une instruction et ensuite loffrande qui doivent estre tous finis avant deux heures affin de commencer vespres

Le 25 xbre a noel on chante matine à 11 heures et apres le Te Deum s'il est minuit on chante la messe qui est au prieur ou...

Le jour de la St Etienne la première se chante à Ste Anne avec un service

Au roy on chante le Te Deum et sone...

. .

Le texte du coutumier fait mention à plusieurs reprises des différents établissements religieux de Daoulas comme station des pardons: Saint-

Roch, Saint-Nicolas, Notre-Dame-des-Fontaines, la Sainte-Trinité, Sainte-Anne, autant de chapelles situées autour de l'abbaye Notre-Dame.

Saint-Roch domine l'ancien bourg, à quelques mètres des murs du monastère. L'édifice actuel, simple et sans grande architecture, porte la date 1774.

Saint-Nicolas, détruite vers 1902, paraît avoir été la chapelle castrale. Située sur un des îlots de la rivière, elle jouxtait l'antique motte féodale devenue forteresse des seigneurs de Léon.

Notre-Dame-des-Fontaines fait partie, intra-muros, du domaine abbatial. C'est la chapelle privée des chanoines. Construite sous l'abbatit de Jean Prédour (1550-1573), à l'emplacement même d'une source qui la traverse de part en part, elle remplace certainement un édifice plus ancien lié au culte des eaux.

Dans la seconde moitié du ^{xv}^e siècle, Guillaume Le Lay, abbé de Daoulas, fit « transporter dans le cimetière de ce monastère et rebâtir en entier une chapelle dédiée à la **Sainte-Trinité** ». Celle-ci existait encore à la fin du ^{xix}^e siècle, époque où elle fut démolie pour édifier un nouvel ossuaire (4).

La chapelle **Sainte-Anne**, autrefois hôpital, de fondation très ancienne (partie préromane détruite au ^{xix}^e siècle), servait aussi de relais pour les pèlerins du Tro-Breiz. Dans son ensemble, elle date du ^{xvii}^e siècle (clocher: 1621; porte de la « maison du bedeau »: 1637; chevet Beaumanoir: 1646; porte principale: 1667). Certains détails permettent d'y déceler quelque influence des Rose-Croix, secte allemande qui se développa largement en Europe occidentale au ^{xvii}^e siècle.

(4) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 122.

ALAIN CROIX

Les cartes de Michel Le Nobletz

Voilà un sujet bien rebattu (1) ! Chacun a entendu parler des fameuses *taolennou* de Le Nobletz, même si beaucoup moins nombreux sont ceux qui les ont vues. Chacun a lu au moins quelques pages à leur propos, en a vu des reproductions. Dès 1934, en effet, le chanoine Pérennès reproduit (en noir et blanc) six de ces cartes dans son édition de *La vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz par le Vénérable Père Maunoir de la Compagnie de Jésus* (2). En 1977, je convaincs la commission régionale de l'Inventaire d'effectuer une mission photographique rapide : Françoise Hamon, chercheur et secrétaire de la commission, Guy Artur, photographe, et moi-même réalisons alors une série de clichés qui sont utilisés par A. Mussat en 1979 (3) et par moi-même en 1980 (4) puis en 1984 (5). Les adorables petits personnages de la carte du « Jugement », reproduits en couverture des deux volumes de ma thèse, font leur chemin au point qu'on les retrouve en 1988 sur la couverture d'une autre thèse, publiée chez le même éditeur (6).

Entre-temps, un certain nombre de particuliers ont réalisé leurs propres clichés, montrés ensuite en public : Fanch Roudaut avait donné l'exemple dès 1973, Josick Peuziat expose à Douarnenez (7) une série de fac-similés

(1) Encore que le sujet n'ait pas encombré notre *Bulletin* : pas un article en cent seize années ! Pas même une notule, et simplement dix lignes pour rendre compte de la présentation de quelques photographies, à l'initiative d'H. Pérennès, en 1934 (t. LXI, p. X-XI). Ce silence me paraît tellement extraordinaire que je m'interroge : aurais-je manqué une étude ?

(2) Saint-Brieuc, 1934. Il y a en réalité bien peu de chances que le texte soit de Maunoir lui-même, mais cela n'enlève rien à son intérêt. Pour l'indication précise des cartes déjà publiées, je renvoie une fois pour toutes au tableau annexe.

(3) *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, Berger-Levrault, p. 246.

(4) *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 2 vol.

(5) Alain CROIX et Fanch ROUDAUT, *Les Bretons, la mort et Dieu de 1600 à nos jours*, Paris, Messidor/Temps Actuels.

(6) Christiane PLESSIX-BUISSET, *Le criminel devant ses juges en Bretagne aux 16^e et 17^e siècles*, Paris, Maloine.

(7) La ville, faut-il le rappeler, où Michel Le Nobletz réalise l'essentiel de son œuvre, entre 1617 et 1639.

d'une exceptionnelle qualité et, couronnement de la démarche, plusieurs dizaines de milliers de personnes admirent à leur tour les fac-similés des cartes de la *Croix* et du « Jugement » dans le cadre de l'exposition *Les Bretons et Dieu* (8). Ajoutons à ce recensement sans doute non exhaustif la publication de la carte des « Cœurs » dans le passionnant ouvrage d'Anne Sauvy (9) et, peut-on légitimement conclure, la cause est entendue : l'essentiel — sinon tout (10) — est dit.

Ma pratique personnelle de l'Histoire, jamais indifférente, me pousserait bien à jeter dans la balance l'extraordinaire émotion ressentie à chaque nouveau regard sur ces cartes, émotion aussi riche qu'au premier jour, émotion et découverte aussi, à chaque fois, d'un nouveau détail ayant jusque-là échappé à la « lecture ». Je pourrais aussi invoquer la tendresse, la passion contenue du chanoine Jean-Louis Le Floc'h, archiviste du diocèse de Quimper et Léon et, à ce titre, gardien des cartes, sentiments qui nous font communier dans une même admiration. Fi ! Où serait la rigueur historique ? Et pourtant, ce sont tendresse, passion, émotion, et sans doute un peu de méthode historique, qui m'ont poussé à reprendre l'ensemble du dossier, et à faire de singulières découvertes.

Jamais, en effet, jusqu'ici, les cartes n'ont été réellement étudiées pour elles-mêmes. Henri Pérennès illustre une hagiographie qu'il attribue à Mau noir, Ferdinand Renaud (11) établit une biographie de Le Nobletz — mais son chapitre consacré aux cartes est la première étude sérieuse — et, pour ma part, j'étudiais il y a une dizaine d'années l'ensemble de la démarche missionnaire de l'Eglise en Bretagne. Or...

H. Pérennès publie l'extraordinaire carte des *Conseils*. Le seul ennui est que personne — à ma connaissance — ne semble avoir remarqué que cette version est tout à fait différente de la version aujourd'hui conservée à l'évêché de Quimper ! L'enquête est pourtant simple : il s'agit là d'un dessin du chanoine Peyron, établi — avec plusieurs dizaines d'autres, souvent remarquables : quel talent ! — dans le cadre du dossier de béatification de Michel Le Nobletz, vers 1890. Et ces dessins ne respectent pas toujours l'original, au point de vêtir quelque sein dénudé...

Chacun parle — et moi également, jusqu'ici — de la carte des « Cœurs », en raison du thème iconographique, et de son exceptionnelle postérité au XIX^e siècle. Jamais cependant Le Nobletz ne l'a qualifiée ainsi : *l'Exercice*

(8) Organisée par Buhez et présentée, entre 1985 et 1989, à Rennes, Morlaix, Quimper, Vitré, Brest, Saint-Brieuc, Avranches, Vannes, Nantes et Paris (Musée des Arts et Traditions populaires). Catalogue publié par les éditions Ouest-France, Rennes, 1985.

(9) *Le miroir du cœur*, Paris, Cerf, 1989.

(10) Une carte publiée également dans le dossier pédagogique de diapositives commentées, *Les Bretons et Dieu, XV^e-XX^e siècle*, Rennes, C.R.D.P., 1987.

(11) *Michel Le Nobletz et les missions bretonnes*, Paris, 1955, et plus particulièrement les pages 225 à 254.

quotidien pour tout homme chrétien est à la fois... autre chose (12), on en conviendra, et un peu plus précis !

Chacun parle de la carte «*Imago mundi*», titre repris, comme les autres, d'une inscription au crayon gras qui figure au dos de chaque carte, inscription que l'écriture me ferait volontiers dater de l'époque d'H. Pérennès. Le titre est ici d'autant plus important que, sous ce titre ou son équivalent français, *Miroir du monde*, nous disposons d'un commentaire de la main même de Le Nobletz. Las ! La carte en question est en réalité celle des *Quatre monarchies* ! Exit «*Imago mundi*».

Mais ce *Miroir du monde* ne nous quitte pas longtemps car, grâce au commentaire de Le Nobletz, nous pouvons facilement établir que ce titre désigne un ensemble de deux cartes, la première perdue, et la seconde parvenue jusqu'à nous sous le faux titre de ... carte du «Jugement».

Ce n'est pas tout. Le père Renaud lui-même publie un commentaire de la carte du «*Pater*» découvert dans les archives de Kerdanet, commentaire d'autant plus précieux qu'il manque à l'évêché. Malheureusement, ce commentaire ne correspond pas du tout à la carte du *Pater*, qui nous est bien parvenue... et qui est bien celle du *Pater* puisque la moitié des vignettes illustrent les phrases successives de la prière. Il est vrai qu'en 1625 Le Nobletz évoque une carte du «*Pater noster*» «où il est parlé des bénéfices» !

Les archives de l'avocat Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, puis de son fils, interviennent ici à point, car elles posent, elles aussi, problème : elles contiennent un très grand nombre de copies des documents conservés à l'évêché — certains documents ont toutefois échappé à Kerdanet —, mais aussi des documents originaux qui manquent à l'évêché et dont nous ignorons la provenance. Or, à la suite, semble-t-il, de quelques abus de visiteurs, les archives de Kerdanet sont aujourd'hui inaccessibles aux chercheurs.

Ajoutons pour faire bonne mesure le grand nombre de copies des commentaires de Le Nobletz, copies des XVIII^e et XIX^e siècles, leur dispersion parfois : un commentaire de la carte de *Pythagore*, en breton, a été découvert voici une trentaine d'années dans la bibliothèque de Landévennec (13). Ajoutons, encore, le gros dossier de béatification, parfois précieux, avec ses trois gros volumes de copies de textes de Le Nobletz, dont nous avons pu vérifier la très grande qualité, et ses deux volumes de photographies tant d'originaux du XVII^e siècle que de dessins du chanoine Peyron.

Et on conviendra sans doute alors qu'il n'est pas inutile de tenter une remise en ordre de ce qui demeure un extraordinaire — et exceptionnel — trésor documentaire pour les historiens autant que pour l'ensemble des Bas-Bretons.

(12) La confusion m'a ainsi amené à parler de «la Carte, disparue, dite Exercice quotidien...» (*La Bretagne...*, ouvr. cité, p. 1222) !

(13) François FALC'HUN, *Un texte breton inédit de Dom Michel Le Nobletz*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXIV, 1957, n° 4, p. 401-444.

LES SOURCES

Les archives diocésaines de Quimper conservent aujourd'hui douze cartes différentes, dont deux subsistent en deux versions, ce qui représente donc au total quatorze documents, peints sur des peaux de mouton mal préparées et qui ont aujourd'hui perdu toute souplesse. Ces cartes, larges de 50 à 60 centimètres, longues de 80 à 90, sont peintes dans n'importe quel sens sur la peau : l'encolure bien reconnaissable de l'animal peut aussi bien se trouver en haut (cas le plus fréquent) qu'en bas ou sur le côté du dessin. Les couleurs ont gardé parfois une étonnante fraîcheur, mais ont parfois mal vieilli, sans que je puisse — faute de compétence — déterminer s'il s'agit là d'un problème de conservation ou de matière première : la carte du *Paterest* ainsi particulièrement pâle et, par ailleurs, l'encre utilisée pour délimiter de nombreux cadres, pour des légendes et phylactères, a non seulement, comme d'habitude, viré au marron, mais également particulièrement pâli.

Notre seule certitude est qu'il s'agit là d'une faible partie de ce qu'a fait réaliser Le Nobletz. L'analyse des six listes de titres laissées par le missionnaire est particulièrement délicate : les titres évoluent, des cartes sont remplacées par d'autres ou dédoublées. En outre, l'utilisation prévue par Le Nobletz exige plusieurs exemplaires, consultables en petit comité ou par des retraitants individuels (14) : ainsi s'explique la survie de deux exemplaires du *Désirant* et des *Lois*. Ces copies sont cependant suffisamment différentes dans le détail, en bonne partie en fonction de l'inégal talent des «peintres», pour qu'on puisse les considérer comme autant de documents différents. Ferdinand Renaud pouvait ainsi, à partir des listes de Le Nobletz, risquer une évaluation de soixante-dix cartes différentes, que nous pousserions volontiers au-delà de la centaine (voire beaucoup plus ?) pour tenir compte des copies. C'est de cet ensemble que ne demeurent aujourd'hui que quatorze cartes, échantillon totalement aléatoire.

Contrairement à l'idée reçue, ces cartes ne sont pas des tableaux de mission, même s'il a pu leur arriver d'être utilisées ainsi au début de la carrière de Le Nobletz — au moins en 1613 à Landerneau — et aussi au début des missions de Maunoir, l'héritier. Mais Maunoir a vite compris que la très petite taille des dessins — bien des scènes s'inscrivent dans un carré de trois ou quatre centimètres de côté ! — nuisait à une utilisation réellement missionnaire, et a donc abandonné des instruments que Le Nobletz avait conçus avant tout pour une utilisation en petits groupes (15).

(14) Sur les conditions d'utilisation des cartes, voir Fanch ROUDAUT et Alain CROIX, *Taolennou ar Baradoz/ Les chemins du Paradis*, Douarnenez, Le Chasse-Marée/ Editions de l'Estran, 1988, chap. 1. Sur les sources complémentaires, excellente mise au point de F. RENAUD, ouvr. cité.

(15) Voir sur ces questions les ouvrages cités *supra*, notes 4, 5 et 14.

Les cartes utilisent des modèles iconographiques, sans aucun doute des livres illustrés que cite parfois Le Nobletz (16), mais aussi, probablement, des dessins de Le Nobletz lui-même : nous conservons un dessin de sa main attestant sa facilité de plume en ce domaine, et ses exigences iconographiques sont parfois telles qu'on imagine mal ses peintres livrés à eux-mêmes. Ces peintres nous demeurent inconnus, à l'exception d'Alain Lestobec, employé du fisc au Conquet, qui signe en 1632 et 1636 quatre cartes, *Babylone*, le *Désirant*, l'*Exercice quotidien* et le *Miroir du monde*. Françoise Troadec, peintre, dessinatrice et cartographe également du Conquet, a peut-être réalisé (ou inspiré techniquement ?) les *Conseils*, les *Quatre monarchies* et les *Cinq talents*, toutes cartes fondées sur des représentations géographiques du monde, de l'Europe et du Proche-Orient, de la Basse-Bretagne enfin. Au-delà, c'est l'incertitude totale, mais certains copistes au moins sont bien maladroits : la deuxième version du *Désirant* relève parfois plus du dessin «d'enfant» que de la peinture !

Les commentaires de ces cartes, traditionnellement appelés *Déclarations* selon le terme même de Le Nobletz, ne correspondent que très partiellement aux cartes conservées, au moins pour ceux qui nous sont parvenus. L'essentiel figure aujourd'hui dans la série C des Archives diocésaines, où se retrouvent textes de la main de Le Nobletz et copies contemporaines (ou légèrement postérieures) et, également, quelques notes préparatoires et ébauches. L'ensemble, d'un maniement d'autant plus complexe (17) qu'il utilise conjointement français et latin et — très peu — le breton, nous apporte de très précieux renseignements sur les méthodes de Le Nobletz. Ses notes confirment sa très grande culture, mais aussi que lui tient parfois lieu de culture la collecte systématique de citations, très largement réutilisées ensuite dans les *Déclarations*. Son souci pédagogique apparaît dans la volonté de dénombrer, classer, ordonner, hiérarchiser vertus et péchés, de les insérer dans des tableaux graphiques — présents au moins dans la carte des *Conseils* —, stade ultime avant le dessin. Certaines de ces *Déclarations* ne sont aujourd'hui connues que par des copies du XIX^e siècle (*Babylone*, *Quatre Monarchies*, *Pythagore* dans sa version latine), ou au moins postérieures à la mort du missionnaire, ainsi la version bretonne de *Pythagore* ou celle des *Conseils* publiée par le père Verjus (18).

(16) L'étude des sources de Le Nobletz reste à faire, dans la ligne des travaux qu'a menés Anne Sauvy sur les Cœurs.

(17) L'inventaire très précis établi par le P. Renaud est ainsi tout à fait trompeur dans la mesure où l'auteur a confondu titres des cartes et simples «intertitres» à l'intérieur des *Déclarations*. Les ensembles sont en réalité beaucoup moins incohérents que ne le laisserait penser cet inventaire !

(18) *La vie de Monsieur Le Nobletz, prestre et missionnaire*, Lyon, 1836, t. 2, p. 90-100 (édition originale, Paris, 1666). Tableau complet et références des *Déclarations* figurent dans la présentation des sources de l'ouvrage cité note 14, et la liste des *Déclarations* publiées à la fin de cet article, annexe 2.

Au total, nous disposons d'une *Déclaration* à peu près complète (19) pour huit des douze cartes différentes qui nous sont parvenues, auxquelles il faut ajouter *Babylone*, dont nous possédons la moitié environ de la *Déclaration*. Les *Six cités du refuge*, les *Lois* (en dehors d'un très bref extrait de la

Déclaration) et le *Pater* sont livrés en revanche à la seule sagacité des historiens. A l'inverse, dix *Déclarations*, souvent très précises, nous permettent d'assez bien imaginer des cartes disparues (20).

UN ESSAI DE CATALOGUE RAISONNÉ (21)

Le Nobletz a prévu un ordre de présentation, mais dont nous savons simplement qu'il recommande la présentation des cartes les plus simples avant les plus complexes. Il a coté de lettres majuscules, A, B, C, etc., les cahiers de *Déclarations*, mais il s'agit là d'un souci d'inventaire et de conservation, et non pas d'un classement rationnel qu'interdiraient les redites d'un cahier à l'autre. En fait, c'est à l'historien qu'il appartient d'introduire, avec les risques que la démarche implique, une rationalité dont ne se souciait guère Le Nobletz.

Une étude de l'ensemble des cartes et *Déclarations*, et des allusions de Le Nobletz dans ses notes de travail ou sa correspondance, permet de classer les cartes en quatre grandes catégories.

1) Des cartes d'initiation

Une seule, les *Lois*, a laissé trace. Elle présente Ancien et Nouveau Testament (ancienne et nouvelle Loi), l'Ancien avec Dieu, Moïse et quelques fidèles, le Nouveau avec le Christ, Pierre et les apôtres. La vie idéale des moines et religieuses est mise en avant, l'autorité civile («Rendez à César...»), l'autorité ecclésiastique et la bonne paroisse tour à tour présentées.

(19) Prudence qu'exigent quelques lacunes (une ou deux scènes non commentées) et quelques différences de détail entre dessin et commentaire : les versions successives ont très certainement évolué et l'exemplaire conservé de la carte et de la *Déclaration* ne correspondent peut-être pas toujours à la même «génération».

(20) Ajoutons, pour faire exacte mesure, le passage (déjà évoqué) publié par F. Renaud à partir des archives de Kerdanet, et des bribes de *Déclarations* concernant les cartes dites *Chevalier errant*, *l'Enfant prodigue*, *l'Enfer* et, surtout, *Saint Yves* (Voir, pour cette dernière, Arch. dioc., C 26A, f° 11 r°-12v° et C 26B, f° 2r°-6r°).

(21) Sont donc délibérément écartées ici l'approche des *taolennou* de Le Nobletz dans le contexte des missions bretonnes (cf. A. CROIX, *La Bretagne...*, ouvr. cité, p. 1211-1240 et, du même et F. ROUDAUT, *Les Bretons...*, ouvr. cité, chap. 5 à 8), l'analyse de la démarche missionnaire en rapport avec la culture bretonne du XVII^e siècle (cf. A. CROIX, *Croire en Bretagne au 17^e siècle*, dans *XVII^e siècle*, à paraître) et même l'approche détaillée du contenu des cartes, objet de l'ouvrage de F. ROUDAUT et A. CROIX, *Taolennou...*, ouvr. cité, chap. 1 et 2.

2) Des cartes de catéchisme ou d'exemple

Nous proposons de regrouper ici trois types de cartes voisins dans l'esprit mais sensiblement différents dans la forme.

Un premier groupe relève de l'explication des malheurs du monde, et de l'exposé de leurs remèdes. L'exemple le plus caractéristique est *Babylone* où, de cercle en cercle, nous progressons d'un noyau central de perdition (Babel, Sodome et Gomorrhe...) à la vie ici-bas, «mondaine» comme aime tant la qualifier Le Nobletz. S'opposent à ce niveau la bonne paroisse, fidèle et paisible, et la vie de péchés, occupant — cela ne doit certainement rien au hasard — les trois quarts de l'espace. Un important seuil de nuées sépare cette vie du cercle extérieur de paix spirituelle, où se retrouvent bons moines (chassant le démon), bonnes religieuses, bons prêtres, bons docteurs, bons fidèles, retraits et sœurs du tiers ordre, etc.

Dans un traitement beaucoup plus pauvre, à la limite de la simple initiation, les *Quatre monarchies* exposent le péché originel et l'histoire de la famille d'Adam, et n'offrent par ailleurs qu'un simple cadre géographique pour de multiples exposés d'histoire biblique et d'histoire sainte, un seul, l'arche de Noé, trouvant illustration figurée. Avec leurs conseils de vie, les cartes disparues du *Pèlerin* et des *Paysans* (entendons : les «mondains» !) s'inscrivent dans la même série, tout comme les *Controverses*, dont le titre souligne bien le côté plus offensif contre les mondains et également contre les hérétiques de tout poil.

L'enseignement peut être plus formel. Deux cartes seulement nous ont laissé trace de ce type de message. *Le Pater*, bande dessinée assez médiocre illustrant la prière, se complète d'un exposé de conseils qui regroupent parfois les Commandements, dont l'observation fait d'ailleurs expressément l'objet d'un des dessins. S'y ajoute enfin une scène traitant du miracle de saint Nicolas, dont je ne suis pas aussi sûr que Jean-Louis Le Floc'h (22) qu'elle s'intègre logiquement dans la carte. Les *Six cités du refuge* présentent les mêmes armes spirituelles dont le chrétien doit être muni, baptême, pénitence, oraison dévote, pardon des offenses, charité, le tout précédé, et c'est évidemment essentiel, d'une bonne disposition intérieure d'esprit filial à l'égard de Dieu. Voilà qui s'inscrit bien dans un des débats spirituels les plus passionnés du temps, sur l'attrition et la contrition, et range bien Le Nobletz parmi les plus exigeants.

Une troisième série de cartes enfin ont pour mission de fournir des exemples, susceptibles de compléter les autres cartes, d'illustrer ou d'approfondir un propos. L'exemple le plus caricatural est la carte dite... *Mêlée*,

(22) Cf. annexe 2.

fourre-tout de trente scènes sans rapport les unes avec les autres ! L'*Exercice quotidien pour tout homme chrétien* regroupe simplement ces exemples en trois grands ensembles, dont une véritable histoire de l'âme en douze scènes et une série des péchés capitaux. C'est du même genre que relevaient, d'après les *Déclarations*, la *Beauté de l'âme ornée de la grâce de Dieu* et le *Chevalier chrétien*, simples développements de thèmes abordés plus brièvement dans d'autres cartes, l'*Exercice quotidien* et le *Miroir du monde*.

3) Des cartes itinéraires

Le contenu du message n'est pas ici fondamentalement différent, mais la conception d'ensemble si originale que nous trouvons là l'origine d'une des grandes familles de *taolennou* du XIX^e siècle.

Le thème est très simple : les diverses voies qui s'offrent au chrétien, la voie étroite et difficile du salut, la voie large du péché et de la perdition, parfois doublée d'une autre voie facile de l'hérétique ou du païen, comme dans la *Croix*.

Le traitement, en revanche, varie énormément en fonction sans doute du public visé. Les *Cinq talents* opposent simplement une voie des impies, sans détail, et une voie du chrétien marquée de cinq étapes-vertus. *Pythagore* (disparue) précise bien les étapes de ces voies, que le *Désirant* montre encore plus concrètement, en offrant déjà en outre, non sans subtilité, des possibilités de passage de l'une à l'autre, tout comme le *Miroir du monde*, carte qui introduit un ancrage social extrêmement riche. Au-delà, ce sont les trois voies de la *Croix*, ou le très sophistiqué voyage maritime des *Conseils*, à l'itinéraire sans cesse générateur d'écarts et d'impasses. A titre d'exemple, le percement de l'isthme de Panama — bonne voie —, celui de l'isthme de Tehuantepec — voie d'échec — ou le périlleux détour par le cap Horn, cela ne s'invente pas en dehors d'un contexte de cartographes et de marins, c'est-à-dire du double contexte du Conquet et de Douarnenez ! (23)

4) Des cartes spécialisées

La disparition totale de ce type de cartes ne nous permet pas de développement précis, mais nous gardons trace de cartes destinées aux «écoliers» (étudiants : la première des deux cartes du *Miroir du monde*), aux marins (*Harboulin*), aux prêtres (*Saint Yves*), de cartes destinées à répondre à des circonstances précises également, comme celle des *Malades*. Le trait est

(23) Je mesure bien la frustration que peut engendrer chez le lecteur l'allusion à des détails iconographiques dont les limites d'un simple article ne permettent pas de présenter la photographie. Je me permets de renvoyer aux publications antérieures (cf. annexe 2) et de souligner que toutes les cartes de Le Nobletz, ainsi que de très nombreux détails de ces cartes, seront pour la première fois reproduits dans *Taolennou ar Baradoz...*, ouvr. cité.

important dans la mesure où il permet de souligner l'envergure de la démarche de Michel Le Nobletz, discours pastoral extrêmement complet sous cette forme imagée.

*
* *

Ainsi considérée, la pédagogie par l'image des cartes de Michel Le Nobletz nous paraît à la fois très éphémère... et de très grande portée.

Ephémère oui, dans la mesure où elle répond à un besoin nouveau et précis, celui d'une Eglise déjà soucieuse de former en profondeur les fidèles, dans l'esprit de la réforme catholique, d'une Eglise donc qui ne peut plus se contenter du livre d'images traditionnel des vitraux et des calvaires ; d'une Eglise en revanche qui ne dispose pas encore des bataillons de prêtres capables et zélés que saura réunir, à la génération suivante, un Julien Maunoir. En ce sens, les créations de Le Nobletz ne sont qu'une initiative locale de transition.

Création de très grande portée aussi, au même titre que les images pieuses sur feuilles volantes, dans la mesure où l'invention de tableaux, beaucoup plus souple et facile évidemment que celle de livres, de vitraux ou de sculptures, permet tous les coups de fouet, toutes les innovations, auprès d'un large public sensible au caractère audiovisuel du message.

L'Eglise, au moins en Basse-Bretagne, saura s'en souvenir, en particulier du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle.

ANNEXE 1

Les méthodes de Michel Le Nobletz

PARTIS

III

TRACTATVS V

pam filix sustentare: & occasionem sui querere. Si tecum filius monachus pietatis viduatisq; presidium. Quid tibi alienum hominem queris: in ea præsertim domo quæ filium & filiam capere non potuit. Eius iam ætatis es: ut possis nepotes habere ex filia multa ad te vtrūq; Reuertatur. cum viro quæ solæ exierat. Virum dixi non maritum. Nemo cabimetur. Sexum significare volui non coniugium. Aut si erubescit & retrahat se domū in qua nata est arbitratu angustum: vos ad eius hospitium pergite. Quidvis ætatem sit: filius matrem & fratrem capere potest & hominem alienum cum quo certe in domo una sine cubiculo casta manere non poterat. Sicut in una domo duæ feminae: & duo masculi. Si autem & tertius ille tuus abire non vult: & seditiones ac turbas confutat: sit bigæ sit trigæ frater vester ac filius & sororem illis exhibebit & matrem. Alij vitricium & generum vocent: ille nutrimum appellet & fratrem. Hæc ad breuem lucubratiunculam breui sermone dictavi: volens desiderio postulantis satisfacere: & quasi ad scholasticam materiam me exercens. Eadem enim diem me pulsabat ostium qui pfecturus erat. Simulq; viticiderem obsecrationibus meis: & ego possem quicquid veniret in buccam dicere. Unde & scripturis pauca perstrinxi. Nec orationes meam (ut in cæteris libris facere solitus sum) illarum floribus texui. Hæc te poralis est dictio: & tanta ad lumen lucernæ facilitate p̄fusa ut notariis manibus lingua p̄curreret. Et signa ac figura verborum volubilitas sermonum obrueret. Quid idcirco dixi: ut qui non ignoscit ingenio: ignoscat vel tempori.

¶ Epistola beati Hiero. ad Marcellinum de laudibus asellæ virginis: ad eius exemplum reliquis prouocans.

Epistola XXI



Emo reprehendat q̄ i
ap̄p̄olis aliquos aut
laudamus: aut carpi-
mus: & in arguendis
malis sit correctio ex-
terorum: & in optimis p̄dicandis bono-
rum ad virtutem studia concutitur. Nu-
dius tertius hæc beatiorum rep̄ndat
læ aliqua dixeramus. Illico pupugit ani-
mam: & mihi venit in mentem non de
bere nos tacere de virgine: q̄ de secūdo
ordine castitatis locuti sumus. igit̄ asel-
læ nostræ vita breuiter explicanda ē. cui
quæso ne hanc ep̄istolam legas. Grauius
quippe laudibus suis. S; his potius quæ
ad adolescentulæ sunt: legere dignare: ut
ad exemplum eius se imitantes: conuer-
sationem illius persequatur. vitæ non manu
arbitrentur. Prætermitto q̄ in matris
vtero benedicitur: ante q̄ nascatur q̄ i
p̄bialis nitens vitri: & omni speculo
prioris: patri virgo traditur per que-
tem. Quod adhuc infantiæ inuoluta
p̄niis et vix annum decimum ætatis
excedens: bonore futuræ beatitudinis
consecratur. Sit gratia omne quod an-
te labor fuit. Licet deus p̄fectus futurorum:
& Hieremiam sanctificet in
vtero: & iohannem in alio matris fa-
ciat exultare: & paulum ante constitu-
tionem mundi separet in euangelium fi-
lij sui. ad ea venio quæ post duodecimū
annū sudore p̄prio elegit arripuit: tenuit
cep̄it: impleuit. Vnius cellulæ clausam
gustijs latitudine paradisi fruebatur.
Idem terræ solum & orationis locus
extitit & quietis. Ieiunium pro ludu
babuit: mediam pro refectione. Et cum
eam non v̄scendi desiderium. sed bu-

Fig. 1. — Annoter ses livres.

(Evêché de Quimper, *Tractatus de modo bene vivendi*, ex-libris de Le Nobletz).

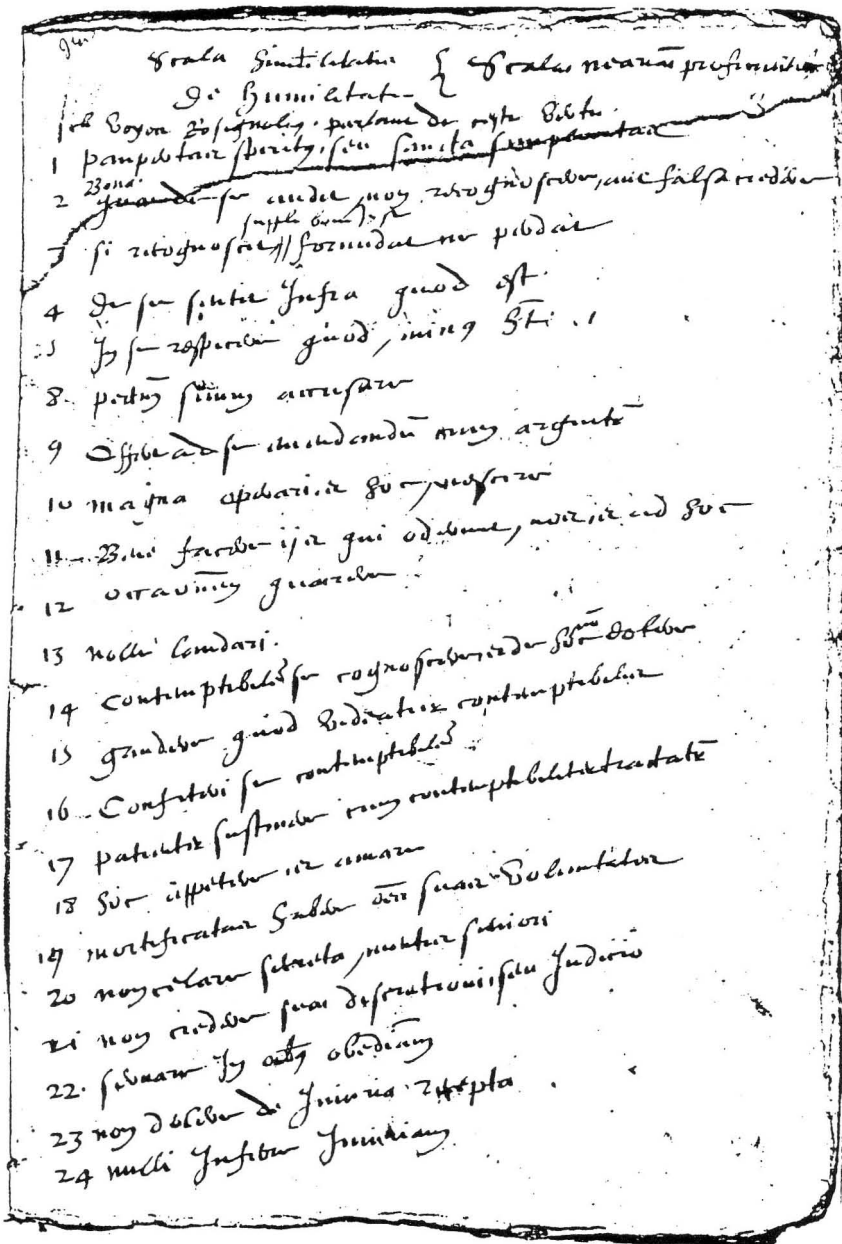


Fig. 3. — Ordonner.

(Arch. évêché de Quimper, B1).

[illegible]

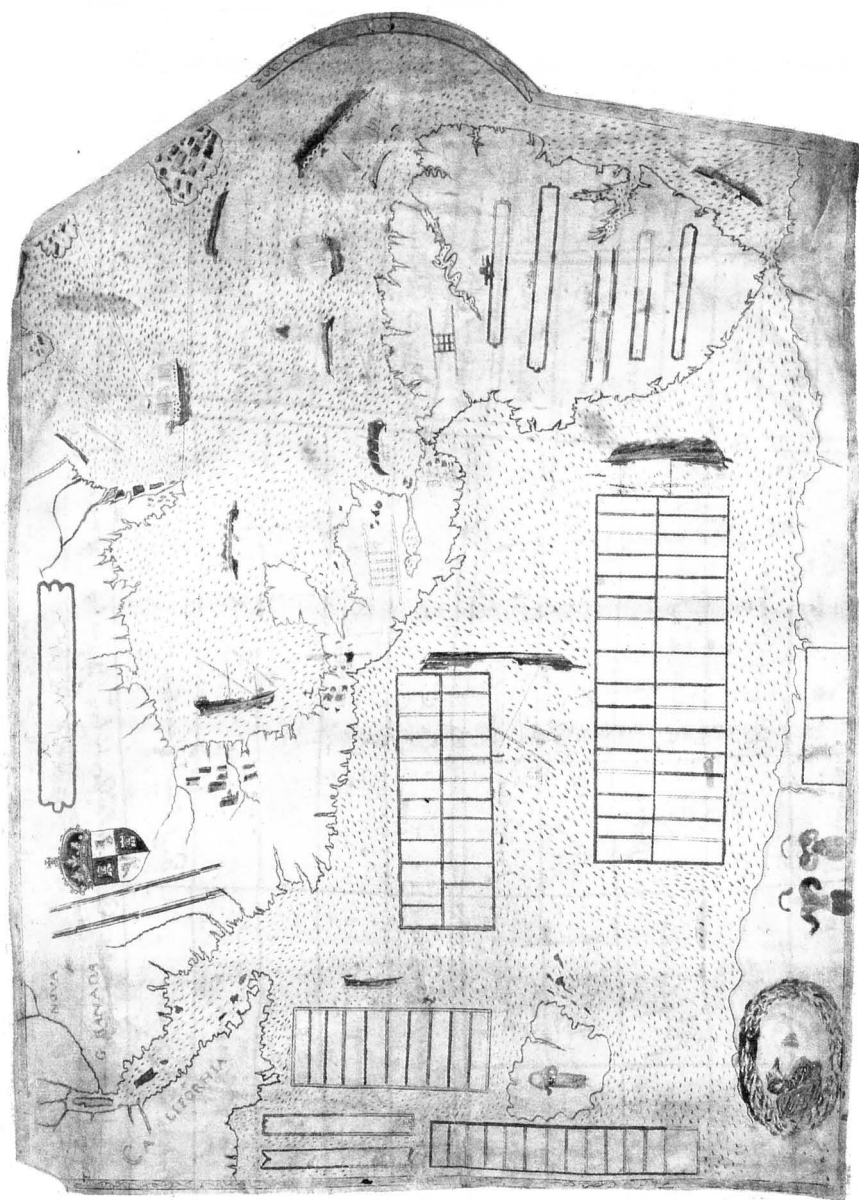


Fig. 5. — L'échelle dans la carte des Conseils.

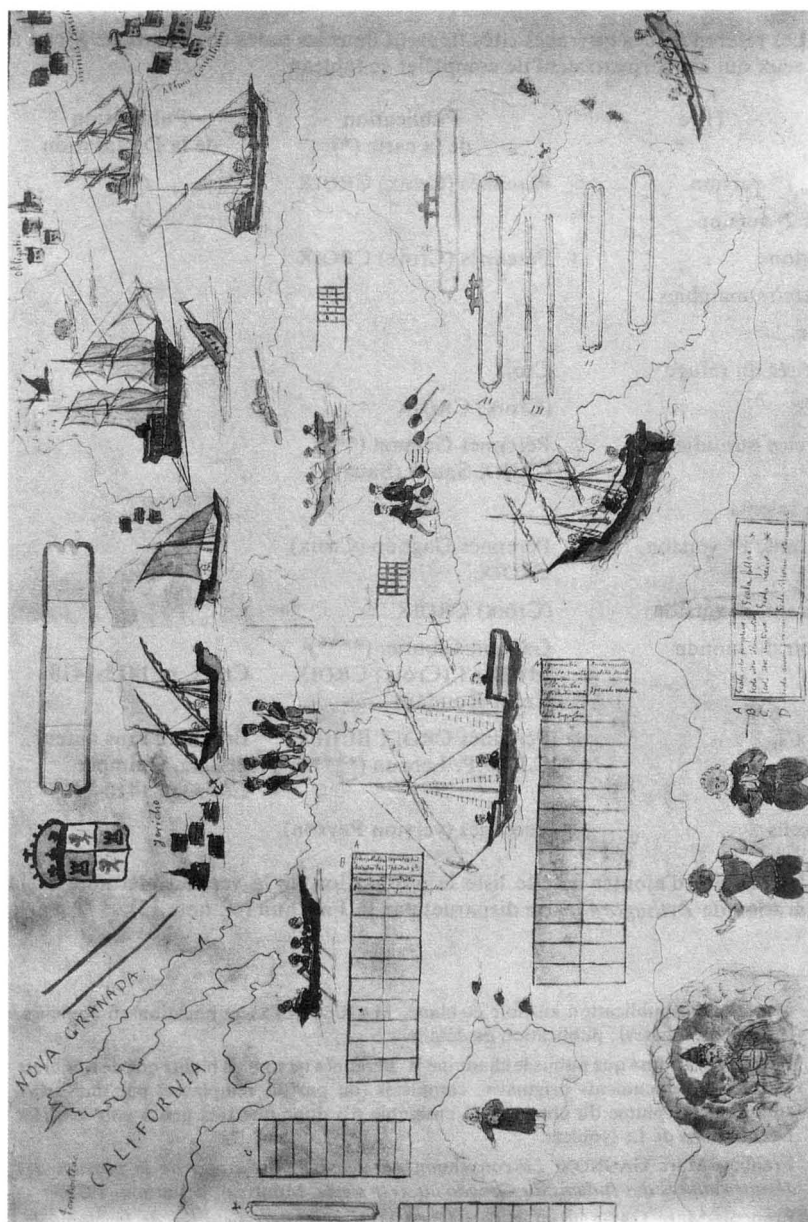


Fig. 6. - La carte des *Conseils*, redessinée par le chanoine Peyron.

ANNEXE 2

Bilan des publications de cartes et déclarations de Le Nobletz

Les références des ouvrages cités figurent dans les notes de cet article. Merci à tous ceux qui me permettraient de compléter ce tableau.

Titre	Publication de la carte (*)	Publication de la Déclaration (**)
Lois, 1 ^{re} version	Pérennès (Croix) CROIX	
Lois, 2 ^e version		
Babylone	Pérennès (Croix) CROIX	
Quatre monarchies		
Pater		
Six cités du refuge	Croix	
Mêlée	(Croix) CROIX	
Exercice quotidien...	Pérennès Gagnon (***) CROIX Sauvy (Sauvy)	
Cinq talents		
Désirant, 1 ^{re} version	Pérennès Gagnon (Croix) CROIX	
Désirant, 2 ^e version	(Croix) CROIX	
Miroir du monde	Gagnon-Cloutier (****) MUSSAT (Croix) CROIX Croix-Roudaut	Croix, p. 1415-1418
Croix	Pérennès CROIX BUHEZ C.R.D.P. Lebrun (*****)	Brochure sans auteur ni date, Quimper. Croix, p. 1410-1415
Conseils	Pérennès (version Peyron)	

Il convient d'ajouter à cette liste la publication de la version bretonne de la Déclaration de *Pythagore* (carte disparue) par F. Falc'hun (cf. note 13).

(*) Minuscules : publication en noir et blanc. MAJUSCULES : publication en couleurs. (Entre parenthèses) : publication de détails.

(**) Les «déclarations» que publie le chanoine H. Pérennès ne sont en réalité que de très brefs extraits des documents originaux, complétés (ou parfois remplacés) par une brève analyse de la plume du chanoine. L'ensemble n'a donc que très peu à voir avec les *Déclarations* de Le Nobletz.

(***) François-Marc GAGNON, *La conversion par l'image. Un aspect de la mission des Jésuites auprès des Indiens du Canada au XVIII^e siècle*, Montréal, Bellarmin, 1975.

(****) François-Marc GAGNON et Nicole CLOUTIER, *Premiers peintres de la Nouvelle-France*, t. I, Québec, 1976.

(*****) François LEBRUN (dir.), *Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières*, dans *Histoire de la France religieuse*, t. II, Paris, Seuil, 1988.

ANNEXE 3

Publication et commentaire de deux cartes inédites : le *Pater* et les *Six cités du refuge*

Trois cartes, on l'a vu, ne bénéficient d'aucune *Déclaration*. Celle des *Lois* ne pose aucun problème. Pour les deux autres, en revanche, le *Pater* et les *Six cités du refuge*, il m'a semblé essentiel de proposer une analyse, largement inspirée des pénétrantes (mais inédites) remarques formulées, dès 1981, par le chanoine Jean-Louis Le Floch.

Cette publication, appuyée évidemment sur les images correspondantes, exprime bien l'aboutissement d'un effort de toutes les parties intéressées, au-delà de l'historien : l'archiviste, et c'est ici hommage amical, mais appuyé, au savoir du trop modeste J.-L. Le Floch ; le conservateur de musée puisque, avec l'aide du conseil général du Finistère, le Musée départemental breton, son conservateur Erwan Le Bris du Rest et son photographe Padrig Sicard ont réalisé pendant le premier semestre de 1988 la première «couverture» photographique systématique et détaillée de l'ensemble des *taolennou* bas-bretonnes connues, publiques et privées (*) ; la Société archéologique du Finistère enfin, qui a accepté l'effort que représente la publication d'un ensemble, il est vrai totalement inédit, à la seule exception d'une photographie d'ensemble des *Six cités du refuge*.

(*) L'enquête n'a évidemment été rendue possible que grâce à la connaissance, patiemment acquise, qu'a Fanch Roudaut des collections privées de *taolennou*. L'ensemble de ce travail est exploité dans l'ouvrage cité note 14.

La carte du Pater

Elle est placée sous le signe de l'Esprit-Saint (1)

1) Le Pater proprement dit

Il comprend huit scènes (P1 à P8), chacune composée de trois éléments : une phrase de la prière (que je pense inutile de traduire), un dessin, un commentaire.

P1 *Pater noster qui es in celis*

Dieu, tiare sur la tête, globe dans les mains.
Pas de commentaire.

P2 *San(c)tificetur nomen tuum*

Prêtre, encensoir à droite et, à gauche, probablement, fuite du démon.
Prædicatio, fides, baptismum (Prédication, foi, baptême)

P3 *Adveniat regnum tuum*

Pèlerin, équipé d'un long bâton, dans l'attitude de la prière.

Contemptus mundi, spes, confirmatio (Mépris du monde, espérance, confirmation).

P4 *Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra*

Marie, avec auréole, vraisemblablement enceinte, et moine.

Obedientia, caritas, ordo (Obéissance, charité, sacrement de l'ordre).

P5 *Panem nostrum quotidianum*

Mendiant avec bâton et bissac.

Bona desideria, prudentia, eucharistia (Bons désirs, prudence, eucharistie).

NB : L'eucharistie est le pain de l'âme, ce qui explique le bissac du mendiant...

P6 *Dimitte nobis debita nostra*

Deux hommes, «creditor» et «debitor», ce dernier enchaîné à un pieu et les mains entravées.

Bona opera, justitia, poenitentia (Bonnes œuvres, justice, pénitence).

P7 *Et ne nos inducas in tentationem*

Vieillard suivi (poursuivi?) par une femme, sans doute nue (le dessin a beaucoup pâli), le sexe lourdement souligné, mais non dessiné.

Bona intentio, temperantia, matrimonium (Bonne volonté, tempérance, mariage).

P8 *Sed libera nos a mallo*

Homme armé d'une lance et d'une épée.

Arma spiritualia, fortitudo, extrema unctio (Armes spirituelles, force, extrême-onction).

Il est à peine besoin de commenter, tant les différents messages possibles sont clairs. Le lecteur a reconnu dans le commentaire de Le Nobletz les développements

(1) Signes et numéros renvoient au schéma « d'assemblage » des scènes.

potentiels sur les devoirs du pasteur (ce qui éclaire peut-être l'allusion de Le Nobletz à la carte du *Pater* «où il est parlé des bénéfices», 1625), sur les trois vertus théologiques (foi, espérance, charité), puis les quatre vertus morales, et enfin sur les sept sacrements.

Le démon (scène 9) n'est accompagné d'aucun commentaire : il s'agit très vraisemblablement, et tout à fait dans l'esprit des cartes de Le Nobletz, de l'introduction à toutes fins utiles d'un thème souvent utilisé.

2) Commandements et actions de grâces

Il est malaisé de définir la partie centrale de la carte, un peu hétéroclite au premier abord, au point d'inclure une scène (—) indépendante des autres : *S(an)ctus Nicolaus resuscitat mortuos pueros* (Saint Nicolas ressuscite les petits enfants). Les autres scènes sont numérotées de I à IX en chiffres romains, et je respecte évidemment ici cette numérotation.

I Dieu dans le Ciel, en orant, les avant-bras écartés et levés. Dans la nuée, on peut (peut-être) distinguer, à gauche, un personnage endormi.

Inscription en rond à droite : *In omnia secula seculorum* (dans les siècles des siècles).

Puis : *Juge sacrificium* (Sacrifice de tous les instants ?) [2].

Jesus Christus heri et hodie (Jésus-Christ hier et aujourd'hui).

Mane et vesperi (Le matin et le soir).

Jean-Louis Le Floch commente : priez sans cesse, surtout le soir et le matin. Dieu qui voit dans le secret est juge de la qualité de votre prière. Je ne suis pas, pour ma part, pleinement convaincu, sans vouloir proposer d'autre interprétation que celle, bien générale, d'un Dieu tout-puissant.

II Dieu créateur, globe dans la main, geste de bénédiction. Un ange tient une couronne. Adam dort, Eve est debout ; tous deux sont nus, à l'exception d'un manteau qui laisse cependant visible toute la face antérieure d'Eve.

Age gr(at)ias de creationis dono in die sabathi (Rends grâces de la création le jour du Seigneur) [3].

III Dieu tient en mains une sphère armillaire.

Age gratias de gubernationis dono (Rends grâces à la Providence).

On pourrait traduire, plus littéralement, «rends grâces à la conduite (de l'Univers par Dieu)», la sphère armillaire symbolisant clairement ce Dieu maître de l'Univers.

(2) Toutes les traductions proposées sont des traductions libres qui s'efforcent de suggérer une interprétation.

(3) Cette scène est un bon exemple des difficultés d'interprétation que soulève le document. Tanguy Daniel — qui m'a fait l'amitié de revoir l'ensemble des transcriptions, et permis de corriger plusieurs erreurs — lit ainsi *orationis* au lieu de *creationis*. Une analyse strictement paléographique ne permet pas de trancher, à mon avis, entre le C et le O initial ; l'absence du -e de creationis n'est pas fait unique dans les annotations des cartes. Et, s'il s'agit de rendre grâces du don de la prière, lecture parfaitement cohérente en soi, le dessin me semble quelque peu sibyllin.

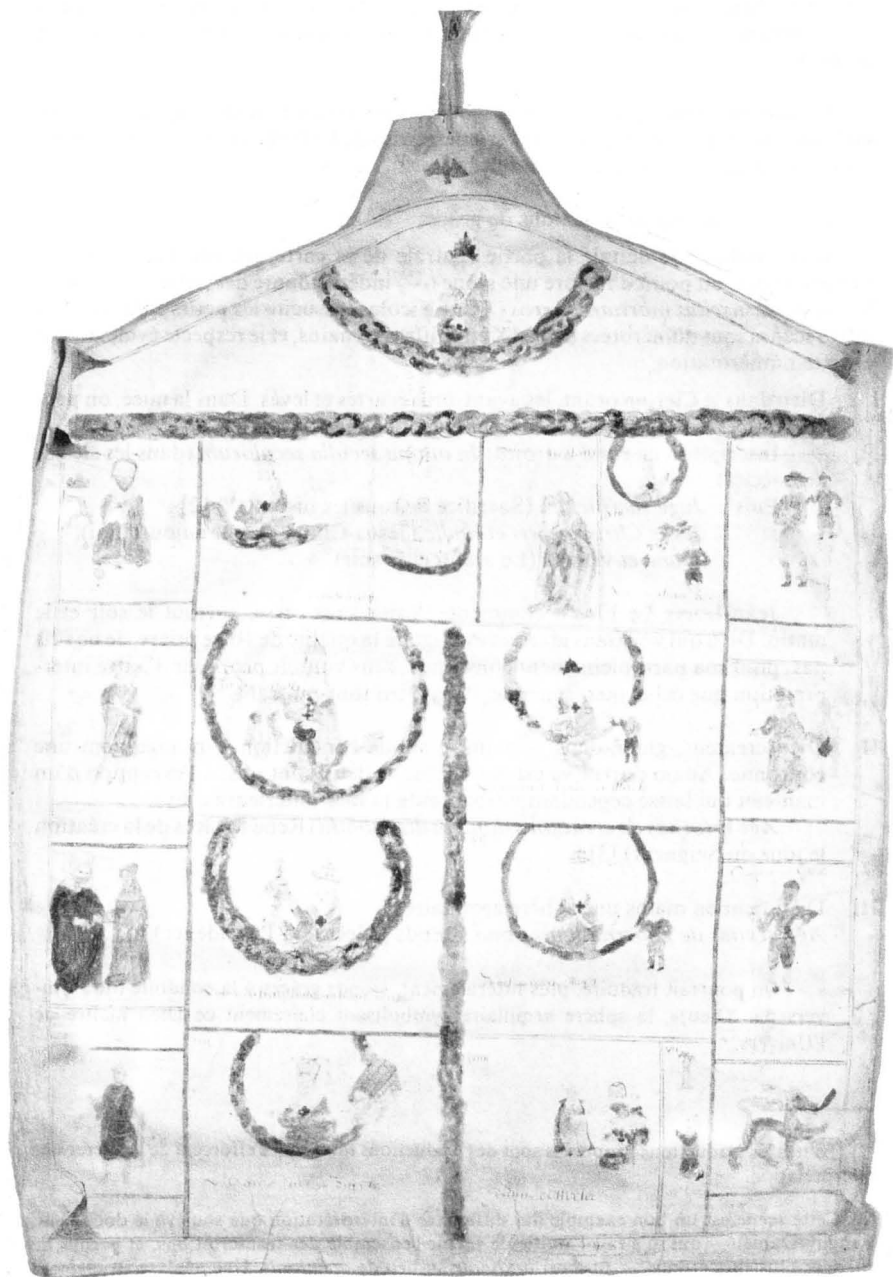


Fig. 1. — La carte du *Pater*, vue d'ensemble.

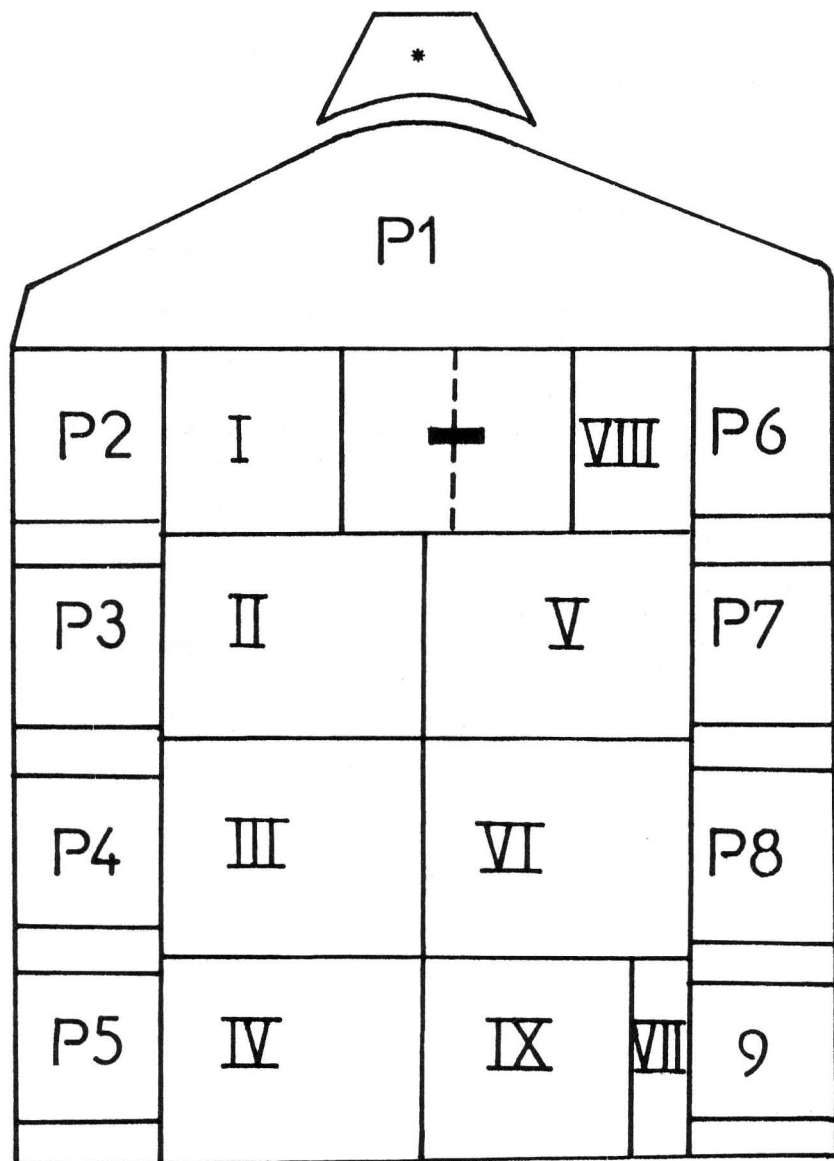


Fig. 2. — Schéma d'«assemblage».

IV Dieu à côté d'une geôle (4).

Liberavit nos de Egypto (Il nous a libérés d'Egypte).

V Dieu, Abraham qui brandit encore son épée, Isaac étendu sans vie.

Liberavit Isaac a morte (Il a rendu la vie à Isaac).

Ces deux scènes (IV et V) correspondent implicitement à une action de grâces au Dieu tout-puissant et protecteur.

VI Dieu tend un livre (un papier ?) à Moïse.

Dedit legem Moysi (Il a donné la Loi à Moïse).

VII Adoration du Veau d'or.

Beneficium propitiationis ob adorationem vituli (Le bienfait de l'adoration du veau).

Le texte, même traduit librement, me semble peu clair. Mais le message est évidemment : Dieu seul tu adoreras.

VIII Un homme offre des fleurs à Dieu. A gauche, un vase d'encens (?).

Age gratias de infinitis donis offer fructum pulcherrimis arboris (Rends grâces pour tous les dons de Dieu, offre le fruit du plus bel arbre).

Jean-Louis Le Floc'h commente fort justement : sachons reconnaître que tout vient de Dieu en recourant au rite de l'offrande.

IX La communion des saints

Fest(or)um collecta (L'assemblée de fête).

Beneficium protectionis per desertum (Le bienfait de la protection dans le désert).

Une fois encore, le Dieu protecteur est bienveillant. L'interprétation de l'assemblée de fête en termes de communion des saints, que j'emprunte à J.-L. Le Floc'h, n'est pas assurée, mais me semble très convaincante.

(4) Le chanoine Peyron y avait vu un reliquaire, à tort selon moi. On distingue les liens qui fixent les barreaux, sur la « façade », les têtes des prisonniers, et la geôle convient mieux au message d'un Dieu libérateur, l'autre libération, celle de la mort, étant évoquée à la scène suivante.

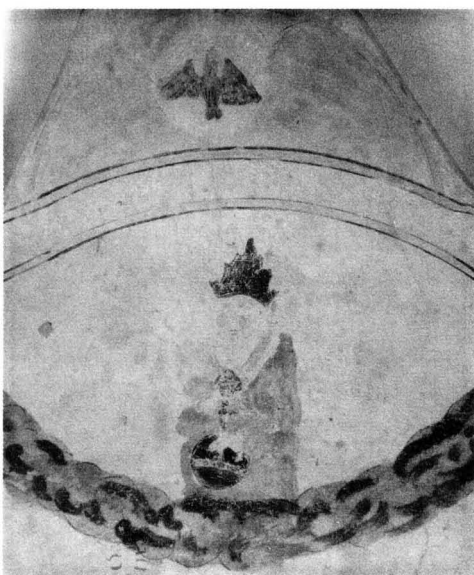


Fig. 3. — Scènes P1, P2, P3.



Fig. 4. — Scènes P4, P5, P6.



Fig. 5. — Scènes P7, P8, 9.

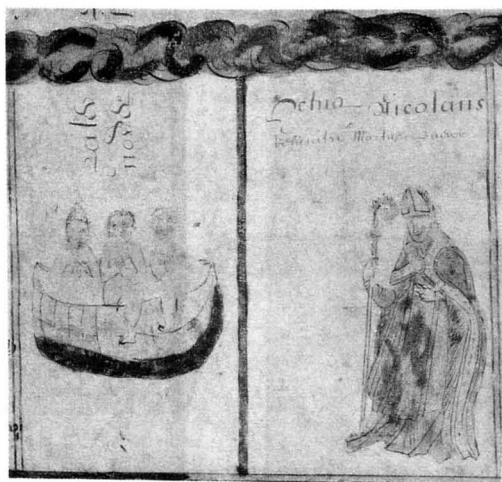


Fig. 6. — Scène de saint Nicolas.



Fig. 7. — Scènes I, II.



Fig. 8. — Scènes III, IV, V.

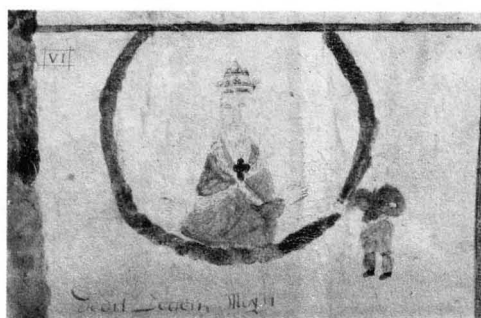


Fig. 9. — Scènes VI, VII, VIII, IX.

Les Six Cités du Refuge

Également attestée dès 1625, la carte comprend trois parties distinctes.

1) Les deux personnages en haut

Représentation du prêtre en chasuble, ils donnent la clé de la carte. A gauche, le message, pour symbolique qu'il soit, est tout à fait transparent : les instruments de la Passion nous rappellent le sacrifice du Christ, probablement représenté d'ailleurs, à moins que ce ne soit Dieu le Père, puisque le personnage tient le globe dans la main gauche.

A droite, le globe, surmonté de la croix, équilibre la charge de l'autre main : le crucifix, la Bible, et l'équerre-règle de vie. C'est le message de l'Eglise, explicité par une longue inscription sur la chasuble : *«Le devoir du chrestien. Il doit scavoïr le/catéchisme et son inte/llicence, le méditer/et se mortifier en/mémoire de Jésus, /avoir le mépris/du monde intérieur/et extérieur, /gagner sa vie/justement, /faire oraison dévotement, /communier sacramentelement, /faire pénitence durement, /faire les œuvres de miséricorde/joyeusement, /et persévérer justement, /ainsin vivre hardiment/ayment dieu et le prochain/sainctement».*

2) Les six Cités

Elles sont ordonnées de haut en bas, en commençant par la colonne de droite, et nous précisent les armes spirituelles dont le chrétien doit être muni.

Prima civitas refugii est cognitio dei ad imitationem filii norma vivendi (La première cité du refuge est la connaissance de Dieu et de régler sa vie à l'imitation de Jésus-Christ).

Le dessin nous montre à l'intérieur de la cité fortifiée deux personnages lisant, vraisemblablement... *l'Imitation de Jésus-Christ*, l'Esprit-Saint venant les aider.

A l'extérieur des murs, ici comme dans les autres cités, des personnages au costume beaucoup plus précis, de notable voire de noble, portent des armes et sont engagés dans des scènes de violence : ils expriment à mon avis le contraste transparent entre la vie paisible du bon chrétien et la mauvaise vie de ceux qui n'ont pas choisi d'entrer dans les cités du refuge. Jean-Louis Le Floc'h, pour sa part, voit dans ces scènes l'ennemi pourfendu qui essayait de s'introduire dans la cité pour attaquer le bon chrétien : l'interprétation, que je ne fais pas mienne, me semble tout à fait soutenable.

Au-dessus de cette première cité, une inscription : *Urbs metropolis omnium civitatum* (La ville métropole de toutes les cités), ce qui souligne clairement l'importance de cette première étape.

Secunda civitas est baptismus (La deuxième cité est le baptême).

A l'extérieur : *Baptismus requirit catechismum et exorcismum. Renuncia(vi)sti mundo. Non apostatare* (Le baptême exige le catéchisme et l'exorcisme. Tu as renoncé au monde [1]. Ne pas apostasier).

Le dessin montre à droite une scène de baptême, à gauche Jean-Baptiste portant l'Agneau de Dieu.

Le sens est évident.

(1) Dans le langage de Le Nobletz, «monde» s'oppose à «vie du bon chrétien».

Tertia civitas est poenitentia (La troisième cité est la pénitence).

Poenitentia est duplex : una in remedium, altera in poenam. Proponas servare superiora scripta. Doleas de praeterito, caveas de futuro (La pénitence est double : elle est réparation et châtement. Volonté d'obéir à ce qui est écrit plus haut, regrets du passé, précautions pour l'avenir).

A l'intérieur, une scène de confession à droite, et à gauche la Vierge portant l'Enfant Jésus. Elle piétine le démon, et des anges s'apprêtent à la couronner. Entre deux scènes, une inscription, dont la forme particulière, largement fondée sur des allitérations, exige une traduction particulièrement libre :

Ignosco, quia cognoscis (Je pardonne, parce que tu apprends).

Excuso, quia accusas (J'excuse, quand tu accuses, ce que je propose d'interpréter ainsi : je te pardonne, quand tu adresses des reproches à Dieu).

Consolor, quia desolaris (Je console, quand tu es affligé).

Juvabo, quia proponis (Je t'aiderai quand tu t'exposeras).

Dabo, quod vis aut velle debuisti (Je te donnerai ce que tu veux ou devrais vouloir).

S(u)avabo et salvabo (J'adoucirai tes peines et te sauverai).

Ce long discours sur la pénitence me semble largement original dans le message de Le Nobletz dans la mesure où il apparaît particulièrement optimiste.

Quarta civitas est oratio devota ad deum (La quatrième cité est l'oraison dévote)

Conditiones orationis sunt tibi necessariae, quae incipiunt a contemptu mundi, a jejunio ciborum et morum, et ab erogatione eleemosinarum (Les conditions indispensables de l'oraison sont d'abord le mépris du monde, l'austérité de table et de mœurs, et la distribution d'aumônes).

Le dessin montre une femme en prières au pied d'un grand crucifix, inspirée par la colombe du Saint-Esprit : aucune difficulté d'interprétation.

Quinta civitas est ignoscere inimicis (La cinquième cité est le pardon aux ennemis).

Saluta inimicos tuos. Fuge inimicos veritatis et amatores mundi (Salue tes ennemis. Fuis les ennemis de la vérité et les zéloteurs du monde).

Le dessin montre une touchante scène de réconciliation entre deux personnes, dont un prêtre en surplis, qui se donnent la main, et deux autres laïcs en posture de bonne amitié.

Sexta civitas erogatio eleemosinarum (La sixième cité est la distribution d'aumônes).

Noli servare superflua, sed ea da pauperibus Christi, et maxime iis qui vivunt secundum Evangelium, ut in dando foenes ordinem charitatis, hoc enim est foenerari Christo Domino ad usuram (Ne garde pas le superflu, mais donne-le aux pauvres, et surtout à ceux qui vivent selon l'Evangile, car pratiquer le don charitable c'est en vérité prêter avec grand profit à notre Seigneur Jésus-Christ).

Et dessous : *Da possibiliter, hilariter, festinanter, et sapienter* (Donne selon tes possibilités, avec joie, célérité et sagesse)

Cette inscription est précédée d'une référence bibliographique : *ex thesauro nono*^{fo} 20, trop imprécise pour que je puisse l'identifier.

Le dessin montre deux hommes tenant un grand sac, pour une quête vraisemblablement en nature donc, comme il est alors banal, et un prêtre tenant d'une main un livre et de l'autre main un grand instrument que je n'ai pu identifier (un gril ? mais alors quelle signification ?).

3) La scène en bas au centre

Un musulman en turban s'adresse à un chevalier chrétien : "*estes vous chrestien*", "*ouy graces a dieu*".

Le commentaire placé sous le dessin : *Sic pugno non quasi aerem verberans* Cor. [2] (Ce n'est pas comme si je luttais contre des nuées Cor. [2]), pourrait la faire apparaître comme une sorte de conclusion à la carte, soulignant l'intérêt de la lutte pour une vraie vie chrétienne. Mais l'entrée en scène du musulman me semble surtout relever de l'inventivité — et des détours parfois compliqués — de Le Nobletz dans la mesure où toute la carte oppose la vie du bon chrétien à toutes les autres, la vie de ceux qui n'ont pas reçu le baptême certes, mais aussi la vie des chrétiens qui ne suivent pas l'ensemble des préceptes proposés.

(2) Première épître aux Corinthiens, 9-26. J'avoue préférer ma traduction, si imparfaite soit-elle, à celle de la Bible de Jérusalem : «c'est ainsi que je fais du pugilat, sans frapper dans le vide».

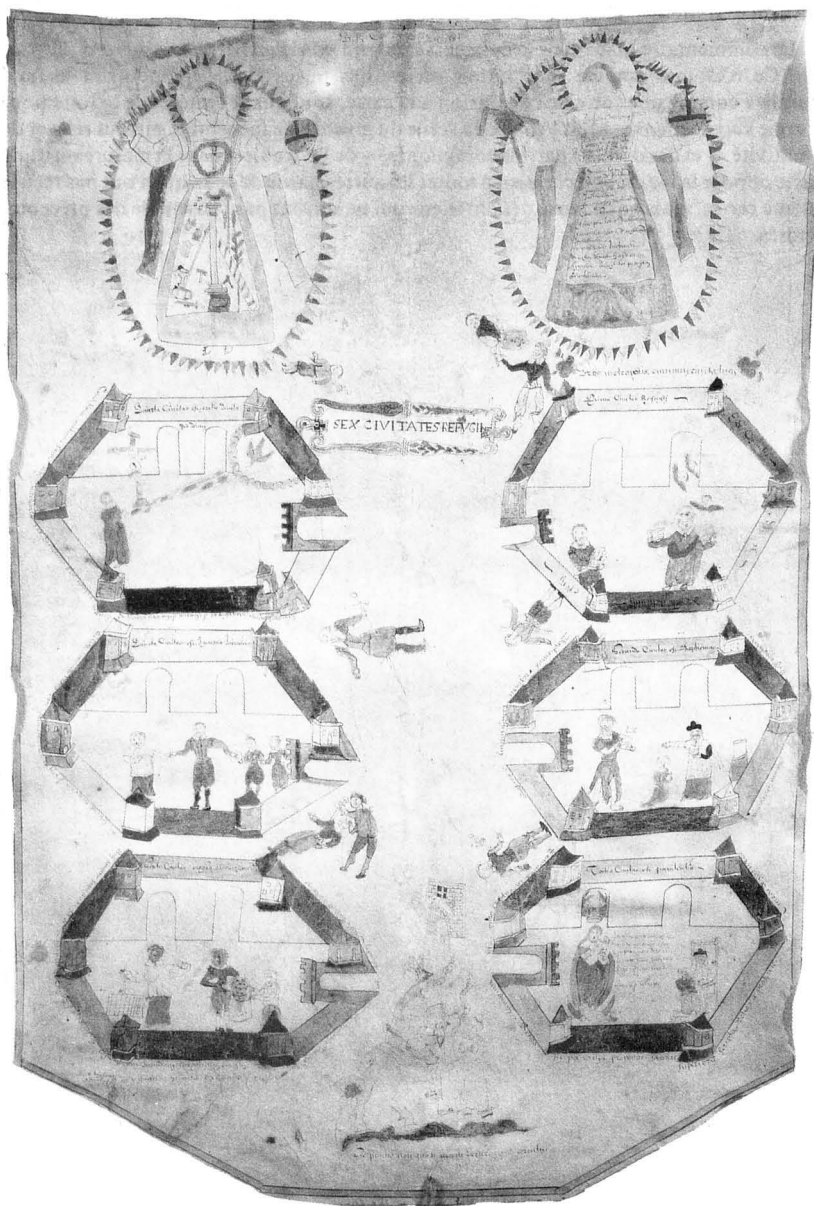


Fig. 1. — La carte des *Six Cités du Refuge*, vue d'ensemble.



Fig. 2. — Les deux prêtres.

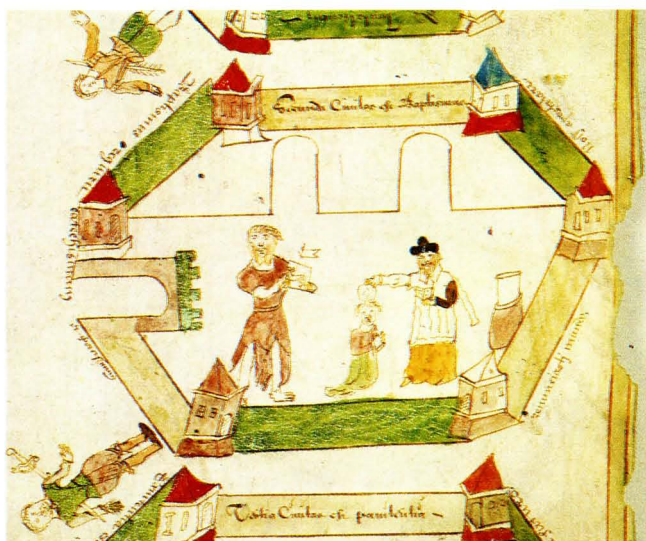


Fig. 3. — Première et deuxième cité.

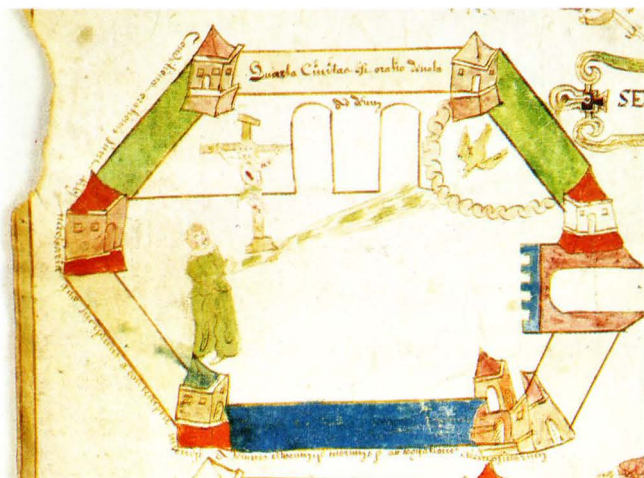
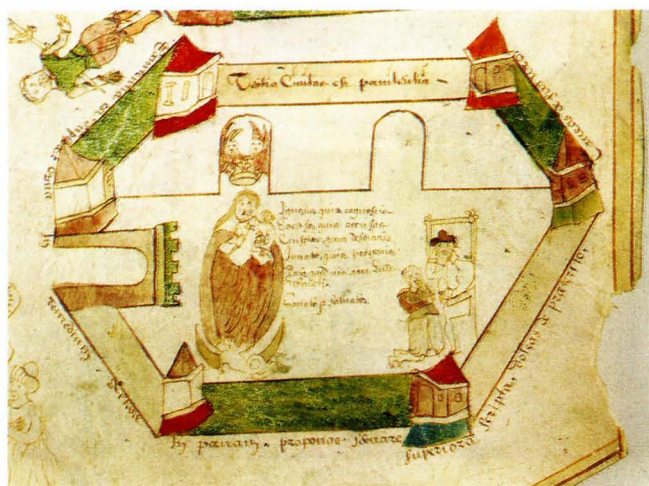


Fig. 4. — Troisième et quatrième cité.

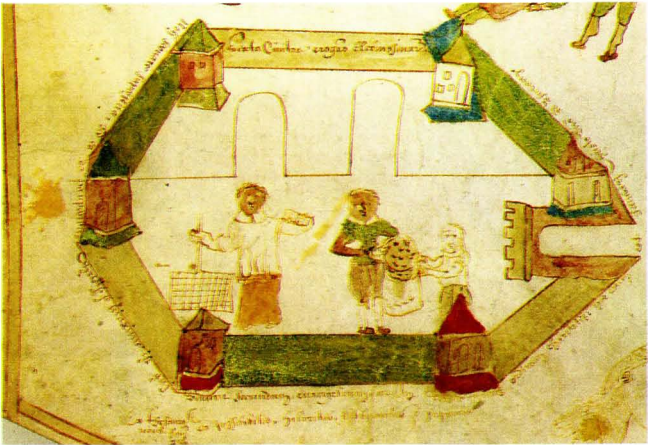
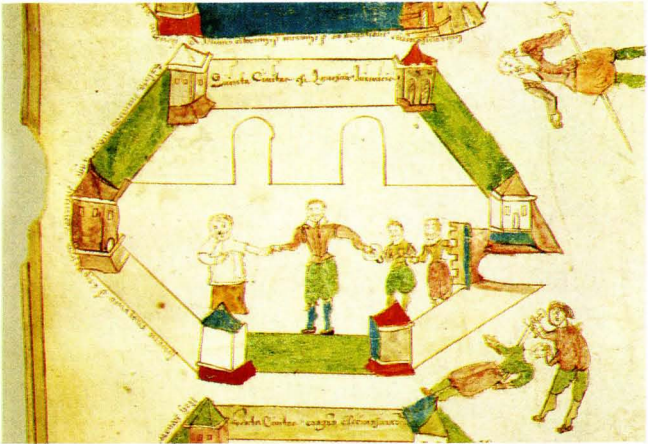


Fig. 5. — Cinquième et sixième cité.

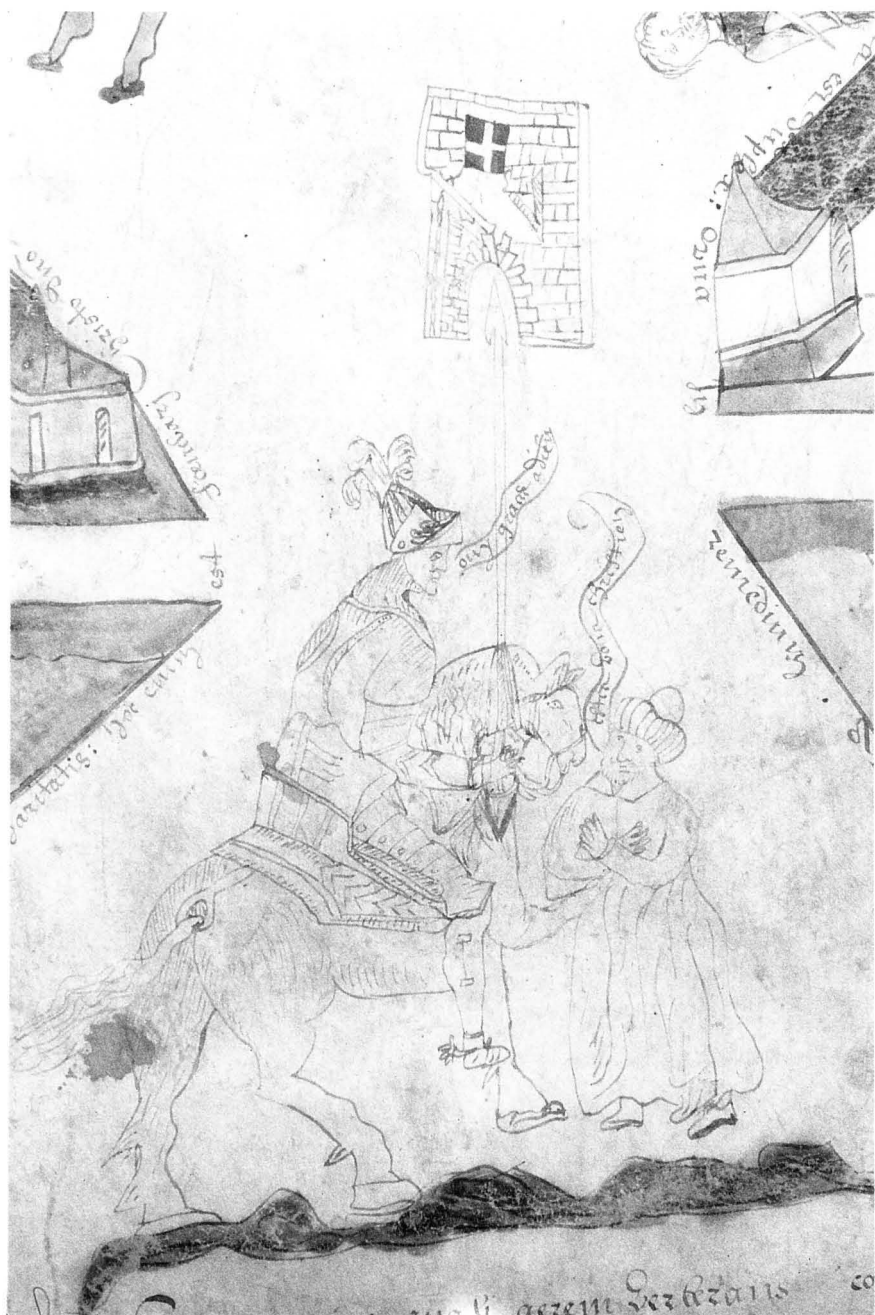


Fig. 9. — Le chevalier chrétien.

JEAN-LOUIS LE FLOC'H

Un auteur breton du XVIII^e siècle: Charles Le Bris (1664-1736)

Parmi les auteurs de littérature religieuse en langue bretonne au XVIII^e siècle, Charles Le Bris fut certainement le plus abondant. On lui doit quinze ouvrages dont la plupart bénéficièrent de rééditions. Sept de ses cantiques figurent encore dans notre manuel actuel de cantiques bretons. Les plus connus sont l'Angelus breton: *Un arc'hel a berz an aotrou, Ni ho salud steredenn vor, Ni ho salud rouanez an elez*.

Le projet de Charles Le Bris était tout simple : procurer aux Bas-Bretons des livres de piété écrits dans leur langue. Il y consacra, à partir de 1698, les moments de liberté que lui laissait l'exercice de son ministère. Parmi ses œuvres d'édification et de piété, trois connurent un succès énorme: sa traduction bretonne de l'*Introduction à la vie dévote*, de saint François de Sales (1710), *Preparationnou ar maro* (1722) et surtout les *Heuriou brezonek ha latin* (1712). Ce dernier ouvrage de 650 pages connut 35 rééditions ; il était encore en vente et en usage au début du XX^e siècle. Ce manuel liturgique des fidèles donnait la traduction bretonne des offices de l'année, en prose ou en vers, agrémentée d'explications et de commentaires sur les cérémonies et sur le cycle liturgique. Il était connu dans le peuple sous le nom de «Heuriou Briz»; il a servi de missel-vespéral aux Léonards et aux Cornouaillais pendant deux siècles environ. Évidemment, on ne peut chercher dans ces œuvres la pureté de la langue bretonne; l'auteur écrivait comme le père Maunoir et les autres écrivains et prédicateurs de cette époque dans une langue truffée de termes français; c'était le breton d'église, appelé «brezonek beleg».

Si les œuvres de Charles Le Bris sont bien connues, par contre ses origines et le déroulement de son ministère sont restés pendant longtemps extrêmement imprécis et obscurs. Dans ses *Notices chronologiques*, publiée en 1818, Miorcec de Kerdanet le présentait ainsi: «Recteur de Cléder, passait dans son temps pour un très habile théologien. Plein de zèle pour la religion, et doué du talent d'écrire avec onction dans la langue bretonne, il a publié quelques livres de piété, dont se compose ordinairement la bibliothèque de nos villageois bas-bretons» (1).

(1) Daniel-Nicolas MIORCEC DE KERDANET, *Notices chronologiques...*, Brest, 1818, p.221.

Levot, dans sa *Biographie bretonne*, en fait aussi un recteur de Cléder, tout en ajoutant : « On ne connaît aucun détail sur sa vie » (2). Reprenant en 1926 cette biographie obscure, Henri Pérennès constatait : « C'est ici un personnage assez énigmatique et dont la physionomie n'apparaît pas de façon bien nette sur l'écran de l'histoire » (3). Cela n'empêcha pas le bon et sympathique chanoine de se livrer à quelques fantaisies historiques.

Daniel Bernard, le premier, apporta en 1947 quelques lumières sur la vie de Charles Le Bris. Il établit qu'il était né à Lanhourneau entre 1660 et 1665, qu'il fut ordonné prêtre à Saint-Pol le 23 septembre 1691 et qu'il exerça le ministère à Plougar pendant les trois années suivantes. Mais il ne put le suivre plus loin (4). Un document conservé aux archives de l'évêché a permis cependant de le situer en 1711 comme aumônier des Dames de l'Union Chrétienne (5). C'était une communauté établie à Brest en 1694 et connue sous le nom de « Petit Couvent » ; elle était vouée à l'éducation des filles et à l'œuvre des retraites. Charles Le Bris n'a jamais été recteur de Cléder. Le dernier volet de sa vie et son décès étaient demeurés jusqu'ici totalement inconnus.

La publication, par le chanoine René Gougay, de l'histoire de l'hôtel-Dieu des religieuses augustines de Carhaix et Pont-l'Abbé a permis de renouer le fil (6). On y trouve en effet le testament de Charles Le Bris, qui avait été aumônier de cette communauté établie à Carhaix. Le texte du testament nous apprend qu'il a quitté le Léon le 8 septembre 1715, pour venir assurer le service spirituel de la communauté et de l'hôpital : il y passa les vingt et une dernières années de sa vie. Il y poursuivit son travail d'auteur breton, puisque six de ses ouvrages furent composés à Carhaix, le dernier, *Collocou ar C'halvar*, publié après sa mort. La lecture de ses travaux permet d'apprécier la hauteur de sa spiritualité. Les préliminaires et attendus de son testament méritent aussi une publication intégrale :

« Je déclare aussi que s'il se présentait quelqu'un en qualité de mes parents pour m'hériter après ma mort, je ne reconnais point d'autres héritiers que Notre Seigneur Jésus-Christ en la personne des pauvres, ses membres, et la Sainte Vierge, sa très digne Mère, Notre-Dame de Grâce, dans la personne de ses pauvres filles les dites religieuses hospitalières, mes chères sœurs. Aussi je n'ai point d'héritage à laisser à ceux qui prétendraient se porter pour mes héritiers après ma mort. Je leur ai fait pendant ma vie tout le bien que je leur croyais devoir faire selon Dieu, sans leur avoir aucune obligation. Je n'ai même de parents que d'assez loin, ayant été l'enfant unique du second lit de mon père et de ma mère. D'ailleurs ce qui pourrait rester d'effets après moi en ce monde n'est

(2) Prosper LEVOT, *Biographie bretonne*, Vannes-Paris, 1857, t. II, p. 207.

(3) Henri PÉRENNÈS, *Quelques auteurs de cantiques bretons*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1926, p. 38-47.

(4) Daniel BERNARD, *Deux auteurs bretons*, dans *Nouvelle Revue de Bretagne*, mai-juin 1947, n° 3, p. 208-210.

(5) Arch. de l'évêché de Quimper, 11 AA 10.

(6) René GOUGAY, *L'hôtel-Dieu des religieuses augustines, Carhaix, Pont-l'Abbé*, s. 1., 1987, p. 65-67.

qu'un bien d'Église, acquis par mon seul ministère ecclésiastique : ce sont mes hardes, mes livres avec ma bibliothèque que j'ai gagnés par mes travaux ecclésiastiques à la sueur de mon visage et à la longueur du temps. Aussi ma conscience ne me permettrait pas de les abandonner à mes parents, non plus que l'argent, puisqu'il est certain, selon les saints Pères que les ecclésiastiques n'ont pas le domaine des biens d'Église, mais seulement l'usage. Et, comme dit saint Augustin, ce que nous avons de biens d'Église au-delà de notre honnête entretien ne nous appartient pas, mais doit être laissé aux pauvres, et si nous nous les attribuons comme s'ils appartenaient à nous-mêmes, nous commettons une usurpation damnable» (7).

Cependant Charles Le Bris avait un neveu (ou petit-neveu) prêtre, Jean Abaziou, de Plougar, ordonné le 25 mars 1735, quelques mois avant la rédaction du testament. L'aumônier réserva quelques livres au jeune prêtre, estimant que ce legs ne constituait pas un détournement des biens ecclésiastiques.

Charles Le Bris confirmait son testament le 7 octobre 1736. Il est mort le jour même ou le lendemain. Une rapide inspection des registres de Carhaix nous a permis de trouver son acte d'inhumation, ainsi rédigé : «Le corps de vénérable et discret messire Charles Le Bris, prêtre confesseur des Dames Hospitalières, âgé d'environ 72 ans, mort dans la communion de l'Église catholique, apostolique et romaine, muni de tous ses sacrements, a été inhumé dans le cimetière des dites Hospitalières, vis-à-vis de la porte de l'église, le 9 octobre 1736. Ont assisté à son enterrement noble et discret messire Louis-Joseph Veller, recteur de Carhaix et Plouguer, vénérable et discret messire Jacques Le Cadet, recteur de Plounévez, et quantité d'autres, tant ecclésiastiques que laïques. Ainsi signé : Yves Le Née, curé de Plouguer et Carhaix» (8).

Cet acte nous permet de situer sa naissance en l'année 1664.

(7) Arch. de la Communauté des Augustines de Pont-l'Abbé.

(8) Arch. dép. Finistère, 3 E, registres paroissiaux de Carhaix, année 1736.

FANCH ROUDAUT, JEAN-LOUIS LE FLOCH,
DANIEL COLLET

1774: les recteurs léonards parlent de la misère*

GUIPAVAS

Pop.: *Et. cg.*: 2 500 com. — *V.P.*: 3 000 com. — *Ogée*: 3 400 com. — *Gelley*: 3 983 hab.

Imp.: *Cap.*: 2 398 l. — *Dr. J.*: 1 115 l. 8 s. 4 d. — *V.F.*: 3 451 l. 12 s.

Présentateur: l'évêque. — **Décimateur:** le recteur.

Recteur: Hervé Nicolas ROUSSEL, né à Roscoff. Nommé le 8 juin 1753. Prêtre de la maison de Sorbonne, professeur émérite de l'université de Paris, prieur de Montsompson. Décédé à Guipavas le 13 janvier 1790.

Monseigneur (22),

Un de mes devoirs essentiels est de secourir mes pauvres, et je leur manquerois considerablement, et a moy même, si je ne remplissois les vues bienfaisantes de notre Auguste Monarque, et si je ne me rendois a l'intention charitable de Monsieur le Controlleur General. Dès qu'il me viendra quelque chose de sa part, je ne manqueray pas, Monseigneur, de donner des preuves sinceres de ma parfaite obeissance. Je voudrois, Monseigneur, vous satisfaire sur les réponses que vous me demandez ; je vous les donne avec autant de celerité et d'exactitude qu'il m'est possible.

1° Dans ma paroisse j'ay environ deux cent soixante et dix personnes a la charité, dont environ soixante mendient. Après cette 1^{re} classe, la seconde est d'environ quatre cent qui aprochent de la pauvreté et vivent. Le reste de ma paroisse est à son aise, sans etre riche.

(*) Deuxième partie. Voir le précédent *Bulletin*, t. CXV, 1986, p. 195-266.

(22) Des trois versions imprimées (cf. *supra*, n. 30 et 31) de la réponse de Guipavas — dont le manuscrit est perdu —, la plus complète est celle du *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, et c'est elle qui est publiée ici. Il y manque toutefois la fin du document (formule de politesse, signature, date), qui est donnée d'après l'article d'A. Favé dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*.

2° La cherté du blé, du bois et des fermes est une cause d'indigence. Les premières denrées nécessaires à la vie enlèvent les deniers de ces pauvres malheureux. La cherté du blé et des fermes empêche le cultivateur de prendre des journaliers et domestiques à proportion de leur ouvrage. Les fermiers se secourent mutuellement pour avoir plus à vendre et moins à donner. La quantité de mendiants qui viennent dans ma paroisse a donné à plusieurs de mes paroissiens la hardiesse de mendier ou de faire mendier leurs enfants. La mortalité des dernières années est une autre cause de pauvreté. Nous avons plusieurs veuves et quantité d'orphelins. Le port de Brest qui par lui-même est avantageux aux journaliers, dans le temps d'inaction nous est à charge. On s'y jette en foule dans le temps des travaux ; on congédie, surtout en hiver. Ces congédiés veulent trouver de l'ouvrage en campagne ; ils n'en trouvent pas, parce qu'on ne peut compter sur eux, et par cette raison ils mendient. S'ils avoient de l'ouvrage ils ne seroient point à charge ; le travail manque et non la volonté.

3° Les vieillards seuls, les infirmes et les enfants hors d'état de travailler mendient dans ma paroisse. Les gens valides n'y demandent presque point que quand l'ouvrage manque. Environ 300 personnes y font cependant deux quêtes par an ; la 1^{re} entre Noël et le premier de l'an qu'ils appellent *Nouéllat* (23). C'est pour souhaiter la bonne année. La 2^e est après la récolte. Dans ce temps, il y a bien des sacs au tour ; mais point hors de la paroisse.

4° On ne peut empêcher la pauvreté de l'espèce de celle de mes paroissiens. Nous aurons toujours des pauvres. Mais, pour en diminuer le nombre dans ma paroisse, quoiqu'on y travaille bien, il faudroit plus d'ouvrage. Le port de Brest soulageroit beaucoup nos quartiers si on en donnoit l'ouvrage aux pauvres et si on le refusoit aux fermiers qui peuvent vivre de leurs fermes et à des gens aisés. Les mendiants de Brest, de Lambesellec, de Landerneau et d'ailleurs, enlèvent une grande partie de la subsistance due préférablement à mes pauvres, dont le sort seroit moins dur, si les Étrangers ne nous accabloient. Quoique cette paroisse ne soit pas opulente, elle peut entretenir ses pauvres s'ils étoient seuls.

5° Dans cette paroisse nous avons huit cent livres de rente pour les petites Ecoles et pour les pauvres (24). Cette fondation est de M. Le Gal un de mes prédécesseurs (25). Il y a dans les chapelles huit Ecoles par jour. 4 pour les garçons et 4 pour les filles (26). Ce qui coûte 281 livres par an. Nous avons aussi

(23) Sur les quêtes hivernales, cf. FANCH POSTIC et DONATIE LAURENT, *Eginane, au gui l'an neuf ? Une énigmatique quête chantée*, dans *Ar Men*, n° 1, février 1986, p. 42-56.

(24) Selon le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1912, p. 151, les « biens des pauvres » montaient à un revenu annuel de 1 350 livres et servaient à payer une sage-femme, six maîtres et maîtresses d'école, le surplus étant solennellement distribué aux pauvres. Il existait en outre cinq maisonnettes construites pour y ramasser des miséreux.

(25) Un Alain Le Gall, docteur en théologie, fut nommé recteur de Guipavas en 1687. Il décéda le 15 octobre 1708.

(26) L'égalité entre les sexes n'était qu'apparence : dans la décennie 1780-1789, les actes de baptêmes sont signés par 63,7 % des pères, 57,1 % des parrains et seulement 13,9 % des marraines. Sur l'impossibilité de recourir aux actes de mariages pour évaluer l'alphabétisation dans le Léon, cf. F. ROUDAUT, *La difficile approche de l'alphabétisation de la Basse-Bretagne avant la Révolution*,

une sage femme pour les pauvres et autres payée a 150 livres. Les reparations des maisons de la fondation coutent souvent beaucoup et diminuent la distribution qui se fait tous les ans environ le mois de Juillet. Cette distribution monte ordinairement a 320 livres. M. le Recteur est chargé par le fondateur de regler et regle la distribution qui est faite par les deliberants chacun dans son quartier pendant l'année. On donne aussy aux infirmes et aux malades de quoy a les soulager. M. le Recteur et M^{rs} les Confesseurs font les avances et l'econome (si on demande le deboursé) en fait raison, et ne donne jamais rien sans l'agrement de M^r le Recteur. Cet Econome qui est changé tous les ans rend compte tres exactement. C'est le second marguillier.

6° Je souhaite que cette administration plaise a Votre Grandeur. Le gouemon est peu de chose dans cette paroisse. On n'en coupe que dans la riviere de Landerneau et un peu dans la rade de Brest. Je n'ay pas entendu parler d'accidents arrivés a cette coupe, qui en plusieurs endroits du diocese est tres dangereuse.

J'ai honneur d'être avec un très profond respect, etc. A Guipavas ce 14 Décembre 1774.

H. A. Roussel de Guipavas

GUISSÉNY

Paroisse mère de Saint-Frégant

Pop.: *Et. cg.*: 1 500 com. — *V.P.*: 3 600 com. (3 000 + 600) — *Ogée*: 3 000 com. (trêve comprise) — *Gelley*: 3 160 hab. (2 516 + 644).

Imp.: *Cap.*: 1 317 l. 10 s. — *Dr. J.*: 612 l. 2 s. 10 d. — *V.F.*: 3 171 l. 12 s.

Imp.: Saint-Frégant: *Cap.*: 387 l. 10 s. — *Dr. J.*: 180 l. 2 s. 10 d. — *V.F.*: 1 013 l. 4 s.

Présentateur: l'évêque. — **Décimateur:** l'évêque.

Recteur: Jacques FOLLY, né au Conquet en Plougonvelin le 10 décembre 1726. Prêtre en 1756. Curé de Lochrist. Recteur de Molène le 19 janvier 1765. Recteur de Guissény le 3 mars 1774. Insermenté. Détenu à Kerlot (Quimper) et décédé à l'hôpital de Quimper le 27 janvier 1793.

-
- 1° Le nombre des mandiants par tête, domiciliés dans la paroisse de Guissény et trêve, tant vieillards, infirmes qu'enfants est d'environ cent,
cy 100
- 2° Celui des ménages aisés est d'environ cinq cent 500

3° Les causes principales de la mandicité sont la cherté des bleds, le deffaut d'ouvrage surtout en hyver, la vieillesse et l'enfance.

4° Nul hospital, nul fond, nul établissement pour les pauvres dans la paroisse.

Les moyens, à ce que je pense, d'obvier à la mandicité

1° d'empêcher les mandians de courir de paroisse en paroisse ;

2° d'ordonner une quête tous ans dans la paroisse et trêve ;

3° de nommer un économe ou deux d'une probité connuë pour en faire la distribution à chacun selon ses bezoins.

Pour ce qui regarde l'article du guémon le bien public demande qui soit permis aux habitants de la côte d'en couper, d'en sécher et d'en vendre parce qu'ils n'ont pas d'autres ressource pour se procurer leur provision de bois et payer leur petite ferme que le produit de ce guémon. Les personnes qui habitent les terres souffriront aussi une diminution considerable dans la production de la terre si elles ne peuvent s'en procurer comme cy devant des habitants des dittes côtes, ne pouvant l'aller ramasser elles memes.

Guisseny le 10 janvier 1775.

J. L. Recteur de Guisseny

ILE DE BATZ

Pop. : V.P. : 500 com. — *Ogée* : 900 com. — *Gelley* : 639 hab.

Imp. : *Cap.* : 147 l. — *Dr. J.* : 68 l. 2 s. 7 d. — *V.F.* : 349 l. 2 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateurs :** les directeurs du séminaire.

Recteur : Hervé INISAN, né à Commana. Prêtre en 1756. Prêtre au Minihy. Chapelain au Folgoët en 1762. Curé de Plouénan en 1765. Recteur de l'île de Batz le 25 juin 1766. Se démet en octobre 1787.

1. Le nombre des mendiants à l'isle de Baz se réduit à deux ou trois familles tout au plus. Ce sont des veuves chargées d'enfants qui ont perdus leurs maris qui les sustentoient par leur profession de matelots.

2. Il seroit difficile de fixer au juste le nombre des gens aisés dans ce désert, attendu que les plus pauvres tiennent aussi bonne table que les autres et qu'ils sont tous à peu près également meublés, en sorte que s'il y a des riches à l'isle de Baz, leurs richesses sont dans leurs coffres (27).

(27) L'étude des inventaires après décès — 142 pour la période 1694-1793 — confirme les dires du recteur : deux défunts seulement possèdent des biens meubles d'une valeur totale supérieure à

3. Nous n'avons dans cette isle ni hopital, ni aucun fond destiné pour les pauvres ; mais, à parler en général, le nombre des habitants aisés est plus que suffisants pour subvenir aux besoins du petit nombre de pauvres qui se trouvent dans l'isle.

4. Aussi est-il rare de voir ici aucun pauvre mendier son pain de porte en porte. Soit qu'on ait la charité de lui fournir ses besoins, soit qu'il trouve lui-même le moyen d'avoir son nécessaire en cherchant quelques poissons, quelques coquillages, etc.

5. Enfin la cause ordinaire de la mendicité, quand il s'en trouve icy, sont les accidents et les cas imprévus de la mer qui privent une femme chargée d'enfants d'un époux qui faisoit toute la ressource et le soutien de sa famille.

Pour ce qui regarde l'article des goësmons, comme Votre Grandeur m'ordonne de lui communiquer les réflexions que j'aurois pu faire à ce sujet, j'avouerai sincèrement que l'isle de Baz ne seroit ni habitée ni même habitable si elle n'avoit la faculté de jouir et de disposer de ces goësmons, tant pour l'engrais des terres cultivées et labourables que pour le chauffage des habitants qui ne trouveroient chez eux aucune autre sorte de bois dont ils pourroient se servir.

Aussi Sa Majesté a-t'elle par des édits réitérés accordé aux habitants de l'isle de Baz la libre jouissance de ces goësmons, avec déffense à tous autres de les molester ni inquiéter à ce sujet. Tout a été réglé par ces édits. Ils ont fixé les temps de faire ce goësmon et déterminé l'étendue de grève qui compétoit aux isliens, et enfin expliqués jusqu'à la dernière précision les ap placements où on pouroit les étendre pour sécher (28).

Cela étant, je crois, Monseigneur, qu'il seroit dangereux de rien innover sur cet article, attendu que le nombre des mendiants dans-cette isle n'est pas considérable. C'est, Monseigneur, la pure vérité que mon devoir et ma conscience me dicte. Je vous prie me croire, avec un profond respect et une parfaite soumission, Mgr,

votre humble et obéissant serviteur

J. Guisan Recteur de l'isle de Baz.

900 livres. Chez le premier, mort en 1755, l'argent représente 820 livres sur un total de 1309 ; les liquidités de la seconde, décédée en 1776, montent à 865 livres sur 1317. Christian CAM, *Batz au XVIII^e siècle : aspects démographiques, sociaux et économiques d'une île bretonne de 1700 à 1789*, Université de Brest, 1985, t. I, p. 279. (Mémoire de maîtrise, dactylographié).

(28) Un arrêt du Conseil d'État, du 30 juin 1687, confirme le monopole des Batziens, y compris sur le goémon d'épave. Arch. dép. Finistère, 18 G 1, publié par C. CAM, *op. cit.*, t. II, p. 54.

KERLOUAN

Pop. : Et. cg. : 1 800 com. — V.P. : 2 000 com. — Ogée : 2 600 com. — Gelly : 2 787 hab.

Imp. : Cap. : 1 146 l. 10 s. — Dr. J. : 532 l. 19 s. 1 d. — V.F. : 2 888 l. 4 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateurs :** l'évêque et le recteur.

Recteur : François MILLOUR. Curé de Carantec en 1758. Curé de Roscoff en 1759. Recteur de Kerlouan, 1770-1775.

Il y a environ quarante-cinq mendiants domiciliés dans cette paroisse. Le nombre des habitants aisés surpasse des deux tiers celui des mendiants.

Il y a plusieurs causes de la mendicité dans cette paroisse : la cherté du blé et du lin a augmenté considérablement le nombre des mendiants. Le défaut de travail pendant l'hiver oblige plusieurs à mendier et qui se passent d'aumône pendant l'été par le moyen de leurs journées.

Les mendiants de cette paroisse sont presque tous locataires, il n'y en a que trois ou quatre qui aient quelque peu de terre à cultiver ; ils n'ont point de vache. Ceux qui ont quelque terre pourraient peut-être nourrir une vache s'ils avaient les moyens pour l'acheter.

Il y a dans cette paroisse des mendiants de différentes espèces : il y a de seize à dix-sept vieux ou infirmes, de douze à quatorze enfants hors d'état de travailler ; les autres sont forts et robustes, mais il leur faut mendier pour sustenter leur famille.

Je ne connais pas de moyen plus efficace pour supprimer la mendicité dans cette paroisse que d'y établir trois ou quatre quêtes par an. On irait chez tous ceux qui peuvent faire quelque charité, les uns donneraient du blé, les autres du lin ou de l'argent ; on mettrait toutes ces aumônes entre les mains d'une personne de probité qui prendrait le soin de les distribuer aux pauvres, d'une manière proportionnée à leur indigence.

Il n'y a, dans cette paroisse, ni hôpital ni casuel provenant des quêtes, ni fond certain pour les pauvres, que neuf livres par an faisant partie du revenu d'une fondation que le gouverneur a coutume, lorsqu'il rend son compte, de donner au Recteur, qui en fait la distribution.

J. Le Millour V. P. Deffloizan

KERNILIS

Paroisse mère de **Lanarvily**

Pop.: V.P.: 1 000 com. (trêve comprise) — *Ogée*: 1 400 com. (trêve comprise) — *Gelley*: 873 + 468 = 1 341 hab.

Imp.: *Cap.*: 605 l. — *Dr. J.*: 281 l. 2 s. 6 d. — *V.F.*: 1 543 l. 6 s.

Présentateur: l'ordinaire. — **Décimateur**: l'évêque.

Recteur: Jacques CRENN, né à Plouénan en 1720. Prêtre en 1744. Prêtre à Plouénan. Curé de Plou-goulm, 1749-1759. Recteur de Kernilis le 18 janvier 1759. Décédé à Kernilis le 23 juin 1777.

Il y a en cette paroisse, la tresve y comprise, environ douze cent communiants dont un centaine sont mendiants.

- 1° Il s'y trouvent six sources de mendicité dont la 1^{re} sont des personnes reduites à ce malheureux estat par des pertes, des malheurs et specialement par des chicanes qui ont succez la moële des os.
- 2° La 2^e presente au public une troupe d'enfans qui sont les fruits des mariages contractéz par des personnes denuées de tout, tels que sont les domestiques, tailleurs, enfans des mendiants qui sont quelques fois obligez de prendre un habit en pret pour se marier.
- 3° La 3^e source provient de la debauche, de la dissolution des mœurs des peres et meres vivants comme des athées malgré les remontrances qu'on leurs fait, dont les débitants vin, caffè, tabac, liqueurs et autres boissons sont devenues les seuls receveurs.
- 4° Le defaut de travail en hiver qui les condamne d'enticiper sur leur salaire les journées futures de l'été.
- 5° La 5^e l'avidité des riches qui deviennent à prix d'argent fermiers de toutes les terres, ne laissant aux pauvres qu'une chambre ou pauvre cabane faute de caution solvable.
- 6° La 6^e sont les meuniers qui par une injustice la plus noire, rendent aux malheureux, parce qu'ils n'ont pas d'argent sonant, le prix dicté, fixé par leurs besoin ou avarice.

La plupart de nos mendiants sont des enfans dont quelques uns en etat de travailler ; il y a cependant quelques vieillards et infirmes.

Point d'hôpital, point de fond, point de casuel provenant des quêtes dans cette paroisse.

L'ex[é]cution d'une maison de charité, d'un hopital ou d'une somme assurée qui se perceveroit annuellement par des personnes intelligentes et charitables et tenant ferme à ne point laisser les pauvres à aller de l'une paroisse à l'autre en vagabonds me paroissent les moyens les plus surs de reprimer la mendicité.

J. Creun R^e De Kernoù

KERNOUES

Pop. : *Et. cg.* : 400 com. — *V.P.* : 400 com. — *Ogée* : 800 com. — *Gelley* : 670 hab.

Imp. : *Cap.* : 363 l. — *Dr. J.* : 168 l. 15 s. 7 d. — *V.F.* : 896 l. 10 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Yves BERGOT, né dans la paroisse de Guissény. Prêtre le 30 mars 1754. Curé de Saint-Frégant. Recteur de Kernouës de 1762 à 1776.

En réponse de la lettre que votre grandeur m'a fait l'honneur de m'adresser au sujet des pauvres de ma paroisse, j'ai celui de vous exposer que nous n'avons ni hopytal, ni aucun fond affecté pour les pauvres. Cependant nous en avons beaucoup ; nous avons environ une cinquantaine dont la plupart sont incapables de gagner leur pain, ni de quoy se vêtir. Ce sont des pères de familles qui ont six, sept enfants sur les bras. La cause en cela, je la trouve dans la grande cherté de toutes les denrées que nous avons eu à essuier pendant plusieurs années, et les maladies. Ces pauvres laboureurs de journée ne peuvent pas gagner assez pour avoir du pain à leurs enfants, mojenant quoi ils sont obligé de mendier. D'autre sont paralitiques et vieux à ne pouvoir se trainer ni faire la moindre chose toutes seules dans des pauvres cabanes. Cependant ma paroisse ne contient que trois cents cinquante communians. Malgré tout cela elle seroit capable de nourrir ses pauvres, s'ils n'y venoient point des quatre, cinq lieux, qui se dépaîsent exprès et vont dans les paroisses où ils ne sont point connu, voler l'aumone. Ces gens étalent aux yeux du monde une pauvreté prétendüe ou supposée pour pouvoir vivre en fénéant. Voila, Monseigneur, l'exposé que je puis vous faire des pauvres de ma paroisse.

J'ai l'honneur d'être d'un profond respect,
Monseigneur
votre très humble et très obéissant serviteur.

J. Bergot Recteur de Kernoù

KERSAINT-PLABENNEC

Pop.: *Et. cg.*: 600 com. — *V.P.*: 500 com. — *Ogée*: 600 com. — *Gelley*: 707 hab.

Imp.: *Cap.*: 355 l. — *Dr. J.*: 165 l. 1 s. 6 d. — *V.F.*: 725 l. 10 s.

Présentateur: l'ordinaire. — **Décimateur:** le recteur.

Recteur: Mathieu LE GOFF, né à Ploudalmézeau le 5 mai 1731. Prêtre à Paris en 1755. Chanoine à la collégiale de Kersaint-Trémazan en Landunvez. Recteur de Kersaint-Plabennec le 21 janvier 1773. Insermenté. Décédé à Kersaint le 3 novembre 1791.

1° Il y a dix familles à la mendicité dans ma paroisse et environ quarante familles aisées.

2° Il me seroit difficile de déterminer la source de la mendicité. Les pauvres en état de travailler peuvent être occupés chez les riches presque toute l'année, et le sont pour la plupart. Un salaire trop modique ou du moins insuffisant pour entretenir cinq et six enfants en est peut-être une espèce de source.

3° Je ne vois guères mendier de ma paroisse que des vieillards, des infirmes au nombre de 6 à 8. Les autres sont des enfants hors d'état de travailler.

4° Je ne vois nul moyen de supprimer la mendicité, s'il n'y a un fonds pour leur procurer toutes les denrées nécessaires et principalement du bois de chauffage quoique le bois ne soit pas absolument rare mais trop cher. La filasse pourroit être d'un grand soutien, si on fournissoit du lin surtout aux mères de famille.

5° Les pauvres n'ont d'autres ressources que d'aller de porte en porte demander ce qui leur manque comme bois, farine, pain, etc. La quête qui se fait tous les troisièmes dimanches de chaque mois est trop modique pour suffire aux besoins pressants des pauvres malades.

6° Il n'y a nul établissement pour les pauvres et je ne vois nul moyen d'en établir dans la paroisse que celui que j'ai indiqué 4°.

Mathieu Le Goff
Recteur de Kersaint

LAMBÉZELLEC

Pop.: *Et. cg.*: 3 000 com. — *V.P.*: 3 500 com. — *Ogée*: 5 500 com. — *Gelley*: 5 096 hab.

Imp.: *Cap.*: 1 619 l. 10 s. — *Dr. J.*: 753 l. 1 s. 4 d. — *V.F.*: 3 172 l.

Présentateur: l'évêque. — **Décimateur:** le recteur.

Recteur: Jean Marie Antoine de LAAS DE MONDEUX. Recteur de Lambézellec le 3 mai 1741. Décédé en 1783.

Reponses aux demandes faites par Monseigneur de la Marche évêque, comte de Leon, dans sa lettre circulaire du premier décembre 1774 touchant les mendiants.

A la premiere demande

Le nombre des mendiants en cette paroisse passe celui de six cent.

A la seconde

La quatriesme partie des habitants est la seule qui soit aisée sans estre riche.

A la troisieme

La source de l'extrême mendicité depuis mil sept cent cinquante cinq est la cessation des travaux du Roy qui furent lors poussés vivement et y attirèrent [e]nt de toutes les parties de la province et de plus loin des pépinières qui à la cessation des travaux et par le délai des paiements sont tombés dans l'indigence, pauvres locataires logés dans presque des tanières qu'on a la dureté de leur louer fort cher et d'exiger le paiement d'avance et pour comble de misère ne trouvent point de travail. L'expectative qu'ils se forment des travaux à venir leur fait demeurer opiniâtement dans cette paroisse plutôt que de retourner dans leurs anciennes paroisses. L'espèce des mendiants est de tous les âges ; cependant les vieillards, les infirmes et les enfants en forment la plus grande partie.

A la quatrieme

Les moyens les plus sûrs pour supprimer icy la mendicité sont les travaux du Roy et la suppression des trois quarts des auberges dont le nombre est icy excessif et pernicieux.

A la cinquieme

En cette paroisse il n'y a ni hôpital ni fonds certains pour les pauvres. On fait dans les églises les dimanches et fêtes une quête pour les pauvres honteux qui chaque année produit depuis quinze jusqu'à vingt et quatre livres au plus que je distribue moy même. Un particulier me donne par an un louis pour le même objet. Depuis quelques années, il y a des particuliers qui en mourant laissent quelque chose aux pauvres. Je n'ay jamais vu cette aumône aller dans l'an plus que 18 l. Il y en a qui se passe où on ne donne rien. Monseigneur de la Marche laisse aussi aux pauvres de Lambézellec l'aumône de la dispense des beurre, lait et fromage pendant le quarême (29), laquelle produit chaque année de seize à vingt et une livres.

(29) Le jeûne étant d'institution ecclésiastique, l'Église peut en dispenser pour des raisons dont elle est seule juge. A. VACANT (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Letouzey et Ané, t. II, 1905, col. 1747. Les fidèles bénéficiant d'une dispense sont censés, en compensation, se livrer à des mortifications, faire des prières et, surtout, multiplier les aumônes, toutes pratiques déjà recommandées pendant le Carême.

A la sixième

Dans cette paroisse, il n'y a aucun établissement pour les pauvres et je ne vois aucun moyen d'y en établir. Toute la ressource des pauvres seroit l'hôpital de Brest si on les recevoit, mais on leur refuse cette charité. Cependant Lambézellec est le fauxbourg de cette ville.

Tel est, Monseigneur, le compte que je peux rendre, analogue aux demandes renfermées dans votre lettre circulaire du premier de ce mois.

A Lambézellec, le 24 décembre 1774

Demandeur Recteur de Lambézellec.

LAMPAUL-PLOUARZEL

Pop. : Et. cg. : 400 com. — V.P. : 350 com. — Ogée : 500 com. — Gelley : 598 hab.

Imp. : Cap. : 182 l. 10 s. — Dr. J. : 84 l. 16 s. 7 d. — V.F. : 405 l. 8 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateur :** le prieur.

Recteur : Armel Iliou. Né à Plouarzel le 23 mars 1722. Prêtre le 18 mars 1747. Curé de Plouarzel, 1747-1755. Curé de Ploumoguier, 1755-1760. Recteur de Lampaul-Plouarzel le 21 avril 1760. Recteur de Plouvien le 23 octobre 1783; supérieur des Missions du Léon. Insermenté. Détenu à Kerlot (Quimper) en 1793 et décédé en détention le 27 octobre 1793.

A la 1^{re} d[emand]e. La paroisse de Lanpaul Plouarzel a trois cents soixante habitants communicants, dont il y a environ cinquante pauvres, ou mendiants, ou qui ont besoin de la charité pour subsister.

2° Deux choses occasionent la mendicité dans cette paroisse, sans parler de plusieurs autres causes qui lui sont communes avec les autres paroisses, 1° la perte des matelots qui ont laissé des veuves et des enfans mineurs sans aucune ressource. 2° la discontinuation ou du moins une grande diminution du débit des pierres de taille pour le roi à Brest, qui faisoit le meilleur commerce de la paroisse il y a quelques années.

3° Les mendiants, si l'on excepte quelques vieillards et infirmes, sont tous des mineurs, qui ne trouvent point d'occasion d'embarquer, ni de se placer, ou ne sont pas en âge ni en état de travailler.

4° Un moyen qui me paroît assez suffisant pour que les pauvres de la paroisse ne souffrissent pas, seroit d'empêcher que les étrangers ne vinssent ni quêter, ni mendier dans la paroisse; mais de faire faire une quête une fois ou deux par an dans la paroisse pour les pauvres, et d'établir un économe pour en faire la distribution à chaque pauvre, selon son besoin, et refuser ceux qu'on sçauroit être en état de travailler et de nourir leur famille sans aumône.

5° Il n'y a point dans la paroisse aucun des avantages énoncés dans la 5^e demande.

6° Je ne connois pas d'autre moyens de soulager les pauvres de cette paroisse que la charité des particulliers, vû qu'il n'y a aucune espèce d'établissement, ni aucun fonds, sur lequel on pourroit faire cet établissement.

La deffense qu'on vient de faire aux armoriquains de couper les goemons hors des trois premiers mois de l'année, et d'en vendre aux autres paroisses, nous est très préjudiciable, car ces mois sont les moins propres pour sécher le goémon, et les pauvres gens, après l'avoir coupé et séché, seront obligés de le donner presque pour rien aux habitants, ne leur étant pas permis de le transporter hors de la paroisse.

Je certifie le tout sincère et véritable selon ma propre connoissance ce 13^e décembre 1774.

A. J. Hon Recteur de Landéda-Plougoulm

LANDÉDA

Pop. : Et. cg. : 800 com. — V.P. : 1 000 com. — Ogée : 1 200 com. — Gelley : 1 326 hab.

Imp. : Cap. : 573 l. — Dr. J. : 266 l. 5 s. 4 d. — V.F. : 1 204 l. 2 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateurs :** le recteur et M. de Tourence.

Recteur : Guillaume LE JEUNE, né à Lannilis le 12 mars 1735. Prêtre en mars 1758. Curé de l'Ile-de-Batz en 1759, puis de Lannilis et de Saint-Pabu. Recteur de Landéda en 1771. Recteur de Plougoulm en 1784. Insermenté. Arrêté à Plougoulm le 16 décembre 1792 et incarcéré au château du Taureau. Déporté à Brème le 18 avril 1793. Revient à Plougoulm en avril 1795. Au Concordat, est maintenu recteur de Plougoulm où il est décédé le 28 mars 1807. Guillaume Le Jeune composa de nombreux cantiques bretons.

1° Il y a dans cette paroisse environ 240 familles dont 40 ou environ sont aisées : environ 40 à la mendicité et le reste bien au dessous de la médiocrité.

2° Les sources de la mendicité dans cete p[aroi]sse sont la misère publique, la cherté des denrées, des salaires perdus au service des troupes du Roi au fort de Saison (30) pendant la dernière guerre, le grand nombre d'enfants des chambrriers et journaliers qui n'ont ni ne peuvent avoir ni vaches ni bestiaux faute de terrain pour les nourrir ; le défaut de travail à Brest où les paroissiens vont travailler pour le Roi, quand les travaux y abondent.

(30) Le fort Cézou commande l'entrée de l'Aber-Wrac'h.

Heureusement nous n'avons point de fainéants ni de dérangés par la boisson. L'eau de puits, un peu de pain d'orge sec et de lait mendiés, des brinniques (31), quelques mauvais poissons, voilà l'ordinaire de nos pauvres. Et en général ce n'est qu'à force d'un travail le plus rude nuit et jour à la grève qu'ils peuvent avoir les moyens de subsister.

3° Les enfants et les vieillards hors d'état de chercher l'aumône sont à l'hôpital de façon que les mendiants sont d'une classe moyenne, enfants plus avancés en âge, filles, femmes, presque tous invalides.

4° Je ne vois pas comment pouvoir empêcher la mendicité. Notre paroisse est également et peuplée et bornée. Il n'y a rien à y clore et le meilleur quartier qui est l'armorique est inondé de sables qui font toujours insensiblement progrès. Autre source commencée depuis bien des années et toujours subsistante de la pauvreté du païs.

Il semble cependant qu'il y auroit quelques moyens de soulager la misère publique.

Le premier seroit de nous affranchir de la servitude des moulins. Un pauvre vassal à qui on prend une 12^e, 10^e, 8^e, 6^e, et quelquesfois plus de son grain ne peut pas manquer de se ressentir d'une si forte saignée.

Le second seroit dans cette paroisse 1° de tolérer la coupe du gouemon dans le temps où les p[aroi]ssiens la trouveront plus utile pour le bien de la p[aroi]sse. 2° de la faire interdire aux termes des ordonnances et d'en empêcher aux étrangers la depredation. 3° après la provision nécessaire pour l'engrais de la p[aroi]sse d'en permettre la vente aux étrangers. Nos armoricains s'ils n'ont plus la liberté de secher le gouemon et de le vendre sont tous sans ressource.

5° Nous avons un hôpital (32) qui peut avoir environ 1 000 l. de rentes par an, avec plus de 200 l. de charges annuelles fixes et plus de 200 l. aussi par an de dépenses pour reparations, rachat, indemnité, amortissement, etc.

Cy devant il y a eu jusques à 25 pauvres. A present on n'y entretient que 18 pauvres, une gouvernante pour l'interieur de la maison, et un gros valet pour conduire le menage.

L'administration se fait par un gouverneur nommé tous les trois ans par le corps politique qui tient lieu de bureau dont le recteur est membre.

(31) Les berniques (nom breton des patelles) fournissent un complément d'alimentation non seulement à l'homme, mais également à l'animal, comme à ces « cochons engraisés par la chair de berniques qu'on fait bouillir » (témoignage de Cambry sur l'île de Batz).

(32) Dans un mémoire adressé au roi en 1782, l'évêque insiste sur la mauvaise administration de l'hôpital, reprend la proposition du recteur d'introduire des sœurs et apporte des précisions sur la passation des baux : « Les revenus montent à plus de cent pistoles ; on ne doute pas qu'ils ne fussent portés à un quart et peut-être à un tiers en sus, s'ils étaient en d'autres mains ; mais ces douze paysans » — ce sont les membres du corps politique — « sont en possession de disposer de ces biens et de se les adjudger en ferme à eux-mêmes ou à leurs amis, au prix qu'ils jugent à propos ». P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1916, p. 202.

6° Les avantages qu'on retire de cet hospital c'est d'y entretenir des enfants, des vieillards sains ou malades hors d'état de travailler et de mendier. Il est en outre utile aux marins qui tombent malades au port d'Aberwrach'h, ou aux troupes du Roi qui sont en tems de guerre au fort de Saison.

7° Il n'a aucun casuel, ni aucun de ces droits accordés aux hopitaux des villes.

8° Pour maintenir le bon ordre et la police interieure de la maison il seroit à desirer qu'on puisse y introduire et entretenir quelques personnes charitables comme les sœurs de la charité, sœurs grises, etc.

9° Pareillement pour l'administration exterieure des rentes et revenu il seroit utile que la partie publique fit exactement observer les edits des Rois et les reglemens de la Cour touchant la publication des fermes, la passation des baux, les redditions des comptes etc, et pour cela il faudroit qu'il fut defendu à tout notaire de passer aucun bail sans un certificat du recteur d'avoir publié, ou assuré qu'on a publié et ajugé publiquement la ferme sur la croix (33), et qu'il fut obligé de garder ce certificat d'attache à son original. Cette disposition seroit également avantageuse aux biens des fabriques.

10° Dans l'état present, le tout bien compensé et precompté, l'hospital n'a ni dettes actives ni dettes passives, ni argent comptant.

11° Un moyen d'en augmenter le revenu seroit de permettre qu'il fut permis d'y annexer sans formalité d'une homologation à la Cour, certaines petites rentes comme de 3l., 6l., 9l., 12l. que certains pauvres donneroient volontiers en y entrant pour y etre reçus à vie. Par là il a parvenu à avoir une partie des rentes dont il jouit à present.

Je crois, Monseigneur, avoir satisfait et répondu à tout ce que Votre Grandeur a demandé au gouverneur de notre hospital. Il ne sait pas écrire ; ainsi il se contente de ma declaration moyenant votre agrément.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond et la soumission la plus parfaite

Monseigneur

Votre très humble et très
obéissant serviteur

Ce 24 décembre 1774

A handwritten signature in dark ink, reading "G. Le Jeune N. de Landéda". The signature is written in a cursive style with a long horizontal flourish at the end. It is underlined with a single horizontal line.

(33) A la sortie de la grand-messe, les fidèles se rassemblent au pied de la croix — du calvaire, éventuellement — et c'est là que sont vendues les offrandes en nature faites à la fabrique, que sont adjugés les baux des biens de la paroisse, etc.

LANDERNEAU

La réponse du recteur de Saint-Houardon n'ayant pas été conservée, nous donnerons, en fin de publication, celle des administrateurs de l'hôpital de la ville.

LANDUNVEZ

Dans la paroisse, la collégiale de **Kersaint-Trémazan**

Pop.: Et. cg.: 1 200 com. — V.P.: 1 200 à 1 300 com. — Ogee: 1 200 com. — Gelley: 1 138 hab.

Imp.: Cap.: 547 l. 10 s. — Dr. J.: 254 l. 8 s. 9 d. — V.F.: 1 617 l. 8 s. — V.C.I.: 6 l.

Présentateur: l'évêque. — **Décimateur:** le recteur.

Recteur: François BRANELLEC, né à Plouzévédé le 17 octobre 1735. Prêtre le 7 mars 1761. Prêtre à Landivisiau. Recteur de Landunvez le 8 janvier 1766. Recteur de Plougar le 16 avril 1782. Insermenté. Emigré en Angleterre le 29 novembre 1792. Revenu en 1801. Curé de Plouzévédé en 1803. Décédé à Plouzévédé le 1^{er} janvier 1817.

1° Il y a dans la p[aroi]sse de Landunvez 20 familles qui mandient. De ces vingts il y en a 8 qui ne font que 8 personnes, lesquels 8 sont tous par le grand age hors d'état de travailler.

Les 12 autres familles fournissent 48 personnes desquelles 48 personnes il y a environ 25 qui mandient, les autres quoique de la même maison travaillent.

2° Il y a en tout en Landunvez 292 familles vivant séparément. Duquel nombre il y a au moins 150 hors d'état d'aider les pauvres par la modicité de leurs fermes ou vu le peu de revenu de leur navigation ou du salaire de leurs metiers. Reste donc 142 familles en état de faire quelqu'aumone.

3° Causes de pauvreté

Une miserable habitude à mandier fait à plusieurs de nos pauvres préférer la mendicité au travail. Le défaut de terres à cultiver y force d'autres et la langueur du commerce, rendant la navigation et moins commune et moins lucrative, y engage les femmes et enfants de nos marins.

4° Il n'y a en Landunvez au[c]un établissement pour le soulagement des pauvres. On n'y fait jamais de quête pour eux. On y donne aux portes un peu de pain ou de bled et ceux qui sont habitués à faire cette charité seroient aussi fâchés de ne la faire pas que le seroient les mendiants de n'en pas profiter. C'est à dire si on demandoit à nos laboureurs aisés un couple de sols pour les pauvres, ils y regarderoient et donnent volontiers en denrée la valeur de trois.

5° C'est dans la maladie que nos pauvres éprouvent la misere. Sans feu, sans bons lit, sans hardes, sans nourriture au moins convenable à leur état actuel, ils passent quelques fois plusieurs jours avant que les personnes qui peuvent les aider aient connoissance de leur situation.

6° On leur procureroit un soulagement bien essentiel si on avoit un fond d'où l'on pût dans le cas de maladie tirer de quoi leur fournir du bouillon, du feu, un peu de vin. Il seroit necessaire qu'il y eut un certain nombre de coëttes, de couvertures de lit, de linceuls, de chemises, de coëffes marqués au coing des pauvres pour les leur donner dans la maladie, à les reprendre à leur mort ou à leur retablissement pour les fournir à autres ocasions.

7° Le moyen que je propose n'empêche pas la mendicité que je ne trouve aucun moyen d'empêcher totalement ; mais il empeche la destruction de plusieurs citoyens qui perissent souvent autant par la malpropreté et le defect de nourriture convenable dans la maladie que par la maladie même.

8° Un établissement quelconque ne peut se faire dans la p[aroi]sse que par le moyen d'une quête continuée. Si cette quête produisoit in certain fond on donneroit de l'ouvrage aux uns, des vivres aux autres, des douceurs et certains remedes aux malades.

9° Cette quête pouroit avoir ses inconveniens. J'ai fait tirer des coffres de l'église par ordre du ministre 200 ou 150 l. pour les pauvres, que leur ai distribué en farine et cela diminua si fort les aumones aux portes que les pauvres loin d'être soulagé en souffrirent plus que jamais.

Monseigneur,

Lorsque j'eus l'honneur de répondre à vôtre circulaire au sujet des pauvres, différentes occupations et entr'autres celle de ma station (34), me mirent dans l'impossibi[li]té de vous passer mes remarques sur le goémon ; mais les voici.

La declaration du 30 octobre 1772, qui en fixe la coupe aux mois de janvier, février ou mars rend ce grand don de la Providence presque inutile à nos Armoriquains et en voici les raisons. 1° parce qu'on ne peut en ce tems sécher le goémon qui se perd en 2 ou 3 jours si on ne le sèche. 2° parce que c'est le tems où les Armoriquains disposent leurs terres à être ensemencées. Vous savez que ce n'est qu'en février et mars qu'on sème les terres de la côte. Ils ne peuvent donc alors être à la grève. 3° parce que le mois de mars qui est le seul où l'on puisse sécher, est aussi le tems où les juments poulinent. Il n'y a cependant dans toutes les Armoriques presque que des juments. Il faudroit donc alors atteler des juments qui ont nouvellement pouliné ou sur le point de le faire au risque de perdre et les meres et les fruits par un charois aussi difficile que praecipité. C'est à travers des groupes de rochers qu'on tire le goémon de nôtre côte et on va presque le galop ou pour gagner sur la marée ou pour augmenter sa recolte. Cette raison est de la dernière consequence pour les pâisans de la côte qui n'ont aucune sorte de commerce que celui des chevaux et grains. Monseigneur, autre inconvenient, c'est que pendant ces trois mois la saison est si dure que les plus robustes ne peuvent qu'avec peine en supporter la rigueur dans une grève et par consequent les mediocres ne la supporteroient qu'en s'exposant à des inconve-

(34) Cf. *supra*, n. 100.

nients aussi tristes qu'ils seroient communs, par la nécessité qu'il y auroit pour eux de les encourir ou de manquer de goémon et en consequence de pain même parce que le goémon seul en donne aux 3/4 des Armoriquains.

Il y a encore dans nôtre paroisse, et peut etre ailleurs, un abus très considerable au sujet du goémon. Plusieurs particuliers des p[aroi]sses voisines manœuvrent quelque piece de terre dans la nôtre et sous cette raison viennent à la coupe et emmenent le plus qu'ils peuvent de personnes pour les aider. Par là il arrive qu'un etranger qui n'a que 6 l., 12 l. ou 24 l. de ferme en Landunvez aura autant ou plus de goémon qu'un habitant qui aura une ferme de 300 ou 400 l. Il est clair qu'il y a en cela une injustice parce que les terres de la côte sont beaucoup plus cheres à cause du droit prohibitif que les cultivateurs y ont sur la coupe du goémon, et on peut dire qu'ils paient même le goémon. L'ordonnance qui reserve cette coupe aux p[aroi]sses maritimes sera tout à fait eludée au moyen que chaque particulier des p[aroi]sses voisines ait l'adresse de se faire fermier d'une piece quelconque de terre dans une p[aroi]sse de la côte. Ainsi 3, 4 ou 5 p[aroi]sses pourront venir importer le goémon au detriment d'une autre qui paie le droit de l'avoir seule.

Monseigneur, permettez moi de revenir sur l'article des pauvres. Il y a un moyen d'empêcher la mendicité dans ma p[aroi]sse. Ce ne seroit pas la quête, elle ne reüssiroit jamais. Un second vingtieme qu'on pourroit proposer à Vôte Grandeur auroit toutes les difficultés que vous savez mieux que nous. Une 2^{de} capitation finiroit d'ecraser un peuple qui chez nous est deja beaucoup taxé sans être aisé ; mais une réunion de plusieurs petits bénéfices abandonnés commenceroit un fond, la suppression d'une espece de collegiale (35) au moins inutile à Landunvez y feroit un etablissement suffisant pour nos pauvres. Vôte agrément et l'autorité souveraine, il n'en faudroit pas d'avantage. Il ne s'agiroit plus alors que d'une prudente administration ; mais elle n'est pas si difficile à trouver qu'un fond suffisant. Un hopital-atelier bien administré auroit tout le bon effet qu'on desire.

Monseigneur, je prie Vôte Grandeur de me faire la grace d'agréer les vœux de bonne année que je fais pour vous et le très soumis respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Vôte Grandeur,

Monseigneur,

Landunvez
2 janvier 1775

le très humble et très obéissant
serviteur

*Armande-Ruthven Le
Landunvez*

(35) Une collégiale est une église possédant un chapitre de chanoines qui n'appartiennent pas à une cathédrale. Celle de Kersaint, fondée en 1518, était desservie par six chanoines.

LANGUENGAR

Pop. : V.P. : 166 com. — *Ogée* : 200 com. — *Gelley* : 244 hab.

Imp. : *Cap.* : 87 l. — *Dr. J.* : 40 l. 14 s. 5 d. — *V.F.* : 256 l. 11 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Yves FLOCH, né à Lesneven le 1^{er} novembre 1736. Prêtre le 22 mars 1760. Curé de Plounévez. Recteur de Languengar en 1772. Recteur de Sizun le 21 novembre 1776. Insermenté, caché à Plounévez. Arrêté le 24 février 1799. Déporté à l'île de Ré le 4 avril 1799. Libéré le 18 avril 1800. Curé de Sizun en 1803. Décédé le 4 février 1814 à Sizun.

1^o Il y a en tout dans la paroisse de Languengar quarante quatre familles tant grandes que petites, lesquelles forment un total de deux cents trente personnes. Parmi ces quarante quatre familles, il y en a quinze qui, sans être riches, sont cependant aisées, vingt et une qui peuvent vivre sans mendier, et huit de mendiants, lesquels forment un total de quarante personnes de tout âge et de tout sexe : il y a par conséquent environ un cinquième de mendiants dans la paroisse.

2^o Les causes les plus ordinaires de la mendicité dans cette paroisse sont, non seulement la cherté du blé et le défaut habituel de travail, car les gens aisés font presque tout le labourage par eux-mêmes, mais encore chez les uns le grand nombre d'enfants, et en général parmi tous l'habitude nécessaire qu'ils ont contractée de faire usage de tabac, ce qui absorbe environ un tiers par semaine de leur salaire.

3^o Il y a dans la paroisse des mendiants de toute espèce, savoir, vieillards, infirmes, enfants et gens valides.

4^o Quoique la paroisse soit fort petite, en procurant un azile aux vieillards et aux infirmes, les paroissiens, quoique non riches, pourroient suffire au soulagement des gens valides. Et le moyen le plus efficace pour supprimer la mendicité est d'empêcher les pauvres de mendier hors de leur paroisse : par ce moyen ceux qui sans nécessité se sont livré à la mendicité se trouveroient forcé de s'occuper à quelque travail convenable, et les coureurs n'enleveroient pas la subsistance des pauvres originaires.

5^o Il n'y a dans la paroisse ni hopital, ni aucun fond certain, ni aucune espèce de cazuel pour les pauvres.

6^o On ne voit pas comment ni sur quoi on pourroit faire un établissement pour les pauvres dans la paroisse ; car l'église est elle-même pauvre, et le recteur ne peut être qu'une foible ressource pour eux, puisqu'il est notoire qu'il ne jouit pas, à beaucoup près, de la portion congrüe. Il reste donc à désirer que quelque personne puissante et charitable fasse un fond pour le soulagement des pauvres malheureux de cette paroisse. Telle est dans toute la sincérité la situation des paroissiens de Languengar. En foy de quoi je signe, le 11 décembre 1774.

Le Plois B. de Languengar.

LANHOUARNEAU

Pop.: *Et. cg.*: 900 com. — *V.P.*: 900 com. — *Ogée*: 1 000 com. — *Gelley*: 884 hab.

Imp.: *Cap.*: 430 l. 10 s. — *Dr. J.*: 200 l. 1 s. — *V.F.*: 1 044 l. 4 s.

Présentateur: l'ordinaire. — **Décimateur:** le recteur.

Recteur: Jean TOULLEC, né à Kersaint-Plabennec le 23 juin 1708. Prêtre le 10 avril 1734. Recteur de Lanhouarneau le 3 mars 1748. Décédé à Lanhouarneau le 12 décembre 1777.

Pour repondre, Monseigneur, à la lettre circulaire que votre grandeur nous a fait rendre, je vous diray qu'il y a plus de deux cent pauvres dans ma paroisse, et qu'il n'y a pas le quart d'aisés. La cherté du bled est une des causes qu'il y a tant de pauvres qui n'ayant rien à vendre et ne pouvant souvent trouver du travail, sont obligés de mendier. D'autres à qui la volonté de travailler manque, beaucoup d'enfants et infirmes incapables de gagner. Nous avons un grand nombre de simples locataires qui n'ont et ne peuvent avoir des terres à cultiver, et leur journée de travail dont le salaire est modique ne suffit pas pour nourrir leur famille n'ayant aucune vache et ne pouvant pas s'en procurer, faute de moyen. Nous n'avons aucun hôpital ny aucun fond ny établissement pour les pauvres. Je suis

Monseigneur

de votre grandeur

le très humble et très
obéissant serviteur

ce 28^e décembre 1774

Toullec R^e De
Lanhouarneau

LANILDUT

Pop.: *Et. cg.*: 400 com. — *V.P.*: 450 com. — *Ogée*: 600 com. — *Gelley*: 395 hab.

Imp.: *Cap.*: 287 l. — *Dr. J.*: 133 l. 7 s. 5 d. — *V.F.*: 505 l. 9 s. — *V.C.I.*: 12 l.

Présentateur: l'évêque. — **Décimateurs:** le recteur, les religieux de Saint-Mathieu et le gouverneur de Porspoder.

Recteur: Jean RANNOU, né à Guimiliau. Prêtre le 10 avril 1734. Prêtre à Lesneven. Recteur de Lanildut de 1759 à 1785.

1^o Cette paroisse ne contient pas plus de trois cent cinquante communiant, et il y a environ huit à neuf mendiants, mais il y a un bien plus grand nombre de pauvres qui à la vérité ne mendent pas, mais cependant seroient également

obligés de mendier sans le secours des personnes charitables qui leur donnent dans la saison des panais, des fèves, des pois et d'autres legumes, qui font la nourriture ordinaire pendant une partie de l'année dans cette campagne ; de plus ils donnent à ces pauvres du lait, la soupe et le reste de leur repas etc. et des lambeaux de hardes pour les vêtir.

2° La cause ordinaire, du moins actu[e]lle, de la mendicité dans cette paroisse est le nombre d'enfants dont sont chargées quelques familles pauvres.

3° L'espece de mendiants dans cette paroisse, quelques vielles personnes exceptées, sont des enfants mineurs ou enfants hors d'état encore de travailler, enfants de quelques ouvriers dont le salaire ne suffit pas pour sustenter sa famille.

4° Pour supprimer la mendicité dans cette paroisse, je ne trouve pas d'autre moyen plus propre que d'y établir une quête avec deffense aux etrangers d'y mendier : cette quête se feroit de six mois en six mois par toute la paroisse, ou bien tous les dimanches et fêtes par un collecteur nommé par le corpolitique à qui ce collecteur rendroit compte des aumônes et en feroit la distribution où besoin seroit.

5° Dans cette paroisse, il n'y a ni hopital, ni fonds, ni quête en faveur des pauvres.

6° Ni aucun etablissement, cette quête pourroit suppléer au défaut d'etablissement pour les pauvres.

Cette paroisse ne donne pas sur la grande mer, ainsi je n'ai aucune observation à faire au sujet du guemon.

Voilà les réponses que je fais avec sincérité aux demandes de l'autre part.

Le 18 décembre 1774

J. Rannou R. de Landerneau

LANNEUFFRET

Pop. : Et. cg. : 150 com. — Ogée : 250 com. — Gelley : 208 hab.

Imp. : Cap. : 138 l. — Dr. J. : 64 l. 1 s. 6 d. — V.F. : 206 l. 5 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Guillaume RANNOU, né à Quilbignon. Prêtre le 22 septembre 1759. Directeur des Ursulines de Landerneau en 1762. Recteur de Lanneuffret le 15 août 1764. Décédé en 1785.

Monseigneur,

Il y a à Lanneuffret trente sept feux ; de ces trente sept feux il y a vingt quatre aisés, huit qui achètent le blé et n'en vendent pas ; à ma connoissance, un seul

mendiant, laboureur journalier, devenu infirme depuis sept ou huit mois. Sa femme est tisserante ; ils ont quatre enfans dont l'ainé, âgé d'environ douze ans, sera en état d'être aussi tisserant à l'âge de quatorze ou quinze ans tout au plus tard. Le travail ne manque pas à Lanneuffret à qui veut bien travailler. Ils ont environ douze livres de rentes annuelles, qu'ils pourroient, ce me semble, vendre pour aider à leur entretien. Il n'y a à Lanneuffret ni hospital, ni quêtes, ni fonds que ce soit en faveur des pauvres, ni, ce me semble, moien d'en établir de particulier pour Lanneuffret, mais comme Lanneuffret est enclavée dans la paroisse de Plouneventer, les mêmes établissemens pourront servir pour l'une et l'autre paroisse.

Je devois, Monseigneur, remettre à votre grandeur cet état des personnes aisées et des mendiants de Lanneuffret immédiatement après la réception de sa lettre. Je le pouvois en effet le jour même de sa réception. Je laissai malheureusement passer l'occasion ; elle ne s'est retrouvée qu'un peu plus tard. Je pense que vôtre grandeur ne m'en fera pas un crime, puisque je ne m'attendois pas à cette disgrâce de sa part (36). Quoi qu'il en soit de cette négligence apparente, que vôtre grandeur ne manquera pas d'imputer à la disette des commodités de faire rendre à sa volonté en assurance des lettres à Saint Paul de Léon, surtout de Lanneuffret, il est certain que cet état des personnes aisées et des mendiants de Lanneuffret paroît exact à celui qui a l'honneur d'être avec respect,

de Vôtre Grandeur

Monseigneur

Le très humble et très obéissant serviteur

A Lanneuffret le 17 janvier 1775.

G. Guillaume Bannou prêtre Recteur de Lanneuffret

LANNILIS

Pop. : V.P. : 2 000 com. — *Ogée* : 2 800 com. — *Gelley* : 2 766 hab.

Imp. (37) : *Cap.* : 1 932 l. 10 s. — *Dr.J.* : 898 l. 7 s. 1 d. — *V.F.* : 3 648 l. 18 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Joseph LE DUC, né à Sibiril le 23 décembre 1738. Prêtre le 19 mars 1763. Prêtre à Sibiril. Recteur de Lannilis le 3 janvier 1772. Insermenté. Emigré en Angleterre par Jersey en 1792. Revenu en juin 1802. Nommé curé de Lannilis en 1804. Décédé à Lannilis le 15 décembre 1823.

(36) Des réponses datées (cf. *supra*, p. 11), celle du recteur de Lanneuffret est en effet la plus tardive : il a attendu environ un mois et demi pour répondre à l'évêque.

(37) Les chiffres de la capitation et des droits joints comprennent les impôts de Bréventec.

Etat des pauvres de la paroisse de Lannilis diocese de Leon en Basse Bretagne.

Il y a dans cette paroisse environ quatre vingt dix familles pauvres, mendiants, qui y compris les enfans forment une classe d'environ trois cens personnes et à peu près une septième des habitans de l'endroit, mais incomparablement plus nombreuse que celle des personnes en état de leur procurer un grand secours, attendu surtout que la plus grande partie des gros propriétaires demeurent dans les villes.

On divise cette espèce de mendiants en trois classes differentes, et on range dans la première les journaliers, les tailleurs et autres gens de métier, dont les premiers manquent souvent d'être employés, et les uns et les autres ne gagnant, pour l'ordinaire, que cinq ou six sols par jour, sont hors d'état de nourrir une famille souvent nombreuse, et c'est la plus grande classe.

La seconde comprend quinze ou vingt personnes infirmes et autant de vieillards que le défaut de force ou de santé réduit à mendier.

Dans la troisième classe, on compte environ cent enfans, dont les uns trop jeunes encore pour travailler, et les autres forcés par leurs parens de chercher du pain pour eux et pour ceux de leurs frères qui ne peuvent encore se le procurer.

Toutes les familles pauvres de Lannilis sont simples locataires, sans aucune terre à cultiver. Il n'y a point dans la paroisse de terre vague susceptible de défrichement.

Il n'y a point d'hôpital, mais bien un revenu annuel de deux cens quatre vingt dix livres, et à la mort de la dernière vivante des demoiselles Clisson, il sera de quatre cens quatre vingt dix huit livres sept sols. Cette rente a été fondée au profit des pauvres malades de Lannilis par feu Mademoiselle Cogenval (38), représentée aujourd'hui par M^r le prince de Tingry (39). Le capital de cette [rente] avoit été placé, par la fondatrice, sur les aides et gabelles en quatre differents contracts, et accepté par le général et corps politique de Lannilis, à la charge de faire construire un hôpital, suivant délibération du 21 Décembre 1743. Cette rente a été payée exactement, excepté en 1771, où l'on fit une retenue d'un cinquième au profit de Sa Majesté, mais qui fut remboursée l'année suivante. La distribution s'en est faite par les gouverneurs en charge ; mais si les choses ne prennent pas une meilleure forme, le Recteur actuel espère en faire désormais la distribution.

(38) Coëtjunval certainement. P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, *Notices sur les paroisses...*, art. cité, 1919, p. 74-75, signalent, d'une part la fondation en 1531 d'une collégiale dont furent présentateurs les seigneurs de Kerangar, puis en 1758 le prince de Montmorency-Tingry, d'autre part la présence d'une chapellenie fondée par Jeanne du Louët de Coatjunval, dame de Kerangar.

(39) Sans doute s'agit-il de Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, né en 1713, prince de Tingry. Cf. François AUBERT DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, réimpr. Berger-Levrault, Paris, 1980, t. VII, p. 395. — R. KERVILER, *Répertoire général de bibliographie bretonne*, fasc. 25, Rennes, Plihon et Hervé, 1897, p. 421, signale que le nom de Coëtjunval a été porté en additionnel par plusieurs familles, dont les du Louët et les Montmorency.

Le nombre des pauvres étant si considérable dans cette paroisse, et celui de ceux qui pourroient leur procurer de grands secours étant petit, n'étant pour l'ordinaire secourus que par des fermiers qu'une mauvaise année met souvent hors d'état de faire aucune aumône, on estime que pour empêcher la mendicité et procurer aux pauvres une ressource assurée, il faudroit d'abord construire un hopital, et y affecter un revenu assez considérable pour nourrir cinquante pauvres. Ce fond pourroit être levé, soit sur les biens fonds, soit sur les vins qui se vendent dans l'endroit, ou autres denrées qui ne sont point de la première nécessité, comme café, tabac, etc. On pourroit aussy engager les personnes qui font des aumones en bled à les porter dans une maison marquée, où l'on feroit du pain, dont on donneroit par semaine une certaine mesure (et suivant le besoin de chaque individu) pour supplément à ce qui manqueroit au travail des personnes robustes pour nourrir leurs familles.

Par ces arrangemens et le maintien des loix sages qui défendent aux pauvres de courir de l'une paroisse à l'autre, on pourroit peut-être arrêter le cours de la mendicité.

Observation sur le guesmon

Les paroissiens de Lannilis ont toujours été dans l'usage de prendre et couper du guesmon sur les cottes de Landeda et Brouennou. Il paroît qu'en 1723, on leur fit quelque difficulté sur cet objet. En conséquence, le général de Lannilis fit, à celui de Landeda et Brouennou, une sommation pronale et notarisée, afin de savoir leur moyen d'empêchement, et sur la réponse qu'ils firent de n'en avoir aucun, et l'aveu formel de l'usage constant, intervint en 1724 une sentence de l'Amirauté qui maintenoit le général de Lannilis à couper et à prendre des guesmons sur les cottes des autres paroisses. Le vû de la sentence porte que l'usage immemorial, le consentement réciproque, le besoin commun qu'ils ont du guesmon étoit fondé sur ce que avans le 15^e siècle les trois paroisses n'en faisoient qu'une (40). Depuis environ deux ans le procureur du Roy de l'Amirauté recoit des delations et fait payer des amendes aux habitans de Lannilis pour la coupe et transport du guesmon, qui jusqu'alors avoient été libres et communs entr'elles. Cette conduite a paru si extraordinaire qu'on s'est cru obligé depuis deux mois de luy signifier la sentence de 1724. On ignore encore si on s'y tiendra. Il est certain qu'il seroit à desirer qu'on ne viendrait point contre cette sentence qui paroît avantageuse au general des trois paroisses, et qu'il y croît assez de guesmon pour toutes les trois.

J. Le Duc R^{ve} de Lannilis.

(40) Cette paroisse, Ploediner ou Ploudiner, a éclaté en trois, à une date inconnue, mais au plus tard à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Jacques ROUÉ, *Etudes sur la vie paroissiale et religieuse de Lannilis, commune du Léon, du Concordat à 1914*, Université de Brest, 1970, t. I, p. 5. (Mémoire de maîtrise, dactylographié).

LANRIVOARÉ

Pop. : Et. cg. : 250 com. — Ogée : 450 com. — Gelley : 436 hab.

Imp. : Cap. : 171 l. 10 s. — Dr. J. : 79 l. 14 s. 7 d. — V.F. : 475 l. 2 s.

Présentateur : l'évêque.

Recteur : Guillaume JAFFREDOU, né en 1716. Curé de Loc-Maria-Plouzané de 1744 à 1759. Aumônier de l'hôpital de Brest en 1759. Recteur de Lanrivoaré le 5 février 1770. Décédé le 25 novembre 1787 à Lanrivoaré.

Le nombre des mendiants de Lanriouaré monte à peu près à soixante et dix.

Le nombre des familles en état de faire la charité monte aussi à peu près à vingt.

Mais le nombre des familles qui ont à peine le simple nécessaire monte à peu près à quarante.

Plusieurs sont dans la misère par la débauche, défaut de travail et défaut de volonté de travailler et deviennent fripons pour avoir de quoi continuer leur vie libertine.

Il y a très peu hors d'état de travailler.

Dans la p[aroi]sse de Lanriouaré, il n'y a nulle ressource pour les pauvres que la charité du public.

A Lanriouaré, le cinq janvier 1775.

Jaffredou Recteur Lanrivoaré

LARRET

Pop. : Et. cg. : 120 com. — V.P. : 140 com. — Ogée : 200 com. — Gelley : 135 hab.

Imp. : Cap. : 107 l. 10 s. — Dr. J. : 49 l. 17 s. 10 d. — V.F. : 250 l. 5 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateurs :** le recteur et les religieux de Saint-Mathieu.

Recteur : Brévalaire Gabriel AUDREN DE KERYVOATZ, né à Lesneven en 1712. Prêtre en septembre 1737. Recteur de Larret le 28 octobre 1741. Décédé en 1777.

Vingt-un mendiants domiciliés, compris les noms mendiants de honte au vis à vis des habitants aisés, au nombre de quatre.

La source de la mendicité des pauvres de L'Arret paroît leur être innée, et la non volonté de travailler. Il y a en de vieillards qui ne peuvent plus travailler ; il y en a d'infirmes ; il y en a d'autres qui n'oseroient mendier de honte, qui après

avoir été dans de grosses fermes, et n'étant plus en état de s'y maintenir par les prix annuels et exorbitants avec les commissions de même gout, ne peuvent plus reprendre de ferme pour se soutenir avec leurs enfants. Ce n'est donc pas la cherté des denrées qui les rend dans ces tristes situations.

Il n'y a point d'hôpital dans Larret. Le moyen de supprimer la mendicité dans cette paroisse me paraitroit d'agrandir les hopitaux dans les paroisses où il y en a, d'y annêxer des fonds suffisants pour nourrir et vêtir les pauvres de cinq à six paroisses limitrophes de ces hôpitaux, et d'obliger les pauvres de remettre en main au gouverneur de ces hôpitaux les paiements de leur journées, et de non pas le leur laisser en propriété pour leurs usages et de faire établir des hopitaux dans les grandes paroisses où il n'y en a pas. Dans Larret il n'y a pas de fonds certain pour les pauvres, ni casuel provenant des quêtes. Il n'y a pas non plus aucune espèce d'établissement pour les pauvres.

Larrêt, le 15^e janvier 1775 (41).

Arrière de l'ogée du recteur de Larret.

LESNEVEN

Pop.: Et. cg.: 1 200 com. — V.P.: 1 500 com. — Ogée: 2 300 com. — Gelley: 2 308 hab.

Imp.: Cap.: 1 761 l. 10 s. — Dr. J.: 851 l. 11 s. 4 d. — Milices garde-côtes: 16 l. — V.F. (42): 3 054 l. 3 s. — V.C.I.: 50 l.

Présentateur: l'abbesse de Saint-Sulpice. — **Décimateur:** le recteur.

Recteur: Jacques COAT, né à Saint-Thégonnec le 18 mai 1723. Prêtre en septembre 1750. Prêtre à Saint-Thégonnec. Aumônier des Ursulines à Saint-Pol. Recteur de Lesneven le 26 mai 1768. Insermenté. Détenu au château du Taureau en septembre 1792. Transféré à Kerlot (Quimper) en novembre 1792. Décédé à l'hôpital de Quimper (en détention) le 30 janvier 1793.

1^o Après avoir bien examiné je crois devoir distribuer en trois classes les habitants de ma paroisse. La priere (sic) est de ceux qui mandient depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin et qui comprend les femmes, les enfants et les vieillards.

La seconde est des journailliers, laboureurs, artisans qui peuvent, à la vérité, se soutenir pendant qu'ils se portent bien, mais qu'il faut aider dès la moindre maladie.

La troisieme de ceux qui n'ont besoin de la charité de personne ni en santé ni en maladie, qui sont faits même pour soulager les autres, mais qui avec cela sont fort éloignés d'être puissamment riches et ne jouissent que d'une très médiocre fortune pour la plupart.

(41) Si le texte n'est pas de la main du recteur, celui-ci, par contre, a daté et signé la réponse.

(42) Dans les vingtièmes fonciers est comprise la cote du duc de Penthièvre, soit 1 372 livres.

2° Celle qui l'est dans presque toutes les paroisses du diocèse, beaucoup de fainéantise, peu ou point du tout d'économie et aussi le grand nombre de journaliers qui manquent d'ouvrage un grand tiers de l'année.

3° Grand nombre d'enfants, beaucoup aussi de vieillards et infirmes, mais plus encore de femmes désœuvrées, qui sans être extrêmement jeunes sont très valides et seroient en état de travailler davantage.

4° Celui de les empêcher de vaguer et d'aller mendier d'une paroisse dans une autre, me paroitroit propre à faire connoître les vrais pauvres, aussi bien que quantité d'autres qui volent impunément l'aumône et qui font souvent de plus grands crimes encore.

5° Il y en a un qui est en très mauvais état. M^r l'administrateur a dû donner la note de ses revenus et le nombre des pauvres qu'on y nourrit. De plus nous avons ici de temps immémorial deux dames qui prennent un soin particulier des pauvres de la ville et qu'on appelle pour cela mères des pauvres. La première a soin des infirmes, des vieillards et des enfants ; l'autre des pauvres honteux et des malades. Ces dames ont de revenus fixe environ cent quarante quatre livres et deux cents dix livres qu'elles tirent des quêtes qui se font régulièrement tous les dimanches et fêtes de l'année à la messe paroissiale. Elles emploient cette somme en pain, viande, hardes, bois pour se chauffer l'hiver ; en linges et couvertures pour les malades etc... Cette distribution se fait admirablement bien.

6° La distribution dont je viens de parler ne peut être mieux faite. Mais l'administration de l'hôpital (s'il étoit rebâti) peut selon moi être susceptible d'amélioration. On pourroit le mettre à l'instar de tous les hôpitaux du royaume, c'est à dire, le faire régir par un bureau dont l'autorité ne seroit pas bornée par le crédit d'aucun particulier (43). En second lieu on pourroit y appeler pour soigner les pauvres des filles de S^t Thomas, des sœurs blanches ou grises ou autres. Ce seroit une très grande épargne.

J. Loat R. de Lamoignon

LOC-BRÉVALAIRE

Pop. : Et. cg. : 130 com. — Ogée : 300 com. — Gelléy : 182 hab.

Imp. : Cap. : 107 l. — Dr. J. : 49 l. 16 s. 10 d. — V.F. : 248 l. 3 s.

Présentateur : l'évêque.

(43) L'administration de l'hôpital de Saint-Maudetz étoit l'occasion de conflits entre les seigneurs de Loscoët et les habitants de la ville. Cf. G. PONDAVEN, *Lesneven*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1919, p. 115-125, 157-165 ; 1920, p. 16-24.

Recteur : Sébastien BLEUNVEN, né à Loc-Brévalaire le 1^{er} avril 1744. Prêtre en 1768. Curé de Landéda. Recteur de Loc-Brévalaire le 19 juin 1774. Démissionnaire en 1783 et aumônier des Carmélites à Nantes. Insermenté. Arrêté à Nantes et déporté en Espagne en 1792. Revient dans le diocèse en 1803 et est nommé vicaire à Roscoff. Recteur de Roscoff en 1808. Recteur d'Audierne en 1810. Démissionne le 8 avril 1812. Décès inconnu.

1^o Il y a dans la p[aroi]sse de Locbrévalaire quatre familles mendiante, six familles aisées, le reste qui est en fort petit nombre fort riche païsan par leurs commerce de fil blanc et de toile.

2^o La raison de leurs pauvreté est le défaut de travail, parce qu'ils ne savent pas travailler le fil blanc, les laver ni les blanchir. C'est pourquoi les riches pour ce faire gagent chez eux des domestiques et des valets, et ne donnent rien à faire à ces pauvres quatre familles.

3^o L'espece des mendiants est 1^o la premiere famille, le sacristain de la p[aroi]sse âgé d'environ soixante dix huit ans avec sa femme à peu près de même âge qui ont beaucoup d'enfans et de petits enfans qui tous ne peuvent vivre que de charité. 2^o la seconde famille est un pauvre veuf caduc qui, ayant retenu une seule de ses enfans avec lui, vit à l'appuy des aumônes que cherche sa fille. 3^o la 3^{ieme} est une pauvre veuve fort vieille qui ne vit que d'aumones. 4^o la 4^{ieme} est une fille qui n'a jamais été mariée et qui est fort caduque.

4^o Le nombre des riches surpassant de beaucoup celui des pauvres, le moyen le plus convenable et le plus efficace pour les empêcher de mendier seroit d'engager les riches à donner à ceux cy du fil à filer ou à devider.

5^o Il n'y a aucun hôpital ny aucun fond dans la p[aroi]sse pour les pauvres.

6^o Etc.

S. Bleunven Recteur de Locbrévalaire

MILIZAC

Paroisse mère de Guipronvel

Pop. : Et. cg. : 800 com. — V.P. : 900 com. (trêve comprise). — Ogée : 1 800 com. (trêve comprise). — Gelley : 1 305 + 306 = 1 611 hab.

Imp. : Cap. : 1 158 l. — Dr. J. : 538 l. 3 s. 7 d. — V.F. : 2 309 l. 4 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Gabriel Michel GOURIO DE REFUGE. Prêtre à Lochrist. Recteur de Saint-Mathieu-Fineterre. Recteur de Milizac de 1767 à 1786. Décédé le 17 février 1786.

Le nombre de mendiants domiciliés de cette paroisse vont au moins au tier des parroissiens, sans comprendre les autres pauvres qu'on doit regarder comme pauvre honteux qui vont presque à un autre tier, de façon qu'il ne reste guère que

le tier des habitants qui soient un peu à leur aise. Ils n'ont pour tout bien que le fruit de leurs travaux. Ils n'acquiescent point, ny en état de le faire, excepté huit ou neuf qui ont pû avec peine parvenir à féager leurs lieux. Le reste des habitants aisés sont ceux qui peuvent vivre durant l'année et ramasser de quoy renouveler leur ferme ; c'est tout ce qu'ils peuvent faire. La raison de cela est que la terre est mauvaise (44) et même terre glaise, au point qu'elle est ingratte à la production des grains, malgré les soins et travaux des habitants qui n'épargnent point leur peines pour le travail, et pour y mettre du fumier ; et même, outre leur fumier, ils vont à trois et quatre lieux pour prendre du sable et du guémon pour tremper leurs terres. Nonobstant cela, quand le blé a produit sur le sixième, le grain a été abondant, pendant que les autres paroisses donnent leurs productions de grains sur leur huitième n'est pas extraordinaire.

Ce qui fait que la source de la mendicité de cette paroisse est la rareté du blé, et par conséquent la cherté, surtout cette année que le grain a été moins abondant que les autres années, joint avec la mauvais temps qui a empêché d'égobuer ; autre raison pour que les pauvres seront plus à plaindre, ainssi que pour les autres denrées nécessaires, comme beurre, lait, panais et navais.

Les habitants qui n'ont qu'un modique ferme n'ont ny charrette, chevaux, ni charrus. Les quels sont obligés d'avoir recour à quelqu'autre pour faire le charrois du peu de fumier que leur vache et cochon peut leur avoir produit ; comme aussy pour charruer leurs terres, dont ils sont obligés d'aller un nombre de journées chez ses particuliers pour payer ses journées de charrois et charrües ; à peine le blé sur sa paille commence un peu à jaunir qu'ils ne coupent une partie pour battre, pour envoyer au moulin par nécessité, n'ayant ny blé, farine, pain ny argent. A peine aussy la récolte est-elle faite qu'ils ne sont obligés de vendre la majeure partie de leur blé pour payer leur ferme. Ils leurs restes très peu de blé pour le reste de l'année, dont ils ne peuvent faire autrement malgré leur bonne volonté de s'aider. De plus les fermiers de leur voisinage un peu en état ramassent tous les sous-fermes qui les environes. Le sort de ses misérables ou pauvres honteux sont plus à plaindre que les pauvres mendiants.

Il y a aussy les locataire journaliers qui sont presque dans le même cas, lesquels ne trouvent presque pas de journée, nos métayers s'efforçant de faire tous leurs ouvrages par eux-mêmes, pour éviter de payer et nourrir des ouvriers. Il n'y a que dans la grande nécessité où ils prévoient l'impossible de faire leur besoin par leur propre et seul secours, le seul temps où ses locataires journaliers peuvent faire quelque chose, c'est pendant la récolte, surtout ceux qui peuvent aller en condition d'aoust (45). Pour lors ils gagnent de quoy payer leur loyer de leur

(44) Au milieu du XIX^e siècle, les continuateurs du *Dictionnaire* d'Ogée confirment cette médiocrité des aptitudes agricoles : « Plus d'un cinquième de la superficie totale est marécageux. Les bonnes terres labourables sont rares, excepté dans la partie qui touche Saint-Renan » (t. II, p. 33). A la même époque, les surfaces incultes (landes et incultes, 2 190 hectares ; bois, 54 ha ; canaux et étangs, 5 ha) l'emportent largement sur les autres (terre labourable, 1 177 ha ; prés et pâturages, 125 ha ; vergers et jardins, 23 ha).

(45) Se faire engager pour la durée de la moisson. Le même mot breton, *eost*, sert à désigner août et la moisson.

maison et une partie des dettes qu'ils avoient contractéz lorsqu'ils n'avoient rien à gagner. Et souvant ils ont des maladies, peut être de chagrain, ou à déffaut de nourriture, ainssy que les autres gens de mêtiez qui ce trouvent dans le même cas, qui menquent d'ouvrage, et même leur salaire ne suffit pas pour ce sustenter et leur famille, lesquels sont aussy digne de pitiez.

Les mendiants sont les infirmes, les caducs par aussy infirmité et leur grand âge, hors d'état de gagner ny même de chercher l'aumône. Il y a des vieillards, malgré leur vieillesse, qui vont chercher aux portes des villages et au bourg de leur paroisse. Mais heureusement ses infirmes et vieillards ne sont pas à présent d'un grand nombre. Il y a environ vingts.

Mais les autres mendiants sont d'un grand nombre, comme des veuves avec leurs enfans, et des enfans orphelains, les quels ont leurs parens aussy pauvre, et qui n'ont rien pour les sustanter que la charité, en allant demender aux porte, ou quelque particulier charitable connoissant leur misère vont prendre quelquefois chez eux.

Mais les pauvres qui ne sont pas de la paroisse sont en aureurs, et même à craindre, car la plus grande partie de cette espèce, qui sont des vagabons, ne cherche l'aumône que pour chercher l'occassion de voler. Et s'ils ne peuvent le faire de jour, ils prenderont connoissance des maisons pour les voler de nuit ce qu'on voit arriver que trop fréquament. Il y a encore d'autre pauvres de cette espèce qui sont riches et qui ne cherche l'aumône que pour faire bource, ou donner l'argent en constitud. Un troisième espèce de ce genre vendent tout ce que l'aumône leur a produit ; et ce pour aller à l'auberge consom[m]er le tout en bonne chère et en boisson, au point qu'ils ne connoissent plus leur bienfaiteurs, faisant l'insolent et même tapage. Voila les prétendus pauvres étrangers, qu'on peut dire des aventuriers, pertubateurs du repos public et qui volle l'aumône et sont la cause que les pauvres de la paroisse sont privé ; car il faut observer que les habitants de la campagne donnent en abondance l'aumône à sez étranger ; même pour peu qu'ils fassent la mine, on redoublera, le tout par crainte, et croyant par là les empêcher de venir les voller ou les isendier.

C'est contre cette vermine qu'il faudroit tacher de trouver un bon remède, qui n'est guerre facile à trouver, à moins que Sa Majesté ne donne des ordres prexis de les arretter et enprisonner pour les envoyer dans ses colonies. Mais malheureusement dans les paroisses de campagne il n'y a pas d'auquune espèce de troupe, ni person[n]e chargée de la polisse. Il faudroit dont avoir recour aux sergents et hussiers des juriditons ; ou autrement, que les cavaliers de la maréchaussée fassent des fréquands voyage dans les paroisses dont leur présance ne peut faire qu'un très bon effet pour bien de chose, et cependant il ne vien[n]ent pas du tout.

Il n'y a ni hopital, ny casuel provenant des quêtes, ny nul fond d'aucune espèce pour les pauvres, et par conséquant il n'y a point d'administrateur. Si on parvenoit de former un établissement, il conviendrait d'avoir un administrateur, et un sous administrateur pour chaque cordelée de la paroisse, à seul fin que l'administrateur fut bien instruit des pauvres des quatre coins de la paroisse, des

pauvres malades, de l'espèce des autres pauvres. Et ce pour donner la main pour le soulager suivant le rapport que luy feroit les sous administrateurs ; et par là on éviteroit aussy beaucoup d'abus qui ce cometeroient autrement. Car un seul homme ne peut pas veiller partout. Et pour engager ses administrateurs d'être plus attentifs à leur charge, il seroit à souhaiter qu'on puisse obtenir de Sa Majesté qu'ils fussent exent de l'ouvrage du grand chemain, et leurs enfans du sort.

Si Sa Majesté avoit dans sa domaine des terres vagues, plaines ou franchisses et qu'il voulut les donner au profit des pauvres comme aussy partie de ses denier royaux qu'on lève dans les parroisse.

Depuis qu'on a deffendû d'enterrer dans l'église (46), quelque particulier seroit bien aise qu'on luy accorda la permission en donnant une somme, quant ce seroit que 36 l., dont le tier à l'église et le reste au pauvres, à condition que la tombe fut profonde, et que la pierre tomballe fut bien arrangé comme auparavant ; le tout à leur frais.

De plus, si on pouvoit être autaurisé, lorsqu'on fait l'asise de la capitation, de lever une somme sur le même rolle pour les pauvres, en taxant chaqu'un au marc de la livre (47) de ce qu'il est dans la capitation, car de vouloir faire des quêtes ce seroit les plus riches qui donneroient moins.

Cette parroisse est une des celle qui en a plus besoin et qui n'a nul ressource pour aider et soulager les pauvres.

de Refuge pour le Rect. de milice

MINIHY-LÉON

Voir Saint-Pol

MOLÈNE

Pop. : Et. cg. : 150 com. — Ogée : 460 com. — Gelle : 218 hab.

Imp. : Cap. : 18 l. — Dr. J. : 7 l. 17 s. 9 d. — V.F. : 54 l. 3 s. 3 d.

Présentateur : l'évêque.

(46) Pour lutter contre la pratique de l'inhumation dans l'église, particulièrement répandue en Basse-Bretagne (cf. A. CROIX, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 1981, t. II, p. 1001 sq.), le parlement de Bretagne prit une série d'arrêts à partir de 1719. Magdeleine DANIEL-LE BARS, *Tribulations des morts en Bretagne, et singulièrement dans le Finistère actuel*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIII, 1975, p. 245-254.

(47) D'une manière proportionnelle.

Recteur : Joseph BÉGOC, né en 1737. Prêtre en 1767. Prêtre à Lampaul-Ploudalmézeau. Recteur de Molène le 29 janvier 1774. Recteur de Saint-Renan de 1781 à 1787.

Monseigneur

Pour répondre per partes aux demandes que vous avez bien voulu me faire cy dessus, respondeo (48) 1° Que d'environ soixante petits ménages qu'il y a dans cette isle, il ni a que deux ou trois qui soient un peu à leur aise ; tous les autres sont dans la plus grande misere, pour ne pas dire dans l'extreme necessité ;

2° La source de leur misere ne provient que de la petitesse de l'isle (49) qui n'est pour bien dire qu'un rocher dont on parcourt la circonférence en moins d'une demie-heure, et qui par conséquent ne fournit du blé à la plus grande partie des habitants que pour trois à quatre mois de l'année ;

3° Les personnes les plus dignes d'aumône, et de compassion qu'il y a dans cette isle, sont environ deux douzaines de pauvres veuves surchargées d'enfants qui sont presque nuds, et n'ont pas en vérité un morceau de pain à manger, et ce qui met le comble à leur misere, c'est que personne n'est en état de leur en donner. Je les vois assés souvent avec beaucoup de douleur, ces petits pauvres orphelins manger des poissons pourris, et des choux crus, n'ayant pas autre chose à manger : il faut encore joindre à ces derniers environ une quarantaine de vieilles gens estropiés, insensés, octogénaires, et au delà dont une grande partie sont alités, et n'ont également aucune ressource. Les gens même les plus vigoureux de l'isle, qui ne vivent ordinairement que de la pesche, ont mille peines à vivre par la cherté des denrées, et par le peu d'émolument qu'ils retirent de leur pesche pour la difficulté d'aller à Brest dont ils sont éloignés de 9 à 10 lieües.

Enfin quel moyen de supprimer l'indigence, et la misere de tant de pauvres honteux, puisqu'il ni a ici ni hopital, ni quête, ni aucun fonds pour les soulager, je n'en vois pas d'autre, Monseigneur, que la bienveillance, et la libéralité du prince que la divine Providence nous a donné, et celles des seigneurs, et messieurs très nobles, et très distingués qui composent ses états. La triste situation de ces pauvres habitants qui sont les meilleurs marins que l'on puisse trouver, méritent de leur part, et de la vôtre, Monseigneur, une attention d'autant plus particuliere, qu'ils affrontent tous les dangers de la mer qui les environne, et exposent très souvent leur vie dans les tems les plus affreux pour sauver, et mener à bon port les vaisseaux, et les batiments tant du Roy, que des marchands, qui feroient immanquablement naufrage sur les cotes escarpées, et aux environs de ces isles sans leur adresse, et leur secours ;

Après ces considérations, je vous supplie, Monseigneur, d'avoir pitié de vôtre pauvre peuple qui crie, et qui gemit de misere ; je suis très persuadé qu'il ni a aucun endroit dans vôtre diocèse aussi depourvu de vivres que celui-ci. Ils viennent chez moi, ne pouvant plus, pleurer et dire qu'ils meurent de faim aussi

(48) *Per partes* : point par point ; *respondeo* : je réponds.

(49) La superficie de l'île est de 75 hectares.

bien que leurs enfans ; je leur ai donné plus d'une fois le pain qui étoit sur ma table sans avoir un autre. Mais les malheurs du peuple font aussi la pauvreté du prêtre. Je n'ai eu en tout que 50 boisseaux d'orge, mesure de Brest, pour dixme qui seront bientôt épuisés (50). Que feront donc ces pauvres malheureux jusqu'à la fin de l'année ? Nous n'avons personne à qui nous adresser, et qui s'intéresse pour nous, que vous seul, Monseigneur ; s'il vous est possible pendant la tenue des états (51) de nous procurer quelque soulagement soit du blé, soit quelque somme d'argent par an pour en avoir, ce sera une nouvelle obligation pour nous de prier Dieu pour vôtre conservation. Je suis avec tout le respect possible.

J. Bégot Pr de molénant

OUessant

Pop. : Et. cg. : 1 200 com. — Ogée : 1 500 hab. — Gellay : 1 159 hab.

Imp. : Cap. : 93 l. 10 s. — Dr. J. : 43 l. 6 s. 5 d. — V.F. : 311 l. 8 s. 6 d.

Présentateur : l'évêque.

Recteur : René KERMEGANT, né à Plouarzel le 26 mars 1738. Prêtre le 10 avril 1762. Curé de Plouarzel. Recteur d'Ouessant en 1774. Recteur de Plougonvelin le 8 juin 1779. Insermenté. Caché dans la région. Recteur de Plouarzel en 1803. Décédé le 25 juin 1810 à Plouarzel.

RÉPONSES pour l'isle d'Ouessant (52)

1^o Il y a cent quarante-deux pauvres mendiants sur l'isle d'Ouessant mais le nombre des pauvres honteux, plus dignes ici d'aumône que partout ailleurs, est d'environ trois cent qui ensemble composent un bon quart de la paroisse vis-à-vis des habitants aisés, si tant est que l'on puisse appeler habitants aisés des gens qui ne peuvent se nourrir que de pain d'orge encore cuit sur le foyer sous la cendre de mottes de terres brûlées, qui n'ont autre chose pour faire chauffer leur soupe que du fumier détrempé et séché au soleil ou du guesmon sec, au défaut de toute espèce de bois. Voilà quels sont les habitants les plus aisés de l'isle d'Ouessant.

2^o La source de la mendicité de l'isle vient de la situation même du pays qui ne permet aucun commerce de lucre avec le continent. D'ailleurs l'isle ne produit presque autre chose que du bled, mais nécessaire à nourrir ses habitants.

(50) En 1786, l'évêque estime les revenus du recteur à 192 livres, soit 150 livres provenant des dîmes et 42 livres des fondations. Il ajoute qu'« il est évident qu'un curé ne peut pas vivre avec ce revenu, ni convenablement, ni absolument ». *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1913, p. 246.

(51) Au bas de la première page de sa circulaire, sur les exemplaires adressés aux recteurs de Molène et d'Ouessant, l'évêque a écrit : « Si vous avez quelques observations particulières relatives à votre isle vous me ferez plaisir de me les communiquer pendant la tenue des états ».

(52) Cf. n. 51.

Il y a, il est vrai, des moutons, mais dont les échapés font tous les ans plus de dégât dans les semences qu'ils ne valent tous à la fois.

La seconde source de la mendicité vient du défaut général de bois qui les jette dans la nécessité de brûler leur meilleur fumier et goudesmon dont ils auroient besoin pour engraisser leurs terres.

La troisième source provient de ce que grand nombre de veuves sont obligées d'emprunter de l'argent pour subvenir aux nécessités de cinq ou six orphelins et jusqu'à ce qu'elles puissent tout payer l'emprunt, leur terre demeure entre les mains de leurs créanciers. Rare est-il qu'elles puissent prélever la somme, ainsi elles se trouvent privées d'une terre nécessaire aux besoins de la famille, et n'en pouvant plus on se trouve forcé de mendier.

Une quatrième source sont les étrangers qui viennent s'établir sur l'isle, tous gens sans aveu et faineants. Ce sont eux qui ont enseigné le métier de mendier dans l'isle. A présent cinquante ans, il n'y avoit qu'une seule famille de nécessiteux à Ouessant à laquelle l'isle ne laissoit manquer de rien (53). Les étrangers l'ont su, ils s'y sont jettés ; on ne pouvoit pas fournir à toutes leurs mises, ils se sont mis à mendier et à leur exemple plusieurs autres. Il seroit très à désirer qu'il se fit une défense expresse d'admettre des étrangers pour se domicilier sur l'isle.

3^o Il y a à Ouessant une espèce de mendiants qui sont réellement dignes d'aumônes. Ce sont les veuves, et on en compte cent six, qui ont perdus leurs maris au service de Sa Majesté sur les vaisseaux. A la plupart de ces veuves, il est resté des orphelins jeunes et hors d'état de travailler et il faut que tout cela mendie de nécessité. Il y a aussi quelques vieillards mais fort peu.

4^o Il n'y a pas à Ouessant de journaliers proprement dit, ils sont tous mariniers classés pour le service de Sa Majesté, on en compte près de cinq cent. Il seroit à souhaiter qu'ils fussent plus employés qu'ils ne le sont pour de bonnes campagnes.

5^o On pourroit établir à Ouessant un port à peu de frais qui seroit très utile à toute la navigation française principalement en tems de guerre : il y a deux endroits dans l'isle très propres pour cela mais la chose exige un ouvrage de Roÿ. On pourroit encore y établir une pêche, mais le malheur est que les trois quarts de l'année on n'en sauroit rien retirer faute de pouvoir communiquer avec le continent.

Il n'y a ni hospital, ni aucun fond certain pour les pauvres à Ouessant.

6^o Le moyen le plus efficace pour supprimer la mendicité dans cette isle seroit d'y établir un hospital pour les infirmes et les orphelins, ce qui seroit dispendieux à cause du transport de toutes les choses requises ; mieux seroit-il

(53) Cette vision du passé de l'île peut se rattacher au mythe de l'éden ouessantien développé aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cf. Françoise PÉRON, *Ouessant, l'île sentinelle*, Brest-Paris, Editions de la Cité, 1985, p. 52-58.

d'établir une distribution de vivres et de hardes pour ceux qui, malgré qu'ils sont pauvres, peuvent néanmoins se procurer quelques moyens de vivre et de s'entretenir une partie de l'année.

R: Kermegant Recteur D'ouessant.

PLABENNEC

Pop. : Et. cg. : 1 200 com. — V.P. : 2 500 com. — Ogée : 3 300 com. — Gelley : 3 177 hab.

Imp. : Cap. : 2 331 l. 10 s. — Dr. J. : 1 083 l. 15 s. 11 d. — V.F. : 3 307 l. 6 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateurs :** le chapitre de Léon et le recteur.

Recteur : Jean LE BRAS, né à Kersaint en 1718. Prêtre en 1745. Prêtre à Kersaint de 1745 à 1749. Curé de Saint-Divy en 1749. Recteur de Plabennec en 1765. Décédé à Plabennec le 3 mai 1781 (54).

1° — Les habitants de ma p[aroi]sse font environ deux mille cinq cents, dont il y a environ cent mandiants, qui sont des enfans au dessous de quinze ou seize ans et des vieillards au dessus de soixante, ou des infirmes hors d'état de gagner leur vie. Dans ce premier nombre il se trouvent aussi environ 120 familles, qui à la moindre calamité se trouvent dans la misère, quoiqu'ils ne mandient point actuellement ; de sorte que je crois que la huitième partie de mes p[aroi]ssiens peut être réputée comme pauvre, n'ayant que des gens médiocrement riches pour les soutenir, et pas un seul opulent.

2° — La cause de la mandicité dans ma p[aroi]sse peut venir, comme partout ailleurs, de la fainéantise, du peu d'économie, mais surtout du peu d'ouvrage que les gens de peines y trouvent principalement pendant l'hiver, de la maudicité du salaire qu'ils perçoivent, qui n'est que quatre ou cinq sols, très peu de choses pour l'entretien de cinq ou six personnes dans une pauvre chaumine sans aucune ressource que celle de la charité.

3° — L'exactitude des propriétaires à clore leurs franchises, qu'ils ont eu soin d'annexer aux plus grandes fermes, qui n'y servent que pour nourrir les bestiaux, élever des genets et landes, au lieu que si elles étoient données aux pauvres, ils y auroient trouvé de quoy s'occuper en les semmant pour faire subsister leur famille.

4° — La cherté du grain et autres denrées, chose que tout le monde sait être extrême depuis longtems, et on ne scait si on doit désirer qu'ils ravalent (55),

(54) Sur ce recteur, cf. Roger LEPROHON, *Les biens d'un recteur léonard à la fin de l'Ancien Régime : M. Jean Le Bras, recteur de Plabennec*, dans *Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques. Mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, C.R.B.C., 1987, p. 315-324.

(55) Ravalier : diminuer de prix.

parce qu'en ce cas nos meilleurs fermiers deviendroient eux mêmes en peu de tems mendiants, par rapport aux prix fols et aux commissions exorbitantes qu'on exige d'eux, sans égard aux corvées continuelles dont ils sont chargés pour les grands chemins, l'assugetissement aux moulins, où ils sont vexés sans miséricorde, etc. Il seroit à souhaiter, pour le bien général, qu'on put trouver quelque tempérament à cette exaction.

Moyen. Je ne vois point d'autre moyen de soustraire à la mendicité les pauvres de ma p[aroi]sse que celui de lui procurer une somme pour acquérir un fond suffisant pour y établir un hopital, et qu'il fut permis à la charité des fidelles d'y annexer des rentes sans fraits.

Je ne connois point de bien certain appartenant aux pauvres dans ma p[aroi]sse que trante livre de rentes foncières, et quarante et deux livres de rentes constituées sur le clergé de France qui sont donnée pour l'éducation des pauvres petites filles, et cent trante cinq livres pour celle des pauvres garçons. On n'y fait aucune quête pour les pauvres.

à Plabennec

le 10 décembre 1774

J. Le Glas R. D. de Plabennec

PLEYBER-CHRIST

Pop. : Et. cg. : 1 800 com. — V.P. : 2 500 com. — Ogée : 2 600 com. — Gelley : 2 553 hab.

Imp. : Cap. : 2 595 l. 10 s. — Dr. J. : 1 206 l. 4 s. 5 d. — F.M. : 81 l. — V.F. : 2 713 l. 6 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Yves-Marie de KERSULGUEN. Recteur de Tréflaouénan le 5 avril 1735. Recteur de Pleyber-Christ de 1740 à 1777.

1° Il y a dans cette paroisse apres recherches exactes faites des differents quartiers environ quatre cents mendiants 400.

2° Les causes principales de cette grande quantité sont d'abord la cherté des vivres qui dure depuis si long temps, le deffaut d'occupations, tant pour n'avoir point soy même de terres que pour ne trouver point à travailler à celles de ceux qui en ont, et la modicité du salaire à 3 s. par jour en hiver et 5 en été les laboureurs à la journée. De plus ils sont presque tous ou tisserands ou dévideuses et à des gages si médiocres qu'il est impossible qu'ils puissent s'entretenir quand ils sont mariés pour peu qu'ils ayent quelques enfants. Tous locataires et sans avoir de terres pour pouvoir en tirer ny bled pour eux ny nourriture pour vaches.

A l'égard de la proportion des mendiants au nombre des aisés, je vous dirai, Monseigneur, que je crois à vûe de pais qu'il peut y avoir dans cette

paroisse environ 5 000 personnes grands et petits, entre lesquels il y a environ 40 maisons assez passablement riches, le reste, ces mendiants déduits, des gens qui sans pouvoir beaucoup secourir les autres peuvent se suffire honnêtement.

3^o Le plus grand nombre de nos mendiants sont des enfants d'un bas age, des vieillards hors d'état de travailler, des infirmes, des veuves chargées d'enfants et des femmes qui par le nombre d'enfants ne peuvent les nourrir sans mendier. Très peu Dieu mercy, qui cherchent par fénéantise.

4^o A cette quatrième demande, Monseigneur, j'avoueroi ingénument qu'elle est fort embarrassante et qu'elle passe ma portée, mais que puisque vôtre grandeur ne dédaigne point de demander mon avis, que je ne vois point de ressource dans ma paroisse pour obvier par elle même à la mendicité de ses pauvres n'ayant ny hôpital ny aucun fond affecté pour les pauvres. Et que le plus sure moyen d'y subvenir seroit de procurer à ceux de l'un et de l'autre sexe de l'ouvrage, à ceux qui son en etat de travailler dans les ouvrages publics que Sa Majesté fait faire dans ses villes et ports, et pour les enfants de supplier sa majesté de vouloir bien assigner des places aux enfants jusqu'à un certain age dans les hôpitaux des differentes villes et paroisses où il y en a d'établis, pour un certain nombre de chaque paroisse, où elle auroit la charité de leur faire apprendre des métiers chacun suivant son sexe qui pût être utile à l'état et les mettre à un certain age dans le cas de se suffire.

5^o Comme nous n'avons ny hôpital ny autre ressource pour les mendiants dans cette paroisse quand il s'en trouve de grabataires je les faits recommander à la charité du peuple et chacun leurs porte ce que sa compassion luy dicte et selon que ses facultés le luy permettent. Mais personne n'est chargé personnellement de ceulleitte particuliere ny pour les bien portants ny pour les malades.

Je suis avec une certaine deplorable ardeur.

PLOUARZEL

Pop. : Et. cg. : 1 400 com. — V.P. : 1 700 com. — Ogée : 2 100 com. — Gelléy : 1 788 hab.

Imp. : Cap. : 1 323 l. 10 s. — Dr. J. : 615 l. 6 d. — V.F. : 2 840 l. 4 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Jean PEDEL, né à Plounéour-Trez le 10 juillet 1719. Prêtre en 1743. Recteur de Kersaint-Plabennec le 28 octobre 1756. Recteur de Plouarzel le 21 avril 1760. Insermenté. Détenu à Kerlot (Quimper), puis aux Capucins de Landerneau. Libéré en 1795, puis caché dans la région. Décédé à Plouarzel le 25 janvier 1802.

Monseigneur,

Primo. Le nombre des mandiants à Ploüarzel est de trente-deux domiciles ; ces domiciliés ont pour la plupart des enfans jusqu'à quatre, cinq et six ; la

moitié de ceux cy n'ont recours qu'aux plus aisés de la paroisse. Mais ces plus aisés ne peuvent qu'à peine atteindre au degré positif. La capitation est, comme je l'ai représenté plus d'une fois, exorbitante : ceux qui ne payoient que 2 l. dans les voisines payent ici 6 l., enfin le bedeau qui ne manœuvre ni terre, ni autre chose est imposé 6 l. Le malheur est qu'on nous a augmenté depuis le grand chemin qui est à 2 lieues de nous, encore nous a-t-on donné dans ce chemin, inutile pour la p[aroi]sse, plus de toises que de l.

2^{do}. Les causes de cette pauvreté ne viennent de faineantise que pour un petit nombre. Le Châtel (56) a les deux tiers des fermes de la paroisse, ces fermiers ont les réparations. Ils ont eu une augmentation si considerable que si le froment ne se vend pas plus qu'à present, ils ne pourront payer leurs fermes. Les autres seigneurs ont aussi augmenté considerablement le prix de leurs terres. Les terres de cette p[aroi]sse ne produisent pas beaucoup, son froment est assez estimé, mais quand on 4, 5 et tout au plus six boisseaux sur un, on se trouve heureux ; ils n'en font point de magasins ; ils sont obligés de le vendre pour payer.

3^{io}. L'espece de mandiants. Helas ! de tout age selon les differents revers de fortune. On peut les appeller tous laboureurs, nous n'avons que 5 à 6 tailleurs et autant de tisserands, encore ils ont pour la plus part quelque petite terre ou du moins ils travaillent quelques fois chez les menagers ; il en est de même de quelques matelots et casseurs de pierre, mais Brest manque à present pour eux. Sans doute que les clos nouvellement faits mettent les pauvres dans l'impossibilité d'avoir des vaches.

4^o. Quoiqu'il n'y ait pas tant d'aisance dans cette p[aroi]sse que dans les voisines, nous pourrions assez substantier nos pauvres si nous n'étions continuellement importunés par les mandiants faineants et très souvent fripons de Saint Renan, de Recouvrance et de quelques paroisses voisines et de très loin et on n'ose les refuser.

5^o. Helas ! point d'hôpital pour Ploüarzel : la seule faveur à cet égard, c'est que Monsieur de K[er]veatoux (57) a droit de mettre un pauvre de Ploüarzel à l'hôpital de Saint Renan : ce qu'il fait.

Il y a eu dans la paroisse une forte maladie. J'en ai ressenti le plus grand poids. Nos messieurs craignoient la maladie etc... Nous avons remplis nos régîtres, ce qui a augmenté le nombre des pauvres.

(56) Le Châtel était une très importante seigneurie, sise d'abord à Recouvrance puis, à partir de 1767, à Brest. Un document incomplet, datant d'environ 1755, et énumérant les lieux de Plouarzel, en attribue 45 au Châtel, dont un château, un manoir et trois moulins. Chanoine ÉLIÈS, *1670-1770, Le siècle de gloire de Plouarzel*, Brest, Le Soc, 1973, p. 48-49.

(57) Les Lesguern de Kervéatouz étaient propriétaires à la même époque (cf. n. 56) de dix-sept lieux, dont le château de Kervéatouz. ID., *ibid.*, p. 49-50, avec, p. 64, une allusion à « une rente généreuse au profit des besogneux » octroyée le 1^{er} août 1770 par cette famille noble.

Monseigneur,

Que n'aurois-je pas à vous dire pour les guezmons, qu'il est facheux de n'avoir que le choix de 30 jours des 3 premiers mois de l'année pour la coupe de cette herbe ; la mer agitée dans ces mois empêchera d'approcher des rochers ; d'ailleurs il faut secher ce guemon avant de l'amuloner, quels mulons (58) en aura-t-on, toute la substance de cette herbe entrera dans les sables ou dans le peu de glacié qu'on a laissé aux pauvres riverins ; qu'il est à craindre que les clos faits des dunes n'ensablent les meilleures terres de Plouarzel ! Il y a trente deux ans que je dicte les deliberations. Le premier dimanche de l'an, l'on a toujours fixé la coupe du guemon le landemain de la Saint Marc 26 avril, pour le pouvoir secher et amuloner en mai. Il y a 15 ans que je suis ici, on avoit negligé d'observer l'ordonnance de la marine mais je l'ai fait observer.

J. pedelrecteur de plouarzel

PLOUDALMÉZEAU
Paroisse mère de **Saint-Pabu**

Pop. : Et. cg. : 3 500 com. — V.P. : 3 500 com. (trêve comprise). — Ogée : 3 900 com. (trêve comprise). — Gelleys : 2 756 + 733 = 3 489 hab.

Imp. : Cap. : 2 036 l. 10 s. — Dr. J. : 946 l. 18 s. 8 d. — V.F. : 3 743 l. 17 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur** : le recteur.

Recteur : Goulven FLOCH, né à Plouguin en 1733. Prêtre en 1757. Prêtre à Plouvien de 1758 à 1767. Recteur de Ploudalmézeau le 13 juillet 1767. Décédé à Ploudalmézeau le 21 janvier 1785.

1° — Le nombre de familles réduites à la dernière misère et mendiante est d'environ 50, qui sont composées de 200 personnes à tout le moins.

2° — Le nombre des familles pauvres qui ne mendient pas, qui cependant ont d'autant de misère est de 30 qui sont composées d'environ 150 personnes. Ces pauvres infortunés, quoiqu'ils travaillent continuelem[en]t, et qu'ils aient des fermes d'un certain revenu, à peine ont-ils du pain, jamais ou presque jamais ny beur, ny viande (59).

3° — Le nombre des familles qui vivent dans la médiocrité est de 300 environ, qui font 1 650 personnes.

4° — Le nombre des familles aisées est de deux cents qui sont composées d'environ 1 000 personnes, qui toutes vivent avec épargne, et ne sont un peu à

(58) Mulon : meule, tas (de paille, de foin, de goémon...). Amulonner : mettre en mulons.

(59) En marge : « ils ne mangent presque jamais ni beur ni viande ».

leur aise qu'à force de travailler chacun dans son employ, qui toutes, à six familles près, font la soupe trois fois la semaines avec un peu de lard (60).

2^{do}

1^o — La source de la mendicité des 1^{ers}, la cherté du bled et des danrées de la première nécessité, est icy comme ailleurs.

2^o — Le nombre d'enfans dans certaines familles, dont tout l'entretien dépend de 5 à 6 s. par jour que leur père peut se procurer.

3^o — Dans d'autres familles, la perte des chefs, comme des matelots et autres.

4^o — L'infirmité des uns et caducité et vieillesse des autres.

5^o — Le nombre de simples locataires qui dans la plus grande partie de l'hiver ne trouvent point de journées.

La source de la misère des pauvres de la 2^{de} classe sont les causes cy après

1^o — Parce que les uns n'ont presque point de terres à cultiver et n'ont surtout dans le quartier de l'armorique, d'autre ressource pour se procurer l'achat de la danrée de première nécessité, que les deniers qui proviennent de la vente de guesmons qu'ils recueillent.

2^o — Parce que les autres, qui sont éloignés de la cotte, quoyqu'ils ayent des terres, n'en peuvent tirer qu'une foible subsistance, n'étant point en état de faire des avances pour avoir des engrais et pour payer et entretenir des valets.

3^o

Il n'y a en cette p[aroi]sse de mendiants valides, que des personnes qui ont nombres d'enfans, et qui ne mendient que par intervalles.

4^o

Le moyen de supprimer la mendicité seroit d'avoir dans la p[aroi]sse un hospital pour y recevoir les infirmes, les vieillards et les enfans qui surchargent leurs familles.

Le moyen d'empêcher les pauvres de la 2^{de} classe de tomber dans la mendicité est de laisser subsister le petit nombre de terres vagues qui sont encore dans cette p[aroi]sse, et qui sont nécessaire surtout à l'armorique pour nourrir ce qu'ils ont de vaches et de chevaux ; ces derniers leurs sont d'une grande nécessité pour transporter leurs guesmons.

(60) En marge : « Ces six familles ont du bœuf quelques fois ». A titre de comparaison, voici, d'après Cambry, la nourriture des laboureurs du Corrèjou (alors en Tréménech, aujourd'hui en Plouguerneau) : « Leur pain est un mélange d'orge, de trois quarts de seigle, et d'un seizième de froment ; ils mangent de la bouillie deux fois par jour, excepté le dimanche, le mardi, le jeudi : dans ces jours privilégiés, ils servent sur leur table de la vache salée, du lard et de la soupe de graisse ». *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*. Paris, Le Cercle social, an VII, t. II, p. 57.

5^o

Il n'y a dans cette p[aroi]sse ny hospital, ny aucun fond d'aucune espèce pour les pauvres. Il se fait seulement de tems im[m]émorial une quête à l'église quand il y a des malades nécessiteux qui traînent, qui produit ordinairement quarante à cinquante sols.

6^{io}

Le moyen d'avoir un hospital dans cette p[aroi]sse seroit d'ordonner une levée de 4 000 l. par an sur les propriétaires et sur ma dixme, qui feroit à peu près un 20^e et une demie capitation sur les habitans pendant 6 à huit ans. Ensuite, l'établissement fait, pour l'entretenir un 10^{eme} de ma dixme et, des autres, ce qu'on jugera à propos.

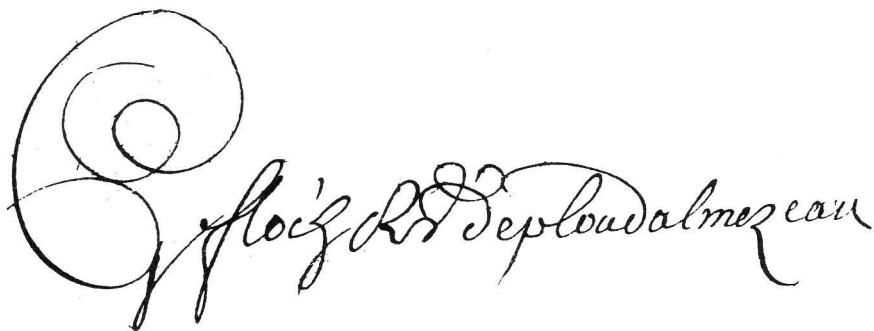
Monseigneur

L'exécution de la déclaration du roy du 2 octobre 1772 fera un grand tort à nos armoriques. La coupe du guesmont noir y est fixée au mois de janvier, février ou mars. Pendant les deux premiers mois, la saison ne permet pas de le sécher. Et pendant le mois de mars, c'est le fort de leurs ouvrages, et même le tems n'est pas encore bien constant. Avant cette déclaration, on coupoit le guesmont à la fin d'avril, parce qu'il est bon qu'autant qu'on peut le bien sécher, et lors ils pouvoient le vendre, ce qu'ils ne pourront plus. Cependant ces pauvres gens n'ont point autres ressources, et d'ailleurs ils ont ordinairement plus de guesmont qu'il ne leur en faut, jetté par le rivage par les flots de la mer.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et une profonde vénération
 Monseigneur

Votre très humble et très
 obéissant serviteur

le 16^e décembre 1774



G. Floz de Deplovalmezeau

PLOUDANIEL

Paroisse mère de Trémaouézan et de Saint-Méen

Pop. : *Et. cg.* : 2 300 com. — *V.P.* : 4 000 com. (trèves comprises). — *Ogée* : 4 000 com. (trèves comprises). — *Gelley* : 2 839 hab. + 603 (Trémaouézan) + 665 (Saint-Méen) = 4 107 hab.

Imp. : *Cap.* : 1 976 l. — *Dr. J.* : 918 l. 10 s. 6 d. — *F.M.* : 81 l. — *V.F.* : 3 194 l.

Imp. Trémaouézan et Saint-Méen : *Cap.* : 279 l. 10 s. — *Dr.J.* : 129 l. 14 s. — *V.F.* : 262 l. 6 s. (Saint-Méen) ; 440 l. 4 s. (Trémaouézan).

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur** : le recteur.

Recteur : Charles François Marie PEN DE KEROLAND, né à Minihy-Léon le 16 octobre 1718. Prêtre en 1743. Licencié en droit. Recteur de Ploudaniel le 3 mars 1755. Insermenté. Détenu à Audierne, à Kerlot (Quimper) et aux Capucins de Landerneau. Mort en détention à Landerneau le 15 décembre 1794.

Monseigneur

1. Le nombre des mendiants domiciliés de Ploudaniel est d'environ deux cents, ce qui fait environ le vingtième de tous les habitants domiciliés de cette paroisse.

2. La source de la mendicité est icy, comme ailleurs, la pauvreté des chefs de famille, qui passant des pères aux enfants les engagent à mendier ; habitude qu'ils contractent facilement et dont ils ont bien de la peine à se corriger dans la suite.

3. La cherté du grain peut aussi augmenter le nombre des mendiants. Parce qu'alors la plus part des bons fermiers au lieu de nourrir les journaliers, aiment mieux vendre leur blé en espèce et faire tous leurs ouvrages eux-mêmes.

4. Comme on abuse souvent des meilleures choses, on peut dire que la grande charité des fidèles augmente quelque fois le nombre des mendiants : puisqu'on a vu de ces derniers répondre fièrement à ceux qui leurs proposaient de l'ouvrage, de paier le double du salaire ordinaire des journaliers à qui voudroit leur porter la besace.

5. L'espèce ordinaire des mendiants est composée de vieillards, d'infirmes, d'enfants et souvent de personnes en état de travailler.

6. Ainsi le moyen qui paroît le plus convenable pour supprimer la mendicité dans les campagnes seroit d'obliger les mendiants de travailler chacun selon son pouvoir et pour cela il faudroit y établir des hopitaux auxquels on attacheroit les landes et terres incultes qui sont d'une grande étendue dans cette paroisse. La partie publique qui en prendroit le soin seroit bientôt remboursée des avances qu'il faudroit faire pour établir des métairies attachées à ces hopitaux, en faisant labourer ces terres incultes, qui renferment des trésors immenses et qui ne demandent que l'œuvre de mains pour fournir les moyens d'éteindre toute mendicité.

7. Comme tout le monde est obligé de faire l'aumône selon son pouvoir, chacun verseroit dans ces hopitaux ses aumônes volontaires, et le feroit avec d'autant plus de plaisir, qu'on se libéreroit par ce moyen de la grande importunité des mendiants.

8. Nous avons dans cette paroisse de Ploudaniel une fondation faite par un ecclésiastique, de quatre vingt dix livres de rentes, pour apprendre des métiers aux pauvres. Les fabriques en charge reçoivent cette rente tous les ans, et l'appliquent exactement à sa destination. Mademoiselle du Poulpry (61) fournit le logement, la nourriture et le bois à douse pauvres de cette paroisse, en conséquence d'un testament fait par monsieur son ayeul...

Voilà, Monseigneur, les observations que nous pouvons faire au sujet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

J'ai l'honneur d'être d'un très profond respect

Monseigneur

Vôtre très humble et très obeissant serviteur

De Ploudaniel le 20 décembre 1774

*Le P. de Kerollant P.^r de
Ploudaniel*

PLOUDIRY

Paroisse mère de La Martyre, La Roche-Maurice, Loc-Eguiner, Pencran,
Pont-Christ, Saint-Julien de Landerneau

Pop. : V.P. : 4000 com. au total et pour les trèves : La Martyre : 900 com. ; Loc-Eguiner : 600 com. ; Pencran : 500 com. ; Pont-Christ : 120 com. ; Saint-Julien : 400 com. — *Ogée* : 4500 com. (trèves comprises). — *Gelley* : Ploudiry : 1315 ; La Martyre : 941 ; La Roche : 525 ; Loc-Eguiner : 634 ; Pencran : 525 ; Pont-Christ : 462 ; Saint-Julien : 566 = 4968 hab.

Imp. : Cap. : 3740 l. 10 s. — *Dr. J.* : 1738 l. 15 s. 11 d. — *F.M.* : 156 l. — *V.F.* : 4143 l. 17 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur** : le recteur.

Recteur : Guillaume LE BRIS, né à Quimper le 30 novembre 1729. Prêtre le 31 mars 1754. Chanoine de Daoulas et recteur de Ploudiry le 14 février 1767. Insermenté. Emigré en Angleterre le 5 mai 1791. Revient en l'an X. Nommé recteur de Ploudiry au Concordat, mais démissionne aussitôt et se retire à Quimper où il est décédé le 9 mars 1811.

Ad 1^{um} (62) Il n'est point facile de déterminer au juste le nombre des mendiants domiciliés dans l'étendue de la p[aroi]sse de Ploudiry. Ses trèves y mettent un obstacle surtout celles de la Roche Morice et de Pont Christ dont les trois quarts sont à l'aumône. Néanmoins, entre le nombre des mendiants et de ceux à qui la honte fait dissimuler la misère qui les poursuit, on peut assurer qu'il y a une huitième partie des habitants de la paroisse de Ploudiry et trèves dans une nécessité réelle.

(61) La famille du Poulpry possédait le manoir de Trébodennic.

(62) Pour numérotter ses réponses le recteur emploie le latin : *ad primum* (au premier), *ad secundum*, *ad tertium*, *ad quartum*, *ad quintum*, *ad sextum*.

En balançant les fortunes riches, aisées et médiocres avec les pauvres celles-la l'emportent des deux quarts et demi.

Ad 2^{um}

On peut rapporter les sources les plus ordinaires de la mendicité dans cette paroisse à celles-cy

1° beaucoup de fénéantise, répugnance pour le travail surtout penible.

2° habitude de mendier dès l'enfance, les peres et meres en font un espece de metier à leurs enfants qu'ils ne veulent plus changer dans la suite. On sent les abus qui en proviennent.

3° une famille trop nombreuse. Un pauvre tisseran, un journalier par exemple quelque laborieux qu'ils soient ne peuvent fournir à la subsistence de six ou sept enfants dans le bas age.

4° des fermes auparavant divisées, et maintenant réunies sur le meme chef. Depuis trente ans on compte quarante menages de moins dans le corps seul de cette paroisse. Quel tort pour l'agriculture et la population ! que de ressources fermées à des fortunes médiocres.

5° certains mariages faits entre mandians couverts d'infirmités, malgré la resistance et la fermeté des recteurs. De cet assemblage mal assorti nait une infinité de malheureux, heritiers des maux des autheurs de leurs jours qui dégradent l'espece humaine. Sortis du sein de l'indigence, nés avec des maladies incurables, presqu'abandonnés dès qu'ils commencent à respirer, ils ne perpétuent qu'une génération faible peu propre à l'Etat et toujours à charge aux paroisses.

Ad 3^{um}

Beaucoup d'enfants, peu de gens valides de tout age, presque point de vieillards sont l'espece la plus commune des mandians de cette paroisse.

Ad 4^{um}

D'après le rapport des mandians avec les gens aisés et médiocres, le moi en qui me paroît le plus efficace pour supprimer la mendicité, c'est de prendre une maison assez vaste située dans le bourg appartenante à l'église, d'en former un espece d'hospital. On prendroit pour administrateurs les deux fabriques sortant de charge qui seroient comptables de leur administration à M^r le recteur et au corps politique, et ceux cy à monseigneur l'évêque. On commenceroit par avoir un certain nombre de lits, linges et ustencilles nécessaires à l'entretien et à la subsistence des pauvres. Cette petite fourniture seroit d'abord donnée par la bienfaisance du Roi qui n'auroit que cette premiere depense à faire. On defendroit très sévèrement aux habitants de la paroisse de donner l'aumône à leur porte surtout aux vagabonds et étrangers. On les exhorteroit à tourner leur charité du coté du nouvel etablissement. Les administrateurs seroient chargé de faire, avec la permission de monseigneur l'évêque, dans les tems convenables une quette de bled, bois, boeur et viandes sallées, et, au cas d'augmentation de besoin, M^r le recteur auroit soin

d'exciter la charité des paroissiens en faveur de pauvres et des enfants de la paroisse. Ce moïen etabli produiroit un grand bien à tous egards. Les pauvres seroient instruits et soignés par quelques personnes devotes qui se sacrifieroient à cette bonne œuvre, par exemple par quelques bonnes sœurs ou autres d'une probité reconnue, à deffaut de sœurs grises. On apprendroit aux pauvres à filer, à devider et meme à faire de la toile. On les renvoieroit quand ils seroient en etat de gagner leur pain. Les paroissiens trouveroit leur avantage dans un pareil etablisement. J'en connois qui distribue chaque année en detail plus de trois cent et quatre cent livres, en suivant ce sisteme ils seroient quitte à peu de chose. Leurs pauvres seroient mieux élevés et plus formés au travail, on pourroit meme se flatter qu'ils seroient bientot en etat d'en tirer assez de parti pour fournir à peu de chose prés à leur subsistence.

Ad 5^{um}

Il n'y a dans cette paroisse aucun hopital ny fonds destinés pour les pauvres. On fait pour eux une quette dans l'eglise dimanches et fetes qui se monte au plus à 10 ou 12 s. par semaine. Il faut cependant observer que, par une fondation faite par M^r Arnault du Thoya en 1695 (63), l'hopital général de Landerneau est obligé d'entretenir douze pauvres de cette p[aroi]sse et de préférence ceux des treves de Pencran et La Roche-Morice. On execute fidelement les intentions de ce pieux fondateur au dit hopital qui est administré par un bureau composé du clergé, des magistrats et communauté de cette ville.

Ad 6^{um}

J'ay répondu à cet article dans la quatrieme demande (64).

G. Le Brus Sec. R. de Ploudiry

PLOUÉDERN

Pop. : Et. cg. : 900 com. — V.P. : 900 com. — Ogée : 1 200 com. — Gelley : 1 201 hab.

Imp. : Cap. : 860 l. 10 s. — Dr. J. : 400 l. 1 s. 2 d. — F.M. : 41 l. — V.F. : 1343 l. 8 s.

(63) Le 27 novembre 1715 est signé le « contrat de vente d'une maison (...) à Landerneau (...) à M. de Thoya, en qualité de gouverneur de l'hôpital pour la somme de 3 000 livres dont 2 000 fera partie des deniers légués par le sieur du Thoya, son oncle au dit hôpital pour l'entretien de deux pauvres, à joindre à sa fondation pour l'entretien de dix autres faisant douze de la paroisse de Ploudiry ». H. PÉRENNÉS, *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1932, p. 62. Cf. *supra*, n. 108.

(64) La comparaison des réponses des recteurs de Ploudiry et de Plouédern révèle de très nombreuses ressemblances.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Joseph Michel GOURVEZAN. Curé de Saint-Houardon, nommé recteur de Plouédern en 1759.

Monseigneur,

Dans ma première, je n'ay pas répondu à la vostre, faute d'attention aux demandes que vous nous y faites. J'y répons maintenant.

1° Il y a dans ma paroisse cent vingt pauvres mandians, cy	120
soixante dix habitans aisés cy	70
quatre vingt deux habitans médiocres hors d'état de faire aumônes	82

Partant, entre les pauvres et les habitans en état de les soulager, les pauvres emportent environ un quart.

2° — La source de la mendicité est la fénéantise de plusieurs, et par cette cause hors d'état d'acheter du blé, n'ayant rien à vendre.

D'autres, par défaut de travail, parce qu'ils ne se donnent aucune peine pour employer leurs tems comme ils le devroient.

La proximité de la ville de Landerneau y attire plusieurs pauvres.

Plusieurs tisserans et gens de labour morts cette année des fièvres putrides ont laissés beaucoup d'enfens sans recourse et à l'aumône, conséquemant à la charge de la paroisse.

Quelquautres, simples locataires, ne trouvant point tous les jours à travailler, et leurs salaires ne pouvant suffire pour substanter leur famille sans le secours d'une vache au moins, qu'ils ne peuvent plus se procurer depuis qu'on a cerné les terres vagues.

3° — L'habitude de mandier dèz l'enfance, occasionée par les pères et mères dont ils se font un métier, et ne veulent plus s'appliquer au travail, nous en voyons l'abus.

Certains mariages entres mandians, malgré la résistance des recteurs, d'où naissent beaucoup d'héritiers malheureux affligés des maux de leurs auteurs, qui empoisonent l'espèce humaine, et toujours à charge. Il y a quelques infirmes vieillards et des enfens en état de travailler qui cherchent l'aumone.

4° — D'après le raport cy dessus, le moyen qui me paroît le plus convenable pour suprimr la mandicité dans cette paroisse est de prendre une maison vaste dans le bourg, appartenante à l'église pour en faire une espèce d'hôpital, dont les administrateurs seront ou les fabriques en charges ou ceux qui sortent de charge qui, en cas de refus, devroient y estre contraints par autorité, de plus, en suppliant la bienfaisance et la charité de sa majesté à accorder un certain nombre de lits, couvertures, linges et ustanciles nécessaires à la subsistance des pauvres. On deffendroît très expressement de donner l'aumone à la porte, surtout aux vagabonds et étrangers qui, pour l'ordinaire, sont suspects, et nous exorterions les parroissiens à répandre leurs aumones dans le sein des pauvres du nouvel établissement. Avec votre permission, Monseigneur, on pourroit faire par qui vous jugerez à propos une quête chaque année de blé, beure, viandes et bois pour

le dit hopital, dans le tems convenable, et quelques persone charitable prendroit le soin d'instruire ces pauvres, leurs apprendre à filer, à dévider, à faire de la toile, etc.; et les parroissiens trouveroient une ressource dans ceux qui leurs sont maintenant à charge.

5° — Il n'y a dans cette paroisse aucun hopital ny des fonds d'aucune espèce pour les pauvres; on fait une quête pour eux les dimanches, qui produit environ trois livres par an.

Agréez, je vous prie, Monseigneur, de rendre participants des biens faits de sa majesté les pauvres de ma paroisse. Ce seras une double obligation pour eux et pour moy de prier le Seigneur pour vostre conservation. J'ay l'honneur d'estre de la soumission la plus respectueuse,

Monseigneur

Vostre très humble et très
obeissant serviteur

Le 29^e décembre 1774

Monsieur

Voici la troisième lettre que j'écris au sujet de la lettre circulaire de Monseigneur pour ce qui regarde les pauvres de ma paroisse. Il est vray que la première n'étoit point détaillée faute d'attention. Mais il y a aujourd'hui quinze jours que j'ay fait mettre à la poste faute d'ocasion la seconde, adressée à Monseigneur à Léon. Je ne sçais par quelle aventure elle ne vous est point parvenue. Je crois que c'est la faute du directeur des postes de Morlaix qui ne sachant pas l'intention de Monseigneur et sachant qu'il étoit aux états les luy aurais fait porter à Rennes. Pour éviter pareil inconvenient permettez, je vous prie, que la présente soit à vostre adresse (65). Voicy ce qui concerne ma paroisse.

1° Il y a cent vingt mandians sans compter les pauvres honteux. Il y a soixante dix ménages aisés, quatre vingt deux médiocres hors d'état de faire aumône. Partant il y a environ un quart de la paroisse dans une nécessité réelle en balansant la fortune des riches et des médiocres.

(...)

6° J'ay répondu à cet article dans la quatrième demande. Vous voyez, Monsieur, que je répons article pour article à la lettre circulaire de Monseigneur comme je l'ay déjà fait une autre fois. Je désirerois de tout mon cœur que l'on trouve le moyen d'empêcher la mandicité, m'en couteroit il du mien (66).

(...)



(65) Adressée à M. de Penamprat-Brillet, vicaire général de Léon, cette lettre, du 12 janvier 1775, présente, par rapport à celle du 29 décembre 1774, peu de différences. Les plus notables apparaissent dans la réponse, publiée ici, à la première demande de l'enquête.

(66) Rappelons l'intérêt de la comparaison entre les réponses des recteurs de Plouédern et de Ploudiry.

PLOUÉNAN

Pop. : Et. cg. : 1 700 com. — V.P. : 1 500 com. — Ogée : 2 600 com. — Gellay : 2 355 hab.

Imp. : Cap. : 1 209 l. 10 s. — Dr. J. : 562 l. 5 s. 3 d. — V.F. : 3 321 l. 18 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateurs :** le chapitre de Léon, l'abbé de Saint-Melaine, le seigneur de Lannuhouarn et le recteur.

Recteur : Alain BOULCH, originaire de la paroisse de Ploudiry. Prêtre le 27 mars 1740. Aumônier des Ursulines de Saint-Pol. Recteur de Plouénan en 1761. Décédé le 7 décembre 1784.

1° Dans la paroisse de Plouenan, il y environ 68 mendiants. Le nombre des familles aisées est d'environ 60, non compris celles d'un état mitoyen qui ont à peine de quoy vivre et qui peuvent être au nombre de 150.

2° Les principales sources de la mendicité sont : 1° La cherté du blé et des denrées, ce qui est une suite nécessaire du prix excessif des convenants attendu que les convenanciers se trouveroient hors d'état de payer leurs fermes, s'ils ne vendoient très cher les fruits qu'ils tirent des terres qu'ils cultivent. 2° L'éloignement de la plupart des seigneurs qui ont du bien dans la paroisse et qui dépensent à Paris ou ailleurs les grandes sommes qu'ils en tirent tous les ans. Les aumones qu'ils font ne tombent que sur les pauvres des grandes villes qu'ils habitent, de sorte que la sueur du fermier ne sert qu'à l'entretien des pauvres des grandes villes et non pas à l'entretien des pauvres de sa paroisse.

3° La plupart des mendiants de cette paroisse sont ou des enfants ou des vieillards, ou des infirmes ; il s'en trouve aussi des gens valides qui ne refuseroient pas le travail, si 3 ou 4 s. qu'ils pourroient gagner par jour en travaillant, étoient suffisants pour la nourriture et l'entretien de leur nombreuse famille.

4° A l'égard des moyens de supprimer la mendicité, je n'en trouve pas de meilleur, que celui que propose l'auteur du Spectacle de la nature (67), tom. 6° entretien 7° suppression de la mendicité.

5° Il n'y a point d'hôpital à Plouenan. On distribue tous les ans aux pauvres de Plouenan par les mains du Recteur de la paroisse depuis l'an 1766, une somme de 1441. provenant d'une rente constituée sur le Clergé de France.

D'ailleurs point d'établissement pour les pauvres.

A Plouénan, le 16 décembre 1774.

*A. Boulch R.
De plouenan*

(67) *Le Spectacle de la nature*, œuvre de l'abbé Pluche, éditée en 1732, réimprimée un grand nombre de fois, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, figurait dans beaucoup de bibliothèques ecclésiastiques de l'Ouest. Jean QUÉNIART, *Cultures et sociétés urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 210.

PLOUESCAT

Pop. : *Et. cg.* : 1 500 com. — *V.P.* : 1 400 à 1 500 com. — *Ogée* : 1 800 com. — *Gelley* : 1 861 hab.

Imp. : *Cap.* : 827 l. — *Dr. J.* : 384 l. 8 s. 7 d. — *V.F.* : 2 512 l. 6 s. — *V.C.I.* : 9 l.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateurs :** l'archidiacre et le recteur.

Recteur : Jean MOISAN, né à Cléder en 1709. Prêtre le 19 septembre 1733. Curé de Plougoum de 1738 à 1747. Recteur de Plouescat le 7 août 1747. Décédé à Plouescat le 1^{er} avril 1781.

1° Les mandiants habitués en cette paroisse ne sont pas en si grand nombre que celui qui est en si grande diserte comme (?) les premiers et je puis dire en vérité que le quart des habitants est très pauvre.

2° La cause est la cherté des bleds parce qu'ils n'achètent et ne vendent rien, ne trouvent point de travail, n'ont point de métier, n'ont point de terres et ne trouvent point dans trois semaines une journée qui est trois sols pour nourrir une nombreuse famille etc.

3° Les mandiants sont de toute espèce, des vieillards, infirmes hors d'état de travailler, et des gens valides de tout âge ne trouvant pas de travail.

4° Les gens aisés jusques à présent, deviendront sans tarder pauvres, égard à ce qu'ils habitent presque tous sur la côte et ne tiroient leur substance, payoient leurs bois et saufages (chauffage), de l'argent des gouesmons qu'ils vandoient aux autres paroisses, ils souffrent cette année une perte de cinq mille livres faute de pouvoir vendre ces gouesmons, et ont donné à trente sols ce qu'ils vandoient les années communes neuf livres. Le moyen de les faire subsister est de leur permettre comme au passé de vendre ces gouesmons aux autres paroisses et d'en faire la coupe au printemps afin de les faire sécher ; autrement la coupe est inutile.

5° Il n'y a point d'hôpital en cette paroisse, ny aucun fond pour les pauvres, non plus que quête, en un mot si le commerce de gouesmons n'est libre comme le temps de le couper, il n'y a pas douze ménage au plus quinze en état de subsister, bien loin de faire des aumones. Fait à Plouescat le douze décembre 1774.

Moyens d'être à Plouescat

PLOUGAR

Paroisse mère de Bodilis

Pop. : *Et. cg.* : 1 000 + 2 000 com. — *V.P.* : 3 000 com. (trève comprise). — *Ogée* : 2 600 com. (trève comprise). — *Gelley* : 1 164 + 1 664 = 2 828 hab.

Imp. : *Cap.* : 483 l. 10 s. — *Dr. J.* : 224 l. 18 s. 8 d. — *V.F.* : 1 146 l. 15 s.

Imp. Bodilis : *Cap.* : 1 208 l. — *Dr. J.* : 560 l. 15 s. 7 d. — *F.M.* : 46 l. — *V.F.* : 1 662 l. 12 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Jean René GOUBIN, né en 1723. Recteur de Saint-Houardon de 1756 à 1767. Recteur de Plougar en 1767. Décédé en 1782.

Monseigneur

1° — Il y a à peu près quatre vingts mendiants domiciliés sur Plougar, à la proportion de cinquante habitants tant riches qu'aisés.

2° — La source de la mendicité à Plougar est la même qu'elle est énoncée très judicieusement cy dessus, en y ajoutant seulement que pendent la cherté, les riches, pour gagner encore davantage, emploient le moins qu'ils peuvent les gens de journées ; et ceux cy, la cherté cessant, refusent de travailler, disants qu'ils n'ont plus besoin des riches.

3° — Les mendiants à Plougar sont de toute espèce, gens valides, invalides, de tout âge et de tout sexe.

4° — Comparant le nombre de mendiants avec celui des gens riches ou aisés, et considérant l'espèce des mendiants, le principe et la cause de leur mendicité, un des moyen qui paroîtroit le plus efficace pour supprimer la mendicité extérieure et générale, seroit que chaque paroisse nourrit ses pauvres, c'est à dire qu'il ne fut pas permis aux pauvres d'en sortir pour mendier dans d'autres paroisses ; que chaque paroisse fit ses aumones à ses pauvres ; qu'une fois chaque année le corps politique choisit un honnête homme dans chaque frérie ou cordelée de la paroisse, pour prendre une espèce d'administration sur ses pauvres, tant pour la distribution du travail que pour les soulagements de charité de chaque frérie ou cordelée, où chaque pauvre seroit volontairement astrict, sans toutefois que cela empêcha les plus fortes cordelées ou fréries d'aider aux plus foibles.

5° — Il n'y a dans Plougar aucun hôpital, aucune sorte de fonds certain ny incertain auque quête ny casuel pour les pauvres.

6° — Les moyens de faire quelques établissements à Plougar paroissent très difficiles.

Plougar est un pays qui n'est ny riche ny pauvre absolument. Renfermé dans les terres, entouré de marais et de chemins impraticables de tout côté, il n'a presque aucune correspondance, société, ny commerce pendent 5 à 6 mois de l'année. L'agriculture fait le principal et presque l'unique objet de travail de ses habitants, que leur position empêche peut-être d'être actifs et industriels. Il n'y auroit donc que les secours, du Roy, de la province, des seigneurs qui ont des biens fonds, de la fabrice sur les reliquats de ses comptes, et enfin les quêtes à faire, qui pussent donner les moyens de former quelques établissements pour le soulagement des pauvres à Plougar et empêcher la mendicité ; et, en ce cas, à l'aide et sous les yeux du recteur, du syndic, et du fabrique en charge, il seroit dressé un état exact, signé et arrêté par eux, chaque mois ou chaque semaine même, en charge et décharge, des dons, aumones, quêtes, etc... faites en faveur des dits pauvres. Lequel état seroit présenté à Monseigneur au cours de ses

visittes ou à sa 1^{re} réquisition, pour être vérifié, visé, approuvé ou impugné (68), ainsy qu'il vairoit appartenir.

Il faut raisonner de la même manière de BODILIS, trêve ou succursale de Plougar avec les différences seulement que Bodilis a le double d'habitants sur Plougar, le double de richesses, par les différentes branches de commerce. Mais elle a aussy plus du double de pauvres et de mendiants, ayant également le double d'étendue.

J'ay l'honneur d'être, avec une profonde vénération et un soummis respect,
Monseigneur

Vôtre très humble et très
obéissant serviteur

Le 18 décembre 1774

M. J. B. : Plougonvelin

PLOUGONVELIN

Paroisse mère de Lochrist

Pop. : *Et. cg.* : 2 000 com. — *V.P.* : 1 150 com. + 400 (trêve). — *Ogée* : 2 800 com. (trêve comprise). — *Gelley* : 1 216 + 1 097 (trêve) = 2 313 hab.

Imp. : *Cap.* : 1 219 l. — *Dr. J.* : 566 l. 15 s. 2 d. — *V.F.* : 1 623 l.

Imp. Lochrist-Le Conquet : *Cap.* : 973 l. — *Dr. J.* : 546 l. 3 s. — *V.F.* : 1 115 l. 4 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateurs** : le recteur dans la mère-paroisse ; les religieux de Saint-Mathieu dans la trêve de Lochrist.

Recteur : Jean Marie ANDRÉ, né au Minihy-Léon en 1740. Prêtre en 1764. Recteur de Plougonvelin en 1771. Recteur de Plouédern. Décédé à Plouédern le 31 juillet 1790.

Nombre des pauvres : 175. Source de l'indigence : toutes les communes encernées par voie de féages, ceux qui à l'appui d'une vaché ou deux pouvoient subvenir à eux mêmes ou à leurs enfants se trouvent aujourd'hui dans l'impossible à défaut de paturages de nourrir de bétiaux. Autre cause de misères : toutes les petites fermes de 30 à 36 l. qui pouvoient sufire à l'entretien d'un pere et de sa famille, étant absorbées par les riches dans les grosses fermes, le plus grand nombre comme le plus pauvre se voit obligé de servir toute la vie, ou de mendier n'y aiant plus pour eux de fermes proportionées à leur médiocrité et forcés nécessairement à acheter le grain malgré la cherté. Tous ces pauvres dénués de toutes ressources trouvent dans la paroisse le simple nécessaire, beaucoup étant enfens ou infirmes, et ceux en état de travailler n'étant pas toujours employés vû que les riches qui quoiquen petit nombre labourent le tout par eux mêmes et par leurs domestiques.

(68) Impugner : attaquer, critiquer, contester.

Lochrist Conqué. La pauvreté est générale dans cette trêve et Conqué qui en forme la plus grande partie. Les pertes considérables que ses habitants ont essuies tant par les malheurs de la dernière guerre que par les naufrages l'ont mis hors d'état de continuer le comerce et d'armér des barques comme auparavant. Par là tout le peuple marin de profession n'y trouvant plus à gagner ne laisse que des veuves, des mineurs, ou gens mariés, mais pauvres avec leurs enfens, les maris n'ayant plus personne à leur procurer un jour de navigation. Point d'hopiteaux, nulls fonds atournés (69) pour le soulagement du peuple, et ne vivant désormais que du peu de soulagement que lui accorde un petit nombre de personnes aisées, qui habite encore en ce triste lieu. Le présent exposé conforme à la vérité. A Lochrist le 22 décembre 1774.

Arrière P. Plougourvest

PLUGOURVEST Paroisse mère de Landivisiau

Pop. : *Et. cg.* : 3 000 com. — *V.P.* : 3 300 com. (800 + 2 500). — *Ogée* : 3 600 com. (1 200 + 2 400). — *Gelley* : 3 212 hab. (1 008 + 2 204).

Imp. : *Cap.* : 640 l. 10 s. — *Dr. J.* : 297 l. 17 s. 9 d. — *F.M.* : 23 l. 13 s. — *V.F.* : 1 151 l. 6 s.

Imp. Landivisiau : *Cap.* : 1 564 l. — *Dr. J.* : 727 l. 6 s. 7 d. — *F.M.* : 57 l. 7 s. — *V.F.* : 2 734 l. 10 s. — *V.C.I.* : 30 l.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Guillaume BRONNEC, né à Guimiliau en 1732. Prêtre en 1758. Prêtre à Lampaul-Guimiliau. Recteur de Plougourvest le 28 juin 1772. Décédé vers 1779.

P[aroi]sse de Guicourvest et trêve de Land[ivis]jiau

1° Environ cinq cent mendiants cy 500 m.

2° Dans les campagnes, la moitié des habitants n'ont pas des fruits de terre suffisants pour les substanter. En ville le grand nombre de gens de metier de toute espece, sans pouvoir même excepter les personnes d'un certain rang, comme procureurs, employers etc, qui à leur mort laissent nombreuse famille hors d'état de subsister.

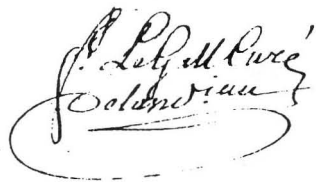
Beaucoup de journalliers tant en ville qu'en campagne dont le salaire ne suffit pas, et d'autres qui preferent la mendicité surtout dans un endroit où se tient un marché toutes les semaines et foires tous les mois, peut être les plus considerables de la province par la commodité des trois grandes routes qui y conduisent (70).

(69) Atourner : appliquer à, employer à.

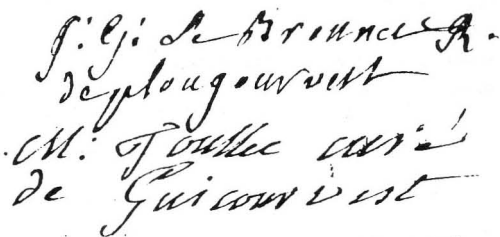
(70) La route royale Brest-Rennes, large de 54 pieds, passait à Landivisiau, et un grand chemin, large de 30 pieds, partait de cette ville en direction de Saint-Pol. Jean SAVINA, *Nos vieux grands chemins et la corvée en Cornouaille et en Léon à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LII, 1925, p. 52-85.

- 3^o La moittie des mendiants sont des enfants, le quart à peu près invalide et l'autre quart faineant de tout age.
- 4^o Nous serions d'autant plus gênés de trouver des moyens de supprimer la mendicité que l'habitant aisé semble plus la favoriser. L'affaire de 1767 arrivée à Coat Sabiec (71) en cette p[aroi]sse en est une preuve autentique.
- 5^o Dans la p[aroi]sse, il n'y a aucune espece de fond. Dans la trêve, il se fait une quette à l'église par permission de Mgr de Gouyon ancien eveque (72), qui se monte à environ 10 l. par mois, distribuée par le curé de l'endroit ou le collecteur.
- 6^o Nous louons cet etablissement par l'avantage qu'en peuvent retirer les pauvres malades, si tout le produit de cette cueillette tournoit à leur profit suivant l'esprit de son institution. Mais chacun des deliberants ou collecteurs pretend avoir droit d'en disposer à son gré.

Ce jour 19^e décembre 1774



(73)



(74)

(71) Le 22 septembre 1768, en la foire de Saint-Mathieu à Coatsabiec, trois agents de la maréchaussée, qui arrêtaient des mendiants — sur la politique répressive, cf. *supra*, p. 4 — avaient été agressés par la « populace » : l'exempt, le sieur Le Roux, fut tué et les deux cavaliers, blessés. Arch. dép. Finistère, 16 B, Daoudour-Coatmeur, Procédures criminelles, 1768-1790.

(72) Jean-Louis Gouyon de Vaudurand, évêque de Léon en 1745, s'était retiré en 1763. Cf. F. ROUDAUT, *Les Léonards et leur clergé, d'après les visites pastorales de l'épiscopat de Gouyon de Vaudurand (1745-1763)*, dans *Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques. Mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, C.R.B.C., 1987, p. 415-427.

(73) La réponse a été écrite par François Le Gall, né à Guimiliau le 27 décembre 1733. Prêtre en 1758. Prêtre, puis curé à Guimiliau (1758-1772). Curé de Landivisiau (1773-1784). Recteur de Plouénan le 28 décembre 1784. Insermenté et caché sur le lieu. Arrêté à Plouénan le 8 septembre 1794. Guillotiné à Quimper le 15 septembre 1794.

(74) Matthieu Toullec, né à Plouider le 20 décembre 1729. Prêtre en 1760. A Plougourvest au moins à partir de 1773. Y reste jusqu'en 1786. Recteur de Lampaul-Plouarzel le 7 avril 1786. Insermenté.

PLOUGUERNEAU

Pop. : *Et. cg.* : 4 000 com. — *V.P.* : 4 000 com. — *Ogée* : 1 600 com. — *Gelley* : 3 801 hab.

Imp. : *Cap.* : 2 777 l. 14 s. 5 d. — *Dr. J.* : 1 293 l. 12 s. — *V.F.* : 4 787 l. 15 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Claude Marie Charles Denis de LESMEL. Né en 1708. Bachelier en théologie. Recteur de Trégionou en 1740. Recteur de Plouguerneau en 1748. Décédé à Plouguerneau le 25 octobre 1789.

1° — Le nombre des mendiants de cette p[aroi]sse de Plouguerneau est d'environ 400 (75) composant une treisième portion du peuple de laditte paroisse.

2° — C'est pour un tiers d'eux un train pris depuis le plus bas aage d'aimer plustost à courir les chemins que de s'adonner au travail ; un autre tiers a pour prétexte assez fondé leur caducité ou leur infirmité. Le reste mendie par nécessité, n'ayant point de terres à cultiver, ou ne trouvant pas de travail, et ayant une nombreuse famille à entretenir, s'estant mariéz bien jeunes et avant d'avoir acquis par leur services dans les ménages quelques fonds pour faire face aux charges du mariage. C'est l'abus dominant de ce païs, auquel je ne connois presque aucun remède.

3° — Il y a déjà longtems que l'on propose d'établir un hopital pour la paroisse ; les dispositions présentes y paroissent assez favorables, puisqu'il se trouve deux particuliers qui font de gracieux offres à ce sujet. Le 1^{er} est un prêtre curé de la paroisse, qui veut bien céder pour cet objet un bénéfice simple dont il est titulaire, du revenu d'environ 150 l. (76). Il y a maisons et chapelle en bon état, le tout à la proximité du bourg, et ayant la commodité de l'eau. Un autre particulier offre d'attacher à cet établissement un fond de 200 l. de rente annuelle, quitte de toutte charges et rachapts, estant dans le fieff de l'évêque. Plusieurs autres font encore des offres reslatifs audit établissement ; mais tous conditionnent qu'ils seront exempts de payer aucuns droits royaux, comme amortissements et autres.

Moymême recteur, je consens qu'il soit levé sur le gros de mon bénéfice une somme annuelle de 200 l. pour l'objet en question ; et d'hypotéquer sur mon patrimoine une somme aussy annuelle de 100 l., aux conditions cy devant. Il y a

(75) Une statistique de 1792 confirme cette estimation : Plouguerneau comptait alors 410 indigents sur 4148 habitants. H. PÉRENNÈS, *Plouguerneau, une paroisse entre Manche et Océan*, Langonnet, Imprimerie de l'Orphelinat Saint-Michel, 1941, p. 92.

(76) Les chiffres soulignés le sont dans la réponse du recteur.

déjà un fond de 60 l. d'asseuré qui se distribue par mes mains aux pauvres.

Voylà toutes les connoissances que je puis donner sur les questions proposées.

A Plouguerneau, évêché de Léon, ce jour 20 décembre 1774.

Le P. me L. R. de Plouguerneau

PLOUGUIN

Pop. : Et. cg : 1 800 com. — V.P. : 1 800 com. — Ogée : 2 000 com. — Gelley : 2 048 hab.

Imp. (77) : Cap. : 1 339 l. 10 s. — Dr.J. : 622 l. 12 s. 9 d. — V.F. : 2 693 l. 10 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateurs** : le prieur de Coat-Méal et le recteur.

Recteur : Yves François BOURVA DE COETCONGAR, né à Lannion le 13 juillet 1730. Ancien jésuite, prêtre en 1762. Secrétaire de l'évêché de Léon. Recteur de Plouguin le 17 octobre 1774. Insermenté et caché dans la région. Décédé à Plouguin le 9 novembre 1794 : son cadavre fut découvert sur le bord d'un chemin.

1° Il y a à Plouguin trois cents soixante feux aisés et pauvres, de communions environ dix neuf cents, de ces feux il y a environ quatre vingt dix qui ne mendient pas tous, mais assez pauvres. Il y a cent vingt mendiants dans la p[aroi]sse (78), mais nous avons encore plus des pauvres des autres p[aroi]sses que nous n'en avons dans la notre.

2° Les causes principales de la mendicité dans cette pa[ro]isse viennent, de ce qu'ils n'ont pas des terres à cultiver, de quoi acheter ni entretenir des vaches, parce qu'on a cerné toutes les terres vagues, et qu'en hiver ils ne trouvent pas toujours des journées, et que pour plusieurs le salaire de la journée ne suffit pas pour entretenir les enfants.

3° Les mendiants de la p[aroi]sse sont ou vieillards ou infirmes ou enfants hors d'état de travailler, ou enfin des gens qui ne peuvent pas entretenir leur famille à la journée. Il peut y avoir parmi les mendiants 3 ou 4 qui ne mendient que parce qu'ils sont paresseux (79).

Comparant le nombre des mendiants à celui de ceux qui peuvent faire la charité il peut doubler.

(77) Plouguin est imposé, pour la capitation, avec Coat-Méal et Tréglonou.

(78) En marge : « dans le nombre des mendiants il peut y avoir une demie douzaine qui n'ont pas besoin de mendier pour vivre ».

(79) En marge : « il peut y avoir parmi les mendiants 3 ou 4 qui ne mendient que parce qu'ils sont paresseux ».

4° Et le moyen le plus efficace pour supprimer la mendicité, seroit, je pense, si l'on pouvoit engager ceux qui ont beaucoup de rente dans la p[aroi]sse de donner tous les ans quelque charité aux pauvres de la p[aroi]sse.

5° Nous n'avons dans notre p[aroi]sse ni hôpital, ni fond, ni casuel pour les pauvres. Quand nous avons quelqu'un qui ne puisse pas chercher son pain, on fiat les dimanches une ceuillêtte pour luy.

Y. F. Le Bourva R. Deplouguin

PLOUIDER

Pop. : *Et. cg.* : 2 000 com. — *V.P.* : 2 000 com. — *Ogée* : 2 400 com. — *Gelley* : 2 735 hab.

Imp. : *Cap.* : 1 505 l. — *Dr.J.* : 699 l. 10 s. 10 d. — *V.F.* : 3 502 l. 5 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateurs** : l'évêque et le recteur.

Recteur : François PICART, né à Commana le 29 novembre 1730. Prêtre en 1756. Curé à Saint-Sauveur-Trève-Neuve; aumonier des Ursulines de Lesneven en 1760. Recteur de Plouider en décembre 1768. Insermenté et caché. Détenu à Kerlot (Quimper) et à Landerneau en 1793. Libéré en avril 1795. Arrêté à nouveau et incarcéré à Quimper, puis à Brest. Libéré en juin 1800. Nommé recteur de Plounéour-Trez en 1803; il y meurt le 25 novembre 1803.

Monseigneur

J'aurois bien désiré être plus en état de répondre d'une manière satisfaisante à toutes les demandes que vous me faites l'honneur de me faire. Le tems est trop court et mes occupations sont trop multipliées pour avoir le loisir de m'instruire sur toutes les choses nécessaires à l'opération dont vous me chargés. Je m'en suis acquitté le moins mal possible; s'il manque de l'exactitude dans mes observations, il n'en manquera pas dans la manière de les exposer. Je garderai dans mes réponses le même ordre que j'ai trouvé dans vos demandes.

1° La paroisse de Plouider est composée d'environ 500 fermes ou maisons. Je suppose, le plus portant le moins, six habitants dans chacune et je fais ainsi monter le nombre des habitants à celui de 3 000; cette supputation me paroît assés juste, elle est fondée sur celle que j'ai coutume de faire tous les ans au temps paschale. Des 500 maisons qui composent la paroisse, il n'y en a pas plus de 80 qu'on puisse dire être dans l'aisance et encore quelle aisance? Parmi les 420 autres, on en trouve au moins 50 qui sont à la mendicité; les 50 maisons, à 4 personnes chacune, donneront 200 mendiants, c'est aussi à peu près ce que la paroisse en produit; suivant cette supputation, chaque maison aisée auroit un peu plus que deux pauvres à nourrir.

- 2° L'oisiveté est ici comme ailleurs [la cause] la plus générale de la mendicité. Il y en a cependant des causes particulières : celles que vous marquès vous meme y influent toutes plus ou moins. J'en ai marqué d'autres qui selon moi agissent encore plus efficacement, ce sont les droits de moute, les droits de scellé et de vente que retirent les durs et avides greffiers après la mort. Je ne deduis pas les raisons pour lesquelles ceux la sont les causes aussi ordinaires qu'inevitables de la pauvreté ; elles sont assès claires par elles memes et nous ne les sentons tous les jours que trop que des greffiers reduisent beaucoup de petits fermiers à la mendicité ; l'experience le confirme et on ne le voit que trop souvent arriver sous les yeux.
- 3° Parmi les mandiants, on remarque assès peu de vieillards du moins dans cette paroisse, ce sont pour la plûpart des hommes assès robustes et presque tous mariés ; beaucoup de femmes, de veuves ordinairement assès jeunes ; ce sont sur tout de jeunes enfants depuis l'age de six ou sept ans jusque l'age de quinze ou seize. Ce grand nombre de veuves et de jeunes enfants qui se disent assès ordinairement orphelins, me confirme de plus en plus dans la persuasion où je suis, que les droits excessifs des greffiers enlèvent souvent les moyens de subsister à la foible partie des habitants. Le petit peuple en est persuadé lui meme et ce n'est pas sans fondement, il en aura quelquefois fait l'experience, aussi ne manque-t-il pas de s'en plaindre tous les jours, en plaignant ceux qui la font de leur coté. La mort enleve-t-elle un mari à une épouse et un pere à des enfants ? Ils sont ruinés, dit-on. C'est la voix du peuple, c'est le cri public, je n'en suis donc que l'écho en faisant mon observation.
- 4° Quelle que soit la cause la plus générale de la mendicité (j'ai deja dit que je crois que c'est l'oisiveté) il me paroît impossible de la supprimer totalement. Il y a sans doute plusieurs moyens de la diminuer. J'en trouve sur tout deux dont l'usage peut réussir à produire ici cet effet. L'un seroit une défense très severe et bien soutenue de mandier hors la paroisse ; ce moyen est d'autant plus sur qu'il est peut etre l'unique qui puisse produire les bons effets qu'on attenderoit des autres. Recourir aux secours extraordinaires, ce seroit irriter le mal en voulant le guérir, et augmenter le nombre des mandiants en cherchant à le diminuer.

Le second moyen (je ne le crois necessaire que dans les grandes paroisses) c'est de distribuer la paroisse meme en quartiers et d'en assigner un seulement à chaque pauvre avec defense de passer dans aucun des autres. Suivant ce projet le pauvre ne pourroit mandier que dans son voisinage et à la porte de ceux dont il seroit bien connu car on auroit soin de prendre les noms des pauvres de chaque quartier et de les donner à tous ceux chez qui on leur permetteroit d'aller mandier. Suivant ce projet on ote à tout autre qu'au vrai pauvre le moyen de mandier ; le vrai pauvre ne peut donc manquer de trouver plus de soulagement dans ce systeme.

Il m'est quelquefois venu dans l'esprit qu'on pourroit prendre un autre moyen ; je n'ose le proposer parce que je crains qu'on ne le trouve pas convenable et tout bien considéré je ne puis m'empêcher de croire qu'il

ne puisse contribuer à l'honneur de la religion sans nuire au bien de l'Etat : c'est la défense du mariage faite à tous ceux qu'on prévoit ne se mettre pas en état d'en supporter les charges temporelles. J'ai toujours vu avec une certaine repugnance les mendiants se marier ; et quand j'examine les suites de ces sortes de mariage, il me semble que l'Etat y perd et que la religion n'y gagne pas. Je vous demande de l'indulgence pour cette observation et vous prie Monseigneur de la regarder comme non avenue si elle vous déplaisoit.

5° Il n'y a [à] Plouider ni hospital, ni établissement, ni quête, ni fonds d'aucune espece, ainsi je suis dispensé de répondre à votre sixieme demande. Je ne sçai, Monseigneur, si j'ai répondu à vos vûes, mais je sens que dans la circonstance où je suis, il n'a guerres dependu de moi de mieux faire ; je vous prie, Monseigneur, d'en etre persuadé aussi bien que du profond et soumis respect avec lequel j'ai l'honneur d'etre

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

le 16 décembre 1774

J. Rolland Plouider

PLOUMOGUER
Paroisse mère de **Lamber**

Pop. : Et. cg. : 1 000 com. — V.P. : 900 com. — Ogée : 1 800 com. (trêve comprise). — Gelle : 1 253 + 291 (trêve) = 1 544 hab.

Imp. : Cap. : 1 040 l. — Dr.J. : 483 l. 12 s. 6 d. — V.F. : 2 506 l. 10 s.

Présentateur : l'évêque. — **Décimateur :** le recteur.

Recteur : Rolland HACQUART, né à Brest. Prêtre en 1748. Recteur de Lanildut. Recteur de Ploumoguier en 1759. Décédé à Ploumoguier le 2 novembre 1784.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à vôtre Grandeur une réponse aux demandes de vôtre circulaire.

1° Les différentes familles de mendiants de ma paroisse forment un total d'environ cent vingt personnes. Les gens aisés y sont en bien petit nombre ; à peine y en connois-je une douzaine : ainsi la proportion est de dix mendiants à un homme aisé. Les autres paroissiens paient leurs fermes, leurs taxes et élèvent leurs familles ; mais ils ne font point de réserve, et à la fin de l'année, lorsqu'ils font le balancement de leurs profits et de leurs

charges, ils les trouvent à peu près au pair. Ils font cependant les aumônes courantes qui aident à faire subsister les mendiants, parmi lesquels, dans l'énumération cy-dessus, je n'ai pas compris plusieurs journaliers et autres pauvres honteux qui ne mendient pas l'aumône à la vérité, mais qui néanmoins ont besoin de secours.

- 2° Vous répondez vous-même, Monseigneur, à votre deuxième demande, par l'énumération juste que vous faites des causes les plus ordinaires de la mendicité, et il seroit superflu d'en chercher d'autres. J'insiste seulement sur votre cinquième observation ; et je suis comme vous persuadé que beaucoup de journaliers et de petits laboureurs n'ont tombé dans la mendicité, que parce que la cloture des terres vagues leur a ôté le moyen de nourrir une, ou deux vaches, par le secours desquelles ils subsistoient en partie. Ajoutez à cela l'avidité des gros métayers à envahir les petites fermes, et à les englober avec celles qu'ils ont déjà, et vous verrez la cause complète de la ruine des foibles.
- 3° Il n'y a que les vieillards, les infirmes et les enfans trop jeunes encore pour pouvoir travailler, qui mendient dans ma paroisse ; si on excepte néanmoins quelques pères et mères dont le salaire est insuffisant pour sustenter leur famille. Dès que les enfans de l'un et l'autre sexe ont atteint dix ou douze ans, je ne leur permets plus de mendier, et je les oblige à aller servir ou apprendre un métier.
- 4° Un moyen efficace pour supprimer la mendicité, seroit de corriger l'abus dont j'ai parlé dans ma réponse à la deuxième demande. Lors de la dernière tenue des Etats, j'eû l'honneur de vous adresser un mémoire à ce sujet (80). Je sais qu'on peut faire des objections contre le projet que je proposois ; mais aucune ne me paroît solide ; la plus spécieuse, c'est qu'en deffendant à un même laboureur d'affermir plusieurs places, on généroit l'industrie, parce que tel qui a une ferme de trois cens francs, par exemple, peut fort bien être capable d'en manœuvrer une de cinq cens. Eh bien ! Tant mieux : dans ce cas, je suis d'avis qu'on l'aide à l'obtenir ; une de mille même, si on peut la lui procurer. Ce que je demande, c'est que dans le même canton il ne tienne pas plusieurs, surtout si elles appartiennent à différens propriétaires ; parce qu'un métayer lequel, outre une grosse ferme qu'il occupe, en prend encore une ou deux autres en sous-ferme, est la cause réelle de l'extinction d'une ou de deux familles de laboureurs.

Un second moyen de supprimer la mendicité, seroit de mettre les pauvres à la charge des paroisses. Les nouvelles publiques nous ont annoncé que cela vient de se pratiquer tout récemment en Suède (81). J'ignore parfaitement par quelles opérations ; mais voici en breff la marche que je prendrois : en conséquence d'ordre du gouvernement, chaque paroisse

(80) Ce mémoire n'est pas conservé aux Archives de l'évêché de Quimper.

(81) Gustave III, roi de Suède depuis 1771, « sauveur d'un peuple libre et roi d'un peuple brave » (Voltaire), avait subi l'influence des idées physiocratiques. Ingvar ANDERSSON, *Histoire de la Suède des origines à nos jours*, Roanne, Horvath, 1973, p. 225-227.

s'assembleroit ; on prendroit une nôte exacte des mendians, une autre nôte des gens aisés, et de ceux même qui, sans être absolument aisés, ont besoin de domestiques ; on engageroit ces laboureurs, peut-être même, on les obligeroit à prendre à leur service les enfans pauvres au dessus de sept à huit ans, d'abord pour leur nourriture, à laquelle on ajoûteroit dans la suite des gages proportionnés à leur force et à leur capacité. De plus, l'on procureroit aux pères de ces enfans des journées ; l'on fourniroit à leurs mères du lin pour filer, de la laine pour tricoter, etc ; au moyen de ces procédés, on les mettroit en état de pouvoir vivre sans mendier. Si ces secours ne suffisoient pas pour certaines familles nombreuses, on leur feroit l'aumône de deniers collectés par des personnes nommées par le corpolitique, et distribués par le recteur et le marguillier. Quant aux mendians paresseux et fainéans, après deux ou trois avertissemens, on les feroit enlever, pour les placer dans des maisons de force où l'on feroit fort bien de les corriger, pour les obliger à travailler. C'est par le travail que les hommes subsistent, c'est par lui que fleurissent les royaumes ; il mérite donc toute l'attention du gouvernement.

Vous sentez bien, Monseigneur, que ce projet que je ne fais ici qu'ébaucher, demande un certain développement. S'il étoit goûté, il se trouveroit bien des citoyens capables de le perfectionner.

5° Il n'y a ni hopital, ni fonds pour les pauvres dans ma paroisse ; l'on ne quête pas même pour eux. Mes paroissiens font leurs aumônes comme ils veulent, et j'ai la consolation de voir qu'ils en font d'assez abondantes.

6° Au surplus, je ne voudrois pas dans les paroisses de campagne de ces sortes d'établissemens, qui ne procurent que des frais, et point ou peu d'avantages ; et l'on devoit les supprimer et en attacher les fonds et autres revenus quelconques aux hopitaux de villes. Je crois même que quatre hopitaux suffiroient dans vôtre diocèse, savoir à Léon (82), à Morlaix, à Landerneau et à Brest. Ainsi ceux de Recouvrance, de Lesneven, à plus forte raison de S[ain]t Renan, de Plourin, et autres d'un revenu modique, seroient réunis à ceux-là : ce seroit le moyen de procurer un plus grand avantage général. En effet, soit qu'on considère ces établissemens comme des maisons de refuge pour les enfans, vieillards et infirmes, soit comme des maisons de force pour les fainéans et vagabonds, il est certain que, pour remplir ce double objet, l'on trouvera plus de secours en tout genre dans les hopitaux considérables.

Quant aux gouesmons, il seroit à propos, je pense, de demander qu'on changea quelques articles des ordonnances concernant cet objet économique. Il est dit, par exemple, dans les déclarations de 1731 et de 1772, que la coupe de cette herbe ne pourra être faite que pendant 30 jours des mois de janvier, ou de février, ou de mars ; et cela sous peine de 300 l. d'amende, et même de punition corporelle en cas de récidive. C'est fixer pour une pareille

(82) Suivant une pratique courante à l'époque, ce terme de Léon désigne ici la ville épiscopale.

opération des mois bien mauvais et dont les jours sont fort courts, et pendant lesquels, la mer étant presque toujours rude et agitée, l'on ne peut récolter cet engrais avec facilité, ni par conséquent en tirer tout l'avantage possible. D'ailleurs, comme avant de le transporter, il faut l'étendre et le sécher, les pluies fréquentes qui tombent dans cette saison le délavent et le dépouillent d'une grande partie des ses sels, ce qui le rend moins propre à fertiliser les terres. Il me semble que le mois de mai est bien plus convenable pour ces sortes de travaux, et que faits alors, ils rempliroient beaucoup mieux le bût qu'on se propose.

Il y auroit aussi quelques réflexions à faire sur la manière de récolter le gouesmon, proposée par l'Académie des Sciences de Paris : quatre de ses membres avoient été faire des observations sur les côtes de Normandie, relativement à cet objet, et en donnèrent le résultat au ministère.

Monsieur l'abbé Mazéas, chanoine de Vannes (83), me vint voir dans ce temps : nous descendîmes dans les grèves de ces quartiers-cy, comme il l'avoit déjà fait sur les côtes de Vannes, par ordre du gouvernement. Nous conférâmes sur le projet de ces messieurs, et nous crûmes voir qu'ils s'étoient trompés.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

à Ploumoguer le 15 décembre 1774

Votre très humble et très
obéissant serviteur

Jacques Bte de Ploumoguer

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

Pop. : V.P. : 3 000 com. — Ogée : 3 300 com. — Gelley : 3 494 hab.

Imp. : Cap. : 2 416 l. — Dr.J. : 1 122 l. 19 s. 3 d. — F.M. : 130 l. — V.F. : 1 913 l. 15 s.

Présentateur : l'ordinaire. — **Décimateur** : le recteur.

Recteur : Yves LE GOUAS, nommé recteur en 1735. Décédé en 1776.

(83) Cf. Auguste-Pierre SEGALIN, *Un savant léonard au XVIII^e siècle : Guillaume Mazéas (Landerneau, 1720 - Vannes, 1775)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXV, 1986, p. 349-364 : chanoine de Vannes (1759), membre de la Royal Society de Londres et correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris (1758), G. Mazéas avait rédigé en 1768 des *Observations sur l'alcali des plantes marines, et les moyens de le rendre propre aux mêmes usages que la soude*, où, définissant la meilleure saison pour la récolte des algues, il écrivait : « Les plantes, soit marines ou maritimes, doivent être cueillies en été et dans des temps secs. Il y a une différence sensible dans la quantité de sel qu'elles renferment pendant les temps chauds ou dans les saisons pluvieuses ».

Soyez beni, mon Dieu, vous venez nous consoler dans nos tribulations. 2 Cor. 1.

C'est lui, Monseigneur, c'est ce PERE (84) de MISERICORDES qui, nous regardant enfin d'un œil de pitié, touche le cœur de nôtre Roi BIENFAISANT, et l'attendrit sur nos MISERES. Il les soupçonne, mais il ne les connoit pas encore. Il veut les connoître.

Le Ministère les connoit. Depuis trois ans, en nous demandant, par M. nôtre intendant, des RELEVÉS de nos baptêmes, mariages et sépultures (85), il nous demande aussi, en même temps, les causes de MORTALITE et de DEPOPULATION.

J'ay taché de remplir cet objet, par des observations qui sembloient demander quelque attention.

A voir ce zèle empressé de connoître nos maux, qui n'auroit pas crû que ce n'étoit point une simple curiosité, mais une envie sincère d'y apporter du soulagement ? Peut être cela est il arrivé dans quelques provinces, peut être en quelques endroits de celle ci. Mais ici, dans ce canton, dans ce pais de montagnes, éloigné des villes, et qu'on affecte de vouloir oublier, NOUS ATTENDONS ENCORE AUJOURD'HUI QUE L'ON PENSE A NOUS.

Sa Majesté pleine de sentiments de religion et d'humanité ne s'en tiendra pas à connoître nôtre triste situation. Vôte charité paternelle, Monseigneur, en la lui exposant, nous attirera bientôt de son cœur tendre ce que nous désirons, ce que nous demandons, du SECOURS.

Mes observations précédantes étant peut-être tombées dans l'OUBLI je me hâte de les renouveler ici. Elles répondent, Monseigneur, aux articles de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Causes principales de MISERE, de MORTALITE, de DEPOPULATION.

1° Nous manquons d'une sage-femme instruite.

2° D'un chirurgien habile.

3° La cherté des bleds.

4° La mendicité, le vagabonnage.

1°. Sage-femme

Les villes sont pourvues d'accoucheuses habiles. Les habitants de la campagne, en bien plus grand nombre, sont-ils moins précieux à l'état que ceux des villes ?

Ici la voisine accouche sa voisine, et ainsi tout à tour. Ou si quelques vieilles, peu instruites, pour avoir du pain, se donnent pour accoucheuses, elles sont, pour l'ordinaire, aussi maladroites, et aussi peu heureuses.

(84) En capitales, les passages soulignés par le recteur.

(85) Sur l'enquête Terray, cf. *supra*, p. 15.

De là, combien d'enfans perdent le jour avant d'y paroître, et meurent hélas ! sans baptême ? (a) (86).

De là combien qui fatigués, épuisés au sortir du sein de leurs meres, souvent arrachés par le premier membre qui se presente, donnent à peine le temps de les ondoyer ? Et voilà UN PEUPLE FORMÉ QUE L'ON PERD.

D'autres vivent-ils quelques mois, quelques peu d'années ? Ils sont infirmes, impotents.

De là encore, combien de meres souffrent entre ces mains inhabiles pendant les 2, 3, 4 jours ? Combien n'en meurt-il pas dans ces tristes moments ? Survivent-elles aux mauvais traitemens qu'on leur fait essayer ? Elles ne sont plus que languissantes.

Combien enfin de femmes qui dès l'âge de 18, 20 ans ou plus, par la maniere ignare dont on les traite deviennent infécondes ? Voilà donc des meres qui cessent d'être meres, et voilà par consequent UN PEUPLE QUI DEMEURE DANS LE NÉANT. (b).

2. Chirurgien

Un chirurgien sauveroit ici plusieurs dans le cours de l'année, surtout dans le temps de la moisson. Alors, par bravoure, ils font des efforts, gagnent des pleurésies, des fluxions de poitrine dont ils meurent, faute d'une saignée à propos, et de quelques remedes.

Ceux qu'on nomme ici les riches (ils ne le sont pas beaucoup), les marchands de toiles, et les aisés du second ordre, qui composent le quart environ de nos habitans, appellent rarement les chirurgiens ; leurs journées et leurs drogues sont trop cheres. Nous sommes à trois lieuës de la prochaine ville. Les trois autres quarts appellent Dieu à leur aide, dans leurs maladies, et meurent faute de secours, ne pouvans y fournir. (c).

3. Cherté des bleds

Les aisés vient, ils ont du bled, ou de l'argent pour en acheter. Mais les tysserands, dont ici un grand nombre, et les ouvriers à 4 ou 5 s. par jour, qui souvent manquent d'ouvrage, comment se nourrir à present eux, leurs femmes, leurs enfans, les bleds étants à un si haut prix ? (d).

A peine peuvent-ils avoir leur suffisance de pain, et cette suffisance leur manquant souvent, quelques uns mendient ou font mendier les leurs. Ces gens ne mangeant plus qu'à moitié ou au quart de leurs besoins, accoutumés à manger beaucoup, que leur arrive-t-il ? Ils deviennent foibles, maigrissent, tombent malades, et meurent.

(86) Le recteur a accompagné sa réponse de notes, identifiées par les lettres « a » à « e », notes qu'à son exemple nous publions à la suite de son texte.

4. La mendicité, le vagabonnage

Avant la tentative (il y a quelques années), de ramasser les mendiants et les vagabonds, nous en avons bien moins ici. Une famille pauvre envoyait un des enfans chercher l'aumône. Mais cette police a-t-elle cessée? On s'est enhardi. Les enfans, les peres et les meres sont devenus mendiants et vagabonds, sortants même de leurs paroisses pour courir dans les voisines, et jusques dans les villes. Ils trouvent ce métier plus doux que celui de travailler. Ils promènent des bras qui seroient utiles, en les faisant servir à differents ouvrages. Ils se fatiguent enfin, perdent leurs forces, ruinent leur santé, et en attendant la mort, ils deviennent à charge au public. (e).

NOTES

(a) Enfans nés morts, et morts sans baptême : 17 en 1772 et 17 encore en 1773, 13 en cette année 1774. Evenements tristes par le manquement d'une sage-femme, et par l'impéritie de celles qui se mêlent des accouchements.

Les ames les moins religieuses, les cœurs les moins humains peuvent-ils ne pas s'attendrir ici, et reclamer du secours?

(b) M. N... membre et secretaire de la societé d'agriculture etc. de ce diocese, me parloit de systhemes sur la POPULATION. Vous en cherchez plusieurs moyens, lui dis-je, mais ! vous n'allez pas à l'essentiel. NOUS MANQUONS DE SAGE-FEMMES DANS NOS CAMPAGNES. Il me demanda mes idées là dessus. Je les lui envoïay dans un court mémoire qui a passé dans la province. Nos seigneurs les Etats touchés de nôtre misere, en ce point, se porterent à fournir des fonds pour l'instruction de plusieurs personnes dans les dioceses, pour onze dans celui de Léon, dont une pour cette paroisse (87). Mais, hélas ! je n'ay trouvé ni femmes, ni filles qui ayent voulu se donner à un METIER si DÉSHONORANT, disoient elles, POUR ELLES et POUR LEURS FAMILLES.

Mais quelle profession plus honorable, leur disois-je dans la conversation, et dans des instructions publiques, reïterées, que de sauver des ames pour le ciel, et des sujets pour l'état?

M. nôtre intendant touché de nôtre affreuse situation, écoutant ses sentiments patriotiques se propose des établissemens dans les villes de la province pour l'instruction des femmes et filles qui voudront se prêter à l'art des accouchements. Mais, que puis-je en esperer, nos filles et femmes persistants toujours dans leur sentiment bizarre, barbare, destructif de la société, contraire à la raison et à la religion?

(87) Depuis 1768, les états votaient une dépense de 2000 livres pour le cours d'accouchement fait par Dubois dans différentes parties de la province (A. RÉBILLON, *op. cit.*, p. 708). De plus, le 19 janvier 1773, les états avaient fait remise au sieur Bouetard de La Touche d'une somme de 3000 livres prêtée en 1768 pour une manufacture de toiles peintes, à condition qu'il donne à Morlaix pendant six ans un cours public et gratuit d'accouchement. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 3825, Commission intermédiaire des états, p. 1703-1704.

J'insiste à lui demander une sage-femme instruite, jurée, il y en a, lui ay-je répété, il y en a de surnuméraires dans les villes. Le besoin en est pressant ici. Nos malheurs la demandent. Je l'attends. Elle n'arrive pas.

Mais, pourroit-on dire, cette sage-femme arrivant chez vous, y trouvera-t-elle un logement convenable ? Aura-t-elle une certaine pension pour subsister, au moins pour la première année ?

Réponse. M. l'intendant y avoit pensé. Cette sage-femme dès qu'elle paroitra ici y sera, peut être, mal reçue, mais Mr l'intendant, en nous la donnant, la munira d'un ordre aux paroissiens de la reconnoître, comme envoyée par le gouvernement, ordre qui leur sera notifié par publication authentique avec défense à toutes autres femmes ou filles de se mêler désormais des accouchements sous peine de... avec injonction aux procureurs fiscaux d'y tenir la main.

Malgré ces precautions, une femme en peine d'enfant ne l'appellera pas, elle aimera mieux, comme ci devant, avoir recours à ses voisines ou à des vieilles aussi peu entendues. Le vrai moyen de l'en punir, de la faire venir au bon ordre, d'empêcher la recidive et les suites du mauvais exemple, seroit de la condamner à une peine PECUNIAIRE, au profit de la sage-femme.

Bien entendu que celle ci accouchera les pauvres sans en rien exiger, mais qu'elle sera autorisée en droit d'exiger des personnes aisées un salaire, selon ses peines, et les jours qu'elle aura passés auprès d'elles, jours cependant de nécessité, sans abus.

Que si par l'esprit de ménagement et d'oeconomie sordide, qui règne en ce païs, un mari negligent sa femme en peine d'enfant, manquoit d'aller prendre, ou d'envoyer prendre la sage-femme, on lui diroit : vous êtes un inhumain. De ce que vous auroit couté la sage-femme, pour soulager la vôtre et secourir votre enfant, vous auriez donné le décuple pour sauver votre vache et son veau (88). Partant vous payerez d'amende...

Et si la mort arriroit à la mère, ou à l'enfant, ou aux deux, (ce qui arrive quelquefois) punition... exemple...

A la reflexion, s'il est en est capable, un mari verra qu'en conservant sa femme et son enfant, on lui fait du bien, malgré lui.

Mais, dira-t-on encore, une sage-femme de ville ne sçaura pas l'idiome du païs.

Réponses

1. Elle l'apprendra en peu de temps, si on lui fait un état aisé et assuré.
2. Faut-il parler breton pour accoucher une Bretonne ? Ici on travaille de l'esprit et des mains, et non de la langue.
3. D'ailleurs il n'est point de village où il n'y ait quelqu'un qui entende le françois, et le parle.

On fonde des academies et des ecoles dans les villes. Une ecole pour instruire de jeunes personnes, mariées, ou veuves, et les rendre habiles

(88) « Si le cheval et la femme d'un Léonard tombent malades en même temps, il a recours au maréchal, et laisse opérer la nature sur sa moitié, qui souffre sans se plaindre ». J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère (...)*, Paris, Le Cercle social, an VII, t. II, p. 11.

accoucheuses, pourroit tenir le premier rang, par les suites avantageuses qu'elle auroit pour l'état et les particuliers (89).

Cette école pourroit se soutenir à peu de frais. Elle seroit comme une pépinière où l'on trouveroit toujours des sujets à transplanter, où le besoin le demanderoit.

Deux obligations à la sage-femme d'une paroisse :

1° d'instruire des jeunes filles, femmes, ou veuves par des leçons, et en les appelant où elle a à operer, et se perpetuer ainsi.

2° qu'une fois établie dans une paroisse, il ne lui seroit plus libre de la quitter sans être remplacée.

Enfin il seroit comme necessaire que la sage-femme sût saigner, préparer et donner certains remedes.

Si je ne cesse de demander une sage-femme pour ici, pour cette paroisse qui a deux lieuës d'étendue du nord au sud, et de l'est à l'ouest, qui pourra, vûs nos malheurs, ne pas convenir de la nécessité que nous en avons, et ne point gemir avec moi, de n'en avoir pas ?

Je tais des circonstances dans les accouchements qui feroient HORREUR.

Au reste une sage-femme en cette paroisse seroit également utile aux paroisses voisines, celle ci, de préférence, servie.

(c) Chirurgien

Le Roi de Suede (90), pour faciliter des secours aux habitans de la campagne pendant leur maladies, augmenta l'année derniere, le nombre des medecins qui doivent s'établir dans differents villages. Il donne à chacun une forte pension.

Ces medecins sont chargés, dans le loisir que leur laissent leurs fonctions, D'INSTRUIRE GRATIS LES SAGE-FEMMES ET DE PRÉSIDER A LEURS TRAVAUX DANS LE CAS OÙ IL Y AUROIT LE MOINDRE RISQUE, TANT PAR RAPPORT AUX CIRCONSTANCES DE L'ENFANTEMMENT QU'A L'IGNORANCE DES ACCOUCHEUSES. Les gens de la campagne ne payeront pour ces services aucune retribution.

Le Roi a aussi accordé des pensions à des medecins qui seront chargés de soigner les pauvres, sans en rien exiger.

(89) Le recteur de Commana, paroisse limitrophe de Plounéour-Ménez, ne partageait pas l'optimisme de son confrère et voisin quant à l'intérêt des cours d'accouchement, témoin cette lettre adressée en 1786 à l'évêché : « Monseigneur, je ferai tous mes efforts pour engager des personnes intelligentes et de bonnes mœurs à aller profiter des leçons de M. Dubois, chirurgien accoucheur. J'aurai de la peine à réussir, parce que les deux élèves de cette paroisse qui ont successivement suivi les cours d'accouchement qu'ont donnés, à Léon, d'abord M. Louis, et en dernier lieu M. Villeneuve, en sont revenues aussi ignorantes qu'elles y étaient allées, ce qui a fait penser le public que ces prétendus accoucheurs entreprennent d'enseigner ce qu'ils ne savent pas eux-mêmes, ainsi que le disait une sage-femme de Morlaix qui vint ici il y a deux à trois ans et qui délivra une femme d'un enfant mort et d'un autre enfant qui vécut et fut baptisé. La sage-femme apprise par M. Louis avait abandonné cette pauvre femme, qui aurait péri avec ses deux enfants sans le secours de l'accoucheuse de Morlaix, qui disait que M. Louis en personne n'aurait pas mieux réussi que son écolière à délivrer cette femme ». PEYRON et ABGRALL, *Notices sur les paroisses*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1906, p. 169.

(90) Cf. *supra*, n. 81.

Ces établissements si salutaires aux peuples des campagnes, nouveaux en Suede, sont anciens en d'autres états souverains.

Cette paroisse est dans le cas de meriter plus d'attention qu'aucune autre. Depuis deux ans et plus, une maladie particulière, le COMA, VIGIL ET SOPOREUX (91), nous désole et nous détruit. Des enterrements tous les jours, 3, 4, quelquefois 5, 6 et jusqu'à 7, faute des secours que nous donneroit un chirurgien entendu et humain. Je l'ay demendé, il ne nous vient pas. En 1772, 185 morts ; dans ce nombre 17 anonymes et 55 enfants morts peu de temps après leur baptême, maltraités en leur naissance. En 1773, 225 morts dont 17 anonymes. En cette année 1774 du premier janvier au 15 juillet, où finirent nos registres mortuaires, suffisants et au delà, années communes, 259 morts dont 12 ondoyés. Du 15 juillet à ce jour 31 decembre 59 morts, dont 7 ondoyés.

En peu de temps que de sujets perdus pour l'étât ! hommes, femmes, filles, qui lui en auroient fourni tant d'autres, perdus manque de soulagement. Je l'ay demandé ce soulagement. On ne nous a point écouté.

Au mois de juillet le meurtrier coma parût s'ennuyer de nous DÉPOPU-LER mais il lancé encore sur nous quelque peu de son venin.

(d) Cherté des bleds

Le seigle qu'on a eû (jusques il y a 7 ans) à 3 l. et moins la mesure, coûte 12 l. et plus. L'avoine ci devant 4 l. 5 ; à présent 12 l. Le bled noir, ou sarrasin, dont le commun vît presque ici, coutoit 2 l. 5 s. et il se vend aujourd'hui, 10 l.

Je ne parle point du froment. Nos pauvres n'en goûtent pas. La mesure se vendoit, il y a 7 ans, et jusques là, au plus 9 l. A présent il se vend 18 l. et plus.

Les trois dernieres recoltes ont été abondantes (excepté qu'en cette année les seigles n'ont pas été si bons qu'à l'ordinaire).

Pourquoi donc les bleds, cette denrée si nécessaire, continuent-ils toujours à être si chers ?

Trois causes.

1° L'exportation chez l'étranger.

2° Les emmagasinements qu'en font des particuliers.

3° L'avarice de ceux qui ont du bled chez eux, et ne le portent pas aux marchés, attendants qu'il devienne encore plus cher.

La police voit tout ceci, et ne dit mot.

On a dans les differents états de l'Europe de grandes attentions à faire cesser, et à punir le monopole, et autres abus concernant les bleds.

Qu'on exporte de province, de canton à autres l'excédant, mais qu'on y laisse le suffisant. On n'y laisse pas même le necessaire.

Entre les aisés et les mendiants il est ici un grand nombre d'hommes qui, quelque chose qu'ils fassent, meurent à la longue de MISERE. Ils n'osent la découvrir, ils essuyent leurs pleurs dans le silence, et vont ensuite essuyer les

(91) Cf. *supra*, p. 16, n. 50.

pleurs de leurs enfans qui crient, leur demandant un morceau de pain qu'ils ne peuvent leur donner.

Entrez chez eux, c'est la pauvreté même, c'est la dernière MISÈRE. A moitié nuds, sans bois pour se chauffer, sans lits, si ce n'est un peu de paille, du fumier. Pleurez sur ceux-ci, âmes compatissantes, détournez un moment vos yeux de dessus ceux qui vivent dans l'abondance, tournez les vers nous, pour pleurer, un moment, avec nous.

(e) Mendiants, vagabonds

Le roi de Prusse vient de faire bâtir un magnifique hôpital à Potsdam (92). Une partie de cet édifice est destinée à recevoir les indigents que le grand âge mêt hors d'état de travailler. Ils y seront nourris et entretenus. L'autre partie servira de maison de correction aux mendiants, vagabonds, et faineans.

Dans bien des états de l'Europe on ne voit point de mendiants. S'en trouve-t-il un ? S'il est vieux, ou infirme, on le mène à l'hôpital. Est-il sain ? propre à être occupé ? Il est renfermé dans une manufacture (93).

Il est des hôpitaux dans nos villes, mais un necessiteux de la campagne s'y presente-t-il ? On lui ferme la porte.

Nous n'avons ici ni hôpital, ni fonds de charité pour nos pauvres. Un hôpital en cette vaste paroisse pourroit servir aussi aux malades et aux indigents des paroisses voisines, et ainsi de distance en distance, dans nos campagnes.

Mais, d'où les fonds pour ces hôpitaux ?

Il n'en coûteroit rien aux coffres du Roi.

Trois ressources.

1° Que de pensions en France ! Il en est de justes. Combien de sujets patriotes se sacrifient au service de l'état, y épuisent leur santé et souvent leur fortune ? On leur donne de quoi vivre en les pensionnant ? Pensions méritées.

Mais aussi combien de pensions et de pensions fortes à des personnes qui peuvent s'en passer et qui ne leur servent qu'à augmenter leur luxe et leurs plaisirs, pendant que tant de milliers d'hommes manquent de pain ?

2° De quels revenus considerables ne jouissent pas des abbés commendataires, prieurs etc ? Leur faut-il donc des 5, 10, 20 mille livres de rente, et plus,

(92) S'agit-il de la maison de travail de Berlin, fondée par Frédéric II, et où cohabitent les « pauvres honteux », pensionnaires volontaires, et les mendiants condamnés au travail forcé ? Un édit de 1774 réserve le premier étage aux volontaires qui tissent la laine, et qui sont mieux nourris que les compagnons, soldats en congé ou bourgeois, travaillant de force au second étage, et cependant moins malheureux que les repris de justice et les anciens vénériens du troisième étage. Henri BRUNSCHWIG, *Société et romantisme en Prusse au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1973, p. 196.

(93) Le recteur de Plounéour-Ménez pense sans doute à l'Angleterre. Dès 1601, la grande loi sur les pauvres, en vigueur jusqu'en 1832, y confia l'assistance aux paroisses, qui prélevaient une taxe à cet effet. L'*Act of settlement* de 1662 donna le droit aux autorités locales de renvoyer les vagabonds dans leurs paroisses d'origine. A partir de la fin du XVII^e siècle, se développèrent les tristement célèbres *workhouses*, à la fois pensionnats pour indigents et lieux de travail, dont une loi de 1723 fit les lieux essentiels de l'administration des secours aux pauvres. Roland MARX, *Lexique historique de la Grande-Bretagne*, Paris, A. Colin, 1976, *passim*.

pour vivre ? Ils pourroient vivre et bien vivre à moins, et se mettre alors en état de rendre des services à l'Eglise (94).

3° Il en est de même des curés. Ont-ils besoin de 3, 5, 6000 livres pour vivre en pasteurs ?

Qu'on les pensionne tous. Une honnête pension à chacun d'eux, selon l'étendue de leurs paroisses, les travaux et les dépenses qu'elles leur causent.

Quels fonds immenses ne founriroit pas à l'état le retranchement oeconomisé de ces trois superflus ! Que d'hôpitaux bientôt batis dans les campagnes ! Que de bourses pour les pauvres honteux !

Habitans de la campagne vous auriez aussi bientôt des sage-femmes, vous auriez bientôt des chirurgiens pour vous défendre contre la mort qui vous ravage, faute de ces secours.

En Russie, depuis peu, tous les ecclesiastiques sont pensionnés, leurs revenus réunis aux domaines de l'état (95).

Le curé pensionné, la religion y gagneroit. Ses paroissiens ne lui payent aujourd'hui leurs redevances que malgré eux. En vient-il, forcé, à les exiger, seroit-ce la valeur de 5 s. ou environ ? Voilà des gens qui le regardent comme un exacteur. Les esprits s'aliennent, les cœurs s'aigrissent, s'endurcissent, ils ne l'ecoutent plus que pour tourner en derision ce qu'il leur prêche, tant aujourd'hui l'avarice et l'interêt se sont emparés des cœurs des hommes à la campagne, comme ailleurs.

Un curé qui n'auroit plus de discussion d'interêt avec ses paroissiens, il en seroit plus aimé, plus respecté, il en seroit écouté, comme l'étoit s[aint] Paul de ceux qu'il évangelisoit, sans leur rien demander.

Quel bien ne feroit pas alors un curé pour le salut des ames ?

Vous nous avez invité, Monseigneur, à des reflexions sur nos MISERES, et sur leurs CAUSES. Vous exigez de nous que nous en parlions. J'ay pensé, j'ay dit. Pussions nous percer jusqu'au thrône de Sa Majesté bienveillante ! Plaise à Dieu de nous la conserver, longues années !

J'ay l'honneur d'être d'un très profond respect

Monseigneur

Vôtre très humble et très obéissant serviteur.

Le Comte d'Artois de Plouneour-Ménez
de la Montagne

(à suivre)

(94) Plouneour-Ménez abritait l'abbaye cistercienne du Relec, dont les revenus s'élevaient, en 1789, à 20 704 livres, alors que les charges ne dépassaient pas 5 004 livres. L. KERBIRIOU, *op. cit.*, p. 126 et n. 3.

(95) Catherine II, reprenant la politique de Pierre le Grand, avait, par un oukase de 1762, sécularisé les biens monastiques, fixé une subvention annuelle et établi un classement des monastères autorisés, suivant leur importance. Roger PORTAL, *Les Slaves : peuples et nations*, Paris, A. Colin, 1965, p. 177.

documentation bibliographique

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1985)*

MANUELS GÉNÉRAUX
ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

- 1 BOURNERIAS (Marcel), POMEROL (Charles), TURQUIER (Yves). La Bretagne du Mont-Saint-Michel à la pointe du Raz. Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1984, 256 p.
- 2 BREKILIEN (Yann). Histoire de la Bretagne. Paris, France-Empire, 1985, 24 cm, 373 p.
- 3 CHARDRONNET (Joseph). Histoire de Bretagne : naissance et vie d'une nation. Paris, Nouvelles Editions Latines, 1985, 267 p.
- 4 FALCHUN (François). A la découverte de l'histoire et de la culture bretonne : un nouveau texte sur le gaulois. *Le Pays breton*, n° 301, septembre 1985, p. 6-7.
- 5 LE MAITRE (L.-P.). Et si les études bretonnes se tournaient vers l'Espagne ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 décembre 1985, p. 8, ill.
- 6 LE QUINTREC (Charles), LEMOIGNE (Alain). Ferveur et grâce du Finistère. Quimper, impr. Bargain, 1985, 192 p.
- 7 MARKALE (Jean). Identité de Bretagne. Paris, éd. Elente, 1985, 214 p. (Minorités).
- 8 MÉNEZ (François). Promenades. T. I : en Cornouaille ; T. II : en Léon ; T. III : en Trégor. Quimper, Calligrammes, 1985, 22 cm, 3 vol., 254 p. + 231 p. + 121 p.
(Compte rendu par Paul FÉREC, dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 avril 1985, p. 11).
- 9 PENN (Yann). Bretagne, province d'Europe. Bannalec, Y. Penn, 1985, 21 cm, 200 p., ill.

Géographie

- 10 BALLOT (Jean-Noël). Lann-Gazel : sauvetage réussi. *Penn ar Bed*, vol. XV, fasc. 3, n° 119, 1985, p. 172-178.
Le dernier grand marais du Léon.
- 11 La carte de la Bretagne co-réalisée par des Bigoudens. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 septembre 1985, p. 24.

* Les auteurs remercient particulièrement M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, archiviste diocésain, qui a bien voulu dépouiller les bulletins paroissiaux, ainsi que MM. Eugène Kerbaul et Georges-Michel Thomas, qui ont aimablement fourni de précieuses références.

- 12 CHAUVET (Alain). L'Armorique : essai de géographie régionale. *Norois*, n° 127, juillet-septembre 1985, p. 345-364, cartes.
Réflexion sur la méthode de la géographie régionale.
- 13 DESMÀRES (Louis). La crête du Menez-Hom, géographie physique. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, 150 p., cartes.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
- 14 DEUNFF (Jean). Dépôts de roches étrangères en baie de Locquirec. *Penn ar Bed*, vol. XV, fasc. 3, n° 118, 1985, p. 113-116.
- 15 DIZERBO (A.-H.). La flore vasculaire de l'archipel de Molène et de l'île d'Ouessant (Finistère). *Bulletin de la Société scientifique de Bretagne*, n° 1-2, 1985, p. 67-80.
- 16 FLATRÈS (Per). Breiz : an douar hag an dud. *Studi*, n° 29, 1985, 107 p.
- 17 GARREAU (Jacques). Néotectonique et relief en Cornouaille méridionale. *Norois*, n° 126, avril-juin 1985, p. 170-184.
- 18 GODARD (A.), VANNEY (J.-R.), VERGER (F.), CARRÉ (F.). André Guilcher, géographe de la mer. Caen, Paradigme, 1985, 25 cm, 532 p.
- 19 LE MAIRE (Marie-Emmanuelle). La protection du littoral contre la mer : sites de La Joie et de Porz-Carn. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, [n.p.], cartes.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
- 20 LE VAGUERESSE. La rivière Isole : étude de l'écosystème d'une rivière bretonne. Quimper, Nature et Bretagne, 1984, 111 p.
- 21 LOAEC (Pierre). L'Espagne et les Bretons. Une carte marine du Finistère dressée par un Espagnol en 1313. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 22 juin 1985, p. 7, ill.
Atlas catalan de Vesconte, 1313.
- 22 RIVIÈRE (Catherine). Etat de santé du littoral de la pointe Saint-Mathieu à Roscoff. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, 101 p., cartes.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
- 23 SAGAZAN (R. de). Le « pays » : une réalité qui appelle une reconnaissance. *Bulletin de l'Association bretonne*, t. 93, 1985, p. 135-138.

Publications de textes et documents

- 24 DEUFFIC (Jean-Luc). Calendrier à l'usage de l'abbaye de Landévennec. *Britannia christiana*, fasc. 5, 1985, 35 p.
Fac-similé du manuscrit de Copenhague (X^e siècle).
- 25 DEUFFIC (Jean-Luc). Le cartulaire de Landévennec. *Britannia christiana*, Bretagne monastique, fasc. 5/2, 1985, 20 p.
- 26 DEUFFIC (Jean-Luc). Nécrologe de Landévennec. *Britannia christiana*, Bibliothèque liturgique, fasc. 3/1, 1983, 13 p.
- 27 GUIOMAR (Jean-Yves). Un jeune républicain breton. Lettres de Guillaume Lejean à Michelet (1847-1860). *Cahiers mennaisiens*, n° 19, 1985, p. 61-116.
- 28 HÉMON (Louis). Lettres à sa famille. Quimper, Calligrammes, 1985, 22 cm, 268 p.
- 29 MANCERON (Gilles). Victor Segalen, Henri Manceron : trahison fidèle. Correspondance (1907-1918). Paris, éd. du Seuil, 1985, 265 p.
- 30 MONTFORT (Remy). Penmarc'h à travers ses historiens. Penmarc'h, auteur, 1985, 21 × 29,7 cm, 350 p., 50 cartes, 10 ill.
(Compte rendu par Y.-P. C[ASTEL], *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 mai 1985, p. 5).
- 31 SANQUER (R.). Les correspondants de Paul du Chatellier, archéologue finistérien (1854-1911). *Archéologie en Bretagne*, n° 41, 3^e trimestre 1985, 43 p.
Présentation du fonds Paul du Chatellier aux Archives départementales du Finistère. Biographies ; lettres d'Anatole Leroux ; lettres de L.-A. Mouton ; lettres d'Eugène Bellange.

Archives et bibliothèques

- 32 PEYRONNET (G.). Les sources documentaires anglaises de l'histoire médiévale de la Bretagne (suite). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 92, n° 1, 1985, p. 5-12.
- 33 POUILLAS (Marie-Thérèse). Les bibliothèques de recherche et d'étude en Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 513-572.

Bibliographies et dictionnaires

- 34 BRASSEAU (Ernest). Quelques livres sur la Bretagne. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 23, p. 139-151.
Avec la collaboration de Josiane Caudan, Pierre Crepel, Alain Croix, Eugène Kerbaul, Gérard Cornillet et Yves Le Berre.
- 35 BROUDIC (Fanch). Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1984). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 253-290.
- 36 BROUDIC (Fanch). La production écrite de langue bretonne de 1973 à 1983 : approche statistique. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 441-468.
- 37 DESGRAVES (Louis). Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIII^e siècle : Bretagne. Baden-Baden, éd. Valentin Koerner, 1984, 279 p. (t. IX).
- 38 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1984). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 207-252.
- 39 HENWOOD (Annie). Table générale des Cahiers de l'Iroise, 1954-1983. Brest, I.C.A., 1985, 23 cm, 232 p.
- 40 QUÉNIART (Jean). Livres et lecture en Bretagne. Quelques perspectives de recherche. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 287-300.
- 41 RIOU (Guy). Livres pour mieux connaître le Pays bigouden. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 10.

Historiographie. Biographie

- 42 CASSARD (Jean-Christophe). Un historien au travail : Pierre Le Baud. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 67-95.
- 43 [DANIEL (Tanguy)]. Ernest Olier (1913-1985). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 306-308, phot.
- 44 DUIGOU (Serge). Marcellin Caillon, érudit et pédagogue. *Cap-Caval*, goanv 1985, n° 5, p. 22-24.
Professeur d'histoire et de géographie à Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé.
- 45 DUVAL (Michel). Les États de Bretagne. Leur action en faveur des études historiques bretonnes. *Dalc'homp sonj!*, n° 13, automne 1985, p. 32-33.
- 46 GUIOMAR (Jaen-Yves). Les historiens et la langue bretonne au XIX^e siècle. *La Bretagne linguistique*, vol. 1, 1985, p. 99-102.
- 47 SEGALAN (A.-P.). Notes sur dom Jean Maur Audren de Kerdrel (Landunvez 1651 ? - Marmoutier, 7 avril 1725). S.l., s.n., 1985, 30 cm, 5 p.

Colloques et congrès

- 48 Journée régionale d'archéologie historique. La recherche sous-marine en vedette. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 avril 1983, p. 8, ill.

Musées et expositions

- 49 ANQUETIL (Marie-Amélie), BARBEY (Marianne). Le chemin de Gauguin : genèse et rayonnement (catalogue d'exposition). Saint-Germain-en-Laye, Musée départemental du Prieuré, 1985, 29 cm, 230 p., ill.

- 50 ASSOCIATION LANDÉVENNEC 485-1985. Exposition : 485-1985. XV^e centenaire de la fondation de l'abbaye : aux origines de la Bretagne. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 120 p., ill.
- 51 Brest. Inauguration du nouveau musée de la Marine. Une totale métamorphose. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 avril 1985, p. 17, ill.
- 52 BRIARD (J.), GIOT (P.-R.), LEROUX (C.-T.), L'HELGOUACH (J.). Mégalithes en Bretagne, livret d'exposition. Rennes, Maison de la Culture, 1985, 126 p.
- 53 CASTEL (Y.-P.). Pour assumer le passé : SIVOM, SEMAEB, SRIG collaborent dans le cadre des O.P.A.H.S. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 septembre 1985, p. 19, ill.

Exposition organisée par l'Inventaire (SIVOM : Syndicats intercommunaux à vocations multiples ; SEMAEB : Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de la Bretagne ; SRIG : Secrétariat régional de l'Inventaire général ; OPAH : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat).
- 54 CASTEL (Yves-Pascal). Abbaye de Daoulas. Une exposition, un site, un événement. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 mai 1985, p. 24.
- 55 CASTEL (Yves-Pascal). Les cloches celtiques de Bretagne exposées au complet à Daoulas. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 mai 1985, p. 24-25, ill.
- 56 DEUFFIC (Jean-Luc). Abbaye de Daoulas : exposition « La pierre et la vie », 14 décembre 1985-janvier 1986. S.l., Association du Vieux Daoulas, 1985, 29 cm, 26 p., ill.
- 57 DODARD (Guy). Expositions jumelées à Morlaix et Perros. Maurice Denis et la Bretagne. *La Bretagne à Paris*, n° 2008, 2 août 1985, p. 5.
- 58 Douarnenez. Musée du bateau. Un ancrage de longue durée place de l'Enfer. *La Bretagne à Paris*, n° 2003, 28 juin 1985, p. 10.
- 59 Exposition sur les naufrages en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, p. 23, ill.
- 60 F[ÉREC] (P[aul]). Ouessant : un musée des phares et balises au Creach dès l'an prochain. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 septembre 1985, p. 24, ill.
- 61 F[ÉREC] (P[aul]). Exposition Louis Le Guennec à Quimper. Le chantre du patrimoine finistérien. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 août 1985, p. 21, ill.
- 62 FERRIEU (Xavier). 500 ans d'imprimerie en Bretagne : 1484-1985 : catalogue de l'exposition. Rennes, Bibliothèque municipale, 1985, 26 cm, 75 p., ill.
- 63 LE BAL (Isabelle). Rénovation du Musée départemental breton. « De la nécessité à l'intemporel ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 avril 1985, p. 11, ill.
- 64 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Musée recherche membres... *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 avril 1985, p. 9, ill.

Musée de la pêche de Concarneau.
- 65 Lesneven : ouverture du Musée du Léon en novembre prochain. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 septembre 1985, p. 19, ill.
- 66 Le musée du coquillage d'Alexandre Duigou. *Le Chasse-Marée* n° 15, février 1985, p. 76-77.

Musée dans la ville close de Concarneau.
- 67 REBILLE (Dr Edouard). Les vieux métiers bretons (la collection Grouazel). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 203-208.
- 68 SEGALÉN (Martine). Le partage du savoir sur la parenté. A propos d'une exposition à la chapelle de Notre-Dame de Tronoen. *Terrain*, n° 4, mars 1985, p. 101-105.
- 69 Sinagot, picoleux, catalane, curragh, oselwar. Les bateaux de A à Z sur musée de Douarnenez. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 29 juin 1985, p. 24, ill.
- 70 T[ROMEUR] (J[ean]). Une exposition Maurice Denis et la Bretagne au musée de Morlaix. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 4, ill.
- 71 T[ROMEUR] (J[ean]). Le musée rural de Landrédeco [en Pont-Aven] vaut la peine d'un détour. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 9, ill.

Voir aussi le n° 205 (Landévennec).

Numismatique

- 72 PILET-LEMIERE (J.). Trois deniers découverts à Landévennec attribués à Eudon de Penthièvre : 1040-1047. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 40^e année, n° 5, mai 1985, p. 637-638.

Généalogie et familles

- 73 BOURSALT (Jean-Claude), ANDRÉ (Jean-Paul). Relevé départemental et communal des principales sources généalogiques. Brest, Centre généalogique du Finistère, 1985, 32 cm, 75 p.
- 74 CARAES (Jean-François). Notice historique sur la famille Caraës. *Le Lien*, n° 16, 4^e trimestre 1985, p. 13-15.
- 75 LE MAITRE (Louis-Pierre). Vieilles familles concarnaises. Qu'est devenu Charles Hue, Concarnois, naturalisé américain et inventeur d'un système ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 mars 1985, p. 9.

Toponymie et anthroponymie

- 76 CARIU (Raymond). Les noms de bateaux à Lesconil autrefois. *Cap-Caval*, goanv 1985, n° 5, p. 18-19.
- 77 DESHAYES (Albert). Noms de familles bretons. *Skol Vreizh*, n° 1 (nouvelle série), 1985, 22 cm, 81 p.
- 78 DESHAYES (Albert). Villages et lieux-dits en Loctudy, Plobannalec et Pont-l'Abbé : étude toponymique. Quimper, Impr. du Commerce, 1985, 22 cm, 29 p.
- 79 JAOUEN (Guy). Réflexions autour d'un nom : Berrien. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 4, 1985, p. 53-63.
- 80 LAMBERT (P.-Y.). Processus linguistiques impliqués dans la formation des anthroponymes celtiques. *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 5-6, 1985, p. 155-160.
Important passage sur la formation des noms de famille en Bretagne.
- 81 LE MAITRE (Louis-Pierre). De la cale aux voleurs aux quatre sardines. L'humour dans la toponymie concarnaise. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 septembre 1985, p. 6.
- 82 LE MAITRE (Louis-Pierre). Question de toponymie : Beuzec, Beuz et Budoc. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 octobre 1985, p. 6, ill.
- 83 LE MENN (Claude et Danièle). Sur l'origine du mot « Pagan » et les surnoms kerlouannais. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 195-196.
- 84 LE MERCIER (André). Que signifient nos noms ? *Le Pays breton*, n°s 294 à 304, janvier-décembre 1985, p. 19.
- 85 LOAEC (Pierre). Toponymes hybrides et suffixes en monastique, par François Falc'hun. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 5.
- 86 MADEG (M.). Surnoms de la côte : les pays celtiques. *Le Chasse-Marée*, n° 19, septembre 1985, p. 54-57.
- 87 MORLET (Marie-Thérèse). Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule ; les noms de personnes contenus dans les noms de lieux. Paris, C.N.R.S., 1985, 27 cm, 563 p.
- 88 PLONÉIS (Jean-Marie). La langue bretonne, témoin de l'histoire de Bretagne. L'exemple du canton de Huelgoat. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 21, janvier 1985, p. 9-31.
- 89 PLONÉIS (Jean-Marie). Une autre lecture du monde rural. *Le Pays breton*, n°s 294 à 304, janvier-décembre 1985, p. 20.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

- 90 BAHN (P.-G.). Megalithic recycling in Brittany. *Nature*, n° 314, 1985, p. 671.

- 91 BRAEMER (François). Contribution à l'étude des relations entre le monde méditerranéen et les îles Britanniques dans l'Antiquité. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 51-84.
Nombreuses références à l'Armorique.
- 92 BURL (Aubrey). Megalithic Brittany : a guide to over 350 ancient sites and monuments. S.I., Thames and Hudson, 1985, 22 cm, 176 p., ill.
- 93 CASTEL (Y.-P.). Morlaix : un site archéologique important à La Boissière. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 5.
- 94 GALLIOU (Patrick), LE BIHAN (Jean-Paul), CLÉMENT (Michel). Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1985). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 35-75, ill.
- 95 GIOT (Pierre-Roland). Approche méthodologique de la recherche sur l'archéologie du paysage agraire en Bretagne. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 141-150.
- 96 GIOT (Pierre-Roland). Autoradioscopie d'un archéologue. *Artus*, n° 20, juillet 1985, p. 25-29.
- 97 GIOT (Pierre-Roland). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1985. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 9-16.
- 98 GOULETQUER (P.-L.), MOULLEC (J.-M.), TANGUY (D.), PETTON (A.), COUX (G.). Quelques communes du Finistère : principes d'étude globale. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 151-165 cartes.
- 99 POLLES (R.). Eine unpublizierte Kragenflasche aus der Bretagne (Le Souc'h, Plouhinec, Finistère). *Archaeologische Korrespondenzblatt*, 15, 1, 1985, p. 13-16.
Voir aussi les n°s 48 (archéologie sous-marine), 59 (naufages).

Préhistoire

- 100 BRIARD (J.). L'âge du bronze en Bretagne. Eléments de pré- et protohistoire européennes, hommage à J.-P. Millotte. *Annales littéraires de l'université de Besançon*, 1985, p. 297-307.
- 101 BRIARD (Jacques). Les relations maritimes à l'âge du bronze dans la zone atlantique française et ses annexes. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 9-24, ill., bibl.
- 102 BRIARD (Jacques). Mégalithes de légendes, mégalithes de sciences. *Artus*, n° 20, juillet 1985, p. 19-22.
- 103 BRIARD (Jacques), ONNÉE (Y.). Le dépôt de moules de Pennavern à Hanvec (Finistère). *Paléométallurgie de la France atlantique*. Travaux du Laboratoire d'anthropologie, Rennes, 1985, p. 119-136.
- 104 CASTEL (Yves-Pascal). Plouézoc'h : du nouveau au tumulus de Barnenez. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 août 1985, p. 12.
- 105 GIOT (P.-R.), BRIARD (J.), L'HÉLGOUACH (J.). Menhirs et dolmens, monuments mégalithiques en Bretagne. Châteaulin, Jos Le Doaré, 1985, 36 p. (réédition).
- 106 JÉGOU (J.). Le 15 août à Plabennec, relevage d'un menhir. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 14, ill.
Menhir de Prat-Lédan, en Plabennec.
- 107 JOUSSEAU (R.). Les dolmens pour les morts, le mégalithisme à travers le monde. Paris, Hachette, 1985, 358 p. (La mémoire du temps).
- 108 KAYSER (Olivier). Autour du Mésolithique en Bretagne. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 1, 1984, p. 7-13.

- 109 LECERF (Y.). L'allée couverte de Kernic à Plouescat (Finistère). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 17-34, ill.
- 110 LE ROUX (Charles-Tanguy). L'implantation néolithique en Bretagne centrale. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 1, 1984, p. 33-54.
- 111 PHILIPPE (Jo). Le patrimoine mégalithique du Finistère : des richesses insoupçonnées. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 février 1985, p. 28.
Voir aussi le n° 52 (mégalithes).

Protohistoire

- 112 COTTEN (Jean-Yves). Les fibules d'Armorique aux âges du fer et à l'époque romaine. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 187 p. + phot.
Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, Rennes (Déposé au C.R.B.C., à Brest). Catalogue : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine.
- 113 DAIRE (Marie-Yvane). Céramiques armoricaines de la fin de l'âge du fer : essai comparatif sur quelques ensembles finistériens. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 77-95, ill.
Landéda, Locquirec, Plabennec, Plouégat-Moysan.
- 114 FABRE (Paul). Les Massaliotes et l'Atlantique. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 25-49, ill.
Pythéas sur les côtes armoricaines (IV^e siècle av. J.-C.).
- 115 KRUTA (Venceslas). Les Celtes en Occident. Paris, Atlas, Londres, Orbis Publishing, 1985, 126 p., ill.
- 116 KRUTA (Venceslas), LAVAGNE (Henri). La Gaule celtique et romaine. *La Documentation photographique*, n° 6070, avril 1984.
- 117 Quimper à l'époque gauloise. La vie quotidienne des Gaulois il y a vingt siècles. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 29 juin 1985, p. 13, ill.
- 118 Quimper. Portes ouvertes au village gaulois du Braden. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 août 1985, p. 9.
- 119 Trégolnou : un collier de perles d'or dans un souterrain de l'âge du fer. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 juillet 1985, p. 7, ill.
- 120 TUARZE (Marcel). Etude du peuplement des origines aux premiers migrations bretonnes du « Bro Gwenedour » (aux confins des territoires osisme et vénète). Brest, auteur, 1985, 21 × 29,7 cm, 121 p.
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.
Voir aussi les n°s 4 (langue gauloise), 236 (dieu gaulois de Plougastel), 260 (construction navale celtique).

Epoque gallo-romaine

- 121 GALLIOU (Patrick). L'Armorique romaine : assimilation ou résistance ? *La Bretagne linguistique*, vol. 1, 1985, p. 205-221, cartes, ill.
- 122 GALLIOU (Patrick). Commerce et société dans l'Armorique du Bas-Empire. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 105-119.
- 123 LE BARS (Michel). Un site gallo-romain découvert à Morlaix. *La Bretagne à Paris*, n° 2008, 2 août 1985, p. 7.
- 124 QUÉRAN (Guy). Villes et structures urbaines de l'Armorique gallo-romaine. S.l., s.n., 1985, 2 vol., 21 × 29,7 cm, 317-160 p.
Mémoire de maîtrise.
- 125 TANGUY (Bernard). Des cités et diocèses chez les Coriosolites et Osismes. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXIII, 1984, p. 93-116, cartes.

Moyen Age

- 125 bis Chantier de fouilles près de Trédudon sur les traces de nos ancêtres médiévaux. *La Bretagne à Paris*, n° 2008, 2 août 1985, p. 7.
- 126 Le déboisement de la motte féodale du Roch (Arzano). *La Bretagne à Paris*, n° 2022, 8 novembre 1985, p. 10.
- 127 LE BAL (Isabelle). Landévennec : on retrouve le tombeau de Gradlon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 4 mai 1985, p. 10, ill.
- 128 Site archéologique de Brennilis : bilan de huit années de fouilles. *La Bretagne à Paris*, n° 2008, 2 août 1985, p. 8.

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

- 129 CASTEL (Y.-P.). [Compte rendu de] A. Chédeville et H. Guillotel, la Bretagne des saints et des rois (v^e-x^e siècle), Rennes, 1984. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 1^{er} juin 1985, p. 6.
- 130 FLEURIOT (Léon). Les origines de la Bretagne. Quelques aperçus. *Dalc'homp Sonj!*, n° 12, été 1985, p. 15-17, ill.
- 131 FLEURIOT (Léon). [Compte rendu de] A. Chédeville et H. Guillotel, la Bretagne des saints et des rois, v^e-x^e siècle, Rennes, 1984. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 573-579.
- 132 GASCHE (Etienne). Barbetorte mon duc. Roman historique. Trans-sur-Erdre, auteur, 1985, 21 cm, 184 p.
- 133 JONES (Michael). Mon pays et ma nation. L'identité bretonne au xiv^e siècle. *Dalc'homp Sonj!*, n° 10, hiver 1985, p. 1-9.
- 134 MARC (F.). Echos d'histoire bretonne à Landévennec au ix^e siècle. *Chronique de Landévennec, Pax*, octobre 1986, p. 105-111.
- 135 PRADO (Jean-Jacques). La Bretagne avant Nominoë. Mayenne, Impr. de la Manutention, 1986, 24 cm, 298 p.
(Compte rendu par Alain GUEL, dans l'*Avenir de la Bretagne*, n° 304, avril 1986, p. 10-11).
- 136 RENOULT (Bruno). Les Vikings en Bretagne : ar Vikinged e Breizh. Kaliningrad, Bretland, 1985, 31 cm, 211 p., ill.
- 137 SAVIDAN (Gwenola). Les origines de la Bretagne à travers la vie de saint Pol. *Bulletin paroissial de Locquirec*, 1986, janvier, p. 6-10 ; février, p. 6-10 ; avril, p. 6-10.
- 138 SHERINGHAM (J.G.T.). [Compte rendu de] Léon Fleuriot, Les origines de la Bretagne. L'émigration, Paris, 1980. *Studia celtica*, vol. XVIII-XIX, 1983-1984, p. 378-386.

Révolution française

- 139 GRALL (Cécile). Le Léon pendant la Révolution. *Le Lien*, n° 16, 4^e trimestre 1985, p. 3-4.
- 140 LÉOST (Claire). Landerneau de 1789 à 1795 : aspects politiques et administratifs. S.I., s.n., 1985, 30 cm, 227 + 30 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 141 LOAEC (Pierre). L'Espagne : terre d'accueil pendant la Révolution. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 juillet 1985, p. 5.
- 142 MARTRAY (Joseph). La Bretagne dans la Révolution française. Paris, éd. France-Empire, 1985, 22 cm, 260 p.
- 143 PHILIPPE (Jo). La Révolution a laissé des traces. Quand Pluguffan perdit sa façade sur l'Odé. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 décembre 1985, p. 4, carte.

1815-1851

- 144 MARZIN (Jean). Morlaix en 1830. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1985, 23 cm, 42 p.

- 145 THOMAS (Georges-Michel). Sur le mouvement carliste dans le Finistère (1831-1833). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 157-163.

Troisième République

- 146 DUCHATELET (Bernard). Yves Le Febvre, socialiste breton. *L'Amitié Charles-Péguy*, bulletin d'informations et de recherche, n° 32, octobre-décembre 1985, p. 223-224.
- 147 KERBAUL (Eugène). 1270 militants du Finistère (1918-1945). Bagnolet, auteur, 1985, 288 p.
- 148 LE BRAS (Yvon). La politique anticléricale du ministère Combes : application du décret du 27 juin 1902... dans le département du Finistère. S.I., s.n., 1985, 30 cm, 279 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 149 LE STUM (Philippe). Les origines bardiques du mouvement breton (1900-1914). S.I., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol. 275 p. + 142 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 150 SIEGFRIED (André), BAGUENARD (Jacques). Les marins bretons et la politique. Comportements électoraux sous la III^e République. *Le Chasse-Marée*, n° 17, mai 1985, p. 34-42, ill., cartes.

Seconde Guerre mondiale

- 151 Archives secrètes de la Bretagne 1940-1944 : des documents révélateurs sur la collaboration des nationalistes bretons avec les nazis. *Le Pays breton*, n° 304, décembre 1985, p. 10-11.
- 152 CREPEL (Pierre), LE GRAND (Philippe). La Résistance en Bretagne. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 22, juillet-septembre 1985, p. 97-128 (bibliographie).
- 153 DURIN (Jacques). Drancy. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 17-18.
Max Jacob.
- 154 FRÉLAUT (Bertrand). Les nationalistes bretons de 1939 à 1945. Brasparts, éd. Beltan, 1985, 22 cm, 231 p.
- 155 FRÉVILLE (Henri). Archives secrètes de Bretagne, 1940-1944. Rennes, Ouest-France, 1985, 244 p., ill. (L'histoire et nous).
- 156 GAUCHER (Jakez). Sao Breiz. Les Bretons de la France libre (1940-1945). *Dalc'homp Sonj!*, n° 11, été 1985, p. 22-25.
- 157 GUÉGUEN (Michel), LE MAITRE (Louis-Pierre). L'aigle sur la mer. Concarneau : 1939-1945. Concarneau, auteurs, 1985, 24 cm, 351 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 29 juin 1985, p. 6, ill.).
- 158 LE BERRE (Alain). Les combats d'août 1944 en baie d'Audierne. *Cap-Caval*, goanv 1985, n° 5, p. 13-17.
- 159 LE MAITRE (Louis-Pierre). Il y a quarante ans : le retour des prisonniers de guerre. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 27 avril 1985, p. 7, ill.
Avec une carte des camps de prisonniers en Allemagne.
- 160 Palmarès du prix de la Résistance et de la déportation, Brest, 1^{er} juin 1985 : 40^e anniversaire de la Libération. Quimper, Département du Finistère, 1985, 44 p.
- 161 VULLIEZ (Albert). L'enfer de Brest, 1939-1945. Paris, éd. France-Empire, 1985, 274 p.

Depuis 1945

- 162 ALORY (Marcel). Sur l'évolution de la Bretagne depuis la Libération. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 23, octobre-décembre 1986, p. 124-138.
Avec la collaboration d'Armand Guillemot, Serge Huber, François Le Garignon, François Tanguy.
- 163 BAGUENARD (Jacques). Les votes sur la côte bretonne aujourd'hui. *Le Chasse-Marée*, n° 17, mai 1985, p. 43-44.

- 164 BONENFANT (Thierry), GUEZOU (Jean-François). Atlas électoral du grand Ouest depuis 1958. Rennes, Ouest-France, 1985, 23 cm, 235 p.
- 165 KERNÉVEL (Jean). La Bretagne quarante ans après... *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 mars 1985, p. 4-5; 16 mars 1985, p. 7.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

- 166 MADEC (Michel-Jean). Administration et vie municipale à Brest (1800-1814). S.l., s.n., 30 cm, 213 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Histoire judiciaire

- 167 HENWOOD (Annie). Géôles brestoises d'autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 102-111.
- 168 VO DUC HANH (Etienne). Les causes matrimoniales devant l'officialité de Cornouaille au XVIII^e siècle. S.l., s.n., 1985, 29 cm, 3 vol., 316 p. + 281 p. + 316 p.
Thèse de doctorat en civilisation et culture de la Bretagne et des pays celtiques, soutenue à Brest le 3 janvier 1986 et déposée au C.R.B.C.

Histoire militaire

Marine

- 169 BELLEC (François). La généreuse et tragique expédition Lapérouse. Rennes, Ouest-France, 1985, 24 cm, 267 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 août 1985).
- 170 BOELL (Denis-Michel). La maquette de Trémorvézen : le chef-d'œuvre d'un matelot. *Le Chasse-Marée*, n° 20, novembre 1985, p. 72-75.
Maquette d'un bateau déposé en l'église de Névez, puis dans la chapelle de Trémorvézen dédiée à Notre-Dame de la Clarté.
- 171 BOULAIRE (Alain). Les prises de guerre brestoises de la guerre de 1870. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 112-116.
- 172 FÉREC (Paul). Le bicentenaire de l'expédition Lapérouse. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 11.
- 173 GUILLERM (Alain). La pierre et le vent : fortifications et marine en Occident. Paris, Arthaud, 1985, in-8°, 275 p.
- 174 GURY (Jacques). Un épisode mal connu du siège de Brest : l'intervention du H.M.S. Warspite. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 117-120.
- 175 Il y a deux cents ans, Lapérouse partait de Brest pour une expédition sans retour. *La Bretagne à Paris*, n° 2007, 26 juillet 1985, p. 11.
- 176 JORET (Eric). Absentéisme des officiers de la Marine à Brest pendant la Révolution, 1789-1793. S.l., s.n., 1985, 2 vol., 163 p. + 136 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 177 PESLIN (Ch.-Y.). Au temps où la Marine avait des mécènes. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 214-218.
Voir aussi le n° 51 (musée de la Marine).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

- 178 BLONS (G.). Le catholicisme social en Finistère. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 14, 20 juillet 1985, p. 322-324.

- 179 BRENGUES (Jacques), CROIX (Alain), DEMONS (Françoise). Les Bretons et Dieu. Atlas d'histoire religieuse, 1300-1800. Rennes, Presses Universitaires de Rennes II, 1985, 30 cm, 100 p.
Avec la collaboration de Michel Lagrée, Hervé Martin, Georges Minois, Roland Neveu, Jean Quéniart, Fanch Roudaut.
- 180 BUHEZ. Les Bretons et Dieu. Rennes, Ouest-France, 1985, 24 cm, 251 p., ill.
- 181 CROZON (Pierre). 1935 : il y a 50 ans dans le diocèse (en parcourant le bulletin diocésain de cette année). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 14, 20 juillet 1985, p. 319-321.
- 182 Ireland and Europe : the early Church. Irland und Europa : die Kirche im Frühmittelalter. *Actes du 2^e colloque international*, Dublin, mai 1983. Dublin, University College Dublin, 1984, 458 p.
- 183 TRANVOUEZ (Yvon). Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français, 1926-1956. Université de Paris IV, 1985, 488 p.
(Thèse de doctorat de 3^e cycle). Tome III : Permanence et avatars d'une chrétienté paroissiale : Lambézellec en Léon catholique (1932-1956).
Voir aussi le n° 125 (diocèses coriosolites et osismes).

Vie et sentiment religieux

- 184 CASTEL (Yves-Pascal). La chapelle de Loc-Ildut à Sizun revit. Pardon le 28 juillet. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 juillet 1985, p. 28, ill.
- 185 FOLGOAS (Marie-Odile). L'Ankou dans la littérature bretonne d'expression française du XIX^e siècle. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol. 247 p. + 50 p.
Mémoire de maîtrise de lettres modernes soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 186 HOMMERIE (B.). Les ossuaires : le triomphe d'une pastorale de la mort. *Tabouliner*, novembre 1985, p. 10-11.
- 187 LAMBERT (Yves). Dieu change en Bretagne. La religion à Limerzel de 1900 à nos jours. Paris, éd. de Cerf, 1985, 452 p.
Etude de la situation religieuse dans une paroisse du Morbihan (Limerzel), mais l'analyse dépasse le cadre local.
(Compte rendu par René LE CORRE, *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 août 1985, p. 4 ; par Pierre CROZON, dans *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 22, 21 décembre 1985, p. 523-524).
- 188 [LE MAITRE (Louis-Pierre)]. Souvenirs disparus. Le pardon de la chapelle de la Croix. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 mars 1985, p. 6, ill.
- 189 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le Tro-Breiz ou pèlerinage des sept saints a-t-il été une des premières manifestations d'autonomisme en Bretagne ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 décembre 1985, p. 5, ill.
- 190 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le pardon de Lochrist. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 juin 1985, p. 8, ill.
- 191 LOAEC (Pierre). Pèlerinages, pardons, processions. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 août 1985, p. 5, ill.
- 192 LOAEC (Pierre). Le Folgoat. Ar pemp sul. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 4 mai 1985, p. 5, ill.
Les pèlerinages du mois de mai à Notre-Dame du Folgoat.
- 193 MAUNY (M. de). De la contradiction entre la conception bretonne de l'enfer et sa représentation : l'Enfer et les enfers. *Bulletin de l'Association bretonne*, t. 93, 1985, p. 129-134.

Clergé

- 194 GUINGUENO (Rosine). L'épiscopat de Mgr Lamarche, évêque de Quimper et de Léon (1887-1892). S.l., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol. 440 p. + annexes.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest déposé au C.R.B.C.
- 195 LECLERC (Guy). Châteaulin sous la Révolution. Le Clergé. *L'Echo de Saint-Louis*, avril-mai 1986, p. 69-75.

- 196 LE FLOCH (Jean-Louis). Controverses sur la langue bretonne dans le clergé finistérien au XIX^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 165-177.
- 197 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). La tombe du prêtre inconnu. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 novembre 1985, p. 6, ill.
Tombe de l'abbé Forveille, mort à Concarneau en 1890.
- 198 LE MENN (Gwennole). Un texte breton de la littérature de colportage : les désagréments du recteur émigré en Angleterre. *Etudes celtiques*, vol. XXII, 1985, p. 309-333.
Texte imprimé par Lédan, raconte le « déplaisir » d'un recteur de la région de Morlaix émigré en Angleterre.
- 199 LOAEC (Pierre). Ploudalmézeau. Le chanoine Michel Grall, un curé hors du commun. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 janvier 1985, p. 5, ill.
- 200 LOAEC (Pierre). Ploudalmézeau et Mgr Raoul. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 février 1985, p. 4, ill.
- 201 MARC (F.). Comment finit Monsieur le Curé de Sainte-Marine. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 44, octobre 1985, p. 137, portrait.
Texte autobiographique de R. Cardaliaguet et notice biographique.
- 202 Mgr Favé : 60 ans de vie religieuse en kaléidoscope. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 décembre 1985, p. 5.

Ordres et congrégations

- 203 CASTEL (Y.-P.). Bonnes pages du livre de quinzième centenaire de l'abbaye de Landévennec. Saint Guénolé nous fait signe. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 mars 1985, p. 7, ill.
- 204 FÉREC (Paul). Landévennec : un 1500^e anniversaire dans la joie et le recueillement. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 22 juin 1985, p. 11.
- 205 GESTIN (Jean-Pierre), LE BRIS DU REST (Erwan) et al. 485-1985. XV^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec : S.I., s.n., 1985, 120 p.
Catalogue d'exposition.
- 206 GUILLOTTEL (H.). Recherches sur l'activité des *scriptoria* bretons au IX^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie en Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 9-36.
- 207 Landévennec : XV^e centenaire. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 mars 1985, p. 6-7, ill.
- 208 Landévennec : quinzième centenaire. *Chronique de Landévennec, Pax*, juillet 1985, n° 43, p. 57-104.
Compte rendu des célébrations du XV^e centenaire.
- 209 LECLERC (G.). Landévennec, verrou de l'Aulne du VI^e au XV^e siècle. *L'Echo de Saint-Louis de Châteaulin*, n° 131, mai 1985, p. 74-77.
- 210 MARC (Fr.). L'abbaye de Landévennec, 485-1985. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 23 février 1985, n° 4, p. 85-89.
- 211 MARC (F.). Histoire de Landévennec : résurrection. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 41, janvier 1985, p. 33-40.
- 212 [OLLIVIER (Corentin)]. La Terre-Noire et les Templiers. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 janvier 1985, p. 11.
- 213 La résurrection de l'abbaye de Landévennec... Le rôle oublié des Bleun-Brug de Pleyben (1935) et Plougastel-Daoulas (1937). *La Bretagne à Paris*, n° 2013, 6 septembre 1985, p. 10.
- 214 SÉITÉ (Visant). Le Bleun-Brug et Landévennec (A propos du XV^e centenaire). *L'Echo de Saint-Louis de Châteaulin*, n° 132, août 1985, p. 84-87.
- 215 SIMON (Marc). L'abbaye de Landévennec de saint Guénolé à nos jours. Rennes, Ouest-France, 1985, 24 cm, 315 p., ill.
Avec la collaboration d'Annie Bardel, Roger Barrié, Yves-Pascal Castel.

- 216 SIMON (Frère Marc). Landévennec : 1500 ans d'histoire. *Dalc'homp Sonj*, n° 11, été 1985, p. 1-9.
- 217 TROMEUR (Jean). Landévennec : la célébration du quinzième centenaire de l'abbaye Saint-Guérolé. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 18-19.

Missions

- 218 LOAEC (Pierre). L'Espagnol maître Vincent Ferrier évangélise la Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 juin 1985, p. 5, ill.

Hagiographie

- 219 AUBRY (Lucien), BRIZARD (Isabelle), COGNIET (Claire). Le voyage de saint Brandan, abbé, à la recherche de la terre promise. Nantes, Biennale des abbayes bretonnes, 1985, 240-XLX p., ill.
- 220 D'ARCY (Mary Ryan). The saints of Ireland. Cork, The Mercier Press, 1985, 21 cm, 241 p.
- 221 DUQUESNE (Jacques). Saint Eloi. Paris, Fayard, 1985, 22 cm, 233 p.
- 222 KERLOUÉGAN (François). Une liste de reptiles dans la « Vie de saint Magloire ». *Etudes celtiques*, vol. XXII, 1985, p. 287-294.
- 223 LAPIDGE (Michael), DUMVILLE (David), éd. Gildas : new approaches. Woodbridge, Boydell and Brower, 1984, XII-244 p. (Studies in Celtic History, V).
- 224 LE MAITRE (Louis-Pierre). Vingt réimpressions en deux siècles. L'ouvrage le plus diffusé en langue bretonne, les « Buhez ar Zent », fut écrit au XVIII^e siècle dans un jardin de Beuzec-Conq. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 5 janvier 1985, p. 6-7, ill.
- 225 [LOAEC (Pierre)]. Réveillon de premier de l'an et saint Julien. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 décembre 1985, p. 4-5, ill.
- 226 MARC (F.), CASTEL (Y.-P.). Présence de Guénolé. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 41, janvier 1985, p. 17-26, cartes.
Carte du culte de saint Guénolé.
- 227 MARC (F.). La légende dorée de saint Guénolé écrite vers l'an 860 à Landévennec par le moine Clément. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 42, avril 1985, p. 1-32.
- 228 MERDRIGNAC (Bernard). Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VII^e au XV^e siècle. Tome I. Les saints bretons, témoins de Dieu ou témoins des hommes ? Saint-Malo, Centre régional archéologique d'Alet, 1985, 218 p.
- 229 O'RIAIN (Padraig). Corpus genealogiarum sanctorum Hiberniae. Dublin, Dublin Institute for advanced studies, 1985, 347 p.
- 230 RAUDE (Alan J.). Buhez Sanctes Cathell : genèse de la traduction bretonne de la légende de sainte Catherine. S.l., s.n., 1985, 29 cm, 143 p.
Mémoire de maîtrise de langue bretonne soutenu à Brest.

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

- 231 BOULO (Cyrille). Les confréries de dévotion en Cornouaille finistérienne aux XVII^e et XVIII^e siècles. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 130 p. ill.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 232 LOAEC (Pierre). En plein Parc d'Armorique : 4 cantons, 3 paroisses, 2 diocèses, 1 recteur. Saint-Cadou, Saint-Eloy, Saint-Rivoal. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 septembre 1985, p. 4-5, ill.
- 233 LOAEC (Pierre). La paroisse Saint-Luc (boulevard Montaigne) à Brest fête ses vingt ans. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 octobre 1985, p. 6, ill.
- 234 MARC (F.). Les avatars d'un pénity. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 44, octobre 1985, p. 129-136.

Voir aussi le n° 168 (officialité de Cornouaille).

Franç-Maçonnerie

- 235 COMBES (André). La loge « Les amis de Sully » et les détenus communards sur les pontons de Brest : 1871-1872. *Chronique d'histoire maçonnique*, n° 31, 1983, p. 27-53.

Croyances païennes. Paganisme

- 236 PICARD (Gilbert). Dieux de fécondité dans la Gaule de l'Ouest. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 121-128.
En particulier, le dieu de Plougastel-Daoulas.
- 237 MARKALE (Jean). Le druidisme : traditions et dieux des Celtes. Paris, Payot, 1985, 286 p. (Bibliothèque historique).
- 238 PERSIGOUT (Jean-Paul). Dictionnaire de mythologie celtique : dieux et héros. Monaco, éd. du Rocher, 1985, 214 p. (Gnose).
- 239 STERCKX (Claude). Survivances de la mythologie celtique dans quelques légendes bretonnes. *Etudes celtiques*, vol. XXII, 1985, p. 295-308.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE**Etudes générales**

- 240 DESSE (René-Paul). La naissance d'un réseau urbain hiérarchisé dans le Nord-Ouest finistérien (XIX^e-début du XX^e siècle). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 179-206, ill.
- 241 NIÈRES (Claude). De quelques éléments d'approche de l'histoire de la Bretagne au XVIII^e siècle : villes, économie, État. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 20, janvier-mars 1985, p. 33-51.

Agriculture

- 242 CASTEL (Yves-Pascal). Le 25 août, bicentenaire de la pomme de terre à Versailles. Pourquoi pas à Saint-Pol-de-Léon ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 août 1985, p. 5.
- 243 DIRU (Jean-Paul). L'industrialisation de l'élevage en France : économie et géographie des filières avicoles et porcines. Paris, Ophrys, 1985, 680 p.
- 244 Le coin du bretonnant. Les techniques agricoles. Les terroirs. Dictons en français et en breton. *Le Pays breton*, n° 300, juillet-août 1985.
- 245 LE MAITRE (Louis-Pierre). Aperçus sur l'évolution de l'agriculture dans la commune de Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 décembre 1985, p. 6-7, ill. ; 28 décembre 1985, p. 7, ill.
- 246 TANGUY (Marcel). Fin de campagne : souvenirs de 40 années d'activité dans la production du plant sélectionné de pomme de terre : 1942-1982. S.l., s.n., 1985, 22 cm, 137 p.
Histoire de la culture des pommes de terre dans le Finistère Nord.

Commerce

- 247 BIGER (Pierre-Henri), COUBARD (Jean-Pierre), VIDREQUIN (Yann). L'évolution du marché immobilier en 1984 dans trois agglomérations bretonnes : Brest, Saint-Malo, Saint-Brieuc. *Cahiers économiques de Bretagne*, n° 2, 1985, p. 53-67.
- 248 DANTEC (F.). Un marchand de vin du Finistère. Brasparts, éd. Beltan, 1985, 18 cm, 285 p.
Réimpression de l'édition de 1955.
- 249 DESSE (René-Paul). Le commerce de détail dans le Nord-Ouest finistérien. *Cahiers économiques de Bretagne*, n° 3, 1985, p. 23-48.
- 250 DESSE (René-Paul). Le commerce de détail dans l'agglomération brestoise. *Noroi*, n° 125, janvier-mars 1985, p. 51-70.

- 251 DUVAL (Michel). Les foires et marchés et la police de transactions à Brest sous l'Ancien Régime (1682-1783). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 90-94.
Voir aussi le n° 122 (Bas-Empire).

Artisanat et industrie

- 252 Aven et Locstudy. La construction bois en lattes collées. *Le Chasse-Marée*, n° 15, février 1985, p. 70-75.
Chantiers navals en Bretagne.
- 253 DEUNFF (Jean). Autour de la pipe en terre. Histoire et fabrication du XVI^e au XVIII^e siècle. *Bulletin paroissial de Locquirec*, novembre 1986 (supplément n° 6, entre les p. 8 et 9 : article de 20 p.).
- 254 GUELLEC (A.). Le textile en Bretagne : points de repère. *Norais*, n° 125, janvier-mars 1985, p. 86-100, cartes.
- 255 HENWOOD (Philippe). Nicolas Appert et Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 95-101.
- 256 LEGUAY (Jean-Pierre). Un aspect du travail du métal dans la villes armoricaines au Moyen Age : la fabrication des canons et des armes blanches. *Colloque sur la métallurgie urbaine en France au Moyen Age*. Paris I, mars 1984 (1985).
- 257 LE MAITRE (L.-P.). Profession : couvreur en chaume. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 mars 1985, p. 8.
- 258 MACÉ (Georges). L'emploi en Bretagne dans l'industrie électrique et électronique. *Norais*, n° 128, octobre-décembre 1985, p. 677-688, cartes.
- 259 MONANGE (Edmond). L'histoire des mines de Poullaouen. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 303-304.
- 260 RIETH (Eric). La question de la construction navale celtique. *107^e Congrès des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 129-138.

Pêche

- 261 BOICHOT (Bernard). L'aquaculture en Bretagne : conditions d'installation et d'exploitation. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, 169 p., cartes.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.
- 262 CADORET (Bernard), DUVIARD (Dominique), GUILLET (Jacques), KERISIT (Henry). Ar vag : voiles au travail en Bretagne atlantique. Douarnenez, éd. de l'Estran, 1985, 31 cm, 440 p., ill.
- 263 COHAT (Yves). Les caseyeurs de pêches au large de Roscoff et de Muguérec en Sibiril (Finistère). *Anthropologie maritime*, n° 2, 1985, p. 215-250.
- 264 GUILCHER (André). Le Conquet (Finistère). Une mutation réussie vers la pêche côtière intensive. *Anthropologie maritime*, n° 2, 1985, p. 147-214.
- 265 LE COZ (Bruno). La crise sardinière au pays bigouden maritime, 1902-1908. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 163 p.
Mémoire de maîtrise, d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 266 PEUZIAT (Josick). Navires de pierre. II. Barques, chaloupes et scènes de pêche. *Le Chasse-Marée*, n° 15, février 1985, p. 34-47.
- 267 POUPON (Dominique). Le saumon en Bretagne : passé, présent, avenir. De l'idée d'abondance à celle de disparition, pour une meilleure exploitation de l'espèce. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, 2432 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
- 268 Quand les Loguiviens « inventèrent » la pêche au Conquet. *Le Marin*, n° 1991, 30 août 1985, p. 32.
Les Loguiviens installèrent la pêche au Conquet au XIX^e siècle.

Ports

- 269 LE MAITRE (Louis-Pierre). Et la ville-close devint port atlantique... Naissance et développement d'une cité. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 février 1985, p. 8, ill.
Concarneau.
- 270 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau, un port qui a su évoluer... *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 18 mai 1985, p. 8, ill.
- 271 THOMAS (Georges-Michel). Activité et déclin d'un port : Port-Launay. *Cartouest*, n° 1, 1985.

Transports et communications

- 272 AR VAG. Les gabares de Lampaul. Un siècle de bornage en Iroise. *Le Chasse-Marée*, n° 16, mars 1985, p. 2-34.
- 273 BULOT (Jean). Le sauvetage du Tanio. Une marée noire au bout de la remorque. *Le Chasse-Marée*, n° 19, septembre 1985, p. 2-15.
- 274 CHATAIN (Roland). Trois siècles de tempêtes et naufrages sur les côtes du pays bigouden. Plomeur, Mouezh ar Vro, 1985, 31 cm, 163 p., ill.
- 275 DUVAL (Michel). Les États de Bretagne et l'extension de la poste aux chevaux au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 345-365.
- 276 [Compte rendu de] Roland Chatain, Eckmühl, histoire des phares de Penmarc'h. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 janvier 1985, n° 6.
- 277 [LE MAITRE (Louis-Pierre)]. 1^{er} juillet 1785-1^{er} juillet 1985. La poste de Concarneau a 200 ans. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 juillet 1985, p. 6, ill.
- 278 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le manoir du Quilfinec qui fut la première poste de Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 juillet 1985, p. 7, ill.
- 279 LOAEC (Pierre). Le chemin de fer transforme la physionomie du Finistère. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 avril 1985, p. 4-5, ill.
- 280 MADEC (F.). Ports bretons et timbres à date. *Les Cahiers de l'Iroise*, 32^e année, n° 2, avril-juin 1985, p. 122-123.
- 281 MICHEA (Hubert). Le passage du raz de Saint-Mathieu à la fin du Moyen Age. *Bulletin technique du Bureau Veritas*, mai 1985, p. 324-333, ill.
- 282 MICHEA (Hubert). Note concernant les méthodes des marées au Moyen Age. *Bulletin technique du Bureau Veritas*, mai 1985, p. 334-337.
Confirme la précision des données des almanachs de Guillaume Brouscon et de Ian Troadec.

Tourisme

- 283 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME. 40 circuits de petite randonnée pédestre en Finistère. S.I., Conseil général du Finistère, 1985, 21 cm, 88 p.
- 284 DUIGOU (Serge). Les premiers touristes chez les Bigoudens. Quimper, éd. Ressac, 1985, 22 cm, 32 p., ill.
(Compte rendu par Guy RIOU, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 juillet 1985).
- 285 PENVEN (Michel). La fête bretonne organisée à Huelgoat le 24 mai 1928 en l'honneur du passage de la caravane de l'Union des Fédérations des syndicats d'initiative. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 4, 1985, p. 12-16.

HISTOIRE SOCIALE

- 286 DUIGOU (Serge). Quand les Bigoudens étaient pilleurs d'épaves. Quimper, éd. Ressac, 1985, 22 cm, 32 p., ill.

- 287 LE MENN (Gwennole). Les Bretons du XIV^e et du XVII^e siècle d'après quelques textes et récits de voyages. *Musique bretonne*, n° 54, avril 1985, p. 4-6.
- 288 SEGALÉN (Martine). Quinze générations de Bas-Bretons : parenté et société dans le Pays bigouden sud, 1720-1980. Paris, PUF, 1985, in-8°, 405 p.
- Voir aussi le n° 122 (Bas-Empire).

Démographie

- 289 BRIGAND (L.), LE GUIRRIEC (P.). Insularité et choix du conjoint. Le cas de l'île de Batz à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. *Anthropologie maritime*, n° 2, 1985, p. 115-122, ill.
- 290 CARRER (Philippe). Migration bretonne et pathologie de l'émigration. *Dalc'homp Sonj!*, n° 12, été 1985, p. 26-30, ill.
- 291 ELISSALDE (B.). Données sur l'évolution du travail féminin dans la France de l'Ouest. *Norois*, n° 128, octobre-décembre 1985, p. 625-634.
- 292 LARIVIÈRE (Jean-Pierre). Le chômage et ses inégalités spatiales en Bretagne au recensement de 1982. *Norois*, n° 128, octobre-décembre 1985, p. 663-676.
- 293 LE CLECH (Grégoire). Les Bretons d'Amérique du Nord, d'Argentine et d'Australie. *Dalc'homp Sonj!*, n° 11, été 1985, p. 26-32.
- 294 LE CLECH (Grégoire). Emigration : l'aventure argentine. *Dalc'homp Sonj!*, n° 13, automne 1985, p. 11-18.
- 295 LE GUEN (Gilbert). La population active de la Bretagne : vingt ans d'évolution (1962-1982). *Norois*, n° 128, octobre-décembre 1985, p. 581-598.
- 296 LE PROHON (R.). La maternité au XVII^e siècle au temps de Louis XIV. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 4, 1985, p. 32-36.
- 297 LOAEC (Pierre). Ploudalmézeau. La langue bretonne et l'émigration au Canada. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 février 1985, p. 6, ill.
- 298 MIRLOUP (Joël). Population active et problèmes de l'emploi dans l'Ouest et le Centre-Ouest : présentation, synthèse. *Norois*, n° 128, octobre-décembre 1985, p. 465-481.
- 299 RENARD (Jean). L'évolution du chômage dans l'Ouest : 1974-1984. *Norois*, octobre-décembre 1985, n° 128, p. 689-698.

Groupes sociaux

- 300 CASTEL (Y.-P.). Une trouvaille de l'abbé Feutren qui éclaire l'origine des Julots. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 janvier 1985, p. 13.

Mouvements sociaux

- 301 LE COZE (Jos). Témoignage. La grève des ouvriers du bâtiment à Concarneau du 2 janvier au 6 février 1929. *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 21, avril-juin 1985, p. 85-91.

Santé publique et assistance

- 302 FILLAUT (Thierry). Une action de promotion de santé en France à l'orée du XX^e siècle : la prévention de l'alcoolisme chez les marins. *110^e Congrès national des sociétés savantes*, Montpellier, 1985, p. 201-210.
- Abris du marin du Sud-Finistère ; Almanach du marin breton.
- 303 GELLEY (Robert-Albert). L'assistance dans le diocèse de Léon en la seconde moitié du XVIII^e siècle. S.l., s.n., 1983, 29 cm, 3 vol. 654 p.
- Thèse non soutenue.
- 304 LE MAITRE (Louis-Pierre). Travaux dans la chapelle de la Trinité en Ville-Close : Concarneau redécouvre les vestiges de son premier hôpital. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 février 1985, p. 8, ill.

- 305 LE MAITRE (L.-P.). Il y a exactement cent ans, le choléra s'abattait sur Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 novembre 1985, p. 5.
- 306 LE NAOURES (Jacques). Les épidémies de choléra dans le Finistère de 1832 à 1893. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 142 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Vie quotidienne

- 307 ARZUR (Brigitte). Vie quotidienne des paroissiens de Plouider au XVIII^e siècle d'après leur inventaire après décès. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol., 168 p. + 86 p.
- Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 308 BOUGEARD (Christian). La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre : quelques aspects. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 92, n° 1, 1985, p. 79-102.
- 309 CADIOU (Hervé). Quels changements dans la vie des Bretons au XIX^e siècle ? *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 21, 1985, p. 66-84.
- Entretien-débat avec Josiane Caudan, Pierre Crépel, Jean Le Roux, Yves Le Berre, Michel Lagrée.
- 310 GURY (Jacques). En quête de kalabousenn. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 197-202.
- Coiffure des goémoniers.
- 311 KERGOAT (Lukian). Ar grennlavariaoueg vrezhonek : le proverbiere breton. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol., 264 p. + 255 p.
- Thèse de doctorat de celtique soutenu à Rennes et déposé au C.R.B.C.
- 312 LE BAL (Isabelle). Les cafés quimpérois depuis la Révolution. Le café, reflet sociologique et économique de la ville. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 septembre 1985, p. 25.
- 313 LE DÉ (André). Une crêpière d'autrefois ou « l'eau de la fontaine de la Vierge ». Souvenirs d'enfance. Châteaulin, 1918-1928. Quimper, Imprim' minute, 1985, 21 × 14,5 cm, 54 p., ill.
- 314 LE MAITRE (Louis-Pierre). Des bragou-braz dans l'église de Beuzec. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 mars 1985, p. 8, ill.
- 315 LE ROY (Louis). La cuisine bretonne d'aujourd'hui. S.l., Solar, 1985, 250 p.

Sports et jeux

- 316 BOUCHÉ (Hubert). Sur le jeu du papegault. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 235-237.
- 317 DAVIES (E.W.L.). Chasse à courre, aux loups et autres chasses en Basse-Bretagne (1855). Plougouven, éd. du Bout du Monde, 1985, 17 cm, 382 p., ill., cartes.
- Réimpression.
- 318 GUILLOU (Anne). Les jeux bretons : mise en scène du corps chez les ruraux. *Ethnologie française*, t. XV, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 359-368.
- 319 LAURENT (Charles). Le jeu du loto à Brest et dans la Marine. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 181-190.
- 320 LE BOURDIEC (Emile). Le jeu de dominos, son origine, son acheminement, sa pratique en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 191-194.
- 321 LE GALL (Charles). Folklore de la dent. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 219-225.
- 322 LE JONCOUR (Paul), JAOUEN (Guy et Pierre). Gouren, la lutte bretonne, prises de base. Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1985, 80 p., ill.
- 323 LE MAITRE (Louis-Pierre). Lutteurs des deux Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 septembre 1987, p. 6, ill.
- 324 PERU (F.). Les jeux de pardon en Bretagne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 92, n° 3, 1985, p. 309-326.

Traditions et croyances populaires. Mentalités collectives

- 325 BARTHÉLEMY DE SAIZIEU (Thiphaine). Partages égalitaires en Basse-Bretagne. *Terrain*, n° 4, mars 1985, p. 42-49.
- 326 LE BÈRE (Yves), LE DÛ (Jean). Proverbes et dictons de Basse-Bretagne. Paris, Rivages, 1985, 19 cm, 67 p.
(Compte rendu dans *Le Congrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 6 avril 1985, p. 6).
- 327 LE BÈRE (Yves), LE DÛ (Jean). Anthologie des expressions de Basse-Bretagne. Paris, Rivages, 1985, 192 p.
- 328 LE MOAL (Eric). Recherches sur les mentalités et la civilisation matérielle à l'époque moderne à travers l'iconographie religieuse de la vallée de l'Elorn. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol., 151 p. + 50 pl.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 329 OIRY (Michel). D'Ouessant aux monts d'Arrée : morgans, mari-morgans et sirènes. *Enez ha Menez*, n° 2, février 1985, p. 20-26.
- 330 PENCALET (Jean), LUCAS (Marie-Suzanne). La sardine d'argent : contes et récits du pays de Douarnenez. Douarnenez, éd. du Port-Rhu, 1985, 23 cm, 94 p., ill.
- 331 POSTIC (François). Fêtes et saisons. *Enez ha Menez*, n° 0, juin 1984, p. 3-11 ; n° 1, octobre 1984, p. 3-14 ; n° 2, février 1985, p. 3-10, ill.
- 332 POSTIC (François). D'Ouessant aux monts d'Arrée avec les folkloristes du XIX^e siècle. *Enez ha Menez*, n° 1, octobre 1984, p. 18-23.
- 333 SEGALIN (M.). [Compte rendu de] Agnès Audibert, *Le matriarcat breton*, Paris, 1984. *L'Homme*, n° 95, juillet-septembre 1985, p. 180.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION**Corps savants et associations culturelles**

- 334 La vie de la Société archéologique. Procès-verbaux des séances et excursions [1985]. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 291-312.
- 335 PHILIPPE (Jo). Remise de prix et conférence de M. A. Guilcher à l'assemblée générale de la Société archéologique du Finistère. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 9 février 1985, p. 5, ill.
- 336 PHILIPPE (Jo). Le Bulletin 1983/2 de la Société archéologique du Finistère. Présentation d'ouvrages sur Quimper. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 16 février 1985, p. 6, ill.
- 337 Vie culturelle en Bretagne (1984). *Bulletin de l'Association bretonne*, t. 93, 1985, p. 143-154.

Enseignement

- 338 GOULETQUER (Pierre), MOULLEC (Jean-Michel). La place pédagogique et éducative de la préhistoire dans l'enseignement primaire et secondaire dans le Finistère. *Nouvelles de l'archéologie*, 1985, p. 144-150.
- 339 THOMIN (Jean-Pierre). Ecole Ferdinand-Buisson : Landerneau. 1885-1985 : un siècle d'histoire. Brest, Brud Nevez, 1985, 21 cm, 125 p.

Imprimerie et presse

- 340 CHEMINANT (Jean-Pierre). Un quotidien local : le Télégramme de Brest et de l'Ouest. S.l., auteur, 1984, 471 p.
Thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à Rennes.
- 341 F[EREC] (P[aul]). [Le Progrès de Cornouaille. Le Courrier du Léon et de Tréguier]. Le 2000^e numéro depuis janvier 1946. 40 ans. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 9 mars 1985, p. 14-15, ill.

- 342 JONES (Michaël). L'aptitude à lire et à écrire des ducs de Bretagne à la fin du Moyen Age et un usage précoce de l'imprimerie. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 37-53.
- 343 LE FLOCH (Jean-Louis), LE MENN (Gwenno). L'imprimerie-librairie Blot à Quimper en 1777. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 157-178.
- 344 LE MENN (Gwenno). Les catalogues des libraires bretons (1695-1746). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 301-311.
- 345 LE MENN (Gwenno). L'imprimerie des franciscains de Cuburien (Morlaix, vers 1575-1585). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 129-135.
- 346 LHÉRITIER (A.). Bleun Brug - Feiz ha Breiz. N'eo nemed kenavo. *La Bretagne à Paris*, n° 2012, 30 août 1985, p. 2.
 Annonce du dernier numéro du Bleun Brug.
- 347 LOAEC (P.). Le Courrier du Finistère. Progrès. Les débats de cent ans d'histoire. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 5 janvier 1985, p. 5, ill.
- 348 RAOUL (Lucien). Aperçu de la presse d'expression bretonne du XIX^e siècle jusqu'à la fin du second conflit mondial. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 427-439.
- 349 VAYSSAIRE (Nicole). La censure des imprimés politiques en Bretagne du Directoire à 1830. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 407-413.

Art

Etudes générales

- 350 BRAS (Patrick). Les enclos paroissiaux et l'argent : l'arrière-plan financier des réalisations artistiques en Cornouaille finistérienne aux XVII^e et XVIII^e siècles. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 175 p.
 Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 351 KERVAREC (Régine). La femme en Bretagne du XI^e au XV^e siècle à travers l'art et la littérature. S.l., s.n., 1985, 20 cm, 2 vol., 235 p. + 50 p.
- 352 ROTTÉ (Jean). Aux origines du renouveau artistique breton : les Seiz Breur. *Dalc'homp Sonj!*, n° 11, été 1985, p. 13-21.
- 353 TANGUY (Stéphane). Les enclos et l'argent : l'arrière-plan financier des réalisations artistiques dans le Léon aux XVII^e et XVIII^e siècles. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 135 p.
 Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
 Voir aussi le n° 328 (iconographie religieuse).

Architecture

- 354 BATT (M.), MEIRION-JONES (G.-I.). The distribution of Somerset roof-tiles in Brittany : a provisional assesment. *Vernacular architecture*, vol. 16, 1985, p. 22-24.
- 355 CASTEL (Y.-P.). A Saint-Pol-de-Léon, la photogrammètrie au service de l'étude de l'architecture urbaine par la Commission de l'Inventaire général en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 5, ill.
- 356 DE KORT (A.). Des lignolets en monts d'Arrée. *Tiez Breiz*, n° 5, 1985, p. 16-17.
 « Lignolet » : rang d'ardoises dressées sur le faite d'un toit.
- 357 INVENTAIRE GÉNÉRAL (Rennes), SIMON (Jean-François). Regards sur le haut Léon : images et architecture : Saint-Pol-de-Léon, Plouzévédé, Plouescat. Brest, Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne, 1985, 30 cm, 45 p., ill.
- 358 LE COUÉDIC (Daniel), TROCHET (Jean-René), SIMON (Jean-François). L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes : Bretagne. Paris, Berger-Levrault, 1985, 241 p., ill.

- 359 RIOULT (Jean-Jacques). Réflexions sur l'architecture en pans de bois en Bretagne. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art, Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 237-249.
Exemples à Quimper, Morlaix, Loqueffret, Poullaouen.
- 360 TAL HOUARN. Maisons et villages bretons. Rennes, Ouest-France, 1985, 21 cm, 32 p.
- 361 TOSKER (Catherine). L'habitat rural au Cap-Sizun. *107^e Congrès national des sociétés savantes*, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 225-236.

Peinture

- 362 BODÉRÉ (Adrien), GLOAGUEN (Alexis). Eugène de Bie, un peintre du Nord, devenu Breton. *Cap-Caval*, goanv 1985, n° 5, p. 32-35.
- 363 CHEYRON (Jean). Emile Bernard, peintre d'avant-garde. Largentière, Impr. Humbert, 1985, 21 cm, 100 p., ill.
- 364 CUISENIER (Jean), DELOUCHE (Denise), LOSSIGNOL (Simone). Un carnet de croquis et son devenir : François Hippolyte Lalaisse et la Bretagne. Brest-Paris, éd. de la Cité, 1985, 221 p.
- 365 DENEZ (H.). Peintre et poète : E. Lansyer. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 31-52.
- 366 DIROU (Maurice-René). Un ami quimpérois de Max Jacob : Pierre de Belay à Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 39-44.
- 367 FÉREC (Paul). Pont-Aven : d'impressionnants impressionnistes. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 24 avril 1985, p. 24.
- 368 FIELDS (Armand). Henri Rivière. Paris, éd. Hubschmid et Bouret, 1985, 26 cm, 94 p., ill.
- 369 GUÉGAN. Gauguin, du Pouldu à Tahiti : l'école bretonne fascine toujours. *La Bretagne à Paris*, n° 2026, 6 décembre 1985, p. 3.
- 370 GUÉGAN (André). Georges Seurat : la mer en pointillés. *Le Marin*, n° 2005, 6 décembre 1985, p. 32.
Peintre de la mer (mort en 1891).
- 371 HENRI (Henry de). Dacho au musée de Pont-Aven. L'hommage attendu. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 avril 1985, p. 16.
- 372 LALAISSE (François Hippolyte). De la Bretagne et autres contrées : aquarelles et dessins. Brest, éd. de la Cité, 1985, 250 p. de planches en couleur.
- 373 LE FLOCH (Yvon). Si l'église est démolie... André Even et Jean-Marie Martin : Que deviendront nos 300 m² de peinture ? *La Bretagne à Paris*, n° 2021, 1^{er} novembre 1985, p. 11.
- 374 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Jamais deux sans trois ! Le « Radeau de la Méduse » volé dans la chapelle de la Croix [à Concarneau]. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 6, ill.
Oeuvre du peintre brestois J. Baret, 1841, volée dans la nuit du 24 au 25 juillet 1985.
- 375 Mathurin Méheut, peintre de la mer. Rennes, C.R.D.P., 1985, 24 diapositives + livret.
- 376 Mathurin Méheut, témoin de la Grande Guerre. Rennes, C.R.D.P., 1985, 24 diapositives + livret.
- 377 Mathurin Méheut, peintre des pardons. Rennes, C.R.D.P., 1985, 24 diapositives + livret.
- 378 THOMAS (Georges-Michel). Maurice Denis à Locudy. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 238.
Voir aussi le n° 49 (Gauguin).

Sculpture

- 379 CASTEL (Yves-Pascal). L'anonymat des sculpteurs sur pierre bretons mis en question. Signatures d'artistes sur des calvaires de Bretagne occidentale au xvi^e siècle. *107^e*

Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section d'archéologie et d'histoire de l'art. Océan Atlantique et péninsule armoricaine. Paris, C.T.H.S., 1985, p. 181-195.

- 380 CASTEL (Y.-P.). Les calvaires bretons, objets d'études des chercheurs étrangers et français Castelain, Nottellmann et les autres. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 24 août 1985, p. 5.
- 381 CASTEL (Yves-Pascal). L'enclos paroissial de Plourin-lès-Morlaix. Y aura-t-il bientôt un calvaire de plus en Bretagne? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 novembre 1985, p. 4-5, ill.
- 382 CASTEL (Y.-P.). Meubles anciens, mon beau souci! *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 août 1985, p. 5, ill.
- 383 CASTEL (Yves-Pascal). Roland Doré, sculpteur du roi en Bretagne et architecte (première moitié du XVIII^e siècle). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 97-155, ill.
- 384 Centenaire de la naissance du sculpteur breton Camille Boucher. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 juillet 1985, p. 4, ill.
Né à Landerneau en 1885, mort à Scaër en 1972.
- 385 DUCOURET (Jean-Pierre). Croix monumentales de Bretagne : l'espace et le temps. *Revue de l'art*, n° 65, 1984, p. 21-22.
- 386 DURAND (Gildas). A propos de la statuaire antérieure au gothique en Bretagne : œuvres inédites préromanes, romanes et postromanes et réflexions. *Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, n° 13, 1985, p. 41-64.
- 387 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Anne d'Autriche a-t-elle servi de modèle pour la Vierge de Kerven en Trégunc? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 janvier 1985, p. 7, ill.
- 388 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). « Les mains sont les outils de l'Esprit ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 7, ill.
Emile Vaillant, sculpteur sur pierre à Pont-Aven.
- 389 LE NAIL (Bernard). Un grand sculpteur breton en Andalousie. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 août 1985, p. 4.
Lorenzo Mercadante de Bretana, à Séville, milieu du XV^e siècle.
- 390 PELLETIER (Yannick). Les retables de Bretagne. *Dalc'homp Sonj!*, n° 10, hiver 1985, p. 21-22.
- 391 [PHILIPPE (Jo)]. L'histoire inscrite dans les pierres... La « croix verte » de Pouldreuzic. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 février 1985, p. 24, ill.
- 392 PRIGENT (Christiane). Un sauvetage réussi : l'exemple de la statue de la Vierge à l'Enfant à Locmélar. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 juillet 1985, p. 14, ill.
- 393 ROYER (Eugène). Nouveau guide des calvaires bretons. Rennes, Ouest-France, 1985, 23 cm, 233 p.

Vitrail

- 394 CAMPION (Christian). Les vitraux de l'église paroissiale font peau neuve. (Guipavas). *Kannadig Guipavas*, avril 1986, p. 4-5.
- 395 CASTEL (Y.-P.). Pierre Macé, vitrier, natif de Pempoul, à Saint-Pol-de-Léon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 septembre 1985, p. 23, ill.

Orfèvrerie

- 396 CASTEL (Y.-P.). Orfèvrerie ancienne : coupes de mariage de Basse-Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 1^{er} juin 1985, p. 4-5, ill.
Voir aussi le n° 119 (collier d'or de Tréglonou).

Céramique

Voir le n° 113 (âge du fer).

Musique, chansons et danses

- 397 CASTEL (Y.-P.). Yves Sévère, originaire de Saint-Pol-de-Léon, restaure l'incomparable orgue de la cathédrale de Saintes. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 5 octobre 1985, p. 4, ill.
- 398 CASTEL (Y.-P.). Restauration de l'orgue de Plougasnou. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 décembre 1985, p. 24.
- 399 COCHERIL (Michel). Dictionnaire des facteurs d'orgues ayant travaillé en Bretagne. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 29 p.
- 400 DESPERT (Jehan). Phileas Lebesgue et la chanson bretonne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 32^e année, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 212-213.
- 401 GIRAUDON (Daniel). Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes. Morlaix, Skol Vreizh, 1985, 131 p.
- 402 GIRAUDON (Daniel). Chanteurs populaires et production imprimée au XIX^e siècle en Basse-Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 415-425.
- 403 LE MENN (Gwenno). La femme au sein d'or. Des chants populaires bretons... aux légendes celtiques. *Skol-Dastum*, n° 86-88, décembre 1985, 145 p.
- 404 MORGANT (Armel). Musique bretonne. La bombarde s'émancipe. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 30 novembre 1985, p. 24, ill.
- 405 THOMAS (Georges-Michel). Julic Le Gall, joueur de bombarde. *Bulletin de l'Amicale laïque*, n° 3, 1985, p. 18.

Histoire littéraire

- 406 ALLIER (Pierre), LE GRAND-VELIN (Alain), OGÈS (Louis), LEROUGE (Nicolas), CAVENG (J.). Max Jacob et Quimper. Quimper, Calligrammes, 1984, 23 cm, 81 p.
- 407 ANDREU (Pierre). Les derniers jours de Max Jacob. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 7-12.
- 408 BALCOU (Jean). Un inédit américain d'Anatole Le Braz. *L'Information historique*, n° 2, 1985, p. 60-75.
- 409 BAZIN (Hervé). La Cornouaille en 1871 : carnet de voyage d'un écrivain. *Cap-Caval*, goanv 1985, n° 5, p. 25-31.
- 410 BIARD-MILLERIOUX (J.). L'esthétique d'Elie Fréron : 1739-1776. Littérature et critique au XVIII^e siècle. Paris, P.U.F., 1985, 24 cm, 598 p.
- 411 CABON (André). Hommage à Louis Hémon (15-19 octobre). *La Bretagne à Paris*, n° 2018, 11 octobre 1985, p. 9.
- 412 CASTEL (Y.-P.). Saint-Renan, refuge éphémère de Juliette Drouet. Une semaine dramatique dans la vie de Victor Hugo. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 septembre 1985, p. 25, ill.
- 413 CERBELAUD-SALAGNAC (G.). Kalevala et Barzaz-Breiz. *Musique bretonne*, n° 54, avril 1985, p. 12-13.
- 414 DEBAUVE (Jean-Louis). Un admirateur de Max Jacob : lettres et témoignages inédits. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 21-30.
- 415 DEJEAN (Marc). Camaret rend hommage à Saint-Pol Roux. *La Bretagne à Paris*, n° 2006, 29 juillet 1985, p. 8.
- 416 FOLLAIN (Jean). Rencontres avec Max Jacob. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 8.
- 417 FRANK (René). Une vie tissée de paradoxes. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 19-20.
- 418 GUYON (André). Jules Romains à Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin, p. 73-80.
- 419 HENRY (Hélène). 1984. Max Jacob avec nous : éphémérides. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 1-3.

- 420 HENRY (Hélène). Le terrain Bouchaballe et Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 31-38.
- 421 [Compte rendu de] Yves Le Berre, Jean Le Dû, Fanch Morvannou, Un poète et chansonnier de langue bretonne, Prosper Proux, 1811-1873, Brest, 1984. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 février 1985, p. 12.
- 422 Hommage à Louis Hémon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 octobre 1985, p. 9.
- 423 LE GUILLLOU (Louis). Hugo à Brest en 1834. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 61-72.
- 424 LE MENN (Gwennoel). Une « Bibliothèque bleue » en langue bretonne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 92, n° 3, 1985, p. 229-240.
- 425 LE MOAL (Jo). 1906 : François Louis Abgrall. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 4, 1985, p. 18-21.
F. Abgrall, poète et écrivain breton (1906-1930).
- 426 LOAEC (Pierre). Michel Mohrt, un Finistérien sous la Coupole. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 avril 1985, p. 5.
- 427 MANOLL (Michel). Images de Max Jacob. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 15-16.
- 428 MORGANT (Armel). La rencontre de la terre et du mythe dans l'œuvre de Victor Segalen. Brest, auteur, 1985, 21 × 29,7 cm, 129 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 429 Un poète camarétois que l'on redécouvre : Saint-Pol Roux. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 juillet 1985, p. 9.
- 430 QUEVILLY (Laurent). 150 ans après La Villemarqué. Sur la piste de la peste. *La Bretagne à Paris*, n° 2010, 30 août 1985, p. 10.
La peste d'Elliant.
- 431 SAUGUET (Henri). 7, rue Ravignan. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1985, p. 4-6.
Max Jacob.
- 432 SEGALAN (A.-P.). En marge de la guerre d'Amérique : « La Navigation », poème en quatre chants (1781) par Barthélemy Grée, natif de Recouvrance. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1985, p. 81-89.
- 433 SEGALAN (A.-P.). Brest et les écrivains avant 1850. S.l., s.n., 1985, 23 p.
- 434 T. (P.). [Compte rendu de] Pierre Avez. A travers les luttes bretonnes, Quimper, 1984. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 janvier 1985, p. 28.
- 435 T. (P.). Un auteur quimpérois réédité : François Ménez (1887-1945). *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 30 mars 1985, p. 4.

Théâtre et cinéma

- 436 DENIEL (J.), LAGRÉE (M.). Le cinéma en Bretagne rurale : esquisse pour une histoire. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 92, n° 3, 1985, p. 257-288.
- 437 LE DUC (Gwenael). Une pièce de théâtre jouée à Saint-Herbot au XVI^e siècle. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 4, 1985, p. 42-47.
- 438 MOALIC (Erwan). La longue marche du cinéma breton. *Musique bretonne*, n° 51, janvier 1985, p. 4-13.
- 439 VEILLARD (J.-Y.), MOALIC (E.), LE GARREC (F.). Le cinéma breton. *Musique bretonne*, n° 51, janvier 1985, p. 3-13, ill.

Médecine et pharmacie

- 440 KERVELLA (Goul'han). Laenneg medisin. Brest, Al Liamm, 1985, 206 p.
- 441 PLUCHON (Pierre). Histoire des médecins et pharmaciens de marine et des colonies. Toulouse, Privat, 1985, 22 cm, 430 p., ill.

HISTOIRE LOCALE

Généralités

- 442 BLACKBURN (H.), CALDECOTT (R.). Breton Folk : Quimper, Pont-l'Abbé, Audierne, Douarnenez. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 60-90.

- 443 RIOU (Guy). Le Finistère monumental. 7 circuits possibles. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 juillet 1985, p. 5.

- 444 SEITE (Visant). Ar Marh reiz : e bro Leon Gwechall (souvenirs d'autrefois). S.I., Emgleo Breiz, 1985, 21 cm, 342 p., ill.

Voir aussi les n^{os} 8 (Cornouaille, Léon, Trégor), 41 (Pays bigouden), 139 (Révolution en Léon), 168 (officialité de Cornouaille), 231 (confréries en Cornouaille), 240 (villes du Nord-Ouest finistérien), 249 (commerce, Nord-Ouest finistérien), 265 (Pays bigouden), 274 (*id.*), 286 (*id.*), 288 (*id.*), 303 (assistance en Léon), 350 (enclos paroissiaux de Cornouaille), 353 (enclos paroissiaux du Léon), 361 (habitat rural, Cap-Sizun), 409 (Cornouaille en 1871).

Arzano

Voir le n^o 126 (motte féodale).

Audierne

Voir le n^o 158 (1944).

Berrien

Voir les n^{os} 79 (toponymie), 125 *bis* (fouilles de Trédudon).

Brennilis

Voir le n^o 128 (fouilles).

Brest

- 445 NOEL (Jean-Grégoire). La preuve par quinze du dynamisme brestois. Vitré, éd. Philippe Cambry, 1985, 23 cm, 32 p., ill.

Voir aussi les n^{os} 161 (Seconde Guerre mondiale), 166 (vie municipale, 1800-1814), 167 (prisons), 171 (guerre de 1870), 174 (siège), 175 (Lapérouse), 176 (Révolution), 183 (Lambézellec), 233 (paroisse Saint-Luc), 235 (Commune de 1871), 247 (marché immobilier), 250 (commerce de détail), 251 (foires et marchés), 255 (Nicolas Appert), 319 (jeu du loto), 418 (Jules Romains), 423 (Victor Hugo), 432 (Barthélemy Grée), 433 (écrivains).

Camaret

Voir le n^o 415 (Saint-Pol Roux), 429 (*id.*).

Châteaulin

Voir le n^o 195 (Révolution).

Clohars-Carnoët

Voir le n^o 369 (Gauguin).

Combrit

- 446 RIOU (Guy). Combrit : Notre-Dame de la Clarté, un joyau de l'architecture bigoudène. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 février 1985, p. 6, ill.

Voir aussi le n^o 201 (Sainte-Marine).

Concarneau

- 447 Concarneau : l'église du centre ville vacille. Le processus de démolition engagée. *La Bretagne à Paris*, n^o 2020, 25 octobre 1985, p. 10.

- 448 Concarneau. Mise au point au sujet de l'église. « Ni le ciel, ni le toit ne vont nous tomber sur la tête ! ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 novembre 1985, p. 5.

- 449 LE MAITRE (Louis-Pierre). Après la garden-party... *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 avril 1985, p. 7, ill.

Fête pour financer la construction de la nouvelle église de Concarneau, en 1913.

- 450 LE MAITRE (Louis-Pierre). « C'était comment, la ville-close?... ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 janvier 1985, p. 6-7, ill.
- 451 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. L'église va être détruite. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 octobre 1985, p. 6, ill.
- 452 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau par le hasard du « Vétéran », il meurt devant Vera-Cruz, au Mexique. Stanislas Russel de Bedford (1811-1862). *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 septembre 1985, p. 7, ill.
- 453 LE MAITRE (Louis-Pierre). Dômes et fresques. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 décembre 1985, p. 19, ill.
Les peintures murales de l'église de Concarneau, par André Even.
- 454 LE MAITRE (Louis-Pierre). L'église de Concarneau bientôt rasée ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 mars 1985, p. 8, ill.
- 455 LE MAITRE (Louis-Pierre). L'histoire recommence... Garden-party pour la nouvelle église. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 avril 1985, p. 6, ill.
Construction de l'église de Concarneau, 1913.
- 456 LE MAITRE (Louis-Pierre). Mobilisation générale pour l'église de Lanriec. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 octobre 1985, p. 7.
- 457 LE MAITRE (Louis-Pierre). Les remparts [de Concarneau] ont-ils un âge ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 novembre 1985, p. 7, ill.
Voir aussi les n^{os} 64 (musée de la pêche), 66 (musée du coquillage), 75 (familles), 81 (toponymie), 157 (Seconde Guerre mondiale), 188 (pardon de la Croix), 190 (pardon de Lochrist), 197 (tombe), 224 (Beuzec-Conq), 245 (agriculture), 269 (port), 270 (*id.*), 277 (poste), 278 (*id.*), 301 (grève, 1929), 304 (chapelle de la Trinité), 305 (choléra de 1885), 314 (Beuzec), 373 (église), 374 (chapelle de la Croix).

Conquet (Le)

Voir le n^o 264 (pêche), 268 (*id.*).

Daoulas

- 458 DEUFFIC (Jean-Luc), CASTEL (Marguerite). Chroniques du vieux Daoulas. Landerneau, impr. Cloître, 1985, 28 cm, 95 p., ill.
- 459 MAOUT (Catherine). Commune de Daoulas. Etude d'un espace en mutation. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, 203 p., cartes.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.
Voir aussi les n^{os} 54 (abbaye), 55 (exposition), 56 (*id.*).

Dinéault

Voir le n^o 13 (crête du Ménez-Hom).

Douarnenez

- 460 BELL (A.), BELL (A.-G.). Bretagne pittoresque/Picturesque Brittany : Douarnenez et sa région. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 53-59.
- 461 DENEZ (H.). Douarnenez et sa région vue par les Britanniques (1880-1905). *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 51-52.
- 462 GRIVART (J.-J.). La baie de Douarnenez. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 9-29.
Notes sur la baie de Douarnenez rédigées par J.-J. Grivart en 1810.
- 463 MENPES (D.), MENPES (M.). Bretagne/Brittany : Douarnenez. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 91-105.
- 464 QUÉRÉ (Jean). Pouldavid, Jean Quéré raconte. *Douarnenez, Mémoire de la ville*, 1985, p. 107-147.
Voir aussi les n^{os} 58 (musée du bateau), 69 (*id.*), 330 (contes).

Feuillée (La)

- 465 ROUSSEL (Claude), LE MOEN (Bernard). La chapelle Saint-Houardon à La Feuillée. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n^o 4, 1985, p. 37-41.

Folgoët (Le)

Voir le n° 192 (pardon).

Forêt-Fouesnant (La)

- 466 LE MAITRE (Louis-Pierre). La Forêt-Fouesnant. Au pays des cerises. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 juillet 1985, p. 6, ill.
- 467 LE MAITRE (Louis-Pierre). La Forêt-Fouesnant : « savoir tirer parti de la géographie »... *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 15 juin 1985, p. 7, ill.
- 468 PHILIPPE (Jo). Etapes archéologiques à La Forêt-Fouesnant, avec l'association Recherches historiques. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 novembre 1985, p. 25, ill.

Guipavas

- 469 ROSE (Hélène). Etude économique et sociale de Guipavas au XVIII^e siècle à travers les inventaires après décès. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 190 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- Voir aussi le n° 394 (vitreaux).

Guissény

- 470 Cap sur la Côte des légendes. Un recueil réalisé par les élèves du collège de Skol-an-Aod à Guissény. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1985, p. 5.

Hanvec

Voir le n° 103 (archéologie).

Huelgoat

Voir les n°s 88 (toponymie), 285 (fête bretonne, 1928).

Ile de Batz

- 471 L'île de Batz. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 18 mai 1985, p. 176, ill.
- 472 CAM (Christian). Batz au XVIII^e siècle : aspects démographiques, sociaux et économiques d'une île bretonne de 1700 à 1789. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 2 vol., 431 p. + 87 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 473 PAGE (Mireille). Ile de Batz : aspects démographiques et économiques aux XIX^e et XX^e siècles. S.l., s.n., 1985, 29 cm, 327 p.
Mémoire de maîtrise de géographie déposé au C.R.B.C.
- Voir aussi le n° 289 (mariages).

Ile Molène

Voir le n° 15 (flore vasculaire).

Kerlouan

Voir le n° 83 (surnoms).

Lampaul-Plouarzel

Voir le n° 272 (gabarres).

Landéda

Voir le n° 113 (céramiques).

Landerneau

- 474 P.K. Landerneau, petite histoire d'un lieu commun. Tabouliner, novembre 1985, p. 6-7.
- Voir aussi les n°s 140 (Révolution), 339 (école Ferdinand-Buisson).

Landévennec

Voir les n°s 24 (calendrier), 25 (cartulaire), 26 (nécrologe), 50 (exposition), 72 (monnaies médiévales), 127 (tombeau de Gradlon), 134 (histoire), 203 (Saint Guénolé), 204 (XV^e centenaire), 205 (*id.*), 207 (*id.*), 208 (*id.*), 209 (histoire), 210 (*id.*), 213 (*id.*), 215 (*id.*), 216 (*id.*), 217 (XV^e centenaire), 226 (saint Guénolé), 227 (*id.*).

Lanmeur

- 475 CASTEL (Y.-P.). Fouilles dans la crypte de Lanmeur. Les campagnes de 1985 fructueuses. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 décembre 1985, p. 24, ill.
- 476 GUIGON (Philippe). Les pendelouques de la crypte de Lanmeur. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 2, 1985, p. 121-125.

Lannédern

Voir Le Cloître-Pleyben.

Lannilis

- 477 BOSSARD (Albert). Lannilis, cœur des Abers. Lannilis, auteur, 1985, 21 cm, 224 p.
(Compte rendu par P. LOAEC, dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 avril 1985, p. 4, ill.).

Lesneven

Voir le n° 65 (musée du Léon).

Locmaria-Plouzané

- 478 ROUGERIE (Vital). En Locmaria-Plouzané. S.l., s.n., 1985, 30 cm, 33 p.

Locmélar

Voir le n° 392 (Vierge à l'Enfant).

Locquirec

Voir les n°s 14 (roches), 113 (céramiques).

Loctudy

Voir les n°s 78 (toponymie), 252 (construction navale), 378 (Maurice Denis).

Logonna-Daoulas

- 479 CASTEL (Y.-P.). La chapelle Sainte-Marguerite à Logonna-Daoulas vient d'être restaurée. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 18 mai 1985, p. 6, ill.

Loqueffret

Voir Le Cloître-Pleyben.

Martyre (La)

- 480 DE KORT (Fons). La Martyre : l'église, la foire. Morlaix, éd. du Dossen, 1985, 26 cm, 101 p., ill.

Melgven

- 481 LE MAITRE (Louis-Pierre). Déjà en 1774, Cadol voulait se détacher de Melgven. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 juillet 1985, p. 6, ill.

Morlaix

Voir les n°s 57 (exposition), 70 (*id.*), 93 (archéologie), 123 (site gallo-romain), 144 (1830), 198 (Révolution).

Névez

- 482 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Croas-Kerhoren, à Névez. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 septembre 1985, p. 8, ill.
- 483 LE MAITRE (Louis-Pierre). Saint-Nicolas en Port-Manech. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 1^{er} juin 1985, p. 7, ill.
- 484 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le village des chaumières [Kerascoët à Névez]. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 juillet 1985, p. 7, ill.
- Voir aussi Trégunc et le n° 170 (maquette de Trémorvézen).

Ouessant

- 485 LE BAL (Isabelle). [Compte rendu de] Jacques Burel, Ouessant, vie et tradition d'une île bretonne, 1984. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 janvier 1985, p. 8.
- 486 PÉRON (Françoise). Ouessant, l'île sentinelle. Brest, Paris, éd. de la Cité, 1985, 26 cm, 446 p., ill.

(Compte rendu par Paul FÉREC, dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 août 1985, p. 20).

Voir aussi les n^{os} 15 (flore vasculaire), 60 (musée des phares et balises), 329 (folklore), 332 (*id.*).

Penmarc'h

Voir les n^{os} 19 (protection du littoral), 30 (historiens), 276 (phares).

Plabennec

- 487 JEGOU (J.). Plabennec, retour à l'âge de pierre. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 24 août 1985, p. 17, ill.

Voir aussi les n^{os} 106 (menhir de Prat-Lédan), 113 (céramiques).

Plobannalec

Voir les n^{os} 76 (noms de bateaux), 78 (toponymie).

Plomelin

- 488 PHILIPPE (Jo). Le domaine du Pérennou. Un château et des jardins. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 5 janvier 1985, p. 17, ill.
- 489 PHILIPPE (Jo). [Compte rendu de] Bruno Plouzenec. Le Pérennou (1789-1914), mémoire de maîtrise. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 novembre 1985, p. 13.
- 490 PHILIPPE (Jo). [Compte rendu de] Patrice Quénet, Plomelin (1789-1815), mémoire de maîtrise. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 novembre 1985, p. 13.

Plonéour-Lanvern

- 491 La route des chapelles : Languivoa. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 février 1985, p. 7.

Plonévez-du-Faou

Voir le n^o 437 (Saint-Herbot).

Ploudalmézeau

Voir les n^{os} 199 (chanoine Grall), 200 (Mgr Raoul).

Plouégat-Moysan

Voir le n^o 113 (céramiques).

Plouescat

Voir les n^{os} 109 (allée couverte de Kernic), 357 (architecture).

Plouézoc'h

Voir le n^o 104 (tumulus de Barnenez).

Plougasnou

- 492 Ker Job en Plougasnou. Paris, Association du Bon-Conseil, 1985, 30 cm, 125 p.
Histoire d'un patronage.

Voir aussi le n^o 399 (orgue).

Plougonvelin

- 493 F. (P.). Les sept énigmes de Saint-Mathieu. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 août 1987, p. 28, ill.

Voir aussi le n^o 281 (passage de la pointe Saint-Mathieu).

Plougoulm

- 494 Plougoulm : du charme et du caractère. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 février 1985, p. 11.

Plouider

Voir le n^o 307 (vie quotidienne, XVIII^e siècle).

Plourin-lès-Morlaix

Voir le n^o 381 (calvaire).

Plouzané

- 495 DEBREUIL (Pascale). La péri-urbanisation. Etude de cas : la commune de Plouzané. Brest, auteur, 1985, 29,7 cm, [n.p.], cartes.

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

Plouzévédé

Voir le n° 357 (architecture).

Plovan

- 496 CASTEL (Yves-Pascal). Images du patrimoine en Finistère. Plovan ; Saint-Coulitz au bord de l'Aulne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 5.

Plozévet

- 497 Plozévet. Les recherches continuent sur les « Droits de l'Homme ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 octobre 1988, p. 25, ill.
Recherches menées par l'ASEB.

Pluguffan

Voir le n° 143 (Révolution).

Pont-Aven

Voir les n°s 71 (musée rural), 252 (construction navale), 367 (impressionnistes), 371 (musée), 388 (Emile Vaillant).

Pont-Croix

- 498 GARGADENNEC (Roger). Quand mon terroir découvrait les temps modernes... *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1985, p. 209-211.

Pont-l'Abbé

- 499 Pont-l'Abbé et le Pays bigouden. Plaidoyer pour le retour du cloître des Carmes. *La Bretagne à Paris*, n° 2029, 27 décembre 1985, p. 7.
Voir aussi le n° 78 (toponymie).

Port-Launay

Voir le n° 271 (port).

Pouldreuzic

Voir le n° 391 (croix).

Poullaouen

- 500 HUITOREL (Jean-Marc), CURMI (André), NOVION (Raymond). Poullaouen. S.n. Impr. Médiagraphic, 1985, 30 cm, 48 p.
Voir aussi le n° 259 (mines).

Quimper

- 501 [Compte rendu de] Louis Le Guennec, le Finistère monumental, III, Histoire de Quimper et son canton, Quimper, 1984. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 janvier 1985, p. 11, ill.
- 502 JOURDREN (Gustave). La fille oubliée de René Madec. *Cap-Caval*, goanv 1985, n° 5, p. 3-8.
- 503 LE GRAND (Alain). Quimper, un siècle d'histoire. Quimper, éd. Calligrammes, 1985, 21 cm, 480 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 juin 1985, p. 5, ill. ; par Pierre LOAEC, dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 août 1985, p. 8, ill.).
- 504 LOAEC (Pierre). Réflexions autour de la fontaine Saint-Nicolas à Quimper. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 14 décembre 1985, p. 4, ill.
- 505 LOAEC (Pierre). [Compte rendu de] Louis Le Guennec, Le Finistère monumental, t. III, Histoire de Quimper et son canton, Quimper, 1984. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 6, 23 mars 1985, p. 141.
- 506 PRIGENT (Christiane). La cathédrale de Quimper, 1985.
(Compte rendu par P. LOAEC, *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 juin 1985, p. 4, ill.).

Voir aussi les n°s 61 (exposition), 63 (Musée départemental breton), 117 (village

gaulois du Braden), 212 (Templiers), 312 (cafés), 343 (imprimerie Blot), 366 (Pierre de Belay), 406 (Max Jacob), 420 (*id.*), 435 (François Ménéz).

Riec-sur-Belon

- 507 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Notre-Dame de Trémor à Riec. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 mars 1987, p. 7, ill.

Roscoff

Voir le n° 263 (pêche).

Saint-Coulitz

Voir Plovan.

Saint-Eloy

Voir le n° 232 (paroisse).

Saint-Hernin

- 508 THOMAS (Georges-Michel). Autrefois à Saint-Hernin. Brest, I.C.A., 1985, 136 p.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 août 1985, p. 5).

Saint-Jean-Trolimon

Voir le n° 68 (exposition).

Saint-Martin-des-Champs

Voir le n° 345 (imprimerie de Cuburien).

Saint-Pol-de-Léon

- 509 La chapelle du Kreisker, orgueil de la ville de Saint-Pol-de-Léon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 24 août 1985, p. 16.

Voir aussi les n°s 242 (pomme de terre), 355 (architecture urbaine), 357 (*id.*), 395 (Pierre Macé), 397 (Yves Sévère).

Saint-Renan

Voir le n° 412 (Juliette Drouet).

Saint-Rivoal

Voir le n° 232 (paroisse).

Saint-Yvi

- 510 LE MAITRE (Louis-Pierre). Notre-Dame-de-la-Route... Locmaria-an-Hent. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 décembre 1985, p. 6, ill.
- 511 LE MAITRE (Louis-Pierre). La chapelle de Kerven à Trégunc. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 avril 1985, p. 8, ill.

Sibiril

Voir le n° 263 (pêche).

Sizun

Voir les n°s 184 (chapelle de Loc-Ildut), 232 (Saint-Cadou).

Tréglonou

Voir le n° 119 (collier d'or).

Trégunc

- 512 LE MAITRE (Louis-Pierre). Trégunc, Névelz : un « pays » taillé dans le roc. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 mai 1985, p. 6, ill.
Compte rendu de l'excursion de la Société archéologique du Finistère à Trégunc et Névelz, le 19 mai 1985.

Voir aussi le n° 387 (chapelle de Kerven).

Trémaouézan

Voir le n° 10 (marais de Lann-Gazel).

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

- ABGRALL (François-Louis), 425.
 ALAIN BARBETORTE, 132.
 ANNE D'AUTRICHE, 387.
 APPERT (Nicolas), 255.
 AUDREN DE KERDREL (dom Jean Maur), 47.
 BELAY (Pierre de), 366.
 BELLANGE (Eugène), 31.
 BERNARD (Emile), 363.
 BIE (Eugène de), 362.
 BLOT, 343.
 BOUCHER (Camille), 384.
 BRANDAN (saint), 219.
 CAILLON (Marcellin), 44.
 CARAES (famille), 74.
 CARDALIAGUET (R.), 201.
 CATHERINE (sainte), 230.
 COMBES (Emile), 148.
 DENIS (Maurice), 57, 70, 378.
 DORÉ (Roland), 383.
 DROUET (Juliette), 412.
 DU CHATELLIER (Paul), 31.
 DUIGOU (Alexandre), 66.
 ELOI (saint), 221.
 EUDON DE PENTHIÈVRE, 72.
 EVEN (André), 373, 453.
 FAVÉ (Mgr), 202.
 FEUTREN (abbé), 300.
 FORVEILLE (abbé), 197.
 FRÉRON (Elie), 410.
 GAUGUIN (Paul), 49, 369.
 GILDAS (saint), 223.
 GIOT (Pierre-Roland), 96.
 GRADLON, 127.
 GRALL (abbé Michel), 199.
 GRÉE (Barthélemy), 432.
 GUÉNOLÉ (saint), 203, 215, 226, 227.
 GUILCHER (André), 18.
 HÉMON (famille), 28.
 HÉMON (Louis), 411.
 HUE (Charles), 75.
 HUGO (Victor), 412, 423.
 JACOB (Max), 153, 366, 406, 407, 414, 416, 417, 419, 420, 427, 431.
 JULIEN (saint), 225.
 LAENNEC, 440.
 LALASSE (François-Hippolyte), 364.
 LAMARCHE (Mgr Jacques-Théodore), 194.
 LANSYER (E.), 365.
 LAPÉROUSE, 169, 172, 175.
 LE BAUD (Pierre), 42.
 LEBESQUE (Phileas), 400.
 LE BRAZ (Anatole), 408.
 LEDAN, 198.
 LE FEBVRE (Yves), 146.
 LE GALL (Julic), 405.
 LE GUENNEC (Louis), 61.
 LEJEAN (Guillaume), 27.
 LEROUX (Anatole), 31.
 MACÉ (Pierre), 395.
 MADEC (René), 502.
 MAGLOIRE (saint), 222.
 MANCERON (Henri), 29.
 MARTIN (Jean-Marie), 373.
 MÉHEUT (Mathurin), 375, 376, 377.
 MÉNEZ (François), 435.
 MERCADANTE (Lorenzo), 389.
 MICHELET (Jules), 27.
 MOHRT (Michel), 426.
 MOUTON (L.-A.), 31.
 NOMINOÉ, 135.
 OLIER (Ernest), 43.
 POL (saint), 137.
 PROUX (Prosper), 421.
 RAOUL (Mgr), 200.
 RUSSEL DE BEDFORD (Stanislas), 452.
 RIVIÈRE (Henri), 368.
 ROMAINS (Jules), 418.
 SAINT-POL ROUX, 415, 429.
 SEGALIN (Victor), 29, 428.
 SEURAT (Georges), 370.
 SÉVÈRE (Yves), 397.
 VAILLANT (Emile), 388.
 VINCENT FERRIER (saint), 218.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

- ALLIER (Pierre), 406.
 ALORY (Marcel), 162.
 ANDRÉ (Jean-Paul), 73.
 ANDREU (Pierre), 407.
 ANQUETIL (Marie-Aurélie), 49.
 ARZUR (Brigitte), 307.
 AUBRY (Lucien), 219.
 AUDIBERT (Agnès), 333.
 AVEZ (Pierre), 434.

 BAGUENARD (Jacques), 150, 163.
 BAHN (P.-G.), 90.
 BALCOU (Jean), 408.
 BALLOT (Jean-Noël), 10.
 BARBEY (Marianne), 49.
 BARDEL (Annie), 215.
 BARRIÉ (Roger), 215.
 BARTHÉLEMY DE SAIZIEU (Tiphaine), 325.
 BATT (Michael), 354.
 BAZIN (Hervé), 409.
 BELL (A.), 460.
 BELL (A.G.), 460.
 BELLEC (François), 169.
 BIARD-MILLERIOUX (J.), 410.
 BIGER (Pierre-Henri), 247.
 BLACKBURN (H.), 442.
 BLONS (G.), 178.
 BODÉRÉ (Adrien), 362.
 BOELL (Denis-Michel), 170.
 BOICHOT (Bertrand), 261.
 BONENFANT (Thierry), 164.
 BOSSARD (Albert), 477.
 BOUCHÉ (Hubert), 316.
 BOUGEARD (Christian), 308.
 BOULAIRE (Alain), 171.
 BOULO (Cyrille), 231.
 BOURNERIAS (Marcel), 1.
 BOURSALT (Jean-Claude), 73.
 BRAEMER (François), 91.
 BRAS (Patrick), 350.
 BRASSEAU (Ernest), 34.
 BREKILIEN (Yann), 2.
 BRENGUES (Jacques), 179.
 BRIARD (Jacques), 52, 100, 101, 102, 103, 105.
 BRIGAND (L.), 289.
 BRIZARD (Isabelle), 219.
 BROUDIC (Fanch), 35.
 BUHEZ, 180.
 BULOT (Jean), 273.
 BUREL (Jacques), 485.
 BURL (Aubrey), 92.

 CABON (André), 411.
 CADIOU (Hervé), 309.
 CADORET (Bernard), 262.
 CALDECOTT (R.), 442.
 CAM (Christian), 472.
 CAMPION (Christian), 394.

 CARAES (Jean-François), 74.
 CARIOU (Raymond), 76.
 CARRÉ (F.), 18.
 CARRER (Philippe), 290.
 CASSARD (Jean-Christophe), 42.
 CASTEL (Marguerite), 450.
 CASTEL (Yves-Pascal), 30, 53, 54, 55, 93, 104, 129, 184, 203, 215, 226, 242, 300, 355, 379, 380, 381, 382, 383, 395, 396, 397, 398, 412, 475, 479, 496.
 CAUDAN (Josiane), 34, 309.
 CAVENG (J.), 406.
 CERBELAUD-SALAGNAC (G.), 413.
 CHARDRONNET (Joseph), 3.
 CHATAIN (Roland), 274, 276.
 CHAUVET (Alain), 12.
 CHÉDEVILLE (André), 129, 131.
 CHEMINANT (Jean-Pierre), 340.
 CHEYRON (Jean), 363.
 CLÉMENT (Michel), 94.
 COCHERIL (Michel), 399.
 COGNIET (Claire), 219.
 COHAT (Yves), 263.
 COMBES (André), 235.
 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME, 283.
 CORNILLET (Gérard), 34.
 COTTEN (Jean-Yves), 112.
 COUBARD (Jean-Pierre), 247.
 COUX (G.), 98.
 CRÉPEL (Pierre), 34, 152, 309.
 CROIX (Alain), 34, 179.
 CROZON (Pierre), 181, 187.
 CUISENIER (Jean), 364.
 CURMI (André), 500.

 DAIRE (Marie-Yvane), 113.
 DANIEL (Tanguy), 38, 43.
 DANTEC (F.), 248.
 D'ARCY (Mary Ryan), 220.
 DAVIES (E.W.L.), 316.
 DEBAUVE (Jean-Louis), 414.
 DEBREUIL (Pascale), 495.
 DEJEAN (Marc), 415.
 DE KORT (A.), 356.
 DE KORT (Fons), 480.
 DELOUCHE (Denise), 364.
 DEMONS (Françoise), 179.
 DENEZ (H.), 365, 461.
 DENIEL (J.), 436.
 DESGRAVES (Louis), 37.
 DESHAYES (Albert), 77, 78.
 DESMARES (Louis), 13.
 DESPERT (Jehan), 400.
 DESSE (René-Paul), 240, 249, 250.
 DEUFFIC (Jean-Luc), 24, 25, 26, 56, 450.
 DEUNFF (Jean), 14, 253.
 DIROU (Maurice-René), 366.
 DIRU (Jean-Paul), 243.
 DIZERBO (A.-H.), 15.

- DODARD (Guy), 57.
 DUCHATELET (Bernard), 146.
 DUCOURET (Jean-Pierre), 385.
 DUIGOU (Serge), 44, 284, 286.
 DUMVILLE (David), 223.
 DUQUESNE (Jacques), 221.
 DURAND (Gildas), 386.
 DURIN (Jacques), 153.
 DUVAL (Michel), 45, 251, 275.
 DUVIARD (Dominique).
 ELISSALDE (B.), 291.
 F. (P.), 493.
 FABRE (Paul), 114.
 FALCHUN (François), 4, 85.
 FÉREC (Paul), 8, 60, 61, 172, 204, 341, 367.
 FERRIEU (Xavier), 62.
 FIELDS (Armand), 368.
 FILLAUT (Thierry), 302.
 FLATRÈS (Per), 16.
 FLEURIOT (Léon), 131, 132, 138.
 FOLGOAS (Marie-Odile), 185.
 FOLLAIN (Jean), 416.
 FRANK (René), 417.
 FRELAUT (Bertrand), 154.
 FRÉVILLE (Henri), 155.
 GALLIOU (Patrick), 94, 121, 122.
 GARGADENNEC (Roger), 498.
 GARREAU (Jacques), 17.
 GASCHE (Etienne), 132.
 GAUCHER (Jakez), 156.
 GELLEY (Robert-Albert), 303.
 GESTIN (Jean-Pierre), 205.
 GIOT (Pierre-Roland), 52, 95, 96, 97, 105.
 GIRAUDON (Daniel), 401, 402.
 GLOAGUEN (Alexis), 362.
 GODARD (A.), 18.
 GOULETQUER (Pierre-L.), 18, 338.
 GRALL (Cécile), 139.
 GRIVART (J.-J.), 462.
 GUÉGAN, 369.
 GUÉGAN (André), 370.
 GUÉGUEN (Michel), 157.
 GUEL (Alain), 135.
 GUELLEC (A.), 254.
 GUEZOU (Jean-François), 164.
 GUIGON (Philippe), 476.
 GUILCHER (André), 264.
 GUILLEMOT (Armand), 162.
 GUILLERM (Alain), 173.
 GUILLET (Jacques), 262.
 GUILLOT (Hubert), 129, 131, 206.
 GUILLOU (Anne), 318.
 GUILLOU (Chantal), 38.
 GUINGUENO (Rosine), 194.
 GUIOMAR (Jean-Yves), 27, 46.
 GURY (Jacques), 174, 310.
 GUYON (André), 418.
 HÉMON (Louis), 28.
 HENRI (Henry de), 371.
 HENRY (Hélène), 419, 420.
 HENWOOD (Annie), 39, 167.
 HENWOOD (Philippe), 255.
 HOMMERIE (B.), 186.
 HUBER (Serge), 162.
 HUITOREL (Jean-Marc), 500.
 INVENTAIRE GÉNÉRAL, 357.
 JAOUEN (Guy), 79, 322.
 JAOUEN (Pierre), 322.
 JÉGOU (J.), 106, 487.
 JONES (Michael), 133, 342.
 JORET (Eric), 176.
 JOURDREN (Gustave), 502.
 JOUSSEAUME (R.), 107.
 KAYSER (Olivier), 108.
 KERBAUL (Eugène), 34, 147.
 KERGOAT (Lukian), 311.
 KERISIT (Henry), 262.
 KERLOUÉGAN (François), 222.
 KERNÉVEL (Jean), 165.
 KERVAREC (Régine), 351.
 KERVELLA (Goulc'han), 440.
 KRUTA (Venceslas), 115, 116.
 LAGRÉE (Michel), 179, 309, 436.
 LALAISSÉ (François-Hippolyte), 372.
 LAMBERT (Pierre-Yves), 80.
 LAMBERT (Yves), 187.
 LAPIDGE (Michael), 223.
 LARIVIÈRE (Jean-Pierre), 292.
 LAURENT (Charles), 319.
 LAVAGNE (Henri), 116.
 LE BAL (Isabelle), 63, 127, 312, 485.
 LE BARS (Michel), 123.
 LE BERRE (Alain), 158.
 LE BERRE (Yves), 34, 309, 326, 327, 421.
 LE BIHAN (Jean-Paul), 94.
 LE BOURDIEC (Emile), 320.
 LE BRAS (Yvon), 148.
 LE BRIS DU REST (Erwan), 205.
 LECERF (Y.), 109.
 LECLERC (Guy), 195, 209.
 LE CLECH (Grégoire), 293, 294.
 LE CORRE (René), 187.
 LE COZ (Bruno), 265.
 LE COZE (Jos), 301.
 LE DÉ (André), 313.
 LE DÙ (Jean), 326, 327, 421.
 LE DUC (Gwenaél), 437.
 LE FLOC'H (Jean-Louis), 196, 343.
 LE FLOC'H (Yvon), 373.
 LE GALL (Charles), 321.
 LE GARIGNON (François), 162.
 LE GARREC (F.), 439.
 LE GRAND (Alain), 503.
 LE GRAND (Philippe), 152.
 LE GRAND-VELIN (Alain), 406.
 LEGUAY (Jean-Pierre), 256.
 LE GUEN (Gilbert), 295.
 LE GUENNEC (Louis), 501.

- LE GUILLOU (Louis), 423.
 LE GUIRRIEC (P.), 289.
 LE JONCOUR (Paul), 322.
 LE MAIRE (Marie-Emmanuelle), 19.
 LE MAITRE (Louis-Pierre), 5, 64, 75, 81, 82, 157, 159, 188, 189, 190, 197, 224, 245, 257, 269, 270, 277, 278, 304, 305, 314, 323, 374, 387, 388, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 466, 467, 481, 482, 483, 484, 507, 510, 511, 512.
 LE MENN (Claude), 83.
 LE MENN (Danièle), 83.
 LE MENN (Gwennole), 198, 287, 343, 344, 345, 403, 424.
 LE MERCIER (André), 84.
 LE MOAL (Eric), 328.
 LE MOAL (Jo), 425.
 LE MOEN (Bernard), 465.
 LEMOIGNE (Alain), 6.
 LE NAIL (Bernard), 389.
 LE NAOURES (Jacques), 306.
 LEOST (Claire), 140.
 LE PROHON (R.), 296.
 LE QUINTREC (Charles), 6.
 LEROUGE (Nicolas), 406.
 LE ROUX (Charles-Tanguy), 52, 110.
 LE ROUX (Jean), 309.
 LE ROY (Louis), 315.
 LE STUM (Philippe), 149.
 LE VAGUERESSE, 20.
 L'HELGOUACH (J.), 52, 105.
 LHÉRITIER (A.), 346.
 LOAEC (Pierre), 21, 85, 141, 191, 192, 199, 200, 218, 225, 232, 233, 279, 297, 347, 426, 504, 505, 506.
 LOSSIGNOL (Simone), 364.
 LUCAS (Marie-Suzanne), 330.
 MACÉ (Georges), 258.
 MADEC (F.), 280.
 MADEC (Michel-Jean), 166.
 MADEG (M.), 86.
 MANCERON (Gilles), 29.
 MANOLL (Michel), 427.
 MAOUT (Catherine), 459.
 MARC (Frère). Voir aussi SIMON (Marc), 134, 201, 210, 211, 226, 227, 234.
 MARKALE (Jean), 7, 237.
 MARTIN (Hervé), 179.
 MARTRAY (Joseph), 142.
 MARZIN (Jean), 144.
 MAUNY (Michel de), 193.
 MEIRION-JONES (G.-I.), 354.
 MÉNEZ (François), 8.
 MENPES (D.), 463.
 MENPES (M.), 463.
 MERDRIGNAC (Bernard), 228.
 MICHÉA (Hubert), 281, 282.
 MINOIS (Georges), 179.
 MIRLOUP (Joël), 298.
 MOALIC (Erwan), 438, 439.
 MONANGE (Edmond), 259.
 MONTFORT (Remy), 30.
 MORGANT (Armel), 404, 428.
 MORLET (Marie-Thérèse), 421.
 MOULLEC (J.-M.), 98, 338.
 NEVEU (Roland), 179.
 NIÈRES (Claude), 241.
 NOEL (Jean-Grégoire), 445.
 NOVION (Raymond), 500.
 OGÈS (Louis), 406.
 OIRY (Michel), 329.
 OLLIVIER (Corentin), 212.
 ONNÉE (Y.), 103.
 O'RIAIN (Pdraig), 229.
 PAGE (Mireille), 473.
 PELLETIER (Yannick), 390.
 PENCALET (Jean), 330.
 PENN (Yann), 9.
 PENVEN (Michel), 285.
 PÉRON (Françoise), 486.
 PERSIGOUT (Jean-Paul), 238.
 PERU (F.), 324.
 PESLIN (Ch.-Y.), 177.
 PETTON (A.), 98.
 PEUZIAT (Josick), 266.
 PEYRONNET (G.), 32.
 PHILIPPE (Jo), 111, 143, 335, 336, 391, 468, 488, 489, 490.
 PICARD (Gilbert), 236.
 PILET-LEMIÈRE (J.), 72.
 P.K., 474.
 PLONÉIS (Jean-Marie), 88, 89.
 PLUCHON (Pierre), 441.
 POLLES (R.), 99.
 POMEROL (Charles), 1.
 POSTIC (François), 331, 332.
 POUILLAS (Marie-Thérèse), 33.
 POUPON (Dominique), 267.
 PRADO (Jean-Jacques), 135.
 PRIGENT (Christiane), 392, 506.
 QUÉNIART (Jean), 40, 179.
 QUÉRAN (Guy), 124.
 QUÉRÉ (Jean), 464.
 QUEVILLY (Laurent), 430.
 RAOUL (Lucien), 348.
 RAUDE (Alan-J.), 230.
 REBILLE (Edouard), 67.
 RENARD (Jean), 299.
 RENOULT (Bruno), 136.
 RIETH (Eric), 260.
 RIOU (Guy), 41, 284, 443, 446.
 RIOULT (Jean-Jacques), 359.
 RIVIÈRE (Catherine), 22.
 ROSE (Hélène), 469.
 ROTTE (Jean), 352.
 ROUDAUT (Fanch), 179.
 ROUGERIE (Vital), 478.
 ROUSSEL (Claude), 465.

- ROYER (Eugène), 393.
SAGAZAN (R. de), 23.
SANQUER (René), 31.
SAUGUET (Henri), 431.
SAVIDAN (Gwenola), 137.
SEGALEN (A.-P.), 47, 432, 433.
SEGALEN (Martine), 68, 288, 333.
SÉITÉ (Visant), 214, 444.
SHERINGHAM (J.G.T.), 138.
SIEGFRIED (André), 150.
SIMON (Jean-François), 357, 358.
SIMON (Marc). Voir aussi MARC (Frère),
215, 216.
STERCKX (Claude), 239.
T. (P.), 434.
TAL HOUARN, 360.
TANGUY (Bernard), 125.
TANGUY (Daniel), 98.
TANGUY (François), 162.
TANGUY (Marcel), 246.
TANGUY (Stéphane), 353.
THOMAS (Georges-Michel), 145, 271, 378,
405, 508.
THOMIN (Jean-Pierre), 339.
TOSKER (Catherine), 361.
TRANVOUEZ (Yvon), 183.
TROCHET (Jean-René), 358.
TROMEUR (Jean), 70, 71, 217.
TUARZE (Marcel), 120.
TURQUIER (Yves), 1.
VANNEY (J.-R.), 18.
VAYSSAIRE (Nicole), 349.
VEILLARD (J.-Y.), 439.
VERGER (F.), 18.
VIDREQUIN (Yann), 247.
VO DUC HANH (Etienne), 168.
VUILLEZ (Albert), 161.

F. BROUDIC

Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1985)

L'événement de l'année 1985, pour ce qui est des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes, aura été probablement la création du « GRELB » à l'université de Brest, et la parution du premier volume de *La Bretagne linguistique*. Le GRELB, aux initiales quelque peu inattendues, c'est le Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne. *La Bretagne linguistique* est la revue qui en publiera annuellement les travaux. De nombreux périodiques abordaient, il est vrai, les questions linguistiques bretonnes — et cette bibliographie en témoigne depuis plusieurs années. Mais c'est effectivement « la première fois que paraît un recueil de travaux scientifiques consacré à la Bretagne armoricaine considérée comme espace autonome de recherches linguistiques, c'est-à-dire extraite de la dichotomie qui fait traditionnellement de sa partie orientale l'une des extrémités du monde roman, de sa partie occidentale le dernier bastion continental du monde celtique, de leur ligne de contact un lieu conflictuel ».

A l'occasion de trois journées d'études annuelles, le GRELB cherche donc à s'appuyer sur la nouvelle situation des études bretonnes « aujourd'hui en pleine évolution », et, selon le manifeste proposé par ses initiateurs, J. Le Dû et Y. Le Berre, vise à « rompre avec un isolement, voire avec des pratiques conflictuelles » en vigueur dans le passé. Il a « pour ambition de devenir le champ ouvert où s'échangeront et se discuteront les idées et les savoirs nouveaux sur notre région ». Il est ouvert « à tous les chercheurs français et étrangers travaillant à plein temps ou à temps partiel sur le terrain linguistique et culturel », à la condition qu'ils soient au moins étudiants avancés.

Ainsi que le rapporte le professeur Le Gallo avec sa pertinence coutumière, dans un historique documenté, la création de ce groupe de recherche est l'aboutissement d'une longue marche : l'essor universitaire de la Bretagne, et singulièrement celui de la Basse-Bretagne, a été bien tardif, et il a « fallu attendre 1960 pour que le breton, c'est-à-dire le bas-breton, fût enfin officiel-

lement enseigné là où on le parle, c'est-à-dire en Basse-Bretagne ». Jusqu'à cette date, Brest n'avait pas d'université, et le conseil général du Finistère manifesta dans le passé bien des réticences à l'égard de la création d'une chaire de celtique à l'université de Rennes.

Le sommaire du premier volume de *La Bretagne linguistique* témoigne en tout cas de la volonté du GRELB d'être « une structure d'accueil et de réflexion (qui dépasse) les particularismes de chapelle et les susceptibilités de doctrine » — et il faut souhaiter qu'il atteigne durablement cet objectif. Vingt-quatre contributions, provenant de chercheurs et d'universitaires de différentes origines, y trouvent place sur près de trois cents pages denses. Toutes ne concernent pas directement le champ de cette bibliographie, mais toutes méritent d'être consultées.

Le lecteur ne sera donc pas surpris de constater que la plupart de ces contributions sont marquées d'un astérisque. Il nous a semblé intéressant, en effet, de placer un tel astérisque devant les références les plus importantes de notre bibliographie, afin de faciliter le repérage des travaux les plus significatifs, dont l'intérêt est le plus évident, ou dont l'apport est plus particulièrement nouveau. Cent cinquante titres environ, sur les quatre cent quatre-vingt-neuf répertoriés pour 1985, sont ainsi signalés, soit environ le tiers. Cela ne veut évidemment pas dire que les autres ne présentent pas d'intérêt : sinon, ils n'auraient aucune raison d'être mentionnés ici.

C'est dans le domaine des études « anciennes » que cette bibliographie de 1985 signale peut-être le plus de nouveautés. Michael Lapidge et Richard Sharpe ont ainsi publié une bibliographie de la littérature celto-latine du IV^e au XII^e siècle qui comporte 176 références concernant la Bretagne. Le même Lapidge a dirigé, cette fois en compagnie de David Dumville, un volume collectif d'« approches nouvelles » à propos du *De excidio Britanniae* de Gildas. Dumville est à son tour impliqué dans la parution du premier d'une série de dix volumes qui donneront les principales versions de l'*Historia Brittonum*, pendant que Neil Wright présente le premier volume d'une autre série qui doit publier les principaux manuscrits de l'*Historia Regum Britanniae*.

La célébration du 1500^e anniversaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec a donné lieu, non seulement à diverses manifestations religieuses et artistiques, mais aussi à d'importantes initiatives scientifiques, parmi lesquelles il faut souligner le catalogue de l'exposition de Daoulas sur les origines de la Bretagne, l'ouvrage dirigé par le frère M. Simon sur l'abbaye de Landévennec, la réédition par *Britannia christiana* du *Cartulaire de Landévennec*, ainsi que toutes les livraisons de cette revue préparées par J.-L. Deuffic.

Les études concernant le domaine celtique progressent dans plusieurs pays européens, puisqu'un ouvrage collectif a paru en Italie, sous la direction d'E. Campanile, sur les Celtes dans ce pays, tandis que H. Temporini et W. Haase publiaient en Allemagne un double volume collectif consacré, certes, au monde romain, mais dans lequel plusieurs contributions concernent le monde celte. Le Norvégien Magne Oftedal s'est intéressé à la lénition en celtique et en espagnol insulaire.

D. Ellis Evans a tenté, pour sa part, de s'y retrouver dans « le labyrinthe du celtique continental ». Il faut dire qu'à cet égard la connaissance du gaulois sera renouvelée par « le plomb du Larzac », découvert dans l'Aveyron. Il s'agit du plus long texte suivi que l'on connaisse en gaulois, puisqu'il comporte cent soixante mots en un millier de lettres. Les *Études celtiques* en ont présenté une première étude, à laquelle ont notamment contribué Michel Lejeune et Léon Fleuriot. M. Lejeune a également signé le premier d'une série de volumes très attendus qui recenseront les inscriptions gauloises, ce premier ouvrage étant consacré aux textes gallo-grecs. Dans ce contexte, la réédition de *La langue gauloise* de Dottin, avec une préface de F. Falc'hun, ne sera pas inutile.

Le *Dictionnaire des gloses en vieux breton* est une autre réédition d'un intérêt fondamental, d'autant que le professeur Fleuriot y a ajouté, avec le concours de Claude Evans, un supplément qui témoigne des nouvelles découvertes effectuées depuis vingt ans. B. Merdrignac a, pour sa part, entrepris de publier un premier volume extrait de sa thèse sur *L'hagiographie armoricaine du VII^e au XV^e siècle*. Dans le domaine linguistique, il n'y a d'ailleurs qu'une seule nouvelle thèse à signaler en 1985, celle qui a permis au Gallois Humphrey Humphreys d'ériger le breton de l'ancienne paroisse de Bothoa, en Saint-Nicolas-du-Pélem, en parler de référence pour la haute Cornouaille, peu étudiée jusqu'à présent. Humphreys en a décrit les différents aspects : phonologie, morphosyntaxe et lexique.

Au chapitre de la syntaxe, l'étude de Steve Hewitt, recherchant les ressemblances structurales entre le breton et l'arabe, est aussi inattendue qu'intéressante. A celui de la lexicographie, comme chaque année, ou presque, il faut noter de nombreuses contributions. Denez, Le Dû - Le Berre, Le Gléau ont poursuivi la publication de leurs dictionnaires respectifs. Mais des travaux plus ponctuels doivent être remarqués : ceux de J.-P. Chauveau sur le vocabulaire d'origine bretonne en gallo ; celui de G. Le Menn sur les dictionnaires du père Maunoir. Robert Elsie, enfin, a essayé la méthode lexicostatistique sur le celtique brittonique. J. Le Dû ne s'éloigne guère de ce terrain en faisant le point sur les recherches en géographie linguistique de la Basse-Bretagne, et nous conduit ainsi à remarquer le travail de R. Le Coadic sur le breton du Goélo.

L'onomastique, avec les quarante références qui s'y rapportent, reste toujours une des sections les plus fournies de la bibliographie. Il faut dire qu'à l'instigation des mouvements qui réclament la mise en place de panneaux de signalisation bilingues dans notre région, la transcription bretonne des noms de localités et autres toponymes a provoqué un débat auquel ont notamment pris part le Cercle culturel d'Auray et E. Vallerie, la revue *Brud Nevez*, Mikael Madeg, B. Tanguy et F. Nedelec. Ces deux derniers auteurs ont notamment préconisé l'adoption de sept principes généraux, afin de « préserver l'intégrité des noms de lieux bretons en tenant compte du contexte local dans lequel s'inscrit chacun d'eux et de prévenir les altérations possibles en obtenant de tous les usagers une prononciation conforme par le recours à des graphies qui ne prêtent pas à confusion ». Mais dans ce débat, l'unanimité sera bien difficile à obtenir.

Dans le domaine de l'anthroponymie, se remarquent essentiellement Deshayes (les noms de métier), Madeg (les surnoms en bas Léon et Pays pagan), et Gourvil (noms de famille et prénoms à Morlaix), mais aussi P.-Y. Lambert, qui a voulu dégager les processus linguistiques impliqués dans la formation des anthroponymes celtiques. En recensant les noms de personnes contenus dans les noms de lieux de l'ancienne Gaule, M.-T. Morlet, pour sa part, s'oppose, très fermement, quoique sans le citer, aux travaux publiés en ce domaine par F. Falc'hun, lequel persiste néanmoins en signant une communication sur les toponymes mi-celtiques mi-romans en France. L'étude de noms de lieux précis a intéressé H. ar Bihan (les communes du Morbihan) et F. Nedelec (Belle-Isle-en-Mer). Le volume de O.J. Padel sur les toponymes corniques ne pourra que servir de référence aux chercheurs bretons.

La géographie n'ignore, ou ne devrait pas ignorer, la toponymie ni la lexicographie, et P. Flatrès le prouve par un article sur l'expression du relief du sol en breton, et surtout par un intéressant petit manuel de géographie physique de la Bretagne entièrement rédigé en breton. Mais la terminologie utilisée dans la version bretonne de la carte murale publiée à l'initiative de l'Institut culturel de Bretagne a donné lieu à quelque contestation. Un autre manuel à signaler : une anthologie de textes en moyen breton par A. Botrel.

Pour promouvoir l'enseignement du breton, Diwan a organisé à Lanterneau un colloque sur le bilinguisme dont les actes donneront peut-être lieu à publication. Mais, en 1985, la revendication en faveur de la langue bretonne s'est diversifiée et élargie : P. Denez revient sur la création du C.A.P.E.S. de breton, une association d'élus bretonnants est mise en place, de nouvelles propositions de loi sont déposées, alors que Stourm ar Brezhoneg réclame pour le breton un statut de langue officielle.

Dans un mémoire trop peu diffusé, mais extrêmement fouillé et détaillé, A. Keravel a précisément étudié « le cas de la langue bretonne » par rapport à un éventuel statut des langues et cultures de France, sur lequel enquêtait la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Quelques travaux de sociolinguistique sont à mentionner à ce propos : l'attitude d'élèves de CM1-CM2 par rapport au breton (Benot); la production écrite de langue bretonne (Broudic); une correspondance rédigée en breton depuis l'Amérique du Sud en 1880 (Denez); l'argot des tailleurs d'Elliant (Flatrès).

A l'occasion du 6^e Festival de cinéma et de télévision des pays celtiques, qui s'est déroulé à Rennes et Douarnenez, l'année 1985 doit également être considérée comme celle de l'audio-visuel breton. Nombre de revues ont tenté d'y consacrer un dossier, de manière parfois succincte, hélas, celui de *Sens Large* étant le plus probant. Mais l'*album* d'A. Colleu et M. Valverde, qui se présente à juste titre comme le « panorama de l'audio-visuel en Bretagne », est le plus marquant de la série, dans la mesure où il parvient à classer cinq cents produits audio-visuels bretons en vingt thèmes différents.

Si la section des études littéraires est, cette année, si étoffée, nous le devons à l'obligeance de P. Denez, président de la Section de celtique de l'université de Haute-Bretagne, qui a bien voulu nous transmettre la liste

des nombreux mémoires soutenus à Rennes dans le domaine breton, et dont un grand nombre est consacré à un auteur ou une œuvre de langue bretonne. Certes, plusieurs avaient déjà fait l'objet d'une publication, notamment dans la revue *Hor Yezh*, et avaient été signalés, de ce fait, dans nos précédentes bibliographies. Mais disposer de la référence du mémoire original peut être utile, voire indispensable, et nous espérons poursuivre cette liste à l'avenir. D'autres références littéraires sont à noter, en particulier Le Menn (les impressions de Lédan, la littérature de colportage) et Piriou (le dialogue entre Arthur et Guynglaff), ainsi qu'une étude de presse de G. Cornillet sur *Le Clocher breton*.

Mise à part la thèse le concernant, soutenue à Oxford en 1979 par S. Morgan, la personnalité et l'œuvre de Roparz Hemon n'avaient guère donné lieu à exégèse depuis sa mort l'année précédente : deux contributions concernent cette année l'écrivain breton. J.-M. Bouessel du Bourg, tout d'abord, met en valeur son action pour le développement d'une presse de langue bretonne, dans une thèse qu'il a consacrée à l'hebdomadaire *Arvor*, que dirigea R. Hemon de janvier 1941 à juin 1944. Il s'agissait d'un journal d'information, de combat et de vulgarisation que l'auteur présente comme « le forum du mouvement culturel breton » de l'époque. Dans un article de *Planedenn*, F. Morvannou évoque lui aussi l'attitude de R. Hemon à l'égard de la langue bretonne pendant la dernière guerre, mais son approche est différente de la précédente, puisqu'il n'hésite pas à parler de « dérèglement du bon sens et du cœur ». Son propos est en fait d'analyser les motivations durables qui ont conduit le Brestois Louis-Paul Némé à créer en 1925 la revue *Gwalarn* et à fonder une production littéraire bretonne sur des convictions nationalistes, alors que le breton n'était pas sa langue maternelle. En complément historique à ce chapitre, on ne peut faire l'impasse ni sur « le journal de guerre » de l'écrivain Youenn Olier concernant l'année 1945, ni sur l'étude consacrée par G. Simon aux activités du celtologue allemand L. Weisgerber, lors de son séjour à Rennes, sous l'Occupation, comme censeur du mouvement breton.

Dans le domaine des mémoires, la production a enfin marqué le pas, le seul ouvrage notable étant les « souvenirs d'autrefois » que Visant Seité a publié sous le titre significatif de *Ar marh reiz* (Le cheval tranquille). Ces souvenirs nous amènent naturellement à l'ethnologie, et là il faut souligner, d'entrée, les deux superbes volumes préfacés par J. Cuisenier et présentés par D. Delouche sur les croquis de François-Hippolyte Lalaisse. Ce dernier fut envoyé par son éditeur « sur les routes de Bretagne », en vue de la publication d'une *Galerie armoricaine*, qui paraîtra effectivement en 1844-1846. Mais le carnet de croquis originaux de l'artiste a été conservé. Connu des spécialistes depuis trente ans pour sa « qualité exceptionnelle » et pour « la richesse et la précision des informations qu'il livre » à propos du costume breton, il a enfin donné lieu à une « première publication aux normes de l'ethnologie, de l'histoire de l'art et de la muséographie contemporaines ».

Les autres références de cette section ne sont pourtant pas dénuées d'intérêt. Ainsi la thèse de S. Denèfle sur les croyances et les pratiques relatives aux fontaines, le mémoire de M.-O. Folgoas sur l'Ankou dans la littérature

du XIX^e siècle, les articles d'A. Guillou et F. Péru sur les jeux, la fiche de C. Le Gall sur le folklore de la dent ou celles de *Breizh* sur l'« en dro » ou la « dans trop plin ». M. Ségalen a publié sa thèse sur parenté et société en pays bigouden-sud, et D. Giraudon des extraits de la sienne sur la chanson populaire. Le Joncour et Jaouen ont décrit les prises de base de la lutte bretonne. Les éditions Al Liamm ont poursuivi l'édition des contes inédits de Luzel.

Les proverbes, enfin, ont suscité deux contributions. L. Kergoat y a consacré une thèse de doctorat, Y. Le Berre et J. Le Dû un petit ouvrage « grand public ». Ces derniers, dans une introduction pertinente à leur anthologie, ont pris le soin de nous préciser, exemples bretons à l'appui, de quoi et comment nous parlent les proverbes et les dictons. L. Kergoat, pour sa part, a voulu réunir « en un ouvrage critique l'ensemble de la matière sentencieuse bretonne ». Les notions de « proverbes » et « dictons » étant « souvent imprécises », il a établi « une grille de caractérisation qui (lui) permette des oppositions pertinentes ». Cinquante recueils de proverbes bretons édités ou inédits et soixante contributions à des périodiques sont passés en revue, dont Kergoat précise que « la rigueur scientifique est la qualité la moins partagée ». Il a alors classé « toute la matière proverbiale » sous la forme d'un dictionnaire qu'il a conduit jusqu'à la lettre *F*, soit cinq mille proverbes et deux mille variantes.

La troupe des veillées bretonnes du Trégor est-elle entrée dans l'histoire ? Pas tout à fait, mais J.-P. Piriou a analysé cette expérience de théâtre, pour les années 1959-1965. Une autre recherche intéressante est celle effectuée sur le changement social à la limite de la zone bretonnante, à Saint-Jean-Brévelay. De nombreuses études historiques appréhendent très directement la question de la langue bretonne : J.-Y. Guimar (les historiens du XIX^e siècle), le chanoine Le Floc'h (les controverses à propos du breton dans le clergé finistérien), P. Le Stum (les origines bardiques du mouvement breton). Et même le catalogue de l'exposition sur *Les Bretons et Dieu* : la langue bretonne n'en est pas absente, mais l'expression de la religion des Bretons au moyen de la langue bretonne n'y est sans doute pas suffisamment prise en compte.

Terminons par quelques statistiques, puisque c'est la mode. Dans une *Bibliographie bretonne* qu'il vient de faire paraître, l'Institut culturel de Bretagne a cru pouvoir nous reprocher d'inclure « une majorité d'articles de revues et de journaux » dans notre bibliographie de la langue et de la littérature bretonnes. Mais ne mentionner que les ouvrages serait occulter environ 70 % de tout ce qui se publie concernant la langue bretonne, l'essentiel de la production paraissant effectivement dans des revues.

Si l'on met à part environ 12 % de références dont la pagination ne peut, pour des raisons diverses, être prise en compte, il n'est pas sans intérêt d'observer que 32 % des références citées font moins de 5 pages ; 29 % ont de 6 à 25 pages ; 12 % de 26 à 100 pages ; 8 % de 101 à 250 pages, et à nouveau 8 % plus de 250 pages. L'ensemble représente un total de 28 000 pages, soit une moyenne de 57 pages par référence.

Cela étant, les 489 références de l'année 1985 ont été fournies par 389 auteurs (y compris les préfaciers, présentateurs, etc.), 12 % environ étant anonymes. Le plus grand nombre d'entre elles est rédigé en français (60 %), les autres langues utilisées étant le breton (25 %), l'anglais (12 %), l'allemand, l'italien, le gallois et le gaélique.

I. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

- 1 AVEZ (Pierre). — A travers les lettres bretonnes. Suivi de : Au hasard de l'écoute. — Quimper : Calligrammes, 1985. — 126 p.
- 2 Book review. — *BRON*, n° 14-17, february-novembre 1985.
Dans chaque livraison, l'actualité du livre et du disque en Bretagne.
- 3 BAZIN (Hervé). — La Cornouaille en 1871. Carnet de voyage d'un écrivain. — CAPC, n° 5, goañv 1985, p. 25-31, ill.
Par un oncle de l'écrivain contemporain, un récit paru de 1873 à 1875 dans la *Revue historique (...) de l'Anjou*.
- 4 BERRESFORD ELLIS (Peter). — The Celtic revolution. A study in anti-imperialism. — Talybont : Y Lolfa, 1985. — 215 p.
La Bretagne, p. 54-75.
- 5 BERRESFORD ELLIS (Peter). — The Celtic inheritance. — London : Muller, Blond and White, 1985. — 162 p., ill.
La Bretagne, p. 69-80.
- 6 BREKILIEN (Yann). — Histoire de Bretagne. — Paris, France-Empire, 1985. — 374 p.
- 7 CHARDRONNET (Joseph). — Histoire de Bretagne. Naissance et vie d'une nation. — Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1985. — 267 p. — (Histoire).
8^e édition.
- 8 CORNILLET (Gérard). — La culture celte : une culture orale face à la civilisation de l'écriture. — *DS*, n° 13, automne 1985, p. 1-4, ill.
- 9 FALC'HUN (François). — A la découverte de l'histoire et de la culture bretonnes. — *PB*, n° 301, septembre 1985, p. 5-6.
- 10 FLEURIOT (Léon). — Sur les deux rivages de la mer. — *Artus*, juillet 1984, p. 17-23, ill.
- 11 GROS (Jules). — « An hini 'n eus youl ebet n'eo ket med ur torch listri... ». — *EAB*, n° 223-224, c'hwevrer 1985, p. 3-6, sk.
- 12 ISTITUTO DELLA ENCICLOPEDIA ITALIANA. — Le minoranze linguistiche nei Paesi della Comunità Europea. — Roma : Istituto della Enciclopedia Italiana, 1984. - 353 p.
Breton, p. 289-294
- 13 KRUTA (Venceslas), LAVAGNE (Henri). — La Gaule celtique et romaine. — *La documentation photographique*, n° 6070, avril 1984.
- *14 KRUTA (Venceslas). — Les Celtes en Occident. — Photographies de Werner Forman. Paris : Atlas ; London : Orbis Publishing, 1985. — 126 p., ill.
- 15 Langue et culture bretonnes. — *OF*, janvier-décembre 1985.
Chronique d'actualité apériodique. Paraît également dans *La Bretagne à Paris*.
- *16 LE BERRE (Yves). — Recherche : problématique et méthodologie. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 31-37.

- 17 LE BIHAN (Jacques). — La diffusion Breizh au service des éditeurs de Bretagne. — *ALB*, n° 3, décembre 1985, p. E-F, ill.
- *18 LE DÛ (Jean), LE BERRE (Yves). — Manifeste du Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 17-18.
- *19 LE DÛ (Jean). — Pourquoi avons-nous créé le GRELB? — *BL*, vol. 1, 1985, p. 21-32.
Histoire des études bretonnes et celtiques; situation présente.
- 20 LE MOING (J.-Y.). — Problèmes de la langue bretonne. — *Le Rotarien*, n° 324, février 1980, p. 16-19.
- 21 LE NAIL (Bernard). — Les éditions An Here de Quimper. — *ALB*, n° 2, novembre 1985, p. E-F, ill.
- 22 MABEDAD. — Etrehom e brehoneg. — *LM*, 41^e année, n° 3-296, 4 janvier-27 décembre 1985.
Chronique hebdomadaire.
- 23 MARKALE (Jean). — Le druidisme : tradition et dieux des Celtes. — Paris : Payot, 1985. — 286 p. — (Bibliothèque historique).
- 24 MARKALE (Jean). — Identité de Bretagne. — Paris : Éd. Entente, 1985. — 214 p. — (Minorités).
- 25 MICHEAU-VERNEZ (Mikael), VALY (Jean-Jacques). — Un cercle celtique : Cercle Brizeux de Lorient. 1948-1983. — Rennes : Institut culturel de Bretagne, 1985. — 206 p., ill.
- 26 MIOSEC (Jean-Claude). — Testeni eur brezoneger nevez. — *BN*, n° 84, ebreil 1985, p. 28-30.
- 27 MORIN (Gilles). — Expression gallèse et appartenance bretonne. — *Dastum*, n° 8, 1984, p. 85-88, cartes.
Étudie les rapports entre breton et gallo.
- 28 Notennou. — *AL*, n° 228-233, genver-du 1985.
Dans chaque livraison, abondantes notes sur l'actualité linguistique, littéraire et culturelle.
- 29 Scrift-celt 85. A conference and exhibition on contemporary writing and publishing in the celtic languages. 13 april 1985. — London : Scrift-Celt, 1985. — (70 p.).

II. BIBLIOGRAPHIES. RÉPERTOIRES

- 30 BROD (Barbel). — Erarbeitung einer kritischen Bibliographie zur bretonischen Sprache und Literature. 1950-1959. — S.l. : auteur, 1979. — 77 p. (Dactyl.).
Exemplaire au C.R.B.C.
- 31 BROUDIC (F.). — Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1984). — *BSAF*, tome CXIV, 1985, p. 253-289.
- 32 COCHIN (C.). — Roll ar pennadou bet skrivet gant Loeiz Andouard war Barr-Heol. — *AL*, n° 233, du 1985, p. 396-397.
- *33 COLLEU (André), VALVERDE (Mathilde). — L'album. Panorama de l'audio-visuel en Bretagne. — Rennes : Institut culturel de Bretagne, 1985. — 296 p., ill.
Catalogue de 500 produits audio-visuels, regroupés autour de 20 thèmes. 300 adresses. Également disponible sur Minitel.
- *34 DESGRAVES (Louis). — Répertoire bibliographique des livres publiés en France au XVII^e siècle. Tome XI. Bretagne. — Baden-Baden : Valentin Koerner, 1984. — 282 p. — (Bibliotheca Bibliographica Areliana, CI).
Voir : LE MENN (Gwennole).
- *35 DEUFFIC (Jean-Luc). — Répertoire topo-bibliographique des abbayes de l'ancienne Bretagne. — *BRICHRIS*, Bretagne monastique, fasc. 1, 1981, 46 p., ill.

- *36 DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. — Bibliothèques publiques et langues régionales. — Paris : Ministère de la Culture, 1985. — 54 p.
- 37 FERRIEU (Xavier). — 500 ans d'imprimerie en Bretagne. 1481-1985. Exposition. — Rennes : Bibliothèque municipale, 1985. — 74 p., ill.
- 38 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1984). — *BSAF*, tome CXIV, 1985, p. 207-252.
- 39 HENWOOD (Annie). — Table générale des Cahiers de l'Iroise. 1954-1983. — Brest : Impr. I.C.A., 1985, 232 p.
Langue bretonne, p. 147.
- 40 Index des mots du volume XXII, 1985. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 397-405.
Celtique continental, p. 397-400. Breton, p. 404-405.
- 41 INSTITUT ARMORICAIN DE RECHERCHES HISTORIQUES. — 25 ans de recherches historiques. Répertoire des diplômes d'études supérieures et mémoires de maîtrise d'histoire soutenus à Rennes. — Rennes : auteur, 1985. — 29 p.
Liste des 519 diplômes et mémoires soutenus de 1960 à 1984 : essentiellement historiques, ils peuvent quelquefois concerner la langue bretonne.
- 42 KUTER (Lois). — Breton magazines and newsletters. — *BRON*, n° 16, august 1985, p. 21-28.
- *43 LAPIDGE (Michael), SHARPE (Richard). — A bibliography of celtic-latin literature. 400-1200/Foreword by Proinsias Mac Cana. — Dublin : Royal Irish Academy, 1985. — 361 p.
Bretagne, p. 223-277, références 823 à 1008. Mentionne les manuscrits, éditions, travaux de référence, commentaires.
- 44 LE MENN (Gwennole). — Compte rendu bibliographique. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 580-591.
Voir DESGRAVES (Louis). Répertoire bibliographique...
- *45 LE MENN (Gwennole). — Le Père Julien Maunoir (1606-1683) et la langue bretonne. — *BSAF*, t. CXIII, 1984, p. 271-297.
Un lexicographe méconnu : le P. G. Thomas. Les livres en breton écrits par les jésuites. Les dictionnaires du P. Maunoir.
- 46 MAC EDIN (Gearoid). — The archive of Celtic Speech. 1983-1984. — *CECN*, n° 2, December 1984, p. 21-22.
- 47 MAC EDIN (Gearoid). — The archive of celtic speech : Meeting of National Coordinations, Cardiff, 1984. — *CECN*, n° 3, novembre 1985, p. 5-10.
- 48 Pennadou Marsel Klerg bet embannet war Al Liamm. — *AL*, n° 228, genver 1985, p. 9-10, sk.
- 49 Pennadou Loeiz Andouard bet embannet war Al Liamm. — *AL*, n° 232, gwengolo 1985, p. 258-270.
- *50 POUILLAS (Marie-Thérèse). — Les bibliothèques de recherche et d'étude en Bretagne. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 513-572.
Les bibliothèques inventoriées précisent généralement si elles possèdent ou non des fonds bretons.
- 51 Roll ar pennadoù hag an tresadennoù. — *LAN*, n° 32, ebrel 1985, p. 26-27, sk.
Bibliographie d'Erwan Kervella.
- 52 Roll ar pennadoù embannet gant Al Liamm - bloavezh 1985. — *AL*, n° 233, du 1985, p. 405-408.
- 53 Répertoire des articles Musique Bretonne 1984. — *MB*, n° 52, février 1985, p. 20.
- 54 Taolenn pennadoù Brud Nevez (1-89). — *BN*, n° 90, kerzu 1985, p. 62-80.
- 55 VILLE DE SAINT-BRIEUC. — Catalogue du fonds ancien régional de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc. 1600-1810. — Saint-Brieuc : auteur, 1985. — 71 p.
Des titres bretons sont mentionnés.
- Voir aussi les n°s 125, 300, 332, 388, 454, 471, 476, 477, 479, 485.

III. BIOGRAPHIES. NÉCROLOGIES

- 56 Anaon Olier Mordrel. — *AL*, n° 233, du 1985, p. 389-390.
- 57 BOUESSEL DU BOURG (Y.), NAIL (Bernez an). — La langue bretonne perd deux ardents défenseurs. Claude Barbotin (1903-1985). Loeiz Andouard (1904-1985). — *Breizh*, n° 308-309, novembre 1985, p. 17-18, ill.
- 58 BOUESSEL DU BOURG (Yann). — Loeiz Andouard. 1904-1985. — *DS*, n° 13, automne 1985, p. 29-30.
- 59 BREKILIEN (Y.), GIRAUDON (K.), OMNÈS (R.), (...). — Un homme hors du commun, Pierre Roy. — *Breizh*, n° 300, janvier 1985, p. 3-6, ill.
- 60 BRUNEAU (G.). — E koun Loeiz Andouard. — *AL*, n° 232, gwengolo 1985, p. 266-267.
- 61 DANIEL (Tanguy). — Francis Gourvil (1889-1984). — *BSAF*, t. CXIII, 1984, p. 414-416, ill.
- 62 DENEZ (Per). — Marsel Klerg. — *LAN*, n° 31, c'hwevrer 1985, p. 31, sk.
- 63 DRED (Vedig an). — Itron Galbrun - Iona (1904-1985). — *AL*, n° 233, du 1985, p. 335-340, sk.
- 64 HUON (Ronan). — Yann-Eozen Jarl (1902-1985). — *AL*, n° 233, du 1985, p. 331-334, sk.
- 65 LANDIERN (Herve). — E koun an aotrou beleg Glaoda Barbotin (1903-1985). — *IM*, n° 191-192, kerzu 1985, p. 329-334.
- 66 Marv Jean-Louis Rolland. — *MB*, n° 59, novembre 1985, p. 2, sk.
- 67 MADEG (Mikael). — Marv J.-L. Rolland. — *BR*, n° 49, here 1985, p. 8, sk.
- *68 NAIL (Bernez an). — Loeiz Andouard (1904-1985). Ur stourmer kalonek ha divrall. — *AL*, n° 232, gwengolo 1985, p. 252-265, sk.
- 69 NAIL (Bernez an). — Loeiz Andouard. — *AM*, n° 186-187, juillet 1985, p. 20.
- 70 PENIARTH (Ron), HUIBAN (Herve). — Erwan Galbrun. — *AM*, n° 190, novembre 1985, p. 19, ill.; n° 191, décembre 1985, p. 19.
- 71 PIRIOU (Yann-Ber). — Marv un emsaverez sioul. Ivona Galbrun. — *BR*, n° 50, du 1985, p. 7.
- 72 RENAULT (Jorda), CALVE (Armel). — Olier Mordrel. — *AM*, n° 191, décembre 1985, p. 60, ill.
- *73 SEITE (V.). — War roudou an Aotrou Perrot a-dreuz Feiz ha Breiz. — *BB*, n° 239-240, 1985, p. 29-43.

Indique la liste des collaborateurs de la revue *Feiz ha Breiz*.

Voir aussi le n° 267.

IV. LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET CELTIQUE

- *74 Aufstieg und Niedergang der römischen Welt : Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung / herausgegeben von Hildgard Temporini und Wolfgang Haase. — Berlin; New York : Walter de Gruyter, 1983. — 2 vol., IX-1249 p.
 Voir : POLOME (E.C.), EVANS (D. Ellis), SCHMIDT (K.H.), MEID (Wolfgang).
- *75 I Celti d'Italia / a cura di E. Campanile. — Pisa : Giardini, 1981.
 Voir : BERNARDI (A.), CAMPANILE (E.), PELLEGRINI (G.B.), PORZIO GERNIA (M.L.), SILVESTRI (D.), TIBILETTI BRUNO (M.G.)
- *76 EVANS (D. Ellis). — Language contact in pre-Roman and Roman Britain. In : Aufstieg und Niedergang der römischen Welt / herausgegeben von Hildegard Temporini und Wolfgang Haase. — Berlin; New York : Walter de Gruyter, 1983. — 2 vol., IX-1249 p.
- *77 EVANS (D. Ellis). — The labyrinth of Continental Celtic. — *Proceedings of the British Academy*, vol. LXV, 1979, p. 497-538.

- *78 FALC'HUN (François). — La structure linguistique du domaine bretonnant. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 59-71, c.
- 79 FLEURIOT (Léon). — Brittonica et gallica. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 225-234.
Tradition orale et textes brittoniques du haut Moyen Age. Du nouveau sur cécité et voyance chez les Celtes.
- *80 FLEURIOT (Léon). — Évolutions anciennes et récentes du breton. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 87-97.
- *81 FLEURIOT (Léon). — Les langues en Armorique durant le premier millénaire de notre ère. In : 107^e Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section de philologie (...). — Paris : C.T.H.S., 1984. — P. 57-66.
- *82 GEORGE (Kenneth J.). — Le cornique - un cinquième dialecte breton ? — *BL*, vol. 1, 1985, p. 117-124, ill.
- *83 GUITER (Henri). — Essai de chronologie brittonique. In : 107^e Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section de philologie (...). — Paris : C.T.H.S., 1984. — P. 77-88.
- 84 HAMP (Eric). — Miscellanea Celtica. — *SC*, vol. XVIII-XIX, 1983-84, p. 128-134.
Le gallois « gwydd », sauvage, et l'IE « guna ».
- 85 HIRUNUMA (T.). — The characteristics of the Keltic languages. — *SCJ*, vol. XVI, 1981, p. 2-26.
- 86 HIRUNUMA (T.). — Lepontic : Keltic or not ? — *SCJ*, vol. XVII, 1982, p. 6-26.
- 87 LINDEMAN (Frederik Otto). — On some compound verbs in the Brittonic languages. — *BBCS*, vol. XXIX, 1981, p. 504-512.
- 88 LINDEMAN (Frederik Otto). — Old Irish and Brythonic deuterotonic verbal forms. — *Eriu*, vol. XXXII, 1981, p. 23-28.
- 89 MAHER (J.P.). — « Bed » and « grave » in German and Celtic. — *JIES*, vol. IX, 1981, p. 341-347.
- *90 OFTEDAL (Magne). — Lenition in Celtic and in insular Spanish. The secondary voicing of stops in Gran Canaria. — Oslo : Universitetsforlaget AS, 1985. — 140 p., c., pl. — (Monographs in Celtic Studies, vol. 2).
Compte rendu : FIFE (James), in *CEL*, vol. XVII, 1985, p. 181-184.
- *91 POLOME (E.C.). — The linguistic situation in the Western Provinces of the Roman Empire. In : Aufstieg und Niedergang der römischen Welt / herausgegeben von Hildegard Temporini und Wolfgang Haase. — Berlin ; New York : Walter de Gruyter, 1983. — 2 vol., IX-1249 p.
- 92 POLOME (Edgar C.). — Celto-Germanic isoglosses (revisited). — *JIES*, vol. XI, 1983, p. 281-298.
- 93 PORZIO GERNIA (M.L.). — Gli elementi celtici de latino. In : I Celti d'Italia / a cura di E. Campanile. — Pisa : Giardini, 1981.
- 94 PRICE (Glanville). — The languages of Britain. — London : Edward Arnold, 1984. — 245 p.
- 95 SILVESTRI (D.). — I primi studi scientifici sul sostrato celtico in Italia. In : I Celti d'Italia / a cura di E. Campanile. — Pisa : Giardini, 1981.
- 96 TIBILETTI BRUNO (M.G.). — Le iscrizioni celtiche d'Italia. In : I Celti d'Italia / a cura di E. Campanile. — Pisa, Giardini, 1981.
- 97 TIMM (L.A.). — The shifting linguistic frontier in Brittany. — Cornell Linguistic Contribution (New York), n° 4, 1983, p. 443-457.
- 98 WILLIS (Penny). — The initial consonant mutations in the Brythonic Celtic languages (Wales, Cornwall, Brittany). — City University of New York, 1982. — 287 p. — (Ph. D.).
Résumé de l'auteur dans *Dissertation Abstract International*, Section A (Ann Arbor, Michigan), vol. 43, n° 9, 1983, p. 2986.

V. GAULOIS

- 99 Actes du colloque « Frontières en Gaule ». — *Caesarodunum*, n° XVI, 1981, 236 p., ill.
Compte rendu : SINOÛ (Raymond), in *NRO*, n° 6, 1985, p. 170-173.
- 100 ANDRÉ (Jacques). — Noms de plantes gaulois ou prétendus gaulois dans les textes grecs et latins. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 179-198.
- 101 CAMPANILE (E.). — *Il Kuitos Lekatos* dell'iscrizione di Briona. In : *I Celti d'Italia* / a cura di E. Campanile. — Pisa : Giardini, 1981.
- *102 DOTTIN (Georges). — La langue gauloise : grammaire, textes et glossaire / Préface de François Falc'hun. — Genève ; Paris : Slatkine Reprints, 1985. — XXXII - 364 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1920.
- 103 GAEL (Yann). — L'héritage arverne. Le patois. — *CBR*, n° 485 bis, été 1985, 19 p.
Petite liste des mots gaulois en patois, p. 10-18.
- *104 KOCH (John T.). — Movement and emphasis in the Gaulish sentence. — *BBCS*, vol. XXXII, 1985, p. 1-37.
- 105 LAMBERT (Pierre-Yves). — A propos des inscriptions gauloises récemment découvertes. — *CECN*, n° 3, novembre 1985, p. 19-24.
- *106 LEJEUNE (M.), VERNET (A.), MARICHAL (R.), FLEURIOT (L.), (...). — Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine. 3. Le plomb du Larzac. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 95-177.
Découverte dans l'Aveyron du plus long texte suivi en gaulois : 1000 lettres, 160 mots. Paléographie. Approche du texte. Interprétations.
- 107 LEJEUNE (Michel). — Notes d'étymologie gauloise. IX. Gaulois UXEDIOS. X. La première déclinaison celtique. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 81-94.
- *108 LEJEUNE (Michel). — Recueil des inscriptions gauloises. I. Textes gallo-grecs / éd. P.-M. Duval. — Paris : C.N.R.S., 1985. — 459 p. — (Gallia, XLV^e supplément).
- *109 MEID (Wolfgang). — Gallisch oder Lateinisch ? Soziolinguistische und andere Bemerkungen zu populären gallo-lateinischen Inschriften. In : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* / herausgegeben von Hildegard Temporini und Wolfgang Haase. — Berlin ; New York : Walter de Gruyter, 1983. — 2 vol., IX-1249 p.
- *110 SCHMIDT (K.H.). — Keltisch-lateinische Sprach-Kontakt im römischen Gallien der Kaiserzeit. In : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* / herausgegeben von Hildegard Temporini und Wolfgang Haase. — Berlin ; New York : Walter de Gruyter, 1983. — 2 vol., IX-1249 p.
- Voir aussi les n^{os} 13, 77, 91, 212, 213, 218.

VI. ORIGINES

- *111 BROOKS (Dodie A.). — Gildas'« De Excidio ». Its revolutionary meaning and purpose. — *SC*, vol. XVIII-XIX, 1983-1984, p. 1-10.
- 112 CHÉDEVILLE (A.), GUILLLOT (H.). — La Bretagne des saints et des rois. — Rennes : Ouest-France, 1984. — 430 p.
Compte rendu par FLEURIOT (L.), in *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 573-579.
- *113 DEUFFIC (Jean-Luc). — Le Cartulaire de Landévennec. — *BRICHRIS*, Bretagne monastique, fasc. 5/2, 1985, 20 p.
Notes sur les chartes, identification de certains toponymes, index.
- 114 DEUFFIC (Jean-Luc). — Calendrier à l'usage de l'abbaye de Landévennec. — *BRICHRIS*, Bibliothèque liturgique bretonne, fasc. 5, 1985, 35 p.
Fac-similé d'après le manuscrit de Copenhague du x^e siècle.
- 115 DUMVILLE (D.). — Gildas and Maelgwyn : Problems of dating. In : *Gildas : New approaches* / ed. by Michael Lapidge and David Dumville. — Woodbridge : Boydell and Brewer, 1984. — XII-244 p. — (Studies in Celtic History, V).

- 116 DUMVILLE (D.). — The chronology of De Excidio Britanniae. Book I. In : Gildas : New approaches / ed. by Michael Lapidge and David Dumville. — Woodbridge : Boydell and Brewer, 1984. — XII-244 p. — (Studies in Celtic History, V).
- 117 EWEN (A.H.). — The breton myth. — *La Société guernesaise. Report and Transaction*, 1982, p. 172-199.
Compte rendu : FLEURIOT (L.), in *EC*, vol. XXII, 1985, p. 375.
- 118 FLEURIOT (Léon). — Les origines de la Bretagne : l'émigration. — Paris : Payot, 1980. — 353 p. — (Bibliothèque historique).
Compte rendu par SHERINGHAM (J.G.T.) in *SC*, vol. XVIII-XIX, 1983-1984, p. 378-386.
- 119 FLEURIOT (Léon). — Les origines de la Bretagne. Quelques aperçus. — *DS*, n° 12, été 1985, p. 15-17, ill.
- 120 FLEURY (Jean-Pierre). — Le peuplement breton du pays nantais : breton ou gaulois ? — *PEB*, n° 258, juin 1985, p. 18-19.
- *121 Gildas : new approaches / ed. by Michael Lapidge and David Dumville. — Woodbridge : Boydell and Brewer, 1984. — XII-244 p. — (Studies in Celtic History, V).
Voir : WOOD (Ian), DUMVILLE (D.), WRIGHT (N.).
- *122 GESTIN (Jean-Pierre), LE BRIS DU REST (Erwan). — 485-1985. xv^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Landévennec. Aux origines de la Bretagne. — Daoulas : s.n., 1985. — 120 p., ill.
Catalogue de l'exposition organisée à l'abbaye de Daoulas au cours de l'été 1985.
- *123 The Historia Brittonum. 3. The Vatican's Recension / D. Dumville, editor. — Cambridge : D.S. Brewer, 1985. — XIX-122 p.
Le premier à paraître d'une série de dix volumes qui donneront les principales versions de l'Historia Brittonum.
- *124 The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth. I. A single-manuscript edition from Bern, Burgerbibliothek, ms 568 / Neil Wright, editor. — Cambridge : Boydell and Brewer, 1985. — LXV-174 p.
Premier volume d'une série destinée à publier les principaux, parmi les 210 manuscrits conservés de l'*Historia Regum Britanniae*.
- *125 DEUFFIC (Jean-Luc). — Questions d'hagiographie bretonne. Sources. Bibliographie générale. — *BRICHRIS*, Bibliothèque hagiographique bretonne, fasc. I, 1981, 45 p., ill.
- *126 LE MEN (R.), ERNAULT (Émile). — Cartulaire de Landévennec / Préface d'H. d'Arbois de Jubainville. — *BRICHRIS*, Bretagne monastique, 1985, 65 p., ill.
Reprint d'après les *Mélanges historiques* de 1885.
- 127 MANAC'H (Pierre). — La population du Sud-Loire est d'origine bretonne. — *PEB*, n° 256, avril 1985, p. 22-25, carte.
- *128 QUENTEL (Paul). — Le Léon dans la perspective de l'émigration bretonne. In : 107^e Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section de philologie. — Paris : C.T.H.S., 1984. — P. 130-144.
- *129 QUENTEL (Paul). — Les Saxons et l'émigration bretonne. In : 107^e Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section de philologie et d'histoire. — Paris : C.T.H.S., 1984. — P. 117-130.
- 130 ROUZ (Bernez). — Sklêrijenn war vareou kentañ Breizh. — *AL*, n° 232, gwengolo 1985, p. 277-288.
- *131 TANGUY (Bernard). — Des cités et diocèses chez les Coriosolites et les Osismes. — *BSAF*, t. CXIII, 1984, p. 93-116, c.
- *132 THOMSON (E.A.). — Saint Germanus of Auxerre and the end of Roman Britain. — Woodbridge : Boydell and Brewer, 1984. — (Celtic Studies, 6).
- *133 VALLERIE (E.). — Recherches sur les paroisses primitives de l'ancien diocèse de Vannes. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1985. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 134 WOOD (Ian). — The end of roman Britain : Continental evidence and parallels. In : Gildas : New approaches / ed. by Michael Lapidge and David Dumville. —

Woodbridge : Boydell and Brewer, 1984. — XII-244 p. — (Studies in Celtic History, V).

- 135 WRIGHT (N.). — Gildas' geographical perspective: some problems. In: Gildas: New approaches / ed. by Michael Lapidge and David Dumville. — Woodbridge : Boydell and Brewer, 1984. — XII-244 p. — (Studies in Celtic History, V).

- 136 WRIGHT (Neil). — Did Gildas read Orosius? — *CMCS*, n° 9, summer 1985, p. 31-42.

Voir aussi les n°s 27, 194, 462, 488.

VII. VIEUX BRETON

- *137 FLEURIOT (L.). — The old Breton glosses. In : Ireland and Europe : the Early Church / ed. Proiséas Ni Chatain, Michael Richter, Klett Cotta. — Dublin : University College, 1984. — P. 218-225.

- *138 FLEURIOT (L.). — A Dictionary of Old Breton, historical and comparative = Dictionnaire du vieux breton. I. Dictionnaire des gloses en vieux breton. — Toronto : Prepcorp, 1985. — 372 p., pl.

Reprint de l'édition de 1964.

- *139 FLEURIOT (Léon), EVANS (Claude). — A Dictionary of Old Breton = Dictionnaire du vieux breton. II. A Supplement to the Dictionnaire des gloses en vieux breton. — Toronto : Prepcorp, 1985. — P. 1-6 + 373-574.

Voir aussi le n° 81.

VIII. MOYEN BRETON

- *140 BOTREL (Alan). — Un dibab testennew krennvrezhonek. — *NH*, n° 4, eil trim. 1985, 96 p.

- *141 LE DUC (Geneviève). — La Vie de Geneviève de Brabant : la langue comme écran et révélateur. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 263-275.

- *142 LE MENN (Gwennole). — La littérature en moyen breton de 1350 à 1650. In : 107^e Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section de philologie et d'histoire. — Paris : C.T.H.S., 1984. — P. 89-104.

- *143 An Nouelou ancien ha devot = Les Noël's anciens et dévôts. Texte de 1650 / trad. française de Goulven Pennaod. — Plomelin : Preder, 1984. — 178 p.

- 144 PENNAOD (Goulven). — Pourquoi enseigner le moyen breton? — *Diaspad*, n° 5, 1984, p. 17-19.

- 145 PENNAOD (Goulven). — Leçons de moyen breton. 1. — *Diaspad*, n° 6, 1984, 20 p.
Voir aussi les n°s 179, 337.

IX. HAGIOGRAPHIE

- *146 Celtic Folklore and Christianity. Studies in memory of William M. Heist / ed. by Patrick K. Ford. — Santa Barbara : McNally and Loftin, 1983. — XI-225 p., ill.

Publication du Center for the study of comparative folklore and mythology de l'université de Californie, à Los Angeles. Cf. DOAN (J.).

- 147 CLÉMENT (Le moine). — La légende dorée de saint Guénolé écrite vers l'an 860 à Landévennec / Traduite et présentée par Fr. Marc. — *CLAND*, n° 42, avril 1985, 32 p., ill.

Également publiée sous forme de brochure aux éd. Jos Le Doaré, à Châteaulin.

- 148 DOAN (James). — A structural approach to Celtic Saints' Lives. In : Celtic Folklore and Christianity / ed. by Patrick K. Ford. — Santa Barbara : McNally and Loftin, 1983. — XI-225 p.

- *149 DEUFFIC (Jean-Luc). — Nécrologe de Landévennec. — *BRICHRIS*, Bibliothèque liturgique bretonne, fasc. 3/1, 1983, 13 p.
D'après le manuscrit de Paris et les notes de Dom N. Mars.
- 150 MERDRIGNAC (B.). — Cheval de bois ou cheval d'orgueil. Hagiographie et folklore dans la vie de saint Malo. — *CRAA*, n° 9, 1981, p. 27-32.
- 151 MERDRIGNAC (B.). — L'hagiographie du haut Moyen Age et les rapports entre Corseul et Alet. — *CRAA*, n° 11, 1983, p. 65-72.
- *152 MERDRIGNAC (Bernard). — Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VII^e au XV^e siècle. Les saints bretons, témoins de Dieu ou témoins des hommes ? — Saint-Malo : Centre régional archéologique d'Alet, 1985. — T. I, 218 p.
Voir aussi les n°s 125, 417, 430.

X. PHONÉTIQUE. PHONOLOGIE

- *153 EVENOU (Y.). — Le système consonantique du breton de Lanvéneq. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1983. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- *154 EVENOU (Yvon). — Oppositions de longueur vocalique et formes canoniques dans le breton de Lanvéneq (canton du Faouët). — *BL*, vol. 1, 1985, p. 179-189.
- *155 HUMPHREYS (Humphrey Lloyd). — Phonologie, morphosyntaxe et lexique du parler breton de Bothoa en Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord). — Brest : auteur, 1985. — 3 vol., 474 + 224 p. — (Thèse de doctorat, multigr.).
- *156 PLOURIN (Jean-Yves). — L'accentuation en haute Cornouaille et en bas Vannetais. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 103-115, ill.
Voir aussi le n° 159.

XI. ORTHOGRAPHE

Voir les n°s 179, 487.

XII. LEXICOGRAPHIE. ÉTYMOLOGIE. SÉMANTIQUE

- 157 CHAUVÉAU (J.-P.). — Le parler. In : Chants et traditions des pays d'Oust et de Vilaine. — *Dastum*, n° 8, p. 77-84, carte.
Étude le vocabulaire d'origine bretonne.
- *158 CHAUVÉAU (J.-P.). — Du breton au gallo : calques et emprunts sémantiques. In : Contacts de langues, discours oral. — Aix-en-Provence : Université de Provence, 1985. — Vol. 7, p. 173-186.
Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes, Aix-en-Provence, 1983.
- *159 CHAUVÉAU (Jean-Paul). — Quelques emprunts du gallo au breton. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 191-204, carte.
- *160 DENEZ (Per). — Geriadur brezhoneg Douarnenez. 6. Ar beskerezh. = Dictionnaire du breton parlé à Douarnenez. 6. Techniques de pêche. — Lesneven : Moulladuriou hor Yezh, 1985. — T. IV, 149 p., ill.
- 161 DOUJET (Daniel). — Geriou bugale. — *LAN*, n° 33-34, mezheven 1985, p. 36-37, sk.
- *162 ELSIE (Robert). — Lexicostatistics and its application to Brittonic Celtic. — *SC*, vol. XVIII-XIX, 1983-84, p. 110-127.
- *163 FLATRÈS (Pierre). — Géomorphologie et linguistique : l'expression du relief du sol en langue bretonne. In : Topothesia. Essays presented to T.S. O Maille / Ed. by B.S. Mac Aodha. — Galway : *RICOG*, 1982. — P. 1-11.

- 164 GEORGE (K.J.). — Alc'hwez ar c'herneveg eeun. — *IM*, n° 186, mezheven 1985, p. 23-43.
Petit lexique breton-cornique.
- 165 GURY (Jacques). — En quête de kalabousenn. — *CI*, 32^e année, n° 4, octobre 1985, p. 197-202.
- 166 GUYONVARCH (Christian-J.). — Aux origines du breton : le glossaire vannetais du chevalier Arnold von Harff, voyageur allemand du xv^e siècle. — Rennes : Ogam-Celticum, 1984. — 241 p., ill.
Compte rendu par LE DÛ (J.). Eun Almant hag ar brezoneg. *BN*, n° 82, c'hwevrer 1985, p. 60-63.
- *167 HEMON (Roparz). — Geriadur istorel ar brezhoneg = Dictionnaire historique du breton. Rann 16. Glas-Gourin. — Plomelin : Preder, 1985, 64 p.
- 168 HERBERT (Perig), EWAN (Jil). — Geriadur bihan ar sonerezh = Vocabulaire musical. Breton-français, français-breton. — Lesneven : Moul. hor Yezh, 1985. — 158 p.
- 169 Korn « ar petra din-me ». — *BR*, n° 40-51, genver - kerzu 1985.
Chronique apériodique de terminologie.
- 170 LE BERRE (Yves). — La genèse du breton : sérieux coup de torchon ! — *Artus*, avril 1985, p. 7-8.
Voir : GUYONVARCH (C.-J.). — Aux origines du breton.
- *171 LE DÛ (J.), LE BERRE (Y.). — Dictionnaire pratique français-breton. V. Espèce - Justice. — *Studi*, n° 28, genver 1985, p. 341-427.
- *172 LE GLEAU (René). — Dictionnaire classique français-breton. t. II. C-Debla. — Brest : Al Liamm, 1985. — 352 p.
- 173 MABEDAD. — Geriadur. — *LM*, 41^e année, n° 3-296, 4 janvier-27 décembre 1985.
- 174 RAUDE (A.J.). — Biniou ou benniow. — *AF*, n° 49-50, 1^{er} et 2^e trimestre 1985, p. 56.
Voir aussi les n°s 45, 89, 155, 256, 367.

XIII. MORPHOLOGIE

Voir les n°s 155, 159.

XIV. GRAMMAIRE. SYNTAXE

- *175 HEWITT (Steve). — Quelques ressemblances structurales entre le breton et l'arabe : conséquences d'une typologie ordinale commune ? — *BL*, vol. 1, 1985, p. 233-262.
- 176 LAGADEC (J.-Y.). — Aspects verbaux du breton de Pont-Croix. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1984. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 177 RANEY (R.). — VSO and SVO order in Welsh and Breton. — *Papers and Studies in contrastive Linguistics* (Poznan), n° 18, 1984, p. 47-54.
Voir aussi le n° 155.

XV. DIALECTOLOGIE

- 178 GUILLAUME (Gabriel), CHAUVEAU (Jean-Paul). — Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine. Vol. 2. Flore, terre, temps, maison. — Paris : C.N.R.S., 1983. — 336 p., 312 c. — (Atlas linguistique de la France par régions).
- *179 GUYONVARCH (Christian-J.). — Dialectes et moyen breton. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 133-135.

- *180 LE COADIC (Ronan). — Brezhoneg Goelo. Éléments sur la langue bretonne telle qu'elle est parlée dans la région du Goëlo. — Paimpol : s.n., s.d. — 124 p., ill. — (Multigraphié).
 - *181 LE DÜ (Jean). — Dialectologie et géographie linguistique de la Basse-Bretagne. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 145-167.
 - *182 TANGUY (Bernard). — Aspects de la problématique de la dialectologie comparée des domaines roman et breton (Haute et Basse-Bretagne). — *BL*, vol. 1, 1985, p. 51-58, ill.
- Voir aussi les n^{os} 78, 82, 97, 153, 154, 160, 166, 170, 176, 432, 437.

XVI. TOPONYMIE. ANTHROPONYMIE

- 183 BECHARD (Guillaume). — Histoire et généalogie bretonnes. — *TGR*, janvier-décembre 1985.
Chronique apériodique.
- 184 BECHARD (Guillaume). — Que signifie ce nom ? — *TGR*, janvier-décembre 1985.
Chronique apériodique.
- 185 BERNIER (G.). — Un toponyme franc d'origine carolingienne en Bretagne : Haie. — *CRAA*, n° 5, 1977, p. 27-28.
- *186 BIHAN (Herve ar). — Anviou parreziou ar Mor-Bihan. — *HY*, n° 162, gouere 1985, 90 p. — (Mestroniezh, Skol-Veur Breizh-Uhel).
- 187 BLOK (Dirk P.). — The names in -iacum in the Dutch speaking parts of Europe. In : *Topothesia. Essays presented to T.S. O Maille* / ed. by B.S. Mac Aodha. — Galway : *RTCOG*, 1982. — P. 111-114.
- *188 BRUD NEVEZ, TANGUY (B.), NEDELEG (F.), MADEG (M.). — An anoïou-leh : nevezentiou. — *BN*, n° 88, here 1985, p. 3-14.
Propositions pour la transcription des noms de lieux.
- 189 CERCLE CULTUREL D'AURAY. — Pour bretonniser les noms de lieux / Préface par Erwan Vallerie. — Auray : auteur, 1985.
Préface reproduite dans *Breizh*, n° 306-307, septembre 1985, p. 8-10.
- *190 DESHAYES (A.). — Hanwiou-lec'h Kemper. — *PLA*, n° 20-21, hañv 1984, 119 p., k.
- 191 DESHAYES (Albert). — Villages et lieux-dits en Loctudy, Plobannaec et Pont-l'Abbé. Étude toponymique. — Quimper : Impr. du Commerce, (1985). — 29 p.
- *192 DESHAYES (Albert). — Noms de famille bretons. — *SV*, n° 1, mai 1985, 80 p., ill.
Les noms de métier. Mûr-de-Bretagne.
- 193 DESHAYES (L.). — Noms de lieux de Quimper. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1982. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 194 DEUFFIC (Jean-Luc), CASTEL (Marguerite). — Chroniques du vieux Daoulas. — Landerneau : Impr. Cloître, 1985, 95 p.
Toponymie descriptive, origines légendaires et historiques, p. 9-22.
- 195 FALC'HUN (F.). — Les toponymes mi-celtiques mi-romans en France. In : *L'onomas-tique, témoin de l'activité humaine. Colloque du Creusot, 1984.* — Fontaine-lès-Dijon : Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, 1984. — P. 117-128.
- 196 GOURVIL (F.). — D'une fin de siècle à l'autre : noms de famille à Morlaix il y a cent ans. — *OF* (éd. Morlaix), 11 juillet 1984 *sq.*, p. 12, ill.
- *197 GOURVIL (Francis). — Les prénoms masculins à Morlaix dans la première moitié du xvi^e siècle. In : 107^e Congrès national des sociétés savantes, Brest, 1982. Section de philologie et d'histoire. — Paris : C.T.H.S., 1984. — P. 1-7.
- 198 HAMLIN (F.-R.). — Quelques réflexions sur la toponymie prélatine de la France. — *NRO*, n° 4, 1984, p. 67-71.

- *199 LAMBERT (P.-Y.). — Processus linguistiques impliqués dans la formation des anthroponymes celtiques. — *NRO*, n° 6, 1985, p. 155-162.
- 200 LE BRIGANT (Y.). — Notes sur l'origine de Guerlesquin. — *CT*, n° 3, avril 1983, p. 4-7, ill.
- 201 LE HEN (G.). — Histoire et toponymie : les noms en Plou- ont encore des choses à nous dire. — *PEB*, n° 263, novembre 1985, p. 16, c.
- 202 LE HEN (G.). — Toponymie : aux origines du Léon. — *PEB*, n° 264, décembre 1985, p. 15.
- 203 LE MENN (Claude et Danièle). — Sur l'origine du mot « pagan » et les surnoms kerlouannais. — *CI*, 32^e année, n° 4, octobre 1985, p. 195-196.
- 204 LE MERCIER (André). — Que signifient nos noms ? — *PB*, n° 294-304, janvier-décembre 1985.
Chronique mensuelle.
- 205 LE ROSSIGNOL (Jean). — Anciens registres paroissiaux de Bretagne (baptêmes, mariages, sépultures). Table des patronymes des familles étudiées par P. Paris-Jallobert. — S.l. : s.n., 1984. — 234 p. — (Multigr.).
- 206 MABEDAD. — Noms de nous. — *LM*, janvier-décembre 1985.
Chronique aperiodique.
- 207 MADEG (M.). — Les surnoms de la côte. — *Le Chasse-Marée*, n° 7, 1983, p. 47-49.
- 208 MADEG (Mikael). — Skriva an anoiou-leh brezoneg. — *BN*, n° 85, mae 1985, p. 54-55.
- *209 MADEG (Mikael). — Leor lesanoïou Leon. Goueled Leon ha Bro-Bagan. Who's not who, ha piou a zo ? — Brest : Brud Nevez, 1985. — 208 p., sk.
- 210 MATRAS (Christian). — Celtic elements in some Faroese place-names. In : Topothesia. Essays presented to T.S. O Maille / ed. by B.S. Mac Aodah. — Galway : *RTCOG*, 1982. — P. 102-110.
- 211 MIKAEL (Yann), OLIER (Y.). — Notenn diwar-benn anvioù-lec'h rannbarzh gwalarn an Naoned. — *IM*, n° 181-182, c'hwevrer 1985, p. 77-80.
- 212 MOREAU (Jean). — Supplément au dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France. — Paris : Picard, 1983. — XXII-322 p.
Compte rendu par BILLY (Pierre-Henry), in *NRO* n° 4, 1984, p. 173-174.
- *213 MORLET (Marie-Thérèse). — Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule : les noms de personnes contenus dans les noms de lieux. — Paris : C.N.R.S., 1985. — 563 p.
Première partie : Les noms latins ou transmis par le latin (noms gaulois ou chrétiens), p. 11-207.
- *214 NÉDÉLEC (François). — Recueil et notation des toponymes bretons. Glossaire de termes bretons fréquents dans les noms de lieux. — *Names*, vol. 32, n° 4, décembre 1984, p. 407-427.
Suggère des principes de transcription cartographique des noms de lieux.
- *215 NEDELEG (Léon). — Toponymie de Belle-Isle-en-Mer. — Saint-Malo : auteur, 1985. — 95 p., ill., c.
- *216 PADEL (O.J.). — Cornish place-name elements. — Cambridge : University Press, 1985. — XLI-349 p., c. — (English Place-Name Society, vol. LVI-LVII).
Index des mots courants, p. XIX-XXX. « Welsh and breton cognates », p. 337-349.
- 217 PELLEGRINI (G.B.). — Toponomastica celtica nell'Italia settentrionale. In : I Celti d'Italia / a cura di E. Campanile. — Pisa : Giardini, 1981.
- 218 PINCEMIN (J.-P.), JUMEL (G.), LANOS (P.). — Sites gallo-romains et médiévaux de Haute-Bretagne dans leur environnement micro-toponymique. In : La prospection archéologique en Haute-Bretagne. — Saint-Malo : Centre régional archéologique d'Alet, 1984. — P. 9-44.

- 219 PLONEIS (Jean-Marie). — Une autre lecture de l'histoire du monde rural. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 47-50.
- 220 QUENTEL (P.). — Philologie et histoire maritime ancienne. — *Bulletin d'information du CIRAM*, 1982, 8 p.
- 221 QUENTEL (Paul). — Le nom ancien des îles Anglo-Normandes. — *CRAA*, n° 4, 1976, p. 83-85, ill.
- *222 TANGUY (Bernard), NÉDÉLEC (François). — Principes généraux pour la transcription des noms de lieux bretons. — (Brest) : auteurs, 1985. — 3 p. — (Multigr.).
Voir aussi les n°s 113, 120, 127, 131, 133, 317, 398, 403, 447, 482 à 484.

XVII. BRETON MODERNE (BREZHONEG ARNEVEZ)

Voir le n° 168.

XVIII. ENSEIGNEMENT. PÉDAGOGIE

- 223 ANNA-MARI. — Réflexion sur la circulaire « Savary » de juin 1982. Ou : « La France a ses Indiens, et ce sont les Bretons. » — *EN*, n° 25, 1985, p. 2-9.
- 224 ANNA-MARI. — Le breton dans les classes maternelles et primaires de l'E.C. du Finistère : bilan 84-85. — *EN*, n° 27, gwengolo 1985, p. 6-7.
- 225 BELZ (J.). — Brehoneg er skolieu. — *DOE*, n° 19, miz en Advent 1985, p. 7-8.
- 226 BROUDIG (J.-Y.). — Divyezegzh : un nebeut klasou pe eur bern. — *BR*, n° 45, even 1985, p. 4, sk.
- *227 CADIOU (Hervé). — Les colloques français-breton à la croisée des rapports du français et du breton. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 125-133.
- 228 Enklask diwar-benn ar brezoneg er skolieu. — *BN*, n° 84, ebril 1985, p. 54.
- 229 La rentrée de la langue bretonne, ou le mépris des demandes exprimées. — *EMG*, n° 11, octobre 1985, p. 3-5, ill.
- 230 Diwan. Skoliou divyezhek a-berzh stad pe skoliou brezhonek dieub ? — *EMG*, n° 11, here 1985, p. 5.
- 231 HINCKS (Richard John). — Hanes ysgolheictod Llydaweg (o gyfnod Llydaweg Canol hyd 1896). — Aberystwyth : The University College of Wales, 1983. — (Ph. D.).
- 232 Kelennadurezh. — *AF*, n° 49-50, 1^{er} et 2^e trimestre 1985, p. 35-41.
Articles en français sur le breton au LEP Le Franc de Lorient, à l'école normale de Quimper, dans l'académie de Nantes.
- 233 KERAVAL (A.). — Chevenement hag al liseou : tra ken 'med eun taolig dizonj adarre ? — *BN*, n° 89, du 1985, p. 3-9.
- 234 KUTER (Lois). — Diwan : a special report for Bro Nevez. — *BRON*, n° 15, may 1985, p. 2-13.
- 235 LE MOIGNE (Roland). — La pédagogie du breton : emploi d'un manuel pour débutants. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1984 (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 236 LOUARN (T.), HASPOT (Y.E.). — Diwan a-du gant kinnigou ar Minister gant ma... — *BR*, n° 51, kerzu 1985, p. 2-3, sk.
- 237 POBL. — Vers une éducation nationale bretonne : libérer l'école. — *AB*, n° 49, septembre 1985, p. 7-10, ill.
- 238 UNVANIEZH STUDIERIEN VREIZH. — Le breton à l'Université : préoccupant. — *AM*, n° 180, janvier 1985, p. 25.
Voir aussi les n°s 249, 288, 307, 461, 473, 481.

XIX. MANUELS. COURS

- 239 Atelier « Breton ». Classes maternelles. Propositions de travail. — *EN*, n° 25, 1985, p. 12-25.
- 240 ABALAN (Yann-Erwan). — Poelladennoù Herve ha Nora = Plus de 800 exercices écrits et oraux sur le cours de breton Herve ha Nora. — Saint-Brieuc : Skol, 1985. — 128 p.
- *241 CANEVET (C.), LE RHUN (P.), REMY (F.). — Carte murale de la Bretagne. — Rennes ; Paris : Institut culturel de Bretagne ; Éd. MDI, 1985.
Deux versions disponibles, l'une en français, l'autre en breton. Compte rendu par B. (F.) — Eur brezoneg reud ? — *BN*, n° 89, du 1985, p. 47-50.
- 242 Deski brezoneg... n'eür gana ar c'horf. — *EN*, n° 28, du 1985, p. 23-27, sk.
- *243 FLATRES (Per). — Breiz. An douar hag an dud. Eur pezig studi diwar douaroniez pe jeografiezh Breiz. Leor kenta : Herez Breiz, an douar hag an dud. — *Studi*, n° 29, du 1985, 107 p., k.
- 244 Hag hor yezh ? — *TGR*, 27 août-24 décembre 1985.
Nouveau cours de breton du *Télégramme*, paraissant en général le mardi.
- 245 Kartenn Vreizh evit ar skoliou. — *BR*, n° 49, here 1985, p. 2, sk.
Voir : CANEVET (C.), LE RHUN (P.), REMY.
- 246 LE MERCIER (André). — Beva e brezoneg. — *OF*, janvier-décembre 1985.
- 247 Ober e brezhoneg. — Sant-Brieg : C.D.D.P., 1985.
Collection de fiches pour l'enseignement des trois-onze ans.
- 248 SEITE (Visant). — Deskom brezoneg. E Bro-Leon gwechall = (Souvenirs d'autrefois). — *TGR*, janvier-juin 1985.
Voir aussi les n°s 141, 145, 180.

XX. SOCIOLINGUISTIQUE. SITUATION ET USAGE DU BRETON

- *249 BENOT (Marcel). — Les élèves des cours moyens 1 et 2 de Milizac et la langue bretonne. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 169-177.
- 250 BROUDIC (F.). — La pratique du breton aujourd'hui : approche méthodologique des problèmes d'évaluation. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 73-80.
- *251 BROUDIC (Fanch). — An embannadurioù brezoneg e 1983. — *BN*, n° 83, meurzh 1985, p. 42-53.
- *252 BROUDIC (Fanch). — La production écrite de langue bretonne de 1973 à 1983 : approche statistique. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 441-468.
- *253 DENEZ (Per). — Tri lizher e brezhoneg kaset eus Su-Amerika e 1878 ha 1880. — *HY*, n° 160-161, ebrel 1985, p. 3-37, sk.
- 254 DIWAN. — Kendiviz war an divyezhegezh en Europa. Peseurt skol evit Breizh ?
Programme du colloque sur le bilinguisme en Europe, tenu à Landerneau du 31 octobre au 3 novembre 1985.
- 255 DOUJET (Daniel an). — C'hoari skrabell e brezhoneg. — *LAN*, n° 36, du 1985, p. 20-22, sk.
- *256 FLATRES (Pierre). — Lang Kouter (lankouta). L'argot des tailleurs d'Elliant (Finistère). — *BL*, vol. 1, 1985, p. 137-141.
- 257 GWILHMOD (Tepot). — Kendiviz Diwan : Talvoudegezh an divyezhegezh. — *EAB*, n° (227), 1985, p. 3-5, sk.
- 258 Kan an douar : ober eus presbital kozh Landelo un oaled evid ar brezhoneg. — *EMG*, n° 11, here 1985, p. 10-11, sk.
- 259 LECOCQ (Jean-Marc). — Sur l'exposé de M. Pierre Flatrès. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 142.

Voir FLATRES (P.), n° 256.

- 260 LEWIS (E. Glyn). — Internal colonization and the decline of Celtic languages. In : *Bilingualism and bilingual education*. — Oxford : Pergamon Press, 1981. — P. 83-128.
- 261 Minority languages today : a selection from the papers read at the First International Conference on Minority Languages (...) / ed. by Einar Haugen, J. Derrick McClure and Derick Thomson. — Edinburgh : Edinburgh University Press, 1981. — XII-250 p.
Conférence tenue à l'université de Glasgow du 8 au 13 septembre 1980.
- 262 MADEG (Mikael). — Diwarbenn kendiviz Landerne = Landerneau une réussite. — *PEB*, n° 264, décembre 1985, p. 10 + 13, ill.
Le colloque sur le bilinguisme en Europe.
- 263 RIVIÈRE (Hervé). — Brezhonegerion inisi bro-Gwened. — *PEB*, n° 258, juin 1985, p. 13.
- 264 VAN EERDE (J.A.). — Facets of the breton problem. — *LPLP*, vol. 3, n° 1, 1979, p. 1-8.
- 265 WILLIAMSON (Robert C. and Virginia L.), VAN EERDE (John A.). — Language maintenance and shift in a breton and welsh sample. — *Word*, vol. XXXIV, 1983, p. 67-88.
Voir aussi les n°s 159, 300, 473, 487.

XXI. MÉDECINE

- 266 CARRER (Dr Philippe). — Migration bretonne et pathologie de l'émigration. — *DS*, n° 12, été 1985, p. 26-30, ill.
- *267 KERVELLA (Goul'han). — Laenneg medisn. — Brest : Al Liamm, 1985. — 222 p., sk.
- 268 LAGADEC (G.). — Discours de malades. Esquisse d'une théorie des conceptions populaires de la physiopathologie. — *Bulletin d'ethnomédecine*, n° 33, 1985, p. 3-26.
En Bretagne et en Vendée.
- *269 STOFFT (Henri). — Utilisation de la langue bretonne pour la formation professionnelle des sages-femmes au XVIII^e siècle. — *DS*, n° 9, 1984, p. 11-17.

XXII. SCIENCES NATURELLES

- 270 HUON (Tudual). — Laboused. — *LAN*, n° 31-36, c'hwevrer-du 1985.
Chronique apériodique.
Voir aussi les n°s 100, 420.

XXIII. AUDIO-VISUEL. CINÉMA

- 271 L'audio-visuel en Bretagne. Dossier cinéma. — *MB*, n° 53, mars 1985, p. 3-15, ill.
- 272 ABJEAN (René). — RBO-RBI : Exclusif : « Donner la parole à tous ceux qui ont quelque chose à dire... » — *PEB*, n° 258, juin 1985, p. 14-15, ill. ; n° 259-260, juillet 1985, p. 6-7.
- 273 DENEZ (Herle). — C'hwec'hvet gouel ar filmou hag ar skinwel keltiek. — *LAN*, n° 33-34, mezheven 1985, p. 54-62, sk.
- *274 DENIEL (J.), LAGRÉE (M.). — Le cinéma en Bretagne rurale : esquisse pour une histoire. — *ANNB*, t. 92, n° 3, 1985, p. 257-288, c., graph.
- 275 EJEN (L.). — Skinwel. — *LAN*, n° 31, c'hwevrer 1985, p. 18-19.
- 276 EMILIANOFF (Gwenael). — Skinvaou-lec'h : « Abadenn », petra eo ? — *BR*, n° 42, meurzh 1985, p. 4.
- *277 GALLAIS (Pierre) et GUILLOUX (Michel). — Télévision, cinéma, vidéo en Bretagne : Arrêt sur image. — *Sens large*, n° 13, 1^{er} trimestre 1985, 64 p., ill.
Langue bretonne, p. 14-17 : Rencontre avec Gwernig. Les versions originales de M. Tréguer. Michel Mazéas. Termaji.

- 278 MADEG (Mikael). — Abadenou brezhoneg war ar radioiou lec'h. — *BR*, n° 41, c'hwevrer 1985, p. 6-7.
- 279 PER (Bruno), P. (Y.). — Filmou ha brezhoneg. — *BR*, n° 41, c'hwevrer 1985, p. 8, sk.
- 280 POBL. — Le POBL et les TV et radio publiques. Remarques et propositions. — *AB*, n° 46, mai 1985, p. 6-7, ill.
- 281 RAFFIN-CABOISSE (B.), LEDELIS (Hervé), (...). — Images et paroles : cinéma et télévision. — *Bretagne*, n° 15, 1^{er} trimestre 1985, 48 p., ill.
 Peu de données sur le cinéma et la télévision en langue bretonne.
- 282 Teveou lec'hel e Breizh ? = Des télévisions locales en Bretagne ? — *EAB*, n° 221-222, genver 1985, p. 14-15.
- 283 VEILLARD (J.-Y.), MOALIC (E.), LE GARREC (F.). — Le cinéma breton. — *MB*, n° 51, janvier 1985, 3-13, ill.
 La longue marche du cinéma breton. La petite et grande histoire. La petite cinémathèque.
 Voir aussi les n°s 1, 33.

XXIV. ACTION REVENDICATIVE

- 284 Après les sardines de Jack Lang à Lorient... — *EMG*, n° 10, gwengolo 1985, p. 6.
- 285 AR FALZ. — Danevell oberiantisoù = Rapport d'activité. — *AF*, n° 51-52, 3^e-4^e trimestre 1985, p. 17-34.
- *286 BEG (Herve ar). — Le breton, demain. — *EMG*, n° 8, genver 1985, p. 18-19.
- 287 BRIANE (Jean), ANSQUER (Vincent), (...). — Proposition de loi relative au statut et à la promotion des langues et cultures régionales. — Paris : Assemblée nationale, 1985.
 Compte rendu par *Emgleo Breiz*, in *AM*, n° 188, septembre 1985, p. 20.
- 288 DENEZ (Per). — Stourm ar C'hapes. — *LAN*, n° 31, c'hwevrer 1985, p. 12-17, sk.
- 289 DESTRADE (J.P.), GIORDAN (H.), DOLLO (Y.), KLEIN (P.), (...). — Régionalisme, indépendantisme. — *Nouvelle Revue socialiste*, n° 74, 1985.
 Plusieurs contributions sur la question des langues et cultures régionales.
- 290 DOLLO (Yves). — Les cultures régionales : une affaire de dignité ! — *AM*, n° 182, mars 1985, p. 19.
- 291 Les élus bretonnants adoptent une charte de travail. — *AM*, n° 180, janvier 1985, p. 7.
- 292 EMGLEO BREIZ. — Peseurt planedenn da bromesa Fanch Mitterrand ? Lezenn a vo pe ne vo ket ? — *BN*, n° 82, c'hwevrer 1985, p. 52-57.
- 293 EMGLEO BREIZ. — Eun taol-skoaz a-bouez. Ar bromesa da veza sevenet. — *BN*, n° 83, meurzh 1985, p. 54-57.
- 294 EMGLEO BREIZ. — Hag adarre... diwar-benn eul lezenn ha ne vo ket anezi. — *BN*, n° 85, mae 1985, p. 55-58.
- 295 EMGLEO BREIZ. — An tregontved hini. — *BN*, n° 87, eost 1985, p. 49-52.
- 296 EWAN (Jil). — Pobl Vreizh o lenn kalz brezhoneg eo an doare gwellañ eviti d'adsevel he c'heir. — *EAB*, n° 225-226, ebrel 1985, p. 6-7.
- 297 HABASK (P. an), KERE (L. ar C'h/), KALVEZ (T.), DEY (J.L.). — Yezh. — *LAN*, n° 33-34, mezheven 1985, p. 38-42, sk.
- 298 HABASK (Padrig an). — Hag hor yezh ? *LAN*, n° 35, gwengolo 1985, p. 18-19, sk.
- 299 Keleier. — *BR*, n° 40-51, genver-kerzu 1985.
 Chronique périodique d'informations sur le combat linguistique et culturel breton.
- *300 KERAVAL (Armand). — Une exigence de la démocratie et du droit : un statut des

langues et des cultures de France : le cas de la langue bretonne. — Brest : Emgleo Breiz, 1985. — 232 p. — (Multigr.).

Réponse et compléments à l'enquête de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Bibliographie, p. 162-191.

- 301 KERNAN (Patrick). — Langue bretonne : le temps (bouché) des promesses. — *Tabouliner*, n° 1, novembre 1985, p. 27-28, ill.
- 302 KERRAIN (Hervé). — « Lakaat ar Vretoned da gompren e chomint Bretoned nemed ma chom bev ar yezh... » — *EAB*, n° (227), 1985, p. 13-16, sk.
- 303 KUTER (Lois). — A report on the state of the Breton language. — *BRON*, n° 14, february 1985, p. 3-20.
- 304 KUTER (Lois). — France and the Breton language. — *BRON*, n° 16, august 1985, p. 2-8.
- 305 LOUARN (Tangi). — Yezh hon amzer-da-zont. — *BR*, n° 40, genver 1985, p. 5, sk.
- 306 LOUARN (Tangi). — An divyezhegezh, amzer da zont ar brezhoneg hag Europa. — *BR*, n° 50, du 1985, p. 4, sk.
- 307 MAHE (Loeiz). — Diwan er skoliou publik. — *BR*, n° 46-47, gouere 1985, p. 9, sk.
- 308 MONNIER (J.-J.), COSQUER (J.), GUILLAMOT (Y.), PERU (F.). — Dossier : bilinguisme en Bretagne : une réalité difficile à faire admettre. — *PEB*, n° 253, janvier 1985, p. 20-24, ill.; n° 254, février 1985, p. 22-23.
L'APEEB. Diwan. Les élus bretonnants.
- 309 Nao miz a chom ganto. Brezhoneg, yezh ofisiel. 22 a viz even, e Gwened. — *BR*, n° 45, even 1985, p. 10, sk.
- 310 PERU (Fanch). — Brezhonekaat buhez-foran kerioù Breizh. — *EAB*, n° 200, 1985, p. 6-10, sk.
- 311 POILVET (Yann). — L'effet Jack Lang. — *AM*, n° 188, septembre 1985, p. 5.
A la suite des déclarations du ministre de la Culture à Lorient.
- 312 STERCKZ (G.). — La langue bretonne et ses combats. — *Breizh*, n° 302, avril 1985, p. 22.
Après les déclarations du président Mitterrand à Rennes.
- 313 STOURMAR BREZHONEG. — Ur sell war an dazont. — *EMG*, n° 9, hanv 1985, p. 5.
- 314 STOURMAR BREZHONEG. — Brezhoneg yezh ofisiel e Breizh warc'hoazh. — *AM*, n° 185, juin 1985, p. 5.
- 315 STOURMAR BREZHONEG. — Pour un statut de langue officielle au breton, langue nationale en Bretagne. — *AM*, n° 184, mai 1985, p. 7, ill.
- 316 Teul-labour an dilennidi vrezonerien. — *BN*, n° 81, genver 1985, p. 52-53.
- 317 VALLERIE (Erwan). — Le bilinguisme en marche : chefs-d'œuvre en péril. — *Breizh*, n° 306-307, septembre 1985, p. 6-11, ill.
Le point de vue des bretonnants. Noms de lieux.
Voir aussi les n°s 229, 230, 233, 234, 236, 459.

XXV. LITTÉRATURE. ÉTUDES LITTÉRAIRES

- 318 Actes du 14^e Congrès international arthurien. — Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, 1984. — 2 vol., 757 p. — (Multigr.).
Voir : GONTARD (Marc), PIRIOU (Jean-Pierre).
- *319 ANDOUARD (Loeiz). — An Aotrou Klerg : eun « eil Roparz Hemon » ? — *AL*, n° 228, genver 1985, p. 11-16, sk.
- *320 BOTREL (Alan). — Bue Santes Anna a Santes Emeransienne he mam : un dornskrid eus 1826. — *HY*, n° 163, here 1985, 55 p. — (Kounskrid mestroniezh e Skol-Veur Breizh-Uhel).

- 321 BOUESSEL DU BOURG (J.-M.). — Vie et œuvres de E. Le Barzic. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1982. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 322 BOUESSEL DU BOURG (Yann). — Across Breton literature : three women. I. Anjela Duval / translated by Reun ar C'halan. — *BRON*, n° 17, november 1985, p. 8-10.
- 323 BOUESSEL DU BOURG (Yann). — Un poète de la diaspora bretonne. Reun ar C'halan. — *DS*, n° 12, été 1985, p. 18, ill.
- 324 COCHIN (Christophe). — Charlez Gwennou « Talhouarn ». Vie et œuvres. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1984. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 325 Un écrivain trégorrois : Jarl Priel, 1885-1965. — *Breizh*, n° 302, avril 1985, p. 14-15, ill.
- 326 GALAN (Reun ar C'h/). — Ar menozioù broadel e c'hoariva Tangi Malmarche. — *BRON*, n° 16, august 1985, p. 18-20.
- 327 GALAN (Reun ar C'h/). — Kantved deiz-ha-bloaz « Emgann Kergidu ». — *BRON*, n° 17, november 1985, p. 11-12.
- *328 GONTARD (Marc). — Le thème du Graal et ses transformations dans un conte populaire de Basse-Bretagne. Approche sémiologique. In : Actes du Congrès arthurien. — Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, 1984. — P. 208-217.
- 329 GRALL (C.). — Ul leanez-skrivagnerez : Anna Vezmeur = La vie et les œuvres de Anne de Mesmeur, religieuse et écrivain. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1983. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 330 HUON (Ronan). — Ar marvailh poblek hag an danevell a-vremañ = Étude technique sur la nouvelle, en comparaison avec le conte populaire. — Rennes-U.H.B. : auteur, 1977. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- *331 Kanenn Salomon, troet e brezhoneg Gwened dre Christoll Terrien, 1857, evit ar prins Loeiz-Lucien Bonaparte / kempennet evit an embann gant Patrig ar Besko. — *HY*, n° 160-161, ebreil 1985, p. 39-93, sk.
- *332 LE MENN (G.). — Une « Bibliothèque bleue » en langue bretonne. — *ANNB*, t. 92, n° 3, 1985, p. 229-240.
Les impressions d'Alexandre Lédan (1777-1855), à Morlaix.
- *333 LE MENN (Gwennole). — Un texte breton de la littérature de colportage. Les désagrégements du recteur émigré en Angleterre. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 309-333.
Texte breton : « Displijadur ur person emigret e Bro-Saoz », traduit et publié par Lédan, avec la traduction française en regard.
- 334 MARC'HEG (Paskal ar). — Ur pec'hed marvel eo kuitaat ar vammvro. Kendalc'h. — *LAN*, n° 32, ebreil 1985, p. 23-25, sk.
Riou, Drezen, Hemon.
- 335 McKENNA (Malachy). — The Breton literary tradition. — *CEL*, vol. XVI, 1984, p. 35-51.
- *336 MORVANNOU (F.). — Gouestlad gant ar brezhoneg epad 50 vloaz. — *PLA*, n° 23, newez-amzer 1984, p. 24-47.
Étude sur Roparz Hemon.
- *337 PIRIOU (Jean-Pierre). — Un texte arthurien en moyen breton : le « Dialogue entre Arthur, roi des Bretons, et Guynglaff ». In : Actes du 14^e Congrès arthurien. — Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, 1984. — P. 473-499.
- 338 PLUSQUELLEC (Annie) — Anjela Duval : « Stourm a ran war bep tachenn » = Vie et œuvres d'Anjela Duval. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1983. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 339 ROTTE (J.R.). — Xavier de Langlais, artiste, écrivain, poète. — *Breizh*, n° 306-307, septembre 1985, p. 12-15, ill.
- 340 TIEG (Soaz an). — Anavezet em eus Jarl Priel... — *AL*, n° 230-231, mae 1985, p. 177-182, sk.
- Voir aussi les n°s 1, 68, 140, 143, 345, 432, 437.

XXVI. PRESSE. ÉTUDES DE PRESSE

- 341 BOUESSEL DU BOURG (J.-M.). — Les apports à notre culture de l'hebdomadaire *Arvor*. — *AM*, n° 190, novembre 1985, p. 18.
- *342 BOUESSEL DU BOURG (J.-M.). — L'hebdomadaire *Arvor* (...). — Rennes : auteur, 1985. — 850 p. — (Thèse de doctorat, soutenue devant l'université de Haute-Bretagne, dactylogr.).
- 343 BREMAN. — 5vet deiz-ha-bloaz Bremañ, e servij ar gevredigezh vrezhoneger. — *BR*, n° 45, even 1985, p. 3, sk.
- 344 COPPEL (Guy-Christophe). — « Kelaouenn », un journal télématique breton-français. — *AM*, n° 182, mars 1985, p. 21.
- *345 CORNILLET (Gérard). — « Kloc'hdi Breiz ». Le Clocher breton. Studiaden diwar-benn ar gelaouenn embannet en Oriant gant R. Saib ha M. Desroseaux. — *NH*, n° 3, 1985, 180 p., sk.
Comprend une anthologie des poèmes publiés en breton dans *Le Clocher breton*.
- 346 FEIZ ha Breiz. — *BB*, n° 239-240, 1985, p. 26-28.
- 347 GEVEL (Daniel ar). — Kelaouenn. — *BR*, n° 45, even 1985, p. 5, sk.
Un journal télématique breton-français.
- 348 MÉVELLEC (F.). — Retour sur le « Feiz ha Breiz ». — *BB*, n° 239-240, 1985, p. 2-9, ill.
- 349 RAOUL (Lucien). — Aperçu de la presse d'expression bretonne du XIX^e siècle jusqu'à la fin du second conflit mondial. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 427-439.
- 350 SKIPAILH EAB. — Un nerzh nevez gant EAB = Une nouvelle force pour EAB! — *EAB*, n° 221-222, genver 1985, p. 2-3, sk.
- 351 TIEG (Soaz an). — Tu gin Barr-Heol. — *AL*, n° 228, genver 1985, p. 4-8, sk.
Voir aussi les n°s 73, 251, 252.

XXVII. LITTÉRATURE. ACTUALITÉ. CRITIQUE

- 352 BOUESSEL DU BOURG (Yann). — En breton dans le texte. — *Ere*, n° 22, 1985, p. 25-26.
Compte rendu de divers ouvrages en breton.
- 353 BRISSON (K.). — E gwasked va bod. — Brest : Brud Nevez, 1985.
Compte rendu par ROZMOR (N.), in *AM*, n° 184, mai 1985, p. 35.
- 354 CAERLEON (Ronan). — Visant Seité : apôtre de Feiz ha Breiz. — *AM*, n° 188, septembre 1985, p. 21, ill.
- 355 HUIBAN (Herve). — Un devezh en koun Jarl Priel. — *AM*, n° 185, juin 1985, p. 23.
- 356 AL leoriou. — *BN*, n° 81-90, genver-kerzu 1985.
Chronique apériodique sur les nouvelles parutions.
- 357 LE BERRE (Y.), LE DÙ (J.), MORVANNOU (F.). — Un poète et chansonnier de langue bretonne : Prosper Proux, 1810-1873. Vie, œuvres, correspondance comprenant de nombreux inédits. — Brest : C.R.B.C., 1984. — 343 p., ill. — (Cahiers de Bretagne occidentale, n° 4).
Compte rendu par GUYONVARCH (C.-J.). — Kan ha diskan : poète et chansonnier. — *Artus*, avril 1985, p. 63-64.
- 358 MAIRIE DE PLOUGUIEL. — Jarl Priel. 1885-1985. Journée du centenaire. — *Bulletin d'informations plouguiellois*, n° spécial, mai 1985, 24 p., ill.
Reproduction de documents divers.
- 359 MIOSECC (Yves). — Ar bourhiz goapaer : Prosper Proux. — *BN*, n° 84, ebreil 1985, p. 31-40.
Voir : LE BERRE (Y.), LE DÙ (J.), MORVANNOU (F.). — Prosper Proux.
Voir aussi le n° 28.

XXVIII. LITTÉRATURE POPULAIRE. TEXTES

- 360 La ballade de Kernoelquet. — *CT*, n° 1, 1982, p. 30-36.
Texte breton avec traduction française en regard, d'après Penguern.
- 361 Chants. — *MB*, n° 51, janvier 1985, p. 33-37.
An danvad mat. En amzer oen paotr yaouank. Ur chaseour nevez.
- 362 Gwellan amzer 'm eus bet james / kanet get Jules Jouano, serret get J. Le Clerc. — *MB*, n° 52, février 1985, p. 35.
- 363 Kanaouennou = Chansons. — *DZ*, n° 4, 3^e trimestre 1985, p. 149-161.
- 364 KANN (Cheun ar C'h.). — Digor an abadenn!... Kanaouennou dansal. — Brest : Brud Nevez, 1985. — 66 p., sk.
- *365 KERGOAT (Lukian). — Ar grennlavariaoueg vrezhonek = Le proverbiar breton. — Rennes : auteur, 1985. — 2 vol., 264 + 255 p. — (Thèse de doctorat, multigr.).
- *366 LE BERRE (Yves), LE DÛ (Jean). — Proverbes et dictons de Basse-Bretagne. Breton-français. — Paris : Rivages, 1985. — 67 p.
L'introduction d'Y. Le Berre n'est pas paginée.
- *367 LE BERRE (Yves), LE DÛ (Jean). — Anthologie des expressions de Basse-Bretagne. — Paris : Rivages, 1985. — 192 p.
- 368 LE CLERC (Jean). — Chants. — *MB*, n° 53, mars 1985, p. 26-27.
Hues ket c'hwi sonj plac'hig a pa oemp ni hon daou. Man ar boulom e korn an tan.
- 369 LOZAC'HMEUR (Jean-Claude), SASAKI (Shigemi). — L'Énigme du Graal. Troisième partie. — *DS*, n° 12, été 1985, p. 23-25, ill.
- 370 Margodig an dour eienenn / Kontadenn bobl dastumet digand J.L. Rolland, renket gand M. Madeg. — Brest : Emgleo Breiz; Ar Helenner, 1985. — 46 p., sk.
- 371 Margodig an dour yen / Kontadenn gant Jean-Louis Rolland. Présentation et notes de M. Madeg. — *Komz*, n° 2, 1985, 48 p.
- 372 Ar voualh aour / eur gontadenn bet laret gand Jean-Louis Rolland. — *BN*, n° 83, meurzh 1985, p. 9-25.
- 373 Merhied Noalis / collecté par l'abbé Jean-Louis Larboulette. — *MB*, n° 54, avril 1985, p. 26.
- 374 MABEDAD. — Laredeu. — *LM*, 41^e année, n° 3-296, 4 janvier-27 décembre 1985.
- 375 MILIN (Gabriel). — Mab roue an Hiberni. — *EAB*, n° 221-226, genver-ebrel 1985.
- 376 Penaos gober dohton / kanet get Loeizon er Serheg, a Langedig. — *DOE*, n° 18, gwenholon 1985, p. 24-25.
- 377 PENCALET (Jean). — La sardine d'argent / ill. Marie-Suzanne Lucas. — Douarnenez : Ed. du Port-Rhu, 1985. — 96 p.
- 378 Toull ar bleiz / kontet gand Lommig Donniou. — *BN*, n° 84, ebreil 1985, p. 9-16.
- 379 Tri vab ar baron / kontet gand Emile Raoul, eus Bonen. — *MB*, n° 54, avril 1985, p. 14-15.
- *380 UHEL (Fanch an). — Kontadennoù ar Bobl. II. — Brest : Al Liamm, 1985. — 260 p.
Voir aussi le n° 426.

XXIX. SOUVENIRS. RÉCITS DE VIE

- 381 BUZULIER (Henri). — Ar paotr bian dister = Un petit homme bien fragile / Préface du Père Joseph Hamon. — Pédernec : auteur, 1984. — 38 p., ill.
- *382 FLOC'H (Loeiz ar). — Va zamm buhez. — Lesneven : Moulladurioù hor Yezh, 1985. — 176 p., sk.
Nouvelle édition, augmentée d'un chapitre.
- *383 OLIER (Youenn). — War-lerc'h daou-ugent vloaz. Deizlevr brezel. C'hwevrer-here 1945. — Roazhon : Imbourc'h, 1985. — 307 p.

- *384 PAOTR JEG. — Endro da vantan Zant-Jeg. — *BN*, n° 81-90, genver-kerzu 1985.
- *385 QUÉRÉ (Jean). — Jean Quéré raconte. — *DZ*, n° 4, 3^e trimestre 1985, p. 107-148, ill. Pouldavid et la pêche. Version bretonne et traduction française en regard.
- *386 SEITE (Visant). — Ar marh reiz. E Bro-Leon gwechall. (Souvenirs d'autrefois). — Brest : Emgleo Breiz, 1985. — 344 p.
Compte rendu par B. (F.). — Tud ken reiz hag o hezeg. — *BN*, n° 87, eost 1985, p. 36-40. BREKILIEN (Yann), in *AM*, n° 190, novembre 1985, p. 23. KERANFOREST, in *Le Paysan breton*, 25 octobre 1985.
- *387 TALDIR-JAFFRENNOU. — Envorennoù. Ur wech e oa... ur c'hrennard, un deskard, ur soudard. — Lesneven : Moul. Hor Yezh, 1985. — 282 p.
Compte rendu par KERE (Loeiz ar C'h.). — Fransez Jaffrennou ha ganedigezh ar preder broadelour. — *LAN*, n° 36, de 1985, p. 25-27.

XXX. ETHNOLOGIE. ÉTUDES

- *388 AUDIN (Pierre). — Les fontaines guérisseuses du Centre et de l'Ouest : répertoire topo-bibliographique. — Tours : auteur, 1978. — 2 vol., 620 + 56 p. — (Thèse de 3^e cycle, dactyl.).
- 389 Les Bretons du XIV^e et du XVII^e siècle d'après quelques textes et récits de voyage. — *MB*, n° 54, avril 1985, p. 4-6, ill.
- 390 BARGAIN (Léon). — Les noms de bateaux à l'île Tudy autrefois. — *CAPC*, n° 4, septembre 1984, p. 40.
- 391 BERTHOU (Erwan). — En Bro-Dreger a dreuz parkou (giziou, boaziou, skoueriou). — Lesneven : Moulladuriou hor Yezh, 1985. — 92 p., sk.
- 392 BRUNEL (Christian), GALBRUN (Yvonne). — Le cercle celtique du Trégor. — *CT*, n° 4, juillet 1983, p. 3-12, ill.
- 393 CARIU (Raymond). — Les noms de bateaux à Lesconil autrefois. — *CAPC*, n° 5, goañv 1985, p. 18-19, ill.
- *394 CUISENIER (Jean), DELOUCHE (Denise), LOSSIGNOL (Simone). — Un carnet de croquis et son devenir : François Hippolyte Lalaisse et la Bretagne. — Brest ; Paris : Libr. de la Cité, 1985. — 2 vol., 221 p. + planches.
- *395 DENÈFLE (S.). — Fontaines en Cornouaille et Léon : pratiques et croyances. — Brest : auteur, 1983. — 288 p. — (Thèse de 3^e cycle, dactyl.).
- *396 FOLGOAS (Marie-Odile). — L'Ankou dans la littérature bretonne d'expression française du XIX^e siècle. — Brest : auteur, 1985. — 2 vol., 247-50 p. — (Mémoire de maîtrise, multigr.).
- 397 FOLLET (Jean-Philippe). — Essai de recherche ethnotextuelle à l'île de Batz (Finistère). — *BL*, vol. 1, 1985, p. 81-83.
- *398 GESTIN (Françoise). — Les documents cadastraux. Leur apport à une étude de la structuration de l'espace. L'exemple d'une commune des monts d'Arrée : Saint-Rivoal. — Brest : EHESS, Centre d'ethnologie de la France, 1981. — 2 vol. — (dactyl.).
- 399 GIRAUDON (Daniel). — A propos de « Disput etre ur c'hirouer hag ur botoer koad ». — *MB*, n° 52, février 1985, p. 24.
- *400 GIRAUDON (Daniel). — Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes. — *SV*, n° 2-3, décembre 1985, 131 p., ill.
- *401 GIRAUDON (Daniel). — Chanteurs populaires et production imprimée au XIX^e siècle en Basse-Bretagne. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 415-425.
- 402 GUERNIOU (Jean). — Les fontaines sacrées du Trégor. — *CT*, n° 8, septembre 1984, p. 24-28.
- 403 GUILCHER (André), SIMON (Thierry). — Les anciens daviers de montée des algues dans les falaises de Plougonvelin, du Conquet et de Ploumoguer (Finistère). — *BSAF*, t. CXIII, 1984, p. 187-204, ill.

- *404 GUILLOU (Anne). — Les jeux bretons. Mise en scène du corps chez les ruraux. — *EF*, t. XV, n° 4, 1985, p. 359-368, ill.
- 405 HEUZE (Philippe). — Folkloristes et érudits au XIX^e siècle : un regard sur la sorcellerie et les superstitions en Bretagne. — Rennes : IARH, 1984. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 406 JAOUEN (Guy). — Le « Gouren » dans le Trégor. — *CT*, n° 10, mars 1985, p. 12-21, ill.
- 407 Kalevala et Barzaz Breiz. — *MB*, n° 54, avril 1985, p. 12-13.
- *408 L'HENORET (S. et Y.F.). — Fiche technique. Presqu'île de Rhuy. En dro ou le tour à la mode de Rhuy. Variante de Sarzeau. — *Breizh*, n° 302, avril 1985, p. 17-19, ill.
- Fiche de danse et textes de chansons.
- 409 LABORDERIE (Yvon), GOUZIN (Philippe). — Prospection et récupération du paganisme par le clergé. — *BSPM*, t. 110, juillet 1983, p. 161-183, ill.
- 410 LAURENT (Donatien). — Scealamhrain chealteacha : an Bhriotainis. In : *European Ethnic Oral Tradition* / ed. by Hugh Shields and Tom Munnelly. — Dublin : Trinity College, 1985. — P. 47-65.
- Chants narratifs des Celtes : la Bretagne. Texte breton et irlandais, avec notation musicale et livret d'accompagnement en anglais, et cassette.
- 411 LE BOURDIEC (Émile). — Le jeu de dominos, son origine, son acheminement, sa pratique en Bretagne. — *CI*, 32^e année, n° 4, octobre 1985, p. 191-194, ill.
- *412 LE GALL (Charles). — Folklore de la dent. — *CI*, 32^e année, n° 4, octobre 1985, p. 219-225.
- *413 LE JONCOUR (Paul), JAOUEN (Guy et Pierre). — Gouren, Breton and Celtic Wrestling. — Rennes : Institut culturel de Bretagne, 1985. — 80 p., ill.
- *414 LE JONCOUR (Paul), JAOUEN (Guy et Pierre). — Gouren, la lutte bretonne, prises de base. — Rennes : Institut culturel de Bretagne, 1985. — 80 p., ill.
- 415 LEBLIC (Isabelle). — Fabrication d'un casier à homard à Molène, Nord-Finistère. — *AMAR*, n° 1, 1984, p. 13-14, ill.
- Quelques termes bretons sont mentionnés.
- 416 MALRIEU (Patrick). — Révoltes paysannes et chansons populaires. — *MB*, n° 51, janvier 1985, p. 16-19, ill.
- *417 MARC (F.), CASTEL (Y.-P.). — Présence de Guénolé. — *CLAND*, n° 41, janvier 1985, p. 17-26, c., ill.
- 418 MASSIGNON (Geneviève), HORIOT (Brigitte). — Paludiers de Guérande. — Paris : Institut d'ethnologie, 1984. — 282 p. — (Mémoires de l'Institut d'ethnologie, 22).
- 419 MOELO (Serge). — Révoltes paysannes et chansons populaires. — *MB*, n° 54, avril 1985, p. 4-6, ill.
- Chanson inédite recueillie à Saint-Barthélemy, auprès de Pierre Gallo. Voir MALRIEU (Patrick).
- 420 MONNAT (Jean-Yves), LAURENT (Donatien). — An dra gentan zo ar c'hleunia. — *Penn ar Bed*, n° 119, 1985, p. 182-184, ill.
- Une chanson de la collection Penguin sur la fonction des talus.
- 421 MOUSSET-PINARD (Françoise). — L'écomusée de Groix / Avant-propos de J.-Y. Veillard. — Brest : Impr. de l'Iroise, 1985, 204 p., ill.
- Patrimoine historique, p. 36-62. Ethnologie, p. 62-196.
- 422 NOVIK (Nathalie). — The supernatural in Brittany. — *BRON*, n° 16, August 1985, p. 9-13.
- 423 OIRY (Michel). — D'Ouessant aux monts d'Arrée : Morgans, Mari-Morgans et sirènes. — *EHAM*, n° 2, février 1985, p. 20-26.
- *424 PAUGAM (G.). — Fiche technique. An dans tro plin. (An dans-fanch-plin). — *Breizh*, n° 304, juillet 1985, p. 27-30, ill., carte.

- *425 PERU (Fanch). — Les jeux de pardon en Bretagne. — *ANNB*, t. 92, n° 3, 1985, p. 309-326, ill.
 - 426 PHILIPPE (Jef). — Le procès d'une chanson bretonne en 1773. — *CT*, n° 6, avril 1984, p. 22-29.
 - 427 POSTIC (F.). — D'Ouessant aux monts d'Arrée avec les folkloristes du XIX^e siècle. — *EHAM*, n° 1, octobre 1984, p. 18-23.
 - 428 POSTIC (François). — Fêtes et saisons. — *EHAM*, n° 0, juin 1984, p. 3-11 ; n° 1, octobre 1984, p. 3-14 ; n° 2, février 1985, p. 3-10, ill.
 - *429 SEGALIN (Martine). — Quinze générations de Bas-Bretons : parenté et société dans le Pays bigouden sud. 1720-1980. — Paris : P.U.F., 1985. — 405 p.
 - *430 STERCKX (Claude). — Survivances de la mythologie celtique dans quelques légendes bretonnes. — *EC*, vol. XXII, 1985, p. 295-308.
- Voir aussi les n^{os} 3, 66, 67, 146, 178, 268, 327, 329, 365, 366, 448, 456.

XXXI. THÉÂTRE

- 431 BRUNEL (Christian). — La tradition du jeu scénique en Bretagne au XX^e siècle. — *CT*, n° 7, juin 1984, p. 17-21.
 - 432 CORFMAT (Denis). — Mister Sant Agapit. Étude d'un fragment d'une pièce de théâtre populaire en breton vannetais. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1982. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
 - 433 G. (P.). — « Les Païens » selon Malmanche et Ar Vro Bagan. — *MB*, n° 55, juillet 1985, p. 22-24, ill.
 - 434 G. (P.). — Audace : la rentrée d'Ar Vro Bagan. — *Tabouliner*, n° 1, novembre 1985, p. 30, ill.
 - 435 GAUCHER (Jakez). — Rencontre avec Gwenno Le Menn : le théâtre populaire breton. — *DS*, n° 13, automne 1985, p. 19-21, ill.
 - 436 KOG (Y.V. ar C'h.). — Diwar-benn « Histoire du théâtre populaire breton » gant Gw. ar Menn. — *HY*, n° 160-161, ebril 1985, p. 95-98.
 - 437 OLLIVIER (Yvon). — La tragédie de Robert an Diaoul, étude d'un acte, en parler trégorrois. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1980. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
 - *438 PIRIOU (J.-P.). — Une expérience de théâtre en langue bretonne dans le Trégor de 1959 à 1965. — *ANNB*, t. 92, n° 3, 1985, p. 289-308.
- Voir aussi les n^{os} 141, 320.

XXXII. CHANSON. MUSIQUE

- 439 DEFRANCE (Yves). — Présence de la vielle en Bretagne. — *ANNB*, t. 92, n° 3, 1985, p. 241-308, ill.
- 440 HASCOET (F.). — Alan Stivell Cochevelou. — *IV*, n° 4, gouere 1984, p. 10-13 ; n° 5, diskar-amzer 1985, p. 11-14.
- 441 HASCOET (F.). — La musique des harpeurs d'avant le XVIII^e siècle. — *TV*, n° 5, diskar-amzer 1985, p. 5-10, ill.
- 442 HASCOET (F.). — Histoire de la harpe celtique en Bretagne. — *TV*, n° 6-8, hiver-octobre 1985.
- 443 HERRIEU Loeiz. — Un témoignage sur les sonneurs vannetais de la fin du siècle dernier / Traduction de Marcel Ropars. — *AS*, n° 289, novembre 1985, p. 23.
- *444 HUGLO (Michel). — Le domaine de la notation bretonne. — *BRICHRIS*, Bibliothèque liturgique bretonne, fasc. 1, 1981, 51 p., xxvi pl.

- 445 LE CLERC DE LA HERVERIE (J.). — Juluan en Tulzeu a Gerlebo, talabarder, violon-ser ar un dro. — *MB*, n° 51-54, janvier-avril 1985, ill.
Article en français.
- 446 MORGANT (Armel). — Discographie celtique. J.-F. Quémener et A. Auffret. — *AS*, n° 289, novembre 1985, p. 20-21, ill.
Voir aussi les n°s 364, 410.

XXXIII. SOCIOLOGIE. ANTHROPOLOGIE

- 447 AUDIBERT (A.). — La place et le rôle de la femme dans la famille et la société paysanne en Basse-Bretagne, et particulièrement dans le Léon. — *Recherches sociologiques* (Louvain), vol. 14, n° 2, 1983, p. 229-242.
Rôle économique, administratif et politique. La femme garde son nom de jeune fille.
- 448 AUDIBERT (Agnès). — Le matriarcat breton. — Paris : P.U.F., 1984. — 160 p. — (Sociologie d'aujourd'hui).
En 2^e partie, étude du droit ancien celtique et des contes populaires.
- 449 AUGUSTINS (G.). — Mobilité résidentielle, parenté et changement social à Saint-Jean-Brévelay. — *Cahiers de l'observation du changement social*, vol. VII, 1982, p. 149-180.
Les parentèles comme élément permanent de la vie sociale des collectivités paysannes.
- 450 BRIGAND (L.), LE GUIRRIEC (P.). — Insularité et choix du conjoint. Le cas de l'île de Batz à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. — *Anthropologie maritime*, n° 2, 1985, p. 115-122, ill.
- *451 FRADELAT (B.), LAMARCHE (H.), PROVIDENCE (J.M.). — De l'économique au social. Trois essais sur le changement à Saint-Jean-Brévelay. — *Cahiers de l'observation du changement social*, vol. VII, 1982, p. 7-147. — (Paris, C.N.R.S.).
Le rôle respectif des facteurs économiques et des facteurs sociaux et culturels dans la transformation d'une région du Morbihan.
- 452 KUTER (L.). — Labelling people : Who are the Bretons ? — *Anthropological Quarterly* (Washington), vol. 58, n° 1, 1985, p. 13-29.
- *453 MEADWELL (H.). — Forms of cultural mobilization in Québec and Brittany, 1870-1914. — *Comparative Politics* (New York), vol. 15, n° 4, 1983, p. 401-417.
La mobilisation culturelle comme moyen de lutte de groupes opprimés s'est faite parmi les élites traditionnelles et non parmi les classes montantes.
- Voir aussi le n° 429.

XXXIV. HISTOIRE

- *454 ADAM (Annick). — Une dynastie d'imprimeurs-libraires : les Doublet - Prud'homme à Saint-Brieuc (1620-1984). — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 191-222, ill.
- 455 BRENGUES (J.), CROIX (A.), DEMONS (F.). — Les Bretons et Dieu : atlas d'histoire religieuse. 1300-1800. — Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, 1985. — (100 p., c.).
Les pratiques, cartes 20 à 32.
- *456 BUHEZ. — Les Bretons et Dieu. — Rennes : Ouest-France, 1985, 251 p., ill.
Catalogue de l'exposition du même nom, précédé d'un texte de présentation rédigé par Alain Croix.
- 457 CADIOU (H.), CREPEL (P.), LAGRÉE (M.), LE BERRE (Y.), (...). — Quels changements dans la vie des Bretons au XIX^e siècle ? — *CHIRM*, n° 21, avril 1985, p. 65-84.
- 458 COCHERIL (Pierre). — L'immigration bretonne au XI^e et XV^e siècles, d'après les sources imprimées. — Rennes : Institut armoricain de recherche historique, 1982.
- 459 FRELAUT (Bernard). — Les nationalistes bretons de 1939 à 1945. — Brasparts : Bel-tan, 1985. — 231 p.

- *460 FREVILLE (Henri). — Archives secrètes de Bretagne. 1940-1944. — Rennes : Ouest-France, 1985. — 244 p. — (L'histoire et nous).
- 461 FURET (François), OZOUF (Jacques). — Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry. — Paris : Éd. de Minuit, 1977. — 380 p. — (Le sens commun).
La frontière du breton : frontière d'instruction ? p. 328-339.
- *462 GALLIOU (Patrick). — L'Armorique romaine : assimilation ou résistance ? — *BL*, vol. 1, 1985, p. 205-221, c., ill.
- 463 GUILLOT (Hubert). — Recherches sur l'activité des scriptoria bretons au IX^e siècle. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 9-36, ill.
- 464 GUINGUENO (Rosine). — L'épiscopat de Monseigneur Lamarche, évêque de Quimper et de Léon (1887-1892). — Brest : auteur, 1985. — 2 vol., 440 p. — (Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, dactyl.).
Documents en breton cités dans l'annexe.
- 465 GUIOMAR (Jean-Yves). — Un jeune républicain breton. Lettres de Guillaume Lejean à Michelet (1847-1860). — *Cahiers mennaisiens*, n° 19, 1985, p. 61-116.
- *466 GUIOMAR (Jean-Yves). — Les historiens et la langue bretonne au XIX^e siècle. — *BL*, vol. 1, 1985, p. 99-102.
- *467 Ireland and Europe : the Early Church = Irland und Europa : Die Kirche im Frühmittelalter / ed. Proinséas Ní Chathain, Michael Richter, Klett Cotta. — Dublin : University College Dublin, 1984. — 458 p., pl.
Second colloque international, mai 1983, Dublin. Voir : FLEURIOT (L.).
- 468 LE BEC-DUGAST (Anna). — Istor KEAV : an dek bloavezh kentañ = Étude d'un mouvement culturel : le Camp Interceltique des Bretonnants. 1948-1958. — Rennes - U.H.B. : auteur, 1984. — (Mémoire de maîtrise, dactyl.).
- 469 LE BRAS (Yvon). — La politique anticléricale du ministère Combes. — Brest : auteur, 1985. — 2 vol., 279 p. — (Mémoire de maîtrise d'histoire, dactyl.).
- 470 LE CLECH (Grégoire). — Les Bretons à la découverte de l'Amérique du Nord. Le rêve américain. Dans les prairies de l'Ouest canadien. L'aventure argentine. — *DS*, n° 12, été 1985, p. 1-14, ill. ; n° 13, automne 1985, p. 11-13, ill.
- *471 LE FLOC'H (Jean-Louis), LE MENN (Gwenno). — L'imprimerie-librairie Blot à Quimper en 1777. Les inventaires de l'imprimerie-librairie. Les impressions bretonnes du fonds Blot. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 157-178.
- *472 LE FLOC'H (Jean-Louis). — Controverses sur la langue bretonne dans le clergé finistérien au XIX^e siècle. — *BSAF*, t. CXIV, 1985, p. 165-177, ill.
- *473 LE GALLO (Yves). — De Joseph Loth au GRELB... — *BL*, vol. 1, 1985, p. 5-13.
- 474 LE GOFF (H.). — Pourquoi l'imprimerie s'implanta-t-elle à Tréguier à la fin du XV^e siècle ? — *CT*, n° 12, octobre 1985, p. 12-18.
- 475 LE GOFF (Hervé). — Écoles et écoliers dans le Trégor sous l'Ancien Régime. — *CT*, n° 5, novembre 1985, p. 18-30.
- 476 LE MENN (Gwenno). — L'imprimerie des franciscains de Cuburien (Morlaix, vers 1575-1585). — *MSHAB*, t. LXII, 1985, 129-136.
Signale 2 ouvrages en breton.
- *477 LE MENN (Gwenno). — Les catalogues des libraires bretons (1695-1746). — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 301-311.
- *478 LE STUM (Philippe). — Les origines bardiques du mouvement breton. 1900-1914. — Brest : auteur, 1985. — 2 vol., 273 + 142 p. — (Mémoire de maîtrise, multigr.).
- 479 MASSIET DU BIEST (Brigitte). — La bibliothèque municipale de Vannes et son fonds ancien. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 501-511.
Mentionne les ouvrages en breton.
- 480 MORDREL (Olier). — Les leçons de « Breiz Atao ». Nouvelles contributions à l'histoire. — *CBR*, n° 489 bis, hiver 1985-1986, 19 p.

- 481 MORISSET (Pierre). — A l'école bretonne au début du siècle. Défense de cracher par terre. — *EHAM*, n° 1, p. 15-17, ill.
- 482 PLONEIS (J.-M.). — Une autre lecture du monde rural. — *PB*, n° 294-304, janvier-décembre 1985.
- *483 PLONEIS (Jean-Marie). — Une autre lecture de l'histoire du monde rural. Le canton de Huelgoat, au cœur des monts d'Arrée. — *BSAF*, t. CXIII, 1984, p. 137-156.
- *484 PLONEIS (Jean-Marie). — La langue bretonne, témoin de l'histoire de Bretagne. L'exemple du canton de Huelgoat. — *CHIRM*, n° 21, janvier 1985, p. 9-31.
- 485 QUENIART (Jean). — Livre et lecture en Bretagne. Quelques perspectives de recherche. — *MSHAB*, t. LXII, 1985, p. 287-300.
- 486 RENOULT (Jean). — Les Vikings en Bretagne = Ar Vikinged e Breizh. — Kaliningrad : Bretland, 1985. — 211 p., ill. — (Publication de l'université de Königsberg-Kaliningrad).
- *487 SIMON (G.). — Zündschnur zum Sprengstoff. Leo Weisgerbers keltologische Forschungen und seine Tätigkeit als Zensuroffizier in Rennes während des Z. Weltkriegs. — *Linguistische Berichte* (Braunschweig), n° 79, 1982, p. 30-52.
 Les activités de L. Weisgerber « au service » des tentatives national-socialistes de développer le mouvement autonomiste breton.
- *488 SIMON (M.), BARDEL (A.), BARRIÉ (R.), CASTEL (Y.-P.), (...). — L'abbaye de Landévennec, de saint Guénolé à nos jours. — Rennes : Ouest-France, 1985. — 315 p., ill.
- 489 VIGEVENO (G.W.F.). — De opkomst van etnische bewegingen in Frankrijk. — S.l. : s.n., 1976. — 129-IX p. — (Thèse de doctorat, dactyl.).
 Bretagne, p. 26-61. Exemplaire au C.R.B.C.

Voir aussi les n^{os} 35, 41, 122, 205, 218, 227, 274, 332, 401, 405, 421, 429, 453.

XXXV. BEAUX-ARTS

Voir les n^{os} 402, 417.

INDEX DES AUTEURS

- ABALAN (Yann-Erwan). — 240.
 ABJEAN (René). — 272.
 ADAM (Annick). — 454.
 ANDOUARD (Loeiz). — 319.
 ANDRÉ (Jacques). — 100.
 ANNA-MARI. — 223, 224.
 ANSQUER (Vincent). — 287.
 AR FALZ. — 285.
 ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). — 126.
 AUDIBERT (Agnès). — 447, 448.
 AUDIN (Pierre). — 388.
 AUGUSTINS (G.). — 449.
 AVEZ (Pierre). — 1.

 B. (F.). — 241, 386.
 BARDEL (A.). — 488.
 BARGAIN (Léon). — 390.
 BARRIÉ (R.). — 488.
 BAZIN (Hervé). — 3.
 BÉCHARD (Guillaume). — 183, 184.
 BEG (Herve ar). — 286.
 BELZ (J.). — 225.
 BENOT (Marcel). — 249.
 BERNIER (G.). — 185.
 BERRSFORD ELLIS (Peter). — 4, 5.
 BERTHOU (Erwan). — 391.
 BESKO (Patrig ar). — 331.
 BIHAN (Herve ar). — 186.
 BILLY (Pierre-Henry). — 212.
 BLOK (Dirk P.). — 187.
 BOTREL (Alan). — 141, 320.
 BOUESSEL DU BOURG (J.-M.). — 57, 58, 322, 323, 341, 342, 352.
 BREKILIEN (Yann). — 6, 59, 386.
 BREMAN. — 343.
 BRENGUES (J.). — 455.
 BRIANE (Jean). — 287.
 BRIGAND (L.). — 450.
 BRISSON (K.). — 353.
 BROD (Barbel). — 30.
 BROOKS (Dodie A.). — 111.
 BROUDIC (F.). — 31, 250 à 252.
 BROUDIG (J.-Y.). — 226.
 BRUD NEVEZ. — 188.
 BRUNEAU (G.). — 60.
 BRUNEL (Christian). — 392, 431.
 BUHEZ. — 456.
 BUZULIER (Henri). — 381.

 CADIOU (Hervé). — 227, 457.
 CAERLEON (Ronan). — 354.
 CALVE (Armel). — 72.
 CAMPANILE (E.). — 75, 101.
 CANEVET (C.). — 241.
 CARIOU (Raymond). — 393.
 CARRER (Dr Philippe). — 266.

 CASTEL (Marguerite). — 194.
 CASTEL (Y.-P.). — 417, 488.
 CERCLE CULTUREL D'AURAY. — 189.
 CHARDRONNET (Joseph). — 7.
 CHAUVEAU (Jean-Paul). — 157 à 159, 178.
 CHÉDEVILLE (A.). — 112.
 CLÉMENT (Le moine). — 147.
 COCHERIL (Pierre). — 458.
 COCHIN (Christophe). — 32, 324.
 COLLEU (André). — 33.
 COPPEL (Guy-Christophe). — 344.
 CORFMAT (Denis). — 432.
 CORNILLET (Gérard). — 8, 345.
 COSQUER (J.). — 308.
 COTTA (Klett). — 467.
 CREPEL (P.). — 457.
 CROIX (A.). — 455.
 CUISENIER (Jean). — 394.

 DANIEL (Tanguy). — 38, 61.
 DEFRANCE (Yves). — 439.
 DELOUCHE (Denise). — 394.
 DEMONS (F.). — 455.
 DENÉFLE (S.). — 395.
 DENEZ (Herle). — 273.
 DENEZ (Per). — 62, 160, 253, 288.
 DENIEL (J.). — 274.
 DESGRAVES (Louis). — 34.
 DESHAYES (Albert). — 190 à 192.
 DESHAYES (L.). — 193.
 DESTRADE (J.-P.). — 289.
 DEUFFIC (Jean-Luc). — 35, 113, 114, 125, 149, 194.
 DEY (J.-L.). — 297.
 DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. — 36.
 DIWAN. — 254.
 DOAN (James). — 148.
 DOLLO (Yves). — 289, 290.
 DONNIOU (Lommig). — 378.
 DOTTIN (Georges). — 102.
 DOUJET (Daniel an). — 161, 255.
 DRED (Vedig an). — 63.
 DUMVILLE (David). — 115, 116, 121, 123.
 DUVAL (P.M.). — 108.

 EJEN (L.). — 275.
 ELSIE (Robert). — 162.
 EMGLEO BREIZ. — 287, 292 à 295.
 EMILIANOFF (Gwenael). — 276.
 ERNAULT (Émile). — 126.
 EVANS (Claude). — 139.
 EVANS (D. Ellis). — 76, 77.
 EVENOU (Yvon). — 153, 154.
 EWAN (Jil). — 168, 296.
 EWEN (A.H.). — 117.

FALC'HUN (François). — 9, 78, 102, 195.
 FERRIEU (Xavier). — 37.
 FIFE (James). — 90.
 FLATRÈS (Pierre). — 163, 243, 256.
 FLEURIOT (Léon). — 10, 79 à 81, 106, 112,
 117 à 119, 137 à 139.
 FLEURY (Jean-Pierre). — 120.
 FLOC'H (Loeiz ar). — 382.
 FOLGOAS (Marie-Odile). — 396.
 FOLLET (Jean-Philippe). — 397.
 FORD (Patrick K.). — 146, 148.
 FORMAN (Werner). — 14.
 FRADETAL (B.). — 451.
 FRELAUT (Bernard). — 459.
 FREVILLE (Henri). — 460.
 FURET (François). — 461.

G. (P.). — 433, 434.
 GAEL (Yann). — 103.
 GALAN (Reun ar C'h.). — 322, 326, 327.
 GALBRUN (Yvonne). — 392.
 GALLAIS (Pierre). — 277.
 GALLIOU (Patrick). — 462.
 GAUCHER (Jakez). — 435.
 GEORGE (Kenneth J.). — 82, 164.
 GESTIN (Françoise). — 398.
 GESTIN (Jean-Pierre). — 122.
 GEVEL (Daniel ar). — 347.
 GORDAN (H.). — 289.
 GIRAUDON (Daniel). — 399 à 401.
 GIRAUDON (K.). — 59.
 GONTARD (Marc). — 328.
 GOUÉZIN (Philippe). — 409.
 GOURVIL (Francis). — 196, 197.
 GRALL (C.). — 329.
 GROS (Jules). — 11.
 GUERNIOU (Jean). — 402.
 GUILCHER (André). — 403.
 GUILLAMOT (Y.). — 308.
 GUILLAUME (Gabriel). — 178.
 GUILLLOT (Hubert). — 112, 463.
 GUILLOU (Anne). — 404.
 GUILLOU (Chantal). — 38.
 GUILLOUX (Michel). — 277.
 GUINGUENO (Rosine). — 464.
 GUIOMAR (Jean-Yves). — 465, 466.
 GUITER (Henri). — 83.
 GURY (Jacques). — 165.
 GUYONVARCH (Christian-J.). — 166, 179,
 357.
 GWILHMOD (Tepot). — 257.

HAASE (Wolfgang). — 74.
 HABASK (Padrig an). — 297, 298.
 HAMLIN (F.-R.). — 198.
 HAMON (Père Joseph). — 381.
 HAMP (Éric). — 84.
 HASCOET (F.). — 440 à 442.
 HASPOT (Y.E.). — 236.
 HAUGEN (Einar). — 261.

HEMON (Roparz). — 167.
 HENWOOD (Annie). — 39.
 HERBERT (Perig). — 168.
 HERRIEU (Loeiz). — 443.
 HEUZE (Philippe). — 405.
 HEWITT (Steve). — 175.
 HINCKS (Richard John). — 231.
 HIRUNUMA (T.). — 85, 86.
 HORIOT (Brigitte). — 418.
 HUGLO (Michel). — 444.
 HUIBAN (Herve). — 70, 355.
 HUMPHREYS (Humphrey Lloyd). — 155.
 HUON (Ronan). — 64, 330.
 HUON (Tudual). — 270.

INSTITUT ARMORICAIN DE RECHERCHES HIS-
 TORIQUES. — 41.
 ISTITUTO DELLA ENCICLOPEDIA ITALIANA.
 — 12.

JAOUEN (Guy). 406.
 JAOUEN (Guy et Pierre). — 413, 414.
 JOUANO (Jules). — 362.
 JUMEL (G.). — 218.

KALVEZ (T.). — 297.
 KANN (Cheun ar C'h.). — 364.
 KERANFOREST. — 386.
 KERAVEL (Armand). — 233, 300.
 KERE (L. ar C'h.). — 297, 387.
 KERGOAT (Lukian). — 365.
 KERNAN (Patrick). — 301.
 KERRAIN (Hervé). — 302.
 KERVELLA (Goulc'han). — 267.
 KLEIN (P.). — 289.
 KOCH (John T.). — 104.
 KOG (Y.V. ar C'h.). — 436.
 KRUTA (Venceslas). — 13, 14.
 KUTER (Lois). — 42, 234, 303, 304, 452.

L'HENORET (S. et Y.-F.). — 408.
 LABORDERIE (Yvon). — 409.
 LAGADEC (G.). — 268.
 LAGADEC (J.-Y.). — 176.
 LAGRÉE (M.). — 274, 457.
 LAMARCHE (H.). — 451.
 LAMBERT (Pierre-Yves). — 105, 199.
 LANNDIERN (Herve). — 65.
 LANOS (P.). — 218.
 LAPIDGE (Michael). — 43, 121.
 LARBOULETTE (Abbé Jean-Louis). — 373.
 LAURENT (Donatien). — 410, 420.
 LAVAGNE (Henri). — 13.
 LE BEC-DUGAST (Anna). — 468.
 LE BERRE (Yves). — 16, 18, 170, 171, 357,
 366, 367, 457.
 LE BIHAN (Jacques). — 17.
 LE BOURDIEC (Émile). — 411.
 LE BRAS (Yvon). — 469.
 LE BRIGANT (Y.). — 200.

- LE BRIS DU REST (Erwan). — 122.
 LE CLECH (Grégoire). — 470.
 LE CLERC DE LA HERVERIE (J.). — 362, 368, 445.
 LE COADIC (Ronan). — 180.
 LE DÛ (Jean). — 18, 19, 166, 171, 181, 357, 366, 367.
 LE DUC (Geneviève). — 141.
 LE FLOC'H (Jean-Louis). — 471, 472.
 LE GALL (Charles). — 412.
 LE GALLO (Yves). — 473.
 LE GARREC (F.). — 283.
 LE GLEAU (René). — 172.
 LE GOFF (Hervé). — 474, 475.
 LE GUIRRIEC (P.). — 450.
 LE HEN (G.). — 201, 202.
 LE JONCOUR (Paul). — 413, 414.
 LE MEN (R.). — 126.
 LE MENN (Claude et Danièle). — 203.
 LE MENN (Gwennole). — 44, 45, 142, 332, 333, 471, 476, 477.
 LE MERCIER (André). — 204, 246.
 LE MOIGNE (Roland). — 235.
 LE MOING (J.-Y.). — 20.
 LE NAIL (Bernard). — 21.
 LE RHUN (P.). — 241.
 LE ROSSIGNOL (Jean). — 205.
 LE STUM (Philippe). — 478.
 LEBLIC (Isabelle). — 415.
 LECOQ (Jean-Marc). — 259.
 LEDELIS (Hervé). — 281.
 LEJEUNE (Michel). — 106 à 108.
 LEWIS (E. Glyn). — 260.
 LINDEMAN (Frederik Otto). — 87, 88.
 LOSSIGNOL (Simone). — 394.
 LOUARN (Tangi). — 236, 305, 306.
 LOZAC'HMEUR (Jean-Claude). — 369.
 LUCAS (Marie-Suzanne). — 377.

 MABEDAD. — 22, 173, 206, 374.
 MAC AODHA (B.S.). — 187.
 MAC CANA (Proinsias). — 43.
 MAC EOIN (Gearoid). — 46, 47.
 MADEG (Mikael). — 67, 188, 207 à 209, 262, 278, 370, 371.
 MAHE (Loeiz). — 307.
 MAHER (J.-P.). — 89.
 MAIRIE DE PLOUGUIEL. — 358.
 MALRIEU (Patrick). — 416.
 MANAC'H (Pierre). — 127.
 MARC (F.). — 147, 417.
 MARC'HEG (Paskal ar). — 334.
 MARICHAL (R.). — 106.
 MARKALE (Jean). — 23, 24.
 MASSIET DU BIEST (Brigitte). — 479.
 MASSIGNON (Geneviève). — 418.
 MATRAS (Christian). — 210.
 MCCLURE (J. Derrick). — 261.
 MCKENNA (Malachy). — 335.
 MEADWELL (H.). — 453.

 MEID (Wolfgang). — 109.
 MERDRIGNAC (Bernard). — 150 à 152.
 MÉVELLEC (F.). — 348.
 MICHEAU-VERNEZ (Mikael). — 25.
 MIKAEL (Yann). — 211.
 MILIN (Gabriel). — 375.
 MIOSSEC (Jean-Claude). — 26.
 MIOSSEC (Yves). — 359.
 MOALIC (E.). — 283.
 MOELO (Serge). — 419.
 MONNAT (Jean-Yves). — 420.
 MONNIER (J.-J.). — 308.
 MORDREL (Olier). — 480.
 MOREAU (Jean). — 212.
 MORGANT (Armél). — 446.
 MORIN (Gilles). — 27.
 MORISSET (Pierre). — 481.
 MORLET (Marie-Thérèse). — 213.
 MORVANNOU (F.). — 336, 357.
 MOUSSET-PINARD (Françoise). — 421.
 MUNNELLY (Tom). — 410.

 NAIL (Bernez an). — 57, 68, 69.
 NÉDELEC (F.). — 222.
 NÉDELEC (François). — 188, 214.
 NEDELEG (Leon). — 215.
 NI CHATHAIN (Proinséas). — 467.
 NOVIK (Nathalie). — 422.

 OFTEDAL (Magne). — 90.
 OIRY (Michel). — 423.
 OLIER (Youenn). — 211, 383.
 OLLIVIER (Yvon). — 437.
 OMNÈS (R.). — 59.
 OZOUF (Jacques). — 461.

 P. (Y.). — 279.
 PADEL (O.J.). — 216.
 PAOTR JEG. — 384.
 PAUGAM (G.). — 424.
 PELLEGRINI (G.B.). — 217.
 PENCALET (Jean). — 377.
 PENIARTH (Ron). — 70.
 PENNAOD (Goulven). — 143 à 145.
 PER (Bruno). — 279.
 PERU (Fanch). — 308, 310, 425.
 PHILIPPE (Jef). — 426.
 PINCEMIN (J.-P.). — 218.
 PIRIOU (Jean-Pierre). — 71, 337, 438.
 PLONEIS (Jean-Marie). — 219, 482 à 484.
 PLOURIN (Jean-Yves). — 156.
 PLUSQUELLEC (Annie). — 338.
 POBL. — 237, 280.
 POILVET (Yann). — 311.
 POLOME (Edgar C.). — 91, 92.
 PORZIO GERNIA (M.L.). — 93.
 POSTIC (François). — 427, 428.
 POUILLAS (Marie-Thérèse). — 50.
 PRICE (Glanville). — 94.
 PROVIDENCE (J.-M.). — 451.

- QUENIART (Jean). — 485.
 QUENIEL (Paul). — 128, 129, 220, 221.
 QUÉRÉ (Jean). — 385.
- RAFFIN-CABOISSE (B.). — 281.
 RANEY (R.). — 177.
 RAOUL (Émile). — 379.
 RAOUL (Lucien). — 349.
 RAUDE (A.J.). — 174.
 REMY (F.). — 241.
 RENAULT (Jorda). — 72.
 RENOULT (Jean). — 486.
 RICHTER (Michael). — 467.
 RIVIÈRE (Hervé). — 263.
 ROLLAND (Jean-Louis). — 370, 371.
 ROPARS (Marcel). — 443.
 ROTTE (J.R.). — 339.
 ROUZ (Bernez). — 130.
 ROZMOR (N.). — 353.
- SASAKI (Shigemi). — 369.
 SCHMIDT (K.H.). — 110.
 SEGALÉN (Martine). — 429.
 SEITE (Visant). — 73, 248, 386.
 SERHEG (Loeizon er). — 376.
 SHARPE (Richard). — 43.
 SHERINGHAM (J.G.T.). — 118.
 SHIELDS (Hugh). — 410.
 SILVESTRI (D.). — 95.
 SIMON (G.). — 487.
 SIMON (M.). — 488.
 SIMON (Thierry). — 403.
- SKIPAILH EAB. — 350.
 STERCKX (Claude). — 430.
 STERCKZ (G.). — 312.
 STOFFT (Henri). — 269.
 STOURM AR BREZHONEG. — 313 à 315.
- TALDIR-JAFFRENNOU. — 387.
 TANGUY (Bernard). — 131, 182, 188, 222.
 TEMPORINI (Hildgard). — 74.
 THOMSON (Derick). — 261.
 THOMSON (E.A.). — 132.
 TIBILETTI BRUNO (M.G.). — 96.
 TIEG (Soaz an). — 340, 351.
 TIMM (L.A.). — 97.
- UHEL (Fanch an). — 380.
 UNVANIEZH STUDIERIEN VREIZH. — 238.
- VALLERIE (Erwan). — 133, 189, 317.
 VALVERDE (Mathilde). — 33.
 VALY (Jean-Jacques). — 25.
 VAN EERDE (John A.). — 264, 265.
 VEILLARD (J.-Y.). — 283, 421.
 VERNHET (A.). — 106.
 VIGEVENO (G.W.F.). — 489.
 VILLE DE SAINT-BRIEUC. — 55.
- WILLIAMSON (Robert C. and Virginia L.). — 265.
 WILLIS (Penny). — 98.
 WOOD (Ian). — 134.
 WRIGHT (Neil). — 124, 135, 136.

INDEX DES PÉRIODIQUES

Titre non abrégé

- 1 *Anthropological Quaterly*
Washington (U.S.A.)
- 2 *Artus*
B.P. 207, 44007 Nantes Cedex
- 3 *Breizh*
J. Guého, le Pradi, Trédion, 56250 Elven
- 4 *Bretagne*
5, rue Martenot, B.P. 66A, 35031 Rennes Cedex
- 5 *Bulletin d'ethnomédecine*
- 6 *Bulletin d'information du CIRAM*
- 7 *Caesarodunum*
- 8 *Cahiers de l'observation du changement social*
- 9 *Cahiers mennaisiens*
Professeur Le Guillou, 12, rue Van-Gogh, 29200 Brest
- 10 *Chasse-Marée (Le)*
Abri du Marin, 29100 Douarnenez
- 11 *Comparative politics*
New York (U.S.A.)
- 12 *Cornell linguistic contribution*
New York (U.S.A.)
- 13 *Dastum*
27, rue Charles-Le-Goffic, 22000 Saint-Brieuc
- 14 *Diaspad*
Kelc'h Maksen Wledig, 15, rue de la Gaieté, 75014 Paris
- 15 *Documentation photographique (La)*
- 16 *Ere*
R. Rodart, Bouillen vras, 29270 Clédén-Poher
- 17 *Eriu*
Royal Irish Academy, 19, Dawson Street, Dublin 2 (Irlande)
- 18 *Komz*
Dastum, 22600 Loudéac
- 19 *Linguistische Berichte*
Braunschweig (R.F.A.)
- 20 *Names*
- 21 *Nouvelle Revue Socialiste*
- 22 *Papers and Studies in Contrastive Linguistics*
Poznan (Pologne)
- 23 *Penn ar Bed*
Faculté des Sciences, 29283 Brest Cedex
- 24 *Proceedings of the British Academy*
- 25 *Recherches sociologiques*
Louvain (Belgique)
- 26 *Rotarien (Le)*
75, rue de Cuire, 69004 Lyon
- 27 *Sens large*
18, rue Abbé-Vallée, 22000 Saint-Brieuc

- 28 *Société Guernesiaise (La). Report and Transaction*
- 29 *Studi*
C.R.D.P., 92, rue d'Antrain, 35000 Rennes
- 30 *Tabouliner*
16, rue de Penhoet, B.P. 2518, 35036 Rennes Cedex
- 31 *Word*

Titre abrégé

- 32 *AB Avenir de la Bretagne*
B.P. 103, 22001 Saint-Brieuc
- 33 *AF Ar Falz*
6, rue Longue, 29210 Morlaix
- 34 *AL Al Liamm*
16, rue des Fours-à-Chaux, 35400 Saint-Malo
- 35 *ALB Actualité du livre en Bretagne*
Livres de France, 30, rue Dauphine, 75006 Paris
- 36 *AM Armor-Magazine*
7, rue Saint-Jacques, B.P. 123, 22404 Lamballe Cedex
- 37 *AMAR Anthropologie maritime*
Ichtyologie générale et appliquée, 43, rue Cuvier, 75005 Paris
- 38 *ANNB Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*
Université de Haute-Bretagne, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes
- 39 *AS Ar Soner*
B.A.S., 62, rue Émile-Zola, 56100 Lorient
- 40 *BB Bleun-Brug, Feiz ha Breiz*
30, route de Berheume, Plougonvelin, 29217 Le Conquet
- 41 *BBCS The Bulletin of the Board of Celtic Studies*
University of Wales Press, 6, s. Gwennyth, Caerdydd CF2 4YD
- 42 *BL Bretagne linguistique (La)*
C.R.B.C., Faculté des Lettres, B.P. 814, 29285 Brest Cedex
- 43 *BN Brud Nevez*
6, rue Beaumarchais, 29200 Brest
- 44 *BR Breman*
8, straed Hoche, 35000 Roazon
- 45 *BRICHRIS Britannia Christiana*
Imprimerie Cloître, ZA Saint-Thonan, 29220 Landerneau
- 46 *BRON Bro Nevez*
ICBDL, 143, Plymouth Road, Plymouth Meeting, PA 19462 (U.S.A.)
- 47 *BSAF Bulletin de la Société archéologique du Finistère*
Hôtel de ville, B.P. 531, 29107 Quimper
- 48 *BSPM Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*
Château-Gaillard, 2, rue Noé, 56000 Vannes
- 49 *CAPC Cap Caval*
Helio-Plans, B.P. 5, 29120 Pont-l'Abbé
- 50 *CBR Cahiers de la Bretagne réelle (Les)*
22230 Merdrignac
- 51 *CEL CELTICA*
The Dublin Institute for Advanced Studies, Dublin (Irlande)
- 52 *CHIRM Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*
64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris

- 53 *CI Cahiers de l'Iroise (Les)*
G.-M. Thomas, 11, rue de Royan, 29200 Brest
- 54 *CLAND Chronique de Landévennec*
Abbaye de Landévennec, 29217 Plomodiern
- 55 *CMCS Cambridge Medieval Celtic Studies*
Dpt of Celtic, 9, West Road, Cambridge CB3 9DP (England)
- 56 *CRAA Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*
rue de Gaspé, B.P. 60, 35413 Saint-Malo
- 57 *CT Cahiers du Trégor*
Club d'Histoire du Trégor, M.J.C., 22140 Bégard
- 58 *DOE An Doere*
Association Bro-Ereg, 19, rue de Raime, 56270 Ploemeur
- 59 *DS Dalc'homp Sonj*
3, place Paul-Bert, 56100 Lorient
- 60 *DZ Douarnenez*
M.J.C., B.P. 121, 29117 Douarnenez
- 61 *EAB Evid ar Brezhoneg*
B.P. 93, 22202 Gwengamp Cedex
- 62 *EC Études celtiques*
295, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
- 63 *EF Ethnologie française*
Éd. Berger-Levrault, 18, rue des Glacis, 75017 Nancy Cedex
- 64 *EHAM Enez ha Menez*
Parc naturel régional d'Armorique, Moulin Kerouat, Commana, 29237 Sizun
- 65 *EMG Emgann*
Ar Skern, Plougin, 29262 Gwitalmeze
- 66 *EN Ero nevez*
Bleun-Brug, 5, rue Francis-Jammes, 29200 Brest
- 67 *HY Hor Yezh*
1, place Charles-Péguy, 29260 Lesneven
- 68 *IM Imbourc'h*
7, boulevard Albert-Burloud, 35000 Roazhon
- 69 *JIES Journal of Indo-European Studies*
- 70 *LAN Al Lanv*
8, straed an Enez Vaz, 29000 Kemper
- 71 *LM Liberté du Morbihan (La)*
8, rue Clairambault, 56101 Lorient
- 72 *LPLP Language Problems and Language Planning*
University of Texas Press, Box 7819, Austin TX 78712 (U.S.A.)
- 73 *MB Musique bretonne*
Mane Nazen, 56700 Hennebont
- 74 *MSHAB Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*
20, avenue Jules-Ferry, 35000 Rennes
- 75 *NH Nevez-Hanv*
C.R.D.P., 92, rue d'Antrain, 35000 Rennes
- 76 *NRO Nouvelle Revue d'onomastique*
87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris
- 77 *OF Ouest-France*
Z.I. Rennes-Chantepie, 35051 Rennes Cedex
- 78 *PB Pays Breton (Le)*
USBIF, 19, rue du Départ, 75014 Paris

- 79 *PEB Peuple breton (Le)*
B.P. 301, 22304 Lannion Cedex
- 80 *PLA Planedenn*
6, rue Longue, 29210 Montroulez
- 81 *SC Studia Celtica*
University of Wales Press, 6, Gwennyth Street, Cathays, Cardiff CF2 4YD
(Pays de Galles)
- 82 *SCJ Studia Celtica Japonica*
- 83 *SV Skol Vreizh*
6, rue Longue, 29210 Morlaix
- 84 *TGR Télégramme de Brest et de l'Ouest (Le)*
B.P. 118, 29267 Brest Cedex
- 85 *TV Telennourien Vreizh*
23, straed ar Prad, 29000 Kemper

la vie de la société

Procès-verbaux des séances et excursions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 31 JANVIER 1987

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Rapport d'activité de l'année 1986. — Le président donne lecture, aux membres présents réunis en assemblée générale ordinaire, du rapport d'activité de la Société au cours de l'année 1986. La liste des membres au 31 décembre 1986 s'élève à 1 775 personnes physiques et à 50 personnes morales. Ces chiffres indiquent une légère progression par rapport à l'an dernier. Quatre-vingt-onze adhésions ont été enregistrées. Le décès de cinq de nos adhérents nous a été signalé, dont celui de M. Alexis Le Bihan, membre de notre conseil d'administration.

La Société a poursuivi ses activités : cinq séances plénières ont été tenues à Quimper, une «décentralisée» à Crozon. Cinq excursions ont mené un public toujours nombreux autour de Morlaix (sous la direction de M. l'abbé Castel et de M. Jean-Paul Querouil), à Vannes, à Ouessant (M. Jean-Pierre Gestin), dans le pays bigouden (M. le chanoine Le Floc'h), dans le Cap-Sizun (dans le cadre du congrès des sociétés savantes de Bretagne).

La Société archéologique a accueilli à Quimper, du 2 au 4 septembre, les participants à ce congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Elle a aussi participé aux activités de l'Institut culturel de Bretagne et aux commissions chargées d'organiser la célébration du bicentenaire de la Révolution.

Les travaux scientifiques de la Société ont été présentés en séances par MM. A.-P. Ségalen, Michel Duval, Hubert Michéa et Mlle Maryvonne Abraham. MM. Alain Croix, Donatien Laurent et le chanoine Le Floc'h ont animé une table ronde organisée par M. Erwan Le Bris du Rest.

Le bulletin annuel a été publié en novembre (tome CXIV) : ce volume de 316 pages comporte dix articles, œuvres de seize collaborateurs.

La commission d'étude des châteaux et des manoirs a achevé la première phase de ses travaux : le recensement des édifices toujours existants ou disparus (environ 4 000 fiches, établies par M. Jean Grall). La publication du *Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime* est prévue pour mars 1987.

Le fonctionnement de la Société a été assuré dans des conditions normales. Depuis le mois d'octobre, les réunions se sont tenues régulièrement dans la salle de conférences du Musée départemental breton, grâce à l'obligeance de M. Erwan Le Bris du Rest, conservateur du musée. Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, à Châteaulin, en avril et novembre. Le fichier informatique des adhérents a été mis à jour par M. Daniel Collet. Le bulletin de liaison a été adressé à chaque adhérent avec le tome CXIV du bulletin.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité. Le rapport financier, présenté par M. Jean-Louis Guillou, trésorier, laissant apparaître une situation très saine des finances de la Société, est également approuvé à l'unanimité.

Élections au conseil d'administration. — Conformément aux statuts de la Société, il est procédé ensuite aux élections pour le renouvellement du conseil d'administration. Les membres présents sont appelés à choisir vingt-quatre personnes sur deux listes de noms : celle des membres sortants du conseil d'administration, et une liste complémentaire en prévision de désistements possibles de sortants. Le dépouillement des bulletins de vote exigeant des décomptes dépassant le temps normal de la séance, la proclamation des résultats est reportée à la séance de février.

Adhésions. — L'assemblée générale étant close, le président ouvre la séance ordinaire en présentant une liste de dix-sept demandes d'adhésions, qui sont toutes acceptées :

— Le colonel Marcel ABILY, de Brest, présenté par Mmes Bescond et Sévellec ;
— M. et Mme Yvon CALOUNEC, de Guipavas, présentés par MM. Leverage et Bouchet ;

— M. Guy FLÉGÉO, de Bannalec, présenté par MM. Pernez et Tallec ;

— M. et Mme Stanislas GODEC, de Pont-Croix, présentés par MM. Gargadenec et Daniel ;

— M. Aimé GUÉNÉ, retraité, de Locmaria-Plouzané, présenté par M. et Mme Baley ;

— Mlle Yvonne JOLLIVET, retraitée de l'enseignement, de Douarnenez, présentée par Mmes Rannou et Rault ;

— M. Iwan KALONEG, de Quimper, présenté par MM. Monot et Dizerbo ;

— Mme Marie-Louise LE BERRE, de Quimper, présentée par MM. Keraval et Daniel ;

— M. Pierre LE CANN, ingénieur technico-commercial, du Relecq-Kerhuon, présenté par M. Le Léannec et Mme Daniel ;

— M. Louis LE GARREC, retraité, de Quimper, présenté par MM. Keraval et Grall ;

— M. François MADEC, directeur de l'URSAFF de Brest, présenté par MM. Olier et de Jaegher ;

— Sœur Marie-Catherine MAZÉ, retraitée de l'enseignement, présentée par MM. les chanoines Le Floc'h et Loäc ;

— Mme Marie MAZÉAS, de Brest, présentée par Mme Vigouroux et M. Daniel ;

— M. Sylvain PRÉ, de Locronan, présenté par MM. Collet et Daniel ;

— M. Claude TROADEC, retraité, de Quimper, présenté par les mêmes. 1.

Bibliographie. — Le président présente deux ouvrages publiés par des membres de la Société et récemment reçus : une fort belle plaquette, richement illustrée, de

M. Jean-Paul Le Bihan, sur *Quimper antique*, et une grosse monographie de *Bannalec, mille ans d'histoire*, écrite par M. Marcel Kervran.

Le port de Concarneau à la fin du XVIII^e siècle. — Le président donne lecture d'une étude de M. Yves Tanneau (qui n'a pu se déplacer à Quimper) sur «les tribulations d'un honnête homme à la fin du XVIII^e siècle, le chevalier de Fox, maître de quai au port de Concarneau (1786-1787)». A partir de deux documents extraits des Archives nationales (C⁷ 110), M. Tanneau retrace le bref passage à Concarneau, comme maître de quai, d'un certain chevalier de Fox — dont la biographie reste par ailleurs inconnue — qui se retrouva en prison à la suite de la commission dont il fut chargé dans le port sardinier, sans doute pour s'être opposé à la toute-puissance des armateurs et négociants de la Ville-Close, dont il a dénoncé les gains exorbitants et l'exploitation de la classe misérable des pêcheurs. Ces deux documents permettent de tracer un tableau vivant des activités de pêche et de commerce, et aussi des oppositions sociales entre une bourgeoisie d'armateurs et le peuple des pêcheurs de Concarneau.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1987

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Le nouveau conseil d'administration. — Le président proclame les résultats des élections du 31 janvier dernier au conseil d'administration. Sept membres du conseil sortant n'ayant pas souhaité voir leur mandat reconduit (MM. Jean-Luc Deuffic, Jean-Louis Guillou, Grégoire Le Clech, Pierre Loaec, Guillaume Moigne, Guy Pernez et Auguste-Pierre Ségalen) ont été remplacés par les sept premiers candidats de la liste complémentaire. En conséquence, le nouveau conseil d'administration est constitué comme suit : Mlle Annie Boucher, M. Alain Boulaire, M. l'abbé Yves-Pascal Castel, MM. Daniel Collet, Alain Daniel, Tanguy Daniel, Auguste Dizerbo, Serge Duigou, Patrick Galliou, Roger Gargadennec, Hervé Glorennec, Jean Grall, Philippe Henwood, Pierre Keraval, Philippe de Kermadec, Jean-Paul Le Bihan, Guy Leclerc, M. le chanoine Jean-Louis Le Floch, MM. Michel Le Goffic, Louis-Pierre Le Maître, Bernard Monot, Joseph Philippe, Bernard Tanguy et Georges-Michel Thomas.

Le nouveau bureau. — Le conseil d'administration s'étant réuni le 14 février a désigné le nouveau bureau chargé de diriger la Société archéologique pendant une période de trois ans. Ont été élus :

- Président : M. Tanguy Daniel
- Vice-président : MM. Yves-Pascal Castel
Pierre Keraval
Guy Leclerc
Jean-Louis Le Floch
Georges-Michel Thomas

- Secrétaire général : M. Daniel Collet
- Secrétaires : Mlle Annie Boucher
MM. Philippe de Kermadec
Louis-Pierre Le Maître
Joseph Philippe

— Trésorier : M. Patrick Galliou

— Trésorier adjoint : M. Bernard Monot

M. Hervé Glorennec accepte d'assumer, comme par le passé, les tâches de coordinateur au siège de la Société, en liaison avec le secrétariat.

Adhésions. — Sept nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Le contre-amiral (C.R.) et Madame Robert BAILLAT, de Plougastel-Daoulas, présentés par MM. Henri Pelois et Tanguy Daniel ;

— M. Paul LARIVIÈRE, de Saint-Nic, présenté par MM. Pierre Coadour et Daniel Collet ;

— M. Patrick LÉON, chef de travaux à l'île Longue, de Brest, présenté par M. le chanoine Pierre Loaëc et M. Georges-Michel Thomas ;

— M. Georges MATIVET, relieur, de Paris, présenté par MM. Roger Gargadennec et Tanguy Daniel ;

— Docteur N. MOREAU-LE GOUILL, médecin psychiatre, de Quimper, présenté par le docteur Renée Bonthonneau et M. Tanguy Daniel ;

— M. François TANNÉ, de Bourg-Barré (Ille-et-Vilaine), présenté par MM. Roger Gargadennec et Tanguy Daniel.

Bibliographie. — Le président informe l'assistance de la réception d'ouvrages divers : les dernières livraisons des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, le *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, *Carhaix et le Pôher*, de François Moal et un dictionnaire breton-anglais édité par Remon Ar Porzh (Raymond Delaporte).

Le président signale en outre que la souscription pour le *Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, ouvrage de MM. Y.-P. Castel, T. Daniel et G.-M. Thomas, est prolongée jusqu'au 31 mars.

Monuments historiques. — Par arrêté du préfet, commissaire de la République de Bretagne, en date du 27 janvier 1987, la maison des Chanoines de Landunvez (section AC, n° 255 du cadastre), est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Unité et diversité des systèmes d'héritage en Bretagne : le pays bigouden et le haut Léon. — Le président donne la parole à Mme Martine Segalen, ethnologue, directeur de recherche au C.N.R.S., qui expose le résultat de ses travaux récents sur les systèmes de transmission des biens en Bretagne.

Bien que ces questions d'héritage puissent sembler définitivement réglées par le Code civil, la réalité des faits est tout autre. Selon les régions de France, on enregistre de notables différences dans le mode de dévolution des biens. Le propos de Mme M. Segalen se veut avant tout comparatif et sera étayé par les résultats d'une étude qu'elle a réalisée sur Saint-Jean-Trolimon, en pays bigouden, d'une part, et par des enquêtes entreprises dans le même objectif, sur Sibiril, en pays léonard.

En manière d'introduction, l'ethnologue présente les données du système en usage dans une autre région : les Pyrénées et, plus généralement, dans le Sud-Ouest.

Basé sur l'attribution des biens à un seul héritier, au détriment des autres successeurs à qui une dot est allouée, le système ressemble fort à celui du «droit romain accommodé par les notaires». La prééminence d'un seul pour la propriété des terres en fait le tenant de l'honneur de la famille. Ce mode de dévolution de l'héritage engendre un type de société original, cohérent, mais où les hiérarchies et les rivalités créent un climat permanent de tensions et de conflits.

Abordant le système observé en pays bigouden, Mme Segalen en cerne les divers aspects. A l'opposé du monde stable, enraciné dans la propriété du sol, il s'agit ici d'une société où le statut du fermage et du domaine congéable est en vigueur. Cela provoque, à l'intérieur de la zone d'appartenance culturelle, des déplacements pour l'acquisition de meilleures conditions de vie. Et c'est la caractéristique de ce système d'être profondément égalitaire : on y rencontre une très grande variété de formes de cohabitation, contrairement à la structure nucléaire explicitée par l'ethnologue pour la région pyrénéenne.

Données démographiques et données économiques sont ici étroitement liées. Les documents distribués à l'assistance permettent d'appréhender l'importance des «variables démographiques» aussi bien dans les alliances matrimoniales que, par voie de conséquence, dans les modes de cohabitation et de transmission des biens. Tout cela offre une grande diversité, un excellent terrain de recherche.

Mme Segalen aimerait affiner une méthodologie qui permette d'extraire le maximum d'éléments d'information, à partir des sources documentaires qui sont multiples. Elle souhaiterait y associer les membres de la Société archéologique car les pistes de recherche sont nombreuses et des enquêtes détaillées se révèlent nécessaires si l'on veut cerner de près la réalité bretonne en ce domaine des coutumes en matière successorale.

Le président remercie vivement Mme Segalen pour sa conférence qui offre une très intéressante ouverture sur une méthodologie originale de recherche.

Le secrétaire,
Jo Philippe

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 28 MARS 1987

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance a été précédée d'une cérémonie pour la pose d'une plaque dans la salle de documentation du Musée départemental breton, à la mémoire d'Henri Waquet, ancien archiviste du département et président — de 1922 à 1958 — de la Société archéologique. En présence de Mlles Waquet, de Mlle Lydie Hémon, de M. Marc Bécarn, député-maire de Quimper, et de M. Erwan Le Bris du Rest, conservateur du musée, le président Tanguy Daniel a évoqué la personnalité et l'œuvre accomplie par H. Waquet : le texte de cette allocution est publié en annexe de ce procès-verbal.

La séance proprement dite débute par la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observations.

Adhésions. — Onze nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. et Mme Michel CARVAL, technicien et comptable agricole, de Quimper, présentés par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Vincent Le Floc'h ;

— Mme Marie HALLÉGUEN, chirurgien-dentiste (E.R.), de Quimper, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Jacques JAGU, docteur en médecine, de Paris, présentés par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et M. Jean-Gaël Kaigre ;

— M. Robert LE BERRE, professeur, de Quimper, présenté par MM. Pierre Keraval et Jean Grall ;

— M. François MOAL, de Carhaix-Plouguer, présenté par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Pierre Félix QUEFFÉLÉAN, commissaire divisionnaire (E.R.), de Landéda, présentés par MM. Pierre Le Dreff et Yves Le Page ;

— Mme Denise ROLLAND, enseignante, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et Maurice Lucas ;

— Syndicat d'initiative de Loctudy.

Monuments historiques. — Le président signale de nouvelles protections au titre des monuments historiques : est classé un immeuble ancien sis 9, Grand-Rue, à Morlaix (arrêté ministériel du 13 mars 1987) ; sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire la façade et les toitures du moulin de Coastanscour en Plourin-lès-Morlaix (arrêté préfectoral du 22 décembre 1986), ainsi que la façade et les toitures de la maison du Guet, à La Martyre (arrêté préfectoral du 12 mars 1987).

Bibliographie. — Le président présente deux ouvrages récemment publiés : *Histoire de chouans. J'ai tué Audrein*, par le docteur Christian Ménard (éditions Vorenn) et *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, établi par MM. Yves-Pascal Castel et Georges-Michel Thomas, avec la collaboration de M. Tanguy Daniel. Ce livre d'art illustré se présente comme un corpus de 3 200 notices sur les créateurs d'art en Basse-Bretagne depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la Révolution. L'ouvrage, illustré d'une iconographie variée, étayé de références très précises, constituera un précieux instrument de recherche pour une meilleure connaissance du patrimoine breton. Il est édité par notre Société.

Bilan des activités du Cercle François-Le-Bail. — Le président donne lecture du bilan d'activité du Cercle de recherches archéologiques et géologiques François-Le-Bail pour l'année 1986, établi par le responsable du Cercle, M. Jo Philippe. Six excursions ont été mises sur pied : trois au printemps, trois en automne. Le 9 mars, excursion dans le Cap-Sizun, en compagnie de M. Roger Gargadennec, de Pont-Croix. Le périple a mené le groupe de Confort à Beuzec, avec une longue étape à Pont-Croix : visite de la collégiale et des maisons anciennes de la cité. Cette sortie a eu une dominante historique et archéologique ; une seule halte géologique, sur la coupe du carbonifère de la baie des Trépassés. Le 20 avril, grande sortie en car, à partir de Quimper, dans le bas Léon, avec des objectifs archéologiques (visite du château de Kergroadez, des vestiges de l'abbaye Saint-Mathieu, habitat ancien de Porspoder), géologiques (granite orbiculaire de Porspoder, granite rose de Lanildut, micaschiste à grenat de Porz-Liogan, Le Conquet) et ethnologiques (démonstration de montée de goémon sur le site à driers face aux récifs des Respects, Plougonvelin). Le 25 mai, excursion dans les Montagnes noires et les monts d'Arrée. Les thèmes furent à la fois archéologiques et géologiques. Des formations de poudingues briovériens de Roudouallec à l'habitat rural ancien de Botmeur, avec des haltes à l'allée couverte et à la carrière de Castel-Rufel en Saint-Goazec la visite de la chapelle de Saint-Herbot, de

l'église et de l'enclos paroissial de Locmaria-Berrien, de l'allée couverte de Ti-ar-Boudiget, en Brennilis, d'une maison à apotéis à La Feuillée et enfin de maisons anciennes, dont certaines restaurées, dans la campagne de Botmeur. Le 21 septembre, sortie à dominante géologique dans le Centre-Finistère. Le groupe a visité les ruines de l'église et de l'ossuaire de l'ancienne paroisse de Kimerc'h-Koz, puis l'enclos paroissial de Brasparts, le matin. L'après-midi a été consacré à l'ancien village déserté du haut Moyen Age de Karhaes-Vihan, en Brennilis, fouillé par M. Michael Batt. Seule étape géologique, en fin d'excursion, à Kaot-ar-Roc'h, en Lannédern, sur les formations de jaspes liés au volcanisme du carbonifère, grâce à l'aimable obligeance de M. Pirche, conseiller général et propriétaire des lieux. Le 30 novembre, excursion sur le littoral du Porzay : formations du briovérien, sur deux sites. Le premier, Caméros en Saint-Nic ; le second, Kervel en Plonévez-Porzay, ont permis de bonnes études géologiques de ces formations. Après le repas à la salle municipale de Plonévez-Porzay, mise à la disposition du Cercle de recherches par les édiles, le groupe s'est rendu à Sainte-Anne-la-Palud pour une visite commentée sur le calvaire, la chapelle, les statues des entrées de l'enclos, le rocher «Ar H'leger» sur la butte, la fontaine votive. En fin d'après-midi, s'est tenue l'assemblée générale du Cercle, au bourg de Plonévez-Porzay avec, en prologue, une projection de diapositives donnant une rétrospective d'excursions organisées en compagnie du frère François Le Bail. Outre l'établissement du programme d'activité pour 1987, les participants, qui représentaient les deux tiers des effectifs du Cercle, ont débattu et émis des suggestions pour la fête qui marquera, en mars 1988, le vingtième anniversaire du cercle de recherches. Ont été retenues, pour le moment, la mise en place d'une exposition et la rédaction d'une plaquette illustrée. L'exposition sera organisée à Plomelin, siège du Cercle, et offrira à la fois des échantillons de roches, minéraux et fossiles, des objets archéologiques de la préhistoire et de l'époque romaine, d'une part, et un ensemble de documents photographiques explicitant les activités culturelles du Cercle, d'autre part. La plaquette, illustrée de dessins, donnera une synthèse de l'histoire de ce groupe informel et un panorama de ses activités depuis sa création en mars 1968. Une «opération portes ouvertes» a été envisagée et sera mise au point au cours de 1987.

Au cours de l'année 1986, sept nouveaux membres ont été admis au Cercle, dont un étudiant en maîtrise d'histoire. Des contacts ont eu lieu avec des enseignants de l'université de Bretagne occidentale (lettres et sciences) aussi bien en archéologie qu'en géologie comme les années passées. Le Cercle a également épaulé le groupe de recherche de Guengat pour une exposition sur le passé de cette commune ; il participe aussi aux activités du groupe de recherches historiques de Plomelin avec pour objectif la publication d'une monographie substantielle sur l'identité de la commune : histoire, archéologie, ethnologie, démographie, faune et flore, géologie, économie, toponymie...

La société militaire au Conquet au XVIII^e siècle. — Le président donne ensuite la parole à M. François Olier pour un exposé sur la société militaire au Conquet au XVIII^e siècle. Passionné par l'histoire de notre région, appartenant lui-même au service de santé des armées, M. Olier a poursuivi, depuis plusieurs années, une patiente recherche d'archives dans ce domaine.

Sa communication, qui sera publiée dans le *Bulletin*, captive l'auditoire et suscite bien des interrogations auxquelles l'auteur répond avec précision. Le président remercie M. Olier au nom de l'assistance pour le sérieux et l'originalité de ses recherches.

Le secrétaire,
Jo Philippe

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Henri Waquet (1887-1958)

Il y a cent ans naissait Henri Waquet et nous avons souhaité, M. Le Bris du Rest et moi-même, célébrer sa mémoire en ces murs qui furent le cadre d'une grande partie de sa carrière, comme conservateur du Musée breton et comme président de la Société archéologique.

Permettez-moi d'abord, avant que ne soit dévoilée la plaque portant son nom, de rappeler à grands traits ce que fut sa vie, son œuvre et sa personnalité.

Cet homme, qui a consacré sa vie et presque tous ses ouvrages à la Bretagne, ne portait pas un nom breton. Sa famille était originaire de Picardie et c'est son grand-père, Antoine, qui, par les hasards de la vie administrative, avait été nommé comme inspecteur d'académie en résidence à Vannes. Le fils de ce fonctionnaire de l'instruction publique, docteur en médecine, épousa une Bretonne, petite-fille du conventionnel Guermeur : ils eurent un fils, Henri, qui naquit à Lorient le 4 mars 1887.

Après de solides études secondaires au lycée de Lorient, Henri Waquet obtint sa licence d'histoire à Rennes et se présenta au concours de l'École des chartes : reçu major en novembre 1907, il en sortit major en 1911 avec une thèse sur *le bailliage de Vermandois au XIV^e et au XV^e siècle* et le titre d'archiviste paléographe. Le classement permet au premier de la promotion d'aller séjourner à l'École française de Rome : son séjour dans la Ville fut malheureusement de courte durée. Nommé archiviste du Finistère, il prit ses fonctions à Quimper en juillet 1912. Dès ce moment, lui-même et sa famille devaient s'attacher définitivement à la capitale de la Cornouaille et Henri Waquet joua désormais un rôle de premier plan dans la vie culturelle du Finistère.

D'abord comme archiviste départemental. Succédant à Henri Bourde de la Rogerie — avec lequel il entretenait une longue correspondance amicale pendant près de quarante ans —, il s'attacha jusqu'à sa retraite (en 1951) à accroître les collections du dépôt d'archives, à classer les séries anciennes et à publier des inventaires, des répertoires et des index si utiles aux chercheurs d'aujourd'hui (on lui doit ainsi de pouvoir travailler efficacement dans la série A, une partie de la série B, les séries G, H et L). Le gros problème auquel il se heurta toujours était celui de l'encombrement du dépôt : une annexe fut même aménagée provisoirement en 1928 dans les combles de ce musée. Il fit étudier un plan de rénovation, mais, en ce temps-là, on n'allait pas vite : c'est seulement en 1937 que l'éclairage fut installé dans les bureaux !

La carrière d'archiviste du Finistère d'Henri Waquet fut bousculée à deux reprises, lors des deux guerres mondiales : en 1914, ne pouvant être mobilisé pour raisons de santé, il se proposa pour remplacer des professeurs du lycée partis au front et il fut chargé de cours de latin et de littérature française en seconde ; en 1941, arrêté par les autorités allemandes le 23 avril, relâché après trois semaines de détention, arrêté de nouveau en juillet de la même année et incarcéré jusqu'en avril 1942, il ne put continuer ses activités qu'en quittant la Bretagne : il fut alors nommé archiviste de la Dordogne où il demeura jusqu'en 1944. Réintégré aux archives de Quimper en novembre 1944, il tint dès lors son poste sans interruption jusqu'à sa retraite, le 30 septembre 1951.

A peine arrivé à Quimper, Henri Waquet fut introduit à la Société archéologique par Bourde de la Rogerie qui, avec le chanoine Peyron, parraina son admission, lors de la séance du 25 juillet 1912, sous la présidence du chanoine Abgrall. Le nouveau venu allait devenir le pivot de notre Société pendant... quarante-six ans ! Élu deuxième secrétaire en 1913, secrétaire général en 1919, il devint prési-

dent le 28 décembre 1922 et le resta jusqu'à sa mort, le 20 juillet 1958. Pendant près de trente-cinq ans de présidence, il a non seulement maintenu, dans des conditions souvent très difficiles, les publications régulières du bulletin, mais il lui a donné un éclat particulier par la qualité des articles qu'il y a publiés.

L'une des grandes préoccupations d'Henri Waquet fut toujours d'étudier, de défendre, de protéger, de conserver le patrimoine breton auquel il consacra de nombreuses publications mais aussi une bonne part de son activité. Nommé en juillet 1914 conservateur des antiquités et objets d'art du Finistère, il s'attacha à inventorier, à faire classer et restaurer un grand nombre de ces œuvres d'art qui peuplent les églises et les chapelles de notre département. Nommé en 1923 conservateur du Musée départemental breton (fondé en 1846 sous les auspices de la première Société archéologique du Finistère), il régna sur ces lieux jusqu'en 1951. Il appliqua les principes alors en vigueur en muséologie, et c'est sans doute lui qui fut à l'origine de la fameuse salle de ferme bretonne offrant, selon ses propres termes, «une image aussi juste et complète que possible du cadre où s'écoule la vie du paysan de Basse-Bretagne». Nul ne saurait critiquer une conception du musée qui était la règle à cette époque où l'on aimait, écrit Henri Waquet, «contempler quelques œuvres très expressives de l'art de ce peuple, inculte assurément mais non grossier, plein de rudesse à la fois et de finesse, amateur tenace et créateur fécond d'une beauté qui parfois nous émeut, souvent nous amuse». Le 19 novembre 1939, malheureusement, le conservateur subit le pire des chocs : un incendie ravagea une partie du musée. La salle synodale de l'ancien évêché, qui contenait notamment d'anciens costumes bretons, disparut dans les flammes.

Ce sont là quelques facettes de l'activité d'Henri Waquet. Mais il faut savoir qu'il y ajoutait encore d'autres charges, assurées avec autant de discrétion que d'exactitude : présidence de la Commission départementale des sites, vice-présidence du syndicat d'initiative, secrétaire puis vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, membre correspondant de l'Institut pour le Comité des travaux historiques, président de l'Association des archivistes français. Toutes ces fonctions méritaient bien des récompenses (qu'il ne recherchait d'ailleurs aucunement) : il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1937 et commandeur des Palmes académiques en 1958.

L'œuvre d'Henri Waquet est considérable. Ses publications sont de véritables modèles d'érudition et de science. Sans jamais délaisser l'étude du latin (il publia dans la collection des Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, en 1929, *La vie de Louis VI le Gros*, par Suger ; en 1942, *Le siège de Paris par les Normands*, par Abbon, et aussi *La croisade de Louis VII*, par Eudes de Deuil), son goût le porta plus spécialement vers l'histoire, l'archéologie et l'art de la Bretagne. En 1920, il donne son premier recueil d'archéologie : *Vieilles pierres bretonnes* ; en 1926, une notice sur *Le musée breton de Quimper* ; en 1933, *L'art breton* (réédité en 1942 et en 1960) ; en 1943, une petite *Histoire de la Bretagne* dans la collection *Que sais-je ?* ; en 1947, il collabore avec Auguste Dupouy, Charles Chassé et Camille Vallaux à un ouvrage intitulé *Bretagne* ; en 1948, une petite plaquette très utile pour les chercheurs : *Manuel des études finistériennes* ; en 1957, *Tableau de la Bretagne*. Après sa mort, ont été publiés des ouvrages qu'il avait préparés : en 1960, les *Mémoires du chanoine Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne* ; en 1968, ses notices pour le *Dictionnaire des églises de France. Bretagne*. A quoi il faudrait ajouter une longue liste d'articles parus dans de nombreuses revues d'érudition françaises, bretonnes et finistériennes.

Le savant n'en était pas moins poète, et son érudition n'est jamais sèche. Écoutons Henri Waquet évoquer l'art breton : «Voulez-vous connaître dans son intimité l'art breton ? Il vous faudra cheminer par les sentiers creux et les landes.

Les cantons les plus reculés vous feront d'étonnantes révélations. Vous hanterez les étroits cimetières des bourgs et les verts placitres des chapelles. Au secret repli, d'abord insoupçonné, d'une colline, vous découvrirez parmi les troncs gris des hêtres une énorme chasse, toute fleurie, dentelée, d'argent vieux ; tout auprès surgira, bijou d'argent lui aussi, un calvaire hardi, frère rigide des hêtres ; en contrebas, sous une niche de composition monumentale, vous percevrez le murmure sacré de la source inspiratrice et tutélaire. Et tout ce granit d'une invincible jeunesse vous semblera avoir été mis là par la nature elle-même, tant vous sentirez, profonde et juste, dans cette paix, l'harmonie des formes, des couleurs et des sons.»

L'historien de l'art doit être un homme sensible : Henri Waquet l'était assurément. Cela ne retirait en rien l'esprit critique auquel il avait été strictement formé à l'École des chartes. Il ne supportait pas la médiocrité, surtout si elle était le fait d'hommes qui se faisaient passer pour savants : sa sévérité dans ce domaine ne pouvait que décourager les fantaisistes ; un spécialiste de préhistoire eut droit un jour à cette critique : «L'essai de synthèse qui se présente à vous aujourd'hui avait sa raison d'être et, sans aucun doute, rendra des services. Il en aurait rendu tout autant et même davantage s'il s'était présenté avec moins de pompe. Le style est boursofflé, souvent impropre ou incorrect. La claire et simple science française n'a jamais parlé ainsi. Par bonheur, les gens tant soit peu défendus par l'esprit critique sauront faire, en lisant ou consultant ce volume, le départ entre l'érudition positive et la grandiloquente fantaisie. Les autres, cela n'a pas d'importance». On ne peut qu'être rempli d'effroi rétrospectif à la pensée de ce qu'aurait dû écrire Henri Waquet à la lecture de certains ouvrages historiques d'aujourd'hui !

Tel était le savant. Sa personnalité a frappé tous ceux qui ont approché cet homme de caractère. Je n'ai personnellement que le souvenir impressionné de ma jeunesse où, peu avant mon baccalauréat, cherchant ma voie vers des études supérieures, j'étais allé demander conseil à ce maître des études historiques. Je me rappelle ce monsieur sévère qui avait aimablement répondu à mes questions, puis s'était lancé avec mon père dans une discussion sur les mérites des écrivains de la basse latinité. Imaginez mes sentiments, moi qui peinaient alors sur Tite-Live et Tacite : Henri Waquet lisait saint Augustin ou Paulin de Nola comme d'autres lisent *le Télégramme* ou *Ouest-France* !

Je ne saurais mieux faire, pour terminer, que de citer le jugement même de Louis Ogès, son successeur à la tête de la Société archéologique : «Esprit indépendant, intelligence d'élite, caractère ferme, il avait une mémoire prodigieuse, un jugement sûr, un talent d'écrivain et un souci de la vérité qui le placèrent au premier rang des érudits bretons... La droiture de sa vie, ses vertus civiques, son talent s'alliaient à un catholicisme fervent qui n'excluait pas la tolérance... Le meilleur hommage que nous puissions rendre à sa mémoire, c'est d'essayer de marcher sur ses traces et de nous inspirer de son exemple pour ce qui concerne la probité historique, le goût de la recherche et de la précision, l'amour ardent de la Bretagne et de la France».

C'est cet homme-là que nous honorons aujourd'hui.

Tanguy Daniel

EXCURSION DU 26 AVRIL 1987

Concarneau

Cent trente personnes, ou plutôt cent trente parapluies, s'infiltrant par un étroit boyau jusqu'à la tour du Major : le spectacle, ce dimanche matin, évoquait plus un déplacement de chenilles processionnaires qu'une traditionnelle sortie de la Société archéologique ! Les courageux n'ont rien regretté... On leur avait promis une approche insolite de la Ville-Close. En moins de deux heures, sous la conduite de Louis-Pierre Le Maître, ils ont découvert plusieurs aspects originaux de cet ensemble architectural que la plupart, pourtant, croyaient connaître.

Première station (sous la pluie) devant *la maison du gouverneur*. Fenêtres crevées, torchis dégradés : ce logis, un des plus intéressants de la citadelle, fut jusqu'au début du siècle dernier la résidence officielle assignée aux commandants de la place. Adossé à la tour de la Duchesse Anne avec laquelle il communique, il prolonge, en quelque sorte, le musée de la pêche auquel il vient d'être affecté. Les travaux de restauration intérieure devraient commencer cette année.

Le conservateur du musée, M. Hervé Gloux, faisait ensuite les honneurs, quelque peu anticipés, de la *tour du Major*. Ouvert il y onze ans, le chantier n'est, en effet, pas terminé. Il aura permis de découvrir, au cœur de ce gros bastion conçu au temps de Vauban, les murailles d'une tour plus réduite du ^{xv}e siècle. Dégagés de leur couronne de terre, les mâchicoulis seraient d'une finesse d'exécution rarement rencontrée jusque-là.

Troisième arrêt dans *la chapelle de la Trinité*. Concarneau ignorait encore récemment qu'elle conservait, malgré les aléas des utilisations successives, les structures d'un hôpital-chapelle tel qu'on le concevait avant les guerres de la Ligue. Deux salles superposées, ouvrant sur un sanctuaire prenant lumière au midi et servant en même temps d'asile de nuit, de salles de soins et de dépôt de mendicité. Amorces de cheminées, fenêtres hautes murées, tout est encore en place pour une restauration intelligente qui devrait doter la Ville-Close d'une salle d'expositions exceptionnelle.

Visite rapide de l'ancienne poudrière du ^{xix}e siècle, fort peu mise en valeur à l'entrée du Petit-Château. Arrêt dans la grande salle voûtée de *la tour aux Chiens* plongeant par ses fenêtres sur le chenal d'accès au port et naguère transformée en vulgaire soute à essence.

On ne connaît généralement de la Ville-Close que sa gangue extérieure : la promenade des remparts. L'effort commence maintenant à se porter à l'intérieur des murs : ouverture de la tour du Major, redécouverte de la chapelle de la Trinité. Déjà, il est question d'abattre une ancienne conserverie pour dégager la petite *porte des Larrons* accédant à la mer. Après le « coup par coup », le temps ne serait-il pas venu d'élaborer enfin un plan complet et raisonné de mise en valeur générale ?

Cap était mis ensuite, *extra muros*, sur un autre bâtiment, considérable par la taille et qui, jusqu'à une époque toute récente, n'attirait guère l'amateur d'art : il s'agit bien sûr de *l'église paroissiale*, vaguement inspirée de Sainte-Sophie de Constantinople et qu'il est sérieusement question de démolir. Flaques d'eau nombreuses dues aux pluies du matin, fissures répétées : la stabilité même de l'édifice demeuré inachevé en 1929, pose aujourd'hui problème. M. le curé Jacob a clairement exposé les enjeux et indiqué une possible orientation des études : conservation de la partie méridionale (avec le clocher) et restructuration de l'ensemble (où devraient reprendre place un certain nombre d'éléments décoratifs, notamment les sculptures maritimes des portails et les chapiteaux répétant en médaillons toutes les litanies de la Vierge).

Après le repas servi à *Saint-Yvi*, l'abbé Jacq accueillait les sociétaires dans l'église du bourg et expliquait la «leçon» du retable et de l'Arbre de Jessé. Le tout nouveau *Dictionnaire des artistes* était ensuite présenté par M. Tanguy Daniel, illustrant son propos par la présentation des deux croix processionnelles de la paroisse, œuvres des orfèvres quimpérois Joseph Bernard et Claude Apert.

Passage rapide devant la chapelle de Locmaria-an-Hent (en cours de travaux) puis halte à *Saint-Antoine de Melgven* où un vitrail récent rappelle l'incendie du manoir du Fresq lors des troubles de la Ligue.

Une visite s'imposait à l'église de *Lanriec*, récemment restaurée, rouverte au culte depuis Noël dernier. L'ensemble a été très correctement traité : poutres apparentes et lambris droit, murs passés à la chaux, boiseries repeintes aux couleurs d'origine. Tout est resté en place jusqu'à la chaire à prêcher du XVIII^e siècle. Plusieurs ont toutefois regretté le volume du nouvel autel, simple cube moqueté. Un «habillage» plus harmonieux serait prévu.

Le rendez-vous final était donné au *fort du Cabellou*, sous le soleil revenu.

Le secrétaire,
Louis-Pierre Le Maître

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 24 MAI 1987

Brest et le bas Léon

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance du matin se tient à la salle des conférences de l'hôtel de ville de Brest. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

- M. et Mme Yves CHEVILLOTTE, retraités, de Plougonvelin, présentés par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et M. Tanguy Daniel ;

- M. et Mme Jean-Paul FETTER, officier en retraite, de Clohars-Carnoët, présentés par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;

- Mme Jacqueline LECLERC, de Quimper, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Glorennec ;

- M. Yves MARHIC, pédologue, de Saint-Guérolé-Penmarc'h, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

- M. Albert MERRIEN, retraité de la SNCF, de Landrévarzec, présenté par MM. Jean Grall et Guillaume Henry ;

- M. Alain PRIGENT, agent immobilier, de Morlaix, présenté par MM. Robert Prigent et Erwan Vallerie ;

- Mlle Lucile WAQUET, professeur d'histoire, de Quimper, présentée par MM. A.-H. Dizerbo et Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président évoque la disparition de M. Léon Fleuriot et rend hommage au grand celtisant, membre de notre Société. D'origine morlaisienne, Léon

Fleuriot, agrégé d'histoire, a d'abord enseigné dans l'enseignement secondaire, puis, sa thèse passée (sur le vieux breton), à l'université de Rennes. Il a publié en 1980 un ouvrage qui fait autorité sur *les origines de la Bretagne*. Le président insiste sur les qualités humaines et la modestie de ce grand savant trop tôt disparu, qui fut aussi directeur de la revue des *Études celtiques*.

Le président évoque la disparition de l'abbé Joseph Le Jollec, né en 1922, prêtre en 1950, licencié en théologie et ès lettres, qui fut un homme de grande science mais ne publia pas.

Le président, au nom de la Société, présente ses condoléances aux familles des disparus.

Colloques. — Marine et techniques au XIX^e siècle (Service historique de la Marine, les 10 et 11 juin à Paris).

— Foi chrétienne et milieu maritime au XV^e siècle (Collège de France, Paris, du 23 au 25 septembre).

Les origines du diocèse de Cornouaille. — A travers un exposé qui met à contribution aussi bien les sources écrites que la toponymie, M. Bernard Tanguy s'attache à démontrer l'identité d'un grand saint de Cornouaille, antérieur à saint Corentin, appelé Tutgual, mais aussi Tudi et Pabu, avec saint Tugdual, considéré comme le fondateur du diocèse de Tréguier. Il éclaire ainsi d'un jour nouveau les origines du diocèse de Quimper, rapportant sa fondation au début du IX^e siècle, sous le règne de Gradlon Plonéour.

De quelques figures légendaires de la Cornouaille. — Puis M. J.-M. Ropars, à propos de quelques figures légendaires de la Cornouaille, présente le résultat de son travail sur les origines de la Bretagne. Se basant sur l'historien des Francs Grégoire de Tours et des chroniques bretonnes diverses, il peut émettre l'hypothèse que le roi des Scires Odoacre, le même qui mit fin à l'Empire d'Occident en 476, établit le chef breton Riwal pour la défense de l'Armorique romaine entre 464 et 469. Et cela l'amène à une nouvelle interprétation du mythe du roi Arthur.

Ces deux communications seront publiées dans le Bulletin.

L'excursion dans le bas Léon. — Après le repas servi à Saint-Renan, l'excursion débute par la visite du *cimetière des «7 777 saints» de Lanrivoaré*. Très en contrebas du grand cimetière, cet endroit curieux est dallé à la romaine. L'histoire des 7 777 saints — qui ne sont d'ailleurs en breton que 7 727, reste obscure. La tradition veut qu'y reposent les restes d'un grand nombre de Bretons tombés sous les coups des envahisseurs normands au X^e siècle. La rangée de gros galets rappelle la punition infligée au fermier de Kerizaouen qui vit ses pains changés en pierres pour avoir refusé l'aumône à saint Hervé. L'enclos contenait autrefois une grosse bûche de chêne dont chacun emportait une parcelle qui, jetée dans le puits, protégeait de la foudre. Une grande pierre taillée, portant une inscription où certains ont pu déchiffrer en onciales irlandaises les mots «Gall Mav» (gaulois homme), renforce encore le mystère qui, avec la pluie ce jour ininterrompue, imprègne ce lieu saint. Le cimetière des 7 777 saints fut longtemps lieu de dévotion fréquenté pour faciliter la marche des jeunes enfants.

A quelques centaines de mètres de là, en direction de Penandreff, le président présente aux excursionnistes *l'ermitage de saint Hervé*, patron des bardes de Bretagne. Planté de chênes et de hêtres, le site se compose de l'ermitage proprement dit, des restes d'une chapelle et de la fontaine de saint Hervé. A demi enfouie sous une butte de terre, la cellule du saint aveugle reste parfaitement conservée, ouverte seulement sur l'extérieur par une porte basse ; à l'intérieur, elle est voûtée en berceau

et creusée de deux petites niches. Les soubassements de la chapelle (datée du XVI^e-XVII^e siècle) laissent encore deviner l'existence de deux petites pièces à usage d'habitation. La source enfin s'orne d'un fronton Renaissance.

L'assemblée pourra ensuite s'abriter de la pluie dans la petite *chapelle Saint-Éloi en Plouarzel* dont les alentours sont entretenus avec grand soin. L'édifice date de la première moitié du XVI^e siècle et se singularise par l'existence, à gauche de la porte, d'un auvent meublé d'une grande table de pierre destinée autrefois à recueillir les offrandes. L'ensemble se compose aussi d'un calvaire daté de 1539 et d'une fontaine dont le bas-relief, représentant saint Martin partageant son manteau, vient de subir l'outrage des vandales.

Le périple se termine sous un rayon de soleil à *Plougonvelin* pour observer quelques-uns des nombreux daviers qui jalonnent la côte jusqu'à Ploumoguier et qui permettaient de remonter le goémon. Le commandant Cheval dit ensuite quelques mots des défenses côtières illustrées à nos yeux par l'un des nombreux ouvrages du mur de l'Atlantique qui font, qu'on le veuille ou non, désormais partie intégrante du patrimoine historique.

Le secrétaire,
Philippe de Kermadec

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL Léon Fleuriot (1923-1987)

La mort brutale du professeur Léon Fleuriot, survenue à Paris le dimanche 15 mars 1987, a frappé de stupeur et de consternation ceux qui, appartenant ou non aux milieux universitaires et scientifiques, le connaissaient et appréciaient ses travaux. Les études celtiques, auxquelles il aura consacré quelque trente années entières de sa vie, sont en deuil. Avec lui disparaît un savant unanimement reconnu parmi les celtisants, une de leurs figures de proue. Car, si en ce domaine, son compatriote Joseph Loth a marqué la première moitié de ce siècle, Léon Fleuriot aura, lui, imprimé son empreinte sur la seconde.

C'est à Morlaix qu'il naquit le 5 avril 1923. Aîné d'une famille de neuf enfants, il fit ses études secondaires au collège Notre-Dame du Kreisker à Saint-Pol-de-Léon. Fêru de lettres latines, il allait pourtant, son baccalauréat passé, se tourner vers l'histoire. En 1950, quatre ans après avoir obtenu sa licence, il réussissait l'agrégation. Successivement adjoint d'enseignement au lycée Henri-IV et au collège de Villemomble, professeur au Prytanée militaire de La Flèche (1950-1953), au lycée de Suresnes (1953-1955) et au lycée Claude-Bernard à Paris (1955-1957), il devait en 1958 être détaché au C.N.R.S. Ce fut le grand tournant de sa carrière.

À l'Ecole des hautes études, il devint l'élève privilégié du professeur Edouard Bachellet, auprès de qui il approfondit sa connaissances des langues celtiques et suivit notamment les cours sur les inscriptions gauloises et les langues italiques du professeur Michel Lejeune. Sur les conseils de son maître et du professeur Jules Vendryès, il se livra, de 1957 à 1960, à une prospection systématique des manuscrits des IX^e et X^e siècles susceptibles de contenir des gloses en vieux breton.

De l'examen de quelque 1 300 microfilms ou originaux de manuscrits, allait naître une thèse principale consacrée à la grammaire du vieux breton et intitulée *Le vieux breton. Éléments d'une grammaire*, et une thèse complémentaire consistant en un *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, ouvrage qui, revu et augmenté, a été réédité en 1985. Couronnée du prix Volney de l'Institut en 1966, cette œuvre valut à son auteur la consécration internationale sur le plan scientifique. Elle devait être complétée par un troisième ouvrage. Annoncé dès 1964, le dessein de son auteur était de «grouper sous forme de dictionnaire les termes vieux bretons contenus dans les cartulaires, de manière à constituer une sorte de «Holder» vieux breton, beaucoup plus bref d'ailleurs que l'*Altceltischer Sprachschatz*». Quelques mois avant sa mort, dans une lettre du 24 novembre 1986, il nous confiait : «J'y travaille, quand je trouve le temps». Il lui fallait en effet se multiplier.

Depuis 1966, il menait de front recherche et enseignement. Il fut, en effet, cette année-là, nommé chargé d'enseignement de celtique à Rennes, aux côtés du professeur François Falc'hun, titulaire de la chaire de celtique. Il devint maître de conférences en 1967, professeur de langues et civilisation de la Bretagne en 1968. Ses cours de langue ancienne, suivis avec assiduité par une poignée d'étudiants intéressés par le celtique, apportèrent une nouvelle dimension à l'enseignement dispensé jusque-là. Fiches en main, il commentait avec une passion communicative, expliquait longuement et patiemment, disséquait même cette matière ardue jusqu'à ce qu'elle devienne accessible à tout un chacun. S'il savait, par sa pédagogie, la rendre intéressante, son affabilité, sa modestie et son ouverture d'esprit n'étaient pas sans y contribuer grandement. Il n'était pas dans sa nature de s'ériger en censeur mais prodiguait plus volontiers conseils et encouragements.

Nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études en 1977, puis responsable du Centre d'études celtiques, équipe de recherche associée n° 760 du C.N.R.S., membre de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, il assura également depuis 1979 la présidence du comité de rédaction de la revue *Études celtiques*. Même s'il fournit des contributions à de nombreuses autres revues, tant françaises qu'étrangères, c'est surtout dans les *Études celtiques* qu'il fit paraître ses travaux. Sa première collaboration en 1958 y fut suivie de beaucoup d'autres. A travers elles, on peut suivre l'évolution de sa recherche. Si, jusqu'en 1974, Léon Fleuriot continua de privilégier le vieux breton et, plus largement, le vieux brittonique, notamment sous l'angle philologique et lexicographique, à partir de cette date, c'est à la langue gauloise qu'il s'intéressa surtout. Après s'être penché «sur quelques textes gaulois» en 1974, il consacrait des études au graffiti sur céramique de Banassac et à l'inscription celte de Botorrita (1975), à l'inscription gauloise de Chamalières (1976-1977), à celle de Thiaucourt (1979) et à d'autres encore (1980-1981). Il est d'ailleurs symptomatique de noter que le titre de *Brittonica* donné en 1982 à sa rubrique lexicographique et philologique céda la place à celui de *Brittonica et Gallica* en 1985. Il avait fini par se séparer des positions dogmatiques de Joseph Loth et, convaincu de l'étroite parenté des langues gauloise et brittonique, et même de leur identité, il admettait la survie du gaulois en Armorique lors de l'arrivée des Bretons : «Il restera toujours difficile de faire un partage exact entre ce qui, dans le breton, est brittonique et ce qui est gaulois, tant ces langues étaient proches vers la fin de l'Antiquité». Ces lignes sont extraites d'un ouvrage publié par lui en 1980, mais rédigé cinq à six ans plus tôt, intitulé *Les origines de la Bretagne*.

Avec ce livre consacré à l'émigration bretonne, il revenait à ses premières amours, non plus seulement en simple historien mais aussi en linguiste accompli. Cette double spécialité, qui caractérise sa démarche scientifique et fait son originalité, allait lui permettre de renouveler des aspects fondamentaux d'une question longtemps débattue et d'une grande complexité. Mettant en œuvre des matériaux que le seul historien ne pouvait exploiter et y joignant sa connaissance encyclo-

pédique des sources, il produisit une synthèse dont le foisonnement peut parfois dérouter le lecteur mais dont la richesse ne peut que combler le chercheur. Les innombrables notes infrapaginales, qui constituent parfois des développements hors texte ou en sont l'amorce, aussi bien que les résumés récapitulatifs des sources, ajoutent encore à la dimension de l'ouvrage. Si le glossaire des noms de lieux antiques attestés dans la péninsule n'a pu y trouver place, il a du moins été la substance d'un article publié en 1981 dans notre *Bulletin*.

Léon Fleuriot n'aura malheureusement pas pu mener à terme le second volume qui en était la suite logique. A lire les 113 pages qu'il rédigea pour *l'Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, dont il dirigea avec Auguste-Pierre Segalen le premier tome, on peut préjuger qu'il eût été non moins riche et nouveau. Ce fut là, en effet, son ultime contribution à la science et à cet égard, elle a, comme le dit Yves Le Gallo, «valeur de testament intellectuel». Qu'il soit remercié pour l'œuvre qu'il a accomplie.

Bernard Tanguy

SÉANCE ET EXCURSION DU 28 JUIN 1987

Saint-Pol-de-Léon - Roscoff

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La chapelle du Kreisker. — La journée, consacrée à l'étude des ouvrages militaires de la région de Saint-Pol-de-Léon, commence — paradoxalement — par la visite de la chapelle du Kreisker, sous la direction du commandant Paul Cheval, ancien officier du Génie, qui présente non seulement l'édifice du point de vue de l'architecture religieuse, mais aussi comme ouvrage de défense militaire : on sait en effet que la célèbre tour gothique comporte des aménagements qui permettaient d'assurer le guet du côté de la mer et aussi vers l'intérieur de la ville. Le Kreisker, situé jadis en bordure des anciens remparts de la cité, tint peut-être un rôle militaire essentiel lors de la guerre de Succession de Bretagne.

Adhésions. — Séance est ensuite tenue salle Michel-Colombe, en présence de M. Adrien Kervella, maire de Saint-Pol-de-Léon, qui a bien voulu accepter d'assister à notre réunion. Le président, après les remerciements d'usage, propose l'admission de neuf nouveaux membres dans la Société :

— M. Jean-Louis COURTAY, concierge-guide des faïenceries HB, de Quimper, présenté par MM. J.-Y. Cosquéric et Pierre Keraval ;

— l'association FOEN IZELLA, de Bénodet, présentée par MM. René Bleuzen et Renan Clorennec ;

— M. François-Robert JACQ, retraité, de Quimper, présenté par MM. Pierre Keraval et Jean Scotet ;

— Mme Michèle LAMENDOUR, de Plougastel-Daoulas, présentée par le docteur Le Franc et M. Daniel Collet ;

— M. Pierre LE CORRE, inspecteur des finances honoraire, de Bénodet, présenté par MM. Pierre Keraval et Jean Grall ;

— Mlle Yvonne GALÈS, médecin (E.R.), de Brest, présentée par Mlle J. Galès et M. Henri Jannès ;

— Mlle Valérie LE GALL, étudiante, de Rennes, présentée par MM. Georges-Michel Thomas et Tanguy Daniel ;

— M. et Mme MÉVEL, professeur (E.R.), de Rennes, présentés par M. et Mme Émile Salaun.

Monuments historiques. — Par arrêté préfectoral du 27 mai 1987, les façades et toitures du moulin de Kerzéan, en Cléder, ont été inscrites sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Quand les Bretons défendaient leurs côtes. — Le président donne ensuite la parole au commandant Cheval pour une communication — appuyée sur des cartes et des diapositives — ayant trait aux ouvrages de défense militaire côtière, notamment sur la côte nord du Léon.

Cette remarquable causerie sur l'histoire de l'architecture militaire et des techniques de défense, sert d'introduction à l'excursion de l'après-midi. Elle sera publiée dans le *Bulletin*.

L'île de Sieck. — Après le déjeuner au restaurant de Kerisnel, d'où la vue est magnifique sur la baie de Morlaix, l'excursion de l'après-midi débute à l'île de Sieck, en Santec, à laquelle les participants accèdent sans difficulté, à marée basse, à partir du Dossen. Le commandant Cheval fait visiter les installations de l'ancienne batterie de la pointe ouest : batterie à barbette, extensions, maison du gardien, corps de garde, guérite, magasin à poudre. Le chemin du retour permet d'examiner les vestiges d'une ancienne conserverie et des fosses à soude encore en place.

Le fort de Blosson à Roscoff. — La deuxième étape a lieu à Roscoff au fort de Blosson, dominé par la chapelle Sainte-Barbe. Le commandant Cheval, à partir de ce poste d'observation, passe en revue les fortifications visibles depuis l'île de Batz jusqu'à la baie de Morlaix et montre comment le fort de Blosson constituait le centre de gravité de la « capitainerie » de Saint-Pol, croisant ses tirs avec ceux de l'île Callot et de Sainte-Anne.

L'îlot Sainte-Anne à Saint-Pol. — La journée s'achève à l'îlot Sainte-Anne, devant le port de Pempoul. Cette ancienne île, aujourd'hui reliée à la terre ferme par une route, permet d'étudier la batterie couverte primitive, probablement du XVI^e siècle, l'emplacement des batteries à barbette et la plate-forme destinée à l'artillerie de campagne. Son manque de possibilités d'action vers le large lui enlevèrent rapidement de son importance : elle fut désarmée sous le premier Empire.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU JEUDI 16 JUILLET 1987

Poher et haute Cornouaille

L'excursion d'été, organisée et guidée par M. Bernard Tanguy, chargé de recherche au C.N.R.S., a mené la Société archéologique entre Carhaix et Guerlédan, à la limite des trois départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Carhaix. — La première étape, au Château-Rouge de Carhaix, a permis de visiter une exposition consacrée aux origines de Carhaix. Réalisée sous la direction de Patrick Galliou, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, l'exposition présente un grand nombre d'objets de l'époque gallo-romaine, des maquettes, des cartes qui expliquent avec une grande clarté l'importance de l'antique Vorgium, capitale de la cité des Osismes. Le développement de la ville au centre d'un réseau routier en étoile, l'habitat, les activités économiques, les pratiques religieuses sont évoquées avec beaucoup de détail grâce à la réunion des nombreux vestiges découverts sur le site de Carhaix depuis plus d'un siècle.

Rostrenen. — L'excursion se poursuit dans les Côtes-du-Nord avec la visite de la collégiale Notre-Dame-du-Roncier. M. le curé nous fait l'honneur de présenter lui-même son église, édifice fondé en 1295, mais dont la construction a comporté de nombreuses campagnes, depuis le XIV^e siècle (transept) jusqu'à la fin du XIX^e siècle (nef et bas-côtés). Le commentaire des vitraux historiés (XIX^e siècle) permet à M. le curé de retracer l'histoire et la légende de Rostrenen.

Derrière l'église se trouve la belle fontaine de Notre-Dame, reconstruite en 1696.

Le déjeuner est pris en commun à Saint-Gelven, dans un restaurant dominant le lac de Guerlédan, dans un cadre superbe.

Abbaye de Bon-Repos. — Dans un autre site agréable, l'abbaye cistercienne de Bon-Repos, sur les bords du Blavet, présente des ruines encore majestueuses, et notamment la façade à trois avancées du XVII^e siècle. Une équipe de restaurateurs a entrepris de consolider les vestiges encore debout, sous l'égide d'une association de sauvegarde et avec l'aide des Monuments historiques.

Les forges des Salles. — Non loin de là, les forges des Salles de Rohan, en Perret, offrent, dans un cadre somptueux de collines et de forêts, un ensemble de constructions industrielles qui ont perdu toute activité depuis 1865. Créé en 1621-1622 par Henri II de Rohan, cet établissement passe pour avoir été l'une des plus grosses forges industrielles de Bretagne. Aujourd'hui, ne subsistent plus que le logis du maître de forges (le «château» entrepris au XVIII^e siècle et remanié au XX^e) et les logis des ouvriers, sans doute du XVIII^e siècle, au nombre de treize, recouverts d'un toit unique, tout à fait remarquables mais en très mauvais état. Quant aux bâtiments industriels, il reste deux halles à charbon (de 1859) et les murs qui entouraient le haut fourneau à bois.

En ces temps où l'architecture industrielle est tant à l'honneur, voilà un exemple de site qui mériterait d'être sauvé — du moins ce qui en reste — avant que la ruine des derniers bâtiments ne rende impossible toute conservation.

L'église de Langonnet. — L'excursion s'achève à l'église paroissiale de Langonnet, l'heure tardive n'ayant pas permis de faire la halte prévue à l'abbaye voisine. L'église Saint-Pierre et Saint-Paul est en complète restauration : à travers les échafaudages, on peut cependant apercevoir l'architecture de l'édifice, et notamment les chapiteaux romans qui portent un décor varié, géométrique ou figuré, dont l'interprétation n'est pas toujours aisée.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 20 SEPTEMBRE 1987

Golfe du Morbihan

Sous la direction du frère Guy Leclerc, vice-président de la Société, la dernière excursion de l'année a été consacrée au golfe du Morbihan et à l'archéologie préhistorique.

La matinée se passe à Locmariaquer : la Table des Marchands, le grand menhir brisé de Men-er-Hroec'h (20,30 m de long, 135 m³, 350 tonnes), le tumulus d'Er-Grah donnent une excellente idée de l'importance de ce centre mégalithique. Les fouilles en cours sont présentées par l'un des archéologues du chantier.

Après le déjeuner à Crach, l'excursion se poursuit en vedette sur le golfe du Morbihan, avec arrêt sur l'île de Gavrinis, où l'on visite le grand tumulus récemment restauré et d'où l'on aperçoit les deux enceintes de menhirs de l'îlot voisin d'Er-Lanig.

Outre l'intérêt d'étudier sur place la structure de ces constructions, l'originalité de l'excursion a porté sur la découverte récente de Charles-Tanguy Le Roux, directeur des Antiquités de Bretagne : en rapprochant les motifs gravés sur la dalle de couverture de la chambre mégalithique de Gavrinis de ceux de la couverture de la Table des Marchands à Locmariaquer, M. Le Roux s'est aperçu que ces blocs constituent les fragments d'un grand menhir décoré qui a été cassé et dont les morceaux ont été réemployés comme dalles de couverture dans des monuments distants de quelques kilomètres.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1987

*Quimper***Présidence de M. Tanguy Daniel, président**

Le président fait un bref rappel des excursions qui ont eu lieu depuis le mois d'avril et qui feront l'objet de comptes rendus dans le Bulletin.

Adhésions. — Vinq-cinq nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Armand AUFFRET, de Colombes, présenté par MM. M. Valois et D. Collet ;

— M. et Mme Elie BERVAS, retraités de l'administration scolaire, de Daoulas, présentés par MM. T. Daniel et D. Collet ;

— Bibliothèque municipale de Saint-Malo ;

— Mme Denise BOSSHARDT, de Brignogan, présentée par M. et Mme J.-J. Baley ;

— M. Charles DES COGNETS, directeur commercial, de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), présenté par MM. T. Daniel et D. Collet ;

— Mlle Martina EGGER, d'Innsbrück (Autriche), présentée par MM. Y. Tanneau et T. Daniel ;

- Mme Simone FORESTIER, de Roscoff, présentée par Mme L. Kersébet et M. L. Guillou ;
- M. Jacques GOUIFFÈS, gérant d'hôtellerie de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), présenté par MM. L. Le Merdy et D. Collet ;
- M. Yves HENRY, de Briey (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. J. Jézéquel et T. Daniel ;
- Mlle Elisabeth HERRY, employée de bureau, de Lannilis, présentée par M. et Mme T. Daniel ;
- Mme JAUOEN, de Quimper, présentée par le docteur Jauoen et M. D. Collet ;
- M. Jean-René JONCOUR, de Coray, présenté par MM. Y. Le Clech et G. Jauoen ;
- M. Gustave JOURDREN, commissaire général de l'Air, de Loctudy, présenté par MM. P. Keraval et C. Le Pape ;
- Mme Sylviane LE DOUARIN, de Quiberon (Morbihan), présentée par Mme Le Gorgeu et M. T. Daniel ;
- M. et Mme Jean LE FOLL, retraités, de Briec-de-l'Odet, présentés par MM. A. et P. Le Saux ;
- M. Gérard LE MOIGNE, étudiant, de Douarnenez, présenté par MM. J. Philippe et T. Daniel ;
- Mme Annie MINGAM, antiquaire, de Brest, présentée par MM. C. Colleau et T. Daniel ;
- M. et Mme Jean-Luc QUENTEL, de Brest, présentés par MM. les chanoines P. Loaec et J.-L. Le Floch ;
- Mme Marie-Yvonne RIMBERT, de Roscoff, présentée par Mme H. Guirriec et M. T. Daniel ;
- Service départemental d'archéologie du Finistère, à Saint-Eloy ;
- M. Jean-Paul STANZEL, attaché communal, de Penmarc'h, présenté par MM. H. Glorennec et Le Pimpec ;
- Mlle Cécile TRAVEL, de Brest, présentée par MM. F. Broudic et D. Collet.

Nécrologie. — Le président a la tristesse de faire part du décès, en juillet dernier, de Jean Grall, qui avait adhéré à la Société le 27 février 1947 et était membre de notre conseil d'administration. Il évoque la personnalité haute en couleurs du disparu et les travaux qu'il avait entrepris, notamment un fichier des châteaux et des manoirs du Finistère, dont il a fait don à la Société archéologique et que celle-ci complètera avant publication. Le président adresse à la famille de Jean Grall les condoléances très émuës de la Société.

Une séance décentralisée à Crozon. — Depuis quelques années, une séance «cantonale» de la Société se réunit au cours de l'été à Crozon, à l'initiative et sous la direction de M. A.-H. Dizerbo, membre du conseil d'administration de la Société.

Le 23 juillet dernier, cette séance a donné lieu à des communications très intéressantes de M. J. Normand (sur les polissoirs préhistoriques de la presqu'île), de M. J. Burel (sur l'activité artistique à Camaret depuis la fin du XIX^e siècle), de M. J.-Y. Kerdreux (sur la fréquence et la répartition des prénoms dans la presqu'île entre le XVI^e et le XIX^e siècle).

M. Dizerbo a enfin donné des indications sur l'enquête menée par la Société archéologique sur les châteaux et les manoirs du département et sur les méthodes

retenues pour mener à bien ce travail de recensement et d'identification effectué à partir des recherches de Jean Grall.

Distinction. — Le président annonce que M. Pierre-Roland Giot, préhistorien de renommée internationale et collaborateur régulier de notre Bulletin depuis de nombreuses années, a été élu, le 2 juillet dernier, *corresponding fellow* de la British Academy. La Société archéologique tout entière lui adresse ses plus vives félicitations.

Atteintes au patrimoine artistique. — Le président fait part à l'assemblée de ses craintes devant une recrudescence des vols ou des dégradations touchant des monuments historiques. A Lannilis, une coquille de baptême en argent — classée — a été volée. Au Faou (statues des apôtres sous le porche), à Saint-Evarzec (statues de saint Corentin et de saint Primel, dans la fontaine Saint-Primel), des dégradations volontaires ont été commises.

La tempête, véritable ouragan, qui a soufflé sur la Bretagne dans la nuit du 15 au 16 octobre dernier, a provoqué d'innombrables dégâts, aussi bien sur les sites naturels (à Quimper, Le Frugy et les allées de Locmaria sont ravagés) que sur les monuments (à Pont-Croix, une partie de la flèche est tombée à travers le toit de l'église, à Lopérec, le calvaire s'est brisé sur la chaussée...). L'Agence des bâtiments de France a effectué un premier recensement des dégâts; l'évêché a lancé une enquête auprès des paroisses : dès maintenant, on peut parler d'une véritable catastrophe aussi bien sur le plan naturel que sur le plan architectural.

Bibliographie. — Le président présente ensuite plusieurs revues reçues récemment par la Société : *Le Bulletin de la Société archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, le *Bulletin de l'Association bretonne*, le *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Atlantique*.

Plusieurs ouvrages font également l'objet d'un rapide compte rendu oral : *Le bretonisme*, de Jean-Yves Guyomar ; *Les carnets de chasse en Cornouaille*, d'Etienne Chancerelle ; *L'Hôtel-Dieu des religieuses augustines, Carhaix et Pont-l'Abbé*, du chanoine René Gougay ; *Les Mélanges offerts à Yves Le Gallo : études sur la Bretagne et les pays celtiques* ; *Dis, raconte-moi la Bretagne*, «par 1 500 enfants du Finistère» ; *Guide de la sauvegarde des chapelles*, par Maurice Dilasser et Madeleine Martinie ; *Foyers et fourneaux en Bretagne du XVII^e au XIX^e siècle*, par Jean-Yves Andrieux ; le *De Excidio Britanniae de Gildas*, par François Kerlouégan.

Des comptes rendus plus complets seront publiés dans le Bulletin.

Les «tableaux de missions» de Michel Le Nobletz. — Le président donne ensuite la parole à M. Alain Croix, membre de la Société archéologique, professeur à l'université de Paris XII et auteur d'une thèse monumentale sur la Bretagne au XVI^e et au XVII^e siècle. M. Croix entretient l'assemblée de ses découvertes sur les tableaux de missions (ou prétendus tels) de Michel Le Nobletz, conservés aux archives de l'évêché de Quimper.

A la suite de remarques formulées par M. le chanoine Le Floc'h, archiviste diocésain, M. A. Croix a repris le problème de ces «*taolennou*» et est arrivé à la conclusion que ces tableaux, supposés avoir été utilisés lors des missions pour l'instruction des fidèles — comme cela s'est fait depuis le XV^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e —, étaient en réalité des «cartes» originales destinées, par Michel Le Nobletz, à former des instructeurs (et surtout des instructrices) chargés ensuite d'aller répandre la bonne parole. Les «*taolennou*» du père Maunoir sont d'un usage courant au XVII^e siècle, alors que les cartes de Le Nobletz sont une innovation à but pédagogique propre au missionnaire de Plouguerneau.

Sur des peaux de mouton (environ 60 cm x 90 cm), dom Michel a fait peindre des

«images morales» qui présentent des scènes multiples, chacune ayant une signification propre, repérables par un ou deux mots d'identification, mais compréhensibles seulement après lecture d'un commentaire rédigé à part. Ces cartes, au nombre d'une centaine probablement, étaient destinées à un travail de groupe, et c'est en cela que Michel Le Nobletz a fait œuvre pédagogique originale, dès la première moitié du XVII^e siècle.

A qui s'adressaient ces cartes ? On sait que dom Michel avait organisé, à Douarnenez notamment, des petits groupes de personnes pieuses, qu'il réunissait soit dans une église ou une chapelle, soit à domicile, soit lors de pardons, et à qui il «faisait la leçon» pour leur dévoiler le contenu des cartes : une méthode audio-visuelle avant la lettre ! Ces petits groupes étaient constitués de femmes dévotes et illettrées (on ajoute qu'elles ne devaient pas «exciter la lubricité...») qui apprenaient par cœur le commentaire des cartes et devaient répondre sans hésitation à tel détail montré par un prêtre sur l'une ou l'autre carte. Ensuite, ces femmes étaient elles-mêmes chargées d'instruire les fidèles en leur commentant les cartes : c'est dire que les tableaux de Michel Le Nobletz n'ont ni la même forme ni la même destination que ceux de Julien Maunoir.

Ces cartes se présentent sous deux aspects : d'une part des cartes de catéchisme, d'autre part, des cartes itinéraires. Les premières ont un caractère didactique très marqué : c'est par exemple la carte des Quatre Monarchies (Chaldée, Perse, Grèce, Rome) destinée à apprendre aux fidèles à localiser les lieux qu'ils peuvent rencontrer au cours de leurs lectures pieuses ; ou la carte de Babylone qui détaille les malheurs du monde et propose les remèdes à ces maux ; ou encore la carte du Pater illustrant chaque phrase de la prière et rappelant les commandements de l'Eglise ; ou bien la carte des Cœurs ou la carte «Mêlée», véritables bandes dessinées figurant des situations concrètes devant lesquelles peut se trouver «tout homme chrestien», et comment il doit y répondre.

Les cartes itinéraires montrent les voies qui s'offrent au chrétien pour aller vers le Bien ou pour s'enfoncer dans le Mal. La carte de la Croix, par exemple, trace deux larges chemins qu'empruntent le mécréant et l'hérétique, un chemin étroit et proche de la croix, suivi par le bon chrétien. La carte du Jugement montre les voies menant à l'Enfer ou au Paradis, suivies avec des succès variables par des «hommes de qualité» ou par des «pauvres artisans» ; à la fin d'un parcours jalonné de toutes sortes de tentations, les âmes se présentent au Jugement, entre le bon ange et le démon : à partir de là, c'est l'Enfer, le Purgatoire ou le Paradis... Une carte très originale présente un dessin de l'Amérique centrale : le chemin vers le Bien y est symbolisé par un tracé du canal de Panama (qu'il faudrait percer, d'où l'idée d'effort dans le travail), par des échelles (qui symbolisent la peine pour atteindre à l'amour du prochain et à l'humilité), par des bateaux coulés (ceux des hérétiques).

Il y a là toute une symbolique qui n'était compréhensible qu'à la lumière des commentaires qu'avait établis Michel Le Nobletz lui-même. Et l'on voit bien ainsi que ces tableaux, totalement différents de ceux des autres missionnaires — au moins en ce qui concerne la forme —, sont les témoins d'un sens remarquable de la pédagogie chez un homme qui, il y plus de trois siècles, utilisait déjà la bande dessinée et les techniques de l'audio-visuel !

M. Alain Croix est vivement applaudi pour sa brillante conférence et pour les projections de choix qui l'ont illustrée. Après un échange de vues entre l'orateur et quelques personnes de l'assemblée, la séance est levée à 17 heures.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1987

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Pierre BELGUISE, de Morlaix, présenté par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et M. Tanguy Daniel ;

— Mme Martine BLANCHARD, employée informatique, de Douarnenez, présentée par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Michel Carval ;

— Mme Madeleine DIREUR, directrice de l'école d'application Louis-Pasteur, de Quimper, présentée par MM. Pierre Keraval et Michel Clorennec ;

— M. et Mme Marcel LOUIS, gérants de camping, de Plomodiern, présentés par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel ;

— Mlle Léa PIERRE, retraitée, de Plouhinec, présentée par les mêmes.

Les vitraux de la cathédrale de Quimper. — La Société appuie l'action menée par M. Corentin Ollivier en faveur des vitraux de la cathédrale. Leur protection et leur restauration pourrait d'ailleurs être entreprise dans le cadre des travaux programmés par l'État en 1988.

Bibliographie. — Le président fait part de la publication prochaine de trois ouvrages d'histoire maritime qui sont actuellement en souscription : l'*Histoire des pêches maritimes en France*, sous la direction de Michel Mollat ; la réédition du volume Marine de l'*Encyclopédie méthodique* Panckoucke, avec un texte de présentation de Jean Boudriot ; la réédition du *Manuel du gabier* de 1875.

Gwenc'hlan Le Scouëzec et Jean-Robert Masson viennent de publier une *Bretagne mégalithique* richement illustrée. Serge Duigou présente son dernier ouvrage, écrit en collaboration avec Germain Ducasse : *Marie de Kerstrat, l'aristocrate du cinéma*. Il s'agit de l'aventure insoupçonnée d'une authentique Cornouaillaise, née à Briec en 1841 et qui, durant seize ans, allait se faire la pionnière de la distribution cinématographique... au Nouveau-Monde.

Les origines gauloises de Quimper. — Diapositives à l'appui, M. Jean-Paul Le Bihan, archéologue municipal de Quimper et fondateur du C.E.R.A.Q. (Centre d'étude et de recherche archéologique de Quimper), dresse un bilan de la dernière campagne de fouilles qu'il a dirigée sur le site du Braden et esquisse un tableau des origines de Quimper. En effet, à Roz-Avel, à Kermoisian, à Locmaria, au Braden et en bien d'autres sites, M. Le Bihan a, depuis plusieurs années, sous l'égide de l'administration des Antiquités de Bretagne, mis au jour des villages antiques, des forges, des fours, des céramiques, des monnaies, etc. qui, patiemment exhumés, étudiés, comparés, finissent par permettre de reconstituer dans ses grandes lignes l'histoire de la fondation de la capitale de la Cornouaille.

Capitale est un bien grand mot ! Tout a commencé bien modestement et pas là où on l'attendait. A la fin de la période gauloise (la Tène finale pour les spécialistes), c'est-à-dire au 1^{er} siècle av. J.-C., les collines environnant Quimper étaient occupées par un ensemble de hameaux d'agriculteurs : le Braden, Kerlaeron, Prat-ar-Rouz, la Tourelle. Une forge produisait du fer à Kermoisian. Plus loin, le « camp » de Kercaradec offrait un site de défense ou de refuge, peut-être aussi Beg-ar-Castel, près de l'anse de Toulven. Dans ce cadre, vivaient quelques familles de cultivateurs, abritées dans chaque village par des palissades isolant de l'extérieur leurs cabanes, leurs greniers,

leurs silos à grains. Les vestiges de ces constructions, Jean-Paul Le Bihan les a parfaitement retrouvés au Braden : trous de poteaux, alignements de pierres, restes d'argile brûlée, tout cela a permis d'étudier les techniques de construction, les activités économiques, les travaux domestiques, les pratiques funéraires. Combien étaient-ils, ces Gaulois de Quimper ? On ne saurait le dire : peut-être de l'ordre de dix habitants au km².

Ce qu'il y a d'assez remarquable dans cette population, c'est son aptitude à adopter des techniques nouvelles, des pratiques sociales différentes, bref à se transformer et à s'adapter. On le voit bien par exemple avec l'abandon des souterrains au profit des greniers et des silos pour la conservation des grains, avec l'apparition des tuiles, des amphores à vin et des monnaies : tout cela montre déjà, au I^{er} siècle av. J.-C., que l'influence méditerranéenne parvient jusque sur les rives de l'Odét, avant même la conquête de la Gaule par les Romains, et que nos Gaulois ne sont pas insensibles aux nouveautés.

C'est entre 20 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. que ces transformations sont le plus évidentes. Ces premiers indices de la romanisation sont liés, selon J.-P. Le Bihan, à la fondation de la ville qui, dès les années 30, paraît déjà bien développée, va connaître son apogée à la fin du I^{er} et au début du II^e siècle apr. J.-C., décliner au III^e siècle et quasiment disparaître au IV^e.

Comment peut-on se représenter ce premier Quimper, vers lequel convergent des voies d'où partent des voies vers Bénodet, Concarneau, Vannes, Carhaix, Morlaix, Kerilien et Brest, Tronoën et Pont-l'Abbé ? Le cœur de la ville, c'est alors Locmaria, secteur économique d'une grande animation où se rencontrent marins, artisans, commerçants et agriculteurs du voisinage. Le quartier s'étend de Poulguinan au Frugy, l'habitat y est dense, alignant le long des rues, entrepôts, échoppes, ateliers, forges, etc. Au-delà de ce centre s'étale, sur le rebord des plateaux dominant la vallée, une véritable couronne résidentielle, avec de belles villas de style romain, notamment sur la rive droite (comme à Roz-Avel et sans doute aussi sur l'emplacement de l'école normale et du Likès), mais aussi au Frugy. Plus loin encore, des établissements ruraux (petites exploitations comme au Braden ou à Kernoter, ou de grandes *villae* comme à Kervéguen) constituent une couronne rurale prospère, en liaison étroite avec le centre urbain.

Quelles fonctions pouvaient remplir cette bourgade de la cité des Osismes ? Rôle administratif ? Sans doute pas, le chef-lieu de la cité étant à Carhaix. Fonction militaire ? Pas plus : aucun vestige de poste, aucune trace de fortification. Centre religieux ? Deux petits temples sur le Frugy, une stèle, un petit autel, des statuettes de divinités ont été retrouvés, mais il n'y a rien là d'extraordinaire. C'est finalement l'activité commerciale qui justifie la naissance de Quimper, les navires remontant jusqu'au fond de l'estuaire jusqu'au premier gué depuis l'Océan, les voies terrestres permettant la redistribution des marchandises vers l'intérieur. et c'est justement la primauté de cette fonction qui, s'amenuisant au III^e et au IV^e siècle, entraînera dans son déclin la quasi-disparition de la ville, avant sa renaissance, au milieu du V^e siècle, comme ville épiscopale.

Le secrétaire,
Louis-Pierre Le Maître

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1987

*Quimper***Présidence de M. Tanguy Daniel, président**

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Deux nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Michel BRIAND, cadre de compagnie aérienne, de Gagny (Seine Saint-Denis), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Jean-Paul PÉRON, professeur, de Plomeur, présenté par les mêmes.

Excursions de l'année 1988. — Le programme a été ainsi établi par le conseil d'administration :

- avril : région de Tréfléz - Plouescat - Plounéour-Trez
- mai : Trégor des Côtes-du-Nord
- juin : région nord de Quimperlé
- août : région de Collorec - Plouyé - Landeleau
- septembre : région de Châteaulin

Vœu concernant l'église de Concarneau. — Le président donne lecture d'un vœu de la Société archéologique concernant l'église de Concarneau menacée de démolition. Il demande la sauvegarde des éléments intéressants, notamment l'ensemble des sculptures concernant la vocation maritime de la cité. Ce vœu, adopté à l'unanimité, sera adressé aux autorités diocésaines.

Bibliographie. — Le président présente quelques bulletins et ouvrages reçus par la Société (*Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*) et surtout le tout nouveau *Bulletin de la Société archéologique*, tome CXV (1986) volume de près de 400 pages contenant 14 articles très riches et très variés.

La vie et l'œuvre de Prosper Proux. — Le président donne ensuite la parole à M. Yves Le Berre, enseignant à l'université de Bretagne occidentale, pour une communication sur l'écrivain breton Prosper Proux sur lequel il a publié, en collaboration avec Jean Le Dù et Fanch Morvannou, un ouvrage très complet.

Né en 1811 au château des mines de Poullaouen, d'un père qui y était contrôleur et d'une mère de la petite noblesse de Guerlesquin, Prosper Proux passe sa petite enfance dans un milieu aisé, cultivé et naturellement francophone. Il a six ans à la mort de son père et sa mère va se réfugier à Guerlesquin avec ses deux autres enfants, deux filles. Apprend-il le breton à cette époque, il est difficile de le préciser, mais il est sûr que ce milieu comporte une grande majorité de bretonnants. Sa mère meurt en 1824, laissant trois jeunes orphelins. De ses études, on sait seulement qu'il fut élève aux collèges de Saint-Pol-de-Léon et de Saint-Brieuc de 1823 à 1827, date à laquelle on perd quelque peu sa trace.

On le retrouve à la fin de 1829 à Guerlesquin où il loge avec ses sœurs dans une famille aisée, puis chez le receveur de l'Enregistrement. Après trois années de jeune bourgeois un peu farceur, au cours desquelles il compose ses premières chansons, il s'engage dans la cavalerie où il reste de 1832 à 1836. A son retour, il vient demeurer à Morlaix chez une de ses sœurs. Il s'y fiance en 1838 avec une jeune fille de bonne famille. La même année paraît à Saint-Brieuc (sans doute à l'initiative d'amis guerlesquinois et visiblement corrigé par une main étrangère) un recueil de ses *Canaouennou*, chansons gaillardes qui font scandale et sont violemment fustigées par le clergé.

Il se marie et est bientôt père de famille (il aura dix enfants). A la fin de 1840, il part pour Guerlesquin où il devient percepteur en 1843. Bon administrateur, bien noté, il devient notable d'une petite ville. Il continue à composer des chansons, mais simplement à certaines occasions et s'occupe aussi de théâtre en breton. En 1858, il est promu (ou exilé) à Saint-Renan où il continue à composer. Mais en 1862, à l'âge de 51 ans, il est obligé de donner sa démission pour un motif inconnu.

C'est la déchéance et le manque d'argent. Il va vivre à Guerlesquin et à Plouigneau chez sa belle-mère. Il vend quelques chansons à un imprimeur de Morlaix. A la fin de 1864, l'idée d'un nouveau recueil semble germer dans son esprit. Il travaille d'arrache-pied et cela donne *Bombard Kerne* publié à Guingamp au début de 1866. Mais le recueil, tiré à 4 000 exemplaires, ne se vend pas. A la fin de l'année 1866, Prosper Proux trouve une place de représentant en vins qu'il exercera jusqu'à la fin de sa vie, ne composant pratiquement plus rien. Il mourra en 1873 des suites d'une attaque d'apoplexie. Il est enterré au cimetière de Morlaix.

Pris à tort par Taldir Jaffrenou pour un barde populaire, Prosper Proux est bien davantage le témoin d'une certaine culture bretonne du siècle dernier dont on ne parle jamais, celle de la petite bourgeoisie des petites villes.

Le secrétaire,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

**LISTE DES MEMBRES DE
LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE
(arrêtée au 31 décembre 1987)**

A

- ABALAIN (Mme Marguerite), assistante sociale, 4, rue du Grand-Kerzu, 29200 Brest (1981)
 ABASQ (Joseph), 23, avenue de Chaverny, 44800 Saint-Herblain (1962)
 ABGRALL (Mme Philomène), 60, rue d'Aiguillon, 29200 Brest (1984)
 ABILY (Colonel Marcel), 1, rue Comtesse-de-Noailles, 29200 Brest (1987)
 ABJEAN (Pierre), 16, rue Michel-Le-Noblet, 29232 Plouguerneau (1980)
 ALANOU (Yvon), technicien électronicien, 3, rue Marc-Elder, 29200 Brest (1986)
 ALIX (Pierre), docteur en médecine, rue de Garsprigent, Argol, 29127 Plomodiern (1980)
 ALLAIN (Francis), cadre administratif, 7, rue du Trégoc, Plouzané, 29290 Saint-Renan (1981)
 ALLAIN (Pierre), professeur, 2, rue de la Mairie, 29157 Ile Tudy (1984)
 ALLAIN-LAUNAY (Claude), Keramma, Tréfléz, 29221 Plouescat (1978)
 ALLARD (Georges), pharmacien, chemin de Kerouant, 29120 Pont-l'Abbé (1985)
 ALLÈGRE (Mme Éliane), 35, rue Voltaire, 29200 Brest (1980)
 AMINOT (Jacques), agent d'assurances, 12, rue Gustave-Flaubert, 2900 Quimper (1977)
 AMOUREUX (Patrick), La Ville-Madeleine, 22370 Pléneuf-Val-André (1977)
 ANCEL (Pierre), Kerru, 29100 Douarnenez (1975)
 ANDRÉ (Jacques), dentiste, 22, rue de l'Étain, 29290 Saint-Renan (1986)
 ANDRO (Mme Nicole), réceptionniste, Kerguesten, porte 9, 29100 Douarnenez (1981)
 ANGELI (Paul), inspecteur au Télégramme, route de Plobannalec, 29120 Pont-l'Abbé (1952)
 ARGOUARCH (Joseph), ancien maire, Mouez-ar-Mor, allée des Fleurs-d'Ajoncs, 29110 Concarneau (1959)
 ARNAULT (Robert), route de Saint-André, Croissant-Kergoz, 29123 Pont-Aven (1985)
 ARNOULD (Mme Simone), chirurgien-dentiste, 10, rue Louis-Blanc, 29200 Brest (1985)
 ARVOR (Mlle Anne), commerçante, 29, rue Henri Barbusse, 29100 Douarnenez (1960)
 ARZEL (Marcel), 43, rampe de Stangalard, 29200 Brest (1979)
 ASCOËT (Mme Marthe), 18, rue de l'Observatoire, 29100 Douarnenez (1982)
 ASTIE (Commandant Xavier), 3, rue de Brémond-d'Ars, 29130 Quimperlé (1968)
 AUBLINE (Mme Alice), 108, avenue de la Libération, 29000 Quimper (1977)
 AUDIC (Mme Robert), assistante sociale, 54, rue Croas-Talud, 29100 Douarnenez (1973)
 AUDREN DE KERDREL (Tony), 1 bis, rue Vaneau, 75007 Paris (1963)
 AUFRAY DE L'ÉTANG (Mme), 10, rue Auguste-Goy, 29000 Quimper (1971)
 AUFRÈT (Abbé Alain), recteur du Folgoët, 29260 Lesneven (1986)
 AUFRÈT (Armand), imprimeur, 20, rue Sellier, 92700 Colombes (1987)
 AUFRÈT (Jean), rhumatologue, 109, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1982)
 AUFRÈT (Mme Lucienne), professeur, 11, rue Fulgence-Bienvenue, 29200 Brest (1983)
 AUTER (Alain), instituteur, 43, rue du Château, 29115 Le Guilvinec (1957)
 AUTRET (M. et Mme Roland), 13, rue Saint-Pierre, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1981)
 AUTROU (Arthur), cartonier, 19, rue Saint-Alor, 29000 Quimper (1956)

B

- BAGOT (Christophe), 124, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine (1977)
- BAILLAT (Amiral et Mme Robert), Coat-Péhen, Le Passage, 29213 Plougastel-Daoulas (1987)
- BALANANT (Mme Jeanne), directrice d'école maternelle (E.R.), Pension Notre-Dame, 22370 Pléneuf-Val-André (1966)
- BALANANT (Pierre), 128, rue d'Esquernes, 59000 Lille (1984)
- BALCOU (M. et Mme Jean), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 3, rue Edgard-Quinet, 29200 Brest (1978)
- BALEY (Jean-Jacques), agent général d'assurances (E.R.), Les Granges, Keremma, Tréfléz, 29211 Plouescat (1977)
- BARADAT (Mme Jeanne), retraitée de la Marine, 27, avenue Clemenceau, 29200 Brest (1982)
- BARAER (Yves), étudiant, 14, rue de Ludu-Gris, 29000 Quimper (1982)
- BARBET-LE THOER (Mme Marcelle), 21, rue Sainte-Marguerite, 76000 Rouen (1977)
- BARBIER (Mme Jean), professeur, Le Varcq, 29241 Locquirec (1962)
- BARBIER (M. et Mme Pierre), 66, rue Saint-Fiacre, Plourin-lès-Morlaix, 29210 Morlaix (1986)
- BARDON (Daniel), professeur, 35, quai du Port-Rhu, 29100 Douarnenez (1983)
- BARGAIN (Mme Jane), 14, rue Maria-Chapdeleine, 29000 Quimper (1973)
- BARGAIN (Léon), 5, avenue des Sports, 29157 Ile Tudy (1978)
- BARIOU (Joseph), Kerligristic, 29132 Penmarc'h (1977)
- BARIOU (Hubert), Manoir de Kerivoas, 29244 Kerlouan (1979)
- BARNAUD (Pierre), responsable d'exploitation, 18, rue du Bocage, 44000 Nantes (1983)
- BAROUEL (Mme Guy), 17 bis, quai Gambetta, 91260 Juvisy-sur-Orge (1975)
- BARRAL I ALTET (Xavier), professeur à l'université de Rennes II, avenue Gaston-Berger, 35000 Rennes (1982)
- BARRÉ (Mme Denise), docteur en médecine (E.R.), 6, allée des Chaperons, Le Cabellou, 29110 Concarneau (1982)
- BARRÉ (M. et Mme René), 55, rue du Château, 29200 Brest (1974)
- BARRETY (Maurice), receveur des postes, 24, avenue du Sergent-Maginot, 35100 Rennes Cedex (1963)
- BARRIÉ (Roger), conservateur régional de l'Inventaire, 2, place du Général-Koenig, 35000 Rennes (1975)
- BASSET (Guy), cadre administratif, 30, rue de Saverne, 90000 Belfort (1984)
- BASTIT (Mlle Magdeleine), 6, rue Saint-Yves, 29200 Brest (1968)
- BAZIN (Mme Josette), 80, boulevard de Roux, 13004 Marseille (1987)
- BAZIN SADI (Mme Christiane), Kerangoff, Doélan, 29121 Clohars-Carnoët (1977)
- BEAUGÉ-BERUBÉ (Henri), directeur du centre culturel, 74, rue de Sèvres, 75007 Paris (1957)
- BEQUEY (Adrien), président de tribunal (E.R.), 20, boulevard de l'Océan, 33311 Arcachon (1958)
- BÉGOC (Abbé Jean), recteur de Lanhourneau, 29221 Plouescat (1976)
- BELBÉOCH (Mme Monique), 144, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1978)
- BELBÉOCH (Pierre), commerçant, 6, rue Eugène-Kerivel, 29100 Douarnenez (1961)
- BÉLEC (Marcel), professeur à l'I.U.T., 14, rue Van-Gogh, 29200 Brest (1976)
- BELGUISE (Pierre), 3, place Charles-de-Gaulle, 29210 Morlaix (1987)
- BELIN (Mlle Marie-Clotilde), impasse de la Minoterie, résidence du Moulin, 29000 Quimper (1956)
- BELLEC (Alain), opticien, Kerouer, 29116 Moélan-sur-Mer (1980)
- BELLEC (Louis), pharmacien, Kervunus, 29230 Landivisiau (1967)
- BELLEC (Robert), docteur en médecine (E.R.), 64, rue Félix-Le-Dantec, 29200 Brest (1981)
- BELLEC (Mme Yvonne), 5, rue Pont-al-Laer, 29116 Moélan-sur-Mer (1962)
- BELLION (Michel), 14, rue de Locronan, 29000 Quimper (1983)
- BENARD (Henri), chirurgien, Pors-Moro, 29120 Pont-l'Abbé (1958)
- BENOT (Jean-Paul), enseignant, cité Kerincuff, Gouesnach, 29118 Bénodet (1977)

- BERDER (Michel), 82, rue Yves-Giloux, 29200 Brest (1959)
- BÉREST (Eugène), professeur (E.R.), 9, rue de la République, 29200 Bret (1976)
- BERGEVIN (Benoît de), officier d'artillerie, 28, route du Peical, 83720 Trans-en-Provence (1985)
- BERGOT (Colonel et Mme André), 35, rue du Château, 29200 Brest (1980)
- BERGOT (Mlle Thérèse), assistante sociale, 14, rue Dautancourt, 75017 Paris (1949)
- BERNARD (Georges), agriculteur, Koz-Quinquis, 29137 Plonévez-Porzay (1970)
- BERNARD (Gildas), inspecteur général des Archives de France, 22, avenue de Verdun, 75010 Paris (1969)
- BERNARD (Jean), docteur en médecine, 27 bis, avenue de la Gare, 29000 Quimper (1965)
- BERNICOT (André), docteur en chirurgie dentaire, 41, rue de la Hare, 29224 Daoulas (1979)
- BERROU (Pierre), professeur, Moguer-Grehan, Treffiat, 29115 Le Guilvinec (1957)
- BERTHELOT (Jean), officier de marine, Kernévez, 29220 La Roche-Maurice (1962)
- BERTHELOT (Mme Yvonne), ancienne présidente du tribunal de commerce, 34, rue Branda, 29200 Brest (1963)
- BERTHOU (Jean), 91, chemin des Gauvignets, 44600 Saint-Nazaire (1968)
- BERTHOU (Jean), 7, rue du Chemin-de-Fer, 94230 Cachan (1975)
- BERTHOU (Mlle Marie), chargée de recherches, 21, route du Conquet, 29290 Saint-Renan (1977)
- BERTHOU (Yves), 16, cité Jean-Jaurès, 29150 Châteaulin (1984)
- BERTRAND (Mme Barbara), présidente du syndicat d'initiative de Fouesnant, Ker-Tenvel, Beg-Meil, 29170 Fouesnant (1965)
- BERVAS (M. et Mme Elie), Le Yélen, Logonna-Daoulas, 29224 Daoulas (1987)
- BESCOND (Mme Aimée), 27, avenue Georges-Clemenceau, S 03, 29200 Brest (1970)
- BESCOND (Mme Madeleine), 71, rue Félix-Le Dantec, 29200 Brest (1982)
- BESSON (Jean-Yves), commissaire de la marine, 33, rue du Manoir, 29000 Quimper (1978)
- BÉTROM (Thierry), radiologiste, 10, rue du Palais, 29000 Quimper (1981)
- BIDEAU (Jean-Louis), pharmacien, 70, boulevard Gambetta, 29200 Brest (1966)
- BIDEAU (Jean-Michel), professeur, Pratmeur, Plozévet, 29143 Plogastel-Saint-Germain (1974)
- BIGER (Mme Odette), institutrice, 41, rue de l'Églantine, 29000 Quimper (1978)
- BIGOUIN (André), Kervourt, 29229 Plouarzel (1969)
- BIHAN (Job), principal de collège, Coat-Mez, 29224 Daoulas (1979)
- BIHAN-FAOU (M. et Mme François), Streat-Veur, Plounéour-Trez, 29238 Brignogan (1986)
- BING (Roger), commandant de gendarmerie, Fort de Crozon, 29160 Crozon (1986)
- BIOLLEY-HÉNAFF (Mme Simone), juriste, 46, avenue Mozart, 75016 Paris (1980)
- BIRÉ (Mlle Marie-Paule de), infirmière, 3, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1982)
- BLAISÉ (René), 7, rue de Maleyssie, 29200 Brest (1968)
- BLANCHARD (M. et Mme Jean), pharmacien (E.R.), 11 bis, rue Joseph-Lusven, 29262 Ploudalmézeau (1974)
- BLANCHARD (Mme Martine), 9, rue de Cornouaille, résidence « Les Vikings », bâtiment B, 29100 Douarnenez (1987)
- BLEANEY (Mme Jeannette), présidente de l'Association des Bretons du Royaume-Uni, 18, chemin des Vaux-Mourants (chez M. L. Caro), 91370 Verrière-le-Buisson (1984)
- BLÉAS (Jean), journaliste, 36, rue Danton, 29000 Quimper (1977)
- BLEUVEN (Georges), architecte, 8 bis, avenue Carnot, 81000 Albi (1979)
- BLEUZEN (M. et Mme René), inspecteur divisionnaire de la police nationale (E.R.), Parc-Bihan, 29118 Bénodet (1962)
- BLOCH (M. et Mme Raymond), 19, boulevard Paixhans, 57000 Metz (1983)
- BLONS (Mme Adèle), 24, rue Camille-Pelletan, 29200 Brest (1985)
- BLOUET (Mme R.), 24, rue Camille-Pelletan, 29200 Brest (1986)
- BLUM (Georges), docteur en médecine, 20, rue de Pont-l'Abbé, 29144 Plozévet (1960)
- BOCLE (M. et Mme Jean), 3, rue Paul-Bert, 29200 Brest (1985)
- BODEAU (Elie), docteur en médecine, 15, rue Traverse, 29200 Brest (1954)

- BODÉNÈS (Louis), pharmacien, 6, rue de la Mairie, 29213 Plougastel-Daoulas (1962)
- BODIN (Hervé), docteur en médecine, 10, quai de la Mégisserie, 75001 Paris (1972)
- BODIVIT (M. et Mme Louis), professeur, Ménez-Bras, Pleuven, 29170 Fouesnant (1974)
- BOEDÉC (Pierre), agriculteur, Kernaour, Saint-Cado, 29114 Bannalec (1980)
- BOEUF (Gilles), biologiste au C.N.E.X.O., 20, rue Joseph-Kessel, La Cavale-Blanche, 29200 Brest (1970)
- BOIS (Alain), instituteur, 18, rue Nicolas-Laisné, 29120 Pont-l'Abbé (1972)
- BOISSAN (René), docteur en médecine, 12, rue des Plomarch, 29100 Douarnenez (1970)
- BOIVIN (Marie-Rose), 8, rue des Celtes, 29000 Quimper (1984)
- BOIVINEAU (Gérard), 16, chemin Dupuis-Vert, 95000 Cergy (1975)
- BOLLORÉ (Yves), 14, rue Vis, 29000 Quimper (1976)
- BOLZER (Noël), horloger-bijoutier, 9, rue de Kerharo, 29143 Plogastel-Saint-Germain (1986)
- BONDERF (Jean-Yves), professeur, 10, rue Gutenberg, 29200 Brest (1979)
- BONNEMAIN (Mme Marie-Rose), Pont-du-Roy, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1986)
- BONTHONNEAU (Renée), médecin, 13, rue Louis-Hémon, 29000 Quimper (1985)
- BOUSCAL DE REALS (Général et Mme Charles), château de Troerin, 29222 Plouénan (1958)
- BOSSENNÉC (François), pharmacien, 15, rue Duguay-Trouin, 29100 Douarnenez (1958)
- BOSSHARDT (Mme Denise), Merc'h-Hellen, Route du Phare, 29238 Brignogan (1987)
- BOTHOREL (André), chirurgien-dentiste, 33, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris (1973)
- BOTHOREL (Jean-Marie), 71, rue Sevin-Vincent, 92210 Saint-Cloud (1978)
- BOUCHÉ (Mlle Anne-Marie), professeur, 4, route de Carhaix, 22110 Rostrenen (1967)
- BOUCHÉ (Abbé Hubert), 5, rue de l'Aubépine, 29000 Quimper (1958)
- BOUCHER (Mlle Anne-Marie), 11, rue Jean-Jaurès, 29000 Quimper (1961)
- BOUCHER (Yves), Botlavan, 29220 Ploudiry (1977)
- BOUCHET (J.), 165, rue du Commandant-Drogou, 29200 Brest (1980)
- BOUDIGOU (M. et Mme Roger), 8, rue de Verdun, 29113 Audierne (1986)
- BOUER (Mme Yvonne), collège de Kermoyan, 29000 Quimper (1976)
- BOUET (Jean-Louis), administrateur au ministère des Finances, 71, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris (1957)
- BOUGUEN (Pierre), ingénieur (E.R.), 4, rue Victor-Eusen, S 16, 29200 Brest (1983)
- BOULAIRE (Alain), professeur, 1, rue de la Montagne, 29200 Brest (1986)
- BOULLIANG (Armand Joseph), Le Helles, Trémaouézan, 29220 Landerneau (1984)
- BOULMER (Francis), vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie du Maine, 29, rue de la Gare, 72170 Beaumont-sur-Sarthe (1984)
- BOUNOURE (Jean), 12, rue de Parc-an-Maner, 29239 Gouesnou (1971)
- BOURBEILLON (Mme Marie-Henriette), 61, rue François-Rivière, 29200 Brest (1986)
- BOURBIGOT (André), pharmacien, rue Maurice-Bon, 29145 Elliant (1964)
- BOURGALAIS (Patrick), instituteur, 29190 Saint-Rivoal (1986)
- BOURGEOIS (Albert), 17, rue du Port-Hue, 35800 Saint-Briac (1983)
- BOURGEOIS (Mme Madeleine), 32, place Saint-Corentin, 29000 Quimper (1985)
- BOURHIS (Jean), ingénieur au C.N.R.S., Laboratoire d'anthropologie G7, campus de Beau-lieu, 35042 Rennes (1980)
- BOURLÈS (Marcel), docteur en médecine, 34, rue Aristide-Briand, 29000 Quimper (1957)
- BOUSSARD (Mme Marie), 42, corniche de la Cale, 29133 La Forêt-Fouesnant (1980)
- BOUSTOULER (Mme Anne), 7, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1972)
- BOUTIN (Roger), Pen-ar-Voas, 29237 Sizun (1980)
- BOUTOILLER (Jean), professeur, Kervigne, 22310 Plestin-les-Grèves (1980)
- BOUVET (Josiane), 56, boulevard Pereire, 75017 Paris (1983)
- BOUVIER (Mme Françoise), 9, rue des Fontaines, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1981)
- BOUZINAC (Mme Marie-Thérèse), institutrice, 14, rue Michel-Créach, 29226 Carantec (1984)
- BOZECV (André), 6, rue des Fleurs, 29136 Plogonnec (1986)
- BOZEC (Daniel), commissaire de police, 50, rue du Château, 29000 Quimper (1973)
- BOZEC (Michel), professeur, 31, rue Joseph-Loth, 29000 Quimper (1985)
- BOZEC (Yves), professeur, 6, rue des Fleurs, 29136 Plogonnec (1964)

- BRAME (Mme Cécile), professeur (E.R.), 10, rue Georges-Leygues, 29200 Brest (1984)
 BRAY (Mlle Isabelle), étudiante, 2, rue Blanqui, 29200 Brest (1982)
 BRÉNÉOL (Mme Stéphanie), 2, rue Kerorion, 29200 Brest (1980)
 BRES (M. et Mme René), vétérinaire, résidence Atlantide, Lancelot A, 29110 Concarneau (1965)
 BRETON (Philippe), instituteur, 36, rue Général-de-Gaulle, 29290 Saint-Renan (1981)
 BRIAND (Mme Annick Claude), 92, rue de Tahère, 92210 Saint-Cloud (1981)
 BRIAND (Michel), 26, avenue Fournier, 93220 Gagny (1987)
 BRIANT (Mlle Marguerite), enseignante, 55, rue de Verdun, 29250 Saint-Pol-de-Léon
 BRIANT DE LAUBRIÈRE (Tanneguy), 14, rue Docteur-Le-Normand, 29122 Locudy (1971)
 BRIARD (Jacques), maître de recherche au C.N.R.S., 10, rue de Flandre, Chantepie, 35510 Cesson-Sévigné (1970)
 BRICHETEAU (Robert), 30, rue Algésiras, 29200 Brest (1985)
 BRILLET (Mme Anne), professeur (E.R.), 8, avenue Victor-Hugo, 29130 Quimperlé (1961)
 BRIS (Yvon), 7, rue Pierre-Chapuis, 95320 Saint-Leu-la-Forêt (1970)
 BRISORGUEIL (Maurice), 263, avenue du 8-Mai 1945, 76610 Le Havre (1978)
 BROUDIC (François), 3, rue Aimé-Cotton, S 06, 29200 Brest (1971)
 BROUJEAN (Igor), chemin des Plateaux, Domaine de la Vie, 33270 Floirac (1976)
 BRUNET (Maurice), ingénieur, 5, avenue Alexis-Pessot, 94100 Saint-Maur-des-Fossés (1962)
 BUDES DE GUÉBRIANT (Rolland), 34, rue de Lübeck, Paris (1952)
 BURDIN (Mme Antoinette), 1, rue Aristide-Briand, 29217 Le Conquet (1966)
 BUREL (Marcel), professeur, 12, rue Arthur-Rimbaud, 29200 Brest (1979)
 BURELLER (Pierre), directeur de la M.G.E.N. (E.R.), 1, impasse Coz-Maner, 29000 Quimper (1970)
 BUSQUET DE CAUMONT (Robert), 8, rue d'Anjou, 78000 Versailles (1977).

C

- CABARET (Yves), 15, rue Pierre-Curie, 44600 Saint-Nazaire (1955)
 CABASSE (M. et Mme Olivier), conservateur, 22, rampe du Merle-Blanc, 29200 Brest (1982)
 CABELLIC (Christian), ingénieur, 19, rue du Mississippi, 44800 Saint-Herblain (1981)
 CABILLIC (Jean), commerçant, rue Calmette, Roz-Vreinec, 29113 Audierne (1974)
 CABILLIC (Yves), 6, rue du Chanoine-Guermeur, S 08, 29200 Brest (1979)
 CABON (Abbé Gabriel), aumônier de la maison de retraite, 29262 Ploudalmézeau (1974)
 CADIEUX (Louis Patern), 59, rue du Sénégal, 44800 Saint-Herblain (1985)
 CADIOU (Mme), 6, rue de la 2^e D.B., 29219 Le Relecq-Kerhuon (1985)
 CADIOU (Mme Marie-Thérèse), 22, rue Auguste-Goy, 29000 Quimper (1982)
 CADORET (M. et Mme Yves), 38, rue Émile-Zola, 29200 Brest (1985)
 CAER (Mlle Andrée), professeur (E.R.), 5, rue de Kerorion, 29200 Brest (1968)
 CAHAIGNON (Philippe), étudiant, route de la Garchine, 29236 Prospoder (1983)
 CAHOUR (Mme Suzanne), professeur (E.R.), 10, rue Voltaire, 29200 Brest (1978)
 CAILL (Claude), Kervingant, 29225 Plouzévédé (1979)
 CAILL (Hervé), facteur d'orgues, Kervingant, 29225 Plouzévédé (1985)
 CAILLAREC (François), directeur de société, allée de Tréouzon-Vihan, 29000 Quimper (1981)
 CAILLE (Max), agent d'assurances, 38, quai de la Douane, S 04, 29200 Brest (1987)
 CALLOC'H (Mme), Beg-ar-Polhoat, Plomelin, 29000 Quimper (1978)
 CALLOC'H (Mme Renée), 17, rue Etienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1978)
 CALOUNEC (M. et Mme Yvon), Pyrotechnie de Saint-Nicolas, 29215 Guipavas (1987)
 CALVÉ (Armel Jean-Raymond), 5, résidence Guy-Ropartz, 29000 Quimper (1980)
 CALVEZ (Abbé Louis), 34, rue Villeneuve, 92110 Clichy (1979)
 CAM (Jeanne), professeur (E.R.), 13, rue Kerabécam, S 02, 29200 Brest (1968)
 CAMPAN (Mme Céline), professeur, 26, rue Édouard-Corbière, S 03, 29200 Brest (1977)

- CANÉVET (René), directeur commercial, 14 bis, rue Baudelaire, 29000 Quimper (1981)
- CAPITAINE (M. et Mme Jean), retraité de l'enseignement, Gare, Dirinon, 29224 Daoulas
- CAPP (Mlle Hélène), 16, avenue du Fort, 29118 Bénodet (1976)
- CAPRON (Thérèse), 9, avenue de Kerdrézec, 29000 Quimper (1984)
- CARADEC (Alain), employé de bureau, 1, rue Amiral-Cosmao, 29000 Quimper (1983)
- CARADEC (M. et Mme Étienne), 5, rue Jean-Jacques-Rousseau, 29000 Quimper (1986)
- CARAES (Abbé Hervé), professeur, Institution Notre-Dame-du-Kreisker, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1964)
- CARAES (Jean), docteur en médecine, 1, rue Comtesse-de-Carbonnières, 29200 Brest (1981)
- CARAES (Jean-Claude), ingénieur, 8, rue Élisée-Reclus, 94240 L'Hay-les-Roses (1975)
- CARAES (Mme Marie-Antoinette), 20, rue Joseph-Lusven, 29262 Ploudalmézeau (1921)
- CARDALIAGUET (Mme Marie-Louise), 6, place Alexandre-Massé, 29000 Quimper (1959)
- CARIOU (André), conservateur de musée, 17, allée Pierre-Damalix, 29000 Quimper (1974)
- CARIOU (Jean-Claude), professeur, 20, rue Joseph-Le-Bris, 29210 Morlaix (1974)
- CARIOU (M. et Mme Michel), Kerandraon, Plonéour-Lanvern, 29120 Pont-l'Abbé (1970)
- CAROFF (Michel), contrôleur des affaires maritimes, 36, avenue des Pins, La Cotinière, 19310 Saint-Pierre-d'Oléron (1979)
- CAROFF (Yves), 8, rue de Kerfeunteun, 29000 Quimper (1974)
- CARRIÉ (Pierre), directeur adjoint de l'école normale, Cosquer-Bihan, Saint-Evarzec, 29110 Fouesnant (1983)
- CARVAL (Mme Evelyne), professeur, Kerbihouarn, Loperhet, 29213 Plougastel-Daoulas (1986)
- CARVAL (Mme Janine), contrôleur des P.T.T., 14, rue de Poulmerien, 29100 Douarnenez (1981)
- CARVAL (M. et Mme Michel), technicien agricole et comptable agricole, 25, rue Émile-Souvestre, 29000 Quimper (1987)
- CASSARD (Jean-Christophe), 8, rue Bouchaud, 44100 Nantes (1972)
- CASTEL (M. et Mme Jean), docteur en médecine, 4, rue du Général-Guillaudot, S 03, 35000 Rennes (1964)
- CASTEL (Mme Marie), 44, rue Gambetta, 29210 Morlaix (1973)
- CASTEL (Olivier), 11, cité d'Antin, 29200 Brest (1974)
- CASTEL (Yves), professeur agrégé de médecine, 11, cité d'Antin, 29200 Brest (1981)
- CASTEL (Abbé Yves-Pascal), chercheur à l'Inventaire, Maison Saint-François, route de Carantec, Saint-Martin-des-Champs, 29210 Morlaix (1962)
- CASTEL-DUPONT (Mme Christiane), chirurgien-dentiste, 2, rue Branda, 29200 Brest (1983)
- CASTEL-TALLET (Mme Marie-Antoinette), 23, rue Anatole-France, 29200 Brest (1985)
- CAVALOC (Michel), agent des collectivités locales, 9, rue Tanguy-Malmanche, 29243 Bohars (1982)
- CAVELLAT (Pierre), président de cour d'appel (E.R.), rue Jean-Bart, 29226 Carantec (1962)
- CAYLA (Gérard), docteur en médecine, 5, rue de Cadix, 75017 Paris (1969)
- CELTON (Mme Jacqueline), directrice de collège, 24, rue de Cornouaille, 29100 Douarnenez (1982)
- CELTON (Jean), animateur socioculturel, B2, cité de Rozavenn, 29150 Châteaulin (1982)
- CELTON (Mme Jeanne), 9, rue Croas-Talud, Ploaré, 29100 Douarnenez (1980)
- CERBELAUD-SALAGNAC (Mme Bernadette), archiviste paléographe, 69, rue Marx-Dormoy, 75018 Paris (1978)
- CERISOLA (Mme Marthe), 81, rue de Kerdavid, 56510 Saint-Pierre-Quiberon (1983)
- CÉVAER (Mlle Marie), institutrice, rue de la Gare, Port-Launay, 29150 Châteaulin (1985)
- CHABANNES (Christian de), 11, rue Bayard, 75008 Paris (1951)
- CHABRIAS (Marc), officier principal des équipages, Pen-ar-Parkou, Logonna-Daoulas, 29224 Daoulas (1962)
- CHACUN (M. et Mme Paul), directeur de société, 14, avenue des Glénan, Chante-Brise, 29000 Quimper (1986)
- CHAIGNEAU (Mme Augusta), 65, rue de Douarnenez, 29000 Quimper (1985)

- CHAILLOT (M. et Mme Jean), sous-directeur de banque, 30, route de Grigny, 91130 Ris-Orangis (1972)
- CHALM (M. et Mme Raymond), 34, rue Théodore-Botrel, 29220 Landerneau (1979)
- CHANCERELLE (Pierre), 37, rue de la Providence, 29000 Quimper (1978)
- CHANTEAU (Mme Jacqueline), rue Pen-al-Lann, 29226 Carantec (1984)
- CHAPEL (Mme Germaine), professeur, Kerhuella, 29000 Quimper (1973)
- CHAPEL (Jacques), 2, venelle des Eaux, 29210 Morlaix (1979)
- CHAPRON (Jean-Noël), éducateur, B.P. 77950 Maincy (1982)
- CHARBIN (Mme Andrée), Kerangoff, rue de la Mairie, Brasparts, 29190 Pleyben (1982)
- CHARPY (Jacques), directeur des Services d'archives d'Ille-et-Vilaine, 20, avenue Jules-Ferry, S 06, 35000 Rennes (1959)
- CHARTON (Bernard), docteur en médecine, 65, rue Gambetta, 29000 Quimper (1972)
- CHATEL-MEDER (M^{es}), notaires, 9, rue Boussingault, 29200 Brest (1979)
- CHAUSSEPIED (André), architecte, Le Seillou, Rosnoën, 29142 Le Faou (1960)
- CHAUSSEPIED (Mikel), artiste peintre, 36, rue Danielle-Casanova, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1964)
- CHAUTAGNAT (M. et Mme Jacques), Feunteun-Yen, Le Loch, Plogoff, 29113 Audierne (1984)
- CHAUVEAU (Jacques), gérant de société, 354, route de Bénodet, 29000 Quimper (1977)
- CHAUVEL (André), Kervaly, Lanildut, 29236 Porspoder (1962)
- CHEMINANT (M. et Mme Pierre), pharmacien (E.R.), Pen-al-Lann, 29226 Carantec (1983)
- CHEVAL (Paul), officier du génie (E.R.), 26, cité Bellevue, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1985)
- CHEVALIER (Gérard), ingénieur chimiste, 133, rue Aristide-Briand, 91400 Orsay (1984)
- CHEVILLOTTE (Jean), directeur technique, Kélédern-Izella, Plougonvelin, 29217 Le Conquet (1986)
- CHEVILLOTTE (Mlle Marie-Madeleine), professeur, Kervasdoué, Plougonvelin, 29217 Le Conquet (1975)
- CHEVILLOTTE (M. et Mme Yves), 23, rue Gourmelin, Plougonvelin, 29217 Le Conquet (1987)
- CHOLET (Mme Maryvonne), professeur, 15, rue de la Cour-des-Prés, 78370 Plaisir (1983)
- CHRISTEN (Mme Yvonne), pharmacienne, 1, rue de l'Anse, 56600 Lanester (1982)
- CIBON (Mme Madeleine de), manoir de Kernaéret, 29170 Fouesnant (1961)
- CITAREL (Marc), 1, rue des Korrigans, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper (1981)
- CLAQUIN (Mme Marie), 4, quai Anatole-France, 29113 Audierne (1981)
- CLAUDE (Jean-Pierre), professeur, 11, avenue du Parc-de-Craon, 92380 Garches (1984)
- CLÉACH (Mme Claude), psychologue, hôpital, 29210 Morlaix (1980)
- CLÉACH (Mme Renée), 35, place du Général-de-Gaulle, 29210 Morlaix (1972)
- CLÉMENT (Mlle Gwénaëlle), enseignante, 5, allée de la Pléiade, 29000 Quimper (1979)
- CLÉREN (M. et Mme Robert), chef de personnel, 23, rue du Docteur-Potain, 75019 Paris (1981)
- CLOASTRE (René), professeur, 28, rue Hoche, S 02, 29200 Brest (1961)
- CLOITRE (Mlle Marie-Claire), professeur, 33, rue Bertheaume, Plougonvelin, 29217 Le Conquet (1973)
- CLOITRE (Mme Marie-Thérèse), Pen-ar-Quinquis, Saint-Thonan, 29220 Landerneau (1970)
- CLORENNEC (Michel), directeur d'école (E.R.), 26, rue des Hirondelles, 29000 Quimper (1978)
- CLORENNEC (Renan), professeur, avenue de la mer, résidence Kermoor, 29118 Bénodet (1982)
- COADOU (Louis), docteur en médecine, 3, rue de la Galère, 72000 Le Mans (1981)
- COADOUR (Pierre), ancien maire, Le Cosquer, Saint-Nic, 29127 Plomodiern (1958)
- COAT (François), avocat, Landrévézen-Huella, Dirinon, 29224 Daoulas (1980)
- COAT (Mlle Marie-Thérèse), 16, rue Saint-Michel, Brasparts, 29190 Pleyben (1985)
- COATALEM (M. et Mme Henri), pharmacien, 2, rue des Cendres, 29119 Châteauneuf-du-Faou
- COATTAREL (Yves de), 7, rue de Beauregard, 94190 Villeneuve-Saint-Georges (1986)

- COCHERIL (Michel), professeur, 14, rue Pierre-de-Ronsard, Saint-Martin-des-Champs, 29210 Morlaix (1976)
- COFFINIÈRES (Jean), professeur, 16, rue Pierre-Loti, 29000 Quimper (1961)
- COÏC (Albert), ingénieur agronome, Bel-Air, 29134 Pouldreuzic (1960)
- COÏC (Mme Monique), directrice d'école, impasse de Kervach, Léchiagat, 29115 Le Guilvinec (1971)
- COÏC (Mme Yvonne), 27, boulevard de la Laïta, 29120 Quimperlé (1974)
- COJEAN (Mme François), secrétaire de mairie, rue Even-Charruel, 29248 Guerlesquin (1958)
- COLIN (Édouard-Paul), docteur en médecine, 8, rue des Dunes, 29138 Lesconil
- COLLEAU (Camille), lieutenant-colonel (E.R.), Le Bourg, 29256 Saint-Jean-du-Doigt (1975)
- COLLET (Daniel), documentaliste archiviste, 15, rue Becquerel, 29000 Quimper (1975)
- COLLOBERT (Noël), docteur en médecine, 2, rue Voltaire, S 01, 29200 Brest (1965)
- CONAN (Alain), médecin, 6, rue des Pins, 29157 Ile Tudy (1977)
- CONAN (M. et Mme Christophe), 7, rue Teilhard-de-Chardin, 29000 Quimper (1971)
- CONAN (Joseph), inspecteur central des douanes, 12, rue Arthur-Honegger, S 10, 29200 Brest (1979)
- CONAN (Marcellin), notaire, Telgruc, 29217 Plomodiern (1958)
- CONAN (M. et Mme René), Les Bruyères, route de la Plage, 29217 Telgruc (1982)
- COQUET (Mme Aline), 66, rue de Locquéran, 29149 Plouhinec (1973)
- CORDIER (G.), chargé de recherche au C.N.R.S., Sublaines, 37310 Reignac-sur-Indre (1986)
- CORDROCH (Mme Marie), conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, rue des Grands-Sables, Le Pouldu, 29121 Clohars-Carnoët (1983)
- CORDROCH (Michel), attaché administratif, 40, rue Bugeaud, 29200 Brest (1980).
- CORFA (Mme Marie-Louise), 16, estuaire Sainte-Marine, Combrit, 29120 Pont-l'Abbé (1978)
- CORLAY (Jean-Pierre), médecin, 15, rue du Calvaire, 29000 Quimper (1985)
- CORMIER (Mme Jeannine), infirmière, Le Tenenio, 56000 Vannes (1982)
- CORNEC (Jean-Paul), ingénieur, rue Guy-Ropartz, Brélévenez, 22300 Lannion (1982)
- CORNIC (Amédée), 9, place Jean-Gouill, 29100 Douarnenez (1980)
- CORNIC (André), notaire, Bourg, Cléder, 29221 Plouescat (1984)
- CORNIC (Hervé), docteur en médecine, Ar Seiz-Avel, 29118 Bénodet
- CORNILY (Mme Louise), 58, Ménez-ar-Godez, Landéda, 29214 Lannilis (1974)
- CORNOU (Jakez), rue de Kergonian, Plonéour-Lanvern, 29120 Pont-l'Abbé (1984)
- CORNOU (Jean-Claude), ajusteur, Quilos, Saint-Thurien, 29114 Bannalec (1983)
- COROLLER (Jean), greffier, route de Douarnenez, 29000 Quimper (1959)
- CORRE (Jean-Michel), procureur général, 2, rue de la Digue, Porz-Guen, 29221 Plouescat (1962)
- CORSEUL (Léon), receveur des P.T.T. (E.R.), 14, rue du Génie, Saint-Servan, 35400 Saint-Malo (1961)
- COSQUER (Gabriel), instituteur, École publique, Saint-Nic, 29127 Plomodiern (1974)
- COSQUÉRIC (Jean-Yves), Ty-Névez, Kerougouy, Gouesnac'h, 29118 Bénodet (1985)
- COSQUÉRIC (Pierre), vétérinaire inspecteur, 14, rue Branda, 29200 Brest (1968)
- COTARD (Gabriel), directeur d'hôpital, route de Postolonnec, 29160 Crozon (1973)
- COTONÉA (Pierre), préposé des P.T.T., Coat-Pin, Beuzec-Cap-Sizun, 29122 Pont-Croix (1960)
- COTTEN (Étienne), allée de Saint-Cloud, 29145 Elliant (1977)
- COTTEN (Jean-Yves), 43, rue de Cornouaille, 29170 Fouesnant (1983)
- COUPA (Yves), administrateur en chef de la France d'Outre-Mer, Pen-ar-Vir, 29125 Loctudy (1962)
- COURTAIGNE (Pierre), avocat, 1, rue du Vieux-Versailles, 78000 Versailles (1961)
- COURTAY (Jean-Louis), concierge guide, rue Haute, Locmaria, 29000 Quimper (1987)
- COUTURIER (Robert), 10, rue Costes-et-Le-Brix, 44000 Nantes (1967)
- COZIC (Alain), notaire, 11, rue Traverse, 29220 Landerneau (1981)
- COZIC (René), notaire honoraire, 13, rue Traverse, 29220 Landerneau (1961)

CRABEROU (Mme Jenny), 10, rue Gabrielle, 75018 Paris (1973)
 CRAFT (Mme), 5, allée Couchouren, 29000 Quimper (1961)
 CRENN (Abbé Jean), aumônier, 56, rue de l'Armor, Milizac, 29220 Saint-Renan (1972)
 CRENN (Jean), Kerguelen, Lopérec, 29117 Pont-de-Buis-lès-Quimerch (1983)
 CROIX (Alain), professeur d'Université, 4, avenue des Nêfles, 44300 Nantes (1980)
 CUBIÈRES (Mme Renée), professeur, Collège de Kermoyan, 29000 Quimper (1983)
 CUDENNEC (Jacques), docteur en médecine, 27, rue Édouard-Corbière, 29200 Brest (1966)
 CUDENNEC (Yves), médecin des armées, 71, avenue de Paris, 94160 Saint-Mandé (1986)
 CUEFF (Alain), commerçant (E.R.), rue Louis-Pasteur, Saint-Martin-des-Champs, 29210 Morlaix (1961)
 CUNNINGHAM (Mme William), 46, rue des Écoles, Lanvéoc, 29160 Crozon (1985)
 CUSSONEAU (Mme Ernest), 31, rue Jean-Jaurès, 29000 Quimper (1985)
 CUZON DU REST (Joël), 17, rue Émile-Deschanel, 75007 Paris (1974)

D

DAGORN (Louis), capitaine au long cours, 17, rue d'Estienne-d'Orves, 29100 Douarnenez (1978)
 DAIRE (Mlle Marie-Yvane), 26, square Henri-Dumont, 35000 Rennes (1985)
 DALIBARD (Mme Marie), secrétaire, 3, cité Suffren, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1981)
 DAMALIX (Mme Augustine), 5, rue Michelet, 29000 Quimper (1956)
 DANGUY DES DÉSERTS (Édouard), capitaine de vaisseau (E.R.), 1, route de Brest, Vieux-Kerisit, 29224 Daoulas (1931)
 DANGUY DES DÉSERTS (Henri), lieutenant-colonel (E.R.), 83, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris (1962)
 DANGUY DES DÉSERTS (Michel), château de Maillé, Plounévez-Lochrist, 29221 Plouescat (1962)
 DANIEL (Alain), employé à l'Équipement, 4, rue Robespierre, 29000 Quimper (1980)
 DANIEL (Charles), inspecteur de banque, Ar Veuleury, Bohars, 29243 Guilers (1971)
 DANIEL (Mme Françoise), conservateur du musée des Jacobins, 33, rue Maurice-Le-Luc, 29210 Morlaix (1978)
 DANIEL (Michel), chef de division à la préfecture (E.R.), 2, allée J.-B. Charcot, 29000 Quimper (1961)
 DANIEL (M. et Mme Tanguy), professeur, Annexe des Archives départementales, rue des Archives, 29200 Brest (1951)
 DANIGO (Henri), professeur, 17, rue Marc-Sangnier, 29000 Quimper (1957)
 DANION (Jean-Guillaume), professeur, 68, boulevard Bédier, 49000 Angers (1986)
 DANTEC (Mme Dominique), 13, rue Salomon-de-Brosse, 35000 Rennes (1980)
 DANTOINE (Georges), médecin, 2, place de la Liberté, 29200 Brest (1984)
 DAUDAL (Yves), employé aux P.T.T., 6, rue de Bir-Hakeim, 29000 Quimper (1964)
 DARSEL (Mme Odile), Les Butto, 22310 Plestin-les-Grèves (1976)
 DAUTREY (Jean), ingénieur, La Clarté, 22700 Perros-Guirec (1971)
 DEBARY (Michel), magistrat, 35, rue du Parc-de-Clagny, 78000 Versailles (1956)
 DEBROT (Jacques), inspecteur de la S.N.C.F., 20, rue du Chemin-de-Fer, 94190 Villeneuve-Saint-Georges (1981)
 DEIN (Olivier), notaire, 4, rue Yves-Collet, 29200 Brest (1967)
 DELALANDE (M. et Mme Camille), docteur en médecine, 54, avenue Besnardière, 49000 Angers (1973)
 DELALONDE (André), comptable, 13, rue Duguay-Trouin, 29226 Carantec (1983)
 DELAPORTE (Raymond), docteur en droit, 33, rue de la Mairie, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1975)

- DELAPORTE (Mme Renée), assureur, 3, rue Karrant-Dourig, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1980)
- DELAPORTE (Yves), professeur honoraire, Le Rheuniou, Berrien, 29218 Le Huelgoat (1978)
- DEMARGNE (M. et Mme Pierre), membre de l'Institut, 233, rue de Vaugirard, 75015 Paris (1978)
- DÉNIEL (Yves), étudiant, 8, rue d'Alès, 35230 Châtillon-sur-Seiche (1979)
- DENIS (M. et Mme Pierre), professeur, Le Ris, Ploaré, 29100 Douarnenez (1960)
- DENOEL (Jean-Marie), Loc-Joly, Rédéné, 29130 Quimperlé (1979)
- DERNY (Mme Roger), ingénieur (E.R.), Kertoues, 29133 La Forêt-Fouesnant (1980)
- DESBIEZ DE SAINT-JUAN (Auguste), 31, rue de la Presqu'île, Plonévez-Porzay, 29127 Plomodiern (1972)
- DESBRIÈRE (Michel), 17, allée des Pins, 08000 Charleville-Mézières (1983)
- DES COGNETS (Charles), directeur commercial, 16, rue des Marnes, 92410 Ville-d'Avray (1987)
- DESHAYES (Albert), instituteur, 15, boulevard de Bretagne, 29000 Quimper (1980)
- DESSE (M. et Mme Georges), docteur en médecine, résidence Tourville, 29110 Concarneau (1943)
- DESSE (René-Paul), professeur, 4, rue Marc-Allégret, 44600 Saint-Nazaire (1974)
- DEUFFIC (Jean-Luc), relieur, Saint-Roch, 29224 Daoulas (1975)
- DEUNFF (Jean), chargé de recherche au C.N.R.S., Ker-Jeannig, rue de l'Église, 29241 Locquirec (1970)
- DEVE (Mme Françoise), ingénieur documentaliste, 46, rue de Turbigo, 75003 Paris (1978)
- DHELLEMMES (Françoise), Porsguir, Le Passage-Lanriec, 29110 Concarneau (1966)
- DIASCORN (Nicolas), préposé aux P.T.T., Les Tilleuls, Kerarthur, 29120 Pont-l'Abbé (1979)
- DILASSER (Abbé Maurice), recteur, presbytère, 29136 Locronan (1977)
- DILOSQUER (Jean-Claude), directeur de la M.G.E.N., 23, rue Lucien-Simon, 29000 Quimper (1977)
- DIQUELOU (Abbé Yves), presbytère, Saint-Guénolé, 29132 Penmarc'h (1973)
- DIREUR (Mme Madeleine), 1, rue de la Forêt, 29000 Quimper (1987)
- DIROU (Maurice), professeur (E.R.), 43, route de Brest, 29000 Quimper (1981)
- DIVERRÈS (Hervé), Kervouster, Guengat, 29000 Quimper (1977)
- DIZERBO (Auguste), 2, rue Ernest-Renan, 29160 Crozon (1938)
- DOARÉ (Jean), inspecteur des P.T.T., 26, rue du Moulin-des-Couleurs, 29000 Quimper (1958)
- DOHOLLOU (Eugène), 2, rue Jules-Guesde, 29200 Brest (1982)
- DOISE (Mme Raymonde), La Bergerie, Chapelle-Guillaume, 29330 Authon-du-Perche (1986)
- DORNIC (Jean), 6, rue Pierre-Trépos, S 06, 29200 Brest (1979)
- DORNIC (Louis), commerçant, 5, rue du Styvel, 29000 Quimper (1978)
- DORNIER (Mlle Ann), professeur, 12, Evington Drive, Leicester [Grande-Bretagne] (1976)
- DOUGET (Joseph), 4, rue Tristan-Corbière, 29000 Quimper (1982)
- DOUGUET (Jean-François), employé des P.T.T., 43, chemin de Beg-ar-Menez-Lac, Kerfeunteun, 29000 Quimper (1980)
- DOUGUET (Michel), industriel, 21, rue de La Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper (1965)
- DOURNEL (François), attaché de préfecture (E.R.), 10, rue de Cornouaille, 29000 Quimper (1982)
- DRECQ (Jean-Philippe), 7, rue Jacquemont, 75017 Paris (1975)
- DREYER (Yves), route de Postolonnec, 29160 Crozon (1981)
- DREZEN (M. et Mme Pierre), professeur, 8, rue du Douric-Coz, 29120 Pont-l'Abbé (1971)
- DUBILLLOT-BERNÈS (Mme Lucienne), chirurgien-dentiste (E.R.), 8, rue Amiral-Ronarc'h, 29000 Quimper (1977)
- DUDUYER (Mme Louis), 6, rue des Amers, 29160 Crozon (1984)
- DUIGOU (Serge), éditeur, 49, rue Auguste-Perret, 29000 Quimper (1986)
- DUMONT-CASTEX (Mme Annie), professeur, 101, rue de Picpus, 75012 Paris (1981)

- DU PENHOAT (Joseph), Kerangallic, 29123 Pont-Aven (1986)
 DUPRÉ-RAOULT (Mme Annick), infirmière, 30, rue du Lieutenant-Jourden, 29217 Le Conquet (1974)
 DURAND (Jean-Michel), professeur, 1, cité Suffren, 29200 Brest (1981)
 DUVAL (Michel), docteur ès lettres, 2, rue Victor-Hugo, 35000 Rennes (1985).

E

- ÉCHALIER (M. et Mme Guy), professeur à l'université de Paris VI, 60, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris (1972)
 EGGER (Mlle Martina), Vögelebichl 24 A, 6020 Innsbruck [Autriche] (1987)
 ÉLARD (Louis), professeur, 7, rue Maurice-Genevoix, 29239 Gouesnou (1980)
 ÉLÉGOUET (Louis), professeur, Le Bourg, Saint-Derrien, 29230 Landivisiau (1978)
 ÉMILIAN (Alexandre), 1, rue des Bons-Français, 44000 Nantes (1986)
 ÉMIRY (Léon), cadre de la Sécurité sociale, 168, rue du Nécotin, 45000 Orléans (1979)
 EMZIVAT (Jacques), 51, route de Quimper, 29224 Daoulas (1978)
 ENDRÉO (Raymond), 9, rue de Bannalec, 29140 Rosporden (1970)
 ÉON (Jean-Noël), ingénieur C.N.A.M., 29, rue de Bretagne, 35131 Chartres-de-Bretagne (1956)
 EUZEN (Jean), cultivateur, Milin-Koad-ar-Roc'h, Commana, 29237 Sizun (1978)
 EUZEN (Mme Louise), retraitée du commerce, 7, rue des Bruyères, 29230 Guimiliau (1980)
 ÉVEILLARD (Jean-Yves), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 9, rue Max-Jacob, 29243 Guillevic (1971)
 ÉVENAT (François), directeur des magasins, Codex 1, place de la République, 29122 Pont-Croix.

F

- FAGNIER (M. et Mme Roger), ingénieur (E.R.), 6, rue P.-Constans, 03310 Neris-les-Bains (1968)
 FALCHUN (Chanoine François), professeur honoraire à l'université de Bretagne occidentale, 10, avenue du Général-de-Gaulle, Ar Kenkiz-Wen, Bourg-Blanc, 29212 Plabennec (1958)
 FALCHUN (Chanoine François), Presbytère de Dirinon, Dirinon, 29224 Daoulas (1979)
 FARO (Yves), 50 bis, avenue des Marronniers, 93220 Gagny (1984)
 FATOU (Mme Hélène), écrivain, 12, rue de Bassano, 75116 Paris (1983)
 FAVÉ (Joël), étudiant, 3, rue de Mézarnou, 29230 Plouneventer (1985)
 FAVÉ (Mgr Vincent), 33, rue Élie-Fréron, 29000 Quimper (1956)
 FAVENNEC (Mme G.), 14, rue Léo-Lagrange, 29000 Quimper (1977)
 FAVENNEC (Jacques), docteur vétérinaire, rue Adrien-Thierry, 01190 Pont-de-Vaux (1983)
 FAYOLLE (Mme Danielle), Pont-ar-Bijou, S 06, 29200 Brest (1970)
 FÉLIX (Bernard), directeur de magasin, 10, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine (1985)
 FER (Mme Madeleine), Résidence des Chênes-Verts, escalier C, 31800 Saint-Gaudens (1978)
 FÉREC (Mme), 20, avenue de Tarente, 29200 Brest (1979)
 FÉREC (Michel), 4, rue Hector-Berlioz, 29200 Brest (1986)
 FERON (Mme Simone), infirmière, Ti-Bian, Primel, 29228 Plougasnou (1974)
 FERRET (Mme Jacqueline), Lestraouen, 29213 Plougastel-Daoulas (1981)
 FERROC (Mlle), surveillante à l'hôpital, 12, rue de Glasgow, 29200 Brest (1972)
 FERRON (Alban), Domaine de la Vie, 33270 Floirac (1969)
 FERRY (Mme Christiane), infirmière, 82, rue des Plomarch, 29100 Douarnenez (1982)

- FETTER (M. et Mme Jean-Paul), officier (E.R.), 19, rue Buot, 75013 Paris (1987)
- FEUNTEUN (Alain), directeur départemental adjoint des Postes (E.R.), impasse Frédéric-Mistral, 29000 Quimper (1979)
- FEUNTEUN (Auguste), inspecteur des P.T.T. (E.R.), 6, rue Pen-ar-Bed, 29157 Ile Tudy (1958)
- FEUTREN (Chanoine Jean), Maison Saint-Joseph, B.P. 80, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1982)
- FILY (Claude), comptable agréé, Persivien, 29270 Carhaix-Plouguer (1984)
- FLATRÈS (Mme Huguette), 2, villa du Bourg-l'Évêque, appartement 83, S 02, 35000 Rennes (1945)
- FLÉGEO (Guy), Saint-Jacques, 29114 Bannalec (1987)
- FLOCH (Jean), curé, 1, rue de la Plaine, 29150 Châteaulin (1977)
- FLOCH (Jean-Yves), professeur, 26, rue Feunteun-Izella, 29210 Morlaix (1984)
- FLOCH (Marcel), Ar Sapreg, 56240 Lanvaudan (1981)
- FLOCH (Maurice), 4, rue Laennec, 29120 Pont-l'Abbé
- FONTAINE (Jean-Paul), docteur en médecine, 19, boulevard Paul-Doumer, 51100 Reims (1982)
- FORESTIER (Mme Simone), Poul-Brohou, 29211 Roscoff (1987)
- FORTIER (Guy), directeur de l'école normale, 8, rue de Rosmadec, 29000 Quimper (1981)
- FOUCHÉ (Mlle Suzanne), 12, impasse de l'Estuaire, Kerolestin, Sainte-Marine, Combrit, 29120 Pont-l'Abbé (1964)
- FOUCHER (Jean), archiviste municipal (E.R.), 7, rue de Siam, 29200 Brest (1958)
- FOULON (Mme Denise), 48, rue Auguste-Kervenn, 29200 Brest (1980)
- FRABOLOT (M. Jean-Pierre), 22 bis, rue Bruat, 29200 Brest (1987)
- FRABOLOT (Mme Marie-Louise), infirmière, 22 bis, rue Bruat, 29200 Brest (1980)
- FRIANT (Pol), Laudonnec, 29125 Loctudy (1950)
- FRIEDEL (Georges), professeur de droit, 38, rue Numa-Gilet, 77690 Montigny-sur-Loing (1963)
- FRIOCOURT (Mme Marie-Paule), 23, rue Voltaire, 29200 Brest (1984)
- FROGER (André), 4, rue Jean-Bigot, 29000 Quimper (1985)
- FURIC (Jacques), expert-comptable, 16 bis, rue Louis-Lomenec, 29123 Pont-Aven (1977)
- FURIC (Marc), comptable, 17, rue Brizeux, 29123 Pont-Aven (1978)

G

- GALÈS (Charles), docteur en médecine, 3, rue Louis-Hémon, 29000 Quimper (1962)
- GALÈS (Mme Jeanne), directrice de cours privé, 3, rue Bugeaud, 29200 Brest (1982)
- GALÈS (Mme Marie), adjoint des cadres hospitaliers, 19, rue de Brest, 29262 Ploudalmézeau (1982)
- GALÈS (Mme Yvonne), 16, square du Commandant-L'Herminier, 29200 Brest (1984)
- GALÈS (Mlle Yvonne), médecin (E.R.), 3, rue Bugeaud, 29200 Brest (1987)
- GALLIOU (M. et Mme Patrick), professeur, 6, rue Ibsen, La Cavale-Blanche, 29200 Brest (1970)
- GALLIOU (Philmond), sous-directeur commercial, 10, rue Monge, 29200 Brest (1970)
- GAOUYER (François), mètreur dessinateur (E.R.), 77, rue de la République, Pleyber-Christ, 29223 Saint-Thégonnec (1983)
- GARGADENNEC (Guy), assureur, rue Alavoine, 29122 Pont-Croix (1964)
- GARGADENNEC (Roger), inspecteur à Air France (E.R.), Meilhou-Glaz, 29122 Pont-Croix (1953)
- GARNIER (M. et Mme Guy), ingénieur agricole (E.R.), rue de Nodéven, Moguéric, Sibiril, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1982)
- GARREC (Abbé Roger), aumônier, Maison de Kerampuil, 29270 Carhaix-Plouguer (1960)
- GAUCHER (Louis), 38, rue de Siam, 29200 Brest (1977)
- GAUDIN (Louis), 36, rue du Treiz, 29100 Douarnenez (1974)
- GAULTIER LIMBOURG (Marc'h), agriculteur, Keroual Kastell Huon, Ploubezre, 22300 Lan-nion (1972)

- GAURIER-PIEUR (Mme Françoise), graphologue conseil, Les Hameaux de Kerguillo, Bohars, 29243 Guilers (1979)
- GAUTIER (Alfred), inspecteur principal du cadastre, 81, rue Claude-Bernard, 24000 Périgueux (1966)
- GAZEAU (Francis), pharmacien, 29224 Daoulas (1938)
- GELARD (Mme Anne-Marie), pharmacienne (E.R.), 191, rue des Rabats, escalier 5, 92160 Antony (1983)
- GÉLÉBART (Yves), directeur de la Protection civile, 46, rue Léo-Lagrange, 29000 Quimper (1979)
- GELLY (Paul), officier de marine, Park-ar-Menez, Postolonnec, 29160 Crozon (1983)
- GÉNIN (Claude), professeur, Le Pichéry, Plomelin, 29000 Quimper (1973)
- GENTIL (André), chef de secteur de coopérative, 12, route de Ploumoguier, 29263 Plouzané (1986)
- GENTIL (Guy), médecin, 42, rue du Costour, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1977)
- GEOFFROY (François), chef-comptable, Hent-ar-C'hastel, 29248 Guerlesquin (1978)
- GEORGELIN (René), administrateur général des Affaires maritimes (E.R.), 5, place de la Liberté, 29200 Brest (1969)
- GESTIN (Mme Irène), secrétaire trilingue, 8, rue Strauss, 29000 Quimper (1981)
- GIFFO (Étienne), docteur en médecine, 43, avenue de la Gare, 29000 Quimper (1959)
- GILARD DE KERANFLECH (Jean), 98, rue de Grenelle, 75007 Paris (1981)
- GILLMANN (Michel), ingénieur géologue, 7, rue du Louvre, 78220 Viroflay (1970)
- GRILLON (Mme Catherine), professeur, 94, boulevard Malesherbes, 75017 Paris (1986)
- GILVESTRE (Louis), Penfeld, Le Lannoc, Bohars, 29243 Guilers (1985)
- GIOT (Pierre-Roland), directeur de recherche, Laboratoire d'anthropologie, faculté des sciences, Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (1945)
- GIRARD (M. et Mme Maurice), capitaine de vaisseau, 9, allée des Gardes-Royales, Champ-Lagarde, 78000 Versailles (1986)
- GIRARDON (M. et Mme Henri), surveillant général, 2, rue Frédéric-Plessis, S 05, 29200 Brest (1978)
- GLOAGUEN (Mme Jeanne), institutrice, rue du Chèvrefeuille, Kerléan, 29110 Concarneau (1975)
- GLOAGUEN (Mme Marie-Antoinette), secrétaire, 3, rue Berthaud-Bourrières, 29000 Quimper (1978)
- GLORENNEC (Hervé), archiviste de la ville de Quimper, Sainte-Anne, Plonéis, 29143 Plogastel-Saint-Germain (1958)
- GOALIC (Jean-Pierre), instituteur, Croaz-ar-Gall, 29249 Guissény (1983)
- GOARANT (Mme Jacqueline), 21, rue Remy-Coppin, 29200 Brest (1984)
- GOAS (Mlles Gabrielle et Marie-Françoise), retraitées de l'enseignement, 1, avenue de Kerdrézec, 29000 Quimper (1986)
- GOASGUEN (Marcel), préposé aux P.T.T., 6, H.L.M., de Pennanguer, bâtiment C, Penhars, 29000 Quimper (1977)
- GOASGUEN (Mme Odette), 18, rue de Brest, 29240 Le Faou (1980)
- GODEC (Mlle Marie-Claude), 7, rue de Montmarin, Locquéno, 29231 Taulé (1977)
- GODEC (M. et Mme Stanislas), 13, place de la République, 29122 Pont-Croix (1987)
- GODET (M. et Mme André), directeur commercial, 37, rue Alfred-Jarry, 53500 Ernée (1979)
- GODOC (M. et Mme René), 24, rue d'Aiguillon, 29200 Brest (1986)
- GOHIER (Mme Géraud), 40, rue des Salles, 22200 Guingamp (1977)
- GOIC (Mme Marguerite), chef de section aux P.T.T., 15, rue de Palestine, 29000 Quimper (1985)
- GONIDEC (Jacques), horloger, 39, quai de l'Yser, 29100 Douarnenez (1973)
- GONIDOU (Abbé Guillaume), 13, rue du Chanoine-Moreau, 29000 Quimper (1985)
- GONTIER (Mme Maurice), 5, hameau de Ker-Vihan, 29170 Fouesnant (1975)
- GORET (M. et Mme Jacques), chargé d'études juridiques, Lanriwaz, 29213 Plougastel-Daoulas (1981)

- GOUBIN (Hervé), notaire, Kergoadic, 29170 Fouesnant (1960)
- GOUEDRANCHE (Alain), magasinier, 10, rue Pierre-Brossolette, 29100 Douarnenez (1979)
- GOUZEC (Mme Marthe), 32, rue du Moulin-aux-Couleurs, 29000 Quimper (1980)
- GOUGAY (René), aumônier, 11, place de La Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper (1958)
- GOUGEON (Mme Anne), infirmière, 32, rue Édouard-Corbière, 29200 Brest (1970)
- GOUFFES (Jacques), gérant d'hôtellerie, 30, rue Jean-Racine, 78180 Montigny-le-Bretonneux (1987)
- GOUJON (Camille), docteur en médecine, impasse Villon, Pouldavid, 29100 Douarnenez (1976)
- GOULETQUER (Pierre), chercheur au C.N.R.S., faculté des sciences, 6, avenue Le Gorgeu, 29200 Brest (1982)
- GOURIOU (François), Trémeur, 29212 Plabennec (1985)
- GOURIOU (Jean), 107, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt (1960)
- GOURMELEN (Mlle Marie-Thérèse), conseiller d'éducation, 4, rue de l'Anjou-Provinces, 35400 Saint-Malo (1975)
- GOURMELEN (Norbert), agent technique A.F.P., 98, rue du Moulin-des-Prés, 95013 Paris (1971)
- GOURMELON (Abbé Charles), aumônier de Kerbertrand, 154, rue de Pont-Aven, 29130 Quimperlé (1968)
- GOURMELON (Hervé), administrateur civil au ministère des Finances, 37, rue de Sahel, 75012 Paris (1963)
- GOURRET (Jean), instituteur, 33, rue Jean-Jaurès, 29100 Douarnenez (1969)
- GOURRETTE (René), huissier de justice, rue de Kerharo, 29143 Plogastel-Saint-Germain (1962)
- GOURVENNEC (Mme Eugénie), 69, rue Yves-Collet, S 03, 29200 Brest (1976)
- GOYAT (Mme Gwenaëlle), docteur en chirurgie dentaire, 100, rue du Frugy, 29000 Quimper (1985)
- GRALL (Alain), médecin colonel, rue Pierre-Loti, 29145 Elliant (1964)
- GRALL (Alain), maître verrier, Kervéguen, Guengat, 29136 Plogonnec (1982)
- GRALL (Mme Herveline), secrétaire, 32, rue des Frères-Guézennec, 29200 Brest (1961)
- GRALL (Mme Jacqueline), 2, rue Maryse-Bastie, 29200 Brest (1985)
- GRALL (Jean-Louis), Pen-ar-Choat, Dinéault, 29150 Châteaulin (1974)
- GRALL-DESSENON (Mme Marie-Thérèse), 12, rue de la Fontaine, 29000 Quimper (1985)
- GRAVOT (Mme Madeleine), 3, rue Turenne, S 06, 29200 Brest (1958)
- GRÉGOIRE (Pierre), capitaine au long cours, 32, rue Hervé-Quéméneur, 29100 Douarnenez (1974)
- GRÉGOIRE (Pierre), retraité de l'enseignement, 23, rue Berthelot, 29100 Douarnenez (1974)
- GREHAN (J.-P.), docteur en médecine, 17, rue de Douarnenez, 29136 Plogonnec (1969)
- GRIFFON (Jean), 27, rue Brizieux, 29100 Douarnenez (1977)
- GRIFFON (Mme Sylvette), coiffeuse, 66, rue Malandre, 44240 Treillières (1984)
- GRIVART DE KERSTRAT (Mlle Guillemette), 41, rue Ernest-Renan, 29100 Douarnenez (1977)
- GROSSAC (Mlle Marie-Hélène), docteur en médecine, écluse de Prat-Pourric, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1983)
- GUÉDEC (Abbé), curé, 86430 Adriers (1964)
- GUÉGAN (M. et Mme Maurice), 12, rue de l'École, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1981)
- GUÉGUEN (Abbé Jean), recteur, presbytère, 29162 Ile de Sein (1972)
- GUÉGUEN (Jean), rue de Croas-ar-Gac, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper (1985)
- GUÉGUEN (Léon), docteur en médecine, Penker, 29232 Plouguerneau (1959)
- GUÉGUEN (Michel), conseiller pédagogique, 19, rue Lamartine, 29110 Conarneau (1965)
- GUÉGUEN (M. et Mme Yann), Dour Ru, Plomelin, 29000 Quimper (1985)
- GUÉGUEN-PORZIER (M. et Mme), 32, rue des Frères-Tanguy, 29226 Carantec (1981)
- GUÉNÉ (Aimé), rue des Landes, Trégana, Locmaria-Plouzané, 29263 Plouzané (1987)
- GUENVER (Roger), auto-école, quartier Poulpry, 29270 Carhaix-Plouguer (1978)
- GUENVER (Yves), quartier Poulpry, 29270 Carhaix-Plouguer (1977)

- GUERDAVID (M. et Mme du), Kerjillis-Izella, Gouesnac'h, 29118 Bénodet (1986)
- GUÉRET (Emile), 1, allée de l'Université, 92130 Issy-les-Moulineaux (1985)
- GUÉRET (Jean-Claude), 22, rue Vincent-Jézéquel, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1978)
- GUÉRET (Joël), médecin, 5, place Saint-Laufont, 29000 Quimper (1969)
- GUÉRIN (Alice), retraitée de l'enseignement, 3, rue Lamartine, 29200 Brest (1984)
- GUERNALEC (M. et Mme Vincent), fonctionnaire de police, 8, allée des Champs-Fleuris, 94400 Vitry-sur-Seine (1984)
- GUÉVEL (René), négociant en vins, 62, rue de la République, Pleyber-Christ, 29223 Saint-Thégonnec
- GUÉZENNEC (Mlle Marie-Françoise), 25, rue Croulebarbe, 75013 Paris (1978)
- GUÉZENNEC (Pierre-Yvon), chauffagiste, 22, impasse de Kerbevet, 29100 Douarnenez (1969)
- GUIANVARCH (M. et Mme Alain), 13, rue Lumière, 29200 Brest (1978)
- GUIARD (Amédée), 4, rue Ernest-Renan, 29113 Audierne (1985)
- GUIAS (Mme Jacques), dentiste, 1, rue de Kergariou, 29000 Quimper (1967)
- GUIDET (Thierry), journaliste, 52, rue Pic-de-la-Mirandole, 29000 Quimper (1986)
- GUIDOU (Alain), géologue, 3, rue Michel-Ogée, 29200 Brest (1979)
- GUIGNOT (Paul), agréé en architecture, Troéoc, Hanvec, 29224 Daoulas (1983)
- GUIGON (Philippe), 4, allée du Cormier, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande (1985)
- GUILBAULT (Jean-Paul), La Ferme du Letty, 29118 Bénodet (1977)
- GUILCHER (André), professeur honoraire à l'université de Bretagne occidentale, 57, route de la Corniche, 29200 Brest (1945)
- GUILLAUME (Jean-Pierre), professeur de cuisine, 43, hameau Kervihan, 29170 Fouesnant (1983)
- GUILLAUME (Mme Raymonde), professeur (E.R.), 4, rue Ernest-Renan, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1968)
- GUILLEDES BOTTE (Roland), inspecteur du S.N.E.P.C., 18, rue du Ménéyer, 29226 Carantec (1983)
- GUILLERM (Mme Marie), 2, place du Bot, 29200 Brest (1983)
- GUILLEROT (Mme Marie-Élisabeth), 20, parc Citadelle, Kernével, 56260 Larmor-Plage (1962)
- GUILLOCHEAU (Mme Annick), 13, rue du Cap, 94000 Créteil
- GUILLOT (Hubert), maître assistant à l'université de Paris II, 51, rue Le Marois, 75016 Paris (1980)
- GUILLOU (Mme Bernadette), médecin, 32, rue d'Aiguillon, 29200 Brest (1979)
- GUILLOU (Jean), agent immobilier, 1, rue Virginie-Hériot, 29000 Quimper (1966)
- GUILLOU (M. et Mme Jean-Louis), Goarem-Zu, Pont-Minaouet, Cedex 359-16, 29128 Trégunc (1972)
- GUILLOU (Louis), rue des Carmes, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1979)
- GUILLOU (Yvon), directeur d'entreprise, 11, rue des Chardonnerets, 29270 Carhaix-Plouguer (1982)
- GUILLOUX (Josiane), professeur, 30, rue d'Aiguillon, 29200 Brest (1981)
- GUIRRIEC (Mme Hélène), Ile Callot, 29226 Carantec (1980)
- GUIVARCH (Gilbert), chef de service, 53, avenue de la Vistule, 35100 Rennes (1968)
- GUIVARCH (Jean-Baptiste), libraire, 45, boulevard de Kerguélen, 29000 Quimper (1967)
- GUIVARCH (Mme Marie-Hélène), institutrice, 18, rue Hervé-Quéménéur, 29100 Douarnenez (1986)
- GURY (Jacques), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 26, rue de Keratry, 29200 Brest (1980)
- GUYADER (Mme Catherine), 11, impasse Alphonse-Daudert, 29000 Quimper (1982)
- GUYADER (Mme Germaine), 4, rue du Docteur-Lenoble, 29200 Brest (1985)
- GUYADER (Mme Marie), 16, rue Jean-Baptiste-Bousquet, 29000 Quimper (1983)
- GUYOMARCH (Mlle Odile), secrétaire de direction, 11, rue du Moulin-de-la-Roche, 94250 Gentilly
- GUYOMARD (Mme Françoise), 12, rue Victor-Hugo, 29140 Rosporden (1966)

GUYOMARD (René), secrétaire en chef, 9, venelle aux Prêtres, 29210 Morlaix (1961)
 GUYON (Mlle Françoise), secrétaire, Kerarnou, Ploumoguier, 29229 Plouarzel (1983)

H

- HALL (François), professeur, route de Plomeur, chemin du Cosquer, Kerouan-Vian, 29120 Pont-l'Abbé (1973)
 HALLÉGOT (Mme Guy), 10, rue Paul-Fort, S 02, 29200 Brest (1974)
 HALLÉGUEN (Mme Marie), chirurgien dentiste (E.R.), 10, allée Couchouren, 29000 Quimper (1987)
 HAMON (Albert), professeur, 15 bis, avenue Galois, 92340 Bourg-la-Reine (1948)
 HAMONIC (Marcel), commerçant, 40, rue Aristide-Briand, 29000 Quimper (1977)
 HANGEST (Germain d'), professeur, 1, rue Monticelli, 75014 Paris (1966)
 HANS (Jean-Michel), instituteur, 9, rue du Gué, 54180 Heillecourt (1982)
 HARDY (Mlle Madeleine), 38, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris (1983)
 HAREL (Jean), docteur en médecine, 13, mail David-d'Angers, 37000 Tours (1975)
 HARIVEL DE GONNEVILLE (Hubert), 35, route de la Corniche, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1968)
 HASCOËT (Guillaume), 7, rue des Martyrs-de-la-Résistance, 27400 Louviers (1983)
 HASCOËT (René), instituteur, Kervennou, 29112 Briec-de-l'Odét (1981)
 HÉLAGOUE (Jacques), courtier en publicité, 1, cité de la Grande-Halte, 29133 La Forêt-Fouesnant (1975)
 HÉLAGOUE (Louis), directeur de coopérative (E.R.), Ménez-Kernum, route du Letty, 29118 Bénodet (1973)
 HÉLARY (Jacques), docteur en médecine, 39, boulevard Wilson, 44600 Saint-Nazaire (1967)
 HÉLIOU (Yves), chimiste, cité Les Bruyères, Clédén-Poher, 29270 Carhaix-Plouguer (1983)
 HÉMEDY (Mlle), commerçante, 8, rue Durest-Le Bris, 29100 Douarnenez (1963)
 HÉMERY (M. et Mme Marcel), 25, rue des Glénan, 29138 Lesconil (1986)
 HÉMERY (Paul), restaurateur d'objets mobiliers, 186, rue de Rivoli, 75001 Paris (1965)
 HÉMON (Mme Catherine), 5, rue Ernest-Renan, 29100 Douarnenez (1980)
 HÉNAFF (Jean-Jacques), Ruhornec-an-Traon, 29100 Douarnenez (1973)
 HÉNAULT (Louis), photographe, 5, place Le-Flô, 29260 Lesneven (1959)
 HENDRICKX (Daniel), ingénieur du Génie civil, 2, impasse de Créac'h-Avel, 29233 Clédén (1982)
 HENRY (Guillaume), instituteur, 96, avenue de Kergoat-ar-Lez, 29000 Quimper (1977)
 HENRY (Mme Joséphine), 8, rue de l'Aber-Benoît, 29200 Brest (1984)
 HENRY (Mme Renée), secrétaire, 49, rue de Lyon, 29200 Brest (1981)
 HENRY (Yves), 1, rue du Temple, 54150 Briey (1987)
 HENWOOD (M. et Mme Philippe), archivistes paléographes, 1, rue Pirandello, 29200 Brest (1928)
 HERROU (Paul), docteur en médecine, 12, rue des Gentilshommes, 29000 Quimper (1969)
 HERRY (Mme Annick), employée des P.T.T., 10, rue Jacqueline-Domergue, 29000 Quimper (1978)
 HERRY (Mme Élisabeth), coiffeuse, 3, rue de Grissoles, 29262 Ploudalmézeau (1984)
 HERRY (Mlle Élisabeth), employée de bureau, 5, rue de Milin-al-Lenn, 29214 Lannilis (1987)
 HERRY (François), 13, rue Gambetta, 59240 Dunkerque (1988)
 HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Général), 5, rue d'Estrées, 75007 Paris (1977)
 HERVÉ (Abbé Gusti), 23, rue du Frou, 29000 Quimper (1985)
 HÉTET (Auguste), magistrat, 112, rue du Bac, 75007 Paris (1977)
 HÉTET (Michel), expert foncier mètreur, 16, rue Saint-Lucas, 29114 Bannalec (1964)
 HEUSE (Mlle Gilberte), professeur (E.R.), 31, rue Voltaire, 29200 Brest (1986)
 HIGNARD (Frédéric), 28, rue Boileau, 78140 Villacoublay (1977)
 HILLION (M. et Mme), officier chef des équipages (E.R.), 6, rue du Chevalier-d'Assas, S 04, 29200 Brest (1977)

- HILLION (Mme Yannick), maître de conférences d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidentale, 20, rue Joseph-Le-Brix, 29200 Brest (1979)
- HINGANT (René), employé de commerce, 12, route de Douarnenez, 29000 Quimper (1970)
- HORNN (Gildas), secrétaire à la D.C.A.N., 7, rue des Troènes, 29117 Pont-de-Buis (1974)
- HUBERT (Marcel), secrétaire général de mairie, 9, rue de Rosmadec, 29122 Pont-Croix (1962)
- HUET (M. et Mme Jean), docteur en médecine, 11, quai Émile-Baley, 29150 Châteaulin (1977)
- HUIBAN (Mlle Marie-Louise), 2, rue Toul-al-Laer, 29000 Quimper (1958)
- HUITOREL (Jean-Marc), 3, rue de Vouziers, 35000 Rennes (1976)
- HUMBERT (Mme Monique), chez Mme Pochic, Lestrivin, 29151 Plogoff (1976)
- HUON DE KERMADEC (Mme), surveillante générale de lycée (E.R.), 34, boulevard des Frères-Maillet, 29000 Quimper (1977)
- HUON DE KERMADEC (Philippe), docteur en médecine, 38, rue Jean-Louis-Rolland, 29220 Landerneau (1977)
- HUON DE KERMADEC (Mlle Yvonne), 8, route du Corniou, Ti-Bihan, 29252 Plouézoc'h (1962)
- HURTEAUX (M. et Mme Pierre), 41, rue Saint-Pierre, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1983)

I

- ILIOU (Maurice), inspecteur des Douanes (E.R.), rue du Docteur-Paugam, 29238 Brignogan (1965)
- INIZAN (Albert), 68, avenue des Gobelins, 75013 Paris (1960)
- INIZAN (François), 16, rue des Alouettes, Courcelles, 91190 Gif-sur-Yvette (1976)
- INIZAN (Yves), médecin chef de la Sécurité Sociale (E.R.), 47, rue Goarem-Dro, 29000 Quimper (1964)
- IRIEN (Abbé Joseph), Minihiy Levenez, Tréflévénec, 29220 Landerneau (1972)

J

- JACQ (Mme Anne-Marie), 34, rue de Kerélie, Lambézellec, 29200 Brest (1970)
- JACQ (François), 1, rue du Léon, 29000 Quimper (1987)
- JACQUES (Yves), gynécologue, 7, rue de Brest, 29000 Quimper (1984)
- JADÉ (Abbé Alain), Le Castel, 29113 Audierne (1974)
- JAEGHER (Mlle Cécile de), 3, rue de l'Église, S 07, 29200 Brest (1974)
- JAEGHER (Jean de), architecte, 7, square du Commandant-L'Herminier, 29200 Brest
- JAFFRÈS (Mlle Marie-Thérèse), infirmière, 12, rue Somme-Py, 29200 Brest (1972)
- JAGU (M. et Mme Jacques), médecin, 83, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris (1987)
- JAIN (Mme), Villa Kreiteiz, Le Portzic, 29160 Crozon (1986)
- JAMET (François), rue Jean-Bart, Esquibien, 29113 Audierne (1985)
- JANNÈS (Mme Jeanne), 33 bis, avenue de la Gare, 29000 Quimper (1979)
- JANNÈS (Yves), vice-président des Grands Travaux de Marseille, 11 bis, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-sur-Seine (1962)
- JANNÈS (Mme Yvonne), professeur, 14, rue Charles-Berthelot, S 02, 29200 Brest (1962)
- JAOUEN (M. et Mme Alain), chirurgien, 50, route de Plognec, 29000 Quimper (1962)
- JAOUEN (Georges), menuisier, Croas-ar-Born, Cast, 29150 Châteaulin (1972)
- JAOUEN (Guy), 29, rue de Dixmude, 29260 Lesneven (1985)
- JAOUEN (Mme Jeanne), 15, boulevard de Kerguélén, 29000 Quimper (1985)
- JARRY (Paul), pharmacien, 3, rue des Primevères, bâtiment A, 29220 Landerneau (1970)
- JAUNEAD (Mme Henri), Les Jardins d'Arcadie, 6, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1979)
- JAVRE (Jean), géomètre expert, 23, place Charles-de-Gaulle, 29210 Morlaix (1976)
- JEANNÈS (Yves), industriel, 29, rue Lucien-Hascoët, Disklao, 29110 Concarneau (1966)
- JEFFROY (M. et Mme Guy), sculpteur, Keravel, Plounéour-Ménez, 29223 Saint-Thégonnec (1982)

- JÉGOU (Alain), conseiller à la Cour de cassation, 187, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud (1962)
- JÉGOU (Lucien), professeur, rue de Verdun, 49320 Brissac-Quincé (1976)
- JÉGOU (Vincent), directeur d'école, 3, rue Marcel-Cachin, 29138 Lesconil (1973)
- JENDRON (Yves), attaché de direction, 7, rue A.-C. Ernoult, 92260 Fontenay-aux-Roses (1986)
- JÉQUEL-MIGNON (Mme Michelle), architecte, Ar-Foenec-Vras, route des Dunes, Beg-Meil, 29170 Fouesnant (1984)
- JESTIN (François), Kerivinoc, Bourg-Blanc, 29212 Plabennec (1971)
- JESTIN (Jean), commerçant, Kerjean, 29235 Plounévez-Lochrist (1971)
- JÉZÉQUEL (Alfred), 15, rue du Pont, 29100 Douarnenez (1978)
- JÉZÉQUEL (Mlle Claudia), secrétaire administrative (E.R.), 5, rue Saint-Martin, 29200 Brest (1969)
- JÉZÉQUEL (Joseph), chef de service O.R.L. à l'hôpital, route du Rody, Kermeur, 29215 Guipavas (1977)
- JÉZÉQUEL (Mme Renée), retraitée de l'Éducation nationale, 18, rue de Kerdaniel, 29210 Morlaix (1984)
- JÉZÉQUEL (Mme Suzanne), 6, rue de Lanrédec, 29200 Brest (1985)
- JOLAIS (René), professeur, 46, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris (1974)
- JOLIFF (Jean), capitaine au long cours, le Bourg, 29121 Clohars-Carnoët (1970)
- JOLIVET (Mlle Yvonne), enseignante (E.R.), 8, rue de l'Abattoir, 29100 Douarnenez (1987)
- JOLY (François), Morizur, Saint-Méen, 29260 Lesneven (1978)
- JOLY (Mme Julie), 3, rue Saint-Marc, 29000 Quimper (1976)
- JONCOUR (Mme Annie), employée de mairie, Kergaradec-Creis, Cast, 29150 Châteaulin (1984)
- JONCOUR (Jean-René), Kerével, Coray, 29145 Elliant (1987)
- JOUREN (Gustave), commissaire général (Air), 40, rue de la Palud, 29125 Locudy (1987)
- JULLION (M. et Mme René), 80, Vieille-Route de Rosporden, 29000 Quimper (1979)
- JURBERT-CHRISTIE (M. et Mme Jean-Louis), directeur de banque (E.R.), 20, rue Neuve, 56260 Larmor (1982)
- JUSTOME (Mme Marie-Catherine), agent de la S.N.C.F., 52, rue Eugène-Lucas, 29100 Douarnenez (1986)

K

- KAIGRE (Jean), bijoutier, 9, rue de la Porte, S 07, 29200 Brest (1954)
- KAIGRE (Jean-Gaël), joaillier, 6, rue Alexandre-Ribot, 29200 Brest (1973)
- KALONEG (Iwan), 2, rue du Béarn, 29000 Quimper (1987)
- KARO (Henri), docteur en médecine (E.R.), 5, rue Henri-Moissan, 29200 Brest (1983)
- KERANDELL (Mlle Anne), 4, rue Saint-Saëns, 29200 Brest
- KERAUTEM (Yves de), gérant, 7, rue Monsieur, 75007 Paris (1981)
- KERAVAL (Pierre), professeur (E.R.), 13, rue de Créac'h-Cadic, 29000 Quimper (1946)
- KERAVAL (Mlle Renée), 13, rue Vis, 29000 Quimper (1958)
- KERBARH (Mlle Suzanne), 7, rue Louis-Pasteur, 29000 Quimper
- KERBAUL (Eugène), ouvrier typographe, 93, rue Pierre-Curie, 93170 Bagnolet (1974)
- KERBÉRÈNES (Mlle Anne), institutrice, 17, rue Florian, S 05, 29200 Brest
- KERBOURCH (François), stomatologiste, Pen-Bleis, Plomelin, 29000 Quimper (1974)
- KERDILÈS (Abbé Jean-Marie), aumônier de la clinique de Lanroze, 21, rue du Restic, 29287 Brest Cedex (1966)
- KERDONCUF (Mme Jeannine), secrétaire, 22, rue Robespierre, 29200 Brest (1986)
- KERDONCUFF (Alain), enseignant, 4, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris (1983)

- KERDREUX (Mme Brigitte), institutrice, 4, impasse de Keriezou, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1986)
- KERÉBEL (Mme Hélène), secrétaire, 19, rue de Solférino, S 03, 29200 Brest (1973)
- KERÉVEUR (Michel), radio A.F.P., 101, avenue Domont, 95160 Montmorency (1971)
- KERGOAT (Mme Marie), secrétaire, 16, rue Pierre-Jaffret, 29150 Châteaulin (1983)
- KERGOS (Louis de), 30, rue Lacépède, 75005 Paris (1975)
- KERGOURLAY (Mme Adèle), directrice de collège (E.R.), 2, rue d'Armor, 29000 Quimper (1979)
- KERGUÉLEN (Jean-Louis), docteur en médecine, 21, rue Le-Déan, 29000 Quimper (1972)
- KERGUÉLEN (Michel), professeur agrégé honoraire, 75, avenue Mozart, 75016 Paris (1962)
- KERHERVÉ (Jean), professeur à l'université de Bretagne occidentale, Petit-Lez, La Roche-Maurice, 29220 Landerneau (1980)
- KERHUEL (Mlle Anne-Marie), 34, rue du Général-Morvan, 29110 Concarneau (1950)
- KERIEL (Mme Germaine), 14, rue Degas, 29200 Brest (1985)
- KERINEC (Roger), décorateur, 37, rue Anatole-France, 29100 Douarnenez (1970)
- KERIQUE (Raymond), 8, rue des Cemonceaux, 94170 Le Perreux-sur-Marne (1982)
- KERISIT (Alphonse), Croix de Trogor, 29151 Plogoff (1975)
- KERISIT (Pierre), directeur d'école, 14, rue Guillaume-Bougeant, 29000 Quimper (1978)
- KERIVEL (Hervé), Livroach, Poullan, 29100 Douarnenez (1978)
- KERLEROUX (Jean-René), A.A.P. tribunal de Brest, Créach-ar-Groas, 29236 Porspoder (1981)
- KERLOCH (Mlle Jeanne), assistante sociale, 37, rue de Rosmadec, 29000 Quimper (1958)
- KERLOCH (Pierre), 63, rue Jean-Jacques-Rousseau, 29113 Audierne (1967)
- KERLOUÉGAN (François), professeur à l'université de Franche-Comté, 7, rue Alfred-de-Musset, Couchey, 21160 Marsannay-la-Côte (1980)
- KERMARREC (Henry), chirurgien-dentiste, 2, avenue de Kerbonne, 29200 Brest (1962)
- KERMENGUY (Mme Anne de), Keromnès, 29226 Carantec (1974)
- KERMERCHOU DE KERAUTEM (Hervé), manoir de Castelmen, 29231 Taulé (1958)
- KERMORGANT (Mme Renée), négociante en meubles, 9, rue Élie-Fréron, 29000 Quimper (1985)
- KERN (Mme Louise), 2, rue Saint-Exupéry, 29000 Quimper (1978)
- KERNAFLEN DE KERGOS (Bernard), officier de marine (E.R.), manoir de Bray, Ige, 61130 Bellême (1974)
- KERNÉIS (J.-P.), doyen de la faculté de médecine, 2, quai de Tourville, S 05, 44000 Nantes (1962)
- KERNÉIS (Mme Yvonne), 10, rue Duguay-Trouin, S 01, 29200 Brest (1976)
- KEROULAS (Pierre de), manoir Tal-ar-Roz, Le Juch, 92100 Douarnenez (1977)
- KERREST (Jean), route Neuve, Landévennec, 29127 Plomodiern (1958)
- KERSAUDY (Albert), commerçant, 5, rue de l'Amiral-Guépratte, 29113 Audierne (1962)
- KERSAUDY (Jean-Michel), 4, rue Corentin-Celton, 29100 Douarnenez (1962)
- KERSÉBET (Mme Marie-Louise), 15, rue de la Plage, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1966)
- KERVAREC (André), Médecin, 18, résidence La Vallée, Bohars, 29243 Guilers (1970)
- KERVAREC (Francis), 1, square Georges-Contenot, 75012 Paris (1970)
- KERVELLA (Mme Rivanon), 62, rue Kervenno, Park-ar-Poull-Du, 22300 Lannion (1973)
- KERVENNIC (Abbé Jean), recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, 38, rue des Quatre-Pompes, 29200 Brest (1964)
- KERVENNIC (Mgr Pierre), évêque de Saint-Brieuc, 10, rue J.-Métairie, B.P. 224, 22004 Saint-Brieuc (1950)
- KERVERN (Mme Thierry), physicienne au C.N.R.S., 3, place Paul-Féval, 56270 Plœmeur (1980)
- KERVÉVAN (Mme Marie-Adèle), 2, résidence de Stang-ar-Choat, 29000 Quimper (1982)
- KERVAN (Marcel), Toul-ar-Bleiz, 29130 Quimperlé (1982)
- KLEEMAN (Otto), Ringstrasse 43, D 53, Bonn Benel [R.F.A.] (1969)

L

- LAAGE (Mme Guy de), Le Créac'h, 29141 Querrien (1981)
- LABBÉ (Mme Yvonne), professeur (E.R.), 8, rue des Pêcheurs, Porstall, 29262 Ploudalmézeau (1985)
- LACAILLE (Jean), architecte D.P.L.G., 3, rue Traverse, 29220 Landerneau (1980)
- LAGADEC (François), Langristin, Plounévez-Lochrist, 29221 Plouescat (1980)
- LAGADEC (Roger), docteur en pharmacie, 37, rue Ernest-Renan, 29100 Douarnenez (1970)
- LAGADIC (Jean-René), médecin psychiatre, Le Haut-Méral, 53150 Montsur (1979)
- LAGATHU (Mme Eva), La Roche-Cintrée, 29218 Huelgoat (1986)
- LAGRÉE (André), pharmacien, 17, rue du Général-de-Gaulle, 29142 Le Faou (1965)
- LAHELLEC (Michel), docteur en médecine, 6, boulevard Berthelot, 63100 Clermont-Ferrand (1972)
- LA JAILLE (François de), 6, rue Duguay-Trouin, 29226 Carantec (1961)
- LA LANDE DE CALAN (Jacques), château de Kerminaouet, 29128 Trégunc (1976)
- LALLEMAND (Henri), ingénieur en chef géographe (E.R.), 42 *ter*, rue Léon-Bocquet, 94100 Saint-Maur-des-Fossés (1962)
- LALOT (Mme Marie-Louise), 6, place de la Liberté, S 02, 29200 Brest (1979)
- LAMANDÉ (M. et Mme), institutrice (E.R.), 13, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1980)
- LAMBERT (M. et Mme Pierre-Yves), chargé de recherche au C.N.R.S., 212, rue de Vaugirard, 75015 Paris (1977)
- LAMENDOUR (Mme Michèle), Le Port du Passage, 29213 Plougastel-Daoulas (1987)
- LAMIDON (M. et Mme Jean-Pierre), professeurs, 7, rue de Liège, 29200 Brest (1976)
- LANCIEN (Jean), professeur, 11, rue Corot, Gwalarn, Park-an-Aod, 29110 Concarneau (1969)
- LANCIEN (Josick), 8, impasse Richemont, 22600 Loudéac (1984)
- LANDRAIN (Mlle Odette), professeur, 27, rue Belle-Fontaine, 56100 Lorient (1969)
- LANGLE (Hubert de), informaticien, 3, rue des Coustou, 78000 Versailles (1981)
- LANNAUD (Roger), négociant, 156, avenue Bollée, appartement AB 74, 72000 Le Mans (1944)
- LANTRUA (Mlle Maryvonne), 391, avenue du Grand-Boucharel, Saint-Aygulf, 83600 Fréjus (1971)
- LAOT (Daniel), employé des P.T.T., 16, boulevard de Provence, 29000 Quimper (1985)
- LAOT (Mme Danièle), 19, rue de Rosmadec, 29000 Quimper (1987)
- LARIVIÈRE (Paul), Stankélen, Saint-Nic, 29127 Plomodiern (1987)
- LARS (Roger), professeur, Rangoulic, Landévennec, 29127 Plomodiern (1976)
- LARSONNEUR (François), 9, allée des Bruyères, Fort-Bloqué, 56270 Plœmeur (1975)
- LARTIGUE (Alfred), docteur en médecine, Saint-Lucas, 29114 Bannalec (1982)
- LARVOR (Alain), journaliste, 18, place des Arts, 92500 Rueil-Malmaison (1964)
- LARVOR (Jean), 16, rue Lamartine, 29000 Quimper (1977)
- LAURANS (Mme Claude), 5, rue de Kerrot, 29226 Carantec (1981)
- LAURENT (Charles), médecin général de la marine (E.R.), 21, square du Commandant-L'Herminier, S 01, 29200 Brest (1920)
- LAURENT (Donatien), 12, rue de Lorient, 29200 Brest (1965)
- LAURENT (Abbé Gilles), aumônier de l'hôpital des Armées, 29240 Brest Naval (1978)
- LAURENT (Mlle Jeanne), archiviste paléographe, 7, quai aux Fleurs, 75004 Paris (1971)
- LAURENT (Mlle Marie-Louise), assistante sociale (E.R.), Kermoysan, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper (1973)
- LAURENT (René), commerçant, 6, rue Tristan-Corbière, 29210 Morlaix (1981)
- LAURET (Raymond), chirurgien-dentiste, 9, rue François-Guivarch, Kertanguy, 29213 Plougastel-Daoulas (1958)
- LAUVERGNAT (Jean), 6, rue Gauthier-I^{er}, 77140 Nemours (1975)
- LAVALLEE (Mlle Monique), 49, rue de Naples, 75007 Paris (1972)
- LAVALOU (Mme Marguerite), 12, rue Alfred-Le-Roy, 29110 Concarneau (1979)
- LAVAT (Mme Christiane), pharmacien honoraire, 1, rue du 8-Mai 1945, 29114 Bannalec (1979)

- LAVENANT (M. et Mme Jean-Jacques), opticien, 35, rue du Fromveur, 29200 Brest (1979)
- LA VILLE FROMOIT (Mme Christine), 15, rue de Kersaint, 29160 Crozon (1983)
- LE BACCON (Gérard), Kerhorre, 22620 Ploubazlanec (1977)
- LE BACCON (Jean-Pierre), professeur, 16, rue André-Theuriet, 93600 Aulnay-sous-Bois (1979)
- LE BARBIER DE BLIGNIÈRES (Michel), 10, square du Croisic, 75015 Paris (1983)
- LE BARS (Mme Jean-Louis), 31, rue Voltaire, 29100 Douarnenez (1969)
- LE BARS (M. et Mme René), inspecteur de l'enseignement (E.R.), 27, rue Anatole-Le-Braz, 29000 Quimper (1956)
- LE BEC (Mme Anne), 15, rue du Terrain-des-Sports, 56650 Guisriff (1986)
- LE BEC (Jean), pharmacien (E.R.), 44, rue Jean-Rameau, 29000 Quimper (1959)
- LE BEC (Martial), professeur, 8, rue des Comtes-de-Nassau, Sarrewarden, 67260 Sarre-Union (1971)
- LE BERRE (Daniel), professeur, Parc-Rulann, Coray, 29145 Elliant (1983)
- LE BERRE (François), infirmier, 6, rue Créach-Cadic, 29000 Quimper (1978)
- LE BERRE (Mme Marie-Henriette), 17, avenue Charcot, 29100 Douarnenez (1983)
- LE BERRE (Mme Marie-Louise), 38, cité de la Terre-Noire, 29000 Quimper (1987)
- LE BERRE (Mlle Marie-Thérèse), 38, rue Henri-Barbusse, 29200 Douarnenez (1975)
- LE BERRE (Robert), professeur, 28, rue Montaigne, 29000 Quimper (1987)
- LE BERRE (Yves), professeur, 12, rue Marcel-Sembat, 29200 Brest (1975)
- LE BERRE (Abbé Yves), 2D, avenue des Étangs, presbytère, 78170 La Celle-Saint-Cloud (1985)
- LEBEUL (Abbé Jean), curé, Presbytère, 29160 Crozon (1954)
- LE BEUX (Abbé Joseph), aumônier, 2 route de Lorient, 29130 Quimperlé (1952)
- LE BIHAN (Jacques), 8 bis, boulevard de Kerguelen, 29000 Quimper (1961)
- LE BIHAN (Jean-Paul), archéologue municipal de Quimper, 56, Hent-Roazhon, 29000 Quimper (1972)
- LE BIHAN (Jean-Pierre), maître verrier, 3, rue Marion, 29000 Quimper (1972)
- LE BIHAN (Mme Marie-Haude), 26, rue des Belle-Feuilles, 75016 Paris
- LE BIHAN (Raymond), chef de service, 10, rue Tristan, 29000 Quimper (1978)
- LE BIHAN-PENNANROS (Théo), capitaine au long cours, Goas-Meur, 22500 Paimpol (1973)
- LE BODO (Pierre), 32, rue du Calvaire-de-Grillaud, 44100 Nantes (1984)
- LE BOLZER (Mlle A.), 11, rue du Quartier-Maitre-Guillou, 29100 Douarnenez (1981)
- LE BORG (Armand), professeur, 24, avenue Anne-de-Bretagne, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper (1958)
- LE BORGNE (Abbé Anatole), aumônier, 10, rue Verdelet, La Retraite, 29000 Quimper (1966)
- LE BORGNE (Mme Anne-Marie), 26, Chemin-Creux, Beg-Meil, 29170 Fouesnant (1978)
- LE BORGNE (Emmanuel), 8, rue Charles-Péguy, 29200 Brest (1984)
- LE BORGNE (Amiral Guy), 3, rue de la Pointe, 29200 Brest (1979)
- LE BORGNE (M. et Mme Joseph), officier de marine (E.R.), 36, cours d'Ajot, 29200 Brest (1981)
- LE BOUR (Mme Suzanne), directeur commercial (E.R.), 90, chaussée de l'Étang, 94160 Saint-Mandé (1971)
- LE BOURCH (Mme Noëlle), secrétaire comptable (E.R.), 84, rue Jules-Guesde, 29200 Brest (1979)
- LE BOURHIS (M. et Mme Jean), enseignant, 15, rue Louis-Pasteur, 29120 Pont-l'Abbé (1962)
- LE BOURHIS (Michel), professeur, Rubalan, 29231 Locquéholé (1985)
- LE BRAS (Mme G.), rue Guynemer, Le Connétable B, 29200 Brest (1984)
- LE BRAS (Henri), peintre décorateur, 33, rue du Four, 29260 Lesneven (1962)
- LE BRAS (Joël), médecin, Direction de la Santé publique, B.P. 611, Papeete, Tahiti [Polynésie française] (1985)
- LE BRET (M. et Mme Jean), opticien, 4, rue Jean-Jacques-Rousseau, 29120 Pont-l'Abbé (1982)
- LE BRIGANT (Yves), instituteur honoraire, résidence du Guic, 29248 Guerlesquin (1962)

- LE BRIS (Jean), attaché de préfecture (E.R.), Kermébel, 29228 Plougasnou (1959)
- LE BRIS (Pierre), libraire, 57, rue de Siam, 29200 Brest (1961)
- LE BRIS DU REST (Erwan), conservateur du Musée départemental breton, 10, venelle du Pain-Cuit, 29000 Quimper (1960)
- LE BROZEC (Mme Marie), 1, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1976)
- LE BRUN (Bernard), coutelier armurier, 18, rue Keréon, 29000 Quimper (1959)
- LE CAM (M. et Mme Lucien), professeur, 16, rue de Cornouaille, 29000 Quimper (1961)
- LE CAM (Michel), professeur, collège Ernest-Renan, 22220 Tréguier (1985)
- LE CANN (Pierre), ingénieur technico-commercial, 12, rue Jean-Ménez, 29129 Le Relecq-Kerhon (1987)
- LE CANN (Yves), instituteur (E.R.), 13, rue Littré, S 03, 29200 Brest (1970)
- LE CARRÉ (Jean), S.J., 6, rue Alexis-Carrel, Maison de retraite de Missilien, 29000 Quimper (1961)
- LE CHEVER (Roger), chirurgien-dentiste (E.R.), 3, rue du Phare, 29125 Loctudy (1935)
- LE CHUITON (Alain), architecte, rue Ambroise-Croizat, Résidence Panoramique, 50000 Saint-Lô (1980)
- LE CHUITON (Mme René), 62, rue de Siam, S 01, 29200 Brest (1972)
- LE CLECH (Grégoire), instituteur (E.R.), impasse de Coz-Maner, route de Bénodet, 29000 Quimper (1963)
- LE CLECH (Mlle Marthe), professeur, Les Trois-Chênes, Plourin-lès-Morlaix, 29210 Morlaix (1977)
- LE CLECH (Abbé René), 7, rue Ernest-Renan, 29160 Crozon (1965)
- LE CLECH (Yves), attaché commercial, Rumoreau, 29228 Plougasnou (1966)
- LECLERC (Guy), directeur de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, 63, Grande-Rue, 29150 Châteaulin (1970)
- LECLERC (Mme Hélène), cadre commercial, La Haye, Saint-Divy, 29220 Landerneau (1983)
- LECLERC (Mlle Isabelle), 138, rue du Temple, 75003 Paris (1980)
- LECLERC (Mme Jacqueline), 41, rue Saint-Tugdual, 29000 Quimper (1987)
- LECLERC (Paul), commerçant, 4, le Chalet du Leck, 29220 Landerneau (1978)
- L'ÉCLUSE DE LONGRAYE (Mlle Gabrielle de), 10, rue Verdelet, 29000 Quimper (1981)
- LE CAIL (Alain), comptable, 80, avenue F.-Lefebvre, 78300 Poissy (1984)
- LE CORNOUX (Pierre), ingénieur militaire, 280, chemin de Sainte-Marthe, 13014 Marseille (1981)
- LE CORRE (Mme Louise), 4, rue Farigoul, 29200 Brest (1982)
- LE CORRE (Mme Marie), institutrice, 65, rue Pen-ar-Stang, 29000 Quimper (1970)
- LE CORRE (Mme Marie), retraitée de l'Éducation nationale, 46, rue de la Providence, 29000 Quimper (1980)
- LE CORRE (Pierre), inspecteur des finances (E.R.), villa Raketou, chemin de Kerhos, 29118 Bénodet (1987)
- LE COSSEC (Mme Danièle), institutrice, Kermenhir, 29125 Loctudy (1977)
- LE COZ (Joseph), peintre en bâtiment, 8, rue des Sarcelles, 29000 Quimper (1973)
- LE COZ (Michel), marin d'État, 21, rue Maurice-Genevoix, 29200 Brest (1980)
- LE COZ (M. et Mme Pierre), capitaine au long cours, Le Pouldu, Poulmavic, Santec, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1982)
- LE COZ (Roger), professeur, 20, rue Henri-Leduc, 94190 Villeneuve-Saint-Georges (1969)
- LE COZ (Mme Simone), retraitée de l'enseignement, 9, rue Lucien-Hascoët, 29110 Concarneau (1968)
- LE COZANNET (Mme S.), 13, rue Créac'h-Maria, 29000 Quimper (1977)
- LECUYER (Jean), directeur d'école, Le Justicou, 29216 Plougonven (1981)
- LEDAN DETHIEUX (Jacques), avocat à la Cour, 10, rue Jolivet, 75014 Paris (1981)
- LEDAN-LEROUX (Mme Marie-Nelly), docteur en chirurgie dentaire, 32, rue Hoche, 29200 Brest (1980)
- LE DEN (Raymond), médecin, 53, rue Guynemer, S 13, 29200 Brest (1975)
- LE DEZ (Louis), gérant de banque, Kerambert, Melgven, 29140 Rosporden (1980)

- LE DOARÉ (Dominique), photographe, Pen-ar-Hoat, Dinéault, 29150 Châteaulin (1983)
- LE DUFF (Mme Germaine), institutrice, 37, rue de Missilien, 29000 Quimper (1986)
- LE DOUARIN (Mme Sylviane), 14, rue du Noroît, 56170 Quiberon (1987)
- LE DREFF (M. et Mme Pierre), ingénieur commercial (E.R.), 2, rue Branda, 29200 Brest (1982)
- LE DRÉZEN (Mlle Myriam), 28, rue Poul-ar-Palud, 29115 Le Guilv'nec (1981)
- LE DU (Albert), 31, rue Chateaubriand, 29000 Quimper (1982)
- LE DU (Jean), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 18, rue Saint-Jacques, 29200 Brest (1975)
- LE DU (Mme Raymonde), 13, rue de Glasgow, 29200 Brest (1982)
- LE DUFF (Abbé Stanislas), recteur du Cloître-Pleyben, Presbytère, 29190 Pleyben (1986)
- LE DUIGOU (Mme Marie), Ancienne route de Kerléven, 29133 La Forêt-Fouesnant (1981)
- LE FAOU (M. et Mme Jean), magistrat général, 44, rue du Château, S 01, 29200 Brest (1979)
- LEFEBVRE (Mlle Élisabeth), magistrat (E.R.), 8, rue Michelet, 29210 Morlaix (1977)
- LE FEUNTEUN (Pascal), 16, rue Copernic, 29000 Quimper (1984)
- LE FEUVRE (Jean), directeur de l'Enregistrement (E.R.), Ménez-Saint-Jean, Clohars-Fouesnant, 29118 Bénodet (1968)
- LE FLOCH (Jean), professeur, Kercolin, Clohars-Fouesnant, 29118 Bénodet (1977)
- LE FLOCH (Chanoine Jean-Louis), archiviste de l'évêché, 3, rue de Rosmadec, Évêché de Quimper, 29000 Quimper (1973)
- LE FLOCH (Jean-Louis), 23, sente aux Loups, 76250 Deville-lès-Rouen (1978)
- LE FLOCH (Vincent), professeur, Kerandraon, Plonivel, Plobannalec, 29138 Lesconil (1966)
- LE FLOCH (M. et Mme Yvon), professeur, 18, rue des Mouettes, 29110 Concarneau (1964)
- LE FOLL (Jean), instituteur, chemin de Mez-Reun, Beg-Meil, 29170 Fouesnant (1944)
- LE FOLL (M. et Mme Jean), Porz-Cloz, 29112 Briec-de-l'Odet (1987)
- LE FOLL (Pierre), docteur en médecine, 12, rue Émile-Cloarec, 29210 Morlaix (1964)
- LE FURN (Pierre), 62, rue de Siam, 29200 Brest (1984)
- LE FRANC (Jean), docteur en médecine, 5, rue de Glasgow, 29200 Brest (1961)
- LE FRIANT (Mlle Joséphine), 7, rue Eugène-Pottier, 29100 Douarnenez (1958)
- LE FUR (Hervé), 3, impasse Pierre-Curie, 78600 Maisons-Laffitte (1982)
- LE FUR (Mme Josette), 15, rue Danton, 29113 Audierne (1975)
- LE FUSTEC (Jean-François), 67, avenue de la Gare, 29234 Plouigneau (1984)
- LE GAC (Mme J.), Kerléguer, Lambézellec, 29200 Brest (1961)
- LE GAC (Mme Marguerite), institutrice (E.R.), Lann-ar-C'hoat, 29121 Clohars-Carnoët (1973)
- LE GAC (Mme Monique), institutrice, 10, rue Raoul-Dufy, 13280 Raphèle-lès-Arles (1973)
- LE GALL (M. et Mme André), instituteur, rue de Bir-Hakeim, 29113 Audierne (1967)
- LE GALL (André), enseignant, 14, rue de l'Abbaye, 29113 Audierne (1982)
- LE GALL (Mme Ange), Auberge de Leurbirou, 29136 Plogonnec (1974)
- LE GALL (Mlle Anne), 11, cité de Kerguélen, 29000 Quimper (1957)
- LE GALL (Bruno), 28, rue Saint-Jacques, 29100 Douarnenez (1985)
- LE GALL (Charles), professeur, 55, rue du Château, 29200 Brest (1956)
- LE GALL (Mme Christiane), 15, rue de la Communauté, S 07, 29200 Brest (1983)
- LE GALL (M. et Mme Claude), professeur, Penonn, Plévin, 22340 Maël-Carhaix (1974)
- LE GALL (Fernand), inspecteur du Trésor, 6, rue des Écoles, 36500 Redon (1969)
- LE GALL (François), mareyeur, Kerignac-Quatre-Vents, B.P. 79, 29100 Douarnenez (1943)
- LE GALL (Hervé), boulanger, 19, rue Anatole-Le-Braz, 29100 Douarnenez (1973)
- LE GALL (Jean), chemin du Bois, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper (1980)
- LE GALL (Jean), maire de Poullan, Lannergat, Poullan, 29100 Douarnenez (1983)
- LE GALL (Jean), rue Jehan-du-Penhoat, 29248 Guerlesquin (1985)
- LE GALL (Jean-Marc), officier de marine, 10, rue de la Mairie, Plougonvelin, 29217 Le Conquet (1983)
- LE GALL (Mme Josette), institutrice, Kerveil, 29118 Bénodet (1981)
- LE GALL-GUESNIER (Mme Valérie), 18, rue de Brest, Les Horizons, B. 17, 35000 Rennes (1987)

- LE GALL-LE ROY (Mme Bernadette), Rozanduc, 29140 Rosporden (1955)
- LE GALLO (Yves), professeur honoraire à l'université de Bretagne occidentale, rue du Kreisker, Bohars, 29243 Guilers (1959)
- LE GARREC (Louis), 42, rue de Bénodet, 29000 Quimper (1987)
- LE GOAER (Mme Germaine), 4, avenue de Trébêhoret, 29120 Pont-l'Abbé (1956)
- LE GOAS (M. et Mme Jean), Lesnalec-ar-Choad, route de Penmarc'h, Plobannalec, 29138 Lesconil (1969)
- LE GOAZIOU (M. et Mme Hervé), officier de marine (E.R.), 36, cours d'Ajot, 29200 Brest (1982)
- LE GOAZIOU (Yves), libraire, 7, rue Saint-François, 29000 Quimper (1965)
- LE GOFF (Jean-Claude), instituteur, rue Théven-Bras, Dossen, Santec, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1974)
- LE GOFF (Jean-Yves), docteur en médecine, 37, rue du Valy-Goz, 29260 Lesneven (1978)
- LE GOFF (Abbé Marcel), recteur de Confort-Meilars, 29122 Pont-Croix (1979)
- LE GOFF (Michel), notaire, Keranna, Gouézec, 29190 Pleyben (1964)
- LE GOFFIC (Michel), archéologue départemental, 8, rue de Landivisiau, Commana, 29237 Sizun (1984)
- LE GORGEU (Mlle Simone), Kervez, Kernével, 29140 Rosporden (1969)
- LE GORGEU (Victor), ingénieur général (E.R.), 22, rue de la Gaillarderie, 78590 Noisy-le-Roy (1983)
- LE GOUIC (Mme Marie-Lucie), décoratrice, 28, place Saint-Corentin, 29000 Quimper (1977)
- LE GOURRIEREC (M. et Mme Pol), ministre plénipotentiaire, 9, résidence Kerjaffré, 56610 Arradon (1960)
- LE GRAND (M. et Mme Alain), inspecteur divisionnaire de la Police nationale (E.R.), 27, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1953)
- LE GRAND (Jean), instituteur, route de Tal-ar-Hoat, Le Juch, 29100 Douarnenez (1973)
- LE GRAND (Abbé Joseph), recteur de Saint-Vougay, 29225 Plouzévédé (1953)
- LE GRAND (Joseph), professeur, Les Roches-Blanches, 29100 Douarnenez (1973)
- LE GRAND (Mme Michèle), puéricultrice, 18, rue de l'Ile-d'Houat, 29000 Quimper (1986)
- LEGRAND (René), architecte D.P.L.G. (E.R.), 1, place de La Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper (1945)
- LE GRAND (Yves), instituteur, 30, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1931)
- LE GRÉVELLEC (Lucien), professeur, 17, avenue des Glénan, 29000 Quimper (1981)
- LE GUAY (Jean-Pierre), professeur à l'université de Haute-Savoie, 14, boulevard de Paris, 73100 Aix-les-Bains (1979)
- LE GUÉLAFF (Yves), Parc-Ménez, 29110 Concarneau (1976)
- LE GUELLEC (Germain), capitaine d'armement, rue des Roses, 29110 Concarneau (1959)
- LE GUEN (M. et Mme Emmanuel), docteur en médecine, Créach-Guen, Saint-Eutrope, 29216 Plougonven (1981)
- LE GUEN (Georges), professeur, 19, rue de la Carrière, 29120 Pont-l'Abbé (1975)
- LE GUEN (Jean-Yves), professeur, 2, allée Verte, Saint-Martin-des-Champs, 29210 Morlaix (1977)
- LE GUENNO (José), professeur, 13, rue de la Roche-Cintrée, 29218 Le Huelgoat (1973)
- LE GUERCH (André), retraité de l'enseignement, 14, rue Montaigne, 29000 Quimper (1984)
- LE GUERN (Charles-Louis), diplomate, 37, quai d'Orsay, Service de la Valise, Maputo (Mozambique), 75007 Paris (1985)
- LE GUERN (Jean), 3, avenue Pacioli, 44000 Nantes (1962)
- LE GUÉVEL (Mlle Alice), bibliothécaire (E.R.), 4, rue de Ker-Izella, route de Lannéanou, 29216 Plougonven (1981)
- LE GUILLOU (M. et Mme Louis), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 12, rue Van-Gogh, 29200 Brest (1978)
- LE GUILLOU (Louis), professeur (E.R.), 2, rue Laennec, 29150 Châteaulin (1953)
- LE GUYADER (Mme Marie), 10, rue de Coëtlogon, 29000 Quimper (1977)
- LE HÉNAFF (Joseph), docteur en médecine, 25, rue de la Plage, 29217 Plomodiern (1980)

- LE HÉNAFF (Pierre), directeur d'école, 29116 Moëlan-sur-Mer (1965)
- LE HIR (Alain), professeur à la faculté de médecine, 25, rue Nungesser-et-Coli, 92310 Sèvres (1976)
- LE HIR (Mme Marcelle), 6, rue de Sébastopol, 33120 Arcachon (1943)
- LE HUCHE (Mme Yves), 27, rue Paul-Sérusier, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1973)
- LE JEUNE (Benoît), docteur en médecine, 12, rue Jean-Le-Gall, 29200 Brest (1980)
- LE JEUNE (Jean-François), Lochrist, Plounévez-Lochrist, 29221 Plouescat (1977)
- LE JEUNE (M. et Mme Marcel), institutrice, Kerhuella, 29210 Plourin-lès-Morlaix (1985)
- LE JONCOUR (Paul), employé de mairie, 30, avenue de la Gare, 29100 Douarnenez (1975)
- LE LANN (Abbé Louis), recteur de Landrévarzec, 29112 Brieç (1962)
- LE LAY (Mlle Yvonne), professeur (E.R.), 79, rue Victor-Hugo, 29200 Brest (1968)
- LE LÉANNEC (Georges), 39, rue de Siam, 29200 Brest (1962)
- LE MAISTRE (M. et Mme Jean), 10, quai de la Mégisserie, 75001 Paris
- LE MAÎTRE (Louis-Pierre), professeur, Kerdallé, 29128 Trégunc (1968)
- LE MARCHAND (Michel), 7 bis, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris (1975)
- LE MARTRET (M. et Mme Jean), capitaine de frégate (E.R.), 5, parc de Béarn, 92210 Saint-Cloud (1973)
- LE MARTRET (Remy), directeur S.A.O., commissariat de la marine, B.P. 3024, Dakar [Sénégal] (1975)
- LE MEIL (Pierre), 28, rue Jean-Jaurès, 29100 Douarnenez (1975)
- LE MEITOUR (Jean), 5, rue François-Guyot, H.L.M., Rosmadec, 29000 Quimper
- LE MENN (Gabriel), doyen de la faculté de médecine, 22, rue Pen-ar-Ménez, S 05, 29200 Brest (1976)
- LE MENN (Gwennole), chercheur au C.N.R.S., 6, rue Lapicque, 22000 Saint-Brieuc (1977)
- LE MER (Mlle Aline), 8, venelle du Bois-de-la-Roche, Commana, 29237 Sizun (1979)
- LE MER (Paul), notaire, 29136 Plogonnec (1962)
- LE MERDY (Georges), industriel, 20, chemin de Ménez-Rouz, Tréboul, 29100 Douarnenez (1970)
- LE MERDY (Jean), artiste peintre, 1, rue Laennec, 29110 Concarneau (1962)
- LE MERDY (Louis), photographe, 5, place Jean-Jaurès, 29110 Concarneau (1954)
- LE MÉTAYER (Pierre), instituteur, Doélan, 29121 Clohars-Carnoët (1973)
- LE MEUR (Mme Anne), assistante sociale, 4, rue de la Comtesse-de-Rodellec-du-Portzic, 29200 Brest (1981)
- LE MEUR (Antoine), étudiant, rue de l'Aqueduc-romain, la Corderie, 29270 Carhaix-Plouguer
- LE MEUR (Hervé), clerc de notaire (E.R.), Pen-Pavé, Coray, 29145 Elliant (1971)
- LE MEUR (Marcel), instituteur (E.R.), 55, boulevard de Kerguén, 29000 Quimper (1982)
- LE MEUR (Mlle Marie), institutrice, 27, avenue de la France-Libre, 29000 Quimper (1971)
- LE MINOR (Jacques), industriel, Vroenig, 29120 Pont-l'Abbé (1964)
- LE MINOR (Jean), industriel, Penhoat, Plonéour-Lanvern, B.P. 33, 29120 Pont-l'Abbé (1956)
- LE MINOR (Louis), tapissier décorateur, 33, rue des Frères-Amieux, 44100 Nantes (1963)
- LE MINOR (René), 3, rue Lucien-Simon, Combrit, 29120 Pont-l'Abbé (1959)
- LE MOAL (Abbé André), recteur de Brélès, Presbytère, 29229 Plouarzel (1977)
- LE MOAL (Gabriel), industriel, 8, place de la Bourse, 44000 Nantes-Doulon (1959)
- LE MOAL (Mme Odette), 2, boulevard Bougainville, 29110 Concarneau (1984)
- LE MOEN (Bernard), architecte D.P.L.G., 7, bourg, 29251 La Feuillée (1980)
- LE MOIGNE (Gérard), étudiant, 21, rue Eugène-Lucas, 29100 Douarnenez (1987)
- LE MOIGNE (Mme Jeanne), 5, rue Jeanne-d'Arc, 29115 Guilvinec (1986)
- LE MOIGNE (Paul), 10, allée des Mouettes, Plonéour-Lanvern, 29120 Pont-l'Abbé (1979)
- LEMOINE (Louis), enseignant, Kervégant, 22560 Pleumeur-Bodou (1984)
- LEMOINE (Maurice), professeur, 19, Church Road, Dalkey, County Dublin, Eire [Irlande] (1972)
- LEMOINE (Michel), notaire, rue des Minimes, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1985)
- LE MONIES DE SAGAZAN (Raymond), 1, route de Quimper, 29220 Landerneau (1960)

- LE NERRANT (Abbé Emmanuel), Maison de retraite, 6, rue Alexis-Carrel, 29000 Quimper (1976)
- LE NEVE (Robert), infirmier, Stang-Coat-Aven, 29140 Melgven (1980)
- LE NOACH (Alain), 2, impasse du Pont-des-Noelles, 22600 Loudéac (1963)
- LE NOGRE (Hervé), pharmacien, 2, rue Saint-Yves, 29200 Brest (1960)
- LE NOUY (Mlle Henriette), 8, rue Joseph-Salaun, 29000 Quimper (1961)
- LE NY (Mme Laurence), 9, allée des Chaperons, Le Cabellou, 29110 Concarneau (1981)
- LÉON (Mme Annick), institutrice (E.R.), 8, rue Joseph-Le-Brix, 29000 Quimper (1978)
- LÉON (Jean), industriel, 8 bis, allée des Tilleuls, 92190 Meudon (1962)
- LÉON (Patrick), chef de travaux à l'île Longue, 2 ter, rue de Guilers, 29200 Brest (1987)
- LÉON (Yves), Traon-Gouzien, La Martyre, 29220 Landerneau (1968)
- LÉOSTIC (M. et Mme Raymond), 53, rue Béranger, 29100 Brest (1979)
- LE PAGE (Mme Marie), professeur, 1, rue Louis-Hémon, 29200 Brest
- LE PAGE (M. et Mme Yves), ingénieur en chef des travaux S.E.A. (E.R.), 40, rue des Fontaines, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1980)
- LE PAPE (Mme Anne-Marie), inspecteur du Trésor, 5, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris (1981)
- LE PAPE (Korantin), lieutenant-colonel, 21, boulevard des Frères-Maillet, 29000 Quimper (1970)
- LE PAPE (M. et Mme Louis), pharmacien, Keinvor, Pors-Carn, 29132 Penmarc'h (1954)
- LE PIMPEC (M. et Mme Jean-Michel), attaché communal, 5, rue Rouget-de-l'Isle, 29000 Quimper (1981)
- LE PIOUFFLE (Suzanne), 86, boulevard Gambetta, S 03, 29200 Brest (1984)
- LE POUPON (M. et Mme Jean-Henri), inspecteur des impôts (E.R.), 14, rue de Cornouaille, 29000 Quimper (1985)
- LE PRAT (Abbé Claude), curé de Saint-Martin, 5, place Maurice-Gillet, 29200 Brest (1977)
- LEPROHON (Roger), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 99, rue Mathieu-Donnat, résidence du Hêtre-Rouge, 29200 Brest (1973)
- LE QUEUX (Mme Dominique), professeur, 4 bis, allée Couchouren, 29000 Quimper (1984)
- LE QUEUX (Mathurin), professeur, 21, rue Teilhard-de-Chardin, 29000 Quimper (1984)
- LE QUINQUIS (Mlle Alice), 10, avenue de l'Odet, 29118 Bénodet (1985)
- LEREEC (Jean), château du Gage, Pleuguéneuc, 35720 Saint-Pierre-Plesguen (1972)
- LE REST (Claude), enseignant, 22, rue de Penn-ar-Roz, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1980)
- LE REST (Jean-Alain), 32, route de la Gare, 29150 Châteaulin (1967)
- LE REUN (Louis), négociant, 10, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1984)
- LE RHUN (Mme Alberte), Saint-Gildas, Cast, 29150 Châteaulin
- LE ROCH-MORGÈRE (Joseph), commissaire de la marine, 25, rue Erwan-Marec, 29200 Brest (1980)
- LE ROCH-MORGÈRE (Loïc), archiviste paléographe, 2, avenue Anatole-France, 77190 Dammarie-les-Lys (1979)
- LE ROUX (Bernard), journaliste, Stang-Véléneg, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper (1985)
- LE ROUX (Charles-Tanguy), directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne, 17, rue Armand-Barbès, S 06, 35000 Rennes (1974)
- LE ROUX (Christian), 16, rue du Général-Leclerc, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1972)
- LE ROUX (Mme Hélène), 22, rue Amiral-Ronarch, 29000 Quimper (1981)
- LE ROUX (Mme Jeanne), professeur honoraire, 1, rue du Trez, 29118 Bénodet (1981)
- LE ROUX (Mme Jeanne), pharmacienne (E.R.), Roz-Avel, Térénez, 29228 Plougasnou (1982)
- LE ROUX (Joseph), 42, rue de La Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper (1983)
- LE ROUX (Mme Madeleine), 23, rue Amiral-Courbet, 29110 Concarneau (1983)
- LE ROUX (Mme Marie), 8, boulevard Bougainville, 29110 Concarneau (1962)
- LE ROUX (Mlle Marie-Françoise), assistante sociale (E.R.), 2, rue de Kerguélen, Locquéholé, 29231 Taulé (1965)
- LE ROUX (Robert), 22, rue Saint-Marc, 29000 Quimper (1961)

- LE ROUZIC (Jean), capitaine d'armement, 3, rue des Algues, Le Rouz, 29110 Concarneau (1967)
- LE ROY (Alain), éditions Alrea, 23, rue du Nivernais, 35000 Rennes (1979)
- LE ROY (André), agent principal de mairie, 5, rue de l'Église, 29120 Pont-l'Abbé (1956)
- LE ROY (Mlle Annick), pharmacienne, 29136 Plogonnec (1970)
- LE ROY (Charles), docteur en médecine, 7, rue de la République, 29200 Brest (1956)
- LE ROY (M. et Mme Louis), pharmacien (E.R.), 16, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1973)
- LE ROY (Michel), attaché au ministère des Finances, 66, rue de l'Égalité, appartement 2010, résidence Rodin, 92130 Issy-les-Moulineaux (1971)
- LE ROY (Michel), professeur, 11, rue Menhir-Lehan, Léchiat, Treffiat, 29115 Guilvinec (1971)
- LE ROY (René), industriel, Le Mesmeur, 29113 La Forêt-Fouesnant (1943)
- LE SANN (Abbé Laurent), Maison Saint-Joseph, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1958)
- LE SAUX (Alain), directeur d'école (E.R.), Café des Sports, Saint-Thois, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1979)
- LE SAUX (André), Les Trois-Croix, 29112 Brie (1977)
- LE SAUX (Pascal), étudiant, 15, rue Géraldy, 92270 Bois-Colombes (1980)
- LESCAN DU PLESSIS (Yves), directeur honoraire de banque, 2, rue de Silguy, 29000 Quimper (1944)
- LE SCAO (Hervé), ingénieur, 79, rue des Raguidelles, 92150 Suresnes (1982)
- LESCOP (Abbé François), aumônier, 1, allée de Kernisy, 29000 Quimper (1982)
- LE SCOUÉZEC (Gwenc'hlan), docteur en médecine, 70, quai de l'Odéon, 29000 Quimper (1965)
- LE SCOUL (Maurice), H.L.M. C2, Penanguer, 29000 Quimper (1973)
- LE SECH (M. et Mme Alain), 18 bis, chemin Finat-Duclos, 69160 Tassin-la-Demi-Lune (1985)
- LE SEHEDIC (Mme Michèle), rue Blaise-Cendrars, lotissement de Kergoben, 29110 Concarneau (1985)
- LE SÉNÉCHAL (Salvador), instituteur, rue des Écoles, 29120 Pont-l'Abbé (1974)
- LESPINAY (Charles de), conseiller agricole, 3, rue Nicolet, 75018 Paris (1981)
- LESQUIBE (M.), professeur, 32, rue de Mouillère, 45000 Orléans (1977)
- LESTEVEN (Mme Anne), 44, boulevard Gambetta, 29200 Brest (1965)
- LESTRADE (Claude), professeur, 20, rue de Concarneau, 29000 Quimper (1982)
- LE TANNEUR DE RANCOURT (Michel), 55, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine (1971)
- LE TAREAU (Yves), route du Vivier, Treffiat, 29115 Guilvinec (1962)
- LE TARO (Alphonse), 77, rue Victor-Hugo, 29200 Brest (1980)
- LE THOER (Pierre), professeur, Lan-ar-C'hoat, 29121 Clohars-Carnoët (1978)
- LETTY (Albert), Saint-Gildas, 29249 Guissény (1983)
- LE VEN (Mme), 47, rue Le-Déan, 29000 Quimper (1984)
- LÉVENNEZ (M. et Mme), 10, rue Vincent-d'Indy, 29000 Quimper (1976)
- LE VERGE (Mme Marie-Claude), enseignante, 45, rue Traverse, 29200 Brest (1983)
- LE VERGE (René), technicien, La Palue, Aber-Wrach, 29214 Lannilis (1982)
- LE VIEUX (M. et Mme François), directeur de société, Château-Lagnet, 33360 Doulezon (1983)
- LE VIOL (Jean), 10, rue des Pivoines, 29000 Quimper (1979)
- LÉVY (André), professeur, 5, rue des Romarins, La Chapelle Saint-Aubin, 72650 La Milesse (1973)
- L'HÔPITAL (Mme Jeanne de), 4, rue Saint-Yves, S 03, 29200 Brest (1969)
- L'HOSTIS (Louis), 17, rue Lunven, 29262 Ploudalmézeau (1932)
- L'HOSTIS (Mme Renée), institutrice (E.R.), 3, rue de l'Argonne, 2900 Quimper (1956)
- L'HOUE (Léon), avocat, 4, rue de Silguy, S 01, 29000 Quimper (1966)
- L'HOUE (Jean), médecin chef de dispensaire, 15, rue du Commandant-Avril, 29000 Quimper (1956)
- LICHOU (Louis), président du Crédit mutuel de Bretagne, 32, rue Mirabeau, C.M.B., 29219 Le Relecq-Kerhuon (1969)

- LIDEC (Guy), 76 *ter*, rue Saint-Lazare, Résidence des Veneurs, 60200 Compiègne (1979)
- LIZIAR (Alain), entrepreneur de travaux publics, Voas-Glas, Pencran, 29220 Landerneau (1965)
- LOAËC (Chanoine Pierre), Maison de retraite de Keraudren, 29200 Brest (1977)
- LOQUET (Pierre), gérant de restaurant d'entreprise, Siège du C.M.B., Le Relecq-Kerhuon, 29200 Brest (1984)
- LORIN (Maurice), Térénez, 29228 Plougasnou (1979)
- LOSTIE DE KERHOR (Loïc), 15, passage Landrieu, 75007 Paris (1969)
- LOUARN (Mme Éliane), institutrice, Kerlavic, 29164 Laz (1983)
- LOUARN (Mme Jeanne), assistante sociale, 8, rue Durest-Lebris, 29100 Douarnenez (1973)
- LOUCHOUARN (Mme Aline), comptable, rue du Calvaire, Tréméven, 29130 Quimperlé (1983)
- LOUIS (M. et Mme Marcel), Stang-ar-Wenneg, 29127 Plomodiern (1987)
- LOUSSARN (Jean-Paul), officier de marine marchande, 45, rue Jean-Jaurès, 29000 Quimper (1984)
- LOZACH (Patrick), docteur en médecine, 5, impasse La-Fayette, 29200 Brest (1981)
- LOZACHMEUR (Mme Marguerite), 25, rue Pierre-Le-Daux, 29100 Douarnenez (1981)
- LUCAS (Louis), ingénieur du Génie rural des eaux et forêts, 52, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris (1970)
- LUCAS (Maurice), professeur, Tombalou, 29100 Douarnenez (1985)
- LUCE LOZACH (Mme Ginette), 18 *bis*, rue des Trois-Frères-Tanguy, 29246 Carantec (1984)
- LULZAC (Yves), géologue minier, 1, place du 116^e R.I., 44300 Nantes (1981)

M

- MADEC (François), directeur de l'U.R.S.S.A.F. de Brest, 15, rue des Accacias, Sainte-Anne-du-Portzic, 29200 Brest (1987)
- MADEC (M. et Mme Jean-François), conseiller immobilier, 75, chemin du Halage, 29000 Quimper (1982)
- MADEC (M. et Mme Roger), officier de marine (E.R.), 7, rue Duchauffault, 29200 Brest (1982)
- MAHÉ (Félix), ingénieur des T.P.E., 35, rue Lamartine, 29100 Douarnenez (1970)
- MAHÉ (Mme Marie-Thérèse), 17, rue de Lorient, 29200 Brest (1971)
- MAHO (Henri), entrepreneur, 8, rue du Pot-d'Argent, 22200 Guingamp (1982)
- MAILLOUX (Marcel), docteur en médecine, 2 *bis*, rue Amiral-Ronarc'h, 29000 Quimper (1974)
- MAILLY (Paul), capitaine de vaisseau (E.R.), place Sainte-Haude, Kersaint-Landunvez, 29236 Porspoder (1981)
- MANACH (René), 24, rue Gutenberg, 92100 Boulogne-Billancourt (1980)
- MANUEL (Jean), chef de comptabilité, 23, route des Angliers, Villemurlin, 45600 Sully-sur-Loire (1973)
- MARCHAND (Patrick), 81, avenue Jean-Baylet, 31300 (Toulouse) (1973)
- MAREC (Jos), coiffeur, 30, rue Duguay-Trouin, 29100 Douarnenez (1969)
- MARÉCHAL (Mme Marie-Claire), institutrice, 73, boulevard Frédéric-Chapelet, 53000 Laval (1979)
- MARÉCHAL (Michel), directeur des Services d'archives de l'Allier, Bellevue, 03400 Yzeure (1972)
- MARHIC (Yves), podologue, rue des Tamaris, Saint-Guérolé, 29132 Penmarc'h (1987)
- MARIE (Patrice), étudiant, 2, rue Louise-de-Bettignies, 29000 Quimper (1980)
- MARTIN (Christian), Hôtel de Cornouaille, 29113 Audierne (1963)
- MARTIN (Mme Germaine), 17, rue Saint-Lucas, 29114 Bannalec (1982)
- MARTIN (Hubert), commissaire priseur, 26, rue du Château, 29200 Brest (1983)
- MARTIN (Louis), ingénieur, Côte de Kernu, Louannec, 22700 Perros-Guirrec (1969)
- MARTIN (Roger), 12, rue Léon-Jouhaux, 75010 Paris (1980)

- MARTINACHE (Mme Léonie), 51, côteau de Kermabeuzen, 29000 Quimper (1978)
- MARZIN (Jacques), 101, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris (1972)
- MARZIN (Joseph), place de l'Église, Ploéven, 29127 Plomodiern (1981)
- MARZIN (Mme Marie-Clothilde), professeur (E.R.), 1, rue Paul-Doumer, 29200 Brest (1986)
- MASSABIAU (Guy), 2, avenue de Grignan, 35000 Rennes (1978)
- MASSOL (Michel de), ostréiculteur, Pen-al-Lan, 29226 Carantec (1980)
- MASSOL DE REBETZ (Mlle Cécile de), 34, boulevard de Créac'h-Guen, Kernévez, 29000 Quimper (1985)
- MATIVET (Georges), relieur, 30, rue du Théâtre, 75015 Paris (1987)
- MAUBAN (Mme Anne), 1, square Gabriel-Fauré, 92160 Antony (1975)
- MAUNY (Michel de), Les Fordeuzais, 35880 Laillé (1960)
- MAZÉ (Sœur Marie-Catherine), religieuse, 16, rue Ker-Is, 29000 Quimper (1987)
- MAZÉ (Remi), commerçant, 238, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1983)
- MAZÉAS (Mme Marie), 5, rue de Caen, 29200 Brest (1987)
- MAZÉAS (Michel), maire de Douarnenez, rue Jules-Verne, Tréboul, 29100 Douarnenez (1970)
- MAZIER (Yvonne), 4, rue de Kerpaul, 29125 Loctudy (1985)
- MAZO (Mme Corinne), infirmière, Poullogoden-Beg-Kervoalic, Saint-Evarzec, 29170 Fouesnant (1980)
- MAZURIÉ (François), colonel (E.R.), Nezers, 29248 Guerlesquin (1983)
- MÉHEUST (Mme Annie), 21, rue de Rozarguer, 29000 Quimper (1981)
- MÉHEUT (Mme Monique), 18, rue de l'Aubépine, 29000 Quimper
- MEILLANT (Jacques), critique cinématographique, 6, villa Poirier, 75015 Paris
- MEIRION-JONES (Gwyn I), professeur, 11, Avondale Road Fleet, Hampshire GU13 9 BH, [England] (1974)
- MELGUEN (Mme Marthe), 3, allée des Roses, La Trinité, 29263 Plouzané (1985)
- MELLAZA (Mme Marie), professeur, rue du Gouréou, Grand-Large, 29229 Lampaul-Plouarzel (1971)
- MÉNARD (Christian), docteur en médecine, rue des Fontaines, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1969)
- MÉNARDEAU (Denis), professeur, 68, boulevard des Américains, 44000 Nantes (1978)
- MÉNEZ (Hervé), agriculteur, Kerninet, Saint-Nic, 29127 Plomodiern (1982)
- MÉNEZ (Louis), capitaine de vaisseau (E.R.), 10, boulevard Maissin, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1970)
- MÉNEZ (Pierre), retraité des finances, 8, impasse du Belvédère, 29000 Quimper (1958)
- MÉNEZ (Yves), 8, rue de Pen-ar-Run, 29000 Quimper (1983)
- MENOU (Ambroise), 12, rue Gay-Lussac, 29113 Audierne (1985)
- MENUT (Georges), instituteur, La Caserne, l'Aber-Wrac'h, 29214 Lannilis (1943)
- MERAND (Mlle Henriette), 16, place Alexandre-Massé, 29000 Quimper (1979)
- MERCIER (Jean-Louis), directeur de logements-foyers, résidence du Guic, 29248 Guerlesquin (1971)
- MÉRER (Mme Marie-Louise), professeur, 18, rue de la Gare, 29150 Châteaulin (1981)
- MÉRER (Mme Nicole), 53, rue Guynemer, bâtiment B, 29200 Brest (1984)
- MÉRER (Paul), docteur en médecine, 24, rue de Denver, 29200 Brest (1959)
- MERLET (Mme), 25, rue Pierre-Brossolette, S 01, 29200 Brest (1976)
- MÉROUR (Mme Annie), professeur (E.R.), 16, rue Guillaume-Bougeant, 29000 Quimper (1974)
- MERRIEN (Albert), retraité de la S.N.C.F., Ty-Coat, Landrévarzec, 29112 Briec-de-l'Odet (1987)
- MÉSANGROAS (Paul), paysan artiste peintre, Penker, Plounévez-Lochrist, 29221 Plouescat (1981)
- MESTRE (Jean-Emmanuel), ingénieur (E.R.), 12, résidence Atlantide, immeuble Merlin, 12, boulevard Bougainville, 29110 Concarneau (1981)
- MEUDIC (Paul), médecin, 29, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1986)

- MÉVEL (M. et Mme), professeur (E.R.), 5, allée de Cancale, 35700 Rennes (1987)
- MÉVEL (Mme Adélaïde), physicienne au C.N.R.S., 12, rue Michelet, 35000 Rennes (1980)
- MÉVEL (Mme Félicia), 26, rue de la Plage, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1958)
- MÉVEL (Jean), architecte D.P.L.G., Le Moustoir, Saint-Evarzec, 29170 Fouesnant (1975)
- MÉVEL (Mme Jeanne), 40, rue Pen-ar-Stang, 29000 Quimper (1981)
- MÉVEL (Mme Yvonne), 42, rue de Lyon, 29200 Brest (1984)
- MÉVELLEC (Chanoine François), 30, rue de Bertheaume, Plougonvelin, 29217 Le Conquet (1968)
- MÉVELLEC (Mme Marie-Louise), 30 bis, avenue des Glénan, 29000 Quimper (1984)
- MEYRIEUX (Mme Anne), professeur honoraire, 62, rue du Frugy, 29000 Quimper (1984)
- MICHÉA (Hubert), capitaine au long cours, 148, rue Lecourbe, 75015 Paris (1984)
- MILIN (Bruno), 7, rue Ambroise-Paré, 29220 Landerneau (1977)
- MILLOUR (Claude), docteur vétérinaire, 2, rue du Callac, 29210 Morlaix (1977)
- MILLOUR (Pierre), instituteur, Menez-Kerbader, 29170 Fouesnant (1965)
- MINGAM (Mme Annie), antiquaire, 4, rue des Onze-Martyrs, 29200 Brest (1987)
- MIOSSEC (Yves), professeur (E.R.), 4, rue Joachim-du-Bellay, 29200 Brest (1970)
- MIRIEL (Gilles), surveillant de chantier, La Fontaine-Blanche, Ploumoguier, 29229 Plouarzel (1974)
- MIRIEL (Henri), président-directeur général de société, Le Brenduf, 29262 Saint-Pabu (1971)
- MIROUX (Mme Suzanne), 10, quai du Stéir, 29000 Quimper (1984)
- MOAL (Mlle), directrice de l'école du Sacré-Cœur, 66110 Amélie-les-Bains (1971)
- MOAL (François), 8, rue des Ursulines, 29270 Carhaix-Plouguer (1987)
- MOAL (Mlle Marie-Françoise), 9, avenue de Tarente, 29200 Brest (1978)
- MOALIC (Clet), 6, rue Trévoedal, 29149 Plouhinec (1973)
- MOIGNE (Guillaume), 33, rue Bourg-les-Bourgs, 29000 Quimper (1976)
- MONDIEGT (Mlle Marguerite), 4, route de Brest, bâtiment A, 29000 Quimper (1986)
- MONIN (Mlle Marcelle), commerçante, 75, rue de Siam, 29200 Brest (1966)
- MONNIER (Jean-Laurent), attaché de recherche au C.N.R.S., 79, rue Bigot-de-Prémeneu, 35000 Rennes (1976)
- MONNIER (Jean-Louis), 27, avenue Théophile-Gautier, 75016 Paris (1963)
- MONOT (Bernard), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 54, rue du 8-Mai, 29200 Brest (1981)
- MONTARON (Mme Marie-Françoise), professeur, 5, rue Porz-an-Trez, 29210 Morlaix (1985)
- MOREAU (Claude), employé de banque, 31, rue Branda, 29200 Brest (1980)
- MOREAU-LE GOUILL (Mme Noëlla), psychiatre, 8, place de la Tourbie, 29000 Quimper (1987)
- MOREL (Mme Annick), 34, avenue de Normandie, 78000 Versailles (1981)
- MOREL (Jean), directeur adjoint des impôts, 31, rue du Manoir-des-Salles, 29000 Quimper (1955)
- MOREL (M. et Mme Yves), artisan peintre, 17 bis, résidence Ar-Ménez, 29127 Plonévez-Porzay (1984)
- MORICE (Hervé), géomètre, 16, rue Kerfautras, 29200 Brest (1979)
- MORILLON (Alfred), 13, quai Neuf, 29000 Quimper (1979)
- MORISSET (Pierre), inspecteur de l'enseignement, résidence Menez-ar-Vorch, Plonévez-Porzay, 29127 Plomodiern (1965)
- MORIZUR (M. et Mme Eugène), 3, rue Jules-Ferry, 29000 Quimper (1986)
- MORNAND (Jean), professeur, 29, square des Anciennes-Provinces, 49000 Angers (1970)
- MORVAN (Jacques), instituteur, rue Voltaire, 29113 Audierne (1958)
- MORVAN (Jean), conseiller agricole, 12, route de Trézien, 29229 Plouarzel (1958)
- MORVAN (Roger), médecin, Kerafédé, 29125 Locudy (1983)
- MORVAN (Yves), secrétaire de mairie, 10, rue de l'Abattoir, 29270 Carhaix-Plouguer (1958)
- MORVANNOU (François), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, 36, rue du Guelmeur, 29200 Brest (1972)
- MORZADEC (Jean), professeur (E.R.), 26, rue Branda, S 03, 29200 Brest (1977)
- MOULLEC (M. et Mme Jean-Michel), Prat-Coulm, Plougoulm, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1979)

- MOURRAIN (Mme), 12, rue Eugène-Kerivel, 29100 Douarnenez (1969)
 MOUZIN (Jacques), administrateur des P.T.T., 39, rue Boissière, Service des colis postaux, 75016 Paris (1986)
 MULLER (Mme Aline), 14, rue de Lorient, 29200 Brest (1985)
 MUSSAT (André), professeur émérite à l'université de Haute-Bretagne, Mordreuc, 22690 Pleudihen (1961)
 MUSSET (Max), comptable, Le Vieux-Marché, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1983)

N

- NARDON (Mlle Madeleine), professeur (E.R.), 19, rue Remy-Coppin, 29200 Brest (1981)
 NAVELLOU (M. et Mme Joseph), 2, impasse Lesage, 29000 Quimper (1982)
 NÉDÉLEC (Mme Christiane), institutrice, 51, rue de la Grève-Blanche, 29115 Guilvinec (1957)
 NÉDÉLEC (M. et Mme Désiré), 47, rue de Saint-Jean, 29120 Pont-l'Abbé (1972)
 NÉDÉLEC (Mlle Jeanne), secrétaire, 14, place Saint-Antoine, Brasparts, 29190 Pleyben (1985)
 NÉDÉLEC (Léon), officier des Affaires maritimes, 28, rue des Acadiens, 35400 Saint-Malo (1983)
 NÉDELLEC (Pierre), 10, rue Charles-Péguy, 29113 Audierne (1975)
 NERZIC (Mme Henriette), 4, square de Ménez-Paul, 29200 Brest (1979)
 NEVEU (Raymond-Pierre), 13, résidence du Golfe, 56000 Vannes (1974)
 NICOL (Abbé André), recteur de Locquirec, Presbytère, 29241 Locquirec (1974)
 NICOLAS (Mlle Jacqueline), sous-archiviste, 7, rue Gustave-Charpentier, 29200 Brest (1986)
 NICOLAS (Mme Raphaëlle), Kerhoadic-Toul-ar-Rohou, 29213 Plougastel-Daoulas (1980)
 NICOLET (Louis), docteur en médecine, 25, rue Pierre-Brossolette, S 01, 29200 Brest (1959)
 NIOCHE (Mme Yvette), 5, allée de Roz-Avel, 29000 Quimper (1977)
 NIVART (Jean), 27, rue du Château-d'Eau, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1979)
 NORMAND (Mlle Suzanne), institutrice, 1, route de Lanmeur, résidence du Cours-Beaumont, 29210 Morlaix (1968)
 NOVION (Raymond), directeur de l'école des Beaux-Arts, 16, rue Sully-Prud'homme, 29200 Brest (1966)

O

- OLIER (François), 33, rue de Valleuil, 14120 Mondeville (1978)
 OLIER-DELAGRÉE (Mme Yvonne), 18, boulevard Sébastopol, S 21, 35100 Rennes (1961)
 OLLITRAULT (Michel), ingénieur, 19, allée Saint-Pol-Roux, 29263 Plouzané (1983)
 OLLIVIER (Corentin), 2, rue Pierre-Caussey, 29000 Quimper (1984)
 OLLIVIER (Yann), notaire, 9, rue de Boussingault, 29200 Brest (1979)
 OLLIVIER (Yves), 17, rue du Trévoux, 29114 Bannalec (1955)
 OLORY-TOGRE (Emmanuel), censeur de lycée, Lycée Ile-de-France, B.P. 1319, 35016 Rennes Cedex (1975)
 OMNÈS (Robert), professeur, Kervouyenn-Vihan, Mejou-Roz, 29167 Plonéour-Lanvern (1959)
 ORGERIN (Michel), professeur, 15, allée Roland-Dorgelès, 29000 Quimper (1985)
 ORPHELIN-BAILLY (Mme Paulette), Parc'h-Glaz, rue de Quimperlé, 29141 Querrien (1983)

P

- PAILLISSE (Mme Marie-Françoise), gérante de société, 32, route de Kergoat, Quéménéven, 29136 Plogonnec (1985)
 PANN (Mme Marie), institutrice (E.R.), Le Bourg, Saint-Thois, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1979)
 PAPE (Louis), professeur à l'université de Haute-Bretagne, 239, boulevard Jacques-Cartier, S 06, 35000 Rennes (1972)

- PARADES (Bernard de), conseiller régional à l'éducation populaire (E.R.), 2, rue Jules-Simon, 29000 Quimper (1955)
- PARIS (Alexandre), 8, rue de la Soussaye, 91300 Massy (1969)
- PARTIOT (M. et Mme Alain), commissaire en chef de la marine, 4, rue Victor-Ségalen, 29200 Brest (1986)
- PATAULT (Mme Marthe), professeur, 11, cité de Kerguelen, 29000 Quimper (1978)
- PATAULT (Mme Paulette), Pen-al-Lan, 29225 Carantec (1983)
- PATTE (Louis), instituteur, 38, rue Hoche, 29200 Brest (1963)
- PAUL (Jean-Yves), aviculteur, Keraden, 29128 Berrien (1982)
- PAVEC (René), journaliste, 1, rue du Père-Maunoir, 29100 Douarnenez (1973)
- PEDRON (Christian), agent de maîtrise, 156, rue des Saules, 78370 Plaisir (1983)
- PEILLIET (Joseph), 2, square Le Valois, résidence du Palais-Royal, 78150 Le Chesnay (1974)
- PELLAE (Mme Nicole), institutrice, Ménez-Hir, Kerlaz, 29100 Douarnenez (1981)
- PELLAN (Jean-François), notaire, 51, rue Saint-Guénel, 29230 Landivisiau (1985)
- PELLOTE (Joseph), professeur, 3, rue des Quinconces, 91230 Montgeron (1966)
- PELOIS (Henri), Le Beuzit-Izella, 29243 Bohars (1982)
- PENNAMEN (Mme Charlotte), 16, rue Jean-François-Guyot, 29000 Quimper (1983)
- PENNANÉACH (Mlle Yvonne), 28, rue Duguay-Trouin, 29100 Douarnenez (1970)
- PENNEC (Pierre), professeur, 27, rue du Cimetière, 29130 Quimperlé (1976)
- PENNEC (Pierre), professeur honoraire, 18, quai Charpenay, 38700 La Tronche (1986)
- PENNORS (Jean), horticulteur fleuriste, 13, place des Otages, 29210 Morlaix (1977)
- PENSEC (Jean-Pierre), fraiseur, Kercolin, 29116 Moëlan-sur-Mer (1980)
- PENSIVY (Pierre), directeur d'usine (E.R.), 5, rue Bourg-les-Bourgs, 29000 Quimper (1983)
- PENVEN (Michel), employé, rue du Lac, 29218 Huelgoat (1986)
- PÉRÉNÈS (Mlle Marie-Anne), 2, rue du Pourquoi-Pas, S 08, 29200 Brest (1967)
- PÉRENNEC (Yves), militaire, Trévarguen-Izella, Roscanvel, 29129 Camaret-sur-Mer (1984)
- PÉRENNÈS (Mme Antoinette), 70, route de Bénodet, 29000 Quimper (1983)
- PÉRENNOU (Jean-Paul), professeur, Ménez-Kerguelen, 29144 Plozévet (1978)
- PERNEZ (Guy), 1, rue Joseph-Halléguen, 29000 Quimper (1968)
- PERNEZ (Wilfrid), 22, rue Louis-Hémon, 29000 Quimper (1972)
- PERNOT (Jean-Claude), professeur, 23, rue Foch, 29100 Douarnenez (1973)
- PERNUID (M. et Mme), commerçant, 30, rue Traverse, 29200 Brest (1983)
- PERNUID (M. et Mme Jean), receveur des douanes (E.R.), 64, boulevard Gambetta, 29200 Brest (1963)
- PÉRON (M. et Mme André), pharmacien, 29, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1985)
- PÉRON (Mme Germaine), retraitée, 43, quai Robert-Alba, 29250 Châteaulin (1982)
- PÉRON (Henri), pharmacien (E.R.), 38, résidence des Camélias, 29120 Pont-l'Abbé (1974)
- PÉRON (Mme Henriette), Le Péniti, 29133 La Forêt-Fouesnant (1975)
- PÉRON (Jean-Paul), Langériguen, Plomeur, 29120 Pont-l'Abbé (1987)
- PÉRON (Mme Marie-Louise), rue de Prat-Don, Plomeur, 29120 Pont-l'Abbé (1980)
- PÉRON (Pierre), inspecteur des succursales COOP, 6, rue du Fer-à-Cheval, 56260 Larmor-Plage (1962)
- PÉRON (Abbé Pierre), supérieur de la maison de retraite de Missilien, 6, rue Alexis-Carrel, 29000 Quimper (1986)
- PÉRON (Roger), instituteur, Kerfaro, 29155 Trégourez (1986)
- PERROT (Eugène), receveur des P.T.T., Kerlavenan, Primelin, 29113 Audierne (1965)
- PERROT (Jean), Kerfeurguel, 21159 Clédén-Cap-Sizun (1975)
- PERROT (Jean), médecin, Kerviel, Penhars, 29000 Quimper (1979)
- PERROT (Mme Jeanne), institutrice, 11, rue Jean-Moulin, 29200 Brest (1984)
- PERROT (Jean-Yves), 1, rue Jean-Moulin, 27000 Évreux (1966)
- PERROT (Mlle Yvonne), 19, rue du Lieutenant-Jourdren, 29217 Le Conquet (1976)
- PERSON (Hervé), Bot-Bihan, La Feuillée, 29218 Huelgoat (1981)
- PERSON (Mme Marie), retraitée de l'enseignement, 87, rue Jules-Guesde, 29200 Brest (1982)

- PÉRU (Michel), impasse Robespierre, Prat-Maria, 29000 Quimper (1979)
- PESCE (M. et Mme William), architecte D.P.L.G., 24, rue Levot, 29200 Brest (1966)
- PESCHEUX (Raoul), 5, rue de Kerydreuff, 29113 Audierne (1984)
- PESLIN (Charles-Yves), sous-directeur de la Caisse d'épargne (E.R.), 31, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1943)
- PÉTILLON (Mme Catherine), 11, Feunteunic-al-Lez, 29000 Quimper (1973)
- PETIT (Raymond), commissaire en chef de la marine (E.R.), 32 *bis*, littoral Frédéric-Mistral, Mourillon, 83000 Toulon (1967)
- PETON (Jean-Pierre), retraité des douanes, 18, rue Vis, 29000 Quimper (1984)
- PEUZIAT (Jean), président de la Fédération départementale des associations populaires familiales, 54, avenue de la Gare, Tréboul, 29100 Douarnenez (1969)
- PEUZIAT (Joseph), docteur en chirurgie dentaire, 24 *bis*, avenue de la Gare, Tréboul, 29100 Douarnenez (1969)
- PEYRONNET (Georges), chargé de cours à l'université de Bretagne occidentale (E.R.), 80, avenue de Suffren, 75015 Paris (1968)
- PHILIPOT (Abbé Jean-Louis), recteur de Lilia, Presbytère, 29232 Plouguerneau (1979)
- PHILIPPE (Mlle Denise), professeur, 4, rue de l'Argoat, Plonévez-Porzay, 29127 Plomodiern (1970)
- PHILIPPE (Jean-Marie), route de Douarnenez, 29136 Plogonnec (1980)
- PHILIPPE (M. et Mme Joseph), allée de Kroaz-Kermel, Plomelin, 29000 Quimper (1968)
- PHILIPPE (Maurice), 17, rue de Lyon, 29200 Brest (1977)
- PHILIPPE (M. et Mme Paul), proviseur de lycée honoraire, 38, rue Victor-Basch, 56000 Vannes (1980)
- PHILIPPE (Mme Yvette), 17, rue Henri-Barbusse, 29100 Douarnenez (1980)
- PHILIPPON (Mme Marie-José), Les Gratz, 29236 Porspoder (1985)
- PICARD (M. et Mme Alain), ancien attaché d'administration, 8, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, S 05, 29200 Brest (1978)
- PICARD (Mme Lucienne), commerçante, 78 *bis*, quai de l'Odet, 29000 Quimper (1981)
- PICART (Philippe), agent des P.T.T., 111, rue du Général-de-Gaulle, 29112 Briec-de-l'Odet (1986)
- PICHAVANT (Mlle Bernadette), infirmière, résidence de Lan-Illis, 29149 Plouhinec (1963)
- PICHAVANT (Mlle Raymonde), 6, impasse des Genêts, 29100 Douarnenez (1978)
- PICHAVANT (René), journaliste, 64, rue Louis-Pasteur, 29100 Douarnenez (1958)
- PICHAVANT (Mme Yvonne), pharmacienne (E.R.), Landrévette, Esquibien, 29113 Audierne (1962)
- PICHON (Général et Mme Louis), Toullouarn, 29255 Tréfléz (1978)
- PICHON (Mme Roger), enseignante, 6, rue Dürer, 29200 Brest (1985)
- PIERRE (Mlle Léa), 41, rue de Kersigny, 29149 Plouhinec (1987)
- PILVEN (Mme Geneviève), 13, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1971)
- PINOT (Jean-Pierre), professeur à l'université de Bretagne occidentale, 10, rue Saint-Yves, 22300 Lannion (1981)
- PINSON (Mme Charles), 17, rue de l'Iroise, 29000 Quimper (1965)
- PLASSARD (Philippe), 17, avenue de Kerhuel, 29210 Morlaix (1981)
- PLESTAN (Louis), 62, rue Nationale, 29140 Rosporden (1980)
- PLIQUET (Mme), 63, avenue Léon-Blum, 29000 Quimper (1983)
- PLONÉIS (Jean-Marie), professeur, Landivigneau, 29136 Plogonnec (1977)
- POUX (M. et Mme Marc), directeur des Poudres (E.R.), 24, rue des Bourdonnais, 78000 Versailles (1955)
- PLUNIAN (Mme Anne), professeur, 20, rue de la Victoire, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1961)
- PLUVIÉ (Mme de), château de Kermihy, 29140 Rosporden (1963)
- PODER (Mme), 2, rue Créach-al-Lan, 29000 Quimper (1981)
- PODER (François), notaire, Plage des Chardons-Bleus, Sav-Eol, 29238 Brignogan-Plages (1961)
- POIDRAS (M. et Mme Georges), enseignant, 13, rue du Professeur-Mazé, 56100 Lorient (1977)

- POIGNANT (Bernard), professeur à l'école normale, 1, avenue Miossec, 29000 Quimper (1973)
- POISSON (Mme Geneviève), 4, allée des Gardes-Royale, 78000 Versailles (1980)
- POITEL (Max), docteur en médecine, place de l'Église, 45480 Outarville (1975)
- POITEVIN (Yves), notaire, 8, rue Jean-Bart, 29100 Douarnenez (1970)
- POMMELET (Mme Suzanne), licenciée d'art français, 7, rue Charles-Liot, 92190 Meudon (1972)
- PORCHERON (Mme Odette), assistante sociale, 24, rue Léon-Frot, 75011 Paris (1986)
- PORTEUR (Joseph), pharmacien, rue Saint-Jacques, 29121 Clohars-Carnoët (1966)
- POTIER (Josik), maître de recherches au C.N.R.S., 9, rue de Grazeilhan, 33170 Gradignan (1975)
- POTARD (Jean), ingénieur civil des Mines, 25, rue Ernest-Renan, 92190 Meudon (1961)
- POULIQUEN (Emmanuel), docteur en médecine, 8, rue Joseph-Halléguen, 29000 Quimper (1959)
- POULIQUEN (Henri), instituteur, 131, avenue de Coataudon, 29215 Guipavas (1977)
- POULIQUEN (Mme Marie), 10, cité Bellevue, 29223 Saint-Thégonnec (1984)
- POULIQUEN (M. et Mme Raymond), instituteur, 244, rue Jean-Jaurès, 29200 Brest (1981)
- POULIQUEN (Roger), animateur des ventes à l'E.D.F.-G.D.F., Kerdavid, Plomelin, 29000 Quimper (1986)
- POULMARCH (Jean-René), professeur, 17, rue Alexis-Carrel, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1981)
- POULPIQUET (Patrick de), Lesmel, 29232 Plouguerneau (1977)
- POULPIQUET (Y. de), docteur en médecine, 34, avenue du Général-de-Gaulle, 29238 Brignogan-Plages (1982)
- POUMET (Mme Cécile), 8, rue de l'Iroise, 29000 Quimper (1974)
- PRAT (Jean-Luc), enseignant, 3, rue de Castelmeur, 29000 Quimper (1970)
- PRÉ (Sylvain), 20, rue Saint-Maurice, 29136 Locronan (1987)
- PRICZEP (Patrick), urbaniste, 45, rue Théodore-Honoré, 94130 Nogent-sur-Marne (1986)
- PRIGENT (Alain), agent immobilier, 40, rue du Mur, 29210 Morlaix (1987)
- PRIGENT (Mme Anne-Marie), enseignante, La Chenaie, La Roche-Maurice, 29220 Lan-derneau (1984)
- PRIGENT (Mme Christiane), Stang-Roz, Ergué-Armel, 29000 Quimper (1977)
- PRIGENT (Mme Claire), pharmacienne, 4, place Mesgloaguen, 29000 Quimper (1960)
- PRIGENT (Mme François), directeur commercial (E.R.), 7, rue Charles-Le-Goffic, 29210 Morlaix (1971)
- PRIGENT (Georges), avocat, 2, rue Saint-François, 29000 Quimper (1961)
- PRIGENT (M. et Mme Jean), professeur, Toul-ar-Groaz, 29252 Plouézoch (1976)
- PRIGENT (M. et Mme Robert), 7, rue Rameau, 29113 Audierne (1968)
- PRIME (Mme Colette), 9, rue Beethoven, 29210 Plourin-lès-Morlaix (1986)
- PRIMOT (Jean), 1, rue Pors-Clos, 29136 Guengat (1986)
- PRIOU (Pierre), professeur (E.R.), 6, rue Parc-ar-Foen, 29000 Quimper (1980)
- PRIOU (Pierre), 6, rue d'Angoumois, 44000 Nantes (1984)
- PROD'HOMME (Jean-René), château de Brantigny, 10220 Piney (1968)
- PROUST (Thierry), architecte, 54, rue Besnier, 72000 Le Mans (1985)
- PROVOST (Mlle Marie-Louise), 14, rue du Bourbonnais, 29200 Brest (1978)
- PUGET (M. et Mme François), 13, rue Laennec, 29000 Quimper (1976)
- PULLANDRE (Armand), agriculteur, Ménez-Banal, 29161 Landeleau (1980)

Q

- QUÉAU (Gilles), professeur, 17, rue Joseph-Le-Frappier, 29200 Brest (1985)
- QUEFFÉLÉAN (M. et Mme Pierre-Félix), commissaire divisionnaire (E.R.), Lannog-Kera-draon-Kerisquin, Landéda, 29214 Lannilis (1987)
- QUEFFÉLEC (Henri), homme de lettres, 52, rue René-Coty, 75014 Paris (1960)

- QUEFFURUS (Georges), archiviste municipal, 24, rue du Docteur-Schweitzer, 91330 Yerres (1984)
- QUÉGUINER (Yves), opticien, 4, place de Guébriant, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1986)
- QUÉINEC (Bertrand), principal de collège, 11, rue de Nourgueuf, 29123 Pont-Aven (1957)
- QUÉINNEC (Daniel), chirurgien-dentiste, 32, rue Duguay-Trouin, 29100 Douarnenez (1976)
- QUÉINNEC (Jacques), avocat, 13, rue Pen-ar-Steir, 29000 Quimper (1973)
- QUÉINNEC (Louis), notaire, 7, rue de Paris, 29210 Morlaix (1965)
- QUÉLEN (Mgr André), 43, rue de Paris, 03000 Moulins (1960)
- QUÉLEN (François), pharmacien, 18, rue Branda, 29200 Brest (1943)
- QUÉMÉNER (Mlle Césarine), 30, rue Voltaire, 29200 Brest (1973)
- QUÉMÉNER (Eugène), S.A. La Métairie, Tréflaouénan, 29225 Plouzévé (1958)
- QUÉMÉNER (Mme Marie-Christine), 5, quai d'Auxerre, 29211 Roscoff (1981)
- QUÉMÉNEUR (Alfred), docteur en médecine, 25, place Cornic, 29210 Morlaix (1952)
- QUÉMÉNEUR (Abbé Francis), aumônier, 21, rue du Restic, 29200 Brest (1962)
- QUÉMÉRÉ (Alain), expert-comptable, Keradennec, route de Bénodet, 29000 Quimper (1980)
- QUÉMÉRÉ (Mlle Bernadette), 11, quai Neuf, 29000 Quimper (1978)
- QUÉMÉRÉ (Mme Denise), Ker-Avril, Bron, Tourc'h, 29140 Rosporden (1984)
- QUENTEL (Jean), pharmacien, 6, avenue de la Grée, 44700 Orvault (1969)
- QUENTEL (M. et Mme Jean-Luc), 34, rue Jules-Favre, 29200 Brest (1987)
- QUENTEL (Mme Laure), 5, avenue de Kerdrézec, 29000 Quimper (1986)
- QUENTRIC (Jean-Pierre), enseignant, Kervalar, Locmaria-Plouzané, 29290 Saint-Renan (1981)
- QUÉRAT (François), Manoir de Mesquéon, Gourlizon, 29143 Plogstel-Saint-Germain (1981)
- QUÉRÉ (Mme Annaïgn), enseignante, 29190 Saint-Rivoal (1986)
- QUÉRÉ (Jean), industriel, 15, avenue de la Marne, 29140 Rosporden (1958)
- QUÉRÉ (René), ingénieur, 25, rue de Brest, 35000 Rennes (1983)
- QUERNE (Gilbert), Pen-ar-C'hoat, 29214 Coat-Méal (1983)
- QUÉROUIL (Jean-Paul), professeur, 9, rue Beethoven, 29210 Plourin-lès-Morlaix (1974)
- QUIDELLEUR (Alfred), médecin radiologue, 223, Vieille-Route de Guengat, 29000 Quimper (1985)
- QUIDU (Mme Marguerite), docteur en médecine, 2, rue du Nord, 76000 Rouen (1970)
- QUILLEC (André), docteur en médecine, 11, rue Laennec, 29000 Quimper (1961)
- QUILLEC (M. et Mme Pierre), docteur en médecine, 23, rue Élie-Fréron, 29000 Quimper (1961)
- QUINIOU (Mme Denise), institutrice, 12, rue Lamartine, 29215 Guipavas (1983)
- QUINIOU (Pierre), conservateur des musées (E.R.), 26, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1985)
- QUINTIN (Mme Éliane), institutrice (E.R.), 15, route de Châteaulin, 29142 Le Faou (1986)
- QUONIAM (Mme Suzanne), 3, rue Kerabécarn, 29200 Brest (1982)

R

- RAGU (Michel), ingénieur E.T.P., 10, rue de Tourville, 78100 Saint-Germain-en-Laye (1984)
- RAGUÈNES (Mlle Annick), secrétaire, 10, allée André-Jarlan, 29000 Quimper (1981)
- RAILLARD (Mme André), 44, rue Émile-Zola, 29200 Brest (1972)
- RAILLARD (Mme Marie-Claire), visiteuse familiale, Keralautent, Locmaria-Plouzané, 29263 Plouzané (1979)
- RANNOU (Mme André), professeur, Le Juch, 29100 Douarnenez (1975)
- RANNOU (M. et Mme Gilles), médecin, 88, rue de Sèvres, 75007 Paris (1986)
- RANNOU (Yves), proviseur, 136, boulevard de Vitry, lycée Chateaubriand, B.P. 113, 35014 Rennes Cedex (1961)
- RANOUIL (Pierre-Charles), maître de conférences à la faculté de droit, 95, rue Jouffroy, 75017 Paris (1967)

- RAOUL (Marcel), officier des équipages, Keruster, Doëlan, 29121 Clohars-Carnoët (1981)
- RAPHAËL (Daniel), assistant en radiologie médicale, 9, rue Jean-Mermoz, 44470 Carquefou (1980)
- RAPIN (Mme Joëlle), professeur d'allemand, La Brosse, 88240 Bains-les-Bains (1980)
- RAULT (Mme Amélie), P.-D.G. de société, 2, place Cornic, 29210 Morlaix (1985)
- RAULT (M. et Mme André), pharmacien chimiste (E.R.), 10, impasse de Kerbervet, 29100 Douarnenez (1975)
- RAULT (Loïc), Roc-Bihan, Pen-al-Lan, 29226 Carantec
- RECAMIER (M. et Mme), Le Pommeret-Kermarec, Kerlaz, 29100 Douarnenez (1973)
- REES PHILLIPS (Gérald), docteur en médecine, 25, rue Branda, 29200 Brest (1973)
- RÉMY (Arsène), proviseur de lycée (E.R.), Kerafédy, 29125 Loctudy (1983)
- RENAUD (Mme Marie-Annick), Sables-Rouges, 7, venelle de Feunteun-Aon, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1983)
- RENAULT (Francis), géomètre expert, rocade du Parc-Bihan, 29150 Châteaulin (1959)
- RETIÈRE LE HIDEUX (M. et Mme Joël), directeur de banque, 31, place Saint-Ferdinand, 75017 Paris (1981)
- REVIDI (M. et Mme Albert), Domaine de la Vie, Chemin des Plateaux, 33270 Floirac (1965)
- RIAT (Jean-Maurice), Briemen, 29125 Loctudy (1973)
- RIBERI (Antoine), 6, rue de Verdun, S 04, 29200 Brest (1976)
- RICHER DE FORGES (Mme Anne-Marie), Kermaedic, Plourin, 29262 Ploudalmézeau (1981)
- RICHER DE FORGES (M. et Mme Noël), Le Traon, Landunvez, 29236 Porspoder (1974)
- RICOUSSE (Francis), enseignant, 15, allée Roland-Dorgelès, 29000 Quimper (1975)
- RIMBERT (Mme Marie-Yvonne), 23, rue Yan-d'Argent, 29211 Roscoff (1987)
- RIO (Jean-Marie), receveur principal régional des douanes, 5 bis, rue de la Mairie, Rivecourt, 60126 Longueil-Sainte-Marie (1981)
- RIOU (M. et Mme Guy), professeur, Kergadoret, Plomeur, 29120 Combrit (1973)
- RIOU (Jacques), pharmacien, 3, chemin des Justices, 29000 Quimper (1978)
- RIOU (Jacques), capitaine au long cours, 1, rue de la Fraternité, 13100 Aix-en-Provence (1983)
- RIOU (Jean), 1, impasse des Primevères, 29100 Douarnenez (1975)
- RIOU (Jean), 72, route de Kerguinou, 29000 Quimper (1986)
- RIOU (M. et Mme Roger), pharmacien (E.R.), Kergrenn, Plomelin, 29000 Quimper (1975)
- RIVOAL (Émile), exploitant agricole, An-Divid, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1979)
- ROBERT (Christian), professeur, 5, rue de Grand-Champ, 94370 Sucy-en-Brie (1976)
- ROBERT (Émilien), ingénieur, Stang-ar-Guel, 29136 Guengat (1984)
- ROBIC (Jean-Yves), lycéen, 5, rue de Ty-Pelleter, 29000 Quimper (1984)
- ROCHEDREUX (M. et Mme Eugène), 16, rue Lucien-Hascoët, 29110 Concarneau (1976)
- ROCHEDREUX (Mlle Marie-Aline), place Vivier, Résidence de l'Atlantique, 29110 Concarneau (1976)
- RODALLEC (Henri), Les Jardins d'Arcadie, 6, rue Jules-Henriot, 29000 Quimper (1975)
- RODIL (Mme Angèle), 31, rue du Merdy, 29000 Quimper (1977)
- ROGARD (Vincent), journaliste chercheur, 45, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris (1980)
- ROGUEDAS (Mme Christiane), 41, rue Maner-ar-Choat, 29125 Guipavas (1970)
- ROHOU (Mme Odette), infirmière, Kernévez, Lanriec, 29110 Concarneau (1982)
- ROLLAND (Mme Antoine), sculpteur, 78 bis, avenue de Coatmeur, 29230 Landivisiau (1943)
- ROLLAND (Mme Denise), enseignante, 14, avenue Yves-Thépot, B.P. 520, 29107 Quimper (1987)
- ROLLAND (Paul), 11, rue Jean-Savidan, 22300 Lannion
- ROLLAND (Yves), professeur, 13, rue Marcel-Milin, 29150 Châteaulin (1970)
- ROLLAND (Yvon), professeur, 70, avenue Charles-Gide, 94720 Le Kremlin-Bicêtre (1960)
- ROLLAND (Mme Yvonne), 2, rue de Silguy, 29000 Quimper (1986)
- ROLLAND-GRAVERAN (Mme Marie), 13, rue de Poulpatre, 29160 Crozon (1987)
- ROLLAND-JACOB (Pierre), assureur, Ker-Naod, Plomelin, 29000 Quimper (1958)

- RONEL (Mme Marylise), conseillère pédagogique, rue des Bruyères, Keréval, Plonéis, 29243 Plogastel-Saint-Germain (1981)
- ROPARS (M. et Mme Jean), ingénieur (E.R.), rue du Kreisker, 29243 Bohars (1982)
- ROPARS (Jean-Michel), 32, rue des Deux-Frères-Guézennec, 29200 Brest (1981)
- ROPARS (Mme Marie), 23, rue Jean-Macé, 29200 Brest (1981)
- ROSEC (M. et Mme Yves), Lanhouarneau, 29235 Plonévez-Lochrist (1972)
- ROSMORDUC (François), assureur, 16 bis, rue Henri-de-Bournazel, 29000 Quimper (1961)
- ROSPARS (Mlle Ghislaine), 42, route du Cranic, Sainte-Anne, 29133 La Forêt-Fouesnant (1982)
- ROTTELEUR (Léon), 45, rue Louis-Pasteur, 29200 Brest (1978)
- ROUALEC (Nicolas), 77, rue Victor-Hugo, 29200 Brest (1980)
- ROUAUD (Guy), comptable, 18, rue Paul-Ramadier, 44200 Nantes (1981)
- ROUDAUT (François), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, rue de la Source, 29243 Guilers (1980)
- ROUDAUT (Jean-Yves), professeur, 12, rue Maner-ar-C'hoat, Le Rody, 29215 Guipavas (1973)
- ROUDAUT (Thierry), électricien, allée du Petit-Bois, 29220 La Forest-Landerneau (1983)
- ROUÉ (Daniel), employé de commerce, rue de la Plaine, Santec, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1981)
- ROUÉ (Jacques), 9, rue de la Haie-Blanche, 29214 Lannilis (1980)
- ROUÉ (Mme Thérèse), 7, rue Leclerc, Le Folgoët, 29260 Lesneven (1975)
- ROUÉNÉ (Mme Suzanne), 37, boulevard Richepin, 29100 Douarnenez (1982)
- ROUILLARD (François), bibliothécaire, 41, rue d'Alsace, 29000 Quimper (1973)
- ROUSSEAU (M. et Mme), 41, rue Gabriel-Péri, 78220 Viroflay (1978)
- ROUSSEAU (Henri), 9 bis, Hon-Ti-Bihan, Le Coat-Pin, 29110 Concarneau (1966)
- ROUSSEAU (Paul-Armand), 19, rue de l'Église, 29238 Brignogan-Plages (1978)
- ROUSSEL (Claude), cadre des industries touristiques, Quilligues, 29223 Le Cloître-Saint-Thégonnec (1981)
- ROUSSELOT (Abbé Jean), aumônier, Juvénat Notre-Dame de Penfeunteun, 29150 Châteaulin (1978)
- ROYER (Mlle Catherine), magistrat, 22, rue de Denver, 29200 Brest (1985)
- ROYER (Robert), 1, rue Calmette, 35370 Noyal-sur-Vilaine (1986)
- ROYNARD (Jacques), docteur en médecine, 1, rue de la République, 29200 Brest (1969)
- ROZEC (Yves), professeur, Le Bourg, Goulien, 29113 Audierne (1975)
- ROZEN (Mme Raymonde), 66, rue François-Coppée, 29200 Brest (1979)
- RUELLANT (Mme Marie), 67, rue de la France-Libre, 29000 Quimper (1984)
- RUELLEN (Abbé Athanase), Presbytère de Lannédern, 29190 Pleyben (1981)

S

- SAINT-BAUZEL (André), 13, rue Laennec, 29000 Quimper (1980)
- SAINT-CAS (Mme Andrée), Pors-Caro, Keraliou, 29213 Plougastel-Daoulas (1982)
- SAINT-GAL DE PONS (Mlle Madeleine), assistante sociale, Keresperz, Louannec, 22700 Perros-Guirec (1968)
- SALAUN (M. et Mme Émile), analyste financier, 7, allée Guillaumet, 94550 Chevilly-Larue (1986)
- SALAUN (Jacques), docteur en médecine, rue Colbert, 29226 Carantec (1980)
- SALIOU (Hervé), sculpteur, Kerguélégan, Landrévarzec, 29112 Briec (1971)
- SALIOU (Mme Paulette), 33, rue de la Gare, 29190 Pleyben (1982)
- SALLIER-DUPIN (Mlle Élisabeth de), conservateur de la bibliothèque universitaire, 47, boulevard Jean-Moulin, 29220 Brest (1979)
- SALLOU (Jean-Pierre), agent général d'assurances, 11, rue Félix-Le-Dantec, B.P. 447, 29275 Brest Cedex (1979)

- SAMSON (Daniel), conservateur de musées, 2 *bis*, rue du Château, 44000 Nantes (1969)
- SAMSON (M. et Mme Maurice), ingénieur, 30, avenue Jean-Jaurès, 94230 Cachan (1983)
- SANCÉAU (Mme Christiane), professeur, 34, résidence de la Métairie, 29114 Bannalec (1977)
- SANOGO (Mme Michèle), professeur, Croix de Keroren, 29139 Névez (1986)
- SANQUER (Pierre), instituteur, 7, rue Chateaubriand, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1945)
- SAOUT-NICOLAS (Mme Jeanne), Le Verger, 29254 Henvic (1968)
- SAUBAN (Mlle Marie-Anne), haute couture, 12, rue Hervé-Julien, 29100 Douarnenez (1967)
- SAUVEUR (Mlle Yvonne), attachée de préfecture, 2, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1980)
- SAVINA (Guillaume), docteur en médecine (E.R.), 24, place de la République, 29122 Pont-Croix (1958)
- SCHMITT (Alain), 6, rue d'Iroise, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1978)
- SCOARNEC (Yves), Le Pouldu, Esquibien, 29113 Audierne (1985)
- SCORBIA (Alain), 45, rue de Saint-Énogat, Croix-Jarret, 35800 Dinard (1970)
- SCOTET (Jean), officier de marine marchande, 84, rue du Frugy, 29000 Quimper (1981)
- SEGALEN (Auguste-Pierre), professeur (E.R.), Ker-Avel, B.P. 6, 29236 Porspoder (1943)
- SEGALEN (Jean), retraité de la S.N.C.F., 64, rue des Genêts, Saint-Martin, 29210 Morlaix (1985)
- SEGALEN (Jean-Pierre), professeur, Kerniual, Melon, 29236 Porspoder (1980)
- SELLIN (Francis), 40, rue du Docteur-Roux, 29110 Concarneau (1963)
- SEMLER-PATAULT (Mme Valérie-Marie), Kervaer, Locmaria-Plouzané, 29290 Saint-Renan (1978)
- SENCIEL (Mme Berthe), 2, rue du Pont-Ancien, 78300 Poissy (1965)
- SEROT (Loïc), docteur en médecine, 50, rue Louis-Pasteur, 29100 Douarnenez (1974)
- SÉVELLEC (Joël-Jim), professeur, 28, rue Yves-Collet, 29200 Brest (1969)
- SÉVELLEC (Mme Marie-Rose), 27, avenue Georges-Clemenceau, 29200 Brest (1979)
- SÉVELLEC (Yvon), agent d'affaires, 48, boulevard de la France-Libre, 29160 Crozon (1979)
- SEZNEC (M. et Mme Pierre), directeur commercial, Le Quinquis, Ergué-Armel, 29000 Quimper (1961)
- SEZNEC (M. et Mme Pierre), directeur de société, Rodaven, rocade de Parc-Bihan, 29150 Châteaulin (1982)
- SICARD (Hervé), surveillant de travaux, cité de Keriéquel, 29153 Quéménéven (1985)
- SICARD (Jean), magistrat (E.R.), écrivain, 38, rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper (1957)
- SIMIER (Mme Jeannine), secrétaire, 50, rue du Général-de-Gaulle, 29260 Lesneven (1984)
- SIMON (François), 14, rue Saint-Paul, 92200 Neuilly-sur-Seine (1983)
- SIMON (M. et Mme Jean-François), 26, route de la Trinité, Plouzané, 29290 Saint-Renan (1976)
- SIMMONET (Gérard), bureau d'études de bâtiment, Lochrist, 29110 Concarneau (1974)
- SINETY (Bruno de), banquier, 7 *bis*, rue de la Paroisse, 78000 Versailles (1980)
- SINER (Mme Marie-Anne), employée du cadastre, 35 *bis*, côteau du Frugy, 29000 Quimper (1967)
- SINTIC (Mme Yvonne), 17, rue Kerabécam, 29200 Brest (1978)
- SIOU (François), cadre commercial, 8, avenue des Urselines, 78300 Poissy (1982)
- SOULIMAN (Jean), attaché commercial, 6, rue des Châtaigniers, 35830 Betton (1965)
- SOULIMAN (Pascal), dessinateur, 26, rue de Lorraine, 35000 Rennes (1978)
- SOURON (Mme Anne), 3, gareñne du Loup, 29000 Quimper (1981)
- STANZEL (Jean-Paul), attaché communal, rue des Cormorans, 29132 Penmarc'h (1987)
- STÉPANOFF (Anatole), docteur en médecine, 28, rue Saint-Paul, 75004 Paris (1973)
- STÉPHAN (Mme Germaine), secrétaire comptable, 30, rue de Trémor, 29124 Riec-sur-Belon (1985)
- STÉPHAN (Mme Yvonne), horloger, 7, rue Voltaire, 29100 Douarnenez (1945)
- STERVINOU (Mme), 2, place Médard, 29000 Quimper (1976)
- STERVINOU (Général Germain), 9, rue de Kerguén, 29118 Bénodet (1971)
- SURGY (Michel de), conseiller juridique, 21, rue Jules-Noël, 29000 Quimper (1963)
- SYDLER (Mme Marie), 2, rue de Silguy, 29000 Quimper (1984)

T

- TABURET (Mme Joseph), 6, rue Molière, 29217 Le Conquet (1943)
 TABURET (Pol), docteur en médecine, 11, rue Aber, 29290 Saint-Renan (1970)
 TABURET (Ronan), docteur en médecine, avenue Salaun-Penquer, 29200 Brest (1959)
 TACHET (Jacques), route de Pors-ar-Vil, Keraliou, 29213 Plougastel-Daoulas (1985)
 TALABARDON (Bertrand), hôtelier, hôtel Talabardon, 29211 Roscoff (1977)
 TALBOURDET (Gaston), professeur, 1, place Saint-Pierre, Notre-Dame de l'Espérance, 22000 Saint-Brieuc (1977)
 TALLEC (Hervé), 3, rue Jean-François Guyot, 29000 Quimper (1981)
 TANGUY (Bernard), ingénieur au C.N.R.S., Kerastel-La-Montagne, 29200 Brest (1981)
 TANGUY (Mme Georges), 2, rue Toul-al-Laer, 29000 Quimper (1985)
 TANGUY (Jean), maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, La Vallée-Verte, Kerinaouen, 29239 Gouesnou (1964)
 TANGUY (Pierre), animateur culturel, 2, rue Savorgan-de-Brazza, 29000 Quimper (1970)
 TANGUY (Yann), 39, rue Traverse, 29200 Brest (1981)
 TANIU (Colonel Jules), 7, rue Louise-de-Bettignies, S 05, 29200 Brest (1975)
 TANNÉ (François), 30, rue de la Marne, 35230 Bourg-Barré (1987)
 TANNEAU (M. et Mme Georges), officier de la marine marchande, 7, rue Gay-Lussac, 76620 Le Havre (1977)
 TANNEAU (Yves), pensionné de guerre, 12, rue Yan-d'Argent, 29100 Douarnenez (1958)
 TATIBOUET (M. et Mme Louis-Henri), professeur à la faculté de médecine, 32, rue Traverse, 29200 Brest (1981)
 TERREE (Mme Véronique), 8, lotissement communal, 35250 Saint-Médard-sur-Ille (1985)
 TERRIET (M. et Mme Jean-Pierre), infirmier, 18, rue Courteline, 29200 Brest (1982)
 THALABARD (Joseph), médecin général, Tan-Laouen-Keranpellan, 29116 Moëlan-sur-Mer (1967)
 THÉPOT (Bruno), marin, Ty-Névez-Kerdaniel, 29143 Plogastel-Saint-Germain (1977)
 THÉPOT (Mme Yvonne), professeur de musique (E.R.), 34, rue Paul-Sérusier, 29119 Châteauneuf-du-Faou (1984)
 THÉRÉNÉ (M. et Mme Pierre), ingénieur (E.R.), Le Rohigou, 29253 Ile de Batz (1979)
 THÉRIN (Henri), professeur, Tromatiou-Huella, Locmélar, 29230 Landivisiau (1974)
 THERSIQUEL (René), médecin, 19, rue Maria-Chapdeleine, 29000 Quimper (1986)
 THIÉBAUT (Abbé Alain), aumônier militaire, 10, rue Malfelatre, 14000 Caen (1974)
 THIEC (Mlle Laurette), comptable, 1, venelle Saint-Avit, 29130 Quimperlé (1980)
 THOMAS (Mme Anne-Marie), 12, rue Jean-Jaurès, 29120 Pont-l'Abbé (1980)
 THOMAS (Bernard), journaliste, 4, rue des Chartreux, 75006 Paris (1980)
 THOMAS (Mlle Caroline), secrétaire de direction (E.R.), 31, rue Anatole-France, 29100 Douarnenez (1974)
 THOMAS (Georges-Michel), directeur des Cahiers de l'Iroise, 11, rue de Royan, Lanrédec, 29200 Brest (1943)
 THOMAS (Mme Marcelle), 15, rue du Petit-Port, 29100 Douarnenez
 THOMAS (Max-Hervé), professeur, 56, quai de l'Odé, 29000 Quimper (1959)
 THOMAS (Paul), 113, rue d'Alésia, 75014 Paris (1986)
 TIEC (Arsène), 2, rue des Coquelicots, 29000 Quimper (1963)
 TIGREAT (Mme Anne), orthophoniste, 12, rue des Mouettes, 29290 Saint-Renan (1980)
 TILLET (Mlle Louise-Marie), 4, rue de Cornouaille, Saint-Evarzec, 29170 Fouesnant (1977)
 TILLY (Jacques), industriel, 45, rue du Docteur-Quéré, 29248 Guerlesquin (1969)
 TILLY (Jean-Charles), notaire, rue du Docteur-Quéré, 29248 Guerlesquin (1978)
 TONNERRE (Noël-Yves), maître assistant d'histoire, 45, rue de la Chézine, 44100 Nantes (1982)
 TOUDIC (Mme Louise), docteur en médecine, avenue du Château, Porsmilin, Locmaria-Plouzané, 29263 Plouzané (1978)
 TOULEMONDE (Jacques), 76, rue du Trie, 59510 Hem (1981)

- TOULHOAT (Pierre), maître verrier, route de Bénodet, Moulin-des-Landes, 29000 Quimper (1960)
- TOURELLOU (Jacques), chimiste, Pécharmant, 24100 Bergerac (1982)
- TOURNEVACHE (François), retraité de la S.N.C.F., 28, rue Alfred-de-Musset, 29200 Brest (1979)
- TOURRET (Marc), professeur, 7, rue André-Theuriet, 92340 Bourg-la-Reine (1983)
- TOUTOUX (Mme Renée), 15, place Guy-Ropartz, 29000 Quimper (1964)
- TOUTOUX (Mlle Yvonne), institutrice, 49, rue de Gars-Maria, 29190 Pleyben (1978)
- TRANVOUEZ (Mme Louise), Kermengal, 29229 Brêlès (1984)
- TRANVOUEZ (Yvon), professeur, 5, avenue de Tarente, 29200 Brest (1981)
- TRAVEL (Mlle Cécile), 3, rue Isabey, 29200 Brest (1987)
- TRÉBERN (Joël), kinésithérapeute, 28, avenue du Général-de-Gaulle, 29290 Saint-Renan (1978)
- TRÉGOUET (Pierre), 32, rue de la Mare-aux-Carats, 78190 Montigny-le-Bretonneux (1973)
- TRELLU (Mme Suzanne), retraitée de l'Éducation nationale, 11, rue Pierre-Caussy, 29000 Quimper (1983)
- TRÉTOUT (Joseph), ingénieur, 2, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest (1976)
- TRÉVIAN (Jean), 267, route de Bénodet, 29000 Quimper (1982)
- TRIER (Yves), 75, route du Dellec, La Trinité, PLOuzané, 29290 Saint-Renan (1975)
- TROADEC (Claude), 8, allée Paul-Claudé, 29000 Quimper (1987)
- TROADEC (Mme Suzanne), 16 bis, rue du Saint-Esprit, 29260 Lesneven (1978)
- TROMELIN (Loïc), directeur de société, 34, rue Jean-Jaurès, 29219 Le Relecq-Kerhuon (1981)
- TROMELIN (Marcel), 4, rue de Saïda, 75015 Paris (1969)
- TRUITT (M. et Mme Louis), 65 bis, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois (1967)
- TUARZE (Abbé Pierre), Maison de retraite de Keraudren, 29200 Brest (1966)
- TURPIN (Michel), professeur, 11, rue des Lilas, 29250 Saint-Pol-de-Léon (1985)

U

- UCHARD (Mme Françoise), Kerlaran, 29220 Landerneau (1963)
- UGUEN (Mlle Marie), professeur, 15, place du Général-Leclerc, 29290 Saint-Renan (1969)
- URIEN (Joseph), rue de la Lande, 29234 Plouigneau (1982)
- URIEN (Abbé Roger), recteur de Guimiliau, Presbytère, 29230 Landivisiau (1970)
- YRVOIS (Albert), professeur, 7, rue Jean-Briand, 29100 Douarnenez (1971)
- URVOIS (Louis), mareyeur, 48, rue Henri-Barbusse, 29100 Douarnenez (1969)
- URVOIS (Mme Yves), officier de marine, route de Rosnoën, Rosmeur, 29142 Le Faou (1984)

V

- VAILLANT (Jean-Yves), 6, rue Vis, 29000 Quimper (1972)
- VALLERIE (Erwan), 32, rue Olivier-de-Clisson, 56000 Vannes (1979)
- VALLOT (Mme Amina), 40, rue de Tourville, 29226 Carantec (1982)
- VALOIS (Max), 6, Grande-Rue, B.P. n° 1, 29150 Châteaulin (1981)
- VANHOVE (Mme Monique), 14, rue Laennec, 29000 Quimper (1980)
- VAN VOOREN (Patrick), docteur en médecine, route de Penfoennec, 29100 Douarnenez (1973)
- VARENNE (Jean), inspecteur honoraire de la D.D.A.S.S., Trefflén-Vihan, Gouesnac'h, 29118 Bénodet (1984)
- VASSEROT (Lénaïk), Station biologique, 29211 Roscoff (1969)
- VAVASSEUR (Jean), ingénieur général du Génie maritime, 6, rue Faraday, 75017 Paris (1984)
- VAZEL (Édouard), professeur, rue de la Plaine, 29150 Châteaulin (1965)
- VERGER (Mme Fernande), professeur, 31, boulevard de Dézerseul, 35510 Cesson-Sévigné (1977)

- VERGOS (Abbé Jean-Claude), recteur du Tréhou, Presbytère, 29237 Sizun (1977)
 VERJUS (Gabriel), 10, rue des Écoles, 29110 Concarneau (1962)
 VERLINGUE (Jaen-Yves), directeur de société, Meil-Krahlen, Plomelin, 29000 Quimper (1977)
 VERLINGUE (René), docteur en médecine, 24, rue du Parc, 29000 Quimper (1976)
 VERNON (Emmanuel), cadre technique, 18, rue de la Paroisse, 78000 Versailles (1980)
 VERRIER (Mary), ingénieur (E.R.), Rhun-Prédou, 29228 Plougasnou (1984)
 VIAUD (Mlle Éléna), Domaine de la Vie, Chemin des Plateaux, 33270 Floirac (1976)
 VIGNES (Max), 16, rue d'Aumale, 75009 Paris (1982)
 VIGOUROUX (Mme Marie-Louise), 1, rue de Royan, Lanrédec, 29200 Brest (1985)
 VIGOUROUX (Mme Renée), commerçante, 11, rue du Pichéry, 29000 Quimper (1967)
 VILLACROUX (Chanoine Albert), 67, rue François-Guivarch, 29213 Plougastel-Daoulas (1981)
 VINCENT BRUNET (Mme Henri), 43, rue Traverse, 29200 Brest (1985)
 Vo DUC HANH (Étienne), maître assistant à la faculté de droit, 96, rue du Commandant-Groix, 29200 Brest (1974)
 VUILLEFROY (Mme Évelyne de), 8, rue de l'Église, 75015 Paris (1976)

W

- WAQUET (Mlle Lucie), professeur, 7, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper (1987)
 WAGNIER (Michel), docteur en médecine, rue Claude-Bernard, 29220 Landerneau (1960)
 WEIL (Maurice), proviseur honoraire, 41, rue Albert-Thomas, 29200 Brest (1982)
 WOERLY (Clément), Bois-de-la-Roche, 29237 Commana (1983)

Y

- YAN (Xavier), 61, rue du 26^e R.I., 24100 Bergerac (1982)
 YANN (André), employé de bureau, 26, rue Georges-Courteline (1974)
 YOUINOU (Joseph), professeur, 5, rue Bienvenüe, 29000 Quimper (1973)
 YVEN (M. et Mme Annick), 27, rue de la Marne, 29100 Douarnenez (1958)
 YVENAT (Claude), instituteur, Le Fret, Crozon (1971)
 YVINEC (Abbé Guillaume), Presbytère, Lanrivoaré, 29290 Saint-Renan (1950)
 YZIQUEL-DENIS (Mme), professeur, 6, rue Chopin, 29000 Quimper (1980)

Z

- ZITT (Marcel), inspecteur général d'assurances, 4, rue Roger-Salengro, 29220 Landerneau (1980)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
J. MORNAND. — <i>Objets inédits de l'âge du bronze à Dinéault.</i>	
Fig. 1. — Dinéault, Ty Bianet, hache à ailerons subterminaux.....	24
Fig. 2. — Dinéault, Ty Bianet, lingot de bronze (fragment)	25
Fig. 3. — Dinéault, Kerguilly, hache à talon.....	26
 Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN. — <i>Chronique d'archéologie antique et médiévale (années 1986 et 1987).</i>	
Fig. 1. — Carhaix, rue de Kerniguez, intaille	32
Fig. 2. — Ergué-Gabéric, Salverte, jatte à bord rentrant en céramique commune	33
Fig. 3. — Ergué-Gabéric, Salverte, col de balsamaire en verre de type Isings 82.....	33
Fig. 4. — Guengat, Kerbloc'h, statuette de «Mars indigène»	34
Fig. 5. — Pont-Aven, Le Bourgneuf, chenêt à tête de bœuf.....	38
Fig. 6. — Quimper, Le Braden, plan d'ensemble (1987)	40
Fig. 7. — Quimper, Le Braden I, grenier à grains sur pilotis et silo à grains	42
Fig. 8. — Quimper, Le Braden I, angle nord-ouest du hameau gaulois.	42
Fig. 9. — Quimper, Le Braden I, petit bâtiment gallo-romain précoce .	43
Fig. 10 A et B. — Quimper, Locmaria, résidence Saint-Hubert, joint en fer pour tuyaux de canalisation d'eau en chêne (II ^e siècle apr. J.-C.)	46
Fig. 11. — Quimper, Locmaria, résidence Saint-Hubert, clé en fer	47
 <i>Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (années 1986-1987).</i>	
Fig. 1. — Concarneau, Ville-Close, chapelle de la Trinité	52
Fig. 2 et 3. — Concarneau, église de Lanriec, peintures murales sur le chevet	54 et 55
Fig. 4. — Concarneau, église de Lanriec, blason peint	56
Fig. 5 et 6. — Concarneau, église de Lanriec, statues	57 et 58
Fig. 7. — Crozon, manoir de Hirgars, armoiries	60
Fig. 8. — Frontispice de l' <i>Armorial</i> de Guy Le Borgne dessiné par Pierre Macé, 1788	63
Fig. 9. — Nèvez, presbytère, reliquaire	64

	Pages
Fig. 10. — Plouzané, Quillihouarn, croix gravée sur un rocher	65
Fig. 11 et 12. — Saint-Thégonnec, bourg, la fontaine	67 et 69
Fig. 13. — Taulé, la forteresse de Castel-an-Trébez	71
Fig. 14 et 15. — Tréflévénez, ancien presbytère, panneaux peints, 1721 .	73 et 74
Fig. 16. — Tréflez, Bel-Air, croix de carrefour	75
Fig. 17. — Trégunc, église Saint-Marc, inscription du bénitier en bronze (1499)	76
Yves-Pascal CASTEL. — <i>Les armoiries de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.</i>	
Fig. 1. — Plan de situation des armoiries dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon	81
Fig. 2. — Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, autel de la chapelle Kerautret	85
Fig. 3. — Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, tombeau de Roland de Neufville	90
Fig. 4. — Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, tombeau de René de Rieux	92
Michel COCHERIL. — <i>Le grand orgue de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.</i>	
Fig. 1. — Essai de reconstitution de l'orgue Dallam	108
Fig. 2. — Orgues et buffet restaurés en 1988	109
A.-H. DIZERBO. — <i>La chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom en Plomodiern.</i>	
Plan 1. — Plomodiern, Sainte-Marie du Ménez-Hom, plan de situation	112
Fig. 1. — Plomodiern, chapelle Sainte-Marie du Ménez-Hom. Vue du sud-ouest: l'arc de triomphe et le clocher	117
Fig. 2. — Plomodiern, chapelle Sainte-Marie du Ménez-Hom. Vue du sud-est	121
Fig. 3. — Plomodiern, chapelle Sainte-Marie du Ménez-Hom. Vue de la façade occidentale et du clocher	125
Fig. 4. — Plomodiern, chapelle Sainte-Marie du Ménez-Hom. Vue du côté nord. Travaux sur la toiture, novembre 1988	129
Louis-Pierre LE MAITRE. — <i>L'église du Saint-Cœur-de-Marie de Concarneau.</i>	
Fig. 1. — L'ancienne église de la Ville-Close	136
Fig. 2. — La nouvelle église, avant-projet	138
Fig. 3. — Projet d'église dérivé de Saint-Mathieu de Quimper	139
Fig. 4. — Coupe de la nouvelle église	140
Fig. 5. — Maquette originale de l'église du Saint-Cœur-de-Marie	142
Fig. 6. — Façade de l'église, rue des Écoles	144
Fig. 7. — Le Chemin de croix, par Henri Barnouin	148
Fig. 8. — La Crucifixion, par André Even, 1951	150

	Pages
Fig. 9. — L'église vue du port	151
Fig. 10. — Chapiteau de la nef, par Georges Le Naour	152
Fig. 11. — Chapiteaux du grand portail	153
Fig. 12. — Chapiteaux du clocher	154
Fig. 13. — Soubassement des colonnes du clocher	155
Fig. 14. — Saint Guénolé, statue	157
Fig. 15. — Vierge à l'Enfant, statue	157
Fig. 16. — Crucifix	158
Fig. 17. — Christ de l'autel central	159
Fig. 18. — La Déploration du Christ	160
Fig. 19. — Chandelier pascal	161
Fig. 20. — Bénitier en kersanton	162
Fig. 21. — Autel de la Vierge	163
Fig. 22. — Thabor en bois doré	164
Fig. 23. — Angelot en bois doré	164
Fig. 24. — Confessionnal	165
Fig. 25. — Deux tableaux offerts par Jérôme Bonaparte en 1855	167

Martine SEGALÉN. — *Diversité des systèmes d'héritage en Finistère: le cas contrasté du pays bigouden et du pays léonard.*

Tabl. 1. — Population de Saint-Jean-Trolimon et de Sibiril	175
Tabl. 2. — Taux de nuptialité	182
Tabl. 3. — Age moyen au premier mariage	182
Tabl. 4. — Taux de fécondité	183
Fig. 1. — Groupe de corésidence à la ferme de Kermenguy, 1921	184
Fig. 2. — Groupe de corésidence à la ferme de Kersaliou, 1862	185
Fig. 3. — Société et cession de ménage à la ferme de Kersaliou, 1921 ..	186

Yves DEFRAÏNCE. — *Les concours de biniou sous la III^e République ou la naissance du spectacle folklorique.*

Fig. 1. — Quimperlé, concours de biniou, 1901	198
Fig. 2. — Pont-Aven, pardon des Fleurs d'ajonc d'or, vers 1905	207

Alain CROIX. — *Les cartes de Michel Le Nobletz.*

Les méthodes de Michel Le Nobletz.

Fig. 1. — Annoter ses livres	238
Fig. 2. — Copier des citations, noter des références	239
Fig. 3. — Ordonner	240
Fig. 4. — Dessiner	241

Fig. 5. — L'échelle dans la carte des <i>Conseils</i>	242
Fig. 6. — La carte des <i>Conseils</i> , redessinée par le chanoine Peyron ...	243

La carte du *Pater*

Fig. 1. — Vue d'ensemble	248
Fig. 2. — Schéma «d'assemblage»	249
Fig. 3. — Scènes P1, P2, P3	251
Fig. 4. — Scènes P4, P5, P6	252
Fig. 5. — Scènes P7, P8, 9	253
Fig. 6. — Scène de saint Nicolas	254
Fig. 7. — Scènes I, II	254
Fig. 8. — Scènes III, IV, V	255
Fig. 9. — Scènes VI, VII, VIII, IX	256

Les Six Cités du refuge

Fig. 1. — Vue d'ensemble	260
Fig. 2. — Les deux prêtres	261
Fig. 3. — Première et deuxième cité	262
Fig. 4. — Troisième et quatrième cité	263
Fig. 5. — Cinquième et sixième cité	264
Fig. 6. — Le chevalier chrétien	265

Couverture, page 4: Saint-Thégonnec, croix de procession, détail, l'évangéliste saint Marc, vers 1610 (cliché Y.-P. Castel).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE RÉGIONALE
29114 BANNALEC